





F. h.

ÉTUDES

RELIGIEUSES, HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES

PARIS. — IMPR. V. GOUPY ET COMP[e]., RUE GARANCIERE, 5.

ÉTUDES

RELIGIEUSES, HISTORIQUES

ET LITTÉRAIRES

PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

NOUVELLE SÉRIE. — TOME SEPTIÈME

PARIS

CHARLES DOUNIOL, LIBRAIRE-EDITEUR

29, RUE DE TOURNON, 29

—

1865

LES NOUVELLES DÉCOUVERTES

GÉOGRAPHIQUES ET ETHNOLOGIQUES

L'*Année Géographique*, 1re année (1862), 2e année (1863), 3e année (1864), par M. Vivien de Saint-Martin, vice-président de la Société géographique de Paris, etc.

Strabon commence ses Γεωγραφικὰ par ces mots : *Τῆς τοῦ φιλοσόφου πραγματείας εἶναι νομίζομεν, εἴπερ ἄλλην τινά, καὶ τὴν γεωγραφικήν.* Faire au philosophe une obligation de s'occuper sérieusement et presque avant tout de géographie, c'est très-hardi ; ce serait présomptueux de nos jours, surtout en France où une certaine philosophie compte bien donner des ordres et n'en point recevoir. Je me figure qu'un géographe, fût-il un d'Anville, un Malte-Brun, un Balbi ou un Jomard, qui aurait cette audace, serait renvoyé à l'école primaire. Mais nous, qui ne nous flattons que d'aimer un peu la géographie et de suivre avec intérêt les découvertes récentes, nous n'avons nullement la prétention d'enseigner nos maîtres, les vrais philosophes et les théologiens qui sont philosophes éminemment ; nous ne tenons pourtant pas à retourner à l'école primaire.

Faire connaître les découvertes accomplies de nos jours, mettre nos lecteurs au courant des faits principaux, tirer de ces faits les conclusions qui en sortent naturellement, en écartant quelques erreurs palpables, augmenter l'admiration pour l'œuvre du Créateur, cette habitation magnifique destinée à l'homme, montrer la variété étonnante et l'unité de plus en plus reconnaissable de l'espèce humaine : tel est le but que nous nous proposons dans une série d'articles qui

ne seront peut-être pas sans quelque intérêt, sans quelque utilité.

Le *Progrès*, ce mot enchanteur que notre siècle paraît avoir adopté pour devise, le progrès qu'on peut raisonnablement ne pas voir en tout et partout, il faut le voir et l'admettre en Géographie plus évident, plus incontestable en notre siècle qu'en aucun autre.

Quelle époque en effet a enregistré plus de découvertes que la nôtre, à ne prendre que les soixante ou seulement les trente dernières années? Sans doute ce furent des époques de progrès pour la Géographie que les expéditions d'Alexandre en Orient, les conquêtes des Romains en Occident, les croisades et les relations qu'elles établirent. Ce furent surtout des années mémorables que ces trente années, de 1492 à 1521, qui comptèrent les quatre voyages de Colomb à un nouveau monde, les trois voyages de Gama par une route nouvelle à un monde à peine connu, et le premier voyage autour du monde commencé par Magellan et achevé par ses braves marins. Les trois siècles qui ont suivi ont continué ces grandes découvertes, le siècle dernier surtout qui s'enorgueillit des noms de Bougainville, de Cook et de La Pérouse.

Et cependant que de choses restaient encore à faire à nos contemporains! On connaissait des rivages; on y avait établi des colonies; quelques conquêtes ou quelques explorations dans l'intérieur des grandes terres sont comme des exceptions. Que savait-on en effet, il y a cinquante ans, de l'intérieur de l'Australie, de l'Asie et de l'Afrique centrale, de bien des contrées de l'Amérique? Pouvait-on tracer de ces pays et même de l'Europe ces cartes de plus en plus exactes et parfaites qui font si bien connaître la terre et les eaux? Surtout connaissait-on l'homme, moins pour dresser une statistique aride, que pour se rendre compte des mœurs, des croyances et des traditions des peuples, de la langue et de la conformation physique de chacun d'eux : toutes choses qui se rattachent à tant de questions importantes, et intéressent au plus haut degré le philosophe et le théologien?

Or, c'est de tous ces points obscurs ou mal éclaircis que notre âge s'est préoccupé; ces lacunes de la science géographique ou plutôt des sciences diverses qui se cachent sous le nom de Géographie, nos contemporains ont tenu à honneur de les combler ! Des sociétés se sont fondées pour diriger et aider les explorations, des revues et des publications périodiques se sont créées pour relater les découvertes, analyser les livres et les cartes partielles des voyageurs.

Outre les *Bulletins* et les *Proceedings* des Sociétés de Géographie de Paris et de Londres, il faut citer les *Mittheilungen* de Petermann, prodige de la patience et de l'érudition allemande. En France on en était à regretter une publication qui tînt au courant des découvertes et des écrits, articles ou cartes qui auraient paru chez nous ou ailleurs. Il fallait pour cette entreprise un homme compétent de tout point. Cette publication existe depuis trois ans sous le titre d'*Année géographique*, et l'auteur est M. Vivien de Saint-Martin, déjà connu par des ouvrages importants et dont le nom offre toutes les garanties désirables. Nous félicitons sincèrement le savant auteur de l'heureuse idée qu'il a eue et du zèle qu'il met à l'exécuter. Quand nous serons obligé de nous séparer de lui dans certaines appréciations, ce sera toujours avec les égards que méritent sa science et son autorité. Par exemple, dans sa préface, quand il accuse la France et les Français de ne pas savoir et de ne pas aimer la Géographie, ne peut-on pas décliner ce jugement, puisqu'on sait que tant d'hommes distingués, les membres de la Société de Géographie notamment sont français ? Peut-être aussi pourrait-on exiger de lui un peu moins de prévention contre ce qui vient du Clergé et des Missionnaires catholiques : mais il aura occasion de les mieux apprécier, à mesure qu'il les connaîtra davantage, soit les contemporains, soit leurs apostoliques devanciers.

Qu'on ne se méprenne pas sur le sens de *découvertes* géographiques : il s'agit des pays, des fleuves, des montagnes qu'on ne connaissait pas et qu'on vient à connaître ; mais il s'agit aussi (et pour nous, c'est le principal) des peuples même connus, de leur état de civilisation, de leurs mœurs, de

leur langue, comme moyen de les connaître davantage, de remonter à leur origine ; c'est ce qu'a bien compris l'auteur de l'*Année géographique ;* c'est ce que nous voulons indiquer plus clairement dans notre titre en mentionnant l'ethnologie, comme terme final des découvertes qui nous intéressent.

Nous commençons par l'Afrique. « Là étaient les plus grandes lacunes, là ont été faites les plus grandes découvertes » et en géographie et en ethnologie.

I

L'AFRIQUE SEPTENTRIONALE.

Qu'on ne s'étonne pas trop de nous voir commencer cette esquisse des découvertes en Afrique par la région qui s'étend depuis la Sidre jusqu'au Sénégal. Nous le savons, cette vaste étendue de côte, la partie septentrionale principalement, est connue de toute antiquité ; elle a su se faire connaître elle-même et faire parler d'elle ; elle a contribué pour sa large part aux découvertes géographiques des anciens temps : Cyrène, Utique, Carthage surtout, ne le cédèrent ni en fortune, ni en expérience pratique, ni en notoriété à aucune ville rivale ou jalouse.

Depuis ces colonies grecques et phéniciennes jusqu'à notre siècle, combien d'étrangers ont parcouru ces rivages soit pour conquérir, soit pour trafiquer, soit seulement dans l'intérêt de la science et de la civilisation ! Mais qu'on le remarque une fois pour toutes : la reconnaissance des côtes et de quelques lieues de pays ne constitue pas la Géographie. Fidèle à sa définition, cette science ne se déclare satisfaite que quand elle a obtenu une description exacte des terres, en y comprenant les diverses productions et l'homme, l'homme surtout pour qui la terre est faite et tout ce qu'elle produit.

Or, jusqu'où s'étendaient en profondeur les connaissances des anciens et notamment des Romains dans le nord de l'Afrique ? Jusqu'au Soudan pour personne ; et pour les Romains, je doute fort que la borne milliaire la plus éloignée de Carthage au sud ou au sud-ouest portât seulement le chif-

fre cc. Ces maîtres du monde ne nous indiquent pas même avec précision où se trouvaient ces Nasamons, ces Gétules, ces Garamantes et ces Blemmyes qu'ils eurent à combattre; ils ne nous disent pas ce qu'étaient ces Numides et ces Maurétaniens ou Maurusiens dont ils héritèrent. Il est assez inutile, je pense, d'ajouter que notre science, ni l'archéologie, ni l'histoire, n'ont à fonder de bien grandes espérances sur les Vandales. Quant aux Arabes, attendons qu'ils soient passés en Espagne pour s'éclairer et se piquer d'émulation en présence d'un peuple catholique : car en Afrique, où ils succèdent aux Vandales et aux Byzantins monothélites, ils ne peuvent rien faire, rien restaurer, ni même rien écrire qui vaille, avant le XIV[e] siècle de notre ère.

Il était donc réservé aux temps qui devaient suivre nos conquêtes en Afrique de reconnaître et de décrire non-seulement la terre de la régence d'Alger, naguère vrai repaire de brigands, et maintenant prolongement de la France; mais encore les contrées voisines de Tripoli et de Tunis, l'empire de Maroc et le Sahara jusqu'à la Sénégambie. Honneur à notre brave armée pour ses victoires; mais honneur à notre armée encore pour tant de travaux exécutés, tant de voyages entrepris, tant d'observations, de collections recueillies dans ses campements et au delà par ses officiers. C'est en effet aux officiers de notre armée d'Afrique qu'on doit les explorations et les relevés partiels de notre colonie et des pays environnants; c'est à eux qu'on doit des fouilles importantes pour l'archéologie; ils ont devancé les savants de profession dans l'étude des langues et des mœurs indigènes.

Pour entrer dans les détails autant que les comporte un aperçu sommaire, disons que le Tell, ce plateau qui du rivage méditerranéen va s'élevant graduellement jusqu'aux différents massifs de hauteurs et de montagnes que nous nommons le Djurdjura, l'Aurès, l'Atlas, que ces massifs eux-mêmes, et les cours d'eaux qui en descendent, les routes des Romains et les anciennes localités, les routes nouvelles qui y sont ouvertes, les postes militaires, les colonies d'Européens, les populations indigènes... tout nous est connu, et nous

promet des cartes dignes de figurer auprès des chefs-d'œuvre de l'état-major français. Espérons aussi que des travaux semblables nous donneront bientôt la description complète de Tunis, de Tripoli, du Fezzan et des Oasis importantes qu'on explore ; que nous aurons même le Maroc, malgré les obstacles que peuvent opposer les susceptibilités et les guerres. Mais ce que nous n'eussions jamais espéré, un avenir prochain nous le réserve : une description du Sahara, avec ses plateaux élevés, dominés par des chaînes de montagnes considérables, sillonnés de belles vallées au fond desquelles sont des courants permanents ou temporaires, qui entretiennent une végétation relativement puissante, et nourrissent des animaux variés et des peuplades assez nombreuses.

Quoi donc ? Le Sahara n'est plus le grand désert ? Il n'est plus cette vaste région de sables brûlants et mobiles, incessamment soulevés comme les vagues de la mer ? Eh bien, non : cette idée est à réformer ; les preuves abondent et vont devenir péremptoires. N'acceptons pas, si nous voulons, qu'il y ait là de véritables *Suisses*, puisqu'aussi bien M. Duveyrier de qui est l'expression n'a vu de ses yeux que la lisière septentrionale de ces régions. Mais « il est bien reconnu maintenant que le désert dans le sens absolu du mot, le désert aux sables mobiles, complètement inhabitable et inhabité, n'occupe qu'une partie relativement restreinte de l'espace immense qui figure sur nos cartes sous l'appellation de Sahara[1]. »

Et qu'on le remarque bien, il ne s'agit pas seulement du Sahara algérien au sud duquel se trouve le vaste et beau plateau d'Ahaggâr, à trois cents lieues environ de l'Atlas, et l'immense vallée d'Igharghar[2] longue elle-même de trois cens lieues ; au sud de Tunis et Tripoli, de fertiles oasis et le Fezzan se prolongent du côté du Soudan, et le Soudan lui-

[1] 2e année, p. 106 et suiv. — 3e année, p. 102.

[2] Cette vallée, qui va du sud au nord et qui rejoint à la frontière méridionale de notre Algérie une autre vallée (Le Djedi) venant de l'ouest et longeant l'Atlas, pour aboutir à une énorme lagune (le Melgh'ir), de beaucoup inférieure au niveau de la mer, explique parfaitement un texte du géographe alexandrin Ptolémée sur le cours d'un fleuve qu'il appelle le Gir, et que les Latins ont appelé Niger. C'est bien là et non ailleurs qu'est le vrai Niger. — 3e année, p. 109.

même se rapproche du nord, en sorte que la traversée du grand désert nous semble de moins en moins impossible. Ce ne seront bientôt plus les chaleurs, les sables et les distances qui feront le plus grand obstacle aux entreprises des explorateurs; ce sera l'homme féroce et dégradé par le mahométisme et le fétichisme, abruti par l'esclavage et la plus affreuse tyrannie. Le sort malheureux de l'Allemand Vogel n'est pas la seule preuve qu'on peut apporter et de la possibilité du voyage et de la cruauté des habitants.

Mais que ne peuvent faire le courage et l'habileté de l'Européen! Une foule d'entreprises sont conçues, bon nombre de hardis voyageurs sont en route, et il y a lieu de s'attendre sous peu d'années à des relations pleines d'intérêt, à des renseignements, à des détails qui modifieront les idées reçues, concernant cette partie du monde. Déjà nous en savons assez pour nous expliquer le succès qui couronna l'aventureuse expédition des jeunes Nasamons, dont nous parle Hérodote sur la foi d'Etéarque, roi des Ammoniens (II, 32). Partis du rivage oriental de la Syrte, de jeunes nobles, désireux de se distinguer, se dirigent vers le Zéphyre (sud-ouest) à travers le désert, et finissent par arriver dans un pays couvert d'arbres à fruits et peuplé de petits hommes noirs dont ils n'entendaient pas la langue. Ils se laissèrent emmener vers une ville près de laquelle coulait un grand fleuve courant de l'occident à l'orient. Cette ville serait-ce Tombouctou, ce fleuve, serait-ce le Djooliba? Ce n'est certainement pas le Nil, n'en déplaise au digne historien dont la narration est d'ailleurs si vraisemblable. Les nobles aventuriers revinrent heureusement dans leur pays. Voilà donc le désert traversé sans trop d'encombre, depuis bien des siècles.

Ce fait pourtant n'est rien auprès de traversées tout autrement importantes que va nous révéler la philologie et l'ethnographie. Je veux parler de ces émigrations de peuples qui nous reporteront jusqu'aux origines de toute une race humaine et jusqu'au berceau de l'humanité. Hâtons-nous donc d'arriver à ces découvertes capitales; c'est en définitive le but principal que nous nous proposons.

On pouvait supposer d'après des autorités graves et par un raisonnement plausible que la population primitive, *autochthone* ou *aborigène*, si l'on veut, de tout le nord de l'Afrique, depuis l'Égypte exclusivement jusqu'au cap Soloïs (Spartel) et à la mer Extérieure, n'était originairement qu'une seule et même population. Le nom unique de Libye que les Grecs donnent à ces régions, un autre nom commun des mêmes pays dont nous parlerons plus bas, des usages, des rites, des souvenirs communs, des témoignages formels de l'antiquité, autorisaient cette conclusion ; et les différences s'expliquant suffisamment par la diversité des pays, par les rapports avec les colonies grecques et phéniciennes de la côte, laissaient subsister les traits essentiels de la parenté dans la conformation physique et dans les mœurs et coutumes. Un passage de Salluste, l'élégant mais superficiel historien, faisait croire au siècle dernier, que les Maures et les Numides étaient d'une autre origine que les Libyens : mais ce passage ne peut plus tenir devant les interprétations et les rectifications récentes.

Oui, les Kebaïls ou Kabyles de notre Algérie sont les frères des Chellouks du Maroc et de l'île de Gerbi, et des Imoschags ou Touaregs du Sahara occidental. Ceux-ci sont non-seulement les frères, mais les fils des anciens habitants du littoral tripolitain. On peut rappeler la circonstance et assigner l'époque de leur émigration au désert ; au XIe siècle de notre ère, une grande invasion d'Arabes se portant sur le Maghreb (occident), refoula à l'intérieur les tribus de la Marmanique. Une de ces tribus cependant, la plus fière de toutes, les Awriga, aurait eu l'honneur de laisser son nom à tout le continent africain [1]. Nous ne voulons pas dire que ce soit l'ambition, la prépondérance ou la gloire de cette tribu qui a fait valoir son nom à Carthage peut-être d'abord, et puis à Rome : aucune de ces populations ne semble tenir à la gloire, à l'influence ambitieuse; elles ignorent même ce besoin de s'unir pour former une nationalité ou un État [2]. Ils peuvent se par-

[1] Cette étymologie vaut tout autant qu'une autre qu'on fait venir violemment de la langue égyptienne.

[2] Cf. Les Kabyles du Djurdjura, *Rev. des Deux-Mondes*, 1er et 15 avril 1865.

ler et s'entendre, sans se dire frères, sans même y penser. Se donnent-ils un nom générique, ce nom se retrouvera-t-il? Nous verrons. En attendant, le nom générique que les savants donnent à ce vaste ensemble de populations, est celui de Berbers, malheureusement déformé dans les expressions *Barbarie*, *états barbaresques* qui réveillent de si tristes souvenirs. Du reste ce nom générique, les indigènes ne le reconnaissent pas, ne le méritent peut-être pas autant que les Arabes qui les en ont méchamment gratifiés. Ils sont frères cependant et de même race: c'est une chose certaine.

L'étude et la comparaison des langues parlées par les diverses peuplades libyques a suffi pour reconstruire l'unité de cette grande famille. On a maintenant des dictionnaires et des grammaires des principaux dialectes berbères, le kabyle surtout et le tamachek. Deux officiers français, MM. Devaux et Hanoteau, ont avancé beaucoup ces travaux, ont levé bien des doutes et fait tomber bien des contradictions. Ce n'est plus seulement par des listes de mots identiques ou analogues, mais c'est par les lois plus significatives d'une grammaire et d'une syntaxe communes, qu'on reste convaincu de la fraternité de ces nombreuses tribus. Il y a déjà longtemps qu'un homme éminent dont la perte est vivement sentie, Mgr. Wiseman, donnait cette double conformité des mots et des formes grammaticales comme le plus sûr garant des langues congénères, et par suite, de la communauté d'origine [1].

Une langue mère peut difficilement s'écrire avec les caractères d'une langue tout à fait étrangère. Or, c'est précisément la difficulté qu'éprouvait la langue berbère, reléguée dans les oasis ou sur les montagnes, privée de relations, oubliant son alphabet et son écriture, et réduite à emprunter l'alphabet arabe. Quelque riche que puisse être cet alphabet, il n'est après tout que celui des fils d'Ismaël et de Joctan ; fait pour leur langue, il exprimera mal une langue non sémitique [2], il la défigurera, la transformera au point de la rendre

[1] 1er Disc. sur les rapports entre la science et la religion révélée.

[2] Cette expression ne préjuge rien ; nous nous expliquerons plus tard.

quelquefois méconnaissable. Il était donc important, nécessaire qu'on pût écrire la langue berbère avec des caractères particuliers, avec ses propres caractères, s'ils se retrouvaient. C'est le service immense que la patience et la sagacité de nos savants viennent enfin de rendre à cette langue, en déchiffrant la fameuse inscription bilingue de Thugga et plusieurs autres qui sont venues confirmer la lecture qu'en a faite M. de Saulcy à l'Institut. Cette inscription de Thugga (pays de Tunis) découverte depuis plus de deux siècles, et maintenant transportée à Londres, a été de nos jours seulement pour les langues berbères ce que l'inscription de Rosette a été pour les hiéroglyphes égyptiens, ce que les inscriptions assyriennes sont pour l'écriture cunéiforme. Sept lignes d'écriture phénicienne facile à lire, correspondant à sept lignes d'écriture libyque déchiffrée par la comparaison attentive des noms propres, ont servi de clef pour pénétrer les secrets de plusieurs autres inscriptions uniquement berbères. On peut donc lire maintenant ces vieilles inscriptions, trouvées ou à trouver depuis la Sidre jusqu'au cap Spartel; et quoique leur importance historique soit très-loin d'égaler celle des inscriptions romaines ou phéniciennes recueillies en si grand nombre sur le sol africain par MM. Renier et Guérin, elles nous disent cependant beaucoup : que les divers peuples appelés provisoirement Berbers ont eu une langue originairement commune, qu'ils ont eu une écriture à eux, et qu'ils sont bien les descendants des Gétules, Nasamons, Garamantes, Africains, Numides et Maurétaniens de l'antiquité.

C'est ici le lieu de se poser une question de la plus haute importance, que la science peut résoudre dès maintenant, à la condition d'abandonner toute idée préconçue, et de recueillir tous les faits et tous les documents recevables en pareille matière. Cette question est celle-ci : puisqu'il est bien établi que toutes les peuplades primitives du nord de l'Afrique n'ont formé originairement qu'une même famille ayant bien la même langue, et apparemment aussi les mêmes lois, les mêmes mœurs, les mêmes idées, comme il sied à des frères, d'où vient cette famille et quel est son père? Question

capitale, puisque c'est la grande question de l'origine des peuples qui revient sans cesse se poser quand on traite de l'ethnographie, de l'anthropologie, de la linguistique.

Mais le nom seul de ces sciences m'arrête, tant elles ont amoncelé de nuages et créé de ténébreuses difficultés! La question telle qu'elle est posée n'est pas acceptée par tout le monde. Faut-il le dire? Il est des hommes distingués pour lesquels la famille Berbère pourrait bien être et est, en effet, *fille de la terre africaine!* En cet endroit, on ajoute, il est vrai : « en ce sens du moins que les vieilles traditions, que les *monuments les plus anciens* nous la montrent dans les mêmes lieux et *qu'on ne lui connaît point d'origine étrangère*[1]; » correctif que nous apprécierons dans un instant. Mais, dans d'autres passages et quand il s'agit des Américains, il n'y a point de correctif, et la pensée ressort très-clairement. Citons : « Dans un *très-bon* rapport (sur les races indigènes du nouveau monde), M. Dally expose, en premier lieu, les différents systèmes qui ont été émis depuis le XVIe siècle sur l'origine des populations américaines, systèmes qui, pour la plupart, ne supportent pas l'examen d'une critique sérieuse et qui tous reposent *sur cette idée préconçue, que le continent américain n'a pu avoir sa population propre et aborigène, comme il a eu ses animaux et ses plantes, qu'on ne peut dire lui être venus de l'ancien monde*[2]. » Si le rapport est très-bon, on en épouse donc les assertions; on les fait siennes. C'est trop évident.

Nous savons maintenant ce qu'on veut dire, quand on nous parle d'une race, fille de la terre africaine.

Ne nous occupons ici que de cette race, et revenons purement et simplement à notre question, nous proposant toutefois de nous appuyer sur les monuments les plus anciens et sur les plus vieilles traditions. Laissons même à certains anthropologistes ou ethnographes, la tâche ingrate de prouver, s'ils peuvent, la possibilité de la filiation terrestre de

[1] 1re année, p. 116.
[2] *Ibid.*, p. 347.

l'homme; laissons à d'autres le facile honneur d'en démontrer victorieusement l'absurdité et l'impossibilité absolue. Il ne faut pour cela qu'un peu de philosophie, et qu'un peu de science. Omettons même l'hypothèse, moins matérialiste, mais non moins fausse, des *polygénistes* qui admettent diverses créations, autant du moins qu'il y a de races humaines, c'est-à-dire cinq ou douze ou davantage, suivant la classification qu'on daigne embrasser. Nous ne voyons pas, nous, dans les forêts, ni dans les fleuves, ni dans les montagnes, ni même dans les mers, un obstacle suffisant pour arrêter les émigrations des hommes qui seraient partis d'un centre commun, et il n'y a pas, dans les races, une différence assez grande pour constituer la variété d'espèce. C'est savamment et solidement prouvé [1]. Nous sommes donc *monogéniste*, mais sans trop de mérite et sans vouloir le moins du monde en être complimenté.

C'est comme tel donc que je demande d'où vient la race berbère ou libyque, et si on peut nommer l'ancêtre commun, le père de tous les Libyens? Il faut répondre sans hésitation qu'ils viennent de l'Orient et qu'ils ont pour père un des quatre fils de Cham, celui des quatre qui est peut-être le moins célèbre, qui n'a pas l'avantage du nom le plus harmonieux, du moins pour nos organes délicats : les Libyens, quelque nom qu'ils portent, sont les descendants de Phut, פוט.

Et quelle preuve en donner? Toute une littérature qui a la réputation d'être assez exacte pour ce qui concerne l'orthographe des noms primitifs et pour d'autres points bien plus importants. Quelle preuve encore? Une certaine induction qui ne laisse pas que d'avoir sa force et son poids. Est-ce tout? Non : des preuves extrinsèques dont la moindre vaut autant que les misérables arguments et les fins de non-recevoir des polygénistes, qu'ils soutiennent différentes créations de couples humains ou qu'ils donnent pour mère à chaque tribu la terre qui la nourrit.

[1] V. le beau livre de M. de Quatrefages, de l'Institut, sur cette question.

Deux mots seulement à l'appui de nos assertions. La littérature dont je parle n'a pas besoin de mes éloges : on a beau l'appeler littérature hébraïque, juive, israélite; elle est la plus ancienne, la plus authentique, la plus vénérable de toutes les littératures; elle est avant tout et surtout la littérature sacrée. Or, toutes les fois qu'il s'agit dans cette littérature de nommer les Libyens, les peuples du nord de l'Afrique, cherchez dans le texte et vous trouverez le nom cité plus haut. Commencez par ce fameux ch. x[e] de la Genèse, où chaque famille humaine peut trouver les premiers noms de ses fastes et ses lettres de noblesse ; passez ensuite du Pentateuque aux prophètes et aux hagiographes, et vous serez convaincu jusqu'à l'évidence que c'est Phut le Chamite qui peuple l'Afrique du Nord, en même temps que son frère Mezraïm peuple l'Égypte, la riche vallée du Nil, qu'un autre frère Kousch כוש, après avoir fondé Babylone, par la main de Nemrod son fils, ose se lancer jusque dans l'Afrique méridionale, et qu'enfin le quatrième, Chanaan, l'héritier de la malédiction méritée par son père, reste pour corrompre et souiller une terre appelée à de hautes destinées, et qu'il lui faudra céder au peuple de Dieu.

Telle est constamment la géographie des livres saints. Pour qui les admet, c'est une preuve suffisante. Et qui peut raisonnablement ne pas les admettre, quand toute science complète nous y ramène? Malheureux Américains (des États-Unis) qui, pour être polygénistes à leur aise, commencent par faire abstraction de ce document capital!

Outre cette preuve positive, le rapprochement qui vient d'être fait entre la portion de l'Afrique échue aux trois autres fils de Cham (sur quoi il n'y a pas et ne peut y avoir de doute), et la part que nous faisons à Phut dans cette terre abandonnée aux Chamites, ce rapprochement ne forme-t-il pas une présomption de quelque valeur? Oui, certainement; puisque, faisant abstraction de la Bible, les adversaires implicites de l'assertion en reviennent sans cesse et comme tout naturellement à l'admettre, en donnant aux Libyens le nom de Chamites : et comment seraient-ils Chamites, autrement

qu'en tirant leur origine du troisième des fils de Cham?

Il faudrait maintenant citer tous les savants et hommes distingués qui ont soupçonné, reconnu et démontré la descendance chamite des Libyens : ils sont nombreux et leur nombre va croissant, comme les preuves qu'ils apportent.

J'avoue cependant qu'il me répugne de voir dans le nom même de Libyens, donné par les Grecs aux Africains du nord, une transcription du nom hébraïque. Voici comment on procède : « Les Cophtes donnent aux Libyens le nom de *Niphaiat* (Champollion, *Égypte sous les Pharaons*), ce qui, en faisant abstraction de l'article pluriel, donne une transcription *pure* et *simple* du mot employé par la Genèse *Phut*. Les Grecs, à leur tour, ont pu, par la confusion du *nu* et du *lambda*, entendre *Liphaiat* au lieu de *Niphaiat*, et de là au mot *Libues*, la transition est à peine sensible. » Qu'en pensent nos lecteurs? Que M. Ch. Lenormant, d'honorable mémoire, avait d'excellentes intentions, et soutenait une thèse véritable; mais que sa thèse est plus vraie que la preuve qu'il en donne n'est démonstrative. C'est ce qu'il a parfaitement senti lui-même; car il a dit : « Je me hâte toutefois d'ajouter que cette dernière étymologie n'est que probable, tandis que l'identité des Niphaiat avec le Phut de la Bible ne peut être mise en doute. » Avec cette clause, on peut souscrire.

II

AFRIQUE OCCIDENTALE ET CENTRALE.

La côte occidentale du continent africain ne nous offre plus des célébrités historiques et des espérances de découvertes archéologiques, comme la côte que nous quittons. Avant Barthélemy Diaz et Vasco de Gama, quel navigateur avait longé ces côtes, je ne dis pas jusqu'au cap des Tempêtes, mais seulement jusqu'à moitié chemin, jusqu'au golfe de Guinée? Le Carthaginois Hannon peut-être; et encore où s'arrêta-t-il? Quelle fut l'influence et la notoriété de son périple! Empêcha-t-il les commentateurs d'Homère de croire

qu'un vaste détroit séparait l'Éthiopie en deux : *τοὶ διχθὰ δεδαίαται* (Ὀδ. α'), et les géographes romains (Mela, I, 4) que l'Afrique est beaucoup plus large que longue? — Il n'y a pas d'histoire classique qui nous insinue même l'existence, sur ce rivage, d'une ville qui égalerait la moins célèbre du littoral méditerranéen.

Mais depuis quatre siècles ces côtes sont visitées et connues des Européens; elles le sont trop même, puisque c'est là, qu'au mépris de l'humanité et de tant de conventions humaines, bon nombre de vaisseaux vont faire cet affreux commerce qu'on appelle la *traite*. Rivage malheureux, décoré des noms les plus disparates de *Côte d'Or*, de *Côte d'Ivoire* entre la *Côte de Libérie* et la *Côte des Esclaves*, comme par une amère dérision; témoin séculaire du trafic inhumain par excellence, il est condamné de plus à gémir sous le poids de la tyrannie abrutissante de mille petits despotes qui se font des guerres acharnées, et versent à flots le sang des hommes dans d'horribles sacrifices! Nous n'avons rien à dire sous ce rapport : nos lecteurs n'ont pas oublié les articles sur l'*Esclavage noir*. Nous sommes à la recherche des découvertes géographiques et ethnologiques. D'après ce que nous venons de dire, nous n'en trouverons pas sur ces côtes trop connues depuis quatre siècles; mais en revanche nous en trouverons d'importantes dans l'intérieur, une surtout qui dépasse toutes les autres, même la fameuse découverte des sources du Nil. C'est une découverte ethnographique, qui rattache aux peuplades berbères la plupart des populations du Soudan, relie ainsi le centre de l'Afrique au nord, et prépare une conclusion qu'on peut entrevoir, aussi heureuse pour l'apologiste défenseur du texte sacré de la Bible, que favorable au missionnaire pour la diffusion de la doctrine du christianisme.

Donnons d'abord un aperçu rapide des découvertes purement géographiques.

Nous retrouverons la France sur l'Atlantique, comme sur la Méditerranée; mais quelle différence entre la Sénégambie et l'Algérie! Malgré les expéditions et l'énergique direction de M. Faidherbe, cette vieille colonie ne peut faire l'impos-

sible. Ce sera beaucoup quand à la connaissance plus exacte des localités et du fleuve, on aura ajouté des relations complètes sur les peuplades riveraines et sur les nombreuses tribus qui occupent le Sahara occidental. On a déjà fait assez pour laisser espérer une communication sûre et régulière entre le Sénégal et l'Algérie à travers le Sahara : ce sera un heureux résultat pour l'influence de la France et de la religion chrétienne, inséparables l'une de l'autre, grâce à Dieu.

Puisque nous sommes loin de la côte et assez près des sources du Sénégal et de la Gambie, nous n'avons qu'une chaîne de montagnes à franchir pour être sur les bords du grand fleuve occidental, dont le cours mystérieux vient d'être enfin suivi et tracé depuis sa source jusqu'à ses embouchures. Ce fleuve s'appellera désormais le Djooliba ou Kouara, mais non plus le Niger, si l'on tient à ne pas trop contrister les géographes. Ce fleuve immense, dont le cours décrit un cercle presque entier, s'était refusé jusqu'à nos jours à une exploration continue : que de dangers n'ont pas eu à courir les audacieux Anglais qui sont parvenus à suivre le lit du fleuve, à compter les affluents, à lutter victorieusement contre la chaleur, les privations, la cruauté et la mauvaise foi des habitants, pour venir se reposer dans le delta entre les deux golfes de Benin et de Biafra? On aperçoit l'immense portée de cette découverte pour les communications avec l'intérieur, pour le progrès des connaissances et de la civilisation au foyer le plus ardent de la barbarie.

Il est maintenant bien avéré que le grand fleuve du Kouara n'a aucune communication avec le lac Tchad, cette Caspienne de l'Afrique septentrionale qui reçoit sans donner et qui pourtant est loin de gagner. Il faut donc effacer de son souvenir le nom de la Tchadda, rivière qui viendrait du Tchad affluer dans le ci-devant Niger. Mais, au lieu de cette rivière imaginaire, on retiendra le nom de la Binoué, grand affluent, rive gauche, qui vient de l'Orient et de très loin, si l'on en juge par le volume de ses eaux. D'où peut-il venir? Serait-ce d'une immense chaîne dont le versant méridional verrait naître le Zaïre, le versant septentrional le Nil et le

versant occidental cette rivière, équivalente à un grand fleuve? Dans cette hypothèse, le nom de cette chaîne serait trouvé depuis longtemps : ce seraient les *Montagnes de la Lune* dont on a tant parlé et qu'on a tant de peine à retrouver ; elles nous apparaîtraient alors plus belles et plus fécondes, puisqu'au lieu d'un grand fleuve, elles en donneraient trois. Il serait imprudent à nous d'appuyer davantage sur une supposition, quelque bien fondée qu'elle paraisse être sur les opinions des anciens écrivains : une découverte imminente pourrait la renverser. La région où se cachent les sources de la Binoué est la seule région importante de l'Afrique qui n'ait pas eu son explorateur. Mais pour cela même, elle en attire et ne manquera pas d'en avoir.

L'occasion est trop belle pour qu'on se refuse le plaisir de jeter un coup d'œil comparatif sur deux cartes de l'Afrique. Qu'on prenne donc une carte et la plus parfaite possible, pourvu qu'elle ait 15 ou 20 ans seulement de date : on verra que de vides immenses restaient sur cette carte dans le centre nord et sous l'équateur et au sud ; des centaines de lieues carrées n'ont aucun tracé de fleuve, de pays ou d'États ; aucun signe indiquant une montagne, un marais, une ville ; du blanc, du blanc encore à peine interrompu par l'uniforme parallèle coupée par les méridiens. Les cartes plus anciennes de l'illustre d'Anville étaient plus explicites ; mais l'incertitude avait amené le doute, et le doute, le vide et le désert. Qu'on déroule maintenant une carte récente, ne serait-ce que celle d'un atlas classique fait ou refait consciencieusement depuis un ou deux ans : on ne s'y reconnaîtra plus. Quoi ! le désert s'est peuplé, des montagnes y ont surgi, des fleuves y coulent et l'arrosent, des villes y paraissent, des royaumes y subsistent ! Oui, voilà un progrès, un immense progrès pour la connaissance humaine, pour la richesse et la variété de la création, pour la civilisation même. Car, je veux bien accorder ce mot pour le pays dont je parle : il n'a rien a perdre, lui, au contact des Européens ; il a beaucoup à y gagner, tout même s'il embrasse la vérité chrétienne en ab-

jurant le fétichisme, ou le mahométisme qui ne vaut guère mieux.

Bornons-nous à énumérer les principaux pays du Takrour ou Soudan depuis la Sénégambie et les côtes, jusqu'à la vallée du Nil blanc : c'est le Bambarra et le Massina sur le Djooliba supérieur, au sud de Tombouctou ; c'est le Haoussa et le Foulbé, entre le Djooliba et le Tchad ; c'est le Bornou, le Mandara, l'Adamoua, le Baghirma, le Logôna tout autour du lac Tchad et lui servant de couronne ; au nord-est le Téda partie du Sahara central occupé par les Tibbous ; c'est enfin le Ouaday, limitrophe du Darfour et du Kordofan, baignés eux-mêmes par le Nil qui les sépare de l'Abyssinie et du pays des Gallas. Nous voilà tout près de la côte orientale, dont nous ne parlerons guère plus que de la côte occidentale où nous avons laissé les Achantis et le Dahomey : voilà de quoi remplir une carte de noms réels, tout en laissant au coloriste un champ assez libre pour ses fantaisies plus ou moins scientifiques.

On ne peut pas exiger d'icilongtemps une statistique de ces populations ; ce qu'on peut dire c'est qu'il y en a de nombreuses, que toutes sont peu hospitalières, quand bien même elles auraient embrassé le mahométisme qui prescrit l'hospitalité.

Qu'on lise ailleurs les détails des voyages, les descriptions de la terre et des mœurs de ces nations dans le *Tour du Monde* ou autres *Revues* [1], ou dans des ouvrages spéciaux, comme celui de M. de Lanoye : *Le Niger et les explorations de l'Afrique centrale*, ou celui de M. Jacobs : *L'Afrique nouvelle. Récents voyages, état moral, intellectuel et social du continent noir.* Nous ne pouvons mentionner les explorateurs, pressé que nous sommes d'arriver enfin à cette grande découverte ethnologique dont nous avons déjà parlé. Nous suivons pas à pas le vice-président de la Société géographique de Paris [2] :

[1] Ceux qui pourraient lire les *Mittheilungen*, de Petermann, seraient dispensés de recourir ailleurs.

[2] *L'Année géogr.* — 2e année, p. 92 et suiv.

« Parmi les explorateurs de l'Afrique, il en est un glorieux et heureux entre tous : c'est le docteur Barth. Pendant six années, Barth a fait de l'Afrique centrale sa patrie; sa relation très-intéressante n'a pas épuisé ses matériaux. Il travaille encore à un ouvrage qui aura une importance bien plus grande : c'est un travail tout philologique dont deux parties seulement ont paru : l'introduction et les vocabulaires de neuf langues qui embrassent l'étendue tout entière du Soudan, depuis la région du Tchad jusqu'au Djooliba supérieur et au Sénégal. De ces neuf langues, sept nous sont montrées unies entre elles par des rapports plus ou moins apparents, mais réels, dans les mots et dans la grammaire; unies avec les langues berbères du Sahara et de l'Atlas, unies avec la langue des Gallas, en passant par les idiomes du Nil blanc.

« C'est toute une révélation, et une révélation dont les conséquences sont incalculables. L'étroite parenté que les études locales des missionnaires et les travaux des philologues ont constatée, de notre temps, entre les langues d'une grande partie de l'Afrique australe, et qui fait de toutes ces langues une seule famille [1], trouve maintenant dans le nord un fait parallèle et inattendu. L'ethnologie africaine, dont il existait à peine quelques linéaments au commencement du siècle, prend rapidement des proportions imprévues. Quoique le travail du docteur Barth ne soit qu'un point de départ, il ouvre déjà devant nous un nouveau monde. Les anneaux brisés d'une longue chaîne de populations de même origine se retrouvent ou se laissent entrevoir. Cette restitution est d'autant plus remarquable qu'elle coïncide d'une manière frappante avec ce que des informations, chaque jour plus précises et plus étendues, nous apprennent des populations africaines de l'est et du centre, quant à leur distribution et à leur conformation physique. Au sein de vastes régions que l'on devait croire occupées seulement par des nations de race nègre, dans la zone équatoriale, dans tout le bassin du fleuve

[1] Nous aurons l'occasion d'en parler prochainement.

Blanc et dans le Sennâr, dans le Kordofan et jusqu'au Ouaday, dans la région du Tchad et la Nigritie centrale, partout nous trouvons, soit en masses compactes, soit répandues par groupes à travers les Nègres purs, des peuples dont les traits, la conformation, le teint et la chevelure appartiennent à un type analogue aux races blanches à physionomie européenne, bien que le contact et le mélange leur aient donné à divers degrés quelques-uns des traits inférieurs qui caractérisent les races noires. Or, le champ des études philologiques du docteur Barth rentre dans la limite générale de ces nations mixtes ; et de même que les analogies qu'il a signalées le conduisent de proche en proche vers la langue des Gallas, c'est aussi vers cette nation blanche des Gallas, dont le domaine s'étend entre l'Abyssinie et le Zanguebar, — un espace plus grand que la France qui attend encore son explorateur [1], — que l'on est forcément conduit quand on cherche la souche originaire de ces innombrables tribus métis qui rayonnent de l'équateur à travers l'Afrique, dans toutes les directions, au nord, au nord-ouest, à l'ouest et au sud. La conclusion se présente d'elle-même. »

Après un compte rendu fidèle, le savant auteur de l'étude historique et géographique sur *le Nord de l'Afrique dans l'antiquité* peut se rendre le témoignage d'avoir entrevu cette conclusion ; on ne peut lui en vouloir de se féliciter de l'avoir préparée : on doit le remercier de l'exposer si clairement sous le nom d'un étranger, quelque grand que soit le mérite de celui-ci.

Il est surprenant que les deux peuplades du Soudan, qui ne rentrent pas dans la grande famille Liby-Soudanienne, soient voisines de Tombouctou, à l'endroit où le Kouara court de l'occident à l'orient dans sa courbe la plus septentrionale : la langue *foul* et le *Sangh'aï* que parlent ces peuplades rentreront-elles dans la grande famille méridionale ? Leur isolement nous suffit aujourd'hui pour expliquer le détail de la narration d'Hérodote que les Nasamons voyageurs n'enten-

[1] Il ne nous est pas permis à nous de faire abstraction de Mgr Massaïa.

daient pas la langue des petits hommes noirs qui les avaient arrêtés sur les bords du grand fleuve courant de l'occident à l'orient. C'est donc la solution d'une objection qu'on aurait pu faire contre la belle conclusion que les habitants primitifs de tout le nord de l'Afrique sont frères, qu'ils descendent d'un fils de Cham.

Mais on voit dans les Gallas, du moins dans quelques-uns, des traces d'une origine syrienne ou sémitique ; et nous rattachons les Gallas aux Berbers et à Cham. On parle aussi des Berbers comme d'une population sémitique. Comment expliquer ces divergences ? Ne faut-il pas faire droit aux observations si graves, si respectables de Mgr Massaïa, l'apôtre des Gallas ? Nous l'essayerons dans le prochain article, où nous parlerons de l'Afrique australe et orientale, et notamment du Nil et de l'Égypte.

A. Jean.

UN MOT A M. J.-J. WEISS

A PROPOS DES MÉMOIRES DE SAINT-SIMON

CHOCOLAT DES JÉSUITES. — DESPOTISME DU P. LE TELLIER.

L'autorité historique du duc de Saint-Simon que les *Études* discutaient dans la livraison précédente, nous semble une question jugée : ce sera l'avis de quiconque a lu l'article si riche d'observations, si net, si concluant, du P. Charles Clair. Aussi, malgré l'immense travail de réfutation partielle qui restait à faire, ne pensions-nous pas revenir si tôt aux célèbres Mémoires. Une publication toute récente, tombée par hasard sous nos yeux, nous y ramène comme malgré nous.

Les *Essais sur l'histoire de la littérature française*, écrits par un publiciste des *Débats*, saluent dans Saint-Simon un très-utile précurseur de nos révolutionnaires modernes ; et ce n'est que justice : en dépit de son infatuation des priviléges nobiliaires, le duc et pair a parfaitement mérité l'honneur que lui décerne la Révolution. Mais un autre point nous paraît beaucoup plus contestable, à savoir, que trois ou quatre historiettes des *Mémoires* aient blessé à mort, aient foudroyé l'ordre religieux tant maudit par les jansénistes et les libres penseurs. Écoutons M. J.-J. Weiss[1] :

« Aspirations vers la liberté de conscience, mépris du clergé, harangues assidues contre l'ambition romaine, cela ne suffit point pour être affilié, même de loin, à l'Encyclopédie. Il faut quelque chose

[1] Nous apprenons par le livre même, qu'avant d'être réunis en un volume, les *Essais sur l'histoire de la littérature française* ont paru en articles dans le journal *des Débats*.

de plus, peu de chose, à la vérité, mais ce peu, indispensable : une petite préférence de haine pour les jésuites. Saint-Simon n'y a point manqué. Contre le reste du sacerdoce, c'est un bélier qui donne des cornes avec un mouvement uniforme de fureur. Contre les jésuites, c'est un Protée déployant mille ruses et mille ressources, la poche pleine d'histoires de toute espèce : tantôt profitant d'une confidence de Maréchal, premier chirurgien, pour montrer dans le général de l'ordre une sorte de Vieux de la Montagne catholique qui tient le poignard suspendu sur la tête de tous les rois ; tantôt se délectant à conter par le détail quelque bon tour de jonglerie qui lui arrive de Cadix ; tour à tour sarcastique et mielleux, souple, insinuant, d'une franchise brutale ; terrible quand, d'un geste doux et rapide, sans même se détourner, il jette sur la Compagnie un trait de satire ineffaçable : « Lorsque le P. Daniel, dans son *Histoire de France*, arrive aux matières de Rome et de la Ligue, c'est plaisir de le voir courir sur ces glaces avec ses patins de jésuite ; » mais plus terrible encore quand l'épouvante lui coupe la voix et lui ôte jusqu'à l'envie de railler, comme dans ce cabinet sombre où le P. le Tellier, s'entretenant avec lui de la Bulle *Unigenitus*, se laisse aller tout à coup à lui révéler ses plans et ceux de la société : « Il me dit tant de choses si énormes, si atroces, si effroyables, que j'en tombai en véritable syncope. Je le voyais bec à bec, entre deux bougies, n'y ayant du tout que la largeur de la table entre deux (j'ai décrit ailleurs son horrible physionomie) ; éperdu tout à coup par l'ouïe et par la vue, je fus saisi, tandis qu'il parlait, de ce que c'était qu'un jésuite. »

Le P. Clair nous a dit quel cas tout honnête homme doit faire de la confidence dont s'autorise M. J.-J. Weiss pour voir dans le général des jésuites « une sorte de Vieux de la Montagne catholique, qui tenait le poignard suspendu sur la tête de tous les rois, » même sur celle de Louis le Grand. Louis XIV, par peur du poignard, choisissant un confesseur parmi les religieux qui osent le menacer « d'un mauvais coup, » dans le cas où Sa Majesté confierait à tout autre qu'à un des leurs la direction de sa royale conscience, cela est si fort en harmonie avec les timidités habituelles du monarque ! D'ailleurs la gravité de la déposition en égale la vraisemblance. Ainsi que les *Études* l'ont fait observer (Mars 1865, p. 325), Saint-Simon *dit* que le chirurgien Maréchal

lui *a dit* qu'un jour le roi *disait* que le P. La Chaise lui *avait dit*... Lorsqu'on a eu l'avantage d'être « voué de bonne heure aux études historiques » (Préface, VIII), on ne peut que se rendre à des témoignages si assurés. Il est bien vrai qu'au tome VIII des *Mémoires* on lit : « Leur P. Tellier, que Saint-Sulpice avait, comme on l'a vu, fait succéder au P. de La Chaise... » (p. 165). Et de fait, au tome IV, l'écrivain a raconté qu'en 1709 le choix du nouveau directeur du roi fut arrêté entre l'évêque de Chartres et M. de la Chétardie, curé de Saint-Sulpice, d'une part, et de l'autre les ducs de Beauvilliers et de Chevreuse à qui Louis XIV avait spécialement commis ce soin (p. 288). De ces deux versions contradictoires, M. Weiss a préféré la première, sans dire un mot de la seconde; nous craignons qu'il n'ait guère pour lui que les gens qui tiennent à entretenir « une petite préférence de haine pour les jésuites. » Pour moi, j'aime autant le *cicerone* que les visiteurs du palais de Versailles avaient, il y a quelques années, le plaisir d'entendre exposer l'étiquette suivie par le grand roi dans la réception du sacrement de pénitence : « Vous voyez le cabinet où se confessait Louis XIV. Là, derrière la porte, un mousquetaire se tenait debout, l'épée nue, et prêt à la passer à travers le corps du confesseur, s'il refusait l'absolution ! » Les deux contes se valent, moins le mérite de l'invention, où la palme revient, sans conteste, au dernier. Le *cicerone* de Versailles, homme d'esprit, avait lu dans quelque prédécesseur de M. Weiss la tragique histoire du chirurgien Maréchal, et il trouvait tout naturel que Sa Majesté très-chrétienne payât les révérends Pères de leur monnaie. Évidemment, c'était de bonne guerre : un prêté rendu.

Inutile aussi de s'arrêter à défendre l'historien de qui Augustin Thierry a dit : « Le P. Daniel a le premier enseigné la vraie méthode de l'histoire de France... Le but principal de Daniel était l'exactitude historique..... cette exactitude d'un ordre plus élevé, par laquelle l'aspect et le langage de chaque époque sont scrupuleusement reproduits. Il est le premier en France qui ait fait, de ce talent de peindre, la

principale qualité de l'historien... (*Lettres sur l'histoire de France*, lettre IV). » Dans la petite malice que Saint-Simon essaye contre le grave écrivain, M. Weiss croit apercevoir une arme terrible qui aurait percé de part en part la Compagnie de Jésus. Qu'il veuille bien relire ce passage des *Mémoires*, il comprendra sans peine que le trait n'ait jamais fendu l'air, alourdi, immobilisé par deux pages entières de colossales bévues[1]. Ce trait, d'ailleurs, est-il donc de si bonne trempe? Une plaisanterie exprimant un reproche dénué de raison, que peut-elle être qu'une plaisanterie déraisonnable? En l'an de grâce 1713, traverser « les glaces de la Ligue et des matières romaines » en présence de la royauté, des parlements, de la Sorbonne, et sous le feu de toute l'artillerie gallicane, n'était pour qui que ce fût une opération tellement aisée. M. Weiss, qui écrivait ces choses en 1857, serait aujourd'hui, nous n'en doutons pas, plus équitable pour le P. Daniel et moins sévère envers les patineurs malheureux. A leur tour, Messieurs les publicistes des *Débats* ont dû parcourir les *glaces* de l'*Encyclique* et du *Syllabus*. Pas un ennemi qui les menaçât sur les bords; rien sur le

[1] On demeure stupéfait devant cette absence totale de goût, de jugement littéraire, d'esprit de critique : rarement pêle-mêle d'idées plus bizarres traversa un cerveau humain. Et d'abord, jamais on n'imaginerait à quelle fin la Compagnie de Jésus, prépara trente années à l'avance et fit apparaître à l'heure opportune son historien : « Les jésuites si adroits à reconnaître les faibles des monarques (*Allons donc? et le poignard? et le P. La Chaise? et le chirurgien Maréchal? vous êtes distrait, Monsieur le duc!*), les jésuites si habiles à saisir tout ce qui peut eux-mêmes les protéger et les conduire à leurs fins, montrèrent (*par la publication de l'Histoire du P. Daniel*) à quel point ils y étaient maîtres... Tout l'ouvrage parut très-évidemment composé pour persuader que la plupart des rois de la première race, plusieurs de la seconde, quelques-uns même de la troisième, ont constamment été bâtards, très-souvent adultérins; que ce défaut n'avait pas exclu du trône..., etc. » C'est là « le but unique qui l'avait fait faire. » En un mot, l'*Histoire de France* ne serait qu'une flatterie en trois gros volumes in-folio à l'adresse des passions adultères de Louis XIV. Le P. Daniel et tout son Ordre n'auraient eu en vue dans cet immense travail que les enfants légitimés de mesdames de la Vallière et de Montespan! Autre est l'avis d'Augustin Thierry : « Sans s'inquiéter s'il déplairait, et aussi sans affecter de déplaire, Daniel prouva que la royauté s'était transmise par élection durant un long espace de temps; il attaqua les fausses généalogies qu'on avait forgées en faveur du chef de la troisième race... On peut voir la réponse dédaigneuse qu'il fit à une accu-

cristal uni qui gênât leurs libres évolutions, et pourtant la France a vu ces brillants professeurs n'atteindre l'autre rivage qu'ensanglantés et meurtris de leurs chutes multipliées. Nous leur souhaitons courtoisement, — bien que sans beaucoup d'espérance, — qu'un chapitre de l'immortelle brochure de Mgr Dupanloup sur la *Convention du 15 septembre et l'Encyclique du 8 décembre*, le chapitre des *Contre-sens et des contre bon sens*, laisse dans les souvenirs une empreinte aussi légère que l'inoffensive égratignure de Saint-Simon.

Mais hâtons-nous de sortir des préambules. Le « *Vieux de la Montagne catholique* » et l'auteur de l'*Histoire de France* hors de cause, il reste, des accusations de M. J.-J. Weiss, le « bon tour de jonglerie » et ce farouche Père Le Tellier. Commençons par le *Chocolat des Jésuites*.

I

Saint-Simon va nous décrire l'établissement de la dynastie des Bourbons en Espagne, affaire capitale pour le courtisan de Versailles. Car, en 1721, bien tard, hélas! une ambassade à Madrid doit enfin le consoler des trop longs dédains du grand roi. Le voilà qui s'achemine vers les Pyrénées à la

sation de lèse-majesté, intentée contre lui dans un journal du temps, pour avoir, disait-on, retranché quatre rois à la première race et soixante-neuf ans d'antiquité à la monarchie française. »

« Pour l'histoire, continue Saint-Simon, beaucoup de roman dans la première race, beaucoup encore dans la seconde... » Aug. Thierry répond : « La fermeté d'esprit » de l'historien n'est jamais plus grande que lorsqu'il traite « les époques anciennes sur lesquelles il avait véritablement travaillé. » — Saint-Simon reproche au P. Daniel de n'exposer que « sèchement et courtement les négociations, les *cabales* et *intrigues de cour*, les portraits de personnages, les fortunes, les chutes, les ressorts des événements... » En effet, ce magnifique programme donnerait en quatre-vingt-dix-neuf volumes une *Histoire de France* pareille de point en point aux *Mémoires* de Saint-Simon, le beau idéal du genre. On n'est pas plus naïf. Cet homme, ainsi qu'on l'a remarqué tant de fois, ne peut, dans toute question politique, religieuse, littéraire, voir autre chose que lui-même. Le noble écrivain regrette encore de trouver si peu développées, dans le P. Daniel, les « fêtes et cérémonies publiques. » Il est fâcheux qu'il n'ait pas eu la consolation de lire dans l'abbé Velly les *Fêtes galantes des cours* de Pepin ou de Chilpéric. Arrêtons nous. Et voilà le juge infaillible qui, d'un mot, imprime des hontes « ineffaçables ! » O phraseurs !

suite du petit-fils de Louis XIV : toutefois, avant de s'embarquer dans les monotones descriptions du cérémonial espagnol, le « Protée aux mille ruses, aux mille ressources, » égaye à propos son lecteur par l'agréable petit conte que voici :

« L'arrivée de la flottille couronna ce succès. Elle étoit riche de plus de soixante millions en or ou argent, et de douze millions de marchandises sans les fraudes et les pacotilles. J'avancerai à cette occasion le récit d'une aventure qui n'arriva que depuis que le roi d'Espagne fut à Madrid. En déchargeant les vaisseaux, il se trouva huit grandes caisses de chocolat dont le dessus étoit : *Chocolat pour le très-révérend Père général de la Compagnie de Jésus*. Ces caisses pensèrent rompre les reins aux gens qui les déchargèrent et qui s'y mirent au double de ce qu'il falloit à les transporter à proportion de leur grandeur. L'extrême peine qu'ils y eurent encore avec ce renfort donna curiosité de savoir quelle en pouvoit être la cause. Toutes les caisses arrivées dans les magasins de Cadix, ceux qui les régissoient en ouvrirent une entre eux et n'y trouvèrent que de grandes et grosses billes de chocolat, arrangées les unes sur les autres. Ils en prirent une dont le pesant les surprit, puis une deuxième et une troisième toujours également pesantes. Ils en rompirent une qui résista, mais le chocolat s'éclata, et ayant redoublé ils trouvèrent que c'étoient toutes billes d'or, revêtues d'un doigt d'épais de chocolat tout alentour; car, après cet essai, ils visitèrent au hasard le reste de la caisse, et après toutes les autres. Ils en donnèrent avis à Madrid, où, malgré le crédit de la société, on s'en voulut donner le plaisir. On fit avertir les jésuites, mais en vain. Ces fins politiques se gardèrent bien de réclamer un chocolat si précieux ; et ils aimèrent mieux le perdre que de l'avouer. Ils protestèrent donc d'injure qu'ils ne savoient ce que c'étoit, et ils y persévérèrent avec tant de fermeté et d'unanimité que l'or demeura au profit du roi, qui ne fut pas médiocre, et on en peut juger par le volume de huit grandes caisses de grandes et grosses billes solides d'or; et le chocolat qui les revêtoit demeura à ceux qui avoient découvert la galanterie[1]. »

Les jésuites du siècle passé n'ont pu répondre, puisque les premiers volumes des *Mémoires* ne virent le jour que

[1] *Mémoires du duc de Saint-Simon*, t. II, p. 156, 157. Édition Chéruel. — Paris, 1856.

vers 1790; et je doute que cette page de Saint-Simon ait attiré l'attention d'aucun des apologistes récents de la Compagnie. Aujourd'hui, à la distance de cent soixante-quatre ans, reviser un procès où l'accusateur n'a pas cité un témoin, serait en soit chose fort malaisée : heureusement notre adversaire s'est chargé de nous rendre la tâche facile.

Donc, sur un point inconnu du littoral américain, nos « fins politiques » ont préparé leurs précieux ballots. Sur quels vaisseaux les embarqueront-ils? Sur ceux de l'escadre royale, répond Saint-Simon. Lisez plutôt : « L'arrivée de la flottille couronna ce succès... En déchargeant les vaisseaux... » — Quoi! c'est aux navires de l'État que les jésuites confient huit grandes caisses de lingots qu'ils font passer en contrebande! Et ces navires portent soixante millions en or ou argent, » outre « douze millions de marchandises ; » ce qui revient à dire que le « chocolat pour le très-révérend Père général de la Compagnie de Jésus, » afin d'échapper plus sûrement au fisc, a été stupidement commis, avec une étiquette des plus provocantes, à la surveillance d'une armée d'officiers fiscaux! On pourrait encore demander par quel miracle ces caisses, aussi lourdes, apparemment, au départ qu'à l'arrivée, n'ont pas « rompu les reins » des porteurs américains comme elles rompent ceux des porteurs espagnols, et, par là, éveillé les soupçons bien avant l'heure où tout se dévoilera dans les magasins de Cadix. Admettons tout cela sans y regarder de trop près : le mystérieux chocolat est emballé et vogue tranquillement sur l'Atlantique.

Mais, l'homme de confiance qui accompagne ces trésors, qui veille sur eux, où est-il?... L'astuce des bons Pères n'a pu s'élever à la hauteur de cette précaution. Personne n'est là pour protéger ces monceaux d'or durant la traversée; personne, au port de Cadix, pour les décharger à terre ou les transborder sur quelque vaisseau marchand qui les porte en Italie! D'après Saint-Simon lui-même, l'éveil n'est pas encore donné; il serait donc facile aux jésuites de Cadix ou des environs, d'enlever, sur la brune, avec des porteurs à eux, leurs richesses qu'ils auraient ensuite, puisqu'on le veut

ainsi, fait écouler peu à peu vers Rome. Aucun d'eux n'a été prévenu. Pendant quinze jours, un mois peut-être [1], les huit ballots restent à la merci du premier curieux qui brisera une de ces billes de chocolat; et c'est grâce à tant d'incurie qu'enfin les officiers du port, se chargeant eux-mêmes de la besogne, découvrent au grand jour une fraude si savamment ourdie! De bonne foi, ces coquecigrues, est-ce bien au compte des jésuites qu'il faut les mettre ou peut-être au compte du narrateur?

Misérable d'invention, l'historiette du « Protée aux mille ruses » pèche plus gravement encore par un autre côté, par le dénoûment. « L'or, dit-on, demeura au profit du roi.... et le chocolat... à ceux qui avaient découvert la galanterie. » Ainsi, quelques bons déjeuners à Cadix, un renfort de doublons à l'Escurial, pour les Révérends Pères une petite mystification, et tout se termine sans bruit. Nous répondons au conteur : votre dénoûment est impossible!

Il ne s'agissait point ici, remarquez-le bien, d'une simple contravention aux règlements de la douane; l'aventure du faux chocolat, en la supposant réelle, avait une tout autre portée. D'abord, les jésuites violaient, avec lésion des intérêts royaux, des lois sur lesquelles la couronne d'Espagne montra toujours une délicatesse infinie. On sait que dans l'Amérique espagnole toute mine exploitée par des particuliers, payait le quint au roi. La liste des concessionnaires était soigneusement dressée, et jusque-là les Pères de la Compagnie n'y avaient point figuré. Mais l'apparition soudaine de ces lingots, venus on ne savait d'où, donnait singulièrement à penser : elle accréditait les bruits qui prêtaient aux missionnaires de l'Ordre, en des régions inexplorées, de mystérieuses

[1] Les *Mémoires* font coïncider l'arrivée de la flottille avec l'expulsion des Hollandais de toutes les places espagnoles des Pays-Bas, laquelle eut lieu le 6 février 1701 (t. II, p. 156); et l'auteur, en commençant la fable qui nous occupe, a soin d'avertir qu'il « avance le récit d'une aventure qui n'arriva que depuis que le roi d'Espagne fut à Madrid. » Or, Philippe V entra dans sa capitale le 19 février (*Ibid.*, p. 166). Les caisses seraient donc restées à l'abandon pendant *la majeure partie du mois de février*, ou même un temps plus considérable, car Saint-Simon n'assigne pas de terme précis.

exploitations d'où sortaient des montagnes d'or et d'argent. « Ces fins politiques... protestèrent d'injure qu'ils ne savaient ce que c'était. » Fort bien. Cependant venait de se révéler une source de délits extrêmement préjudiciable au Souverain et à l'État. Démentant sa vigilance, ou pour mieux dire, sa défiance proverbiale, le grand conseil des Indes pouvait-il ne pas procéder à des informations sévères? Tant d'autres fois il en avait commandé pour des motifs beaucoup moins sérieux!

Ce n'est pas tout; les auteurs de la « jonglerie de Cadix » avaient à redouter bien d'autres adversaires que le conseil des Indes et les trésoriers de la couronne. S'il est un fait constaté dans l'histoire religieuse du nouveau monde, c'est la haine que valut, dès l'origine, aux missionnaires leur indomptable courage à défendre la race indienne contre la cupidité oppressive d'un trop grand nombre de colons castillans. Ces haines, les jésuites eurent le privilége de les concentrer peu à peu sur leurs têtes, à mesure que leur apostolat s'étendit dans tous les sens à travers l'Amérique espagnole, des confins de la Californie et de la Sonora au Chili, au Tucuman, à l'Uruguay. Or, nous l'avons dit, un des griefs dont la calomnie s'arma contre eux, fut la fable des mines métalliques qu'on les accusait de recéler au fond de quelqu'une de leurs missions les plus reculées, et dont les immenses produits, assurait-on, s'en allaient clandestinement, grâce aux jésuites non Espagnols, enrichir les puissances ennemies de la Péninsule. Jamais on ne put obtenir l'ombre d'un indice, et plusieurs fois les calomniateurs firent entendre sur leur lit de mort de solennelles rétractations; la haine ne se lassa point pour cela. Tel imposteur osa bien tracer la carte imaginaire des lieux où travaillaient, loin des regards humains, les mineurs au service de la Compagnie : on le vit provoquer à grand bruit les enquêtes et guider le visiteur royal à travers de vastes provinces, quitte à disparaître quand on touchait au terme où la fourberie allait se trouver prise au piége. Sans doute les hommes sensés savaient à quoi s'en tenir; mais, décidés à ne croire que le mal, les ennemis ne désarmaient

pas, et les sots, les esprits crédules ou prévenus, gardaient ce vague sentiment de méfiance que le mensonge laisse, comme une lie impure, au fond du cœur humain, après même qu'il en a été repoussé. *Calomniez avec audace*, dit le vieil adage, *il en restera toujours quelque chose*[1]. Eh bien, si, dans cette société inquiète, hostile, la preuve inutilement cherchée depuis un demi-siècle eût tout à coup éclaté aux yeux, s'imagine-t-on que les passions victorieuses eussent négligé leur avantage? Ah! pour instruire le procès qui ne pouvait manquer de suivre, on aurait vu des accusateurs et des témoins sans nombre s'élever à la fois dans les deux mondes! Quelle ardeur dans les investigations! quel tumulte dans les débats! et, la culpabilité établie, quelles acclamations, quels chants de triomphe! *Le chocolat des Jésuites* serait l'un des événements de l'histoire de l'Espagne à l'entrée du XVIII[e] siècle. Donc, par cela seul qu'une « aventure » appelée à un retentissement immense, n'a été connue qu'après la publication des *Mémoires*, quatre-vingt-dix ans plus tard, nous sommes en droit de refuser à ce récit toute créance, en droit de le reléguer parmi les impostures.

C'est là notre dernier, notre principal argument tiré de ce fait incontestable que, durant tout le XVIII[e] siècle, les jésuites, leurs ennemis, et avec eux tous les écrivains espagnols, ont ignoré l'historiette de Saint-Simon.

Lisez dans les *Lettres Édifiantes et Curieuses* le mémoire apologétique des missions du Paraguay que le P. Gaspard Rodero, procureur général à Madrid pour toutes les provinces d'Amérique, adressa « au royal et suprême Conseil des Indes contre un libelle diffamatoire répandu dans toutes les parties de l'Europe. » Cet écrit ne laisse aucune accusation sans

[1] *Calumniare audacter, semper aliquid hærebit.* — Le P. de Charlevoix, dans les XI[e] et XII[e] livres de son *Histoire du Paraguay*, expose comment furent successivement confondues toutes les fables inventées par des faussaires sur les prétendues mines d'or des Missions, et quelle éclatante justification les religieux de la Compagnie obtinrent de l'autorité civile si intéressée pourtant à découvrir la vérité. Saint-Simon s'est manqué à lui-même lorsqu'il est allé puiser à des sources inavouables une accusation qui ne soutient pas un instant le regard de la critique.

réplique; il répond particulièrement aux bruits calomnieux qu'on faisait courir sur les immenses richesses des Jésuites du Paraguay. Le croira-t-on? Et le libelle publié en 1715, et la réfutation qui le suivit d'assez près, se taisent sur les lingots arrivés en contrebande à Cadix. Quelques années plus tard, un gouverneur du Paraguay, qui, à l'expiration de ses pouvoirs, repoussera les armes à la main son successeur légal, don Martin de Barua, lance contre les missionnaires de la Compagnie un factum rempli des mensonges les plus impudents, et où, entre autres faussetés, il s'efforce de prouver que les jésuites ont, par de coupables détournements, causé au trésor royal d'énormes préjudices. Le P. Jayme d'Aguilar envoie au roi un mémoire justificatif très-étendu; il y combat son adversaire pied à pied, et si victorieusement que, de l'avis unanime du conseil des Indes, le P. d'Aguilar a dissipé jusqu'au dernier nuage de la calomnie[1]. Là encore, pas plus d'un côté que de l'autre, il n'est question de la saisie opérée en 1701. Mais si, réellement, des « huit grandes caisses de grandes et grosses billes solides d'or, » Philippe V avait tiré, comme le prétendent les *Mémoires*, de quoi battre monnaie à son profit, qui ne voit que l'imprudent apologiste de la Compagnie, en supprimant un grief dont il savait le roi personnellement instruit, se serait moqué de Sa Majesté catholique? Et comment le conseil royal des Indes, comment le monarque lui-même, auraient-ils donné à l'écrit du P. d'Aguilar leur approbation la plus complète?

Une dernière observation mettra cette preuve dans tout son jour. Vers le milieu du dix-huitième siècle, loin de s'apaiser, les clameurs de la calomnie contre les missionnaires jésuites d'Amérique, n'avaient fait que redoubler : « Il faut enfin, disait Philippe V dans un décret daté du 28 décembre 1743, il faut ou venger l'insulte faite à tout un ordre religieux et confondre pour jamais, au flambeau de la vérité, une intolérable calomnie, ou manifester l'impardonnable tolérance d'un si notable préjudice fait à mes finances, sans aucun égard pour

[1] *Histoire du Paraguay*, liv. XX.

mon patronage royal, et contre l'obéissance due à mes ordres[1]. » Ce fut dans ces graves circonstances et comme pour répondre à l'invitation royale, que le P. de Charlevoix, déjà célèbre par ses ouvrages historiques sur Saint-Domingue, sur le Japon et sur la Nouvelle-France, entreprit d'écrire *l'Histoire du Paraguay*. Dans la pensée de l'auteur et dans celle de ses confrères de Madrid qui lui en fournirent les documents, ce travail devait présenter la pleine et entière justification de l'apostolat des jésuites dans le nouveau monde. Aussi toutes les imputations qui se rattachent à la fable des mines d'or et du commerce secret s'y trouvent-elles sérieusement discutées. Si l'historiette du *chocolat de Cadix* avait eu, à cette époque, un caractère je ne dis pas d'authenticité, mais de notoriété quelconque, Charlevoix l'eût, certainement, ou réfutée, ou expliquée, puisque c'était là l'unique preuve tant soit peu plausible de l'existence des richesses occultes obstinément attribuées aux missionnaires de la compagnie de Jésus. Or, vainement vous chercheriez dans l'historien du Paraguay la moindre allusion à une misérable anecdote qui n'eut jamais, au moins parmi les écrivains connus, d'autre narrateur que Saint-Simon.

Concluons.

Ou Saint-Simon invente, ou bien le janséniste n'a pas rougi de ramasser dans la boue un conte impertinent qu'il a décrotté, regratté, poli, verni de son mieux, puis lancé dans ses Mémoires, en le glissant d'une main adroite parmi les graves événements qui allaient amener la guerre de la Succession d'Espagne. Le calomniateur savait que, outre l'éloignement des années, il aurait pour lui dans l'avenir la distraction d'une foule de lecteurs; chez d'autres, la « petite préférence de haine » dont on nous parlait tout à l'heure; enfin, dans le peuple des libres penseurs, cette infatigable complaisance à tout croire, même l'absurde et l'impossible; à tout applaudir, même le mensonge sans pudeur, pourvu qu'ils aient le bonheur de voir l'Église insultée, le prêtre bafoué. M. J. J.

[1] *Hist. du Paraguay*, liv. XX, t. III, p. 484. Édit. in-4°.

Weiss est là pour attester que l'auteur des *Mémoires* avait calculé juste.

Passons à un sujet plus sérieux.

II

Saint-Simon fait quelque part mention de « l'inépuisable pot au noir » dont, suivant lui, l'autorité de l'époque se servait « pour barbouiller qui elle voulait. » Il est croyable qu'à la mort du grand Roi, le « pot au noir » dut tomber, par quelque bonne fortune, entre les mains du peintre des *Mémoires*, et Dieu sait s'il en use dans le cas assez fréquent où le personnage qui pose a eu le malheur de lui échauffer la bile. Une des figures les plus maltraitées de la galerie est, sans contredit, le successeur du P. de La Chaise, Michel Le Tellier.

Le duc et pair débute par mettre libéralement au compte du P. Le Tellier la série entière des actes de sévérité administrative dont le couronnement fut la ruine de Port-Royal des Champs et la dispersion des religieuses révoltées. Justice a été faite de cette assertion plus que hasardée. Un habile et spirituel critique, M. Victor Fournel, et après lui le P. Charles Clair, ont prouvé que si le dernier confesseur de Louis XIV devient, sous la plume de Saint-Simon, le persécuteur hypocrite, l'impitoyable destructeur du célèbre couvent, c'est à l'aide des plus étourdissants anachronismes. Les faits imputés au P. Le Tellier, et dont le développement remplit quatre années de 1705 à 1709, étaient tous, avant qu'il fût entré en fonction, avant même qu'il eût paru à la cour une seule fois, des faits accomplis. Ainsi les griefs accumulés au tome V des Mémoires, et répétés en maint autre endroit, ne sont d'un bout à l'autre, qu'une audacieuse fiction. Sur ce point, l'auteur est battu si complétement qu'à peine imagine-t-on plus honteuse déconvenue. Laissons la calomnie à terre, et passons.

Mais l'apologie du P. Le Tellier ne saurait se borner là. Parmi les imputations dont on le charge, la destruction de

Port-Royal n'a qu'une importance secondaire : le fanatique despotisme du jésuite, voilà son crime capital. Lorsque Saint-Simon avance que la Bulle *Unigenitus* « a mis le désordre, l'ignorance, la tromperie, la confusion partout; » lorsque, en 1711, il déplore « l'oppression sous laquelle tout tremble et tout gémit... et les effets si étendus, si prodigieux de l'ouverture de cette boîte de Pandore qui ont fait taire les lois, les tribunaux, les règles, pour faire place à une inquisition militaire qui ne cesse point d'inonder la France de lettres de cachet et d'anéantir toute justice » (t. V, p. 410), l'auteur des *Mémoires* entend bien nous peindre l'œuvre funeste du P. Le Tellier. « De lui, écrit-il ailleurs, sont sorties les incroyables tempêtes sous lesquelles l'Église, l'État, le savoir, la doctrine, et tant de gens de bien de toutes les sortes gémissent encore aujourd'hui » (t. IV, p. 290). Aussi, quel homme effrayant ! « Sa tête et sa santé étaient de fer; son naturel cruel et farouche. C'était un homme terrible, qui n'allait à rien moins qu'à destruction à couvert et à découvert; et, qui, parvenu à l'autorité, ne s'en cacha plus...; grossier et ignorant à surprendre, insolent, impudent, impétueux; ne connaissant ni monde, ni mesure, ni degrés, ni ménagements, ni qui que ce fût, et à qui tous les moyens étaient bons pour arriver à ses fins... Son extérieur ne promettait rien moins, et tint exactement parole. Il eût fait peur au coin d'un bois... » (T. IV, p. 289, 290.)

Vraiment, Louis XIV eut, sur ses vieux jours, de singuliers goûts, et la *frayeur du poison* lui fit accepter là un joug bien étrange! Voudrait-on bien au moins nous dire, cependant, quels sont les excès de pouvoir, quels sont les actes sauvages commis par l'horrible P. Le Tellier? De tous les griefs articulés contre le redoutable jésuite, choisissons le plus clair, le plus solennel, savoir, le projet d'enlever le cardinal de Noailles sur la route de Paris à Conflans [1]. Si l'auteur de ces

[1] « Le cardinal de Noailles eut une mort édifiante. Mais, pendant plusieurs années, qui ne connaît l'appui qu'il prêta solennellement au jansénisme? qui ne sait qu'il protesta contre la Bulle *Unigenitus*, tandis que Louis XIV la faisait enregistrer par la Sorbonne et le Parlement? » (Lettre de Mgr Plantier, évêque de

lignes ne se flatte pas, le duc et pair vient de lui fournir le pendant du *Chocolat de Cadix*.

Enlever de vive force un archevêque de Paris ! Et dans quel but un complot si étrange ? Saint-Simon a bien su le découvrir ! Obsédé par le confesseur de Louis XIV, par les cardinaux de Rohan et de Bissy, le pape Clément XI s'est engagé à « déposer de son siége et à priver de la pourpre » le chef des prélats réfractaires, pourvu qu'on le lui amène à Rome pieds et poings liés. Si dure qu'elle soit, la condition est acceptée par la cabale ultramontaine. « C'était pour eux un coup de parti, quoiqu'un parti forcé. Chacun devait faire son personnage, et le P. Tellier le principal, qui avait déjà commencé à en parler au roi » (t. VIII, p. 420). L'affaire serait allée jusqu'au bout, si les Rohan, pendant qu'ils concertaient *avec la duchesse de Ventadour* les derniers préparatifs de l'enlèvement, n'avaient eu « l'imprudence d'en parler » devant mademoiselle de Chausseraie. Nous avons nommé l'héroïne qui sauvera le cardinal-archevêque.

« Chausseraie était une grande et grosse fille qui avait infiniment d'esprit, de sens et de vues, et dont tout l'esprit était tourné à l'intrigue, au manége, à la fortune. Elle n'était rien du tout. Son nom était Le Petit de Verno. Son père avait une méchante petite terre en Poitou qui s'appelait Chausseraie... Jamais créature si adroite, si insinuante, si flatteuse sans fadeur, si fine ni *si fausse*, et qui en moins de temps reconnût ses gens et par où il les fallait prendre (t. V, p. 124). » De mœurs profondément dépravées, « elle devint dévote (janséniste) plus tard ; » mais, fait observer l'auteur, « elle n'en intriguait pas moins » (t. V, p. 125). La rusée Poitevine était, sans que les Rohan en eussent le plus léger soupçon, très-liée avec le cardinal de Noailles ; elle l'était même, et beaucoup, avec Louis XIV. « Le roi se plaisait fort avec elle, parce qu'elle était fort amusante et divertissante quand il lui plaisait ; qu'elle avait l'art de lui cacher son esprit, qui était son soin le plus

Nîmes, à M. Rouland, en réponse au discours prononcé par l'ex-ministre des cultes au Sénat, le 11 mars 1865.)

attentif et le plus continu, et qu'elle faisait très-bien l'ingénue. *Le roi et elle s'écrivaient souvent* (!), et souvent il la faisait venir à Versailles, sans que personne s'en doutât ni qu'on sût ce qu'elle y faisait » (t. VIII, p. 419). Il est aisé de pressentir le dénoûment. L'amie du cardinal de Noailles et de Louis XIV connaît la conspiration : la conspiration sera bientôt déjouée.

« Chausseraie, de providence, fut le lendemain longtemps avec le roi qui avait travaillé le matin avec le P. Tellier sur cette affaire. Elle trouva le roi triste et rêveur ; elle affecta de lui trouver mauvais visage et d'être inquiète de sa santé. Le roi, sans lui parler de l'enlèvement proposé du cardinal de Noailles, lui dit qu'il était vrai qu'il se trouvait extrêmement tracassé de cette affaire de la Constitution ; qu'on lui proposait des choses auxquelles il avait peine à se résoudre ; qu'il avait disputé tout le matin là-dessus ; que tantôt les uns et tantôt les autres le relayaient sur les mêmes choses, et qu'il n'avait point de repos. L'adroite Chausseraie saisit le moment, répondit au roi qu'il était bien bon de se laisser tourmenter de la sorte à faire chose contre son gré, son sens, sa volonté ; qu'en sa place, content de ce qu'il avait fait, elle ne songerait qu'à vivre, et à vivre en repos, les laisserait battre tant que bon leur semblerait sans s'en mêler d'avantage, ni en prendre un moment de souci, bien loin de s'agiter comme il faisait, d'en perdre le repos, et d'altérer sa santé, comme il n'y paraissait que trop à son visage ; que pour elle, elle n'entendait rien, ni ne voulait entendre à toutes ces questions d'école ; qu'elle n'était touchée que de sa vie, de sa tranquillité, de sa santé qu'il ne conserverait jamais qu'en les laissant entre-battre tant qu'ils voudraient, sans plus s'en embarrasser ni s'en mêler. Elle en dit tant et avec un air si simple, si indifférent sur les partis, et si touchant sur l'intérêt qu'elle prenait au roi, qu'il lui répondit qu'elle avait raison ; qu'il suivrait son conseil en tout ce qu'il pourrait là-dessus, parce qu'il sentait que ces gens-là le feraient mourir ; et que, pour commencer, il leur défendrait, dès le lendemain, de lui plus parler de quelque chose qui lui peinait au dernier point, à quoi ils revenaient sans cesse, qu'il avait été sur le point de leur accorder malgré lui, et qu'il ne permettrait pas ; et pour cela comme le plus court, leur fermerait dès le lendemain la bouche là-dessus pour toujours... Le lendemain, elle monta en chaise à quatre heures du matin... fit descendre le cardinal de Noailles par un petit degré... et lui

conta sa conversation et son succès de la veille, et l'assura qu'il n'avait plus de violence à craindre. » (T. VIII, p. 420, 421.)

Tout d'abord se présente une objection capitale. Comment une tentative dont l'annonce devait éclater comme une tempête, a-t-elle, pour tous les contemporains, passé inaperçue? Comment aucune plume janséniste n'en a-t-elle parlé avant Saint-Simon? Comment le fier, l'irritable cardinal s'en est-il tu jusqu'à la mort? M. de Champflour, évêque de La Rochelle, et M. de Lescure, évêque de Luçon, condamnent les *Réflexions morales* de Quesnel, que Louis-Antoine de Noailles a eu le très-grand malheur d'approuver : sa querelle contre « les plus vils de tous les prélats, » ainsi qu'il les appelait, dure plusieurs années, avec des éclats absolument indignes du caractère sacré dont il est revêtu. L'abbé Bochart de Saron invite son oncle, évêque de Clermont, à publier contre le scandaleux ouvrage de Quesnel un mandement dont il lui envoie le modèle; il ajoute qu'il se prépare contre le parti, dans le corps épiscopal, un mouvement que le confesseur du roi a promis d'appuyer. Ces papiers tombent dans les mains du protecteur des jansénistes, dont la colère ne connaît plus de bornes. N'osant interdire le P. Le Tellier, il retire à tous les jésuites de son diocèse, hors un très-petit nombre, leurs pouvoirs spirituels. Tel était Louis-Antoine; et quand ses adversaires se donnent le tort de le traiter comme un malfaiteur, quand le prélat si cruellement compromis n'a, pour ramener à lui l'opinion, qu'un mot à dire, un mot qui justifie, sinon toute sa conduite passée, au moins l'irrégularité de ses procédés extra-canoniques; ce mot, il ne le prononce ni du vivant de Louis XIV, ni sous la Régence, alors que le jansénisme est partout libre et triomphant! Ce mot, il ne le murmure pas même à l'oreille de ses amis! car Saint-Simon, qui fut toute sa vie aux écoutes, confesse très-naïvement n'avoir su la chose que bien longtemps après. Et de qui l'a-t-il apprise? Est-ce de l'héroïne en personne? Non, pas même cela. L'honnête créature, déjà sur le retour, en aurait fait confidence à un abbé d'Andigné, « ami intime de ce que

faussement on traite de jansénistes ; » et c'est par l'abbé appelant que fut enfin révélée à Saint-Simon l'insigne victoire remportée, trente ans auparavant, sur Clément XI et sur toute la cabale ultramontaine par mademoiselle de Chausseraie (t. VIII, p. 422). En définitive, les racontages d'une intrigante consommée, transmis à l'auteur par la bonne foi plus ou moins problématique d'un janséniste inconnu, voilà le contrepoids que les admirateurs du satirique écrivain opposent au silence absolu de l'histoire !

Encore si la fermeté du récit rachetait la faiblesse du témoignage ! Mais, à chaque ligne, hélas ! on se heurte à l'invraisemblance, à l'impossibilité. Quoi ! ni le P. Le Tellier, ni les deux cardinaux, chefs prétendus de la conspiration, ne savent qu'il existe dans l'Eglise des règles canoniques pour la déposition des évêques, règles sages autant que sacrées, et dont la violation ne peut que compromettre la plus juste, la plus sainte des causes ! Le pape l'ignore lui aussi, et c'est pour cela qu'il choisit de tous les partis le plus dangereux, un coup de main sans dignité qui soulèvera les protestations des parlements, de la noblesse, du clergé, de l'épiscopat, de la France entière ! Ce démenti est solennel ; et combien d'autres, si nous voulions entrer ici dans les détails, ne recevrait pas Saint-Simon ! Il en recevrait de la modération compatissante, affectueuse, dont jamais ne se départirent pour Louis-Antoine de Noailles les cardinaux de Bissy et de Rohan, deux modèles d'urbanité, de dignité épiscopale. Il en recevrait du respect, j'oserai dire, excessif et tournant à la faiblesse, que le roi montra constamment pour le cardinal-archevêque, dont il sembla ne bien comprendre les torts qu'au moment où le schisme envahissait déjà l'Église de France. Il en recevrait du sentiment national, et, si l'on veut, des principes gallicans, qui, Rome l'eût-elle exigé par impossible, ne permettaient pas au Souverain de laisser traiter ainsi, antérieurement à tout jugement ecclésiastique, le premier prélat de son royaume. Il en recevrait du crédit de madame de Maintenon, crédit assez grand sans doute pour qu'on dût épargner à cette puissante alliée des Noailles l'humiliation de voir le

plus illustre des membres de cette famille, frappé d'un si terrible coup, sans qu'on eût pris la peine de la consulter, ni même de la prévenir. Saint-Simon serait démenti enfin par le caractère du plus grand de nos rois. Ce prince, on le sait, conserva tout entière jusqu'au bout sa forme d'âme ; il la manifesta encore sur son lit de mort d'une manière trop éclatante pour qu'il soit loisible à un conteur qui ne respecte rien d'altérer à son gré l'une des plus majestueuses figures de notre histoire. Comme il ressemble au Louis XIV que nous connaissons, ce vieux monarque « triste et rêveur » à qui une résolution à prendre, un décret à signer, coûte huit jours de migraine et d'insomnie ! Une donzelle lui fait observer d'un air dolent qu'il a « mauvais visage » ; et lui de répondre aussitôt, qu'en effet, il laissera « s'entre-battre dans son royaume, tant que bon leur semblera, des gens qui n'ont aucun souci de son repos et de sa santé. » Vous n'êtes pas à moitié de cette incroyable page, que vos souvenirs vous ont transporté sur un tout autre théâtre. C'est le bonhomme Argan que vous avez devant les yeux, et vous entendez Toinette haranguant son maître pour qu'il délivre son logis, sa bourse et son estomac des vautours de la Faculté ! Certainement, si l'égrillarde n'eût mieux aimé endosser les livrées d'Hippocrate, elle éprouverait, dans quelque scène — et non la moins amusante — du Malade Imaginaire, des attendrissements tout semblables à ceux de la Poitevine des *Mémoires*, sur la pâleur, sur les mauvaises digestions de la victime des Diafoirus père et fils. Juste châtiment infligé au mensonge ! Pris dans ses propres filets, le « Protée aux mille ruses » n'a trouvé, pour dénoûment à une intrigue impossible, que les ridicules bavardages de Mlle de Chausseraie écrits, ô comble de misère ! avec la plume de M. Purgon.

Toutes ces honteuses invraisemblances, tous ces vices de conception, je tenais à les mettre en relief : il était bon que le lecteur palpât tout à son aise les pieds d'argile du colosse. Donnons, cependant, le coup de grâce aux fabuleux triomphes de « l'adroite Chausseraie. » L'histoire va parler par la bouche du cardinal de Bausset :

« Louis XIV avait employé tous les moyens de persuasion qui étaient en son pouvoir pour ramener le cardinal de Noailles... Les cardinaux de Rohan et de Bissy, qu'il avait chargés de cette négociation, étaient portés par inclination à seconder ses vues de douceur et de ménagement; et le désir de plaire à madame de Maintenon favorisait encore leurs dispositions naturelles. Ils se flattèrent assez longtemps de fixer les éternelles variations du cardinal; mais, soit indécision de caractère, soit espoir d'un changement prochain, que l'âge et la décadence de la santé de Louis XIV laissait assez entrevoir, il échappait sans cesse à ses propres engagements... Lorsque les cardinaux de Rohan et de Bissy eurent acquis la triste conviction de l'inutilité de leurs démarches, Louis XIV prit la résolution de faire usage de tous les moyens que les lois de l'Église et de l'État mettaient à sa disposition, pour réprimer le scandale d'une résistance aussi publique, et qui n'était pas sans danger pour la tranquillité du royaume.

« Mais il restait de grandes difficultés dans le choix de ces moyens. Nous avons un Mémoire manuscrit [1] de Fénelon, où il discute avec beaucoup de détail et de sagesse les avantages et les inconvénients des *formes usitées jusqu'alors dans l'Église pour le jugement des évêques*... Fénelon finissait son Mémoire par se décider pour un *concile national* qui aurait réuni le grand avantage de rappeler l'ancienne discipline ecclésiastique, de concilier tous les droits et toutes les prétentions, de respecter tous les priviléges et tous les intérêts, et d'écarter toutes les objections.

« Nous ne savons si ce Mémoire fut demandé à Fénelon de l'aveu du gouvernement, et s'il influa sur sa décision : il est au moins bien certain que Louis XIV donna la préférence à l'avis qui y était indiqué; il envoya même M. Amelot à Rome, pour concerter avec le pape tous les arrangements nécessaires pour la convocation d'un *concile national* en France. Cette négociation éprouva de longs délais, et la mort de Louis XIV changea entièrement la face des affaires [2]. »

Nous avons même le témoignage direct de l'un des ecclésiastiques délégués par le vieux roi pour traiter avec Clément XI l'importante affaire du concile national. Le Mémoire Historique *sur les négociations entamées à Rome en* 1715, *au*

[1] Ce mémoire est imprimé au t. IV de la *Correspondance de Fénelon*, p. 554. Paris, A. Leclère, 1827.

[2] *Hist. de Fénelon*, liv. VIII, nos XVI et XVII.

nom du roi, pour obliger le cardinal de Noailles et les évêques opposants à l'acceptation pure et simple de la Bulle Unigenitus, renferme une lettre écrite de Rome où se lisent ces paroles expresses :

« La résolution du pape est donc de commencer par faire un commandement à M. le cardinal de Noailles d'accepter purement et simplement la constitution dans tel terme, sous peine de privation du cardinalat *ipso facto* s'il ne l'a acceptée dans ce délai, ou s'il ne l'a pas fait comme on le désire de lui : après quoi, supposé qu'il ait encouru la privation, il sera assemblé un concile du consentement du pape, et où il y aura un légat envoyé d'ici, dans lequel concile tous les évêques opposants seront tenus de s'unir au corps des autres évêques pour l'acceptation de la constitution, et en cas de refus, déposés. » (*Corresp. de Fén.* T. IV, p. 622.)

Qu'au milieu des agitations dont Louis-Antoine de Noailles était le moteur apparent sinon réel, on ait parlé dans les salons, dans les rues de Paris ou de Versailles, de jeter, le plus respectueusement possible, l'archevêque dans un carrosse et de le conduire à Rome afin qu'il s'y expliquât avec le Saint-Père, cela est infiniment probable, et Fénelon en fournit la preuve dans son *Mémoire sur la voie de procéder contre les huit prélats*. Mais c'étaient-là propos de militaires, propos de magistrats, propos de dames gazouillant sur leurs moelleux canapés. Pour échafauder là-dessus toute une conspiration où trempent le chef de l'Église, deux cardinaux français, le confesseur de Louis XIV, un prince de Rohan, plus madame la duchesse de Ventadour, il ne faut, en vérité, rien de moins que la rage et les aveuglements de l'esprit de secte. Dans un tel acte, il y a, disons-le sans détour, il y a tout à la fois ineptie et calomnie préméditée.

Cette discussion à laquelle je suis bien obligé de me borner, montre suffisamment le fond qu'on peut faire sur le corps de délit tout entier. Grande est la furie de l'accusation, beaucoup moindre, on le voit, sa solidité. J'entre maintenant dans un autre genre de preuves. Voici d'imposants contradicteurs contre qui Saint-Simon aura, nous semble-t-il, quelque peine à défendre ses jugements sur le P. Le Tellier.

Le duc de Chevreuse est un des rares personnages dont Saint-Simon ait parlé avec estime, avec amour. Qualités exquises tant du cœur que de l'esprit, connaissances variées et profondes, science du monde et des affaires, il ne lui refuse rien. Ce n'est pas tout : à cette époque-là même, le duc de Chevreuse était, d'après les *Mémoires*, « ministre d'État incognito. » En 1708 « il y avait plus de trois ans, même quatre, que les ministres des affaires étrangères, de la guerre, de la marine et des finances avaient ordre de ne lui rien cacher. » (T. IV, p. 97.) Rappelons enfin, pour ne rien omettre, les affinités bien connues des Luynes avec Port-Royal. Voilà, certes, un témoin impartial, capable, sûrement informé. Or, le 9 avril 1709, un mois après l'installation du P. Le Tellier à Versailles, le duc écrit à Fénelon à propos du jeune prince leur élève commun : « Un autre confesseur serait bien à souhaiter pour lui. Celui du roi paraît avoir tout ce qu'il faut, si la cour qu'il n'a connue jusqu'à présent que par ouï-dire, ne le change pas. » En novembre 1710, le ministre incognito mande à l'archevêque de Cambrai : « Le confesseur agit un peu sur ce qui est personnel au roi, mais ne se juge pas en droit de le faire sur ce qui, n'étant pas de sa compétence, donnerait lieu de lui fermer la bouche. »

L'immortel prélat dont la philosophie moderne a fait le type de la modération et de la douceur évangéliques, fut, grâce au jansénisme, en relation fréquente avec le *despotique* directeur ; nul n'est plus à même de préciser la part qu'eut réellement le P. Le Tellier dans les décisions de son royal pénitent. Fénelon s'en explique incidemment dans une lettre à son pieux ami le duc de Beauvillers :

« On est menacé pour la religion de maux plus redoutables que ceux de l'Etat. Le jansénisme fait des progrès étonnants... L'autorité même du roi n'est point employée efficacement et avec un plan suivi pour déraciner l'erreur et pour décréditer le parti. *Le confesseur du roi n'a qu'un demi-crédit.* M. le cardinal de Noailles donne impunément au public tout ce qu'il lui plaît contre les jésuites, malgré le roi, sur lequel ces déclamations retombent. Il a même réfuté et feu M. le dauphin et le roi. Tout passe... il est presque

trop tard pour remédier à un si grand mal. On ne cherche que des tempéraments de faiblesse ; tout est mou et sans aucune suite. Au nom de Dieu, mon bon duc, ne perdez aucune occasion de frapper courageusement les plus grands coups pour alarmer le roi sur ce progrès rapide... il importe même de soutenir fortement le P. Le Tellier ; car, si les jansénistes venaient à bout de le décréditer, il ne resterait plus personne en place contre le parti, et M. le cardinal de Noailles en tirerait de grands avantages.

La lettre est du mois de décembre 1712 : il y avait alors quatre ans presque révolus que le successeur du P. La Chaise remplissait à Versailles ses difficiles fonctions.

« Le confesseur du roi n'a qu'un demi-crédit. » L'assertion est formelle ; et ce n'est point là un mot échappé de la plume ; on peut dire que la correspondance tout entière en fournit la confirmation. Si, comme on le suppose, Le Tellier eût joui à la cour d'une sorte d'omnipotence, on ne comprendrait pas que l'archevêque de Cambrai se fût borné constamment à lui adresser des requêtes comme celle-ci : « Je vous supplie de lire cette lettre au roi. Je vous conjure de le dire ; vous pouvez et vous devez parler. J'espère que vous ne vous lasserez point de représenter le danger de la foi. » Le directeur de son côté, se serait-il contenté de répondre : « Le roi a bien voulu entendre la lecture de votre lettre ; Sa Majesté m'ordonne de vous mander ; » et autres formules qui demeurent invariablement les mêmes ? Entre deux hommes dont l'un, par la grandeur de son zèle, par l'éclat de son génie et de sa renommée, était en France le chef de l'armée catholique en lutte avec le jansénisme, et dont l'autre aurait pu, Saint-Simon l'affirme, user en maître de l'autorité royale pour les affaires de l'Église, entre ces deux puissances, qui ne voit que les rapports épistolaires de cinq années, dans un temps de formidable crise, devaient différer du tout au tout de ceux qui eurent, très-certainement, très-authentiquement lieu entre Fénelon et le P. Le Tellier ? Cette correspondance est donc, pour la postérité, le rayon de soleil fixant tout à coup sur le papier une scène d'intérieur jusque-là complétement cachée aux regards. Devant

vous s'ouvre le cabinet de travail du grand roi. Tenez-vous à savoir sur quel ton parlait un confesseur de Louis XIV? Regardez. Ce n'est pas, ainsi qu'on vous l'a peut-être annoncé, une sorte de Richelieu qui s'avance; non. Un prêtre des plus modestes vient, à jour, à heure fixe, rendre compte de l'état des affaires ecclésiastiques. Il fait lecture de quelques lettres épiscopales; interrogé, il élucide des questions de théologie ou de droit canonique. Son rôle habituel est d'exposer; quelquefois il se hasarde à indiquer la solution que réclame impérieusement la paix d'un diocèse ou le bien général de l'Église; c'est tout. Le confesseur n'a d'action que sur la foi d'un souverain résolu d'ailleurs à céder devant la seule volonté divine à lui démontrée par de clairs et solides raisonnements.

Le lecteur sera peu étonné d'apprendre que cette précieuse correspondance refait, dans chacun de ses détails, le grotesque portrait que Saint-Simon nous a laissé du vénérable directeur de la vieillesse de Louis XIV. Dans le rustre « grossier et ignorant à surprendre, » vous découvrez un très-savant théologien, au jugement duquel Fénelon, caché derrière le duc de Chevreuse, soumettait ses plus doctes Instructions Pastorales contre le jansénisme. Le « terrible personnage à la santé, à la tête de fer, » se transforme en un vieillard septuagénaire qui, dans telle lettre, — la 209ᵉ du recueil, — s'excuse de ne pas recopier une page maculée d'encre; car, dit-il ingénument, il a « tant de peine à écrire! » C'est en vain, aussi, qu'on chercherait dans les réponses habituellement fort brèves du confesseur, le forcené « n'allant à rien moins qu'à destruction à couvert et à découvert. » Rien de plus mesuré, de plus grave, de plus calme, que les paroles du P. Le Tellier. Volontiers même, si l'on ne connaissait les difficultés extrêmes de sa position, on lui reprocherait sa réserve, sa froideur de diplomate, qui contrastent d'une manière si vive avec l'ardeur confiante et les candides épanchements de Fénelon. Il n'y a guère que les traits physiques du jésuite sur quoi la correspondance entre Versailles et Cambrai soit tout à fait muette. Nous tenons assez peu à

réfuter en ce point les *Mémoires ;* pourtant nous ne le tairons pas. La gravure a conservé la tête du P. Le Tellier, trop vivante, trop originale, trop saisissante pour ne pas être la fidèle reproduction de son modèle. Quand on observe ce front méditatif, cet œil énergique et profond, la dignité de ce mâle et sévère visage, on se rappelle le mot du duc de Chevreuse : « Le confesseur du roi paraît avoir tout ce qu'il faut; » et l'on se dit : sciemment, délibérément, le haineux Saint-Simon a fait, d'un prêtre éminent et vertueux, une basse, une ignoble caricature !

Mais, pour ne nous perdre pas en des détails infinis, serait-il possible de saper l'accusation dans sa base même ? Oui, puisque tout le réquisitoire du noble duc repose sur une affirmation trop légèrement acceptée par les historiens moins favorables au catholicisme. On n'a pas oublié le mot qui termine, dans les *Mémoires*, le portrait du P. Le Tellier : « Je me suis étendu sur ce nouveau confesseur parce que de lui sont sorties les incroyables tempêtes sous lesquelles l'Église, l'État, le savoir, la doctrine... gémissent encore aujourd'hui. » Et moi je réponds : « Est-il bien certain que la persécution dont les jansénistes se prétendent victimes, ait eu des rigueurs aussi atroces que l'assure Saint-Simon ? Cette portion de ses écrits ne serait-elle pas, comme tant d'autres, assombrie par la fantaisie du coloriste ? Examinons.

III

Ici encore c'est Fénelon que nous mettrons aux prises avec l'auteur des *Mémoires ;* Fénelon définira la politique religieuse des dernières années de Louis XIV ; Fénelon dira si l'oppression du pouvoir civil pesa sur l'erreur, ou sur la vérité. Or, d'après lui, les agitateurs du parti ne furent point persécutés ; ils furent punis, punis non à l'instigation du P. Le Tellier, mais par l'ordre du monarque et conformément aux lois. Telle est la dernière preuve que nous donnerons de l'innocence d'un homme de bien haï pour son inviolable fidélité à l'orthodoxie catholique. La question posée dans

ces termes, ne touche plus seulement à la réputation d'un religieux ; elle est pour l'histoire elle-même d'un puissant et vif intérêt. On conçoit néanmoins que les bornes d'un article déjà trop étendu, ne nous permettent qu'une prétention bien modeste, celle de fournir des matériaux, d'ouvrir quelques aperçus.

Dans le secret de sa correspondance avec le P. Le Tellier, l'Archevêque de Cambrai blâme énergiquement la marche imprimée aux affaires ecclésiastiques ; mais de quoi se plaint-il ? des violences du pouvoir ? Nullement. Le faux système de pacification religieuse que suit le gouvernement royal ; l'inopportune et funeste loi du silence également imposée aux deux partis, et toutefois observée par les seuls catholiques, tandis que l'hérésie répand ses poisons à pleines mains ; voilà ce qui remplit d'amertume et d'une sainte indignation l'âme du grand évêque. Le véritable historien des troubles de l'Église de France à cette époque, c'est Fénelon.

« Le roi m'ordonne de me taire, mais Dieu, dans l'Écriture, me commande de parler. Le dépôt de la foi est confié solidairement à tous les évêques en commun... Peut-on croire que sous un roi juste, pieux et zélé pour l'Eglise, le fauteur de la nouveauté (le cardinal de Noailles) juge, condamne les évêques défenseurs de la bonne cause ?... Trois évêques ont le courage de parler, et ils sont d'abord accablés. Qui est-ce qui osera désormais arrêter le torrent de la séduction ? Le Saint-Siége même croira devoir, par égard pour le roi, épargner un cardinal comblé des marques de sa faveur et de sa confiance. Le parti janséniste se prévaudra de tous ces ménagements, et il croîtra chaque jour, comme il le fait sans mesure depuis quinze ans... Espère-t-on éviter le scandale en le laissant croître jusqu'au comble, et en sacrifiant la foi à des égards de cour ? » (8 mai 1711.) « Vous savez ce que les fausses paix ont coûté à l'Eglise depuis quarante ans. C'est à la faveur de ces paix captieuses que les gens bien intentionnés s'endorment, que le jansénisme passe pour un fantôme, et que l'homme ennemi sème le mauvais grain. Toutes les écoles achèvent de s'empoisonner. » (19 mai 1711.)

Un docteur de la Sorbonne, Habert, avait publié une théologie toute janséniste, librement défendue par un des

confrères de l'auteur, tandis que l'archevêque de Cambrai avait reçu par le canal même du P. Le Tellier, prohibition expresse de la combattre, au moins jusqu'à nouvel ordre. Fénelon écrivait à ce sujet le 27 septembre 1711 :

« Pendant que le roi m'a lié les mains, personne n'a lié celles de MM. Habert et Postel. Ainsi la vérité est demeurée réduite au silence, pendant que l'erreur lui a insulté et a triomphé librement. Il y a eu même, pendant ce long silence que j'ai gardé par pure soumission, un monitoire (du cardinal de Noailles) qui a fait éclater une puissante protection en faveur de cet ouvrage. Sous cette protection, la doctrine du livre prévaut dans les écoles et dans les séminaires. Sa Majesté aime trop la religion pour préférer les hommes à Dieu. Elle ne veut point hasarder la foi pour ménager les particuliers qui l'altèrent. Elle sait que la paix, qui est si précieuse et si désirable en soi, devient le comble des maux pour la religion, quand elle est superficielle et trompeuse. »

De quel côté le droit se trouvait-il en souffrance? A qui, des jansénistes ou des catholiques, appartenait en réalité le rôle de victimes?

Malgré notre désir d'abréger, il nous est impossible de ne pas citer de cours fragments d'une très-longue lettre du 22 juillet 1712, véritable cri d'alarmes que le courageux prélat veut, cette fois, faire parvenir aux oreilles de la royauté :

« Jamais rien ne m'a plus coûté, mon révérend Père, que la démarche que je fais ; mais je croirais trahir ma conscience, si je ne vous suppliais pas instamment de lire cette lettre au roi.

« Sa Majesté voit par expérience que les défenseurs de la cause de l'Eglise savent lui obéir et se taire : mais les autres se prévalent du silence de ceux-ci pour écrire plus hardiment. Les chefs, réfugiés en Hollande, croient n'avoir plus rien à ménager du côté du roi, et sèment les libelles les plus impudents. Dans cet extrême péril de la foi, qui est-ce qui empêche qu'elle ne soit soutenue par plusieurs bons écrivains? Le pourra-t-on croire ? C'est un roi pieux et zélé pour la vérité, qui, par son amour pour la paix, fait taire la vérité même.

« Les écrits pernicieux ne viennent pas seulement de la Hollande : on en imprime en France. De plus, nos frontières sont

pleines d'émissaires du parti qui font passer avec sûreté, de main en main, tout ce qu'ils veulent, depuis la Hollande jusqu'à Paris et aux provinces les plus éloignées. Les bons catholiques veulent-ils publier un écrit pour la défense de la foi? Ils souffrent mille traverses. On le voit par l'exemple des deux évêques (*de Luçon et de La Rochelle*). Le parti veut-il publier un libelle hérétique et séditieux? Paris et la France entière en sont inondés : on le débite impunément, il est applaudi. Il n'est donc que trop vrai qu'en voulant faire garder le silence, on ne fait taire que ceux qui sont obligés de parler, et qu'on n'empêche nullement de parler ceux qui devraient se taire.

« ... Un roi si plein de religion voudrait-il, pour des arrangements de repos et de commodité, pour des espérances d'une paix impossible, se rendre responsable devant Dieu et devant les hommes, de ce progrès rapide de l'erreur qui augmente tous les jours? »

Louis XIV finit par déférer au pape le jugement des livres de Quesnel, mais il n'en persista pas moins à étouffer la discussion autant qu'il lui fut possible; témoin l'injonction d'un de ses ministres, le marquis de la Vrillière à M. de Champflour, évêque de la Rochelle : « Sa Majesté voulant qu'il soit gardé sur cela un profond silence juqu'à la Constitution qui doit venir de Rome, elle m'a ordonné de vous renouveler sur cela ses ordres (15 février 1713). » Fénelon, dans les derniers mois de son existence, s'écriait encore avec douleur : « C'est la tolérance et les ménagements d'une fausse paix qui nous ont réduits à cette extrémité : ces ménagements achèveront notre perte. » (*Mémoire sur l'affaire des huit prélats réfractaires et de leurs adhérents.*)

Le silence à tout prix! Telle fut donc la pensée constante du vieux monarque depuis l'instant qui vit commencer, avec les publications de Quesnel, la seconde phase du jansénisme si tristement compliquée des orgueilleuses faiblesses du cardinal de Noailles. Les rigueurs mêmes dont les *Mémoires* font tant de bruit, exils, lettres de cachet, naquirent de cette politique, impérieuse par habitude; au fond, hésitante, effrayée, manœuvrant au jour le jour. De la part de l'archevêque de Paris, Louis XIV souffrait tout; les menées du

parti, il affectait de les ignorer tant que sa dignité ne lui semblait pas trop compromise. Le désordre dégénérait-il en tumulte; alors pourtant le maître se levait; et, pour l'exemple, mettait la main sur les plus mutins qu'il envoyait réfléchir en Belgique, en Suisse, ou à l'ombre de quelque donjon. Qu'un pareil système fût grandement défectueux, nous n'avons aucun intérêt à le nier. Aux actes épiscopaux de l'archevêque de Paris le pouvoir royal opposait quoi? Ses propres actes radicalement impuissants à définir la vérité dogmatique. Et quels effets produisaient ces coups d'autorité? Nul autre que d'aigrir les esprits sans dompter la révolte, et de couronner d'une sorte d'auréole des rebelles qui, par le défaut de condamnation ecclésiatique, passaient pour des saints et des martyrs. Mieux eût valu sans doute laisser aux juges naturels la liberté de prononcer sur les affaires de la foi. Mais ce n'est point à la politique de Louis XIV, c'est au duc de Saint-Simon que nous faisons le procès, et voici tout ce que nous tenons à établir. Les jansénistes n'eurent pas, de 1709 à 1715, le droit de se dire persécutés. Comme moyen d'intimidation, on brûla des livres; un certain nombre de brouillons furent exilés et emprisonnés. Tout cela, le roi le voulut, le décréta lui-même; et jamais, jamais on n'a prouvé que son confesseur ait provoqué une seule de ces mesures répressives. Au surplus, il serait très-injuste d'accuser Louis XIV de tyrannie. Ce prince ne faisait qu'appliquer, après quarante ans de patience, la législation admise depuis des siècles dans le royaume en matière de religion et de presse. Tels sont les faits, et tel est le Droit. Quant aux « incroyables tempêtes, » aux « lois violées, » aux « tribunaux muets, » à « l'anéantissement de toute justice, » à « l'oppression sous laquelle la France entière tremblait et gémissait; » ce sont là de mensongères, de monstrueuses exagérations qu'à peine on s'attendrait à rencontrer sous la plume échevelée du plus fougueux des pamphlétaires politiques.

La politique modérée, craintive même de Louis XIV vis-à-vis du jansénisme nettement établie, je pose à l'auteur

des *Mémoires* le dilemme que voici : Ou votre imagination a forgé pour la circonstance un Le Tellier tout de fantaisie ; ou, si vous dites vrai, l'homme que vous avez dépeint devait, en quelques mois, en quelques jours, se rendre impossible dans les conseils du plus absolu des monarques. Vainement prétendriez-vous que cette « tête de fer, » cet « impudent qui ne connaissait ni mesure, ni degrés, ni ménagements, ni qui que ce fût, » trouva, en présence du maître, l'art de s'assouplir. Son frénétique fanatisme aurait éclaté au moins à distance ; et le palais de Versailles avait trop d'échos, le directeur y comptait trop d'antagonistes pour que le bruit ne parvînt pas à l'oreille du souverain. Encore une fois, expliquez-nous comment Louis XIV, déterminé à ne dévier jamais de son vicieux système d'apaisement par la compression et le silence, conserva cependant son confesseur de 1709, et cela malgré les froideurs de madame de Maintenon, malgré les colères de l'archevêque de Paris, malgré les cabales d'un parti nombreux et puissant. A cette question, je ne vois qu'une réponse. Le confesseur, tout en restant l'homme de Dieu et de la vérité, se montra toujours prudent, circonspect, attentif à se renfermer dans le cercle de ses attributions spirituelles ; il fut, non le « terrible personnage » de Saint-Simon, mais l'estimable P. Le Tellier du duc de Chevreuse et de l'archevêque de Cambrai.

Une coïncidence, qui n'est qu'apparente, a trompé de très-honorables écrivains. Ils ont cru à une parfaite simultanéité entre l'élévation de Michel Le Tellier et la prétendue persécution du vieux roi contre le jansénisme. Un simple coup d'œil sur les années qui précèdent, et l'illusion sera bientôt dissipée. Déjà nous avons effacé le nom du jésuite frauduleusement gravé par le janséniste de Versailles sur les débris de Port-Royal des Champs. Remontons plus haut : en 1702, apparaît le fameux *Cas de conscience* qui renouvelle toute la controverse soulevée par Jansénius. Il est visible que, enhardis par la vieillesse de Louis XIV, les sectaires le fatiguent de leur indiscipline et semblent défier le châtiment. C'est ce dont convient sans détour, dans ses *Mémoires histo-*

riques sur les affaires de l'Église de France, d'Aguesseau, un peu janséniste lui-même; et le cardinal de Bausset, après avoir cité divers passages du célèbre magistrat, les fait suivre de ces sages réflexions : « Il résulte de ce récit du chancelier d'Aguesseau qui n'a jamais été accusé d'être trop favorable aux jésuites, que la cour de Rome, Louis XIV et ses ministres, l'archevêque de Paris (M. de Harlay) et le P. de La Chaise, confesseur du roi, avaient laissé les jansénistes jouir de la plus grande tranquillité pendant trente-quatre ans; qu'il ne tenait qu'à eux de conserver cette existence paisible; qu'on évita même de les inquiéter tant qu'ils n'attaquèrent par aucun acte public des décisions solennelles de l'Église acceptées par tout le corps des évêques, et *confirmées par les lois de l'État*. Il en résulte encore que ce furent les jansénistes eux-mêmes qui allèrent chercher, pour ainsi dire, la persécution, en bravant, dans trois circonstances remarquables, par un éclat scandaleux, l'autorité civile et ecclésiastique [1]. »

Ainsi, les hostilités s'ouvraient, le monarque mûrissait son triste plan de pacification violente, bien avant que le P. de La Chaise eût un successeur. Si, depuis l'entrée aux affaires de Michel Le Tellier, la répression s'accuse plus énergiquement, est-il un homme de bonne foi qui refuse de reconnaître avec Fénelon, dans le cardinal-archevêque, le pernicieux auteur de tant de maux? Louis-Antoine maintient son approbation des *Réflexions morales* de Quesnel, quand un premier décret de Rome les a condamnées en 1708. Louis-Antoine accable de sa trop puissante indignation les évêques fidèles, — ces « animaux mitrés, » comme les nomme Saint-Simon, — qui osent signaler à leurs diocèses les erreurs que protége un cardinal de Noailles. Louis-Antoine, alors même que le chef des pasteurs a défini la foi dans la bulle *Unigenitus*, repousse le jugement du Saint-Père, devenu, par le fait de l'adhésion universelle des Églises particulières, le jugement de la catholicité; et, malheureusement, il entraîne huit évêques dans sa

[1] *Hist. de Fénelon*, liv. v, n° 1.

révolte. Qui ne comprend combien, à la suite de scandales partis de si haut, durent s'accroître l'audace du parti, et les querelles, et le tumulte, et l'effervescence des esprits dans tout le royaume? En 1712, l'archevêque de Cambrai voyait dans le jansénisme « une sédition presque universelle qui semblait préparer une guerre civile de religion pareille à celle des Huguenots (22 juillet, au P. Le Tellier). » Faut-il s'étonner des alarmes du souverain? D'après la législation de l'époque, d'après les droits acquis à la royauté, il était mis en demeure d'abdiquer ou d'intimider au moins la rébellion; et certes, on nous accordera que, pour se résoudre à défendre ses prérogatives royales, il pouvait, rigoureusement, se passer des exhortations et des ordres d'un confesseur.

Un dernier éclaircissement nous paraît nécessaire à la justification du P. Le Tellier. M. de Bausset, plus indulgent au cardinal de Noailles qu'il ne convenait à un écrivain catholique, émet à l'endroit du confesseur de Louis XIV un jugement que nous devons relever ici : « Tous les mémoires du temps, dit le prélat, se sont exprimés sur le P. Le Tellier avec une telle sévérité qu'il est bien difficile de ne pas croire qu'il a mérité, au moins en partie, les reproches qu'on a faits à son caractère. » Admettons qu'un certain nombre de mémoires jansénistes, semi-jansénistes ou simplement politiques de la première moitié du XVIIIe siècle soient, en effet, hostiles à Michel Le Tellier; une chose nous étonne encore profondément. Se peut-il qu'aux yeux d'un évêque, les clameurs des passions irréligieuses d'une des plus déplorables époques de notre histoire, deviennent un argument sérieux contre un prêtre en lutte avec l'hérésie? Si le cardinal de Bausset n'a pu voir, dans une grande question religieuse agitée de nos jours, l'accord instantané de la calomnie sur tous les points de l'Europe à la fois, est-ce que les annales de l'Église ne lui fournissaient pas assez d'exemples analogues, depuis les temps d'Arius jusqu'à Luther, jusqu'à nos modernes philosophes? Cette observation faite, Fénelon va répondre plus directement à son historien. Le grand archevêque avait prévu et clairement prédit quel sort attendait le confesseur du roi

aussitôt après que Louis XIV aurait cessé de vivre. Ces lignes prophétiques sont de 1712 : « Si le parti janséniste croît sans mesure tous les jours, malgré le pape et le roi réunis pour l'accabler, que sera-ce dans un temps de minorité, où un parti se trouvera trop heureux de se fortifier contre l'autre parti par une cabale si unie, si vive, si industrieuse et si puissante? *Les Jésuites et Saint-Sulpice seront d'abord écrasés*. M. le cardinal de Noailles, qui ose faire des démarches inouïes sous les yeux mêmes du roi, que ne fera-t-il point quand nulle barrière ne l'arrêtera plus? » Et Fénelon ajoute ces mots cités précédemment : « Il importe de soutenir fortement le P. Le Tellier; car si les jansénistes venaient à bout de le décréditer, il ne resterait plus personne en place contre le parti. » Or, que vit-on bientôt après? Le régent fait alliance avec le jansénisme; jours de triomphe pour les disciples de Quesnel et pour le cardinal-archevêque leur protecteur. Toutefois, on juge prudent de respecter la mémoire du grand roi : il faut aux haines de la réaction victorieuse une proie plus facile. Elles s'abattent de concert sur les jésuites, et leur principale victime sera le P. Le Tellier.

Ce courant d'opinion ne pouvait échapper à l'œil pénétrant de l'auteur des Mémoires. L'austère figure du jésuite était, pour ses rancunes implacables de janséniste, une bonne fortune; il se promit de l'exploiter. Quarante ans qu'il a survécu, et le délai de trente années assuré par ses volontés dernières à la publication de ses écrits, lui laissaient liberté entière de déformer, d'enlaidir à son gré le type du vénérable religieux. Dans ses calculs habiles, Saint-Simon n'a été trompé que par la furie de ses pinceaux. Sous le nom du P. Le Tellier, il a crayonné un être invraisemblable. Cette façon de cyclope en soutane n'eût pas été plus possible parmi ses confrères comme « Recteur et Provincial, » que dans le cabinet de Louis XIV comme directeur et conseiller. L'accusation dépasserait certainement le but, si, dès qu'il s'agit des jésuites, l'absurdité même n'était pas, pour bien des gens, le premier et le plus sûr motif de crédibilité.

Des entretiens de Saint-Simon avec le confesseur du roi, et

surtout de la discussion savante sur la bulle *Unigenitus* où le champion du jansénisme étendit triomphalement son adversaire sur le carreau, je pourrais ne rien dire, tant l'imposture apparaît, nue et sans voile, à travers les tissus mal unis de ces vaniteuses hâbleries. Mais c'est de là que M. J. J. Weiss a tiré son trait le plus brillant : avant de finir, apprécions encore, dans le récit de cette joute théologique, la véracité du duc et pair. Plusieurs de nos publicistes viennent, dans les *Débats*, le *Siècle*, *l'Opinion Nationale*, de s'illustrer par de vigoureuses passe-d'armes contre la dernière Encyclique de Pie IX. Supposez que l'un d'eux ait la fantaisie d'écrire des mémoires qui — tel est son bon plaisir — ne verront le jour qu'après soixante-dix ans écoulés. Un chapitre de l'ouvrage doit raconter à la troisième des générations qui nous suivront, comment, à l'époque où l'*Encyclique* et le *Syllabus* passionnaient même les gazettiers incapables de réciter couramment leur *Pater*, l'auteur se ménagea très-secrètement un tête-à-tête avec l'un des théologiens les plus distingués de Paris. L'Ecclésiastique ouvre la dispute; et, dès le début, fixe le sens des condamnations pontificales. Ce sens quel est-il ? Hé ! mon Dieu ! identiquement celui qu'exposaient, il y a trois mois, les colonnes des *Débats*, du *Siècle*, de *l'Opinion Nationale*. On nous dispensera de rappeler ce dont tout le monde se souvient. Là-dessus, le chevalier du Progrès se récrie : « Rome veut donc la servitude des peuples ! Elle consacre l'inviolabilité de tous les caprices royaux, de tous les despotismes ! Rome fait donc avec la civilisation moderne un divorce éternel ! Elle se déclare son irréconciliable ennemie ! » Et le journaliste déploie sa puissante dialectique ; il pousse de conséquence en conséquence son antagoniste aux dernières limites de l'absurde. Ainsi le colloborateur de M. Havin démontre-t-il péremptoirement à nos arrière-petits-neveux que l'*Encyclique* et le *Syllabus* ne sont qu'une énormité dogmatique : il n'a eu pour cela qu'à prêter au tenant du Catholicisme les arguments que lui-même défendait hier.

Eh bien, voilà justement la plaisanterie que s'est permise

le janséniste grand seigneur. Les Français de 1714 tombèrent, à propos de la bulle *Unigenitus*, dans les incroyables méprises où nous avons vu nos contemporains, sur les pas des plus fiers publicistes, se précipiter tête baissée. Or, l'auteur des *Mémoires*, pressé du besoin de prouver une fois de plus à la postérité deux choses : que la constitution *Unigenitus* est une œuvre monstrueuse, et que lui, duc de Saint-Simon, fut un très-profond dialecticien, trouve, pour y réussir, un moyen des plus ingénieux. Il imagine son « étrange tête-à-tête avec le P. Tellier » — dont il n'a même jamais su le nom — et met dans la bouche du confesseur de Louis XIV une des fausses interprétations qu'avaient accréditées la mauvaise foi ou l'ignorance de son propre parti [1]. « Il se donne vraiment la partie trop belle, dit M. Victor Fournel, et s'adjuge une trop facile victoire pour ne pas mettre en garde les moins prévenus. Qu'on me montre, ajoute le critique, une seule de ces discussions où Saint-Simon ne s'arroge pas ce rôle victorieux et foudroyant, et je croirai de point en point aux incroyables particularités de celle-là (*Ami de la religion*, t. CXC, p. 752). » Mais si la lutte théologique n'eut pas lieu, il faut retrancher en même temps de ce récit apocryphe et les fureurs du jésuite, et la syncope du noble écrivain ! Toute la scène aux *deux bougies* n'est qu'une fan-

[1] Quesnel, en vue de glorifier les *martyrs* de la secte, établissait en principe que « la crainte d'une excommunication injuste ne doit pas nous empêcher de faire notre devoir. » Clément XI condamna cette proposition dans le sens particulier, essentiellement restreint de l'auteur. La *furia francese*, s'élançant d'un bond à l'extrémité de la proposition *contraire*, déduisit de ce qu'elle croyait être une condamnation générale, absolue, cette prétendue conséquence qu' « une excommunication injuste empêche donc très-légitimement de faire son devoir. » Telle est la thèse, vingt fois ridicule, que Saint-Simon fait soutenir au P. Le Tellier. Mais le confesseur de Louis XIV, outre qu'il était lui-même très-bon théologien, entretenait, au sujet des controverses du jour, de perpétuelles relations avec le P. d'Aubenton, alors à Rome, avec les PP. Lallemant et de Tournemine, ses confrères de la rue Saint-Antoine ; tous trois très-versés dans la question du jansénisme ; et, de plus, il communiquait directement avec la nonciature. C'est dire que nul en France ne fut ni plus promptement ni mieux informé que lui du vrai sens de la Bulle *Unigenitus ;* et, par conséquent, le malentendu où Saint-Simon le fait choir est tout à fait inadmissible.

tasmagorie éclose, quinze ou vingt ans plus tard, des rêves tumultueux d'un cerveau en délire !

Le jugement des *Mémoires* sur le P. Le Tellier est une injustice criante que répudiera désormais la conscience des historiens catholiques. Par son simple énoncé, l'acte d'accusation trahit le révolté contre l'Église. A l'en croire, le crime du jésuite c'est de « mettre l'État et la religion dans la plus terrible combustion et d'ouvrir la persécution la plus affreuse pour des questions qui ne lui font rien et qui ne touchent que *l'honneur de son école de Molina* (t. VII, p. 9). » « Les jésuites ont trouvé moyen d'inventer une hérésie qui n'a ni auteur, ni sectateur. » (t. V, p. 69.). Que dirons-nous de la nature des preuves auxquelles descend l'accusateur ? D'autres seront moins sévères peut-être : pour nous, il nous est impossible de ne pas le déclarer. Ces odieux mensonges sont indignes d'un écrivain français, indignes d'un homme d'honneur; mais parfaitement dignes de la secte qui versa dans l'âme de Saint-Simon ses poisons dévorants, qui abaissa son caractère et déprava son génie.

FLORENT DUMAS.

LE

PRÉTENDU CONFLIT D'ANTIOCHE

ENTRE SAINT PIERRE ET SAINT PAUL

Un des passages de l'Écriture sainte dont la critique rationaliste contemporaine a le plus abusé contre l'Église, et qui n'a pas toujours été également bien expliqué par tous les interprètes catholiques, c'est celui où saint Paul raconte qu'à Antioche, il crut devoir résister à Céphas ou à saint Pierre.

« Céphas étant venu à Antioche, dit-il [1], je lui résistai en « face, parce qu'il était répréhensible. Car avant l'arrivée « de quelques juifs qui venaient de la part de Jacques, il man« geait avec les gentils convertis; puis après leur arrivée il « se retira peu à peu et se sépara d'eux, craignant ceux qui « étaient circoncis. Les autres juifs dissimulèrent avec lui, « en sorte que Barnabée lui-même fut entraîné dans leur « dissimulation. Mais lorsque je vis qu'ils ne marchaient « point droit selon la vérité de l'Évangile, je dis à Céphas « devant tout le monde : Si vous, qui êtes juif, vous vivez « comme les gentils et non comme les juifs, pourquoi con« traignez-vous les gentils à judaïser? »

Dès les premiers siècles de l'Église, les hérétiques avaient cru trouver dans ce passage un moyen de défendre leurs erreurs et d'attaquer la religion qu'ils abandonnaient. Voyez, disaient-ils : saint Pierre, au témoignage de saint Paul, a été répréhensible en quelque chose; saint Pierre ne marchait pas toujours droit selon la vérité de l'Évangile; saint Pierre mê-

[1] *Gal.*, II, 11-14.

lait à la religion chrétienne un ferment de judaïsme; saint Pierre a pu ignorer et se tromper. Pourquoi donc nous ferait-on un crime de chercher à perfectionner l'enseignement de nos devanciers, de proposer une doctrine plus pure, une gnose plus élevée. Ainsi raisonnaient en substance les gnostiques et les marcionites, comme on peut le voir dans les écrits de Tertullien [1].

Porphyre, dont saint Jérôme ne craint point de comparer la violence aux fureurs d'un animal emporté par la rage, *rabidum adversus Christum canem* [2], s'appuie sur ce passage de l'Écriture pour accuser saint Pierre d'erreur dans la foi, saint Paul d'ambition et de témérité [3].

A son tour Julien l'apostat, s'efforce de jeter le ridicule sur une religion dont les deux principaux chefs, dit-il, n'étaient point à l'abri de l'hypocrisie, de l'erreur ou de l'ambition [4].

Les protestants orthodoxes voient dans le même fait un argument sans réplique contre l'infaillibilité du Souverain Pontife et la primauté du siége de Rome.

Toutes ces assertions dès longtemps réfutées ne seraient pas une raison de traiter de nouveau une question victorieusement résolue contre les anciens hérétiques. Mais l'école historique de Baur, dont la fausse critique obtient chaque jour plus de crédit en France auprès d'une classe d'hommes très-nombreuse, ayant fait de ce prétendu conflit d'Antioche entre saint Pierre et saint Paul le point de départ de tout son système, nous croyons utile, sinon nécessaire, d'opposer à ses assertions et à ses suppositions tout arbitraires, la vérité des

[1] *Adversus Marcion.*, l. I, c. XX; l. IV, c. III; l. V, c. III. — *De præscriptionibus*, c. XXIII et XXIV.

[2] *De Script. eccles.*, Præfat. — Eusèbe (*Præparat. evang.*, l. X, c. IX), parle de Porphyre sur le même ton, et Théodose fit détruire par le feu tous les ouvrages de cet hérétique.

[3] On peut voir à ce sujet S. Chrysostome (*Comm.* in c. II, epist. ad Galat. n. 4; et *Homil.* in ea verba *restiti ei*, etc., t. III, p. 362 des œuvres complètes) et S. Jérôme (*Procem.* in ep. ad Gal.).

[4] Voyez Sozomène, *Hist. eccl.*, l. V, c. XVIII; et S. Cyrille. *cont. Julian.* l. IX.

faits; et, en même temps, de dégager l'interprétation catholique de certaines concessions inopportunes que plusieurs commentateurs contemporains semblent avoir faites, à leur insu, peut-être, à la critique rationaliste.

Sans parler ici de tous les interprètes catholiques modernes qui mériteraient nos éloges, nous devons rendre hommage au mérite du docteur Reithmayr, dont nous avons admiré plus d'une fois l'érudition en lisant son *Commentaire sur l'épître aux Galates*[1]. Mais, avant tout, nous signalerons à nos lecteurs l'explication de la même épître donnée par le docteur Frédéric Windischmann[2]. Au point de vue de la sûreté de doctrine et de la sobriété de l'érudition, c'est le travail le plus remarquable que nous connaissions sur ce sujet. Nous profiterons souvent des indications que nous y avons trouvées.

Après quelques observations préliminaires dont le but est de déterminer le texte authentique et l'époque à laquelle eut lieu ce que la critique protestante a appelé, bien à tort, selon nous, le conflit d'Antioche; nous indiquerons d'abord quelques solutions qu'on a essayé de donner à la difficulté, mais qui ne nous paraissent point entièrement satisfaisantes. Viendront ensuite l'exposition du récit, d'après le texte même de saint Paul, et la réponse aux principales objections.

I

LE TEXTE AUTHENTIQUE.

Afin de couper court à bien des difficultés il est nécessaire de déterminer d'abord le texte le plus authentique parmi les différentes leçons qu'on rencontre, et la valeur qu'on doit y attacher.

Parmi les manuscrits grecs en lettres unciales qui contiennent l'épître aux Galates, les plus anciens et les plus estimés sont celui d'Alexandrie et le premier de la bibliothèque vati-

[1] *Commentar zum Briefe an die Galater*. Munchen. Lentner. 1865.
[2] *Erklaerung des Briefes an die Galater*. Mainz, Kirchheim. 1843.

cane de Rome, auxquels il convient de joindre le *Codex Sinaiticus* récemment découvert et reproduit par Tischendorf. Le manuscrit d'Alexandrie qu'on désigne ordinairement par la lettre A est du v[e] siècle; on le conserve à Londres au musée britannique. Celui de la bibliothèque vaticane B, est au moins du v[e] siècle, sinon du IV[e]. Le *Codex Sinaiticus* égale certainement en antiquité le manuscrit conservé à Rome[1]. Comme ces trois manuscrits sont parfaitement d'accord entre eux pour le passage qui nous occupe, et que celui du mont Sinaï a été reproduit avec plus de soin que les deux autres, nous sommes autorisé à accepter de préférence le texte publié par Tischendorf.

Quant aux versions latines, il n'y a pas de doute que la Vulgate ne doive être considérée comme le texte authentique. C'est ce qu'il faut conclure des termes mêmes du décret *de editione et usu sacrorum librorum* porté par les Pères du concile de Trente : « Considérant qu'il peut être fort utile pour l'Église de Dieu de faire savoir quelle est, parmi toutes les éditions latines des Livres sacrés qui sont en circulation, celle qu'on doit regarder comme authentique, le même saint Concile statue et déclare que l'édition antique et *vulgate* (vetus et vulgata) approuvée dans l'Église par le long usage de tant de siècles, doit être tenue pour authentique dans les leçons publiques, les discussions, les prédications et les expositions; et que personne ne doit avoir l'audace ou la présomption de la rejeter, sous aucun prétexte[2]. »

Cette décision du Concile n'accorde pourtant à la Vulgate aucune prérogative qu'elle ne possédât déjà de fait depuis les premiers siècles de l'Église. Elle ne porte non plus aucun

[1] Voyez Schloz, *N. Testam.* proleg. T. I, c. IV ; et Tischendorf, *N. Testam. græce, ex Sinaitico codice*, prolegomena.

[2] Eadem Sacro-sancta Synodus considerans, non parum utilitatis accedere posse Ecclesiæ Dei, si ex omnibus latinis editionibus, quæ circumferuntur, sacrorum librorum, quænam pro authentica habenda sit, innotescat, statuit ac declarat, ut hæc ipsa vetus et vulgata editio, quæ longo tot sæculorum usu in ipsa Ecclesia probata est, in publicis lectionibus, disputationibus et expositionibus pro authentica habeatur, et ut nemo illam rejicere quovis præt x u audeat vel præsumat. (*Sess.* IV, 8 april. 1546.)

préjudice à l'autorité de l'original; le cardinal Pallavicini, dans son histoire du concile de Trente, en fait la remarque : « Jamais, dit-il, le concile n'a eu la pensée d'élever la Vulgate au-dessus du texte hébraïque ou du texte grec, ni d'empêcher les écrivains de recourir à ces textes. » A l'appui de son assertion, il cite ces paroles de Salmeron qui avait assisté personnellement au Concile : « Il ne s'agissait là en aucune manière des exemplaires soit grecs soit hébraïques; seulement, entre tant d'éditions latines enfantées par notre siècle, on se demandait laquelle l'emportait sur les autres.... Le Concile a laissé à tous ceux qui veulent approfondir les Écritures la liberté de consulter, autant qu'il serait nécessaire, les sources grecques ou hébraïques [1]. »

On sait, du reste, que le décret dont nous venons de parler est antérieur aux corrections faites à la Vulgate. Il est de 1546; les corrections des théologiens de Louvain sont de 1547, 1566 et 1573; l'édition Sixtine est de 1590, et celle de Clément VIII de 1592; le même Souverain Pontife approuva les éditions de 1593 et 1598 qui contiennent encore quelques rectifications; la préface de l'édition clémentine avoue même franchement que l'ouvrage était encore susceptible d'une plus grande perfection. Désormais néanmoins le texte est fixé; il n'est plus permis d'y recevoir des leçons nouvelles ni de mettre en marge des recueils de variantes; mais la bulle de Clément VIII qui mit une barrière aux changements, ne condamne nullement les recherches qu'on pourra faire dans les manuscrits, pour la restauration plus complète du texte original de saint Jérôme. Elle n'ôte rien non plus à la valeur de l'ancienne *Itala* qui, grâce à sa simplicité et à sa scrupuleuse exactitude, « nous donne une image presque parfaite du texte original, tel qu'il se trouvait vers le milieu du IIe siècle [2]. »

[1] Pallavicini, *Storia del concilio di Trento*, l. VI, c. XVII. — Voyez aussi Bellarmin, *De Verbo Dei*, c. X, Perrone, *De Locis theologicis*, part. II, c. II; R. Simon, *Lettres choisies*, t. II, p. 309.

[2] H. de Valroger, *Introd. hist. et crit. aux livres du N. T.* T. I, p. 284. Voyez tout ce qui est dit dans le même ouvrage sur l'ancienne et la nouvelle Vulgate, t. I, p. 279-307.

Puisqu'il est toujours permis et quelquefois nécessaire de recourir à l'original, nous mettrons ici en regard le texte grec le plus authentique et celui de la Vulgate, pour le passage qui nous occupe, renvoyant en note les variantes que présente le *texte reçu*[1], d'après l'édition de Griesbach et Schott.

AD GALATAS CAP. II.

1. Ἔπειτα διὰ δεκατεσσάρων ἐτῶν πάλιν ἀνέβην εἰς Ἱεροσόλυμα μετὰ Βαρνάβα, συνπαραλαβὼν καὶ Τίτον.

1. Deinde post annos quatuordecim iterum ascendi Ierosolymam cum Barnaba, assumpto et Tito.

2. Ἀνέβην δὲ κατὰ ἀποκάλυψιν, καὶ ἀνεθέμην αὐτοῖς τὸ εὐαγγέλιον ὃ κηρύσσω ἐν τοῖς ἔθνεσιν, κατ' ἰδίαν δὲ τοῖς δοκοῦσιν, μήπως εἰς κενὸν τρέχω ἢ ἔδραμον.

2. Ascendi autem secundum revelationem : et contuli cum illis Evangelium, quod prædico in gentibus, seorsum autem iis qui videbantur aliquid esse ; ne forte in vacuum currerem aut cucurrissem.

3. Ἀλλ' οὐδὲ Τίτος ὁ σὺν ἐμοί, Ἕλλην ὤν, ἠναγκάσθη περιτμηθῆναι.

3. Sed neque Titus, qui mecum erat, cum esset gentilis, compulsus est circumcidi.

4. Διὰ δὲ τοὺς παρεισάκτους ψευδαδέλφους, οἵτινες παρεισῆλθον κατασκοπῆσαι τὴν ἐλευθερίαν ἡμῶν ἣν ἔχομεν ἐν Χριστῷ Ἰησοῦ, ἵνα ἡμᾶς καταδουλώσουσιν.

4. Sed propter subintroductos falsos fratres, qui subintroierunt explorare libertatem nostram, quam habemus in Christo Jesu, ut nos in servitutem redigerent :

5. Οἷς οὐδὲ πρὸς ὥραν εἴξαμεν τῇ ὑποταγῇ, ἵνα ἡ ἀλήθεια τοῦ εὐαγγελίου διαμείνῃ πρὸς ὑμᾶς.

5. Quibus neque ad horam cessimus subjectione, ut veritas Evangelii permaneat apud vos :

6. Ἀπὸ δὲ τῶν δοκούντων εἶναι τι, ὁποῖοί ποτ' ἦσαν, οὐδέν μοι διαφέρει· πρόσωπον ὁ θεὸς ἀνθρώπου οὐ λαμβάνει· ἐμοὶ γὰρ οἱ δοκοῦντες οὐδὲν προσανέθεντο.

6. Ab iis autem, qui videbantur esse aliquid (quales aliquando fuerint nihil mea interest ; Deus personam hominum non accipit). mihi enim qui videbantur esse aliquid, nihil contulerunt.

[1] On sait que les Elzevirs, à Leyde, en publiant leur première édition imprimée (1633), disaient dans leur préface : « Textum ergo habes *ab omnibus receptum*. » L'autorité de Robert Estienne et de Bèze, d'après lesquels l'édition avait été faite, lui valurent tant de considération, que pendant longtemps on n'osa presque plus toucher à ce texte et qu'il devint réellement le *texte reçu* et pris pour base par les éditeurs postérieurs.

7. Ἀλλὰ τοὐναντίον ἰδόντες ὅτι πεπίστευμαι τὸ εὐαγγέλιον τῆς ἀκροβυστίας καθὼς Πέτρος τῆς περιτομῆς,

8. Ὁ γὰρ ἐνεργήσας Πέτρῳ εἰς ἀποστολὴν τῆς περιτομῆς ἐνήργησεν καὶ ἐμοὶ εἰς τὰ ἔθνη,

9. Καὶ γνόντες τὴν χάριν τὴν δοθεῖσάν μοι Ἰάκωβος καὶ Κηφᾶς[1] καὶ Ἰωάννης, οἱ δοκοῦντες στῦλοι εἶναι, δεξιὰς ἔδωκαν ἐμοὶ καὶ Βαρνάβᾳ κοινωνίας, ἵνα ἡμεῖς εἰς τὰ ἔθνη, αὐτοὶ δὲ εἰς τὴν περιτομήν.

10. Μόνον τῶν πτωχῶν ἵνα μνημονεύωμεν, ὃ καὶ ἐσπούδασα αὐτὸ τοῦτο ποιῆσαι.

11. Ὅτε δὲ ἦλθεν Κηφᾶς[2] εἰς Ἀντιοχίαν, κατὰ πρόσωπον αὐτῷ ἀντέστην, ὅτι κατεγνωσμένος ἦν.

12. Πρὸ τοῦ γὰρ ἐλθεῖν τινὰς ἀπὸ Ἰακώβου, μετὰ τῶν ἐθνῶν συνήσθιεν. ὅτε δὲ ἦλθεν[3], ὑπέστελλεν καὶ ἀφώριζεν ἑαυτὸν, φοβούμενος τοὺς ἐκ περιτομῆς.

13. Καὶ συνυπεκρίθησαν αὐτῷ καὶ οἱ λοιποὶ ἰουδαῖοι πάντες, ὥστε καὶ Βαρνάβας συναπήχθη αὐτῶν τῇ ὑποκρίσει.

14. Ἀλλ' ὅτε εἶδον ὅτι οὐκ ὀρθοποδοῦσι πρὸς τὴν ἀλήθειαν τοῦ εὐαγγελίου, εἶπον τῷ Κηφᾷ[4] ἔμπροσθεν πάντων· εἰ σὺ ἰουδαῖος ὑπάρχων ἐθνικῶς καὶ οὐχ ἰουδαϊκῶς ζῇς, πῶς τὰ ἔθνη ἀναγκάζεις ἰουδαΐζειν;

7. Sed e contra cum vidissent quod creditum est mihi Evangelium præputii, sicut et Petro circumcisionis :

8. (Qui enim operatus est Petro in apostolatum circumcisionis operatus est et mihi inter gentes.)

9. Et cum cognovissent gratiam quæ data est mihi, Jacobus et Cephas et Joannes, qui videbantur columnæ esse, dextras dederunt mihi et Barnabæ societatis : ut nos in gentes, ipsi autem in circumcisionem :

10. Tantum ut pauperum memores essemus : quod etiam sollicitus fui hoc ipsum facere.

11. Cum autem venisset Cephas Antiochiam, in faciem ei restiti, quia reprehensibilis erat.

12. Prius enim cum venirent quidam a Jacobo, cum gentibus edebat : cum autem venissent, subtrahebat et segregabat se timens eos qui ex circumcisione erant.

13. Et simulationi ejus consenserunt cæteri judæi, ita ut et Barnabas duceretur ab eis in illam simulationem.

14. Sed cum vidissem quod non recte ambularent ad veritatem Evangelii, dixi Cephæ coram omnibus : si tu, cum judæus sis, gentiliter vivis, et non judaice : quomodo gentes cogis judaizare?

[1] Le manuscrit alexandrin A omet καὶ Κηφᾶς.
[2] Πέτρος. (Griesb.)
[3] ἦλθον. (A, B, Griesb.)
[4] Πέτρῳ. (Griesb.)

En comparant l'un à l'autre ces deux textes, on voit qu'il y a entre eux une conformité parfaite ; résultat auquel on devait s'attendre : la version latine déclarée authentique par le concile de Trente ne pouvait en effet s'éloigner du texte original le plus authentique. Mais si l'on rapproche, dans le grec, le *texte reçu* de celui que nous avons transcrit, on trouve aux versets 11 et 14 le nom de Κηφᾶς remplacé par celui de Πέτρος. La même différence se remarque entre la Vulgate et le grec authentique pour le verset 18 du chapitre I. Les manuscrits originaux portent : ἔπειτα μετὰ τρία ἔτη ἀνῆλθον εἰς Ἱεροσόλυμα ἱστορῆσαι Κηφᾶν ; et la version latine traduit : *deinde post annos tres veni Ierosolymam videre Petrum*. De plus, au verset 9 du chapitre II, plusieurs manuscrits grecs et latins [1] changent l'ordre des trois noms Ἰάκωβος καὶ Κηφᾶς καὶ Ἰωάννης, pour mettre Céphas le premier. Sont-ce là des différences essentielles et d'où ont-elles pu venir ?

L'ancienne Vulgate laissant beaucoup à désirer dans l'exécution, à cause de son attachement scrupuleux et peut-être trop servile à l'original, les écrivains et les Pères latins qui connaissaient les deux langues traduisaient chacun à sa manière [2]. « Comme il était reconnu que la vulgate avait besoin d'être révisée, dit le docteur Reythmayr, on se croyait autorisé à introduire de nouveaux essais de traduction dans les copies de son texte [3]. » De là une certaine variété d'expression dans les versions latines toutes conformes entre elles pour le fond. Les autographes, que l'on possédait encore du temps de Tertullien, puisqu'il y renvoie les hérétiques qui prétendaient que les Écritures avaient été corrompues [4], se

[1] Par exemple le *Codex claramontanus* grec-latin, du VIIe siècle : le *codex Sangermanensis*, qui n'est qu'une copie du précédent faite au XIe siècle ; le *codex Augiensis*, du IXe siècle ; le *codex Boernerianus* grec-latin, de la bibliothèque royale de Dresde, également du IXe siècle.

[2] Par exemple : ὃς ἐν μορφῇ Θεοῦ ὑπάρχων (Philipp. II, 6) : « qui cum in forma Dei esset » (Vulgate) ; « in forma Dei constitutus » (Tertullien). — Εἶναι ἴσα Θεῷ (*Ibidem*) ; « esse se æqualem Deo » (Vulg.) ; « pariari Deo » (Tertull.). — ἑαυτὸν ἐκένωσε (*Ibid.*, V, 7) ; « semetipsum exinanivit » (Vulg.) ; « se ipsum exhausit » (Tertull.), etc.

[3] Valroger, *Introd. hist et. crit. aux livres du Nouveau Testament*. T. I, p. 285.

[4] *De Præs. hær.* XXXVI ; et *Cont. Marcion.* IV, 5.

perdirent néanmoins de bonne heure, et lorsqu'on n'eut plus que des copies, on se permit souvent de corriger les expressions qu'on croyait inexactes. C'est ainsi qu'Origène substituait dans saint Jean (I, 28) Βηθαβαρᾳ à Βηθανίᾳ, et que dans saint Matthieu (VIII, 28) les manuscrits donnent les trois leçons Γερασηνῶν, Γαδαρηνῶν et Γεργεσηνῶν. Il est important de remarquer que ces corrections, tout en introduisant une variété regrettable, tendaient à reproduire l'original le plus exactement possible. D'où l'on doit conclure que lorsqu'on peut les concilier entre elles, il ne faut pas les considérer comme des altérations proprement dites du texte primitif, mais plutôt comme des manières différentes d'exprimer une seule et même chose.

Nous ne voyons donc aucune différence essentielle entre les variantes que nous avons signalées plus haut. Pour nous, Πέτρος et Κηφᾶς sont un seul et même nom qui se présente tantôt sous la forme grecque, tantôt sous la forme syro-chaldaïque. Le propre nom du fils de Jean est Simon, שִׁמְעוֹן, Σίμων ; Πέτρος et Κηφᾶς représentent le surnom qui lui a été donné par le Sauveur. Σὺ εἶ Σίμων, ὁ υἱὸς Ἰωνᾶ, est-il dit dans saint Jean (I, 43), σὺ κληθήσῃ Κηφᾶς· (ὃ ἑρμενεύεται Πέτρος). Par où l'on voit que Πέτρος n'est que la traduction grecque du syro-chaldaïque כֵּיפָא. C'est pour cela que les évangélistes, en parlant de Pierre, joignent souvent le nom véritable au surnom, et appellent le prince des apôtres Σίμων Πέτρος [1], ou, d'une manière encore plus claire et plus explicite, Σίμων ὁ λεγόμενος Πέτρος [2], Σίμων ὄνομα Πέτρος [3], Σίμων ὃν καὶ ὠνόμασε Πέτρον [4]. Au reste, saint Pierre n'est pas le seul dont le nom se présente sous cette double forme. L'apôtre saint Thomas n'est-il pas appelé indifféremment Θωμᾶς, תְּאוֹם, et Δίδυμος [5] ?

[1] Voyez *Matth.*, XVI, 16. *Luc.*, V, 8. *Joann.*, VI, 8, 68 ; XIII, 6, 9, 24, 36 ; XVIII, 10, 15, 25 ; XX, 2, 6 ; XXI, 2, 3, 7, 11, 15.

[2] *Matth.*, IV, 18 ; X, 2.

[3] *Marc.*, III, 16.

[4] *Luc.*, VI, 14.

[5] *Matth.*, X, 3. *Marc*, III, 18. *Luc.*, VI, 15. *Joann.*, XI, 16 ; XIV, 5 ; XX, 24, 27, 28, 29 ; XXI, 2. *Act.*, I, 13.

La femme ramenée à la vie par saint Pierre n'est-elle pas désignée par un nom grec, Δορκάς, au verset 39 du chapitre IX du livre des Actes, et par un nom syro-chaldaïque, Tabitha, צְבִי, Ταβιθα, au verset suivant ? Le grec et le syro-chaldéen étant à peu près également familiers à Jésus-Christ et aux apôtres, il était naturel qu'ils mêlassent ensemble les formes empruntées à ces deux langues [1].

Nous ne dirons rien ici de l'interversion des trois noms *Jacobus et Cephas et Joannes*. Au point de vue de la seule exactitude du texte, cette interversion ne constitue point un changement essentiel. Mais nous aurons à examiner si, au point de vue de l'exégèse, on est autorisé à en tirer les conséquences historiques qu'une certaine critique s'est efforcée de faire valoir.

Il nous semble donc que, pour le grec comme pour le latin, le texte que nous avons transcrit, peut être considéré comme vraiment authentique.

Une seconde question se présente maintenant : à quelle époque s'est produit le fait mentionné dans le texte ? C'est ce que nous allons examiner.

II

L'ÉPOQUE DU PRÉTENDU CONFLIT.

Deux sentiments opposés se partagent l'opinion des interprètes au sujet de l'époque à laquelle Céphas fut repris par saint Paul. Les uns pensent que le fait eut lieu avant, et les autres après le concile de Jérusalem tenu par les apôtres l'an 47, selon la chronologie du P. Patrizi [2]. De ces deux opinions, la seconde est la plus commune et, à notre sens, la seule acceptable.

A la fin du chapitre premier et au commencement du chapitre second de l'épître aux Galates, saint Paul parle de

[1] Voyez R. Simon, De Rossi, Pfankuchen, Diodati, Angler, Hug, Binterim, Maltby et d'autres, dans Passaglia, *De prærogativis beati Petri apostolorum principis auctoritate divinarum litterarum comprobatis*, p. 224.

[2] *De Evangeliis*, l. I, c. II, n. 44.

deux voyages qu'il fit à Jérusalem. L'un eut lieu trois ans après sa conversion et sa vocation à l'apostolat : Paul alla voir Pierre, *post annos tres veni Jerosolymam videre Petrum* [1]. L'autre se fit onze ans plus tard, c'est-à-dire, quatorze ans après la conversion de saint Paul : *Deinde post annos quatuordecim iterum ascendi Jerosolymam.* C'est durant le séjour que l'Apôtre fit à Antioche, au retour de ce second voyage, que l'incident eut lieu. Fixer l'époque de ce voyage c'est donc déterminer approximativement celle du conflit qui le suivit de près [2]. D'après les Actes des apôtres, saint Paul alla trois fois à Jérusalem avant le concile : d'abord pour se joindre aux disciples et se mettre en rapport avec les apôtres [3] ; puis pour porter les aumônes d'Antioche aux habitants de la Judée [4] ; nfin pour le concile même [5]. Tous les interprètes s'accordent à reconnaître l'identité du premier voyage dont parle saint Paul avec lepremier des trois dont les Actes font mention. Mais avec lequel des deux derniers faut-il faire coïncider celui dont saint Paul parle en second lieu ? Nous pensons avec le P. Patrizi et le plus grand nombre des interprètes, qu'il se rapporte au voyage que l'Apôtre fit à Jérusalem à propos de la question des observances légales pour les chrétiens d'origine païenne, c'est-à-dire au dernier des trois.

En effet, si l'on compare le voyage dont saint Paul parle en second lieu avec ce que saint Luc raconte au chapitre XI du livre des Actes, on aperçoit des différences qui excluent toute possibilité de coïncidence. D'abord le but n'est pas le même. D'après les Actes, Paul et Barnabé sont envoyés dans la capitale de la Judée pour remettre des aumônes aux anciens [6]. D'après l'épître aux Galates, Paul s'y rend suivant

[1] *Gal.*, I, 18.

[2] *Gal.*, II, 1.

[3] Cum autem venisset in Jerusalem, tentabat se jungere discipulis... Barnabas autem apprehensum illum duxit ad apostolos... et erat cum illis intrans et exiens in Jerusalem. *Act.*, IX, 26-28.

[4] *Act.*, XI, 27-30.

[5] *Act.*, XV, 2.

[6] Discipuli autem, prout quis habebat, proposuerunt singuli in ministerium mittere habitantibus in Judæa fratribus. Quod et fecerunt mittentes ad seniores per manus Barnabæ et Sauli. (*Act.*, XI, 29, 30.)

l'ordre qu'il en avait reçu dans une révélation et pour faire sanctionner l'usage qu'il gardait de ne point soumettre à la circoncision les païens convertis [1]. Ensuite, le voyage raconté dans les Actes eut lieu à l'époque du martyre de saint Jacques et de l'emprisonnement de saint Pierre par Hérode Agrippa [2], vers Pâques de l'année 42 de l'ère vulgaire [3], c'est-à-dire huit ans au plus après la conversion de saint Paul, tandis qu'il dit lui-même n'avoir fait ce voyage que quatorze ans après cet événement [4].

Au contraire, le récit de saint Luc, au chapitre xv des Actes, s'accorde fort bien avec celui que saint Paul nous fait au chapitre II de l'épître aux Galates. D'un côté comme de l'autre, c'est un voyage de Paul et de Barnabé à Jérusalem pour s'entendre avec les apôtres de la Palestine au sujet des observances légales et de la circoncision pour les Gentils admis dans le sein de l'Église [5]; de part et d'autre, Pierre et Jacques (l'épître aux Galates nomme aussi Jean) paraissent tenir le premier rang dans le débat [6]; de part et d'autre, la discussion se termine par une entente finale [7]; de part et d'autre enfin, on parle du sujet de la délibération comme d'un point qui n'avait pas encore été déterminé et sur lequel on ne s'était pas déjà entendu. Ainsi, on ne peut douter du parallélisme de ces deux passages de l'Écriture sainte; et c'est le sentiment commun des interprètes que dans l'un et dans l'autre il s'agit du même fait.

Il résulte de cette coïncidence que Céphas n'a pu être repris par saint Paul qu'après le concile de Jérusalem; et c'est bien inutilement que Schleiermacher [8] s'est donné tant de peine, pour démontrer que le second voyage qui précéda

[1] Ascendi autem secundum revelationem : et contuli cum illis Evangelium, quod prædico in gentibus, seorsum autem iis qui videbantur aliquid esse. *Gal.*, II, 2.
[2] *Act.*, XI, 27-30, comparé avec *Act.*, XII, 1-3.
[3] Voyez Patrizi, *De Evangeliis*, l. III, Diss. 51, n. 9.
[4] *Gal.*, II, 1.
[5] Confer *Act.*, XV, 1, 2; *Gal.*, II, 1, 2.
[6] Conf. *Act.*, XV, 7-11 et 13-21; *Gal.*, II, 2, 6, 9.
[7] Conf. *Act.*, XV, 22-29; *Gal.* II, 9, 10.
[8] *Einleitung in's N. T.*, p. 369 et suiv.

ce concile, est raconté par saint Luc au chapitre XI et non au chapitre XV des Actes. Faut-il pour cela, placer l'incident d'Antioche longtemps après le décret apostolique au sujet de la circoncision? Quelques-uns l'ont pensé, parce qu'il leur semblait impossible que peu après la décision prise à Jérusalem, saint Pierre voulût forcer les païens convertis à judaïser, comme saint Paul, disent-ils, le lui a reproché. Afin de donner à cette opinion quelque appui, Wieseler [1] a essayé de prouver que le voyage raconté par l'Apôtre au chapitre II de son épître aux Galates se rapporte au récit suivant du chapitre XVIII des Actes.

« Après être demeuré encore plusieurs jours à Corinthe, Paul prit congé des frères, et s'embarqua pour aller en Syrie avec Priscille et Aquilas, s'étant fait auparavant couper les cheveux à Cenchrée, à cause d'un vœu qu'il avait fait. Et il arriva à Ephèse où il laissa Priscille et Aquilas. Pour lui, étant entré dans la synagogue, il conféra avec les Juifs qui le prièrent de demeurer plus longtemps avec eux ; mais il ne le voulut point, et il prit congé d'eux en leur disant : Je reviendrai vous voir, si c'est la volonté de Dieu. Et il partit d'Ephèse. Ayant abordé à Césarée, il monta (à Jérusalem) et, après avoir salué l'Église, il alla à Antioche [2]. »

Pour trouver quelques traits de ressemblance entre ce récit et celui de l'Apôtre, il faut avoir plus que de la bonne volonté. Saint Paul dit avoir fait son voyage avec Tite et Barnabé [3], tandis qu'ici nous le voyons partir avec Priscille et Aquilas [4], après que Barnabé se fût séparé de lui [5] pour ne plus jamais le rejoindre. Il allait à Jérusalem s'entendre avec les apôtres et décider avec eux la question des observances légales ; tandis qu'ici, il se rend à la fête et ne fait que saluer l'Eglise. D'ailleurs on ne voit pas pourquoi saint Paul aurait eu besoin de s'entendre avec les apôtres dès lors qu'on sup-

[1] *Chronologie der Apostelgeschichte*, p. 179 et suiv.
[2] *Act.*, XVIII, 18-23.
[3] *Gal.*, II, 1.
[4] *Act.*, XVIII, 18.
[5] *Act.*, XV, 39.

pose ce voyage fait après le concile où la question pendante avait été résolue. On ne voit pas non plus comment, dans cette hypothèse, il faut compter les quatorze années après lesquelles le voyage se fit. En effet, le concile eut lieu précisément la quatorzième année après la conversion de saint Paul, et le voyage, qui est raconté au chapitre XVIII des Actes, eut lieu l'an 53, c'est-à-dire six ans au moins après le concile. Aussi, l'opinion de Wieseler n'a-t-elle pas même trouvé grâce auprès des exégètes protestants : Baur[1] et Zeller[2] la rejettent et la réfutent; Lekebusch[3] ne daigne pas même lui accorder les honneurs de la discussion.

Il faut donc en revenir au temps que saint Paul passa à Antioche entre son retour du concile de Jérusalem et son départ pour la Syrie et la Cilicie, en compagnie de Silas. Mais on trouve ce séjour bien court. D'après le récit de saint Luc, Paul, Barnabé, Jude et Silas notifièrent la décision du concile aux chrétiens d'Antioche. Les deux derniers, après être restés *quelque temps* dans cette ville, furent congédiés. Néanmoins Jude seul s'en retourna à Jérusalem. Silas resta avec Paul et Barnabé. Mais *quelques jours après*, une contestation s'étant élevée entre celui-ci et l'apôtre, ils quittèrent Antioche s'en allant chacun de son côté. Comment dans ces *quelques jours*, dans ces *dix* jours au plus, comme le pense le P. Hardouin[4], placer toute l'histoire du conflit qui eut lieu entre saint Pierre et saint Paul?

Ce temps serait, en effet, bien court. Mais qu'est-ce qui nous oblige de le restreindre à ces *quelques jours*, et qu'est-ce qui nous empêche d'étendre ces *quelques jours* au delà du nombre *dix* qu'il a plu au P. Hardouin d'admettre, par analogie avec les dix jours qui s'écoulèrent depuis l'ascension de Notre-Seigneur jusqu'à la Pentecôte où les apôtres reçurent le Saint-Esprit qui, selon la promesse de Jésus-Christ,

[1] *Theol. Jahrb.* 1849, p. 458-480.
[2] *Die Apostelgeschichte*, p. 217-221.
[3] *Die Composit. u. Entstehung der Apgs.*, p. 286, note.
[4] *Dissertatio* in qua Cepham a Paulo reprehensum Petrum non esse ostenditur, p. 923. (Dans les *Œuvres* d'Hardouin, Amsterdam, de Lorme, 1709.)

devait descendre sur eux après *quelques jours*[1] ? Saint Pierre n'a-t-il pas pu venir à Antioche avant le retour de Jude à Jérusalem ? Jude n'avait pas été envoyé par Pierre et Jacques seulement, ainsi que le P. Hardouin le suppose, mais par les apôtres, les anciens et toute l'Eglise[2]. Il pouvait donc retourner à Jérusalem, même après le départ de saint Pierre de cette ville pour Antioche, sans faire pour cela mentir le récit de saint Luc, d'après lequel Jude retourna *vers ceux qui* l'avaient envoyé[3]. C'est également à tort que le même auteur place le départ de saint Paul *quelques jours* après celui de Jude. Il est vrai que la contestation à la suite de laquelle l'Apôtre et Barnabé se séparèrent, eut lieu quelques jours après le retour de Jude à Jérusalem; mais saint Luc ne dit point qu'ils se séparèrent le jour même. D'après le récit des Actes, les choses n'allèrent point aussi vite et les résolutions furent moins précipitées.

« Après quelques jours, Paul dit à Barnabé : Retournons visiter nos frères par toutes les villes où nous avons prêché la parole du Seigneur, pour voir en quel état ils sont. Or Barnabé voulait prendre avec lui Jean surnommé Marc. Mais Paul le priait de considérer qu'il n'était pas à propos de prendre avec eux celui qui les avait quittés en Pamphylie, et qui ne les avait point accompagnés dans leur ministère. Il s'éleva donc entre eux une contestation, qui fut cause qu'ils se séparèrent l'un de l'autre : Barnabé prit Marc avec lui, et s'embarqua pour aller en Chypre; et Paul ayant choisi Silas, partit avec lui, après avoir été abandonné à la grâce de Dieu par les frères[4]. »

Le développement donné à cette narration : la proposition faite par saint Paul, celle de Barnabé et les instances du premier pour amener le second à son avis, tout montre qu'il ne

[1] Vos autem baptizabimini Spiritu sancto *non post multos* hos dies. (*Act.*, I, 5.)
[2] Placuit apostolis et senioribus cum omni Ecclesia... mittere... Judam. (*Act.*, XV, 22.)
[3] Dimissi sunt cum pace a fratribus ad eos qui miserant illos. (*Act.*, XV, 33.)
[4] *Act.*, XV, 36-40.

s'agit point ici d'une simple altercation qui eût pu se terminer en très-peu de temps, mais d'une divergence d'opinion mûrement réfléchie et discutée, que toutes les raisons et les prières de l'apôtre ne purent amener à une conciliation. Aussi, rien ne nous semble moins naturel que de supposer qu'en un même jour la difficulté fut soulevée, la résolution prise et le départ effectué.

Nous voilà donc amenés au delà de dix jours, même en supposant que saint Pierre n'arriva qu'après le départ de Jude, même en admettant le chiffre arbitrairement fixé par le P. Hardouin. Mais, de grâce! pourquoi l'expression *post aliquot dies* signifie-t-elle nécessairement dix jours? N'a-t-elle donc jamais été employée pour désigner un laps de temps ou plus long ou plus court? L'exemple qu'on apporte en y attachant une valeur tout à fait démonstrative, ne prouve rien sinon qu'une fois entre autres, l'expression *non post multos hos dies* s'est appliquée à une durée de dix jours; il ne prouve nullement qu'elle ne puisse jamais désigner un nombre de jours ou plus grand ou plus petit.

Enfin, dire, toujours avec le même auteur, que saint Paul n'a pu tarder à quitter Antioche parce qu'il avait été chargé de faire connaître les décisions du concile aux chrétientés de Syrie et de Cilicie, c'est voir dans les saintes Ecritures beaucoup moins ce qui s'y trouve que ce qu'on y cherche. Il est, en effet rapporté, au verset 41, que saint Paul « traversa la Syrie et la Cilicie, confirmant les Églises, et leur ordonnant de garder les préceptes des apôtres et des prêtres; » mais il n'y est point dit qu'il le fit parce qu'il en avait reçu la mission spéciale. Et s'il le faisait de son propre mouvement, aucun ordre ne l'en pressait.

Ces considérations nous autorisent, ce semble, à conclure, suivant l'opinion commune, que la réprimande adressée par saint Paul à Céphas eut lieu certainement après le concile de Jérusalem, et très-probablement durant le laps de temps qui s'écoula entre la fin de cette assemblée et le départ de saint Paul d'Antioche pour les autres villes de la Syrie et pour la Cilicie.

Nous ne dirons qu'un mot du sentiment du P. Mozzoni, religieux de l'ordre de Saint-Jean-de-Dieu, dont nous avons déjà parlé ici-même [1]. Il ne fait aucune difficulté de placer « cet acte mémorable » avant le concile, « quoique saint Paul semble le raconter après qu'il se fût rendu d'Antioche à Jérusalem pour le concile. » Mais il n'apporte absolument aucune preuve à l'appui de son assertion et fait trop bon compte de l'ordre chronologique. « L'Apôtre, dit-il, en écrivant aux Galates, paraît plutôt apologiste qu'historien; et, pour cette raison, afin de justifier sa conduite, il rassemble divers faits, sans faire attention à leur ordre chronologique. Il est donc beaucoup plus probable que la réprimande qu'il fit à saint Pierre, à Antioche, appartient à une époque antérieure au concile. »

Ce ne sont là que des hypothèses ou tout au plus des raisons de convenance, auxquelles il nous est facile d'opposer d'autres raisons de convenance d'une égale, et même d'une plus grande valeur. « Si on plaçait cette répréhension, dit M. l'abbé Vidal [3], avant le concile, alors que cette grave question n'avait pas encore reçu de solution solennelle et authentique, comment saint Paul aurait-il pu résister en face à Céphas? La promulgation de ce décret pouvait seule lui donner la force d'agir ainsi; son opinion personnelle, non encore autorisée par le prince des apôtres lui-même, aurait manqué de l'autorité nécessaire. Si l'Apôtre était inspiré par l'Esprit-Saint, encore moins pouvait-on refuser cette inspiration à saint Pierre : il fallait donc que la décision du synode eût tranché la question en sa faveur. »

Volontiers nous admettons que « l'Apôtre, en écrivant aux Galates, paraît plutôt apologiste qu'historien. » Nous en concluons même qu'en cette qualité, il peut se contenter de relever les faits qui répondent à son but et omettre les autres. C'est pour cela qu'en parlant de ces voyages, il ne dit

[1] *Tableaux chronologiques, critiques de l'histoire de l'Église universelle...* traduits par l'abbé J. Sattler. 1er siècle, note 67.

[2] *Études*. T. VI, p. 424 et suiv.

[3] *Saint Paul, sa vie et ses œuvres.* T. I, p. 225. Paris, Vaton.

rien du second, qui se trouve mentionné au chapitre XI des Actes, et se contente de rappeler le premier et le troisième. Mais nous ne voyons, pour notre part, dans cette qualité d'apologiste, aucune raison d'intervertir l'ordre chronologique des faits, surtout lorsque la marche de l'argumentation correspond parfaitement à l'histoire, ainsi que nous l'avons fait remarquer, en comparant le récit de saint Paul avec celui de saint Luc.

H. Mertian.

LE COMTE ARTHUR BEUGNOT

Le quinzième jour du mois de mars dernier a vu s'éteindre une de ces existences dont le souvenir mérite, à bien des titres, de recevoir dans ce recueil un pieux et reconnaissant hommage.

M. le comte Beugnot était né le 25 mars 1797, à Bar-sur-Aube. Élevé au lycée Bonaparte, il entra dans la carrière du barreau et n'y parut point sans éclat. Mais un attrait irrésistible, bien que fort rare chez un « homme du monde, » comme il l'était, l'avait déjà attiré vers les régions les plus inexplorées de l'érudition historique. En 1821, à peine âgé de vingt-quatre ans, il écrivait sur les *Institutions de saint Louis* un Mémoire qui obtint, avec celui de M. Mignet, le prix proposé par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. La même distinction fut accordée à son ouvrage sur l'*Etat civil, le commerce et la littérature des Juifs en France, en Espagne et en Italie, pendant le moyen âge*, qu'il publia en 1823. Les années suivantes, il fit paraître successivement les *Conquêtes de Philippe-Auguste*, et différents écrits parmi lesquels on remarque surtout les *Cérémonies symboliques usitées dans l'ancienne jurisprudence française*.

Ces travaux, singulièrement estimés par les hommes spéciaux, lui ouvrirent l'entrée de l'Académie des Inscriptions en 1832. Trois ans après, il publiait son ouvrage le plus généralement connu : l'*Histoire de la destruction du paganisme en Occident* (2 vol. in-8°, Didot). Fruit de vastes et laborieuses recherches, cet ouvrage avait été couronné par l'Institut, malgré certaines lacunes et certaines théories paradoxales. Par malheur, d'autres défauts plus graves le firent

condamner par un tribunal plus sévère en matière d'orthodoxie, la Sacrée Congrégation de l'Index. Du reste, le comte Beugnot n'avait pas encore atteint, ce semble, la maturité de son talent, ni peut-être la plénitude de ses convictions religieuses.

D'autres publications, mais celles-là d'un mérite que personne n'a contesté, vinrent mettre le dernier sceau à cette réputation faite pour être appréciée surtout par l'élite des érudits. Les éditions qu'il donna de la *Coutume du Beauvoisis*, par Philippe de Beaumanoir (1842), des *Olim*, ou registres des arrêts rendus par la Cour du roi, depuis saint Louis jusqu'à Philippe le Long (1839-1844), et surtout des *Assises de Jérusalem* (1848-1849); éditions enrichies de savantes préfaces et de notes précieuses, passent, au jugement des hommes compétents[1], pour des œuvres définitives et qui ont jeté une immense lumière sur plusieurs points de nos annales politiques et judiciaires. On doit encore à la plume féconde de M. le comte Beugnot un grand nombre d'autres productions plus ou moins étendues, parmi lesquelles je citerai les suivantes : *Registres du Parlement de Paris* (1838); *Chronologie des Etats-Généraux* (1839); *L'État théologien* (1845); *Avis aux honnêtes gens* (1850); *Vie de L. Becquey, ministre d'État sous la Restauration* (1852), etc.; sans compter divers articles remarqués qu'il publia dans l'*Ami de la Religion*, le *Correspondant* et le *Journal des savants*.

Je me hâte de clore cette nomenclature trop décharnée, pour suivre le comte Beugnot sur un autre terrain.

Comme la plupart des écrivains les plus illustres de ce temps, la politique vint l'arracher en partie aux recherches pacifiques et aux spéculations désintéressées de la science. Nommé membre de la Chambre des pairs en 1841, il prit une part active à la discussion de tous les intérêts du pays. Sa nature singulièrement souple et facile, ses connaissances profondes,

[1] Voir une appréciation de ces ouvrages par M. Albert du Boys (*Ami de la Religion*, février et mars, 1850). Voir aussi dans le *Correspondant*, avril 1865, une très-intéressante notice de M. le comte Daru, à laquelle nous avons emprunté quelques renseignements.

son rare bon sens et son admirable prudence lui permettaient d'aborder toutes les discussions avec compétence, avec autorité, sinon avec cette supériorité de premier ordre qui commande l'admiration universelle. Des lumières, des avis judicieux et pratiques, tout le monde avait pu les attendre de lui; mais ce que personne n'avait prévu, ce qui excita au plus haut degré la surprise de ses amis eux-mêmes, ce fut l'attitude qu'il prit dans la défense de la cause catholique. Bien hardis et bien trempés de courage devaient être alors ceux qui ne craignaient pas d'entrer dans la lice, au sein de la noble chambre, en arborant un drapeau honni de tous. Seul, ou presque seul, un *fils des croisés* mettait au service de la cause abandonnée la lame acérée de sa parole chevaleresque. « Quand donc le comte Arthur Beugnot, pair de France et membre de l'Académie des inscriptions, dans toute la maturité de l'âge, du talent et de la renommée, manifesta l'intention de s'associer aux quelques *bedeaux*, aux quelques *sacristains*, comme on disait alors, qui ne craignaient pas de prendre en main la défense des jésuites et de demander la liberté d'enseignement, il fit l'effet de ces champions imprévus que les romans du moyen âge font apparaître tout à coup dans la lice des combats judiciaires, pour secourir quelque victime innocente, et qui vont hardiment frapper du bout de leur lance l'écu du vainqueur, dont nul n'osait avant eux affronter le courroux [1]. »

Ainsi s'exprimait dernièrement, en parlant de son frère d'armes, le plus illustre tenant de ces grandes luttes parlementaires. D'une main dont les coups étaient toujours sûrs et parfois d'une impitoyable énergie, M. Beugnot défendit en 1844 et en 1845, les droits de l'éducation chrétienne et des corporations religieuses. S'il ne put désarmer des résistances obstinées, il eut du moins la gloire de remporter une victoire signalée aux yeux de l'opinion intelligente et de préparer pour un autre temps un triomphe décisif.

En prenant en main la cause des jésuites, le comte Beu-

[1] *Le comte Beugnot et la liberté religieuse*, par M. le comte de Montalembert. (*Correspondant,* avril, 1865.)

gnot n'avait obéi qu'à un sentiment parfaitement désintéressé. Il voyait en eux un droit, une liberté, et rien de plus. Dans un de ses discours, il avait dit « qu'il ne savait pas bien s'il les aimait ou s'il ne les aimait pas. » Et, en effet, jusque-là, c'est M. de Montalembert qui parle, « il n'avait jamais rencontré un jésuite. Mais lorsque leur situation parut se compliquer et s'aggraver, il entra en relation directe avec quelques religieux éminents de la Compagnie, surtout avec le P. de Ravignan, et à mesure que le danger semblait croître, son zèle pour leur cause, son attrait pour leurs personnes, s'accroissait visiblement. Chaque crise nouvelle, chaque menace plus accentuée, surtout chaque incident plus ou moins authentique de la négociation mystérieuse et délicate poursuivie à Rome (par M. Rossi), amenait M. Beugnot à la maison de la rue des Postes, où était alors le seul établissement des jésuites à Paris. Rien n'était plus touchant, dans ces entrevues rapides et agitées, que le contraste entre les divers interlocuteurs. D'un côté, chez le P. de Ravignan et ses vénérables confrères, un calme, une résignation, une sérénité, une gaîté même qui ne se démentaient jamais; de l'autre, chez l'homme du monde, chez l'orateur politique, naturellement porté à voir les hommes et les choses du côté qui prêtait à la critique et à la satire, une anxiété, une émotion, une sympathie généreuse et dévouée qui gagnait chaque jour en profondeur et en effusion. »

« Plus d'une fois, ajoute M. de Montalembert, en quittant avec lui cette demeure suspecte et menacée, il me sembla voir rouler une larme dans cet œil si éveillé et si spirituel, et se plisser avec l'expression d'une véritable douleur ces lèvres dont s'échappaient si volontiers les sarcasmes et les moqueries que chacun redoutait : « Voilà donc, » me disait-il un jour, en refermant derrière lui la porte de la maison qui lui était devenue promptement chère et familière, « voilà ces hommes si sottement calomniés, si sottement redoutés, ces hommes que l'on érige en fantômes, dont on fait l'épouvantail d'un pays qui a tant d'autres dangers à redouter, tant d'autres maux à guérir ! Ce sont les plus honnêtes gens du

monde ; nous les voyons dans les circonstances où toutes les faiblesses se dévoilent, et nous ne découvrons que des sentiments et des vertus qui font l'honneur de la nature humaine. »

Quoi qu'il en soit des « vertus », c'était alors bien peu de chose aux yeux de nombre de personnes. Hélas ! n'était-ce pas le temps où un grave journal imprimait ces paroles célèbres : « Qu'importe que les moines de la rue des Postes ou de la rue Sala soient des saints, s'ils cachent dans les plis de leur robe d'innocence le fléau qui doit troubler l'État ? *Qu'ai-je à faire de vos vertus, si vous m'apportez la peste ?* »

Le coup de foudre de février vint bientôt dissiper un peu les courants malsains dont la calomnie avait chargé l'atmosphère. Grâce aux généreux efforts d'une poignée de vaillants catholiques, grâce à la forte position prise par l'épiscopat et le clergé, une réaction s'opéra dans les esprits et l'on entrevit le moment où il serait permis à l'Église d'obtenir l'exercice tardif de ses droits méconnus, et notamment la grande liberté de son enseignement.

Nous relisions récemment l'histoire de la lutte fameuse qui s'engagea de nouveau sur cette question suprême. Nous n'avons point à en retracer ici les phases si émouvantes et si instructives. Chacun sait les dissentiments, légitimes jusqu'à un certain point, qui éclatèrent entre les catholiques à l'occasion du projet de loi élaboré par les soins de M. de Falloux. On sait également au prix de quels prodiges d'éloquence et de persévérante activité, ce projet réussit à briser mille entraves sans cesse renaissantes, et comment il obtint le concours d'un homme, autrefois si hostile, et dont les services à cette époque, ravivés naguère par d'autres services non moins éclatants, resteront à jamais gravés dans la mémoire des cœurs chrétiens ; nous nous souviendrons toujours que, par sa merveilleuse habileté et par son noble courage, il contribua plus peut-être que tout le reste au succès tant désiré.

Une place éminente dans cette glorieuse campagne revenait de droit au valeureux combattant de 1844. Le comte Beugnot ne faillit pas à la tâche. Membre de la Commission nommée

par M. de Falloux, et plus tard de la Commission de l'Assemblée législative, il se voua tout entier à l'œuvre qu'il considérait comme le salut de l'avenir. Ce fut lui qui élabora et rédigea ce rapport si remarquable où la question était traitée à fond et qui, par ses explications lumineuses autant que par les améliorations importantes dont il constatait l'adoption, répondait aux principales objections portées contre le projet primitif.

Je trouve dans les papiers du P. de Ravignan une lettre signée par le comte Beugnot, dans laquelle il exprimait à cette époque ses anxiétés et, en même temps, ses appréciations intimes sur le projet de loi. Il écrivait le 27 octobre 1849:

« Mon Révérend Père, votre lettre si bienveillante est un « encouragement que je reçois avec reconnaissance et dont « j'avais grand besoin. La retraite de M. Falloux ruine toutes « nos espérances, et au moment de toucher au but, nous « allons être rejetés dans toutes les incertitudes qui nous ont « tourmentés depuis quinze ans. Cependant nous avions fait « une bonne et sage loi, qui assurait la liberté des associa« tions religieuses et préparait pour notre malheureux pays « un avenir meilleur que le présent. Peut-être avions-nous « trop d'ambition pour le bien. Quel que soit le sort réservé « à ce projet de loi, je m'applaudirai toujours d'avoir trouvé « cette nouvelle occasion de témoigner ma sympathie pour « un ordre religieux en qui se personnifient depuis trop « longtemps les droits méconnus de la liberté de cons« cience.... »

Cependant les craintes du comte Beugnot, si fondées qu'elles pussent être, finirent par se dissiper. Après des péripéties diverses, le projet de loi fut enfin admis à l'ordre du jour de l'Assemblée législative. L'habile et courageux rapporteur en soutint vigoureusement la discussion jusqu'au moment où des souffrances cruelles lui firent donner un successeur qui était digne de lui et de la cause qu'il avait défendue, l'honorable M. Baze. M. Beugnot eut du moins la joie de voir la lutte se terminer au gré de ses espérances. Le ciel lui réserva

encore de longs jours et il put contempler de ses yeux les fruits abondants de ses infatigables labeurs.

Ces fruits, tout le monde les voit se développer en tant d'écoles libres qui tiennent leur existence de la loi de 1850. « C'est pourquoi, dit M. de Montalembert, tous ceux qui tiennent, de près ou de loin, dans le passé ou dans le présent, à ces établissements salutaires, doivent une part d'affectueuse reconnaissance au comte Beugnot, qui fut un champion aussi intrépide que persévérant, aussi intelligent que dévoué de la liberté la plus chère et la plus nécessaire aux familles chrétiennes. C'est donc aux pères chrétiens, aux mères chrétiennes qu'il appartient de lui payer le tribut de leur gratitude, en enseignant à leurs fils à conserver et à honorer sa mémoire. C'est encore aux maîtres chrétiens, aux religieux consacrés à la plus laborieuse comme à la plus méritoire des vocations, qu'il convient de s'acquitter de leur dette envers lui, en lui gardant devant Dieu un souvenir ineffaçable, en versant devant le trône des miséricordes les supplications que je sollicite pour son âme avec le fidèle dévoûment d'un vieux frère d'armes et la pieuse douleur d'un ami. »

En lisant ces paroles vraiment chrétiennes, il n'y aura pas, j'en suis sûr, un cœur qui pourra se défendre d'une émotion et d'un attendrissement profonds. Quant à nous, nous n'avons pu résister au désir de transmettre à nos lecteurs le pieux appel du noble écrivain. Eux surtout sont faits pour le comprendre et pour y répondre, et en particulier, ces « religieux », mes frères, qui trouveraient au besoin dans leurs traditions et leurs règles la recommandation impérative de la reconnaissance. La Compagnie de Jésus a reçu de son fondateur le précepte de prier fréquemment pour ses ennemis : comment pourrait-elle oublier ses plus insignes bienfaiteurs? Celui qui seul a qualité pour parler en son nom, son chef — c'était alors le R. P. Roothaan — écrivait en 1850 au P. de Ravignan, en lui parlant de ces glorieux défenseurs de la cause religieuse : « Je sais la reconnaissance que je leur dois, « et j'espère, avec la grâce de Dieu, ne jamais manquer à ce « qu'elle exige de moi. »

Et, cinq ans auparavant, en 1845, le même P. Roothaan, avait adressé au P. de Ravignan ces paroles :

« Je vous charge d'être mon interprète auprès de M. l'abbé « Dupanloup, de MM. de Vatimesnil, de Montalembert, de « Barthélemy, Beugnot et Berryer. C'est au nom de toute la « Compagnie que je leur exprime ma reconnaissance. En par- « courant nos annales, nous pouvons bien trouver quelques « exemples d'un dévoûment semblable, mais je n'en con- « nais pas qui le surpasse. Je demande à l'auteur de tout « bien, qui seul peut leur inspirer l'héroïque courage avec « lequel ils défendent, dans des jours mauvais, notre cause « et celle de l'Église, de suppléer à notre impuissance et de « répandre sur eux l'abondance des grâces de choix. »

Ces vœux ont déjà été exaucés en ce qui regarde le comte Beugnot. Dieu s'est souvenu qu'il avait vaillamment combattu pour la liberté de son Église, et il l'en a récompensé avec abondance à ses derniers jours ; car, selon le beau mot de saint Anselme si souvent répété, *Dieu n'aime rien tant que la liberté de son Église.*

P. TOULEMONT.

MÉLANGES.

UNE NOUVELLE TENTATIVE DE RÉUNION ENTRE L'ÉGLISE ANGLICANE ET L'ÉGLISE ORIENTALE.

C'est une chose remarquable que la persévérance avec laquelle les protestants ont toujours travaillé à opérer un rapprochement et une fusion entre eux et les Orientaux.

Quand on compare les deux termes qu'il s'agit d'unir, il est difficile d'en trouver de plus opposés et qui forment entre eux un contraste plus complet. Les protestants ont rejeté l'autorité de la tradition et de la hiérarchie, le culte des saints, des images et des reliques, les cérémonies et tout ce qu'on peut appeler le côté extérieur de la religion; les grecs loin de repousser toutes ces choses les ont plutôt exagérées. Il semble tout à fait impossible que les uns et les autres parviennent jamais à se mettre d'accord, et cependant ils ne cessent pour ainsi dire pas d'y travailler.

Déjà en 1559, Mélanchton essayait de nouer des relations avec Joasaph II, patriarche de Constantinople, et en lui envoyant la confession d'Augsbourg, il lui écrivait avec plus d'habileté que de franchise que les protestants étaient demeurés fidèles à la sainte Écriture, aux décisions dogmatiques des saints conciles et à la doctrine des Pères de l'Église Grecque, Athanase, Basile, Grégoire, Épiphane, etc., qu'ils repoussaient les erreurs de Paul de Samosate, des Manichéens et de tous les hérésiarques condamnés par la sainte Église, ainsi que les superstitions et les pratiques inventées par des moines latins ignorants; sur quoi il priait le Patriarche de n'ajouter aucune foi aux mauvais bruits qu'on faisait courir sur les protestants.

Il paraît que le patriarche, en recevant ces belles protestations, sut à quoi s'en tenir, car il ne fit aucune réponse.

Les protestants ne se découragèrent pas, et quinze ans plus tard l'université luthérienne de Tubingue fit une nouvelle tentative. L'ambassadeur de l'empereur d'Allemagne à Constantinople était protestant, il emmena avec lui un ministre de son culte nommé Gerlach; ce fut Gerlach qui fut l'intermédiaire de la négociation entre l'université de Tubingue et le patriarche Jérémie. Toute cette correspondance a été publiée. Le patriarche réfute avec une grande netteté et une grande énergie les doctrines protestantes, et il finit

par prier les professeurs de Tubingue de le laisser tranquille et de ne plus lui envoyer de lettres. Ils ne se découragèrent pas pour si peu de chose, mais ils eurent beau écrire, le patriarche ne répondit plus. Cette négociation commencée en 1573 dura jusqu'en 1581 et ne produisit aucun résultat.

Cinquante ans après que les Luthériens eussent aussi échoué, les Calvinistes firent une autre tentative qui semblait promettre un meilleur succès. Les ambassadeurs de Hollande, d'Angleterre et de Suède prirent la part la plus active et la plus énergique à cette affaire; le patriarche de Constantinople, Cyrille Lucaris, loin de s'opposer à leurs desseins, les favorisait de tout son pouvoir, et dans le fond de son cœur, il était lui-même calviniste. Le succès semblait immanquable. Après bien des péripéties, Cyrille Lucaris mourut en 1638. Quelques semaines après sa mort, le synode de Constantinople censurait ses propositions et prononçait contre lui-même l'anathème. En 1642 sous le patriarche Parthenius, très-hostile à Rome et aux catholiques, il y eut un second concile qui renouvela la condamnation prononcée contre Cyrille Lucaris. Cette nouvelle sentence a été signée entre autres par Pierre Mogila, Métropolitain de Kief.

Enfin en 1672, un concile, célébré à Jérusalem sous la présidence du Patriarche Dosithée, confirma les condamnations de 1638 et de 1642.

On peut encore considérer comme une tentative de réunion entre les protestants et les Orientaux, la création d'un évêché à Jérusalem. Ce fut le roi de Prusse, Frédéric Guillaume IV, aidé de M. de Bunsen, qui fut le promoteur de cette idée, mais elle était trop compliquée et trop ingénieuse pour être pratique. Il s'agissait de travailler à la conversion des juifs, de préparer la réunion des Églises orientales avec l'Église anglicane, et en même temps d'amener, par l'intermédiaire de l'Église évangélique de Prusse, toutes les sectes protestantes à s'identifier pour la doctrine et pour la discipline avec l'Église Anglicane. L'archevêque de Cantorbéry entra bien dans ses idées, mais beaucoup de protestants, comme il fallait s'y attendre, furent très-loin de s'y montrer favorables. Quant aux Orientaux, ils furent très-étonnés, comme le docteur Bowring l'a spirituellement raconté en plein parlement, de voir arriver non-seulement un *Vescovo*, mais *una vescova* et des petits *vescovini*[1]. Depuis plus de vingt-ans qu'il est fondé, on n'a pas en-

[1] Pour tout ce qui précède, voy. Hefele, Beyträge zur Kirchengeschicthe. Tubingue, 1864. Tom. I.

tendu dire que l'Évêché protestant de Jérusalem ait opéré un rapprochement quelconque avec les Orientaux ou qu'il ait contribué en quoi que ce soit à préparer l'unité du protestantisme; l'Église Anglicane elle-même est plus divisée que jamais; elle constate chaque année davantage l'impossibilité où elle est de maintenir un symbole quelconque.

Peut-être le spectacle de ces divisions intérieures, de cette anarchie doctrinale, contribue-t-il en quelque chose à faire tourner les yeux des Anglicans vers l'antique et immobile Église d'Orient.

Quoi qu'il en soit, nous sommes aujourd'hui en présence d'une nouvelle tentative de réunion dont il faut bien dire quelques mots.

Voici les faits :

Il y a trois ou quatre ans, le docteur Troll, évêque Anglican de San-Francisco, découvrit dans son diocèse environ quatre cents personnes appartenant à la communion de l'Église orientale qui, tout en reconnaissant jusqu'à un certain point son autorité, refusaient de recevoir de sa main le sacrement de l'Eucharistie. Le docteur Troll s'adressa à la convocation[1] de l'Église épiscopalienne aux États-Unis, et sur sa proposition, les deux chambres de la convocation nommèrent un comité chargé d'examiner la situation respective des deux Églises. L'Église d'Angleterre s'est associée à ce mouvement, et en 1863, la convocation de Cantorbéry a nommé à son tour une commission chargée de s'entendre avec celle d'Amérique, et de poursuivre le même but.

Au mois de février 1865, le rapport de cette commission a été présenté à la convocation de Cantorbéry.

Le comité Américain publie une série d'ouvrages destinés à préparer la réunion en faisant connaître les dogmes et les rites de l'Église gréco-russe. Le comité Anglais a fondé une association destinée à faire connaître aux Anglais les Églises orientales, et aux chrétiens d'Orient l'Église Anglicane. L'Archevêque Anglican de Dublin, plusieurs évêques de la même Église et l'Archevêque de Belgrade figurent parmi les protecteurs de cette société.

[1] On désigne sous le nom de Convocation une espèce de parlement ecclésiastique de l'Église anglicane. Cette assemblée siége tous les ans pendant quelques semaines; elle se compose de deux chambres; les évêques forment la chambre haute, les députés du clergé du second ordre et quelques laïques forment l'autre chambre. En Angleterre il y a deux convocations, celle de Cantorbéry et celle d'York, du nom des deux provinces ecclésiastiques entre lesquelles l'Angleterre est partagée. De l'autre côté de l'Atlantique, l'Église anglicane, qui est désignée aux États-Unis sous le nom d'Église épiscopalienne, a aussi sa convocation, établie sur les mêmes bases qu'en Angleterre.

En 1864, le docteur Young est venu d'Amérique pour visiter la Russie ; il est entré en relations avec les sommités de l'épiscopat russe. L'évêque anglican de San-Francisco a visité la Géorgie, la Serbie et la Bulgarie, il était naguère à Nice où il fréquentait la chapelle russe.

Les aumôniers des ambassades de Russie à Londres et à Paris, MM. Popof et Wassilief, ont assisté à une des séances du comité anglais et ont pris part à ses travaux. Enfin les dernières nouvelles nous apprennent que le service divin a été célébré solennellement, selon le rite oriental et en langue slavonne dans une des principales églises épiscopaliennes de New-York. Suivant les journaux américains, le célébrant était P. Agapios récemment arrivé en Amérique et délégué par l'Église russe pour donner des soins spirituels à ses coréligionnaires aux États-Unis. L'*Union Chrétienne* de Paris nous apprend que le P. Agapios Gontcharenko est un diacre de l'Église russe, qui a été ordonné prêtre par un évêque grec, que cette ordination est irrégulière, que le P. Agapios n'a reçu aucune délégation de l'église russe, enfin qu'il a été en relation avec M. Alexandre Hertzen à Londres et qu'il a pris part à la publication du Kolokol (La Cloche).

Cette dernière observation est certainement de nature à faire une très-profonde impression sur les membres du Synode de Pétersbourg, mais il n'est pas aussi évident qu'elle exercera la même influence sur l'esprit des Américains. L'*Union Chrétienne* a l'air de croire que dès qu'on aura reçu à New-York ces précieux renseignements sur la personne de M. Agapios Gontcharenko, l'église épiscopalienne se hâtera de rompre toute relation avec lui. C'est possible, mais jusqu'à présent ce n'est qu'une conjecture. Quoi qu'il en soit, ce petit incident n'est pas de nature à inspirer au synode russe un grand zèle pour la réunion projetée.

Le journal de Moscou, le *Den* (le Jour), dans son numéro 14 (1865), a également rendu compte de cette messe célébrée à New-York. Le journal moscovite ne possède évidemment, sur la personne du P. Gontcharenko, aucun des renseignements donnés par *l'Union Chrétienne;* mais, en revanche, il nous en fournit un très-important : c'est que, si ce prêtre n'a reçu aucune mission de l'Église russe, il n'en est pas moins muni de pouvoirs et d'autorisations, émanés du métropolitain d'Athènes et du synode du royaume de la Grèce ; ce qui s'explique assez facilement, puisque c'est à Athènes qu'il s'est embarqué.

Les *Annales patriotiques* (Otétchestvennyja sapiski), dans leur livraison du 1er avril 1865, parlent aussi de la tentative de réunion,

et elles reproduisent les conditions proposées par les théologiens anglais et américains. Le texte de ces conditions présente sans doute un très-grand intérêt, mais nous n'avons pas pu jusqu'à présent nous procurer le numéro de la revue pétersbourgeoise et nous ne pouvons par conséquent en rien dire.

Du reste jusqu'à présent il n'y a qu'un seul évêque de l'Eglise orientale qui se soit montré favorable à ce projet, c'est Mgr Michel, archevêque de Belgrade ou, plus exactement, métropolitain de Serbie et placé en cette qualité à la tête de l'Eglise serbe. Ce prélat a fait ses études théologiques à Kief, il occupe le siége de Belgrade depuis 1859 et n'a pas quarante ans. Les personnes qui ont eu l'honneur de l'approcher disent que c'est un homme d'esprit et d'un esprit très-fin, d'un extérieur très-agréable et même sympathique, très-digne dans ses manières et d'une vie exemplaire.

S'il fallait s'en rapporter aux témoignages des voyageurs protestants qui ont été en relation avec lui il, se montrerait très-favorable à un rapprochement entre les anglicans et les orientaux, et il ne se serait pas fait faute d'exprimer en termes chaleureux sa reconnaissance aux protestants pour leurs recherches si utiles, suivant lui, aux Eglises grecques.

Après tout, il n'est pas impossible que Mgr Michel ne se laisse entraîner à reprendre en sous œuvre le projet de Cyrille Lucaris. Ce n'est pas une petite entreprise; avant d'amalgamer l'Eglise d'Orient et l'Eglise anglicane en une seule Eglise, il faudrait parvenir à s'entendre sur un grand nombre de points qui ne sont pas de médiocre importance. Qu'il nous suffise de mentionner la messe, les sacrements, la procession du Saint-Esprit, le culte de la sainte Vierge, des saints, des reliques, des images. En outre il faudrait se mettre d'accord sur la question de la validité des ordinations anglicanes.

Quant à Mgr Michel en particulier, il aurait à lutter contre une difficulté de plus; tout le monde sait que les Serbes ont fort peu de sympathies pour les Anglais, et ils se montreraient certainement peu empressés à suivre leur métropolitain, s'il voulait les entraîner dans cette voie.

Il faut cependant reconnaître qu'une tentative de réunion entre l'Église anglicane et l'Église d'Orient a beaucoup plus de chances de succès au XIXe siècle, qu'elle n'en avait au XVIe ou au XVIIe.

D'un côté, les doctrines puséistes ont fait de grands progrès dans le clergé anglican. Les hommes distingués, qui ont fait leurs études à Oxford et à Cambridge, commencent à soupçonner de plus en plus, que l'apostolicité est un des caractères essentiels de l'Église de Jésus-Christ, et que ce caractère est très-difficile à retrouver dans

une Église qui date de Henri VIII; ils s'éloignent peu à peu du principe du libre examen et ils apprécient mieux chaque jour l'importance de la tradition, des Pères et des Conciles.

D'un autre côté, en Orient, l'attachement à l'orthodoxie a perdu quelque chose de sa profondeur, de sa sincérité et de son inflexibilité. Nous avons eu occasion de montrer il y a quelques années de cela dans ce recueil[1], qu'au XVIII[e] siècle l'enseignement de la théologie dans l'Eglise russe avait fortement subi l'influence protestante. Aujourd'hui, à en juger par les ouvrages publiés par les évêques russes, il n'en est plus de même, et on est revenu en général à des doctrines beaucoup plus conformes aux traditions de l'Église Orientale. Mais en même temps, il faut bien le reconnaître, en Orient comme en Occident, le rationalisme et l'incrédulité ont fait beaucoup de ravage. Causez avec les jeunes gens russes, grecs, roumains, serbes qui ont fait leurs études aux universités de Russie ou d'Allemagne, qui ont suivi les cours des professeurs d'Athènes ou de Paris, et vous verrez combien la foi chrétienne est refroidie, ébranlée, diminuée. Il en résulte qu'il y a partout comme une atmosphère intellectuelle et morale qui énerve la fermeté des convictions, et qui produit un certain relâchement dans l'attachement que l'on a conservé pour les enseignements de la foi. On devient plus accommodant, et je serais bien surpris si une tentative, semblable à celle de Cyrille Lucaris, trouvait aujourd'hui en Orient une réprobation aussi universelle et aussi énergique qu'alors.

En outre, l'action des missions protestantes en Orient n'a pas été aussi stérile qu'on se plaît à le dire. En général, les missionnaires protestants sont des hommes intelligents, instruits, bien élevés; ils font une étude approfondie du pays dans lequel ils font leur séjour; ils créent des écoles, des imprimeries, mettent en circulation un grand nombre de livres. Il est impossible d'admettre que tout cela soit absolument stérile ; ces écoles, ces livres déposent des germes, qui avec le temps ne peuvent manquer de se développer. Je suis bien convaincu que le protestantisme est peu attrayant pour les populations orientales, qu'il leur est peu sympathique par plusieurs de ses côtés, surtout par ses côtés extérieurs et qu'on aura bien de la peine à transformer les Orientaux en protestants ; mais il ne faudrait pas en conclure, qu'un certain rapprochement soit impossible, qu'on ne puisse pas arriver à une transaction par laquelle l'Eglise orientale conserverait ses formes extérieures, et se laisserait pénétrer par un esprit nouveau. Je conviens que la litur-

[1] *Études*, 1[re] série, 1[er] volume.

gie orientale, si éminemment dogmatique, ferait un singulier contraste avec les idées protestantes, mais remarquons bien qu'il ne s'agit pas ici du protestantisme dans son développement rigide, nous parlons de l'anglicanisme, et de l'anglicanisme inclinant vers le puséisme.

Pour me résumer, je ne crois guère au succès de cette tentative, mais je crois en même temps qu'on ne se ferait pas une idée bien juste de la situation, si on ne voyait là que de pures chimères qui ne méritent pas d'attirer l'attention des hommes sérieux.

Et si la tentative réussissait, nous, catholiques, devrions-nous nous en alarmer? Je ne le crois pas, au contraire.

L'apostolicité manque à l'Eglise anglicane, aussi évidemment que la catholicité manque à l'Eglise orientale; l'une a besoin de renouer la chaine des temps, l'autre aspire à s'étendre, à ne plus se sentir cantonnée dans une partie du globe, à ne pas avoir l'air de s'identifier avec un petit nombre de races. En admettant même qu'à l'aide de cette alliance, les Anglais puissent se flatter d'avoir reconquis l'apostolicité, et les orientaux la catholicité, le besoin d'unité se fera d'autant plus vivement sentir et jamais ils ne parviendront, ni les uns ni les autres à la trouver qu'en s'appuyant sur cette pierre sur laquelle notre Seigneur Jésus-Christ a bâti son Église, et contre laquelle les portes de l'enfer ne prévaudront pas.

J. Gagarin.

CORRESPONDANCE

CHINE. — MISSION DU KIANG-NAN. — *Extrait d'une lettre du P. Gandar.* — Chang-haï, 13 août 1864. — Vous connaissez déjà, sans doute, la bonne nouvelle de la prise de Nan-kin sur les rebelles. Tien-wang, l'empereur compétiteur, l'homme de paille des Taïpings, s'était installé dans cette ville depuis onze ans. Les impériaux vinrent en faire le siége, il y a plusieurs années; mais, ne pouvant réussir à forcer les retranchements, ils se jetèrent sur les villes des provinces occupées par les rebelles, et, grâce au secours et aux exemples des corps franco et anglo-chinois, ils chassèrent les brigands de tout le pays. Néanmoins, Nan-kin servait toujours aux Taïpings de place forte et de repaire. Après la prise de Tchang-tcheou-fou, il y a deux mois, les troupes impériales vinrent attaquer les rebelles dans leur capitale, et, au bout de quelques semaines, elles parvinrent à faire une brèche, qui leur ouvrit l'entrée de la ville. Voici quelques détails, que je traduis du journal anglais de Chang-haï, *the North-China-Daily-News :* « La muraille, à l'endroit où la mine a fait explosion, a soixante pieds de haut et quarante pieds de large ; on dit que l'on a employé, pour la faire sauter, soixante-huit mille livres de poudre. L'endroit choisi est le même qu'avaient attaqué les rebelles à l'époque où Nan-kin tomba en leur pouvoir. Les impériaux disent qu'ils ont eu cinq mille hommes tués ou blessés sur ce point. Quand les troupes eurent dépassé la muraille, elles se précipitèrent sur le palais de Tien-wang, à environ quatre milles de la brèche. Ce palais était entouré d'une muraille de vingt-cinq à trente pieds de haut, sans embrasures. La seule difficulté qu'éprouvèrent les assiégeants fut à la porte d'entrée, où ils firent, s'il faut les en croire, des pertes immenses. Plusieurs des femmes de Tien-wang étaient pendues aux arbres du jardin ; on trouva aussi le cadavre de l'empereur, qui, dit-on, s'était donné la mort en avalant une feuille d'or. On le jeta dans un petit jardin situé derrière les appartements impériaux, où il gît encore. Alors l'œuvre de destruction commença. La ville était un vrai désert. Diverses troupes de pillards, qui la parcoururent en tous sens, n'y trouvèrent aucun article de valeur ; à peine y avait-il du riz. Les rues, dans plusieurs endroits, étaient encombrées de morts et de mourants. Le palais était orné avec

profusion, et, bien qu'il ait été brûlé le lendemain de la prise de la ville, il reste encore assez de traces de sa magnificence pour qu'on puisse s'en faire une idée. On trouva aussi les sceaux impériaux, au nombre de trois, et on les remit au vice-roi des deux *Kiang*, Tseng-kou-fan. L'un de ces sceaux est en or massif, du poids d'environ trente livres. Pendant ce temps, Chung-wang, le Prince fidèle, qui s'était échappé avec le fils de Tien-wang, fut pris par quelques paysans à plusieurs milles de la ville et ramené en triomphe à Nan-kin, où il attend sa sentence. Quant au jeune prince, il a pu s'échapper, grâce au dévoûment de Chung-wang, qui lui offrit son cheval. » — Une commission anglaise a été envoyée à Nankin, par la Société royale asiatique, pour voir quelles chances de succès peuvent avoir les commerçants qui iraient, aux termes du traité, s'installer dans cette ville. Voici le rapport de M. Alabaster : « La cité tartare a plus l'apparence d'un fourré que d'une ville ; les maisons et les murs sont rasés : ce serait un magnifique parcours de chasse. Une belle route conduit, à travers des monceaux de ruines, aux habitations des officiers des rebelles, seules constructions un peu convenables que ceux-ci eussent élevées. On voit encore, dans ce quartier, quelques maisons debout, mais toutes dégradées. Quelques dégâts viennent, sans doute, des deux siéges que la ville a eu à subir ; mais la plus grande partie est évidemment l'œuvre des Taïpings eux-mêmes, qui, pour bâtir un palais fortifié à leur empereur, ont renversé indistinctement murs et maisons. Les impériaux, en entrant dans la ville, furent si dégoûtés de son aspect, qu'ils détruisirent le peu de maisons qui restaient, pour rebâtir Nan-kin tout à neuf. M. Alabaster, parcourant à cheval la principale rue, fit lever un faisan. Le préfet, venant pour prendre possession de la cité, a été incapable de trouver une maison où il pût s'installer. Les rebelles n'ont pas même eu la pensée d'élever quelques habitations. Durant onze ans qu'ils ont occupé Nan-kin, ils n'ont fait que détruire, et ont converti cette fameuse cité, avec ses larges rues et ses magnifiques places, en un affreux désert. » Voilà un échantillon de la manière dont se fait la guerre dans ce pays. — A la date du 2 août, on apprend que Chung-wang a été décapité à Nankin ; on dit qu'il n'a point été torturé avant l'exécution. Il s'est montré fort courageux jusqu'à la fin, et s'est obstiné à ne point obéir aux officiers qui étaient présents. Il a nié qu'il eût eu aucun rapport avec les rebelles de Hou-chow. Vous voyez, par ce dernier mot, que tout n'est pas encore fini avec les rebelles. On parle de bandes de cinq à six cent mille hommes dans les provinces du Midi. Quoi qu'il doive arriver plus tard, dans ce moment nous sommes tran-

quilles et pouvons parcourir, en toute sécurité, notre immense mission. Un magnifique champ se trouve ainsi ouvert au zèle des missionnaires.

Les Anglais vont devenir nos voisins, à Zo-sê; ils ont choisi une montagne, située à deux kilomètres de la nôtre, pour y construire une école d'artillerie; les plaines qui l'entourent leur serviront de champ de manœuvres. M. Gordon s'est déjà installé dans sa nouvelle propriété et a fait au P. Léveillé une visite de bon voisinage. Les Anglais, sur la demande du Fou-tai, vont former des officiers indigènes pour l'artillerie et pour l'infanterie; ces officiers, connaissant les manœuvres européennes, seront chargés plus tard de les apprendre aux impériaux, et dans quelques années toutes les troupes chinoises auront subi une transformation radicale.

Extrait d'une lettre du P. Royer. — Chang-haï, 15 octobre 1864. A quoi pourrais-je comparer les ravages que les rebelles ont faits autour de nous? Pillage, meurtres, incendies rien en Europe ne peut vous donner l'idée d'une telle dévastation. Notre province seule a plus des deux tiers des maisons brûlées; par conséquent, trente millions d'habitants sont sans abri! Pour mon compte, j'ai vu, dans mon district, des villes de deux cent mille âmes, de cent mille âmes, de cinquante mille, des bourgs de trois à vingt mille habitants, à peu près ruinés de fond en comble, ne présentant plus à l'œil que des débris et des bois carbonisés, des pans de murailles, des briques au milieu des herbes. Je n'en finirais pas, si je voulais vous citer tous les noms de ces villes et bourgades... Il y a six semaines, un lieutenant de vaisseau revenait de Nan-kin, ville de deux millions d'âmes : « Je n'y ai plus vu de maisons dans l'enceinte des remparts, » nous dit-il. « L'intérieur de la ville embrasse une étendue de cinq à six lieues; j'étais sur une terrasse d'où l'on domine le pays; eh bien! de quelque côté que je portasse les yeux, je n'apercevais que ruines. » — Les pertes sont incalculables : celles de la mission, si l'on y comprend les fortunes de nos familles chrétiennes, dépassent certainement plusieurs millions. Nous avons eu plusieurs centaines d'églises, d'écoles, de résidences complétement brûlées; les autres en partie brûlées, en partie détruites; toutes ont eu à subir quelque dommage. Hier, le commandant du corps franco-chinois me disait : « Mon Père, je viens de parcourir une grande partie de la province; j'ai vu Tsin-pou, Kadin, San-kan, Kouen-cé, Ta-tsan, Sou-tseu, Tsan-zo, Wousi, etc. : ce ne sont plus que des ruines. A Sou-tseu seulement vous retrouverez un tiers environ des maisons. » Le peuple commence à rentrer. Que de malheureux sans abri, sans nourriture! Ils élèvent de tous côtés des maisons en paille qui

ressemblent à de vraies huttes à chiens! Je distribuai toutes les sapèques que j'avais; mais mon cœur se fendait à voir tant de milliers de malheureux à qui je ne pouvais donner des secours. » Les pertes matérielles ne sont rien encore en comparaison des pertes morales. Par suite de tant de destructions, nos chrétiens, qui forment la proportion de un sur mille, entassés dans quelques maisons, exilés, sans abri, sans nourriture, les uns durant trois mois, les autres plus d'un an, d'autres depuis quatre ans, et ceux de Nan-kin depuis près de douze ans, nos chrétiens, dis-je, ont été décimés par la maladie, la faim, le découragement, les peines de toutes sortes; dans les deux années dernières, nous en avons perdu de dix à quinze mille. Les missionnaires, eux aussi, ont ressenti le contre-coup de tant de misères. En travaillant à relever le moral des chrétiens, à aider et soulager les maux du corps et de l'âme, plusieurs sont morts victimes de leur dévoûment. Deux ont péri sous le fer des rebelles; l'un, le P. Massa, au milieu des orphelins de la Sainte-Enfance; l'autre, le P. Vuillaume, pendant qu'il évangélisait son district; d'autres ont eu le choléra, la dyssenterie, le typhus au milieu des chrétiens atteints de ces fléaux. Ces dernières années marqueront tristement dans les annales de notre Mission. Elles marqueraient d'une manière bien plus funeste encore dans l'histoire du Céleste Empire, si l'on pouvait connaître tous les horribles détails de la guerre que nous venons de traverser. Durant plusieurs mois de l'année 1863 et le premier mois de 1864, avant la prise de Sou-tcheou, Tchang-tcheou-fou et Nan-kin, la contrée était si malheureuse que, chez les rebelles assiégés, chez les assiégeants, et parmi le peuple dans les villes de Wousi, de Tsan-tseu, de Nan-kin et autres, on a mangé de la chair humaine, non pas une fois, mais durant plusieurs mois; non en cachette, mais publiquement. Il y a eu boucherie de chair humaine, ouverte, publiée... on tuait selon les besoins; on ne laissait plus les moribonds mourir de mort naturelle; d'autre fois on dévorait les cadavres... La chair de cadavre se vendait 60 sapèques la livre (environ trente centimes); la chair d'homme tué, 160 sapèques; celle de femme, plus délicate, disait-on, 170 sapèques. Je frémis d'horreur en vous écrivant ces choses, et ma plume se refuse à aller plus loin... Oh! que l'on comprend bien ici, en face de ces abominations, la grâce inestimable que Dieu nous a faite, à nous Européens, en nous tirant de la barbarie par le don de la foi! Mais au moins, me direz-vous, cet assemblage inouï de calamités n'a-t-il pas ouvert les yeux à vos païens et avancé leur conversion? Hélas! bien petit est le nombre de ceux qui ont profité du châtiment; ce sont les âmes simples et les cœurs droits; et ils sont rares ici comme ailleurs, peut-être plus qu'ailleurs.

Les autres, aveugles endurcis, n'ont pas reconnu la main qui les frappe. La destruction totale de leur fortune, le choléra, le typhus, la famine, la guerre civile, l'anthropophagie, rien n'a été capable de les tirer de leurs superstitions diaboliques, ni de les arracher à leurs vices enracinés.

Extrait d'une lettre du F. Bernard. — Tom-ka-dou (*faubourg de Chang-hai*), 15 juillet 1864. — Je veux vous dire quelques mots d'une œuvre que nous avons fondée à Tom-ka-dou pour les malades. J'espère qu'avec la grâce de Dieu et le secours si puissant de saint Joseph, elle prendra de grands développements et contribuera beaucoup à faire connaître et embrasser la religion à Chang-hai et dans les environs. Le 29 juin, fête des bienheureux apôtres saint Pierre et saint Paul, a été le jour où nous avons ouvert notre pharmacie. J'ai éprouvé un sensible plaisir en apprenant que l'ouverture en aurait lieu dans le mois du Sacré-Cœur de Jésus ; car, au milieu des répugnances qu'éprouve notre pauvre nature dans le pansement des plaies, ulcères, etc., on ne saurait trop recourir au Sacré-Cœur de notre bon Maître. Cinq médecins chinois se sont offerts pour m'aider dans cette œuvre de charité. Le P. Nicolas Massa, ministre par intérim à Tom-ka-dou, a fait poser des affiches sur le mur extérieur, afin d'en donner connaissance au public. Ces affiches portent qu'on ne recevra les malades que les 3, 6, 9, 13, etc., de la lune ; c'est-à-dire toutes les fois qu'il se rencontre un 3, un 6 ou un 9 dans le quantième (usage particulier aux médecins chinois), et dans la matinée seulement. Le R. Père supérieur, me voyant déjà si accablé d'ouvrage, a pris cette mesure pour que je donne aux malades étrangers le moins de temps possible ; malgré cela, on ne renvoie pas ceux qui se présentent les autres jours. J'ai déjà eu pour mon compte cent soixante visites environ : je ne sais pas au juste combien en ont eu les médecins chinois. Une maladie qui est très-commune en Chine et pour laquelle les médecins du pays n'ont pas beaucoup de remèdes, c'est l'*œdème*, ou enflure des jambes et des pieds. Ce sont, je pense, de vraies hydropisies des parties inférieures. Lorsque les Chinois font l'*acupuncture* (c'est, je crois, leur unique remède), il en sort une quantité d'eau considérable, parfois mêlée de sang. L'enflure diminue alors pour un temps, puis revient peu après. Cependant, comme les malades désirent beaucoup qu'on leur fasse l'acupuncture et qu'ils la demandent très-souvent, il est important que les premiers Frères coadjuteurs qui doivent venir en Chine, apprennent en France la manière de la pratiquer ; car les Chinois la font d'une manière trop cruelle, et il arrive assez souvent des accidents. Si les frères infirmiers de nos maisons connaissent d'autres remèdes plus

efficaces, ils me rendraient service en me les indiquant. Vous savez, mon R. Père, que je compte sur saint Joseph pour les frais de cette belle œuvre, puisque c'est lui qui en est le protecteur et le médecin principal. Si donc des âmes pieuses, inspirées par ce grand Saint, désiraient faire quelques bonnes œuvres, et qu'elles se servissent pour cela de votre intermédiaire, vous voudrez bien ne pas nous oublier.

Extrait d'une lettre du P. Bourdilleau. — Ile de Tsum-ming, 16 juin 1864. — Dans un petit centre, une de nos bonnes vierges tenait une école de filles. On vint lui parler d'une vieille païenne malade et sur le point de mourir, faute de secours. Son bon cœur lui donne du courage ; elle va hardiment chez la famille indiquée et entre dans la petite cabane de la vieille malade. C'était à soulever le cœur; le lit était plein d'ordures, le corps de cette pauvre vieille tombait en putréfaction ; les yeux fermés, la tête enfoncée dans le lit et tournée vers la muraille, elle n'attendait que la mort. D'une voix compatissante, notre courageuse vierge invite la païenne à se retourner et, tout doucement, lui découvrant la tête, elle lui dit : « Vieille tante, vous souffrez beaucoup dans cet état ; si vous le voulez, je vais vous nettoyer et vous changer. » La malade, surprise, se retourne et commence à pleurer, puis raconte à la vierge les indignes traitements de ses fils et de ses brus ; lui dit que, désespérée, elle avait cherché à se noyer et à se pendre ; mais que la force lui manquant, elle espérait mourir d'épuisement. La conversation avait été entendue ; les brus s'impatientent et chassent notre vierge, qui sort en disant de bonnes paroles. Le lendemain, elle revient avec quelques linges et demande des nouvelles de la vieille. On lui retire le petit pont, qui, à Tsum-ming, est le seul passage pour entrer dans l'intérieur des habitations. Chaque maison est enfermée dans une enceinte double ; au dehors une haie, et en dedans un large fossé toujours plein d'eau. Sans se décourager, la vierge prie de remettre le pont en place, et montre le linge qu'elle apporte. Cette vue décide à lui donner passage ; elle entre donc, supplie en grâce les brus de faire chauffer de l'eau, puis elle lave la malade des pieds à la tête, change son linge et met l'ordre et la propreté dans toute la cabane. Le cœur de la vieille fut touché de ces bons soins et prit en grande affection notre bonne vierge ; elle écouta tout ce qu'on lui disait de Dieu, de son âme, du bonheur du ciel. Chaque jour, durant une semaine, la visite fut continuée ainsi que les soins, et le dernier jour, voyant que la malade allait mourir, notre sainte fille la baptisa. Vous croyez sans doute que le reste de la famille va se convertir ? Pas du tout ; les fils dirent à la vierge : « Puisque tu l'as baptisée, nous ne dépenserons pas une sapèque pour

sa bière et ses obsèques ; ce n'est plus notre mère. » Notre charitable vierge fut en conséquence obligée de faire une quête dans le voisinage pour couvrir les frais de sépulture de cette pauvre vieille. Elle s'en acquitta sans trop de peine, heureuse à ce prix d'avoir pu sauver une âme.

Voici une pratique bien singulière : vous l'approuverez ou la condamnerez, comme bon vous semblera. Elle consiste à faire une croix sur les grains qu'on sèche au soleil. Depuis deux ans, dans le haut de l'île, cet usage devient presque général. Et dans quel but, me direz-vous? Le voici. Nos braves païens sont voleurs, et le diable l'est bien un peu aussi, je pense ; or, les plus vilains soupçons planent sur lui, et les neuf dixièmes des vols lui sont attribués. Je ne veux point ici prendre sa défense, mais exposer ce que païens et chrétiens disent et croient à son sujet. Presque partout il y a des hommes ou des femmes en commerce avec lui..... Malheur à la pauvre victime de cet impur démon, si elle cherchait à lui résister et à faire divorce ! Une seule voie reste d'ordinaire, c'est de se déclarer sorcier ou sorcière pour le service du public, encore la santé ne peut-elle résister longtemps à l'action malfaisante du diable, soit qu'il vienne comme démon familier, soit qu'il s'empare des sens de ces illuminés sorciers. Quoi qu'il en soit (toujours d'après les Chinois), le démon va à la maraude et apporte à la maison tout ce qui est nécessaire au ménage. Or, le moyen que prenaient jadis nos païens pour se garder de l'incommode voisinage des démons familiers, c'était de mettre une lampe chinoise sur le coin des paillassons où les grains séchaient au soleil. Ce petit système de lampe ressemble assez bien à un fauteuil ou chaise de nuit. Vous conviendrez avec moi que cette superstitution est bien singulière. C'est pourtant la vérité ; au dire des Tsumminois, la vue de cette chaise-lampe donnait l'épouvante au diable voleur, et pas un grain ne passait chez les voisins. Les chrétiens, eux, ne prennent aucune précaution et rien ne leur manque. Leur parle-t-on des démons : « Le signe de croix nous délivre de tout, » disent-ils. Peu à peu cette doctrine de l'efficacité du signe de croix s'est répandue, et, sans penser le moins du monde à se faire chrétiens, une foule de gens de la campagne ont essayé du signe de croix comme épouvantail du diable voleur. Il paraît que la chose a réussi dans le haut de l'île, car je vois neuf familles sur dix pratiquer cet usage. Je laisse à nos docteurs d'Europe le soin de décider s'il y a là de la superstition, ou si nous n'y devons pas reconnaître une fois de plus la vertu infaillible du signe de la croix, même dans les mains de ses ennemis [1].

[1] Comme le constate madame de Bourboulon, dans sa *Relation de voyage*, les

Il n'y a qu'un vrai motif de foi : c'est Dieu, Dieu connu, espéré, aimé. Oh qu'il est difficile à nos Chinois, tout argent et tout chair, de saisir ce point de notre sainte religion! Les motifs les plus ridicules, les plus disparates, nous amènent chaque jour des païens de toute qualité. L'un, voyant que nous faisons des bonnes œuvres, veut être chrétien, pensant qu'il sera vêtu, logé, nourri sans rien faire, ou tout au moins qu'il aura bonne part aux aumônes. Tel autre, pris en faute et menacé d'un procès, veut être chrétien à tout prix, dans l'espoir d'être aidé et délivré de son procès. C'est qu'en effet, malgré les temps mauvais que nous traversons, on n'ose pas trop s'attaquer aux chréteins par des procès, et qu'un mot des missionnaires a fréquemment suffi pour absoudre des innocents accusés. Une dispute, un partage de biens à faire, un marché qui n'est pas clair, en voilà assez pour amener les Tsumminois dans nos églises. C'est qu'ils ont vu les missionnaires, aidés des administrateurs de la chrétienté, arranger à l'aimable, sans recevoir une sapèque de *boni*, tous les petits différends qui surgissent entre chrétiens; tandis que, entre païens, un rien fait boule de neige et ruine souvent deux familles. Ils veulent donc à toute force être chrétiens; mais, bien entendu, à cause de la chicane commencée, qui menace de devenir un gouffre où toute leur fortune ira s'engloutir. Il y a des motifs un peu plus voisins de la foi : le démon montre les dents et vexe par trop ses victimes; de dépit, elles viennent se réfugier dans nos églises. Souvent alors le démon, plus rusé que les Chinois, fait semblant de les laisser tranquilles, et eux, se croyant hors de tout danger, oublient Dieu et sa religion en quittant le seuil de nos chapelles. — L'autre jour, un beau monsieur païen vint à moi d'un air très-empressé, me fit quatre salutations des plus profondes, et tirant de sa manche le fameux *Tsao-kien-ba* (c'est ici le dieu du foyer domestique, le seul presque qui soit universellement logé dans les maisons), il me pria de le recevoir, comme marque sincère de sa conversion à la sainte religion du Seigneur du ciel. Je me gardai bien de le croire sur parole, et lui objectai que, pour sûr, il y avait quelque procès qui le talonnait. Là-dessus nouvelles prostrations, avec des serments capables de convaincre un vieux missionnaire; à cela il joignait des soupirs et des larmes. Que faire? On le reçut pour quelques jours. Par une heureuse rencontre, ceux qui lui intentaient procès, sachant qu'il s'était entendu avec nous, au lieu de le poursuivre, furent épouvantés, et s'offrirent à tout finir à l'amiable. Notre cher et si fervent

Missionnaires, dans toutes les parties de la Chine, s'accordent à reconnaître l'action fréquente et sensible du démon au milieu des païens.

catéchumène, une fois libre de ses craintes, n'eut garde de tenir ses belles promesses; à son premier passage devant un marchand de Tsao-kien-ba, il en acheta un tout neuf. Quelques chrétiens lui faisant des observations un peu dures à ce sujet : « Moi, dit-il, je n'y tiens pas à ce Tsao-kien-ba ; c'est ma femme qui en veut un absolument. » A coup sûr, il ne reparaîtra plus parmi nous, à moins peut-être qu'un nouveau procès ne lui inspire la pensée de recourir encore une fois au même stratagème. Pauvres païens, ensevelis dans les préoccupations matérielles de ce monde, au point de traiter comme accessoire la seule affaire importante, celle de leur salut!

Mission du Pé-tché-ly. — *Lettre du F. Guillon.* — Chien-chien, 26 mars 1864. — Que vous dire de nos Chinois? Je voudrais pouvoir vous annoncer qu'après avoir brisé leurs idoles, ils entrent enfin en masse dans le giron de l'Eglise notre mère; mais nous n'en sommes point tout à fait là, et ce n'est encore qu'à force de travail et de souffrances que le missionnaire peut espérer voir fructifier ses travaux. Plus que jamais pourtant nos espérances sont grandes; depuis deux ans, le nombre des catéchumènes va toujours croissant, dans cette mission du Pé-tché-ly plus qu'en aucune autre de la Chine. Si la protection généreuse de la France peut continuer à nous assurer la liberté que les derniers traités ont sanctionnée, bientôt ce nombre sera assez grand pour récompenser les missionnaires de leurs travaux, réjouir les chrétiens d'Europe, qui, depuis tant d'années, s'imposent des sacrifices pour ces missions, et consoler notre très-saint Père des outrages, de la défection de tant d'autres de ses enfants. Cependant, un nouveau danger nous menace : c'est qu'en même temps que les gouvernements européens nous aplanissent les voies, l'exemple scandaleux des hommes qui nous viennent d'Europe ne contrebalance ou n'annule même ces bienfaits.

Les ministres protestants sont aussi venus planter leurs tentes à côté des nôtres, et font tous leurs efforts moins pour faire des prosélytes que pour entraver les œuvres catholiques. Quoiqu'ils aient pour eux le nombre et l'argent, nous les redoutons peu, méprisés qu'ils sont de tous les Chinois et des Européens. A Chang-haï on en compte trente-cinq ou quarante, établis depuis bien des années; ils n'ont pu jusqu'ici recruter des ouailles que parmi leurs marmitons; encore ces adeptes ne demeurent-ils fidèles qu'autant que durent les appointements. A Tien-tsin, ils sont déjà une quinzaine, qui, avec l'opium, distribuent des bibles chinoises et surtout des écrits contre les catholiques. Ce sont des païens qui leur servent de catéchistes et qui prêchent la doctrine pour eux, moyennant forte solde, sans

doute. Plusieurs de ces prêcheurs sont venus jusqu'ici, à Chien-Chien. Quant aux ministres eux-mêmes, ils ne se hasardent pas si loin.

A Tien-tsin et à Pékin existent maintenant des établissements des sœurs de Saint-Vincent-de-Paul. L'arrivée de ces femmes missionnaires fut un véritable événement pour les chrétiens du pays. Que de caquets, que de questions et de conjectures, surtout dans la classe féminine! « Mais que peuvent venir faire ici ces vieilles tantes (comprenez, ces religieuses) d'Europe? Disent-elles aussi la messe comme les Pères? prêchent-elles? etc., etc. » Bon nombre de commères se prononçaient pour l'affirmative. Quelques-unes des savantes nièrent pourtant le fait, en ce qui regarde la messe; mais, après des nouvelles plus positives, apportées de Tien-tsin par quelqu'un qui avait vu les sœurs à l'œuvre, on tomba d'accord que leur mission était d'administrer l'Extrême-Onction et de confesser les femmes. Si bien que les vierges chinoises, nos voisines, vinrent solliciter de Monseigneur les mêmes pouvoirs et se montrèrent fort étonnées de la réponse qui leur fut faite. — En voilà assez sur ce point. Maintenant, quittons les ports et pénétrons un peu dans les terres. Sauf une petite perte de temps, cette manière de voyager en esprit peut avoir ses charmes; il n'en est pas de même quand on fait le voyage en chair et en os, assis sur une brouette chinoise. Je suis bien sûr qu'au bout de la première heure de marche vous seriez forcé de crier merci, car ces diligences vous auraient vingt fois brisé la tête et les épaules, meurtri tout le corps et peut-être un peu renfoncé les côtes. Pour le missionnaire, c'est une de ses moindres misères; on s'y accoutume encore assez vite. Un autre désagrément qu'il lui faut subir assez souvent, mais auquel il s'accoutume bien moins, lui vient des voleurs : voleurs à pied, voleurs à cheval ou en char, voleurs par petites troupes de cinq à six, et voleurs par armées de vingt et trente mille hommes : il y en a pour tous les goûts et toutes les fortunes. C'est dommage seulement que vous n'ayez pas aussi la liberté du choix. Tous à peu près, nous avons eu l'occasion de rencontrer ces vaillants de la plaine. C'était d'abord le P. Leboucq, qui, surpris par eux dans la nuit de Noël, était emporté couvert de blessures et laissé pour mort au milieu d'un champ de riz. C'était ensuite le P. Rabeau et moi, qui étions arrêtés au milieu de la province du Chang-tong et dépouillés de tout; mais nous n'avions pas, comme le P. Leboucq, l'honneur de voir couler notre sang. Une autre fois, c'était le P. Octave, qui, aux portes mêmes de notre résidence, était dévalisé par une douzaine de cavaliers au moment où il partait pour une grande excursion. Il laissa entre leurs mains, outre

sa chapelle, ses ornements et tous ses vêtements, une assez forte somme d'argent destinée au soutien des œuvres de la Sainte-Enfance dans son district. Quelque temps auparavant, notre supérieur, le R. P. Brueyre, avait dû, avec tous les élèves du séminaire, fuir précipitamment du village où était alors notre principale résidence, abandonnant notre maison et tout ce qui s'y trouvait à la merci des brigands, qui, en effet, arrivaient presque aussitôt et dévastaient tout. Ils ne détruisirent pourtant point la maison ni la petite église attenante ; mais rien de ce qu'elles contenaient ne fut épargné. Ces brigands ont causé d'immenses ravages dans notre mission depuis trois ans. Il serait trop long de vous raconter tous les traits de Providence dont nous ou nos chrétiens fûmes l'objet au milieu de tous ces maux, comme aussi les actes admirables de vertu qu'ils donnèrent lieu, à nos chers néophytes, de pratiquer. Dans ces incursions subites, ce sont surtout les jeunes gens et les jeunes personnes qui ont tout à redouter de la part des brigands. Ils les entraînent à leur suite, les uns pour en faire des soldats ou des esclaves, les autres pour satisfaire leurs passions. Dans le village dont j'ai parlé tout à l'heure, étaient trois jeunes filles chrétiennes, dont deux avaient consacré à Dieu leur virginité. Surprises par l'arrivée subite des voleurs, elles ne purent s'enfuir assez tôt, et tremblant pour le danger que courait leur vertu, elles n'eurent que le temps de se jeter dans une grande fosse remplie de sable, au milieu duquel elles s'enterrèrent. Cependant les voleurs arrivent et choisissent précisément cet endroit pour y faire reposer leur nombreuse cavalerie. Ainsi foulées aux pieds, ces admirables filles aimèrent mieux se laisser étouffer dans le sable que de faire le moindre mouvement pour conserver leur vie ; toutes trois moururent martyres de l'angélique vertu. Pendant que ces vierges périssaient ainsi, d'autres chrétiennes d'un village voisin étaient, au contraire, protégées d'une manière toute providentielle. Quelques jours auparavant elles avaient prévu le danger. Par leurs soins, une maison avait été choisie pour servir de retraite commune ; la porte murée avec soin, avec un trou seulement qu'elles pratiquèrent au toit, et par lequel elles descendirent au nombre de plus de vingt dans cette espèce de prison. L'armée des brigands arrive au village ; pendant deux jours elle demeure casernée dans toutes les habitations voisines de celle où étaient ces pieuses chrétiennes, sans qu'il vienne en pensée à aucun des voleurs d'aller fouiller cette maison. Notre-Seigneur, que ces bonnes filles avaient prié pendant tout ce temps, avait eu pitié d'elles, et ses anges étaient venus les mettre sous leur garde. Au milieu de tous ces troubles, les voleurs les plus à craindre sont

ceux qui font le métier sous le nom de soldats et sous l'inviolabilité des bannières de l'empereur, Fils du Ciel. Tout ce qu'épargnent les brigands devient la proie de ces soldats, qui semblent n'avoir été enrôlés que pour dévaster le pays sous prétexte de le protéger. Il en est du reste parmi eux comme dans tout le reste de l'administration chinoise: les plus grands voleurs sont ceux qui sont les plus élevés en dignité. Une des causes de ce désordre, c'est la vénalité des charges, toujours données au plus offrant. D'après la lettre de la loi, les emplois ne devraient être accordés qu'après beaucoup d'examens et de précautions; en fait, il n'y a qu'un moyen pour les obtenir, l'argent; qu'un moyen pour les conserver, l'argent; d'où il arrive que la plupart de ceux qui y parviennent ne le font qu'en sacrifiant leur fortune et se chargeant de dettes; et puis, pour payer ces dettes, s'enrichir de nouveau et cependant conserver son poste, il faut voler, et cela par tous les moyens que mettent à leur disposition l'autorité et la force dont ils disposent. Que si, par exception, il se rencontre un officier chez qui reste encore un peu de bonne volonté et de courage, force lui est de suivre le torrent pour ne pas se voir abandonné. — Lorsque commença la rébellion dans le Tché-ly, le *Tao-tai* de Tai-min-fou fit une levée de boucliers, et appela autour de lui tous les soldats des villes environnantes. Un jour, il voulut faire une revue générale de ses troupes sur une grande place hors des remparts, et près des portes de la ville. Des milliers de soldats étaient accourus se ranger sous ses ordres. Il venait de les haranguer: des hourras pleins de la plus noble ardeur guerrière, accompagnés de gestes et de fanfaronnades plus ou moins burlesques, l'avaient vingt fois obligé d'interrompre son discours et lui donnaient l'assurance d'une victoire éclatante sur ses ennemis, lorsque tout à coup vient à déboucher, au détour d'une rue, une poignée de cavaliers armés. Ce sont les voleurs. La comédie se change bientôt en la plus lugubre des tragédies. La débâcle est générale ; tous fuient, tous vont se réfugier derrière les remparts de la ville, dont ils se hâtent de fermer les portes, sans attendre même que la multitude, qui était accourue à la revue, ait eu le temps de rentrer. Pendant que du haut des remparts où ils n'ont plus rien à craindre, tous nos braves, par leurs cris et leurs menaces, provoquent de loin leurs ennemis au combat et font retentir les airs des détonations de leurs fusils, les brigands faisaient sous leurs yeux un horrible carnage et se gorgeaient de butin. Cependant on cherchait de tous côtés le grand mandarin. Au milieu de la bagarre, chacun ne pensant qu'à soi, on l'avait perdu de vue. Après le départ des brigands, on le retrouva enfin au milieu des victimes. Le pauvre homme, au moment du péril, abandonné

par ses gardes, délaissé par ses porteurs et embarrassé par sa dignité, n'avait pu fuir assez vite, et lorsque se fermèrent les portes de la ville, il se trouvait parmi les retardataires que massacrèrent les brigands. Ce coup hardi des voleurs et la mort de ce haut fonctionnaire furent comme le cri d'alarme qui jeta la terreur par toute la province. Pékin même s'émut. Le vice-roi fut puni et dégradé pour avoir laissé tuer son Tao-tai, dont il était éloigné alors de plus de sept cent lis[1]. Son successeur, pour mieux mériter de l'empire, se mit aussitôt en campagne avec une armée plus nombreuse que celle des brigands, qu'il poursuivit pendant plusieurs mois, ayant toujours bien soin de ne les aller chercher que là où il était sûr de ne pas les trouver. Il fut cassé à son tour et fit place à un vice-roi plus avisé. Celui-ci, en effet, appela près de lui quelques Anglais qui commandaient un petit corps de Chinois formés à l'européenne. Les affaires alors changèrent de face. Battus dans plusieurs rencontres et poursuivis sans relâche pendant deux mois, les brigands perdirent beaucoup de monde et se débandèrent. Depuis lors, ils ont toujours été en s'affaiblissant. Aujourd'hui, le reste de leur armée, commandé par un général traître à son empereur, s'est jeté sur les provinces voisines de la nôtre, où ils continuent ce qu'ils ont fait chez nous. — Pendant tout ce temps, la divine Providence daigna nous protéger et conserva notre principal établissement; mais ne pouvant espérer le secours de qui que ce soit, au milieu de périls incessants et d'un empire impuissant à se protéger lui-même, nous avisâmes à prendre nos moyens de défense. Nous avons fortifié notre village par une ligne de remparts; nous nous sommes procuré des canons, des fusils, des lances; nous avons fabriqué une provision de poudre, de boulets et autres munitions de guerre; et maintenant, à l'abri de toute surprise, la mission peut continuer le développement de ses œuvres. Car, bien que toutes ces dispositions de défense soient plus apparentes que réelles, cependant, grâce à la réputation de courage que nous fait notre titre de Français, il n'est pas en Chine d'armée de voleurs qui osât venir nous inquiéter. Ainsi la divine Providence, qui sait se servir de tout pour l'accomplissement de ses desseins miséricordieux, a fait que ces troubles, dont nous avions tout à craindre, contribuassent à établir cette mission sur un pied beaucoup plus solide, à relever notre nom de chrétien aux yeux des populations païennes, et à faire connaître et respecter les ministres de Dieu pour sa plus grande gloire et l'extension de notre sainte religion.

[1] Plus de 400 kilomètres.

Autre lettre du même à ses parents. — Tchang-kia-tchuang, 9 octobre 1864. — Quoi qu'en aient dit quelquefois ceux qui n'ont pas examiné d'assez près la méthode des Chinois en agriculture, il est certain qu'ils savent, aussi bien que le feraient des Européens, tirer parti de la terre que la Providence leur a donnée. Si cette région est d'ordinaire stérile, ce n'est point par défaut de bonne culture, ni même par le fait du sol, mais uniquement par le manque de pluies. Le plus souvent elles sont si peu abondantes qu'à peine compte-t-on une ou deux années sur dix, où elles suffisent pour entretenir dans le sol la fraîcheur nécessaire à la végétation. Or, sans pluies, il ne peut y avoir de fourrages; sans fourrages, point de troupeaux, partant point d'engrais; et sans eau ni engrais, que peut-on attendre de la terre même la meilleure et la mieux cultivée? Les Chinois, il est vrai, n'ont point toutes nos grandes inventions modernes, nos machines à vapeur pour battre le grain, faire les drains, etc. Le Chinois, c'est le peuple aux petits moyens; mais le fait est qu'avec ses petits moyens il arrive à des résultats qui souvent valent bien les nôtres. J'admire, par exemple, comment, d'une manière si simple et si facile, ils parviennent, pour suppléer à la sécheresse du sol, à arroser des plaines entières; ce qu'en Europe nous ne pourrions faire qu'avec une multitude de machines très-dispendieuses que la plupart des petits cultivateurs ne peuvent se procurer. On a fait beaucoup de bruit en France à propos d'une charrue-semeuse qu'un de nos savants en agriculture avait inventée. Nos Français ignoraient sans doute que les Chinois en ont une depuis plus de mille ans; et je ne crois pas que la charrue-semeuse des Chinois le cède en rien à la nouvelle invention française; bien plus, il est certain qu'elle doit l'emporter par sa simplicité; car, sans le secours d'aucun artiste, chaque laboureur chinois, muni d'une scie et d'un grand couteau, se fabrique lui-même sa machine. Le grain que le paysan veut semer se répand sous le soc de la charrue, à mesure qu'il creuse son sillon, avec une parfaite régularité, à telle profondeur et en telle quantité qu'il le veut. Pour diriger sa machine, une petite ficelle, qu'il tient de la main gauche, lui suffit, tandis que de la main droite il conduit la charrue. — Etant en France, j'ai entendu parler d'une nouvelle méthode qu'un directeur de ferme-modèle avait inventée pour faire couver les œufs de poule par une chaleur artificielle; mais cette invention, c'est des Chinois qu'il l'avait apprise sans doute, car ils n'en ont pas d'autre. La paysanne chinoise qui a quelques milliers d'œufs à faire couver, ne s'amuse pas à les confier à une multitude de poules plus ou moins capricieuses qui souvent lui perdraient ses œufs; elle trouve bien plus simple de les

étendre sur des claies, autour desquelles, avec le feu qui lui sert à cuire son riz, elle entretient une chaleur humide toujours égale et qui fait que ses œufs réussissent bien plus sûrement et sans se perdre. — Il y a quelques jours je rencontre un de nos voisins portant à la main un morceau de viande assez malpropre : « *Ha-sien-chen*, tu veux te régaler aujourd'hui? — Non, me répond-il, mais je n'ai plus de savon. — Ainsi, c'est du savon que tu veux faire? — Oui, ma provision est épuisée. » Quelques instants après, je le vois broyant, hachant sa viande avec quelques poignées d'une espèce de sel dont on se sert ici pour la cuisine; puis ce mélange était étalé au soleil, où il restait pendant quelques jours, et lorsque je repassai par là, il me montra plusieurs morceaux d'un savon qui n'a pas, il est vrai, la finesse du nôtre, mais qui suffit pour son usage. Que dirait chez nous la ménagère, si, à l'approche d'une grande lessive, le fermier lui défendait d'acheter du savon et disait : « Tu as de la viande, du sel, tout ce qu'il faut pour faire ton savon ; cela suffit, tire-toi d'affaire sans recourir à l'épicier? » Elle se récrierait qu'on se moque d'elle, etc.; c'est pourtant ce que fait le premier venu de nos paysans chinois. — L'an dernier, j'avais appelé un petit forgeron de campagne pour travailler quelques morceaux de fer de construction. C'est un ouvrier ambulant, dans le genre de nos étameurs qui courent les campagnes en portant leur forge et tout leur matériel sur les épaules. Son travail fini, je le congédiais, lorsque le bonhomme me dit : « Monsieur n'aurait-il pas besoin de fusils? — Est-ce que tu en as à vendre? — Non; mais si ces messieurs en ont besoin, je pourrai leur en faire ! ! ! » J'ai vu, en effet, quelques-uns de ces fusils fabriqués par des goujats de campagne, avec lesquels nos braconniers tuent passablement de lièvres. Qu'en diraient encore nos artistes forgerons de France? Mais votre étonnement et votre admiration pour l'industrie de nos Chinois seraient bien autres encore, si j'avais le temps de vous dire comment trois ou quatre paysans, avec quelques mauvais morceaux de bois et de la terre prise dans le premier champ venu, vous installent en quelques heures une fonderie de canons, de cloches, de boulets, etc.; toutes choses pour lesquelles, en Europe, il faut tout un immense attirail de machines, dont la seule installation exige des dépenses qu'un millionnaire, ou même le gouvernement, peuvent seuls supporter.

Extrait d'une lettre du P. Leboucq. — Village de Nan-tzé-ta, 21 avril 1864. — Les quelques mois de campagne que je fis, l'an dernier, en compagnie de tous les plus hauts fonctionnaires civils ou militaires de la province, me fournirent les moyens d'étudier de près le caractère de nos mandarins. Je pus connaître, sans qu'ils s'en aper-

çussent trop, leurs dispositions à l'égard de la religion chrétienne et même à l'égard des Européens; mais j'ai pu étudier aussi leur faible et apprendre tant soit peu la manière de les aborder et de faire rendre justice à nos chrétiens opprimés. Presque tous les jours, je reçois avis que quelque catéchumène a été arrêté et mené en prison. Sans retard, je prends d'abord le chemin du village où demeure l'accusé; j'appelle ses accusateurs, et s'ils consentent à demander l'élargissement de mon chrétien, en disant au mandarin qu'ils s'étaient trompés, l'affaire est finie; s'ils ne veulent pas se désister de leurs poursuites, alors je tourne bride droit sur le prétoire de la localité, et demeure chez le magistrat jusqu'à ce que, bon gré mal gré, il ait fait droit à mes réclamations, qui, du reste, se bornent ordinairement au strict nécessaire : mettre l'accusé en liberté, citer ses ennemis au tribunal et les forcer de signer, avec la partie adverse, une pièce par laquelle ils s'engagent à ne plus molester les chrétiens à l'avenir. Tous les jours, à peu près, j'ai de semblables expéditions à faire, et jusqu'ici j'ai eu généralement le bonheur de réussir. Depuis une quinzaine de jours à peine, j'ai visité plus de cent cinquante villages païens : j'y ai trouvé des adorateurs du vrai Dieu; j'ai tâché de leur persuader que la patience et la pensée d'une vie meilleure doivent être leur force et leurs armes pour résister à leurs oppresseurs. En même temps, toutefois, j'ai appris à ces derniers à se conduire avec plus de modération. Aujourd'hui même, j'ai été appelé dans une petite chrétienté, à deux lieues de celle où je suis en ce moment. Les chrétiens étaient accourus ici tout haletants et pleins d'effroi : « Père, venez vite chez nous; les païens se préparent à assommer un de vos meilleurs catéchumènes. » En un instant, je suis arrivé au petit village de Tcheou-kia-tchouang. Mais, qu'y avait-il donc? La mère de l'un de mes catéchumènes, sollicitée depuis longtemps par la grâce, avait résisté et refusé de se faire chrétienne; chaque jour, elle allait à la pagode du village prier le bonze de brûler, en l'honneur de Fô, quelques paquets d'herbes odoriférantes, afin de lui obtenir, après sa mort, une place d'honneur dans l'autre monde. Le démon et son disciple Fô ont accordé à cette malheureuse la faveur de se jeter dans un puits et d'y mourir. Elle avait deux enfants. Les parents de la famille se réunissent en grand conseil et décrètent que « la défunte s'étant donné la mort elle-même, les funérailles doi-« vent être célébrées avec une grande pompe, pour faire oublier ce « que cette mort a eu de déshonorant pour la mère et pour ses en-« fants. 600,000 sapèques (3,000 fr.) seront dépensées pour l'en-« terrement. La moitié de cette somme sera employée pour les frais « de la cérémonie civile; avec le reste on payera les honoraires de

« vingt ou trente bonzes, qui seront invités à accompagner le cer-
« cueil, et les frais d'une comédie en trois actes, qui sera jouée sur
« la tombe après la cérémonie funèbre. » Le fils aîné, qui est fervent catéchumène, avait répondu à ces conclusions qu'il ne pouvait les signer : chrétien, sa conscience lui défendait de payer la moitié de la somme destinée aux superstitions. A peine eut-il donné cette réponse qu'un cri de rage se fait entendre : « Aux armes! tombons tous sur cet apostat ! » Heureusement, mon cheval franchit assez tôt la distance pour que j'arrive avant le combat. Je trouve tous les païens soulevés, maudissant mon catéchumène aussi bien que la religion qu'il embrasse. J'appelle les six chefs de famille qui ont occasionné ce désordre. Vous pensez peut-être qu'ils n'ont pas voulu se présenter? Point du tout. Ils viennent au milieu d'une foule que la peur a rendue silencieuse, se mettent à genoux devant moi et me demandent pardon, en disant qu'ils sont encore à l'état d'enfance (expression d'humilité usitée en Chine); qu'ils ignoraient la loi chrétienne et ne savaient pas qu'elle défend les superstitions, etc., etc. L'affaire a donc été terminée à peu de frais : on a décidé que le catéchumène donnerait 50,000 sapèques seulement; son frère devra payer le reste de la somme décrétée. Je viens d'apprendre qu'après mon départ le conseil de famille s'était de nouveau réuni pour consoler la défunte de l'injure que lui a faite son fils aîné, en se faisant chrétien d'abord, et ensuite en refusant de contribuer aux prières que feront les bonzes pour l'âme de sa mère. Les chefs de la famille ont condamné la bru de cette infortunée à se revêtir d'une peau d'âne et à marcher à quatre pattes pendant toute la durée de l'enterrement. « C'est une pénitence humiliante, ajoutait le conseil; mais elle n'en sera que plus agréable à l'âme de la défunte. » Vous croiriez volontiers que cette pénitence est difficile à accomplir? Détrompez-vous. La bru a loué pour deux jours une très-belle peau d'âne qui sert en pareilles circonstances à ceux qui la demandent. Le matin du jour de l'enterrement, elle s'est revêtue de ce singulier uniforme; son oncle maternel lui a mis et attaché sur le dos un bât pesant, mais recouvert de magnifiques toiles. Elle a ensuite ouvert la bouche pour recevoir le bridon, complément indispensable de l'accoutrement, et s'est laissé conduire, pendant deux heures au moins, sur la tombe de sa mère. Pour croire à de pareilles scènes il faut être en Chine. Pauvre pays! Essayez de faire entendre aux Chinois que leurs usages (au moins celui dont je viens de parler) ne découlent pas d'une civilisation supérieure à celle des autres nations, ils vous rient au nez et haussent les épaules en disant : « Voyez donc ce sauvage; il ne comprend rien! »

Jusqu'ici nous avons pu protéger nos chrétiens et leur faire rendre justice, mais je trouve que nous commençons à être débordés; et, sans être prophète, je crois pouvoir affirmer qu'avant peu d'années nos efforts seront inutiles. La haine que nous porte le paganisme, au lieu de diminuer, grandit d'une manière effrayante, et nous laisse entrevoir un avenir bien sombre pour nos chers néophytes. Mais à chaque jour suffit sa peine. D'ailleurs, les amertumes qui nous abreuvent de temps en temps sont compensées par d'innombrables et indicibles consolations : la joie ne manque pas, et nous sommes bien heureux de vivre en Chine, je vous assure. Au moment où je vous écris, plus de quarante chrétiens sont assis à ma porte, bien qu'elle soit irrévocablement fermée pour eux jusqu'à demain matin. Il est huit heures du soir; je leur ai plusieurs fois crié de s'en aller; ils restent là, silencieux ou parlant à voix basse. La plus grande fête de l'année, pour ces pauvres néophytes, c'est le jour où il leur est donné de voir le missionnaire arriver chez eux. Le cri : « le Père spirituel arrive ! » vole de bouche en bouche; ceux qui nous aperçoivent les premiers vont avertir les autres; en un clin d'œil, tout le monde est à la porte de la vieille masure où se trouve le missionnaire : les hommes ont l'honneur d'entrer dans la chambre; ce sont eux qui servent à table et même, assez souvent, font la cuisine; les femmes se tiennent silencieuses en dehors de la porte ou de la croisée, écoutant avec avidité les paroles qui se disent à l'intérieur. Plus nos Chinois ont de défauts, plus ils ont droit, bien entendu, à l'affection de leur Père; mais ce qui nous attache à eux, oui, ce qui nous attache à eux, à la vie, à la mort, c'est surtout la difficulté qu'ils ont eue à se faire chrétiens, et les obstacles qu'il nous a fallu vaincre pour les gagner à Jésus-Christ; ce sont les persécutions quotidiennes que leur suscitent les païens. Ces épreuves nous font aimer nos néophytes et nous lient comme irrévocablement à leur sort.

Lettre du P. Octave. — Tché-ly sud-est, 13 juin 1864. — Je suis toujours dans le midi du vicariat et réside le plus souvent auprès d'une sous-préfecture que les Chinois appellent Wei-chien; mais cette année j'y suis sans voleurs, du moins sans nos grands voleurs de profession. Où sont-ils allés? Pas loin, je vous assure. Je vous dirais bien la demeure de plusieurs, et pourrais vous indiquer tel village, à peu près désert au temps de l'expédition, et repeuplé maintenant de ces nobles hôtes, redevenus honnêtes gens au moins à l'extérieur, au moins pour un temps. Ils ne vivent point cependant sans quelque inquiétude, soit scrupule de conscience pour

avoir commis sur la route quelques peccadilles, soit plutôt parce qu'un beau jour il pourrait bien prendre envie aux mandarins de se ressouvenir de leurs anciens péchés pour les corriger, ou pour leur extorquer quelques milliers de sapèques. A cause de cela, et peut-être aussi pour de plus purs motifs, nous avons présentement un bon nombre de ces voleurs qui demandent à se faire chrétiens. Plusieurs sont venus me trouver, me demander des catéchismes et des calendriers chrétiens. Sans les rebuter entièrement, nous leur faisons peu d'avances. — Des difficultés nouvelles sont survenues. C'est la règle en mission, et s'en voir entièrement délivré est chose tout à fait exceptionnelle, comme aussi, selon saint Ignace, très-peu désirable. Après les voleurs, c'est donc un autre embarras. Depuis quelques mois les païens grands et petits, surtout les grands, manifestent de plus mauvaises dispositions à l'égard des étrangers. On dirait qu'ils voudraient essayer comme une réaction, se débarrasser des derniers traités qui leur pèsent sur le cœur et renvoyer les Européens, surtout les Anglais, vivre dans leur pays. Les missionnaires représentent ici les étrangers, et le mauvais vouloir des païens s'attaque naturellement à nous. Au nord, on répand toutes sortes de bruits plus ou moins vraisemblables ; en particulier, que la milice chinoise, si elle en finit avec les brigands du nord et du midi, consacrera ses loisirs à nous renvoyer en Europe. Dans la contrée que j'habite, plus loin de Pékin et de Tien-tsin, l'audace des méchants est naturellement plus grande encore. Je vous ai parlé quelquefois de Quam-pin-fou, l'une de nos plus grandes villes du midi, dans la partie qui offre en ce moment le plus d'espérances. Dernièrement, un écrit absurde, grossièrement injurieux contre la religion, en même temps qu'outrageux pour l'Angleterre, a été affiché aux quatre portes et sur les places publiques ; il se termine par un appel aux armes. Ce n'est point l'œuvre, du moins avouée, des mandarins ; les auteurs sont quelques notables de la cité, dont la haine contre la religion n'en est pas à son coup d'essai. Nous étions sur le point de nous établir dans la ville ; ils ont jeté l'alarme. Cet écrit, qu'on a lu un mois durant, a fait beaucoup de bruit. Les catéchumènes en ont souffert et en souffrent encore ; plusieurs n'osent plus avancer, ni même avouer leurs bonnes résolutions : car les païens ont jeté le ridicule sur eux, et dans quelques endroits même en sont venus aux voies de fait. Nous avons immédiatement pris des mesures efficaces. L'écrit a été envoyé par Mgr Languillat à la légation française, à Pékin, et il a été communiqué à l'ambassadeur d'Angleterre. Les mandarins ont dû faire réparation publique.

Lettre de Mgr Languillat, vicaire apostolique du Tché-ly-méridio-oriental, 10 septembre 1864 [1]. — La position de nos anciens Pères, à leur première entrée en Chine, et la nôtre en y rentrant il y a une vingtaine d'années, furent diamétralement opposées. Le P. Ricci et ses successeurs durent, par la force même des choses, s'adresser aux grands et aux mandarins ; et de ceux-ci, ou, si vous voulez, de la tête, leur doctrine descendit et arriva au peuple, au corps de la nation, avec une espèce d'auréole et un prestige qui, *cooperante Deo*, et grâce aussi à l'attrait de la nouveauté, leur valurent un succès immense. A partir de la mort de Kang-hi, cette gloire s'éclipsa peu à peu ; puis, à cause des persécutions, des morts pour la foi et des défections parmi les grands, la religion finit par se réfugier chez le peuple, et même par s'exiler dans les campagnes. A notre rentrée en Chine, ce furent donc des gens du peuple, de pauvres artisans, des paysans qui furent à peu près nos premiers maîtres en fait d'éducation chinoise, et aussi nos uniques disciples en fait de religion. C'est du peuple donc qu'il nous faut remonter vers les grands ; c'est-à-dire que nous irons de bas en haut : tout l'inverse de nos anciens Pères. La classe mandarine, si du moins j'en juge par ce que j'ai vu jusqu'ici, n'est guère disposée à embrasser l'Evangile. Elle n'aborde même pas cette question. Elle est matérialiste, infatuée de son Confucius ; quoique, pour contenter le peuple, elle ne se fasse aucun scrupule, et même s'impose comme une loi d'Etat, d'aller brûler de l'encens aux autels des bonzes et des taosses. La campagne providentielle de 1860 et le traité de paix qui la suivit, nous ont ouvert une ère nouvelle. Quel malheur si nous n'en savions point profiter ! Jusqu'ici, trop peu nombreux, nous n'avons pu nous livrer à des études qui fussent en rapport avec notre position nouvelle. Pouvons-nous négliger nos chrétiens, et même ne pas seconder le mouvement religieux qui se manifeste parmi le peuple ? — *Hæc oportuit facere*, me direz-vous, *et illa non omittere.* — C'est précisément ce qui me donne la confiance que la Compagnie ne fera pas défaut à sa noble et nouvelle tâche ; mais qu'elle comprendra aussi que l'on n'obtient rien qu'il n'en coûte, et que la grandeur du succès se mesure sur celle des sacrifices. Le temps est venu de reprendre notre ancienne position, autant que le permet le nouvel état des choses, et, après nous être armés de toutes pièces, de monter enfin à l'assaut de la haute société chinoise. Mon plan, ma pensée unique depuis la paix, a toujours été de rentrer dans les villes, d'aborder les grands centres. C'est dans ce but que j'ai poursuivi et obtenu du gouvernement chi-

[1] Mgr Languillat est maintenant évêque vicaire apostolique du Kiang-nan.

nois lui-même des concessions de terrain dans plusieurs villes. Par exemple, Ho-kien, préfecture de premier ordre, où l'on nous désire, serait un centre d'action qui, avec le temps et surtout de la persévérance, rayonnerait au loin. En attendant, et pour prendre tout de suite possession de la situation que nous créaient les traités, j'ai fait visite à tous les mandarins du vicariat. Depuis, je suis toujours, selon les occasions qui ne manquent pas de se présenter, en rapports officiels avec eux, comme vicaire apostolique. Quelques-uns semblent y mettre de la cordialité. De ce nombre est le grand mandarin de Ho-kien. Il est venu nous visiter en grande tenue et en grand cortége, le 20 août dernier, et a dîné chez nous le 25 du même mois. C'est un Tartare, dont le frère aîné est ministre de la maison de l'empereur. Il a déjà lu quelques livres de nos Pères sur la religion chrétienne, et nous en a demandé d'autres. Dernièrement, il a retenu près de lui, pendant sept heures, le P. Leboucq, notre décoré de la perle bleue et son ami intime, et il se propose de revenir chez nous au mois de novembre. D'autres mandarins paraissent quelquefois un peu revêches; d'autres cherchent à nous molester. Quoi qu'il en soit, nous prenons pied, et notre sainte religion acquiert peu à peu droit de cité en cette province. Sans doute, les populations ne viennent pas encore demander le baptême en masse; mais la voix de la prédication s'est fait entendre partout, partout il y a un mouvement visible et prononcé. C'est par milliers que nous comptons nos catéchumènes. Le nombre des baptêmes d'adultes qui, lors de mon arrivée, n'atteignait pas annuellement la centaine, s'élève maintenant presque au chiffre de mille. Il serait beaucoup plus considérable, si nous étions moins sévères. Chose singulière et, humainement parlant, presque inexplicable ! sur tous les points de la mission, les païens, riches ou pauvres, sont-ils vexés ou croient-ils l'être par leurs mandarins, ont-ils entre eux des difficultés de famille, immédiatement ils parlent de se faire chrétiens et recourent au missionnaire, comme à l'interprète certain et désintéressé de la justice. Jugez vous-même si nous n'avons pas besoin d'une grande prudence; car, vous le comprenez, il y a danger à repousser ce mouvement, comme à le suivre sans discernement. D'un autre côté, et c'est là pour moi une preuve non équivoque que l'on craint notre influence et qu'on la sent, des bruits plus absurdes les uns que les autres, — mais que nous avons sujet de croire venir de haut, — circulent quelquefois d'un bout de la province à l'autre. Nous arrachons les yeux aux malades pour en faire... Devinez?... Des lunettes d'approche. On nous a vus manger les cœurs, encore palpitants, d'enfants dont nous venions d'ouvrir les entrailles. Les baptiseurs que nous en-

voyons avec des remèdes à la recherche des enfants malades, sont des empoisonneurs. Tantôt c'est le généralissime tartare qui vient prendre sa revanche, et doit arriver bientôt pour massacrer tous les Européens et couper la tête à tous les chrétiens. Ces bruits finissent par tomber ; mais il font toujours des dupes et retiennent les timides et les ignorants. Ici donc, comme en Europe, l'Eglise a aussi la lutte pour partage et pour condition de succès.

Pour extrait :

H. Mertian.

BIBLIOGRAPHIE

Histoire de la séparation des Églises d'Orient et d'Occident depuis ses premiers commencements jusqu'à nos jours, par le docteur A. Pichler, professeur libre (privat docent) de théologie à l'université de Munich. T. I, pp. xxii et 558. In-8°. 1864. T. II, pp. xxvi et 789. 1865. — Munich, chez Rieger.

Nouvelles études sur la séparation des Églises d'Orient et d'Occident. Critique du récent ouvrage du docteur Pichler, par le docteur Hergeuröther. Wurzbourg. Stahel. p. 61. In-8°. Extrait du Chilianeum.

A mes critiques. Éclaircissements sur diverses attaques dirigées contre mon Histoire du Schisme grec, principalement par le professeur Hergenröther, le professeur Mittermüller et la feuille pastorale de Munich, par le docteur Pichler. Munich. Rieger, 1865, p. 51, in-8°.

N. B. Tous ces ouvrages sont en allemand.

Il y a bien des siècles que l'Église grecque est séparée de l'Église romaine ; bien des tentatives de réunion ont eu lieu et l'on peut dire que la pensée et l'espérance de cette réunion n'ont jamais été abandonnées. Cependant, si l'on veut chercher dans les bibliothèques la trace des préoccupations soulevées par cette question, si l'on veut dresser l'inventaire des manuscrits et des livres que les siècles précédents nous ont légués sur ce sujet, on en trouvera certainement un nombre considérable, mais on sera obligé de reconnaître qu'il y en a beaucoup moins qu'on ne serait porté à le penser. Le protestantisme n'a guère que trois siècles de date ; qu'on essaye de dresser la liste des ouvrages polémiques ou iréniques auxquels il a donné lieu, on en trouvera de quoi remplir des bibliothèques. La question de l'Église

orientale est soulevée depuis bien plus longtemps, les écrits qu'elle a produits sont incomparablement moins considérables.

Et lorsqu'on vient à examiner ces ouvrages de plus près, on s'aperçoit sans peine qu'ils sont le résultat des recherches studieuses ou des loisirs de quelques savants, de quelques érudits, mais on sent que les masses ne s'y intéressent pas, que l'opinion publique est indifférente.

Depuis quelques années un grand changement s'est opéré sous ce rapport. Ce n'est pas qu'il n'y ait encore des traces de cette indifférence que nous signalions tout à l'heure, mais enfin on sent que les questions relatives à l'Église orientale ont fini par trouver un public. Ce public est encore restreint il est vrai, ce n'est pas le grand public ; mais il existe, il grandit tous les jours ; et ce qui lui manque du côté du nombre, il le compense par la vivacité de l'intérêt dont il est animé.

Aussi, depuis quelque temps, nous voyons paraître chaque année des travaux importants et sérieux qui s'attaquent à cette question par un côté ou par un autre.

Celui dont nous voulons nous occuper plus particulièrement aujourd'hui, est sorti de la plume d'un jeune savant allemand qui occupe une chaire à l'université de Munich. Les relations qui ont existé entre la Bavière et la Grèce, tant que le roi Othon a occupé le trône d'Athènes, n'ont pas peu contribué à attirer sur l'Église grecque l'attention des savants bavarois et de tous les centres d'études que possède l'Europe, il n'en est point, où les questions relatives à l'Église orientale aient rencontré plus de faveur et de sympathies que l'université de Munich.

L'ouvrage de M. le docteur Pichler se distingue de tous ceux qui ont été publiés sur ces matières par l'ampleur de son plan. Il ne s'est pas borné à traiter une face de la question, un point particulier, il a voulu écrire l'histoire de la séparation depuis son origine jusqu'à nos jours.

Il l'a poursuivie dans l'Église byzantine, dans l'Église russe, dans l'Église hellénique et dans toutes les autres Eglises orientales, sans exclure même celles qui sont tout à fait étrangères à l'Eglise grecque comme par exemple, l'Eglise arménienne, l'Eglise nestorienne, etc. Son travail est avant tout une histoire ; mais, comme de raison, il a été obligé de toucher plus d'une fois au côté théologique de la question.

Le premier volume, consacré à l'Eglise byzantine, a paru l'année dernière ; il a soulevé de très-vives critiques, entre autres celle du docteur Hergenrœther, que ses travaux ont familiarisé avec ces matières, et qui est certainement un juge compétent.

M. Pichler s'est ému de ces critiques qui lui venaient à peu près de tous les points de l'Allemagne, et il y a répondu par une brochure qui n'aura probablement pas désarmé ses adversaires. Il publiait en même temps un second et dernier volume. Mais dans l'intervalle, le premier volume avait été déféré à la congrégation de l'Index à Rome, et il y était condamné.

Nous laisserons de côté les questions dogmatiques qui semblent avoir attiré sur notre auteur les sévérités de l'Index, et nous nous occuperons principalement de la partie historique.

M. Pichler ne s'est pas contenté des lumières et des renseignements que l'on trouve sur son sujet dans les écrivains catholiques; il a consulté aussi les écrits de la partie adverse. Ce n'est pas nous qui lui en ferons un crime; bien loin de là, nous n'hésitons pas à proclamer qu'on l'avait trop peu fait jusqu'à présent, et que sous ce rapport M. Pichler a fait une heureuse innovation. Nous nous permettrons seulement d'observer, qu'ébloui par la masse d'informations nouvelles qu'il avait accumulées devant lui, notre auteur ne les a pas soumises à une critique assez sévère, ne les a pas contrôlées par les documents et les livres émanés de sources catholiques et leur a accordé une confiance beaucoup trop aveugle.

Essayons de prouver ce que nous avançons. Dans son second volume il y a un chapitre intitulé : la théologie russe sur l'autorité de l'Eglise et la papauté. Tout d'abord il me semble qu'il aurait mieux valu traiter cette question, non pas au point de vue particulier de l'Eglise russe, mais au point de vue plus général de l'Eglise orientale tout entière, c'est-à-dire de toutes les Eglises en communion avec le patriarche de Constantinople. Il aurait fallu consulter les ouvrages de symbolique et les écrits qui ont le plus d'autorité dans ces Eglises, les documents historiques, et enfin les travaux des théologiens les plus autorisés. Je me borne à indiquer la profession de foi de Pierre Moghila, le concile de Jérusalem, célébré par le patriarche Dosithée, les questions adressées par le Tsar Alexis au patriarche de Constantinople, lorsqu'il s'agissait de la déposition de Nicon.

Au lieu de cela, qu'est-ce que cite M. Pichler? six évêques, un prêtre et une demi-douzaine de laïques, dont un n'appartenait pas même à l'Eglise orientale. Parmi les six évêques, il y en a deux contemporains, qui ont à nos yeux une grande autorité, c'est Mgr Grégoire, métropolitain de Pétersbourg, récemment décédé et Mgr Macaire, dont la théologie a été traduite en français. Le témoignage de ces deux prélats peut nous donner de précieuses lumières sur l'enseignement de l'Eglise russe relativement au point de vue

qui nous occupe; mais de quel poids peuvent être les écrits de Théophane Prokopowitch, qui avait emprunté ses doctrines au protestantisme et dont les écrits s'écartent si notablement de toutes les traditions de l'Eglise orientale. Nous en avons donné autrefois les preuves dans ce recueil (De l'enseignement de la théologie dans l'Eglise russe. *Etudes de théologie*, 1re série, 1er volume).

Méthode de Twer est de la même école, et M. Pichler, en disant qu'il a été réfuté par un anonyme, nous donne bien la preuve de la précipitation avec laquelle il travaille, puisque cet anonyme prétendu n'est autre que le comte Joseph de Maistre. Le pamphlet d'Eugène Bulgaris contre les latins ne mérite pas seulement qu'on en fasse mention, et quant à Platon, ses écrits n'ont certes pas grande autorité dans l'Eglise russe. Je ne dis rien de M. Wassilief; quant aux laïques, il y a d'abord une étrange méprise. M. Pichler a eu connaissance de quelques brochures, publiées en français, à Paris et à Leipzig, et signées Ignotus. Il a entendu prononcer le nom de l'homme qui se cachait sous ce pseudonyme, et il a inscrit sur un carnet le nom de M. Kamikof. D'un autre côté, il a trouvé dans un livre de M. Bodenstedt quelques renseignements sur M. Khomiakof, et sans se douter que ces deux noms ne désignaient qu'un seul et même personnage, il les a fait figurer séparément dans son énumération. Or, M. Khomiakof était certainement un homme de beaucoup d'esprit et un poëte d'un grand talent; mais son esprit était éminemment paradoxal, et l'imagination étouffait en lui le jugement. Quand les brochures signées Ignotus ont été publiées, le synode a refusé de les laisser circuler en Russie parce qu'il ne les a pas trouvées orthodoxes. Il paraît qu'il a changé d'avis depuis.

Une des grandes erreurs de Khomiakof consistait à soutenir que le concile œcuménique n'avait par lui-même aucune autorité; que celle qu'on lui attribuait venait uniquement de l'adhésion des masses. C'était introduire le suffrage universel dans l'Eglise et détruire radicalement la distinction entre l'Eglise enseignante et l'Eglise enseignée, distinction fondamentale toujours admise par l'Eglise orientale et soutenue dernièrement encore par Mgr Macaire. Il est vrai que, dans leur réponse au pape Pie IX, le patriarche de Constantinople et son synode ont mis en avant une proposition qui semble bien n'être autre que la doctrine de M. Khomiakof; mais, le patriarche de Constantinople et son synode, en acceptant un principe révolutionnaire qui sape, par la base, la notion de l'Eglise telle quelle a toujours été admise par les Orientaux, ne sauraient lui donner aucune autorité.

M. Maceïowski est un Polonais, qui, je crois, n'a jamais appartenu à l'Eglise russe. Il a cherché à établir, dans ses écrits, que le rite grec avait existé en Pologne avant le rite latin ; mais, quelle que soit la valeur de ses recherches historiques, très-contestée du reste, il est évident, qu'au point de vue théologique, il ne saurait avoir aucune autorité, qu'il ne saurait surtout être considéré comme un des organes de l'Église russe.

Si M. Pichler a lu le livre de M. Stourdza, ou s'il a seulement parcouru la réfutation qui en a été faite par le P. Rozaven, il n'aura pas eu de peine à se convaincre que la théologie n'a rien à voir là dedans. M. André Mourawief est un écrivain de talent ; il a publié une relation de son pèlerinage en Terre-Sainte, qui a eu en Russie un grand succès ; dernièrement encore il faisait une œuvre utile, en publiant les Vies des saints russes. Quant à ses ouvrages de polémique, le mieux est de n'en pas parler ; et si M. Mourawief a la faiblesse de se prendre pour un théologien, il est certainement seul de son avis, même en Russie.

Quant à l'écrivain que M. Pichler désigne sous le nom de mon adversaire (ein Gegner Gagarin's), c'est, comme il le dit lui-même dans une note, M. Carathéodori, médecin du sultan ; on le dit homme de beaucoup d'esprit, et la question qu'il traite dans les fragments reproduits par M. Pichler est d'une très-grande importance. Les Orientaux reconnaissent bien que l'autorité suprême de l'Eglise réside dans le concile œcuménique ; mais, à quels signes distingue-t-on un véritable concile de celui qui ne l'est pas? M. Carathéodori admet que, pour qu'un concile soit véritablement œcuménique et infaillible, il faut que ses canons soient promulgués par les cinq patriarches, y compris le patriarche de Rome. Aprés avoir posé ces principes, il ne trouve aucune difficulté à réunir, de nos jours, un concile œcuménique où le patriarche de Rome absent serait représenté par quelques volumes des œuvres de saint Léon, de saint Grégoire ou d'un autre Pape. De quoi sert donc l'esprit, quand il s'agit de défendre une mauvaise cause? Peut-on imaginer quelque chose de plus bizarre que ce concile œcuménique où le pape est représenté par les écrits d'un de ses prédécesseurs. Qu'est-ce qui m'empêcherait, à mon tour, de représenter le patriarche de Constantinople par un volume de saint Jean Chrysostome, celui d'Alexandrie par un volume de saint Cyrille, et de cette façon, à l'aide de cinq volumes de la patrologie de Migne, de célébrer, sans sortir de ma chambre, un concile œcuménique. Evidemment, ce n'est pas sérieux, et j'ai de la peine à comprendre comment M. Pichler transcrit et traduit toutes ces belles choses,

sans s'apercevoir qu'on ne peut pas donner de telles excentricités pour la doctrine de l'Eglise d'Orient.

Mais en laissant de côté ce puéril échappatoire auquel a recours M. Carathéodori, et qui n'est que la preuve de l'extrême embarras dans lequel il se trouve, il n'en est pas moins vrai qu'il fait un aveu dont il faut tenir grand compte. Suivant cet adversaire déclaré de l'Église romaine, le concours des cinq patriarches et entre autres du Pape est nécessaire pour qu'un concile soit œcuménique, infaillible dans ses décisions. C'est certainement un aveu remarquable qui valait bien la peine d'être signalé, et qu'il était bon de mettre en regard de la singulière théorie de Khomiakof. Le conseil des cinq patriarches, ne ressemble guère, on en conviendra, au suffrage universel, et il est certes curieux de voir le médecin du sultan plus orthodoxe et meilleur théologien que le patriarche et son synode.

Passons à un autre ordre d'idées. Tous ceux qui se sont occupés de ces matières, savent combien il est difficile de déterminer d'une manière précise l'époque où la rupture entre l'Église grecque et l'Église romaine s'est accomplie. Pendant longtemps on faisait dater le Schisme de Photius; suivant le Dr Hefele et beaucoup d'autres, il n'a été consommé que par Michel Cérulaire. M. André Mouravief a pu dire avec une grande vraisemblance, qu'avant la prise de Constantinople par les Latins, la rupture n'avait pas été irrévocable. D'autres écrivains ont essayé d'assigner d'autres dates. M. Pichler dit en général que ce sont les développements de la puissance papale en Occident qui ont eu pour résultat la séparation de l'Orient, mais il ne précise pas, il ne donne pas une date déterminée; et en effet, il est facile de le faire lorsqu'on prend pour point de départ, Photius, Michel Cérulaire ou la prise de Constantinople par les Croisés; au contraire, lorsqu'on adopte le système de M. Pichler, rien n'est plus mal aisé.

Pour ma part, j'incline à me rapprocher de sa manière de voir. Il y a plusieurs années déjà, j'ai essayé de démontrer que des circonstances particulières avaient fait prévaloir à Constantinople, un système, un esprit, des tendances qui ont une certaine analogie avec ce qu'on a désigné depuis et ailleurs par le nom de Joséphisme et de Gallicanisme. C'est ce que je m'étais permis d'appeler le Byzantinisme. Je distinguais soigneusement le Byzantinisme, du Schisme; l'un était antérieur à l'autre, mais il y poussait, il le contenait en germe. Le Byzantinisme était permanent, il était en voie de développement, mais les ruptures qui en étaient la conséquence, n'ont été pendant longtemps que temporaires, et la ligne de démarcation,

que nous voyons tracée si nettement aujourd'hui, ne s'est creusée qu'à la longue.

A cette question s'en rattache une autre qui a une grande ressemblance avec la première.

En admettant que l'Église romaine et l'Église grecque soient deux Eglises entièrement distinctes, separées l'une de l'autre par un schisme formel, les adhérents d'une de ces Eglises ne peuvent s'adresser indifféremment aux prêtres et aux évêques de l'autre pour recevoir les sacrements; ou, pour me servir du terme de l'Ecole, il ne peut pas y avoir communication *in sacris*. Cette interdiction dans la pratique a-t-elle été toujours absolue? N'a-t-on pas été amené à distinguer quelquefois entre le schisme formel et le schisme matériel, simple fait auquel la volonté n'avait pas de part? dans quelles limites, à quelles conditions, la communication *in sacris* a-t-elle été permise ou tolérée, par exemple, par l'Eglise romaine vis-à-vis de l'Eglise grecque.

On peut lire sur ce point les lettres édifiantes écrites du Levant par les missionaires de la Compagnie de Jésus.

Il est facile de voir que leur manière d'agir vis-à-vis des évêques, du clergé et du peuple grec qui n'étaient pourtant pas en communion avec le Pape, différait beaucoup de ce qui se fait aujourd'hui. C'est à cette condescendance que l'Eglise grecque-unie de Syrie doit sa naissance. Depuis, la pratique de l'Eglise a été modifiée sur ce point. Il semble qu'autrefois on regardait tous les orientaux comme des catholiques jusqu'à preuve du contraire. Aujourd'hui on les considère tous comme séparés, jusqu'à ce qu'ils aient été admis dans la communion du Saint-Siége en brisant toute relation avec leur ancienne Eglise. Nous aurions aimé à trouver dans le livre du Dr Pichler des détails sur ce point; nous aurions surtout désiré savoir comment les choses se passaient sous ce rapport aux différentes époques de l'histoire.

La lumière portée sur ces deux questions aurait éclairci un certain nombre de faits qui sont encore obscurs.

Ainsi l'Eglise russe, comme l'Eglise romaine, célèbre le 9 mai la fête de la translation des reliques de saint Nicolas à Bari, fête que l'Eglise de Constantinople ne connaît pas. Généralement on y voit la preuve qu'à la fin du XIe siècle, 40 ou 50 ans après Michel Cerulaire, la fatale rupture n'était pas consommée entre l'Eglise russe et le Saint-Siége. On voit une confirmation de ce fait dans les nombreuses alliances matrimoniales, contractées par des princes et des princesses russes vers la même époque avec les maisons royales de Pologne, de Hongrie, de Danemark, de Suède, de France, sans

qu'il y ait aucune trace de mariages mixtes ou de changement de religion.

Le Dr Hefele observe avec beaucoup de raison que l'empereur Léon le philosophe, ayant dépouillé Photius de la dignité de patriarche, la communion entre Rome et Constantinople avait été rétablie en 886; que l'Eglise russe récemment fondée relevait du siége de Byzance; qu'il faut donc admettre que les Russes du temps d'Olga et de Wladimir n'étaient séparés de Rome par aucun schisme; il ajoute que les Russes étaient d'abord étrangers à cette haine des Latins qui avait jeté de si profondes racines chez les Grecs, et que cette haine ne leur a été inoculée par le clergé qu'au xiie siècle.

D'après cela, les alliances matrimoniales dont nous venons de parler, et l'établissement de la fête du 9 mai s'expliquent sans aucune difficulté.

Le Dr Pichler n'est pas de cet avis; il suit aveuglément les écrivains russes qu'il a pris pour guides, mais les raisons qu'il donne ne paraisent pas très-solides. A propos des princesses russes, il trouve absurde qu'on parle de changement de religion. Il ne pouvait pas être question à cette époque suivant lui de deux confessions différentes. La conséquence semble devoir être qu'il n'y en avait qu'une seule.

Les réflexions au sujet de la fête de saint Nicolas, sont encore plus extraordinaires. Il dit que les Russes avaient une grande dévotion pour saint Nicolas; que le Métropolitain de Kief avait parfaitement le droit d'établir des fêtes et de canoniser des saints sans consulter Constantinople; puis il ajoute: « Il est impossible de dé« cider si la fête a été introduite en Russie avant de l'être dans « l'Eglise romaine, mais il est certain que ces deux fêtes sont tout à « fait indépendantes l'une de l'autre, quoiqu'elles aient été établies « vers le même temps et par suite de circonstances semblables. » (t. XI. p. 15.)

Or voici les faits. Le 9 mai est l'anniversaire du jour où les reliques de saint Nicolas ont été transportées à Bari. Pour les honorer davantage, les habitants de cette ville, bâtirent une église nouvelle sous l'invocation du saint Thaumaturge; dans cette église le Pape Urbain II célébra un concile où saint Anselme de Cantorbéry prononça sur la procession du Saint-Esprit un discours qui est devenu plus tard le traité *de processione Spiritus sancti*, que nous avons encore. Le pape Urbain II envoie en ambassade, à Kief, un évêque chargé de porter au prince des reliques; en donnant le Pallium à Elie, archevêque de Bari, le Pape énumère les jours où il peut s'en servir, il fait mention expresse de la fête de la translation des

reliques de saint Nicolas; et il se trouve que cette même fête de la translation des reliques est établie en Russie à la même époque.

Comment ces faits peuvent-ils s'expliquer, si on admet qu'alors l'Eglise russe était séparée de Rome par un schisme?

Qu'on me permette une supposition. Admettons, un instant, que, le 20 juillet 1864, le pape Pie IX ait transféré les reliques de saint Nicolas de Bari à Rome, que l'anniversaire de ce jour (soit devenu, dans l'Eglise romaine, la fête de cette nouvelle translation, le docteur Pichler croit-il que le synode russe s'empressera d'établir dans l'Eglise russe, le 20 juillet, la fête de cette translation? Et si, par impossible, il le faisait, viendrait-il à l'esprit de quelqu'un de se demander si la fête a été établie en Russie avant de l'être à Rome? Et pourrait-on dire que ces deux fêtes ont été instituées dans les deux Eglises indépendamment l'une de l'autre? Je ne m'étonne pas, quand je vois l'esprit de parti et les préventions, sucées avec le lait, aveugler les écrivains russes, au point de ne pas voir des choses aussi claires; mais j'ai lieu d'être surpris, quand je vois un catholique, un prêtre, un professeur de théologie, fermer ainsi les yeux à la lumière. Cela est d'autant plus étrange que M. Pichler pourrait admettre ces faits et leur explication très-naturelle sans renoncer à son système général. Il est bon de consulter les écrits des adversaires, mais il faut conserver son impartialité, l'indépendance de son jugement, et contrôler leurs assertions par une saine critique.

On a beaucoup attaqué l'esprit dans lequel l'ouvrage du docteur Pichler est conçu. Essayons de le faire connaître. Notre auteur dit dans sa préface, que si l'on se donne la peine de remonter aux causes qui ont donné naissance au schisme, et qui le font durer depuis tant de siècles, on sera obligé de reconnaître que tous les torts ne sont pas du côté des Grecs, mais que les Latins en ont aussi leur part. Cela est incontestablement vrai, et il est juste de remarquer que l'auteur est bien loin de méconnaître la différence profonde qu'il y a dans la situation des deux Églises. Nous nous bornons ici à traduire les passages signalés par le docteur Hergenrœther (p. 10). Ainsi le docteur Pichler constate que le siége de Constantinople est déchu peu à peu de sa grandeur, qu'il a été complétement asservi par les empereurs, et que l'Église grecque, se mettant de la manière la plus criante, en contradiction avec toutes ses traditions, a déclaré que cet état d'asservissement et d'esclavage était normal et légitime.

« L'Église orientale ne s'est jamais affranchie de cet esclavage, parce que la seule force qui aurait pu le faire, la force divine de la Papauté, qui a fondé et maintenu la liberté de l'Église, lui fait

défaut; quant à la Papauté, quoiqu'il puisse se glisser quelque chose d'humain dans l'action des hommes qui en sont les dépositaires, la Papauté ne cessera jamais, conformément à sa destination divine et à la garantie d'en haut, de demeurer la protectrice de la liberté de l'Eglise. Gfrœrer a raison de dire que l'histoire byzantine est la meilleure justification de la Papauté. » (Tom. I, p. 413, 414, § 14.)

L'auteur nous montre très-bien par des exemples empruntés aux temps postérieurs, combien l'Eglise grecque a payé cher le tort qu'elle avait eu de rejeter la primauté du pape (p. 411, 412, § 11); au lieu des décisions du pape, elle a dû accepter celles de la Porte (p. 457, § 45; p. 490, § 33). Le docteur Pichler a également bien fait ressortir le césaropapisme byzantin qui est certainement un des plus puissants appuis de la séparation; or, ce n'est pas la faute de l'Occident ou de la Papauté s'il a triomphé à Byzance; la Papauté l'a combattu autant qu'elle a pu, et dans ce combat, elle a eu ses héros. « Les papes, dit notre auteur, jugèrent que dans cette lutte, il s'agissait de la liberté et de l'indépendance de l'Eglise. Et ceci est le seul point de vue vrai, et la véritable clef à l'aide de laquelle on se rendra compte du schisme grec. Les papes ont été fidèles à leur mission d'arracher l'Eglise aux liens du despotisme païen de l'Etat, et de diriger son développement, libre, indépendant, spirituel » (p. 32, § 29). L'Evêque de Rome élevait lentement son édifice, en opposition constante avec le développement de l'Eglise grecque, mais sans rester en arrière d'un seul pas. A chaque degré que l'Orient descendait vers l'esclavage, correspondait un degré par lequel l'Occident s'élevait vers la liberté; et le moment auquel l'Eglise grecque, par sa propre faute, était réduite à n'être qu'une créature de l'Etat, correspond exactement à l'instant où l'indépendance de l'Eglise d'Occident avait pris tout son développement. Photius a complétement détruit la liberté de l'Eglise grecque. Nicolas I[er] a élévé l'édifice de la liberté chrétienne (p. 49, 50 et p. 75, 77).

La primauté de l'Evêque de Rome, primauté que l'Eglise grecque, dans les temps plus anciens, avait incontestablement reconnue (p. 103 et seq.), et le principe de l'indépendance de l'Eglise énergiquement défendue par la Papauté : voilà, selon l'observation très-vraie du docteur Hergenrœther, les deux piliers sur lesquels repose tout l'édifice construit par le docteur Pichler.

Il est aisé de voir par ces citations qu'il y a un abîme entre les doctrines du docteur Pichler et celles qui ont cours dans le sein des Eglises orientales, séparées de la communion du Saint-Siége. Comment se fait-il donc que la Gazette de Moscou accueillait avec

sympathie l'ouvrage du professeur de Munich et le résumait en disant que, suivant l'auteur, la Papauté s'était survécu à elle-même, et avait fait son temps?

C'est qu'à côté des passages que nous avons cités, il y en a d'autres où M. Pichler se laisse aller à de grandes témérités de langage et où il a l'air de se placer parmi les adversaires de la Papauté.

Il me semble difficile que M. Pichler n'éprouve pas un profond regret, en voyant l'impression produite par son livre sur les catholiques aussi bien que sur les chrétiens séparés de la communion du Saint-Siége, et qu'il ne prenne pas la résolution d'en donner une nouvelle édition complétement refondue. Son livre, à le bien prendre, n'est qu'un recueil de matériaux qu'il a amassés avec beaucoup de zèle, mais qu'il n'a pas eu le temps de mettre en œuvre, ou même d'examiner sérieusement. Qu'il prenne quelques années pour étudier ces matériaux, pour les contrôler, pour les soumettre à une critique impartiale, pour les coordonner les uns avec les autres, et il pourra nous donner alors un livre qui aura sa place marquée dans toutes les bibliothèques, et qui restera. Le but qu'il poursuit ne peut être que l'extinction du schisme et la réunion des Eglises si malheureusement divisées depuis si longtemps; il ne faut pas que nos frères séparés trouvent dans son ouvrage un arsenal d'arguments qui les confirment dans leur éloignement pour la Papauté.

J. Gagarin.

La princesse de Lamballe. Marie-Thérèse-Louise de Savoie-Carignan, sa vie, sa mort (1749-1792), d'après des documents inédits, par M. de Lescure. Paris, Henri Plon. In-8°, 480 p.

Ce livre a pour épigraphe un mot sorti du cœur de la reine Marie-Antoinette : « La bonne Lamballe, qui semblait n'attendre que le danger pour montrer tout ce qu'elle vaut. » Qu'un tel éloge fût mérité, la princesse de Lamballe en donna bientôt une dernière preuve : pour avoir été jusqu'à la prison l'amie dévouée de la reine, elle devint la victime la plus illustre et la plus outragée des massacres de septembre.

C'est à ce titre que le nom de la princesse de Lamballe figure dans notre histoire ; il y garde un attrait touchant, grâce à la fin si tragique d'une royale amitié. Mais cette amitié, calomniée par les contemporains, n'aurait-elle donc eu d'autre consécration que celle du malheur? Formée à l'ombre du trône, serait-il vrai qu'elle y eût introduit et favorisé ce qu'on appela si longtemps les prodiga-

lités, les légèretés et les faiblesses de la cour de Louis XVI? Reine, épouse et mère, Marie-Antoinette est aujourd'hui réhabilitée; certains historiens persistent encore à incriminer ses liaisons les plus intimes, et c'est pour dissiper toutes les préventions que M. de Lescure, écrivain déjà connu par le portrait de *la vraie Marie-Antoinette*, nous donne aujourd'hui la vie complète de la princesse de Lamballe.

La cour de Turin, comme celles de Vienne et de Madrid, eut longtemps le privilége de fournir à la France des princesses qui savaient unir aux grâces naturelles une vertu solide, basée sur une excellente éducation chrétienne. Telle était encore Marie-Thérèse-Louise de Savoie-Carignan; à l'âge de dix-huit ans, pieuse, ingénue, sémillante, souriant à la vie et au bonheur, elle partait de Turin pour entrer dans la famille des Bourbons. Ne lui semblait-il pas qu'elle trouvait un époux digne d'elle dans le prince de Lamballe, fils du duc de Penthièvre et petit-fils de ce comte de Toulouse, à qui Louis XIV avait accordé le rang et les honneurs de sa descendance légitime? Il n'y avait pas alors en France de parti plus riche et plus brillant; il n'y en avait pas de plus indigne d'une femme vertueuse. Le prince de Lamballe, échappant à la surveillance paternelle, se plongea dans des débauches clandestines qui l'emportèrent à l'âge de vingt et un ans, après quelques mois d'un mariage si malheureux, qu'il devint même un scandale dans un siècle de corruption. La princesse de Lamballe, veuve à dix-neuf ans, porta dès lors dans ses traits l'empreinte d'une profonde mélancolie, qui ne la quitta plus.

Il lui restait pourtant un consolateur, son vertueux beau-père, ce bon duc de Penthièvre, qui fut l'homme le plus charitable et le Bourbon le plus populaire de son temps. Il est vraiment étrange qu'un tel père ait pu avoir un tel fils; mais ce qui est plus étrange encore, c'est que l'historien semble attribuer à la prévoyante sollicitude du père les vices précoces du fils, c'est qu'il y trouve matière à invectives contre « le système cellulaire, » qui, refusant à la jeunesse l'appât des plaisirs, la laisse imprudemment « étouffer dans une atmosphère patriarcale et monacale. » Ainsi, le duc d'Orléans aurait donné à son fils une meilleure éducation, en l'initiant à la sagesse par la connaissance du mal, à la vertu par l'expérience et le dégoût du vice! Mais l'historien ne nous apprend-il pas lui-même que le jeune duc de Chartres fut le premier complice du prince de Lamballe, dont il allait être le beau-frère et l'héritier? N'avons-nous pas ici les noms de ces serviteurs indignes, qui, pour avoir trompé la confiance du père et favorisé la perversion du fils, ne reçurent que trop tard un congé mérité? Certes, s'il était coupable, ce

bon duc de Penthièvre, ce serait moins par excès que par défaut de vigilance; et il nous est pénible d'avoir à signaler, en matière si grave, une appréciation erronée dans un livre qui en renferme tant d'autres excellentes. L'auteur sait même à propos flétrir ce débordement des mœurs qui préparait la dissolution de la société. Que de traits à la fois justes et énergiques dans le contraste qu'il nous présente entre la cour scandaleuse de Louis XV et la petite cour si exemplaire de Rambouillet! Comme on aime à voir, dans ce paisible château, le vieux père et la jeune veuve, frappés du même coup, rivaliser d'attentions délicates pour soulager leur commune affliction, de charité pour expier, à force d'aumônes, des fautes dont ils sont restés innocents! C'est au nombre de leurs bienfaits que le monde peut mesurer l'étendue de leur douleur. La postérité eût tout ignoré, s'ils n'avaient eu pour ami et pour complice de leur charité le poëte Florian, dont les actions valaient mieux que les écrits, bien que ses écrits fussent des meilleurs pour l'époque.

Telle était, depuis deux ans, la vie édifiante de la princesse de Lamballe, lorsqu'un sentiment nouveau pour elle lui assigna un rôle plus éclatant. L'histoire ne nous en donne point la date précise; mais y en a-t-il pour l'amitié? Marie-Antoinette, élevée dans la cour patriarcale de Vienne, apportait à la cour de Versailles l'instinct de la vertu avec l'effusion d'un cœur de quinze ans. Elle vit la princesse de Lamballe, sa parente, comme elle, étrangère, pieuse et bonne; elle apprit à la connaître, l'aima, en fut aimée, et se réfugia dans son intimité pour échapper, autant qu'elle pouvait, au contact d'un entourage froid ou pervers, tracassier, gouverné par l'étiquette. L'historien se donne ici la peine de dépeindre tout au long les attraits extérieurs de la princesse de Lamballe; il fait bien d'y ajouter et de préférer le tableau de sa beauté morale. C'était la seule assurément qui pût captiver ce cœur vraiment royal, dont plusieurs documents nouveaux nous ont révélé toute la noblesse et la pureté. La véritable amitié n'a de prise que sur les âmes saines; et il y a plaisir à voir, dans ce livre, comment tombent les unes après les autres, devant l'éclat d'une vertu chrétienne, toutes les calomnies inspirées par la malignité de l'envie ou par les haines de la révolution.

C'est la triste condition des souverains de ne pouvoir accorder de faveur même méritée, sans froisser des susceptibilités jalouses. A l'avénement de Louis XVI, la princesse de Lamballe, depuis près de quatre ans amie de la Dauphine, fut nommée surintendante de la maison de la reine. Ce fut une affaire, et presque un coup d'État. Qu'il faille y chercher la cause de la disgrâce de Turgot, comme l'affirme notre historien, nous avons peine à l'admettre; on sait

qu'il y eut des motifs plus graves au renvoi du célèbre ministre. Ce qui est certain, c'est que l'opposition fut des plus vives parmi les grandes dames de la cour. Plusieurs se jetèrent par dépit dans la cabale déjà nombreuse des mécontents. La plus puissante de toutes par sa famille, la duchesse de Noailles, devenue maréchale de Mouchy, donna sa démission de dame d'honneur de la reine; grand débarras pour sa maîtresse, qu'elle assujettissait jour et nuit aux minutieuses exigences d'un cérémonial ennuyeux, et qui l'avait surnommée, dans un moment d'humeur, *Madame l'Étiquette.*

Dans ces changements à la cour, comme dans les bruyantes promenades en traîneaux, comme dans les scènes pastorales du Trianon, il y avait peut-être trop peu de respect pour la gravité des usages adoptés depuis Louis XIV. Il serait facile d'y signaler l'effet d'une tendance générale de l'époque vers ce qu'on appelait la vie libre des champs, et comme disait Marie-Antoinette elle-même, vers le bonheur « de vivre, loin du bruit, devant la simple nature. » Aussi la sage Marie-Thérèse y voyait-elle une imprudence et un danger; nous en avons la preuve dans la récente publication de sa correspondance avec sa fille. Mais, dans le nouvel élan donné à la cour, quels motifs sérieux de blâmer l'influence de la princesse de Lamballe? seraient-ce de folles prodigalités, comme on l'a prétendu? M. de Lescure l'a démontré sans peine, la surintendante ne demanda que quelques aumônes pour ses pauvres, elle ne demanda jamais rien pour elle-même que l'honneur désintéressé de se dévouer tout entière aux devoirs de sa charge. Seraient-ce ces petits cercles intimes, ces bals à huis clos, qu'elle présidait chez elle avec la reine? Sans doute, on y admit d'abord quelques personnages assez suspects, tels que le duc de Lauzun, le baron de Besenval et le prince de Ligne; mieux connus, ces roués spirituels de l'époque furent prudemment éconduits, à la demande de la surintendante. Comme le remarque fort bien M. de Lescure, on n'a qu'à parcourir les mémoires légers et malicieux qu'ils nous ont laissés: pas un seul passage qui puisse ternir la réputation de la princesse de Lamballe. Il y eut pourtant un écrivain qui l'attaqua avec acharnement, une habituée du Palais Royal, une ennemie de la cour, la trop célèbre Madame de Genlis, dont la malveillance exagéra quelques ridicules de la surintendante, hasarda même certaines insinuations plus graves, puis les désavoua à demi; femme intrigante, envieuse, de peu d'autorité, et que notre historien, indigné, finit par qualifier sans façon « d'incorrigible bas-bleu. »

Il faut bien l'avouer, si la passion entraîna trop loin Madame de Genlis, sa malicieuse perspicacité signala dans la princesse de Lam-

balle certains défauts réels, qui sont d'ailleurs constatés par d'autres contemporains. La princesse parut pendant plusieurs années manquer d'initiative dans les affaires. Ce qui était plus grave pour un monde frivole, soit effet de la mélancolie, soit absence d'un don naturel, elle ne brillait point par l'esprit de société. Il est juste d'ajouter avec un écrivain de nos jours « qu'elle avait mieux : tout son esprit était dans son cœur. » C'est là ce qui fera la gloire de son sacrifice. Il est une gloire moins belle que Madame de Genlis attribue à la surintendante, celle d'avoir mis en vogue ce qu'on appelait alors l'art *d'avoir des vapeurs*, c'est-à-dire d'exciter l'intérêt par des évanouissements et des syncopes. Notre historien, sans nier le fait, cherche à l'expliquer par une débilitation physique et morale, qui était dans cette génération du XVIII[e] siècle un châtiment de la Providence, et chez la princesse de Lamballe l'effet d'une complexion délicate et d'un veuvage prématuré. Il lui faut pourtant laisser échapper les mots de *faiblesses* et de *ridicules*, lorsqu'il avoue que la princesse *avait des vapeurs* à la vue d'une écrevisse ou d'un homard, qu'à son mal mystérieux elle demandait remède aux nombreux charlatans de l'époque, et même au fameux *baquet magnétique* de Mesmer.

Reste un autre fait plus grave à la charge de la princesse de Lamballe. On serait aujourd'hui tenté d'y voir, non plus simplement un ridicule, un travers, mais une faute impardonnable. M. de Lescure y cherche à bon droit une excuse dans les vagues aspirations et dans l'inexpérience du temps. La Franc-Maçonnerie venait de fonder ses premières loges à Paris. La princesse de Lamballe, comme la plupart des grandes dames de la capitale, en visita plusieurs ; elle fut même affiliée à la loge de *la Candeur*, présidée par la femme du célèbre aventurier Cagliostro. L'influence qu'elle exerçait à la cour la fit bientôt juger digne d'un grade plus élevé, elle fut élue *grande maîtresse de la loge Ecossaise d'Adoption*. Qu'elle y vît tout bonnement un moyen de multiplier ses bonnes œuvres, on peut en croire son historien. Nous en avons d'ailleurs la preuve dans l'illusion de Marie-Antoinette écrivant à ce sujet : « C'est une société de bienfaisance « et de plaisir ; on y mange beaucoup, et l'on y parle, et l'on y « chante et l'on y fait beaucoup de charités ; il n'y a pas de mal à « tout cela. » On ne saurait lire aujourd'hui, sans frémir, le récit de ces séances en apparence charitables, où l'on aperçoit, derrière des adeptes trop crédules, les conspirateurs perfides qui désignent déjà leurs victimes en aiguisant dans l'ombre les armes sanglantes de la révolution. Oui, d'accord avec l'historien, c'est là qu'il faut chercher la mine secrète d'où sortira la terrible explosion qui va renverser le trône et ébranler l'autel !

Il faut rendre à la reine cette justice qu'elle ne tarda pas à comprendre le danger de ces initiations faites au nom de la déesse Isis, de ces séances toutes païennes empreintes de vagues sentiments humanitaires. « Ne pourrait-on pas faire le bien, écrivait-elle à son amie, « sans dire tant de paroles qui ont le danger de mettre la religion « en dehors du culte? La charité ne fait pas d'ordinaire tant de « bruit. » La princesse de Lamballe partagea bientôt son désenchantement, et son historien nous la montre dès lors marchant avec un courage héroïque dans la voie qui la conduit au martyre de l'amitié.

Cette amitié, la faveur éclatante de la duchesse de Polignac ne l'avait point éteinte, l'historien en donne des preuves convaincantes; mais elle en avait rendu les témoignages plus rares et moins publics. L'impopularité toujours croissante de la reine resserra le cercle de ses serviteurs fidèles ; il resserra aussi les liens de sa première amitié. La princesse de Lamballe reparut à la cour, plus assidue, plus dévouée, et plus chère que jamais. Il semblait que le danger lui eût donné cette initiative, cette activité, dont on l'avait crue incapable jusqu'alors; c'était l'occasion qu'elle attendait « pour montrer tout ce qu'elle valait. »

Dans la procession solennelle qui a précédé l'ouverture des états généraux, Marie-Antoinette, marchant à côté du roi, a entendu un cri de sinistre présage, un cri poussé près d'elle avec un acharnement significatif : *Vive le duc d'Orléans!* C'est le cri de triomphe pour l'ennemi le plus redoutable de la royauté; la reine se trouble, elle chancelle, et il faut la soutenir. Après la cérémonie, elle serre la main de la princesse de Lamballe, lui communique sa douleur et ses craintes, et lui montre le danger dans ce Palais-Royal, qui semble bâti pour faire échec au palais des Tuileries. Voilà que le dévoûment de l'amitié transforme la surintendante en diplomate habile. Elle entame avec le duc d'Orléans, son beau-frère, des négociations mystérieuses, dont notre historien lui-même n'a pu malheureusement pénétrer tous les secrets. Il paraît que ces négociations étaient en voie de succès, lorsque l'intervention d'une cabale puissante en décida la rupture.

Marie-Antoinette chercha bientôt en Europe un sauveur à la royauté, de plus en plus menacée par la révolution. Ne le trouvant pas sur le continent, elle triompha de ses répugnances de Française, pour faire un dernier appel à un homme dont elle disait : « Je ne « prononce pas le nom de Pitt, que la petite mort ne me passe dans « le dos. » Ce fut encore l'active et fidèle surintendante qui fut envoyée à Londres pour cette importante et délicate mission. La haine britannique était résolue à laisser périr la monarchie fran-

çaise; William Pitt répondit qu'elle-même s'était attirée ses malheurs. Cette triste nouvelle, qui ôtait à la reine sa dernière espérance, fit blanchir ses cheveux en une seule nuit. Elle en coupa une mèche qu'elle envoya à son amie dans une bague, avec cette inscription : *Blanchis par le malheur.*

La princesse de Lamballe répondit qu'elle voulait reprendre sa place d'honneur au moment du suprême danger. Et la reine de répéter dans ses fréquentes missives : « Ne revenez pas, ma chère Lamballe, ne revenez pas! » Et elle ajoutait : « Ne vous jetez pas dans la gueule du tigre ! » L'amitié fut plus forte que la crainte ; la princesse rentra en France, prévoyant qu'elle allait à la mort. Après quelques jours consacrés à sa piété filiale envers le duc de Penthièvre, elle revint à la cour. Dans la journée du 20 juin, lorsque les insurgés envahissaient les Tuileries et humiliaient Louis XVI, Marie-Antoinette répétait à son entourage alarmé : « Ma place est auprès « du roi. — Votre place est auprès de vos enfants, » répliqua doucement la surintendante; et, le danger passé, elle chercha à en prévenir le retour, en congédiant discrètement les serviteurs suspects.

Encore une fois, la fortune trahit son infatigable dévoûment ; disons mieux, la Providence voulut le rendre inutile pour en hâter la récompense. Vint la journée décisive du 10 août, qui brisa sans pitié un trône vieux de treize siècles, en chassant le roi de son palais des Tuileries. Oui, il faut l'avouer, nous aimons ce généreux élan d'indignation qui arrache à l'historien un cri de reproche pour l'incurable faiblesse de Louis XVI, un cri d'admiration pour l'héroïque opiniâtreté de Marie-Antoinette! Comment ne pas admirer avec lui cette reine intrépide, qui, s'élevant à la hauteur de son rôle en face de l'émeute, arrache un pistolet de la ceinture d'un officier, le présente au roi et le presse de faire son devoir; qui, invitée par le roi à se rendre avec lui dans la salle de l'assemblée, lui répond : « Vous ordon« nerez avant tout, Monsieur, que je sois clouée aux murs de ce « palais; » cette reine, enfin, qui, contrainte d'obéir, alors même que, dans le court trajet, le peuple triomphant lui dérobe adroitement sa montre et sa bourse, répète encore à son cortége désolé : « Nous « reviendrons! » Elle était moins énergique, mais plus perspicace, hélas ! cette bonne princesse de Lamballe, qui suivait sa royale amie, en disant tristement : « Nous ne retournerons jamais au château. »

Notre malheureuse princesse marchait au supplice en victime pieusement résignée, mais sans la pose théâtrale des fameuses héroïnes de la révolution. Telle son historien nous la représente dans les quatre étapes qui lui restent à parcourir en vingt-quatre jours : partageant l'humiliation de la reine dans la loge étroite du *logo-*

tachygraphe ; violemment séparée d'elle dans la prison du Temple ; puis, conduite à l'Hôtel-de-Ville, où les représentants de la commune lui disent : « Jurez la liberté, l'égalité, la haine du roi, de la reine et de la royauté. » Un assistant lui insinue tout bas : « Jurez « donc ; si vous ne jurez pas, vous êtes morte. — Je jurerai facile- « ment les deux premiers, répond-elle avec fermeté ; je ne puis « jurer le dernier, il n'est pas dans mon cœur. » L'invincible amitié qui était dans son cœur la perdait. Enfin, transférée dans la prison de la Force, elle y fut égorgée par des bourreaux, dont rien n'égala la hideuse cruauté, sinon l'héroïque innocence de la victime.

Que cet assassinat, resté fameux, ait été prémédité, l'historien en fournit des preuves péremptoires, et il en est d'autres qu'il passe sous silence. Il en reproduit une, qui, à elle seule, est décisive : le prétendu testament de la princesse de Lamballe, tissu d'infâmes calomnies, imaginées d'avance et publiées le jour même par les septembriseurs. Les noms des assassins, leur ignoble acharnement contre le cadavre, leur promenade de cannibales à travers Paris, la présentation de la tête et du cœur aux fenêtres du Temple d'abord, puis à celles du Palais-Royal : toutes ces circonstances navrantes et d'autres encore sont ici racontées jusque dans les moindres détails. Il est même tels détails qui n'auraient pas dû trouver place dans un livre si recommandable d'ailleurs. L'auteur comprendra sans peine que nous n'entendons point lui reprocher ce qu'il nous a dit du beau-père de la princesse de Lamballe. C'est une physionomie à la fois si attrayante et si vénérable que celle du bon duc de Penthièvre, vrai patriarche en plein dix-huitième siècle ! L'historien termine heureusement, en nous transportant près de son lit de mort ; et qu'y voyons-nous ? Cinq semaines après l'exécution de Louis XVI, au moment où le duc d'Orléans est emprisonné, les autorités révolutionnaires demandant en corps et recevant avec respect la dernière bénédiction du saint vieillard, le seul Bourbon qui reste encore libre en France, avec la fidélité à son roi et à son Dieu !

Oui, un tel personnage méritait de figurer à côté de la princesse de Lamballe, puisqu'au témoignage de notre historien, tous deux restèrent unis par la même douleur dans la vie et dans la mort. Sans doute, la palme de la sainteté n'appartient point à la princesse de Lamballe ; malgré son généreux sacrifice, elle ne vient qu'après son beau-père et l'angélique Élisabeth. Mais sa place est encore assez belle dans le cortége funèbre que conduit la reine Marie-Antoinette à travers la révolution. En suivant le récit chaleureux de cette vertueuse et sublime amitié, il nous semblait retrouver la tra-

dition vivante de cette sympathie pour la vérité, de ce dévoûment, de cette loyauté chevaleresque, que rappelle tout natutellement le nom de M. de Lescure. Plus d'un lecteur éprouvera le même sentiment dans un pays où, quoi qu'on dise, bien des âmes gardent encore le culte de la vertu, de l'honneur et des glorieux souvenirs.

F. GAZEAU.

NOUVELLES LITTÉRAIRES ET PUBLICATIONS RÉCENTES.

— *Le Sacré-Cœur de Jésus, offert à la piété de la jeunesse studieuse;* par A. Deham, de la Compagnie de Jésus. 3e édit., in-32 de 96 p. (H. Denain, à Liége; Magnin-Blanchard, à Paris, rue Honoré-Chevalier).

Extrait de l'approbation donnée, par Mgr l'évêque de Liége, à cet opuscule : « J'applaudis vivement à la publication du petit ouvrage du R. P. Deham, destiné à propager la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus parmi la jeunesse des établissements catholiques d'instruction. Je le recommande aux maîtres et aux élèves : les uns et les autres y trouveront des considérations très-propres à les attacher à cette dévotion. » — Un beau choix de prières, empruntées aux écrits des saints et intercalées dans le texte de l'ouvrage, la sainte Messe en union avec le Sacré-Cœur de Jésus, etc., permettent de se servir de ce livre pendant les offices divins. — H. M.

— SAINT JOSEPH. *Ses grandeurs, ses vertus, ses bienfaits; la protection dont il couvre le temporel de l'Eglise. Méditations pour une neuvaine; exercices pour le mois de mars*, par le P. Adrien Nampon, de la Compagnie de Jésus (se vend au profit d'une bonne œuvre). Prix : 1 fr. 50 c.; Guérin, 1865.

« *Joseph* signifie : *accrescens, qui croît sans cesse, qui grandit constamment* dans la faveur de Dieu, dans la vénération des hommes et le culte de l'Eglise. » En effet, depuis l'origine du christianisme, et surtout à partir de l'époque où furent clairement définis, contre les hérétiques, les dogmes de la divinité de Jésus-Christ et de la virginité de Marie, le culte du saint patriarche, gardien de celle-ci, et père adoptif du Verbe incarné, s'est toujours développé, et a pris, de nos jours surtout, de continuels et rapides accroissements. La fête du 19 mars a donné lieu de consacrer à saint Joseph le mois de mars, comme le mois de mai, le mois des fleurs, l'avait été à Marie, et le mois de juin au Sacré-Cœur. En outre, l'Église a permis récemment de célébrer avec plus de solennité que

jamais la fête du *Patronage de Saint-Joseph*, fixée au troisième dimanche après Pâques (qui tombait, cette année, le 7 mai), et elle accorde déjà à certains pays privilégiés, par exemple à la Chine, dont saint Joseph est le patron spécial, la faculté de célébrer la mémoire de sa mort bienheureuse entre les bras de Jésus et de Marie (20 juillet). Enfin, le *culte perpétuel* de saint Joseph se répand partout en France et compte déjà des milliers d'associés. C'est à tous les dévots du glorieux patriarche que s'adresse le nouveau livre du R. P. Nampon, hommage d'une tendre et filiale affection envers saint Joseph, et qu'il n'est vraiment pas nécessaire de recommander d'une manière spéciale. Le nom du pieux auteur, si connu et si aimé du clergé et des fidèles, est une suffisante garantie de la doctrine et de l'onction qui animent chacune des pages de son opuscule; et tous ceux qui aiment saint Joseph et s'intéressent au progrès de son culte voudront avoir, dans leur bibliothèque, les neuf méditations du P. Nampon, enrichies d'un nouveau cantique, en l'honneur du saint, par le R. P. Cahour. — L. L.

PRESSE FRANÇAISE.

Les Jésuites, doctrine, enseignement, apostolat, par J. d'Arsac. In-12, 342 p. Paris, lib. Ruffet et Comp.

De la Liberté d'enseignement en 1850 *et en* 1864, par le marquis de Dreux-Brézé. In-8, 98 p. Paris, lib. Dentu.

L'Usure et la loi de 1807, par Charles Périn, professeur de droit public et d'économie politique à l'Université de Louvain. In-8, 42 p. Paris, lib. Lecoffre ; Lyon, lib. Périsse frères.

Annuaire de l'Institut des provinces, des sociétés savantes et des congrès scientifiques. 2e série, 7e vol. (17e de la collection) 1865. In-8, XXXII-589 p. Caen, imp. et lib. Leblanc-Hardel ; Paris, lib. Derache ; Hachette, Dentu.

L'Histoire de l'Astronomie dans ses rapports avec la Religion, par M. de Richemont. Grand in-18, 159 p. Paris, lib. française et étrangère, 1 fr. 50 c.

Le mouvement scientifique pendant l'année 1864, par E. Menault et A. Boilleau, rédacteur du Monde universel, 2e semestre. Bibliographie. Conférences de la Sorbonne. Séance de l'Académie des sciences. Grand in-18, 395 p. Paris, lib. Didier et Comp.

Leçons sur la physiologie et l'anatomie comparée de l'homme et des animaux, faites à la Faculté des sciences de Paris, par M. Milne Edwards. T. VIII, IIe partie. *Nutrition.* In-8, 240 547 p. Paris, lib. V. Masson et fils. Chaque vol., 9 fr. (*L'ouvrage comprendra* 9 à 10 vol. *et continuera à paraître par demi-vol., de six mois en six mois.*

Traité des champignons au point de vue botanique, alimentaire et toxicologique, orné de plus de 100 fig., par L. F. Morel, curé-doyen. In-16, 305 p. Moulins, imp. Fudez frères, lib. Desroziers. Paris, lib. Germer-Baillière.

Catalogue et description des objets d'art de l'antiquité, du moyen âge, de la renaissance et des temps modernes, *exposés au musée de la Société des antiquaires de Normandie*, rédigé par M. Gervais, conservateur. In-8, 132 p. Caen, imp. et lib. Leblanc-Hardel, 1 fr.

Mémoires présentés par divers savants *à l'Académie des inscriptions et belles-lettres* de l'Institut impérial de France. 2e série. *Antiquités de la France*. T. V, in-4°, 344 p. et carte. Paris, Imp. Impériale.

Bulletin de la Société académique de Laon T. XIV, in-8, XII-268 p. et 5 pl. Laon, imp. Fleury; tous les libraires. Paris, lib. Didron.

Le Tournoi poétique de la Vartburg, poëme allemand du XIIIe siècle, traduit pour la première fois en français, avec des notes explicatives et critiques, et précédé d'une étude historique et littéraire sur la poésie chevaleresque de l'Allemagne au moyen age, par L.-C.-E. Artaud-Haussman. In-8, VII-282 p. Paris. lib. Firmin-Didot frères, fils et Comp.

Maha-Bharata (le), poëme épique de Krishna-Draipayana, plus communément appelé Veda-Vyasa, c'est-à-dire le compilateur et l'ordonnateur des Védas, traduit complétement pour la première fois du sanscrit en français, par Hippolyte Fauche, traducteur du Râmâyana. T. III, in-8, XII-583 p. Paris, lib. Durand; veuve B. Duprat, 10 fr.

Les Voix du Silence, poëmes, par Victor de Laprade, de l'Académie française. In-18 jésus, 284 p. Paris, lib. Dentu, 3 fr.

Dictionnaire général de la langue française, comprenant tous les termes littéraires et ceux du langage usuel, un vocabulaire des principaux termes usités dans les sciences et dans les arts, un dictionnaire biographique et mythologique, un dictionnaire de géographie ancienne et moderne, indiquant la prononciation figurée, les étymologies, et terminé par une liste des citations ou locutions latines, italiennes ou anglaises le plus fréquemment employées par les Français. *Nouvelle édition*, revue avec soin et augmentée, par MM. Guérard et Sardou. In-18, 752 p. Paris, lib. Tandou et Comp.

La vénérable servante de Dieu Anna-Maria Taigi, d'après les documents authentiques du procès de sa béatification, par le P. Gabriel Bouffier de la Compagnie de Jésus. In-18 jésus, VIII-304 p. Paris, lib. Bray.

Le Guide angélique de la première communion et de la confirmation, manuel spécial de prières et de pieux exercices, par M. l'abbé Postel. In-32, XVI-466 p. Paris, lib. Lesort, 2 fr.

Vie chrétienne de l'enfance, lectures quotidiennes, par madame Fouques-Dupare. T. I, in-32, III-543 p. Paris, lib. Lesort, 4 fr.

Délices de la sainte Table, ou préparation et actions de grâces pour la confession et la communion, par M. l'abbé Th. Bourgeau. In-18, 360 p. Paris, lib. Sarlit.

Manuel de la Congrégation des jeunes ouvrières, dite de Notre-Dame de Fourvière, à Lyon: par le P. A. Maurel, S. J. (2e *édition*). In-32, 902 p. Lyon, imp. et lib. Girard et Josserand.

La Journée eucharistique, ou *Recueil de Méditations et de prières* pour la communion, la visite au saint sacrement et l'Adoration perpétuelle, par le R. P. Fr. Matthieu-Joseph, des Frères prêcheurs. In-32, XII-482 p. Paris et Lyon, lib. Bauchu et Comp.

La grande Vie de Jésus-Christ, par Ludolphe le Chartreux. Traduction nouvelle et complète, par dom Marie-Prosper Augustin. T. IV. Vie publique. In-8, 512 p. Paris, lib. Dillet.

H. Mertian.

La mention faite d'un ouvrage dans ce catalogue n'implique de la part de la rédaction aucun jugement sur sa valeur. — H. M.

PARIS. — IMP. V. GOUPY ET Ce, RUE GARANCIÈRE, 5.

DE LA

RAISON D'ÊTRE ENCORE CATHOLIQUE

RÉFLEXIONS D'UN SIMPLE CROYANT.

I

Catholique sincère et convaincu jusqu'à ce jour, puis-je penser que j'ai encore raison de l'être ?

Je ne suis pas un savant, et même, il faut bien que je me l'avoue, malgré mes efforts et mes études pour devenir autre chose, je ne suis, comme tant d'autres qui ont passé par les grandes écoles de l'Empire, qu'un homme d'un esprit et d'une instruction tout à fait vulgaires ; en un mot, ce que nos *Penseurs d'élite* appellent une des *parties simples de l'humanité*.

Pourtant, je croyais avoir assez de raison et de science pour être absolument sûr de la vérité de ma religion ; c'était ma joie, dans le sentiment quelque peu pénible de mon infériorité intellectuelle, de me dire que, par la foi, j'avais ma part de la connaissance la plus haute et la plus pure qu'aient eue les grands génies, de Dieu, de ses desseins providentiels sur le monde et sur l'homme.

Et voilà que, depuis quelque temps, j'entends de toutes parts et sans cesse répéter autour de moi, que désormais la foi et la raison ne peuvent plus loger dans une même tête. De par le progrès de l'esprit moderne, ces deux choses s'excluent, me dit-on, comme la lumière et les ténèbres, comme le jour et la nuit.

Me faut-il donc descendre encore d'un degré dans l'opinion que j'ai de moi-même ? Ne suis-je catholique que faute de raison ? Si je veux être raisonnable, me faut-il renier mon vieux *credo* pour m'attacher à un nouveau symbole ?

Mais puis-je seulement me poser cette question, sans qu'elle me donne elle-même sa réponse ?

Enfant respectueux et soumis de l'Église romaine, je crois sans doute ce que croient beaucoup d'hommes sans étude, de simples femmes, de petits enfants bien naïfs, les petits enfants du dernier village de la basse Bretagne, et je le crois comme eux, pour les mêmes raisons qu'eux. Mais, eux et moi, nous croyons aussi ce qu'ont cru et comme ont cru les plus grands génies et les plus grands saints. Depuis dix-huit cents ans, saint Paul, saint Augustin, saint Thomas d'Aquin, Bossuet, Fénelon, Joseph de Maistre, ont-ils été chrétiens catholiques sans avoir quelque raison de l'être? Ou bien la raison qui suffisait à déterminer leur croyance était-elle sans force et sans valeur? Ces grands génies et ces grands saints étaient-ils des âmes faibles ou des hypocrites, des dupes ou des imposteurs?

Qui le pensera? qui le dira? Ce serait trop manifestement, du moins chez le grand nombre de ceux qui se mêlent de faire les dédaigneux à notre égard, une impertinence ridicule. Où est, même parmi les plus illustres de nos penseurs incrédules, celui qui oserait se lever, je ne dis pas en face de tous ces grands hommes du passé, mais de Bossuet seul, et lui dire : Pauvre halluciné! ta parole, si sûre d'elle-même et si forte de conviction, ne peut plus m'inspirer que de la compassion. Je vois que tu n'as pas vu, ou que tu as mal vu ce que tu pensais voir le plus clairement : les premiers fondements de ta foi?

Celui qui voudrait attaquer ainsi la raison de ce grand croyant catholique, ne frapperait-il pas du même coup, d'un coup mortel, sa propre raison?

Et en effet, si un esprit comme Bossuet a pu ne pas voir ou mal voir ce qu'il croyait voir très-clairement, qui aura le droit d'affirmer qu'il voit ou qu'il voit bien, ce qu'il pense voir le plus évidemment? Un Penseur répondrait qu'une lumière nouvelle, plus vive et plus pure l'éclaire, et qu'il voit bien ce qu'il voit. Une lumière plus vive et plus pure que celle qui éclairait Bossuet! se prétendre plus et mieux éclairé que Bos-

suet! C'est déjà superbe. Mais Bossuet, lui aussi, disait qu'il voyait; son évidence pourtant et la conscience nette qu'il en avait, s'il faut en croire celui qui se donne pour mieux éclairé, l'ont trompé; pourquoi la nouvelle évidence et la conscience qu'elle a d'elle-même seraient-elles plus infaillibles?

Toutefois, je ne puis me le dissimuler, ce qui me paraît si étrange, à moi et aux apologistes de ma foi, ce qui me paraît comme impossible même à dire et à penser, n'a pas l'air d'embarrasser le moins du monde nos savants incrédules. C'est avec une tranquillité parfaite qu'ils répètent que ceux qui croyent aujourd'hui comme ont cru les plus grands hommes du passé, ne comptent plus parmi les hommes de raison et de science.

Comment donc et pourquoi?

Est-ce qu'ils méprisent les grands hommes du catholicisme, et redeviennent voltairiens?

Non pas précisément; les idées et les sentiments des hommes d'esprit du dernier siècle ne peuvent être les leurs, ils tiennent à être de leur temps.

Est-ce qu'ils osent mettre leur génie individuel au-dessus du génie de tous les grands hommes du catholicisme, se faire à ce point absurdes et ridicules?

Pas précisément non plus. S'ils y voient, en effet, plus et mieux que tous les esprits du passé, le mérite, disent-ils, n'en est pas à eux, à leur capacité individuelle et à leurs travaux; c'est tout simplement un bienfait du siècle où ils sont nés, l'heureux effet d'une loi de la nature en leur faveur. L'évolution intellectuelle, morale, religieuse et sociale, à laquelle nous assistons, n'est pas le produit de l'esprit et des efforts d'un seul homme, mais de l'esprit humain lui-même et des siècles. C'est du renouvellement de l'industrie, des arts et des sciences au XVIe siècle, qu'est sortie la lumière qui, en se développant, a fini par amener les hommes de ce temps à ne plus pouvoir prendre au sérieux le catholicisme, ses dogmes et sa morale. Ce n'est pas la faute de cette lumière si les esprits qu'elle éclaire ne peuvent plus concevoir Dieu, la nature et l'homme, les devoirs de l'homme,

ses droits et sa destinée, comme les concevaient les chrétiens du moyen âge.

C'est un fait, assurent-ils ; il suffit d'ouvrir les yeux pour s'en convaincre.

Il y a d'abord la masse des hommes d'action, des hommes de commerce, de la grande et de la petite industrie. Essayez de parler, à tous ces catholiques baptisés, de pratiques religieuses ; il ne vous entendront plus. S'ils vont encore quelquefois à l'église pour une cérémonie, c'est comme ils vont au théâtre pour un spectacle ; ce n'est plus, à coup sûr, pour y traiter avec Dieu ou avec le prêtre des affaires de leur conscience. Ces gens-là ne conçoivent pas qu'il puisse encore y avoir, pour des esprits sensés comme eux, des affaires de cette sorte.

La plupart des hommes d'État pensent comme ces hommes d'action. S'ils ont encore quelques égards pour les hommes religieux de notre pays, c'est qu'il est d'une bonne politique de ménager tous les intérêts, de condescendre et de donner satisfaction autant que possible à toutes les exigences, même les moins raisonnables. Le bon ordre et la paix ne se maintiennent qu'à ce prix.

Les *penseurs* enfin, ceux qui aiment à se donner ce nom, et qu'un nombreux parti se plaît à acclamer sous ce nom, se chargent de prouver que ces dispositions générales, auxquelles obéissent les hommes d'action et les politiques, ne sont qu'un effet de la raison publique mieux éclairée, et, comme ils s'expriment, l'expression logique la plus claire et la plus complète du mouvement intellectuel, depuis trois cents ans. C'est de l'histoire encore, mais l'histoire du progrès rationnel et moral, tel que les grands travaux et les grandes découvertes des derniers siècles, nous l'ont fait.

Si c'est là un mal, continuent-ils, il faut en prendre son parti ; le coupable n'est autre que l'esprit humain, l'esprit des grands hommes du catholicisme aussi bien que celui de leurs adversaires. De part et d'autre, le génie, l'activité, les efforts déployés ont été magnifiques. Ils se plaisent à le proclamer ; loin d'eux, quoi qu'en pensent des croyants arriérés

qui ne peuvent les comprendre, la manie de dénigrement des Voltaire et des Diderot. Mais ils ne peuvent pas non plus, si nous les en croyons, ne pas le constater : ce sont les efforts mêmes de tous les grands génies des derniers siècles, des Luther et des Calvin, des François de Sales et des Bellarmin, des Basnage et des Bayle, des Bossuet et des Fénelon, des Voltaire et des Rousseau, des Chateaubriand et des De Maistre, qui n'ont cessé de pousser en avant la question religieuse, soulevée au xvi[e] siècle, et de l'amener aux termes généraux où nous la trouvons.

Voyez en effet, nous disent-ils, remontons à son origine; considérons comment ses phases successives s'engendrent et sortent les unes des autres. Toutes sont nécessaires, logiques; mais nulle n'a pu être voulue, ni même prévue d'avance par ses auteurs.

Ce ne fut qu'une première difficulté soulevée, et qui se trouva insoluble, qui en souleva une autre, cette autre une troisième, jusqu'à ce qu'on en vînt à la découverte du grand principe, désormais admis par tous les esprits cultivés; principe à la fois lumineux et fécond, qui explique tout en conciliant tout.

Les grandes âmes et les nobles cœurs, au xvi[e] siècle, frappés, comme malgré eux, des étranges contradictions qui éclataient de toutes parts entre le christianisme évangélique et primitif, mieux connu, et le christianisme tel que l'enseignait, le pratiquait et le faisait pratiquer le clergé papal, ne pensaient qu'à une réforme et à une restauration de l'Église. Nul alors, pas plus parmi les protestants que parmi les catholiques, ne soupçonnait que la vérité chrétienne pût être discutée. De chaque côté, il ne s'agissait que de la reconnaître, et de la révérer une fois qu'elle serait connue. Qui ne sait combien la lutte, inspirée par cet esprit, fut vive, ardente, violente; comment les apôtres de la réforme, persuadés qu'ils avaient retrouvé la saine doctrine du Christ, et que Dieu les avait suscités pour la rétablir dans le monde, entreprirent d'exterminer ceux qu'ils nommaient les adorateurs de la Bête, les idolâtres de la nouvelle Babylone; comment ceux-

ci résistèrent, et comment, des deux côtés, le fer et le feu vinrent en aide à la parole?

Mais ce qui devait sortir du spectacle de cette lutte acharnée, en sortit; des esprits calmes, désintéressés, amis de la vérité, ne purent assister à ces fureurs des partis, sans se demander si la religion qui les provoquait et ne savait que les fomenter, était bien une religion divine. Qu'aurait dû se proposer un Dieu, s'il avait réellement daigné descendre sur cette terre et converser avec les hommes, sinon de les éclairer, d'améliorer leurs conditions d'existence, de leur apprendre surtout à s'entr'aimer et à s'entr'aider? Or, le christianisme, toute son histoire en était la preuve, n'avait su, depuis sa naissance, que semer la division entre les individus et les peuples, les armer les uns contre les autres. Que fallait-il penser de son auteur, du Christ lui-même, de sa révélation, de sa mission, de ses miracles et des autres titres de sa mission? Qu'était-ce que ce Dieu qui n'avait pas voulu ou n'avait pas pu faire le bonheur de ceux qu'il venait sauver?

On le voit, à la place du catholicisme romain, c'était le christianisme lui-même et sa vérité qui se trouvaient mis en cause, c'était une seconde difficulté engendrée par la première.

Cette seconde difficulté ne fut ni moins vivement ni moins violemment agitée et débattue que la première, ni hélas! moins vainement. Mais les débats en se prolongeant, et par cela même qu'ils se prolongeaient, montraient assez, paraît-il à nos *Penseurs*, que les preuves invoquées par les chrétiens en faveur de leur foi, n'avaient point les caractères d'évidence et d'autorité qu'on s'était plu à leur supposer; et par un contre-coup inévitable, bien que tout à fait involontaire, le cours seul de ces débats amenait toutes les grandes âmes au doute ou à l'incrédulité. C'était en même temps les amener à une nouvelle question : comment une doctrine fausse et funeste, ou du moins sans raisons convaincantes, avait-elle pu s'établir et dominer durant tant de siècles, sur tant de peuples, et après tout, sur les peuples les plus civilisés de l'univers, et, au milieu de ces peuples, sur les esprits les

plus éclairés et les plus vertueux? Des hommes superficiels et passionnés, au XVIII[e] siècle, crurent que l'imposture d'une part et une imbécile crédulité de l'autre, suffisaient à tout expliquer; et on vit à leur suite la société française tout entière, avec une ardeur universelle et inconcevable, se mettre à se purger de ses antiques préjugés, pour se faire un esprit nouveau et un nouveau régime intellectuel, moral, social et religieux. Mais quoi? Était-il possible de ne voir qu'un principe de barbarie et d'obscurantisme dans une religion qui avait couvert le monde de tant de grands hommes, de tant de grands monuments, de tant d'admirables et salutaires institutions? Une réaction était inévitable; elle se fit, et on sait avec quel éclat; les noms seuls de Chateaubriand et de De Maistre le disent assez. Cette réaction rendait nécessaires de nouvelles réflexions et de nouvelles études, plus compréhensives. L'histoire de l'humanité, et en particulier des religions, mieux étudiée, fit découvrir que la crise que traversait aujourd'hui le christianisme, était précisément celle par laquelle avaient passé toutes les grandes religions et les grandes doctrines des époques antérieures; qu'il n'y avait là que l'application particulière d'une loi universelle, de la loi première qui préside à toutes les existences et à tous les mouvements de ce monde, la loi du progrès.

Tout ce qui se produit sur cette terre a sa raison d'être, son utilité, sa vérité; mais vérité, utilité toujours et essentiellement relatives. Parce qu'une doctrine est bonne pour un temps, elle doit ne plus l'être pour un autre. C'est ce qui explique le règne et la décadence du catholicisme. Les âmes du moyen âge l'adoptèrent et l'aimèrent, parce qu'il était pour elles la religion qui leur convenait, la vraie religion; les âmes élevées et instruites de ce temps le repoussent ou plutôt le délaissent, parce qu'il ne va plus à leurs idées, à leurs besoins; parce qu'il n'a plus pour elles de raison d'être.

Impossible d'ailleurs, reprennent-ils, de voir en tout cela l'effet de quelque préméditation coupable; il n'y a là que l'explosion naturelle, irrésistible de la raison et de la vie mo-

rale. La lumière qui a jailli des conflits religieux, est la seule cause de cette grande défection ; elle seule a découvert, à quiconque voit, la faiblesse des arguments qu'on avait pris jusqu'ici pour des preuves. Les grands hommes du catholicisme ont travaillé à cette œuvre, comme les autres et à leur manière ; ils auraient démontré la vérité de leur foi, si elle pouvait être démontrée ; l'impuissance de leurs efforts a achevé de la mettre en dehors de la science.

Il ne faut pas s'étonner d'ailleurs si eux-mêmes ne purent tirer cette conséquence ; elle ne devait paraître dans tout son jour qu'à l'éclat du flambeau qu'ils étaient appelés à préparer, mais qu'il était réservé à d'autres d'allumer. Aujourd'hui que ce flambeau brille, qu'à sa lueur, l'humanité se reconnaît telle qu'elle est, elle se sent assez grande, assez forte, assez instruite, pour ne plus relever que d'elle-même. Son intelligence lui suffit pour lui révéler ce qu'elle doit savoir, sa volonté pour accomplir sa destinée. Émancipée enfin de toute tutelle humaine ou divine, elle est entrée pour toujours dans l'ère de la liberté de pensée, de sentiment et d'action.

— Que dirai-je ici ? Voilà en effet de superbes considérations, qui ne sont pas du tout vulgaires, et qui vraiment dépassent, de tout point, ma capacité de vérification. Puis-je penser à entreprendre la critique de la controverse religieuse des trois derniers siècles ; à plus forte raison, des grandes religions du passé : du brahmanisme, du bouddhisme, du druidisme, et de plusieurs autres, dont je n'ai pu même retenir les noms ? Mais ils prétendent que pour ceux qui sont initiés à cette science, à cette philosophie, à cette histoire, à cette critique transcendantales, la foi catholique ne peut plus être rationnelle ; qu'il n'y a plus que les incapables ou les ignorants qui puissent encore prendre au sérieux les motifs qu'on invoquait jusqu'ici pour la démontrer.

N'ai-je rien de mieux à faire que d'accepter ce brevet de sottise qu'ils me délivrent ? Me faut-il admettre naïvement ce progrès tel qu'ils me le font, ce progrès qui les pousse en avant, eux et leurs amis, et me laisse en arrière, moi et tous ceux qui ne pensent pas comme eux ; et cela précisé-

ment parce qu'il est nécessaire qu'il en soit ainsi pour qu'ils aient gain de cause?

C'est trop exiger de ma simplicité.

Mon érudition, je le répète, ne s'étend pas loin ; mais, quelque restreinte qu'elle soit, quelque borné que soit mon bon sens, il est des choses que je ne puis pas ne pas voir, des réflexions que je ne puis pas ne pas faire.

C'est un fait qu'ils constatent eux-mêmes : que, depuis trois siècles, tous les chrétiens restés fidèles au Pontife Romain, petits esprits et grands hommes, n'ont cessé de répéter et de croire le même symbole, de suivre la même règle de foi ; tandis que leurs adversaires n'ont cessé de varier leurs attaques, leurs méthodes et leurs principes. Les premiers protestants et les jansénistes ne parlent que de ramener l'Église à la pureté primitive de la doctrine et de la morale évangelique ; ils en appellent sans cesse aux premiers siècles et aux premiers docteurs mieux connus, surtout à saint Augustin. Leurs successeurs n'ont plus que du dédain pour ces temps anciens et pour les hommes de ces temps ; ce n'est plus dans le passé, c'est dans l'avenir qu'ils cherchent la vérité. Ce n'est plus aux hommes du passé, mais à eux, les esprits d'élite du temps présent, qu'il faut la demander.

Mais nous dire cela, n'est-ce pas nous dire que les ennemis de l'Église d'il y a trois siècles, d'il y a un siècle, qui se posaient cependant en hommes si sûrs de leurs idées nouvelles, se sont trompés? Et nous dire cela, n'est-ce pas nous avertir que leurs successeurs, qui se posent à leur tour devant nous avec tant d'assurance, peuvent se tromper comme eux?

Mais, reprennent-ils, ces faits, pour qui sait bien les voir, ne prouvent qu'une chose : l'impossibilité où l'on était, jusqu'ici, de mettre fin à la lutte. Protestants du XVI[e] siècle, jansénistes du XVII[e], philosophes du XVIII[e], se sont en effet trompés dans leurs méthodes et leurs principes. Les contradictions qui ont éclaté entre eux, et que vous relevez, le prouvent assez. Mais tous se sont accordés en un point ; tous ont regardé l'autorité dogmatique de l'Église romaine, les

preuves qu'elle invoque en sa faveur, comme désormais en dehors de la science et de la critique. C'est aussi ce seul point que nous admettons comme eux, et que nous regardons comme de plus en plus démontré par leur accord unanime et constant sur ce seul point, au milieu de leurs conflits acharnés sur tous les autres. Si les défenseurs de cette autorité avaient su la maintenir et la prouver, la partie éclairée de la société moderne l'eût reconnue. Ce qui est démontré et vraiment incontestable en droit, finit bien vite par être incontesté en fait. Toutes les grandes découvertes scientifiques des dernières années le montrent assez. Or, c'est tout autre chose que l'accord et l'unité de créance, qu'ont amené les discussions dans le monde religieux. Depuis trois siècles, le mouvement de défection à l'égard de l'Église romaine n'a fait que s'accélérer et s'étendre au sein des classes instruites.

J'entends bien qu'ils l'affirment, et très-haut; mais si je regarde à ce qui se fait et se dit autour de moi, et si je le compare à ce qui se disait et se faisait il y a cent ans, il y a même trente ans, puis-je penser qu'ils voient bien la situation présente telle qu'elle est? « Ah! s'écriait naguère l'évêque « d'Orléans, j'en demande bien pardon à ceux qui croient, « en présence des attaques multipliées aujourd'hui contre « la religion, que l'impiété a fait d'immenses progrès! Mon « opinion est toute différente. Je me sens aujourd'hui plus « tranquille, plus sûr du présent et de l'avenir que je ne « l'étais il y a quarante ans. » (*La Convention*, etc. P. 152.)

« Si je regarde avec soin dans la mêlée, en voyant l'ar« deur et le dévoûment des uns, l'excitation et la fureur « des autres, je me dis : Certes il faut que la religion soit « redevenue une bien grande puissance, pour susciter de » telles haines et de tels amours. Elle ne jouissait, il y a « quarante ans, que d'une tranquillité apparente, dont la « révolution de Juillet montra vite l'illusion. Aujourd'hui « tout ce qui intéresse la religion, émeut les âmes. » (P. 154.)

Oui, s'écrient-ils, c'est le mot : vous venez vous-mêmes de prononcer le mot qui caractérise la situation actuelle. Ce

mouvement, ce retour de tant d'âmes vers le catholicisme n'est qu'une affaire d'émotion, de sentiment, d'imagination; mouvement d'âmes aimantes, de cœurs désabusés, d'hommes effrayés qui se réfugient au sein de l'Église, comme dans l'unique asile qu'ils trouvent ouvert contre la tempête des tentations, du doute, du désespoir. Des artistes, en effet, des vieux politiques, des philosophes même, ont pris peur des ruines qui se font pour préparer la place aux constructions de l'avenir. Mais que ces multitudes-là se multiplient, même dans les hautes classes de la société, qu'importe? elles ne comptent pas dans la recherche de la vérité. La vérité ne se découvre qu'à la lumière de la pure raison. Tous ceux qui ont la force de consulter cette lumière et peuvent la discerner, savent bien que si les âmes, aujourd'hui, sont dans le doute, le trouble et l'anxiété, c'est qu'elles n'ont plus une foi convaincue dans la religion qui les guidait; c'est que le besoin intime, quoique secret encore pour plusieurs, d'un autre dogme et d'une autre morale, les travaille. Tous les esprits d'élite voient cela.

Encore! Il faut donc toujours qu'ils en reviennent à cette bonne idée qu'ils ont d'eux-mêmes! C'est donc bien décidément leur dernier mot! Eux seuls ont la vraie lumière intellectuelle, eux seuls ont des yeux pour la voir, eux seuls la voient bien et sont les vrais voyants!

Mais suffit-il qu'ils le disent et même le croient, pour que cela soit?

Ils peuvent ignorer ou avoir oublié l'histoire du catholicisme; c'est, ce me semble, le cas de beaucoup de ces savants. Mais la connaissance que j'en ai, toute vulgaire qu'elle est, peut-elle me permettre de m'en tenir à leur seule parole? Voilà plus de dix-huit siècles, que des croyants se succèdent, dans notre société européenne, faisant profession de recevoir et de transmettre, dans toute son intégrité, le dépôt des vérités dogmatiques, tel que Jésus-Christ et ses apôtres le leur ont légué. Depuis saint Paul qui la formula le premier à son disciple, la loi du dépôt doctrinal n'a cessé d'être sacrée pour eux. Voilà dix-huit siècles aussi, qu'à côté et en face de ces

croyants, se lèvent sans cesse des hommes épris d'estime pour leur propre intelligence, qui trouvent qu'on a mal vu la vérité avant eux, qui se flattent de la mieux comprendre que ceux qui les ont précédés ou les entourent, qui appellent les simples disciples de la tradition à quitter des idées incomplètes ou fausses, à sortir des ténèbres, pour entrer à leur suite dans les voies lumineuses de la science. J'entends, dès les premiers temps, les gnostiques qui crient : « Venez à nous, ô vous tous ignorants et malheureux, qu'on appelle vulgairement catholiques ; venez apprendre de nous la vérité que personne n'entend que nous, qui a été cachée jusqu'ici, mais qui vient de nous être découverte [1]. » Après les gnostiques, j'entends les ariens, les nestoriens, les eutychiens, les pélagiens; au moyen âge, les albigeois et les vaudois; au XVI[e] siècle, les protestants; au XVIII[e], les philosophes, qui tous se contredisent entre eux, et tiennent tous le même langage.

Et ce sont les Marcion, les Cerinthe, les Ebion qui parlent ainsi aux Justin, aux Origène, aux Clément d'Alexandrie; les Arius, les Nestorius, les Eutychès, les Pélage et les Julien d'Eclane qui parlent ainsi aux Athanase, aux Cyrille d'Alexandrie, aux Basile, aux Grégoire de Nazianze, aux Chrysostome, aux Jérôme, aux Augustin ; ce sont les Roscelin, les Abailard qui parlent ainsi aux Bernard, aux Anselme, aux Thomas d'Aquin ; ce sont les Luther, les Calvin, les Bèze, qui parlent ainsi aux Ignace de Loyola, aux François Xavier, aux François de Sales, aux Bellarmin, aux Baronius, aux Duperron ; ce sont les Jurieu, les Basnage, les Burnet qui parlent ainsi aux Petau, aux Thomassin, aux Bossuet, aux Fénelon, aux Bourdaloue ; ce sont les Voltaire, les Rousseau, les Diderot, les d'Alembert qui parlent ainsi aux de Maistre, aux Chateaubriand, aux Ampère.

Tous ces hommes qui se disaient et se croyaient si sûrs d'avoir enfin découvert la *vérité vraie*, la vérité pure et absolue ; qui ne craignaient pas de s'attaquer aux institutions les plus vénérables, aux bases mêmes de la société, pour établir

[1] Vincent de Lérins, *Commonit.*, c. I. — Cf. Bossuet, *Premier Avertissement.*

ce qu'ils appelaient le règne de la vérité sur les ruines de l'erreur, avaient-ils raison ?

Les novateurs de ce temps, qui viennent après eux étaler les mêmes prétentions, ont-ils plus raison qu'eux ?

Mais les voici encore de nouveau qui, au lieu de me répondre, se mettent à sourire doucement et dédaigneusement de mes étonnements qu'ils trouvent de plus en plus naïfs. Le pauvre homme ! se disent-ils, il ne peut même arriver à comprendre la question qu'il voudrait discuter ; il ne peut concevoir que les illusions des plus grands esprits du passé, qui le surprennent, étaient tout à la fois nécessaires et utiles. Nécessaires, puisqu'ils ne pouvaient, chacun à leur tour, que voir le degré de vérité qui se découvrait à eux ; utiles, puisque chacun découvrant un degré nouveau, avançait d'autant la science totale. Leur seul tort, bien involontaire et par là même bien innocent, fut de penser que le degré atteint par eux était le plus élevé et le dernier. Mais pouvaient-ils savoir ce qui ne devait être révélé qu'aux plus grands esprits de ce siècle ? Pouvaient-ils connaître le grand principe, le principe absolu de la *relativité universelle*, principe qui ne devait se découvrir qu'à la suite de tous leurs efforts !

C'est donc là pour eux la *vérité vraie*, la vérité dernière qu'ils ont découverte ! Mais ils m'apprennent que jusqu'à eux les plus grands esprits qui se croyaient bien éclairés, se sont trompés, qu'ils ont pris pour la vérité pure et absolue, ce qui ne l'était pas. Qui m'assure et les assure eux-mêmes, qu'ils ne se trompent pas, et qu'ils ne prennent pas pour vraie lumière, pour vraie vérité, ce qui ne l'est pas ?

C'est, disent-ils, qu'on pouvait contester jusqu'ici les découvertes qui se donnaient pour définitives ; c'est que les grands esprits pouvaient se disputer à leur sujet, et que tous les esprits éclairés et avancés du jour sont d'accord sur le principe nouveau. Il n'y a plus que les aveugles et ceux qui ont les yeux malades qui ne le voient pas.

Mais ainsi ont dit tous les novateurs de chaque siècle ; quiconque les contredisait ne pouvait être qu'un ignorant ou un incapable. Bossuet, au XVII[e] siècle, n'était pour le

ministre Jurieu qu'un homme *d'une ignorance crasse*. Est-ce que Jurieu et les autres novateurs avaient raison ? Et puis ils supposent qu'une idée ne peut être contestée que parce qu'elle n'est pas claire, ou suffisamment prouvée. Est-ce que l'esprit humain n'est plus exposé à précipiter son jugement par orgueil, par présomption, par intérêt, par passion ? Est-ce qu'il n'a plus même le triste privilége d'abuser de sa liberté jusqu'à parler contre sa pensée, jusqu'à parler de mauvaise foi !

Enfin est-il vrai que les nouveaux penseurs, les disciples et les apôtres de la doctrine *de la relativité universelle*, soient les esprits d'élite, les seuls esprits bien éclairés de ce temps ? qu'il n'y ait plus que des sots à ne pas penser comme eux sur ce point ? Quels sont donc ces hommes éminents, incomparables ?

Ils se sont comptés eux-mêmes ; ils sont quatre : MM. Littré, Renan, Taine, Vacherot. Tels sont les noms brillants, *stellaires* de l'époque, devant lesquels doivent pâlir tous les autres noms. Les catholiques, s'ils veulent garder quelque apparence de raison, ne sauraient avoir seulement l'idée de mettre en regard de ces noms un seul nom.

Vraiment ! les noms de N. N. S. S. d'Orléans, de Poitiers, de Nîmes, d'Arras, les noms des Montalembert, des Falloux des Broglie n'oseraient paraître en regard des noms de MM. Littré, Renan, Taine et Vacherot. Et il y a des journalistes, des publicistes célèbres qui croient cela, et qui prennent à tâche de le faire accroire ; et il y a des hommes qui tiennent à passer pour avancés, qui le croient comme on le leur dit ; et tous ces nouveaux croyants se glorifient de leur indépendance d'esprit, de leur affranchissement de toute autorité et de toute influence autre que celle de la raison !

Mais soit ! MM. Littré, Taine, Renan et Vacherot sont des hommes incomparables. Je n'ai point à leur disputer le piédestal sur lequel il leur plaît de se placer eux-mêmes ; je n'ai point à disputer avec eux de supériorité intellectuelle.

Jésus-Christ, mon maître et mon Dieu, s'est écrié un jour, en présence des Juifs : Je vous rends gloire, mon Père, Sei-

gneur du ciel et de la terre, de ce que vous avez caché ces choses aux sages et aux prudents, et que vous les avez révélées aux simples et aux petits.

Je n'aspire qu'à l'honneur d'être compté parmi ces simples et ces petits, à qui sont réservées les révélations du Sauveur Jésus. Je crois que lui seul a les vraies paroles de salut, de régénération morale dans le temps, et de vie bienheureuse pour l'éternité. Qui ne marche pas avec lui, marche dans les ténèbres et s'en va à la mort, à la damnation.

Je crois que pour bien entendre et bien comprendre ces paroles de salut et de vie éternelle qu'il est venu m'apporter, l'intelligence la plus vulgaire suffit ; oui, l'intelligence du simple laboureur, du pauvre artisan, de la femme, de l'enfant de dix ans. Je ne veux pas être plus fier que cela.

Les simples et les petits dont parlait Jésus-Christ, étaient bien les gens les plus naïfs de leur pays et de leur temps. Auprès d'eux, les valets de Caïphe et de Pilate étaient des gens capables. Ne se croyaient-ils pas en mesure de se moquer de Jésus-Christ même ? Et un de ces hommes bien élevés, de la maison de Caïphe, ne se chargeait-il pas d'apprendre à vivre et à parler comme il faut au Prophète de Galilée ?

Eh bien ! je ne réclame pour moi et mes frères en religion que l'intelligence de ces simples et de ces petits, premiers disciples de Jésus.

Les novateurs du jour, je le sais, renient les plaisanteries de Voltaire ; pour eux, ces simples et ces petits, dont se moquaient les hommes d'esprit, il y a dix-huit siècles, furent alors les vrais sages. En croyant et en pratiquant la doctrine évangélique, ils furent les sauveurs et les régénérateurs du monde. Ce furent eux qui déposèrent au sein de l'humanité ce germe puissant de vie nouvelle, de prospérité même matérielle, et surtout de grandeur morale inconnue aux âges antérieurs ; le germe qui, en se développant à travers les révolutions sociales, a produit enfin cette civilisation moderne dont nous sommes si fiers.

Les premiers chrétiens, disent-ils, eurent raison contre

les sages et les prudents de leur siècle. Je dis, moi, que les chrétiens d'aujourd'hui ont encore raison contre les sages et les prudents de ce siècle ; je dis que les faits et les arguments qu'ils invoquent pour justifier leur foi sont toujours légitimes, toujours et absolument certains pour tous ; que leur vérité est encore ce qu'elle était alors, ce qu'elle sera toujours, pleinement en dehors de cette sphère de *relativité* qui, nous dit-on, embrasserait tout ce qui est, et le monde des existences et le monde des idées : à la portée des intelligences les plus faibles , ils sont également incontestables pour les intelligences les plus fortes.

Telle est ma prétention. Que les *Penseurs* me relèguent au dernier rang des êtres raisonnables, qu'ils me prennent pour la *partie la plus simple des parties simples de l'humanité ;* ou, selon l'aimable langage de l'un d'eux, que je sois le plus idiot des quatre-vingt-dix-sept idiots qui composent chaque centaine d'individus humains, je tiens que j'ai assez d'esprit pour avoir une raison d'être catholique, pour bien voir cette raison, pour être sûr et absolument sûr que cette raison qui est à ma portée et convaincante pour moi, est également vraie et incontestable pour les esprits les plus forts et les plus avancés du siècle.

Ma prétention est-elle fondée ? Peut-elle l'être ?

II

Ils pensent qu'un mot leur suffit pour la renverser : la relativité universelle est inséparable du progrès ; niez-vous le *progrès?*

Non pas ; le progrès est un mot dont trop de gens d'esprit disent trop de bien pour que je veuille en dire du mal.

Et de fait, combien de choses utiles et admirables, complétement ignorées des anciens, et aujourd'hui connues des moins savants, dont nous lui devons la découverte ou l'usage ! Le télescope allongeant notre vue, nous a montré, au-dessus de nos têtes, dans ces espaces célestes où nos pères

n'apercevaient que le vide, de nouveaux soleils, et de nouveaux mondes ; tandis que le microscope, élargissant les corps et les espaces, dans le point même immobile et inerte où se terminait notre vue, faisait apparaître à nos regards la vie et le mouvement d'êtres innombrables, et jusque-là invisibles. La force de la vapeur, devenue une force de locomotion, a changé, de toutes parts, toutes les relations à travers les mers et les continents ; elle a transformé l'industrie et les arts ; tandis que le télégraphe électrique, mettant en présence deux hommes, placés aux deux extrémités de la terre, leur permet de se parler, de s'entendre et de se répondre. Ces résultats obtenus, pour ne parler que d'eux, sont étonnants, prodigieux ; et que ne donnent-ils pas le droit d'espérer encore ?

Je le conçois en effet ; ces inventions et ces découvertes attestent que la puissance du génie humain est illimitée ; qu'une découverte réalisée devient aussitôt, entre ses mains, l'instrument d'une autre plus grande et plus admirable. Mais je ne vois rien du côté de ma religion qui m'empêche de reconnaître cette grandeur de ma race, de m'en réjouir, d'en être fier.

Ils vont plus loin, ils disent : en réfléchissant sur les données nouvelles fournies par la science, par l'astronomie, la géologie, l'ethnographie, l'histoire des peuples primitifs, il faut admettre l'existence de plusieurs époques dans la durée de notre univers ; époques qui se sont succédé, à de longs intervalles, et toujours pour amener, chacune à leur tour, un état d'existence supérieure et meilleure. A l'époque de la matière inerte succède l'époque de la vie végétale, à l'époque de la vie végétale succède l'époque de la vie animale et humaine ; pour que cette progression se continue suivant sa loi, cette dernière époque où nous sommes, doit avoir d'autres époques qui la suivent et la perfectionnent, comme elle-même en a eu qui l'ont précédée et qu'elle est venue perfectionner.

Mais qu'ils étalent et fassent resplendir, à leur gré, ces perspectives brillantes de l'avenir ; je n'ai point à les con-

tredire ; à moi aussi, ma foi me prophétise des cieux nouveaux, une terre nouvelle, des hommes nouveaux.

Je conçois même, sans peine, qu'avec ces époques et ces formes d'être qui changent, les idées qui représentent ces formes changées, et les mots qui expriment ces idées, changent aussi. Ces grandes révolutions dans les choses et les doctrines, qu'opère la force du progrès et la loi qui le dirige, n'ont rien qui m'effraye, rien qui m'étonne ; je n'y vois rien qui puisse atteindre les faits, les idées et les principes qui servent de base à ma religion ; rien, en un mot, qui puisse ébranler ma raison d'être encore catholique.

Faut-il en effet conclure de la vérité de cette force et de cette loi, que tout, sans exception, au sein de l'existence universelle, doit être dans un *perpétuel devenir?* Et d'abord faut-il en conclure que tout, dans l'ordre des réalités inorganiques, végétales et animales, durant toute la durée de chaque période, se modifie, se transforme sans cesse, se préparant ainsi lentement, comme insensiblement, mais réellement, à la grande révolution qui doit engendrer la période suivante? Chaque période, tant qu'elle existe, est-elle ainsi, par tout elle-même, comme en un état continu d'élaboration et de gestation de la période qui doit lui succéder? on invoque l'histoire et l'expérience scientifique. Mais les savants constatent, chaque jour, la fixité des espèces au sein du règne végétal et du règne animal, du moins depuis les temps vraiment historiques. Depuis le temps où Aristote écrivait son histoire des animaux jusqu'à ce siècle, les espèces qu'il décrit sont toujours, ce me semble, telles qu'il les observait. Le cheval, le chien, le chat ont toujours les mêmes formes extérieures, les mêmes instincts, les mêmes mœurs. Il faut avouer que s'il se fait au fond de l'être de notre monde un travail continu et progressif de préparation à un autre état, ce travail est tellement sourd, latent et insensible, qu'il n'affecte en rien les formes, même les plus apparentes, des existences individuelles, des classes, des espèces et des règnes.

Mais des *Penseurs*, ceux qui se donnent pour les plus avancés, prétendent que je raisonne encore à côté de la vraie

question. Ce n'est plus au sein des choses, me disent-ils, c'est au sein de l'humanité que se fait et se manifeste désormais le progrès continu. Suivez la marche de l'esprit humain, telle que l'histoire mieux comprise nous la montre, et vous le verrez qui va sans cesse développant et accélérant son activité; l'appliquant sans cesse plus et mieux; arrivant ainsi à découvrir ce qu'il ignorait, à distinguer nettement, jusque dans leurs derniers contours et leurs nuances les plus délicates, les formes, les couleurs et les vérités qu'il n'apercevait d'abord que vaguement, confusément; à voir enfin sous leur véritable aspect, une foule d'objets qu'il ne voyait que sous un faux jour.

C'est ainsi, grâce aux grandes découvertes de l'érudition et de la science modernes, que toutes les branches de nos connaissances se trouvent transformées. On ne fait plus, en ce moment, de la critique, de l'histoire, de la politique, de la philosophie, comme on en faisait il y a quatre cents ans, ni même avant 89. Le progrès a évidemment changé les conditions, les lois, l'esprit de toutes ces sciences, et par un contre-coup nécessaire, de la théologie elle-même.

Voilà encore qui est vite prononcé, avec un ton d'oracle, et toute l'assurance d'un esprit qui se sent inspiré et pleinement satisfait de lui-même. Est-ce avec autant de raison? L'histoire n'est-elle plus, aujourd'hui, le récit des faits accomplis; l'exposé des causes de ces faits et de leurs résultats, lorsque ces causes et ces résultats sont connus; l'appréciation morale de la justice de ces causes et de ces résultats? Et si plusieurs de ces faits, de ces causes et de ces résultats étaient bien connus et bien appréciés, il y a cent ans, trois cents ans, mille ans, en quoi leur connaissance peut-elle changer, aujourd'hui, avec profit pour la vraie science? En quoi la *critique* peut-elle s'exercer légitimement sur des ré cits historiques certainement incontestables? Est-ce pour les dépouiller de leur légitime certitude?

De même, la philosophie n'est-elle plus la science des idées premières et des premiers principes de la connaissance humaine? Et si plusieurs de ces principes étaient bien connus,

il y a trois mille ans, du temps de Platon et d'Aristote, et si ces principes sont toujours les mêmes, d'une vérité toujours évidente et immuable, en quoi et comment la philosophie nouvelle peut-elle se transformer utilement et se perfectionner, par rapport à ces idées et à ces principes?

Ces hommes de la critique renouvelée sont-ils donc les hommes de la confusion perpétuelle et universelle?

Tout ce qui est se meut incessamment et progresse nécessairement, telle est la loi! — C'est vite dit; mais les sciences naturelles n'ont-elles pas leurs vérités acquises, toujours certaines et incontestables pour les esprits les plus avancés aussi bien que pour les plus arriérés? Il n'est point de pauvre ouvrier, de femme ou d'enfant du peuple, qui ne puisse voir les chevaux, les chiens et les chats qui l'entourent, tout comme peut les voir le savant qui a la plus haute idée de lui-même, tout comme un Littré ou un Taine. Eh bien! Ne voyons-nous plus les chevaux, les chiens et les chats de notre temps comme Aristote voyait ceux de son temps? Ne sont-ils plus pour nous ce qu'ils étaient pour lui? n'ont-ils plus quatre pattes, deux oreilles et deux yeux, comme ils les avaient alors? ou bien ces pattes, ces oreilles et ces yeux ne sont-ils plus aujourd'hui tels qu'ils étaient alors? — Autre chose : tout homme, qui n'est pas aveugle, n'est-il pas sûr de voir le soleil qui brille à midi, au-dessus de sa tête, tel que le voyaient les hommes d'autrefois? Les hommes des temps les plus reculés ne savaient-ils pas tout aussi bien et tout aussi certainement que l'homme le plus capable et le plus instruit du temps présent, que le soleil est pour la terre un foyer de chaleur et de lumière? Avons-nous fait quelque progrès dans cette connaissance-là? Ce qu'ils tenaient pour tout à fait sûr a-t-il cessé de l'être pour nous, ou l'est-il devenu autrement?

Supposez qu'un astronome, le plus savant et le plus renommé de toute la France, rassemble, à Paris, en plein midi, sur la place de l'Observatoire, une centaine de promeneurs habitués du Luxembourg, sénateurs, hommes de lettres, bourgeois, ouvriers, bonnes d'enfants et petits enfants, et qu'il leur adresse ce discours scientifique : « Mes amis, il est temps que la science

sorte enfin de son sanctuaire, pour se révéler à vous telle qu'elle est. Vous avez cru jusqu'ici, vous croyez encore que vous voyez le soleil lui-même, vous croyez que c'est lui-même qui vous éclaire et vous réchauffe, lorsqu'il brille comme maintenant, au-dessus de nos têtes. Je ne m'en étonne pas; les plus illustres astronomes l'ont cru comme vous. Cette croyance pourtant n'est qu'une illusion d'optique qu'ont dissipée les derniers progrès de la science. Le phénomène de la vision, si longtemps mal compris, s'est enfin laissé expliquer. Que faut-il pour que ce phénomène se produise? deux choses : 1° la présence d'un fluide, d'un corps impondérable, qui se nomme l'éther, et 2° l'action de ce fluide, des ondulations de ce fluide sur l'organe visuel. Que le soleil existe ou n'existe pas, il suffit, pour que vous en ayez la vision, que le fluide éther soit mis en mouvement et agisse sur votre organe visuel d'une certaine manière, de la manière voulue pour que se produise dans votre nerf optique et dans votre cerveau l'ébranlement particulier d'où résulte la vision du soleil. Donc, de ce que le phénomène de la vision du soleil se produit en vous, de ce que vous voyez le soleil, vous ne pouvez être sûrs qu'il existe. Et la preuve, c'est qu'il vous est arrivé probablement plus d'une fois de voir en dormant et en rêvant un soleil qui n'existait pas. Pourquoi ce qui vous est arrivé dans votre sommeil, ne vous arriverait-il pas, en ce moment, dans l'état de veille! »

Quel serait l'effet de ce pathos scientifique sur l'assemblée qui l'entendrait? Le peuple parisien et surtout le gamin de Paris, qui aime à rire, pourrait trouver la chose plaisante, et pour s'en amuser plus longtemps, applaudir l'orateur, et l'encourager à poursuivre; mais, à coup sûr, nul ne prendrait ses paroles au sérieux, et tous s'en iraient convaincus comme ils étaient venus, que le soleil existe, qu'il les éclaire et les réchauffe.

La philosophie ferait-elle ce que la science ne peut faire? On me dit bien que des penseurs allemands, à force de se regarder en dedans, ont fini par découvrir que la croyance à l'existence du soleil n'a qu'une réalité subjective, et pas du

tout de réalité objective séparée du sujet; que l'être-œil qui voit est au fond le même que l'être-soleil qui est vu. Je sais encore qu'un penseur français, après s'être longtemps examiné et y avoir bien réfléchi, a jugé plus probable, avec un autre penseur allemand, que si cette croyance a certainement une réalité subjective, on ne peut savoir si elle a ou n'a pas une réalité objective, du moins telle que la conçoit le sens commun; c'est-à-dire si l'être-œil est bien en réalité différent de l'être-soleil. Mais je ne sache pas que les hommes les plus instruits se soient beaucoup plus inquiétés que les hommes de bon sens, qui ne s'en sont point inquiétés du tout, de ces vues transcendantales : les uns et les autres continuent, ce me semble, de croire très-sûrement que le soleil et eux sont *deux*, et que ces *deux* existent parfaitement séparés et indépendamment l'un de l'autre.

L'histoire, aussi bien que la science et la philosophie, n'a-t-elle pas ses vérités acquises et toujours également incontestables? Qu'un érudit de premier ordre se présente devant une assemblée populaire, et lui parle ainsi : « Mes amis, je sais beaucoup de langues vivantes, l'allemand, l'anglais, le russe et le suédois, voire même un peu l'arabe; je sais toutes les vieilles langues, le latin, le grec, l'hébreu, le sanscrit, etc.; j'ai lu la plupart des grands ouvrages écrits dans ces langues diverses; j'ai remarqué sans peine que ce qui est incontestable, sacré pour les uns, est faux, absurde, impie pour les autres. Étonné de toutes ces contradictions sur tant d'objets qui auraient dû, ce semble, être le plus religieusement étudiés, j'ai voulu en rechercher les causes, et j'ai vu que jusqu'ici, — jusqu'à moi, — les plus grands esprits avaient admis trop facilement, comme prouvé, ce qui ne l'était pas; qu'ils n'avaient pas pris un soin intelligent de remonter aux documents primitifs, de les discuter, de discerner ceux qui ont une valeur solide de ceux qui n'en ont qu'une apparente. C'est cette profondeur et cette universalité de science qui ont fait défaut jusqu'ici aux historiens et aux philosophes, surtout aux controversistes les plus célèbres. Ne pouvant remonter par eux-mêmes aux sources

et en constater la pureté, ils ont dû se contenter de récits de seconde main, d'interprétations traditionnelles. Bossuet et De Maistre sont amusants pour la bonne foi avec laquelle ils admirent les anachronismes et les contre-sens de la Vulgate[1]. J'ai vu ainsi que la critique n'était pas née, que l'histoire entière était à refaire. » — Tant qu'il parlera en l'air, les auditeurs du savant *Critique*, un peu ébahis sans doute d'un si brillant étalage de vues nouvelles, le laisseront volontiers débiter ses belles phrases. Mais qu'il en vienne à toucher terre et à leur dire : « Ainsi l'histoire de Louis XIV tout entière est à refaire ; on ne sait pas bien si c'est lui qui a bâti Versailles, ni même s'il a existé. » A ces mots, ne vous semble-t-il pas voir les moins savants s'entre-regarder pour se demander de l'œil s'il se moque d'eux, puis se mettre à le regarder lui-même pour lui rire au nez.

Et vraiment, de bonne foi, toutes ces prétentions bien considérées et reconnues pour ce qu'elles sont, méritent-elles une autre réponse? Parce que des érudits disputent sur l'existence de Pharamond, ne sait-on plus certainement que Charlemagne et beaucoup d'autres rois de France ont existé? Ne sait-on plus que Napoléon a été vaincu à Waterloo, parce que l'on dispute sur les causes de sa défaite?

Voici cependant une nouvelle réflexion qui se présente à moi, et m'arrète encore : Peut-être que ces formes, ces manières d'être, ces vues et ces idées, toutes ces choses qui me paraissent immuables, ne le sont que relativement ; relativement à la période actuelle que traverse l'humanité. Qu'une nouvelle révolution cosmique se produise, ne va-t-elle pas encore une fois changer et transformer la face de l'univers, et avec elle toutes ses formes, toutes ses manières d'être, toutes les idées qui les expriment? Et voilà de nou-

[1] C'est M. Renan qui nous apprend cela, comme une particularité de tant de belles choses qu'il a découvertes dans le vrai texte de la Bible, inexploré jusqu'à lui par la vraie critique, — la sienne. Silvestre de Sacy, qui comprenait le récit biblique comme Bossuet, qui n'avait pas vu la « vertu révélatrice de l'unité de Dieu que possède le désert, » et « l'aptitude native du sémite à entendre cette révélation, » n'était qu'un ignorant — relativement à M. Renan et pour M. Renan.

veau que ma pensée, au lieu d'une vérité absolue, universelle, éternelle, immuable, n'a plus devant elle qu'une vérité relative, temporaire, variable, contingente : et c'est l'éternel, l'immuable, l'absolu positif qu'il me faut pour base première et premier objet de ma foi ; c'est cet absolu que je cherche.

Il est vrai ; mais cet objet lui-même, tel qu'il me le faut, ne m'est-il pas révélé, d'une certaine manière, ne m'apparaît-il pas, au sein de ces vicissitudes perpétuelles et de ces grandes révolutions qu'on me signale? Ces faits eux-mêmes, qui pourraient ne pas être ou être autrement qu'ils n'ont été, qui se sont produits dans un temps et un espace destinés, si on le veut, à disparaître un jour, ont existé cependant, et ils ont été réellement de telle manière lorsqu'ils auraient pu être d'une autre. Napoléon I[er] a réellement combattu dans les plaines de Marengo ; il pouvait être vaincu, et il a été réellement vainqueur ; c'est là la vérité de ce fait. Que désormais les plaines de Marengo changent et disparaissent, que les hommes qui ont connu, connaissent ou peuvent connaître cette vérité, disparaissent, cette vérité n'en demeurera pas moins en elle-même à tout jamais, éternellement, immuablement ce qu'elle est. D'autres êtres intelligents que les hommes viendraient-ils à la connaître, ils ne la connaîtront bien qu'en la connaissant comme la connaissent les hommes de ce temps et de ce pays.

Les vérités les plus relatives et les plus contingentes, ne le sont donc pas de tout point, autant qu'ils veulent bien le dire.

Mais quand le changement serait partout permanent et universel, au sein du monde matériel et même humain, quand le progrès continu s'appliquerait à tout ce qui est dans ce monde visible, à tous les êtres sensibles que l'esprit connaît, à l'esprit lui-même et à toutes ses connaissances, s'ensuivrait-il, pour cela, que rien ne reste en dehors ou au-dessus de son action? N'y a-t-il plus de ces idées, de ces principes, qui sont nécessairement, absolument ce qu'ils sont, dont la vérité s'impose à tout esprit raisonnable, avec une évidence et une autorité telle, qu'un moment même d'hésita-

tion à leur égard, ne peut être raisonnablement possible? Je dis, par exemple, que tout événement réel qui se produit a une cause réelle qui le produit, qu'il n'y a point d'effet sans cause. Qui s'avisera, savant ou ignorant, non pas de nier, mais de contester sérieusement la certitude absolue de cet axiome? Un écolier de huit ans est tranquillement assis à sa table d'étude, dans l'intérieur d'une maison : que le bruit d'une voiture, qui passe dans la rue, vienne à se faire entendre, l'enfant s'en ira à la fenêtre pour la voir passer, parfaitement sûr d'avance que le bruit de la voiture qu'il entend ne peut exister sans la voiture qui le produit. Il peut se tromper, dit-on; prendre le bruit d'une masse quelconque que l'on roule sur le pavé, pour celui d'une voiture! Sans doute, dans certains cas où le bruit dont je parle ne sera pas nettement caractérisé; mais dans bien des cas, l'existence de la voiture comme cause du bruit qu'il entend, ne sera pas plus douteuse pour lui que l'existence du soleil comme cause de la lumière qu'il voit à midi, même quand les nuages couvrent le ciel; il sera tout aussi absolument certain de l'une que de l'autre.

Et ce que je dis du principe de causalité, de sa certitude toujours semblable à elle-même, et toujours la même pour tous les esprits, n'est pas moins vrai de plusieurs autres, et en particulier de plusieurs principes de la morale, de ceux-ci par exemple : qu'il faut rendre à chacun ce qui lui appartient, qu'il faut garder ses engagements. Qu'un *Penseur* du jour veuille sérieusement se conduire dans les marchés ou emprunts qu'il contracte comme s'il n'était plus sûr que deux et quatre font toujours six; qu'ayant contracté un premier emprunt de 200 fr., puis un second de 400 fr., il se refuse à rendre 600 fr. par la raison du progrès continu, et parce que, tout changeant incessamment, deux et quatre qui faisaient six en s'additionnant, il y a un mois, pourraient bien ne plus faire que cinq aujourd'hui; qu'il s'avise surtout d'avancer qu'un honnête homme est désormais dégagé de l'obligation de payer ses dettes; que cette obligation n'est qu'un principe usé de la vieille morale; — qu'en penseraient

les corps savants aussi bien que le public, qu'en feraient les magistrats et les exécuteurs de la justice? Cet adepte de la *morale de l'avenir*, fût-il d'ailleurs le plus illustre penseur, à coup sûr et à tout le moins, on le jugerait propre à devenir un des habitants de Charenton.

Il y a donc encore aujourd'hui, des principes et des procédés intellectuels, en histoire, en science naturelle, en philosophie, qui sont toujours et tout à la fois très-populaires, très-vulgaires, à la portée de tous les esprits, même des plus simples, et absolument certains, incontestables pour les plus grands génies. Si le premier génie du monde, de même que le plus pauvre d'esprit, a le pouvoir de contester la vérité absolue, éternelle, et éternellement immuable de ces principes, l'un et l'autre ne le peut sérieusement qu'à la condition d'être par cela seul convaincu d'extravaguer.

Le catholicisme, qui en est encore à invoquer, en faveur de ses croyances, des principes et des procédés de cette nature, n'est donc pas si arriéré, si étranger au mouvement intellectuel de ce siècle, que se plaisent à le dire MM. Littré, Renan, Taine et Vacherot. Eux-mêmes, qui ne tiennent pas du tout, je pense, à se faire passer pour fous, invoquent, comme lui, ces principes, et se servent, comme lui, de ces procédés.

Mais les principes et les procédés qu'invoque le catholicisme pour démontrer sa vérité, sont-ils en réalité de même nature que ceux dont je viens de parler? Sont-ils toujours certains et incontestables pour les plus grands esprits, les esprits d'élite du siècle, en même temps qu'à la portée des plus simples?

Nos controversistes les plus autorisés, Bossuet, Fénelon, Gerdil, l'ont pensé; à leurs yeux, tout homme qui a l'usage de la raison et veut réfléchir, peut être tout aussi sûr, absolument sûr de l'existence des faits et de la vérité des dogmes catholiques, qu'il est sûr de l'existence du soleil, lorsqu'il le voit en son midi, de l'existence de la voiture lorsqu'il entend le bruit qui en provient.

Ce qu'ils jugeaient incontestable ne l'est-il plus? Les principes de la foi catholique ne sont-ils pas toujours évidents pour tous les esprits qui veulent les regarder,

comme le soleil qui luit en son midi est toujours visible pour tous les yeux ?

Ceux qui se prétendent le droit de contester la vérité de ces principes, au nom d'une intelligence plus développée et mieux éclairée, sont tout aussi sensés que ceux qui voudraient nier l'existence du soleil, sous le prétexte qu'ils ont de meilleurs yeux et une meilleure vue.

De même que quiconque n'est pas aveugle doit avoir les yeux assez bons pour voir le soleil, de même quiconque n'est pas idiot a assez de raison pour juger de la vérité des principes catholiques.

Ce n'est pas, comme l'observait déjà Fénelon, que le *simple* soit en état de réfuter toutes les objections que peut faire le *penseur*. Autre est la connaissance sensée d'une vérité, autre l'approfondissement par lequel un homme exercé réfute les vaines subtilités qui peuvent embrouiller cette vérité.

Si un philosophe veut prouver à un ignorant que le soleil n'existe pas, l'ignorant peut ne savoir que lui répondre. Mais après l'avoir écouté il continuera de croire sans hésiter au témoignage de ses yeux, et il aura raison.

Le simple croyant peut aussi ne savoir que répondre aux sophismes du penseur incrédule; mais lui aussi a raison de croire sans hésiter à l'évidence incontestable des principes de sa foi.

Ainsi l'ont entendu jusqu'ici les docteurs de l'Église et ses vrais apologistes. « Si l'on supposait, dit Fénelon, que la foi vient aux hommes par le cœur seul sans l'esprit [1], et par un instinct aveugle de grâce, sans un raisonnable discernement de l'autorité à laquelle on se soumet pour croire les mystères, on courrait risque de faire du christianisme un fanatisme, et des chrétiens des enthousiastes... Rien ne peut rendre la religion plus méprisable et plus odieuse. » Aussi tous nos docteurs ont-ils pensé que *la foi a des preuves qui sont tout en-*

[1] On voit que le système qui se dit né d'hier, le dernier-né du progrès, a déjà un certain âge. Fénelon, il y a cent cinquante ans, l'appelait « le système qui charme tous les libertins de notre temps. »

semble proportionnées aux esprits les plus simples et les plus grossiers et réellement concluantes, preuves qui *ont ce qu'il faut pour se faire entendre par les ignorants et pour réprimer la critique téméraire des hommes qui abusent de leur esprit contre la vérité*[1].

Ce qu'ils pensaient, je dois le penser comme eux ; puis-je encore le penser avec raison ?

III

Toute la partie dogmatique du catholicisme, controversée en ce moment, peut se ramener à trois grands points doctrinaux, qui comprennent implicitement tous les autres.

1° Le catholique croit que sa religion, avec ses éléments essentiels et constitutifs, avec son sacerdoce hiérarchique, ses sacrements, ses préceptes moraux et ses dogmes, lui vient de Jésus-Christ.

2° Il croit que la vie de Jésus-Christ avec ses miracles et ses prophéties, a été telle que les Évangiles et l'enseignement traditionnel de son Église, la lui font connaître.

3° Il croit enfin que l'existence avérée de ces miracles, l'accomplissement certain de ces prophéties, l'assurent que Jésus-Christ est véritablement Dieu, le Dieu vivant, personnel, qui gouverne le monde entier et chaque homme en particulier, par une providence naturelle et surnaturelle, subordonnant et ramenant toutes les autres choses, dans leurs mouvements les plus petits et les plus insensibles, aussi bien que dans les plus vastes et les plus apparents, à la grande œuvre de la sanctification et du salut des âmes, et cette œuvre elle-même tout entière à l'œuvre de la glorification divine par l'Homme-Dieu. *Omnia vestra sunt, vos autem Christi, Christus autem Dei.*

Ces trois grands points doctrinaux reposent eux-mêmes et tournent, en quelque sorte, sur trois grands principes intellectuels.

[1] Fénelon, *Lettre sur l'existence de Dieu, sur le culte digne de lui, et sur la véritable Église.*

Le catholique rattache sa religion à Jésus-Christ par la tradition même de son Église, écrite ou orale; il connaît la vie, les paroles et les actes de Jésus-Christ, par cette même tradition; il regarde plusieurs des actions de Jésus-Christ comme de vrais miracles, plusieurs de ses paroles comme de vraies prophéties, parce qu'il se croit sûr que ces actions et ces paroles sont en dehors et au-dessus des forces naturelles et de leurs lois; il tient ces miracles et ces prophéties de Jésus-Christ pour des preuves assurées de sa divinité, parce qu'il tient pour certain qu'un être intelligent et actif, existant et agissant en dehors et au-dessus des forces de la nature, ayant sur elles un pouvoir souverain et souverainement libre, a pu seul les produire.

Mais il suffit d'un peu d'attention pour remarquer que ces croyances supposent des principes premiers, et des procédés intellectuels qui les rattachent à ces premiers principes. Et d'abord, qui ne voit évidemment que notre croyance à l'existence personnelle de Jésus-Christ, aux grands faits miraculeux de sa vie, à l'institution qu'il a faite de notre religion, ne peut être rationnelle et certaine, qu'autant que la tradition orale ou écrite, dans les conditions où l'admet l'Église, demeure toujours un moyen infaillible de connaître les faits historiques, même reculés, et qu'autant que ce moyen vulgaire, à la portée des plus simples, a tout ce qu'il faut pour résister aux coups de la critique la plus savante et la plus avancée.

Il n'est pas moins clair, en second lieu, que notre croyance à la vérité des miracles et des prophéties de Jésus-Christ, pour être bien fondée, suppose nécessairement qu'il y a des forces et des lois naturelles, forces et lois que les hommes les plus ignorants, aussi bien que les plus savants naturalistes et psychologues, ont toujours connues et connaissent encore avec une certitude absolue. Sans cette certitude, comment seraient-ils sûrs que les faits qu'ils prennent pour des miracles ou des prophéties, sont réellement en dehors ou au-dessus des forces et des lois de la nature? sont réellement des miracles et des prophéties?

Enfin, comment pouvons-nous croire raisonnablement et certainement à la divinité substantielle et personnelle de Jésus-Christ, à son existence divine substantiellement séparée de tout ce monde visible et humain, si nous ne sommes pas sûrs que les miracles et les prophéties dont il est l'auteur, doivent nécessairement et réellement avoir une cause substantielle et qui leur soit proportionnée, qui ait son être, son existence, son action, non-seulement distincts, mais différents et séparés de tout l'ensemble des forces et des actions de cet univers? Et comment pouvons-nous être sûrs de tout cela, si nous ne le sommes d'abord de la vérité absolue des principes de causalité, de substance, et en général des premiers principes métaphysiques? Supposez un instant qu'un effet réel puisse se produire sans une cause réelle, réellement existante, qui lui soit proportionnée; et notre foi à l'existence de notre Dieu n'a plus de base rationnelle; notre religion n'est plus qu'une affaire de cœur et d'imagination; comme le disait Fénelon, les chrétiens sont des enthousiastes, le christianisme un fanatisme.

Mais aussi, comme le disait encore Fénelon, qui a les yeux de l'esprit ouverts et le cœur libre, et voudra considérer les termes seuls de ces principes et de ces procédés logiques, et n'en comprendra la légitimité immuable, et de toute manière indépendante des conditions de temps, de lieu, de climat, de race, de mœurs, d'éducation?

Ces principes et ces procédés ne sont-ils pas évidemment de ceux qui sont toujours à la portée de tous les esprits, toujours également incontestables pour tous? Quel homme sérieux de ce siècle niera ou contestera la certitude de l'existence de Louis XIV, de Charlemagne, de César, de plusieurs grands faits de leur vie? niera ou contestera que les hommes d'un esprit et d'une instruction tout vulgaires possèdent cette certitude, et l'aient acquise par la tradition orale ou écrite qu'ils trouvent répandue autour d'eux? Mais, si la tradition orale ou écrite a cette puissance et cette valeur légitimes lorsqu'il s'agit de l'existence personnelle de Louis XIV, de Charlemagne et de César, pourquoi ne les

aurait-elle plus, lorsqu'il s'agit de l'existence personnelle et de la vie de Jésus-Christ? Quelque critique ou penseur a-t-il convaincu de fausseté la tradition catholique? Quel est le nom de ce critique ou de ce penseur? Quel est le nom de son œuvre? Où est-il ce *fort* qui se serait pris corps à corps avec la tradition acceptée par un Bossuet, un Fénelon, un De Maistre, et l'aurait définitivement renversée, sans lui laisser même l'espoir de se relever?

De même, quel esprit sérieux niera ou contestera que les *simples* connaissent avec une pleine certitude, tout autant que les plus savants, plusieurs lois de la nature? L'enfant de huit ans ne sait-il pas, à coup sûr, distinguer un homme mort d'un homme vivant, même endormi? Ne sait-il pas que si celui-ci peut s'éveiller de son sommeil, de lui-même ou à la voix d'un autre homme, le mort ne s'éveille pas ainsi du sien?

Quel est enfin l'homme sérieux qui mette de bonne foi en doute les vieux principes de causalité, de substance, même de finalité? Il se tiendra sagement en garde du côté des applications qu'on en fait; du côté des conclusions précipitées et hasardées; la pensée ne lui viendra pas de nier ou de contester les principes eux-mêmes.

Les principes de connaissance et les procédés intellectuels sur lesquels s'appuie la foi catholique, — autorité infaillible de la tradition dans certains cas, certitude absolue de plusieurs lois de la nature et de plusieurs principes métaphysiques, — sont donc toujours debout et solides; les coups qu'on leur a portés n'ont pu les ébranler; la croyance qui les invoque et repose sur eux, repose sur des assises toujours fermes, demeure incontestable, et garde sa raison d'être.

Cette raison se trouverait-elle compromise du côté de l'application et de l'emploi qu'on a faits de ces principes et de ces procédés? C'est une autre question, si toutefois vraie question il peut y avoir.

Et de fait, les résultats de cette nouvelle discussion peuvent-ils être douteux? Ne me sont-ils pas suffisamment dévoilés d'avance par la seule observation historique des motifs

qui ont déterminé la dernière évolution des ennemis de ma foi ? Les airs triomphants qu'ils aiment tant à se donner ne sauraient plus m'en imposer. Depuis plus de trois siècles, ils n'ont fait que céder à la force de l'impitoyable logique, qui les a successivement chassés de toutes les positions où ils ont voulu s'établir, jusqu'à ce dernier retranchement où nous les voyons nous opposer une défense de désespérés. Si Jurieu et Basnage, au xvii[e] siècle, ont abandonné les principes de Luther et de Calvin ; si Voltaire et J.-J. Rousseau, au xviii[e], ont délaissé les idées de Jurieu et de Basnage ; si nos critiques actuels délaissent les idées de Voltaire et de Rousseau, c'est que toutes ces idées, qu'on annonçait cependant comme armées d'une force irrésistible, se sont brisées elles-mêmes dans le conflit qu'elles avaient provoqué.

Comment celles qui s'avancent à leur tour, pour les remplacer, et qui ne peuvent tenter un nouvel assaut qu'à la condition de s'attaquer, tout d'abord, aux conclusions les plus immédiates et les plus évidentes des premiers principes du sens commun, pourraient-elles raisonnablement se promettre un sort meilleur ?

Non, l'impuissance désormais avouée de tous les efforts anciens, toujours si fiers cependant et si sûrs d'eux-mêmes, ne peut me permettre de m'inquiéter beaucoup de ceux dont on se plaît encore à nous menacer pour l'avenir.

L. Sarriot.

MONSEIGNEUR DE RAM

RECTEUR MAGNIFIQUE DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN

LETTRE AU DIRECTEUR DES *ÉTUDES*.

Bruxelles, le 18 mai 1865.

MON RÉVÉREND PÈRE,

Au retour du service funèbre de Mgr de Ram, je reçois la lettre par laquelle vous me priez d'écrire une notice sur cet homme remarquable. Votre demande me met dans le plus grand embarras : d'une part, vos instances ne me permettent pas le refus; d'autre part, il m'est bien difficile de crayonner ainsi à l'improviste la vie de l'illustre défunt. Malgré la haute position que Mgr de Ram occupait en Belgique, le public a été peu initié à la plupart de ses actes. L'histoire de la fondation de l'Université elle-même n'a jamais été racontée dans ses détails intimes. Ajoutez à cela que plusieurs faits auxquels il a pris part n'ont pas jusqu'ici reçu leur couronnement; d'autres sont si récents et les noms qui s'y trouvent mêlés sont si respectables, que le biographe ne saurait avoir dès maintenant la liberté nécessaire à l'histoire. De plus, quoique j'aie connu Mgr de Ram. et que j'aie toujours eu avec lui des rapports amicaux, je suis loin néanmoins de m'être trouvé dans une position assez favorable pour recueillir sur sa vie des documents suffisants. Il faut donc attendre d'un autre que moi une notice complète sur la vie et les travaux du grand homme que la Belgique vient de perdre. Tout ce que je puis, c'est fournir quelques notes, quelques aperçus, et encore *sub censura*, pour parler le vieux langage académique.

I

Rien n'a jamais fait mieux ressortir la singulière estime dont jouissait Mgr de Ram dans toute la Belgique, que la nouvelle de sa mort. Cette nouvelle a causé une consternation universelle parmi les catholiques belges. On était accoutumé à voir personnifiée en lui l'Université de Louvain, la plus grande force de la religion en Belgique, après la divine hiérarchie; et tout l'intérêt qui s'attache à cette institution nationale, se reportait naturellement sur lui. Tout le monde sentait que cet excellent établissement « était blessé au cœur « par cette mort soudaine, qu'il était découronné de son « plus bel ornement[1]. »

Le *Journal de Bruxelles* exprimait à peine le sentiment général lorsque, après avoir donné la triste nouvelle, il ajoutait : « La mort du digne et savant recteur de l'Université catholique constitue pour le pays une perte immense, irréparable. On peut dire sans exagération qu'elle atteint les proportions d'un deuil national. Par sa science, par l'élévation de son esprit, par la modération et par la noblesse de son caractère, par le talent avec lequel il remplissait les importantes fonctions dont il était investi, par le dévoûment enfin dont il a donné tant de preuves à la jeunesse belge, Mgr de Ram avait conquis une place éminente dans l'estime et dans la reconnaissance de tous nos compatriotes. C'était un prélat qui servait puissamment parmi nous la cause de l'Église, un citoyen qui faisait honneur à son pays. Sa disparition si soudaine causera d'universels regrets. »

Qu'était-ce donc que Mgr de Ram? Était-ce simplement un homme qui remplit convenablement un grand emploi? L'apprécier ainsi, ce serait s'en former l'idée la plus incomplète, la plus fausse. Quelque honneur qu'il y ait à occuper dignement un poste élevé, Mgr de Ram devait plus à son mérite qu'à son rang. Même dépouillé de tout l'éclat que jetait sur lui la charge de recteur de l'Université catholique,

[1] Discours de M. Namèche, vice-recteur.

dans quelque position que ce fût, il aurait été un des hommes les plus distingués de son pays. D'une activité d'esprit prodigieuse, d'une intelligence rare, d'une facilité de conception remarquable, d'une science fort étendue, d'une assiduité au travail infatigable, d'une longanimité, d'une constance et d'une force de caractère que rien ne rebutait, d'une prudence consommée, maître absolu de ses paroles, pré voyant les conséquences même éloignées de tout ce qui se disait ou se faisait, ennemi des théories, esprit essentiellement pratique, capable d'amitié sans bassesse et sans aliéner sa liberté, religieux, pieux même sans petitesse, unissant à tous ces dons de l'âme des avantages extérieurs convenables à sa position, Mgr de Ram était une des natures les plus accomplies qu'on puisse imaginer pour créer, soutenir et faire prospérer une université libre.

Né à Louvain, le 2 septembre 1804, d'une famille honorable de Lierre, il reçut dans la maison de son grand-père paternel une éducation solide et religieuse qui exerça une singulière influence sur toute sa vie. Lui-même rendant compte au public de sa prédilection pour l'hagiographie, nous a laissé d'intéressants détails sur son enfance :

« Un jeune homme, écrit-il[1], presque au sortir de l'enfance, reçut sa première éducation littéraire sous la direction de son grand-père paternel qui avait eu le malheur de perdre prématurément son épouse. La sollicitude aussi affectueuse que sévère dont cet homme aux mœurs patriarcales entoura les premiers pas de son petit-fils dans la vie et dans la carrière des études, devait rester pour le jeune homme un objet éternel de reconnaissance et de vénération. Une sœur de son grand-père était chanoinesse de la prévôté de Leliendael à Malines où, à sa profession religieuse, en 1769, son nom de *Cornélie* fut remplacé par celui de *Bénédicte*. Lorsque les décrets de Joseph II l'eurent expulsée de son monastère, son frère la recueillit chez lui. C'était une digne et sainte femme, menant dans le monde la vie du cloître, objet constant de ses

[1] *Hagiographie nationale*, t. I, p. 16 et suiv.

regrets, donnant l'exemple d'une haute piété, aussi douce qu'éclairée, et conservant jusqu'à la fin de ses jours une remarquable sénérité d'esprit et de cœur....

« La bonne et chère tante Bénédicte, dont le nom est encore en vénération dans la famille, avait l'habitude d'ajouter chaque jour à la récitation de son bréviaire de l'ordre des Prémontrés et à ses exercices de piété une lecture des vies des Saints. Pour modérer l'avidité avec laquelle son jeune petit neveu dévorait tous les livres qui lui tombaient sous la main, elle trouva le moyen de l'associer et de l'intéresser à ses lectures hagiologiques. Chaque jour le jeune homme, placé aux genoux de la tante, sur lesquels s'étendait l'énorme volume in-folio de l'édition Flamande de la *Légende générale des Saints* par les pères Ribadeneira et Rosweyde, alternait avec elle, d'abord avec une espèce de répugnance, et plus tard avec bonheur et passion, pour lire à haute voix une notice hagiologique. Les notices concernant les saints de la Belgique étaient lues avec prédilection. Les pieuses causeries, auxquelles cette lecture donnait lieu, en augmentaient encore l'attrait. Les observations morales et historiques, que la tante savait faire avec un tact remarquable, et que le neveu annotait dans un cahier, les unes avec plus de soin que les autres, produisirent une profonde impression sur l'esprit et sur le cœur du jeune homme; c'était une de ces impressions qui ne s'effacent plus dans la vie, et qui conservent encore une empreinte vigoureuse de fraîcheur et un charme indicible de satisfaction, lorsque l'âge et les événements d'une carrière très-remplie commencent à faire blanchir les tempes.

« Voilà en toute simplicité, mais aussi en toute vérité, comment dès la dixième année de mon âge la lecture des vies des saints devint une de mes plus douces et plus constantes occupations. »

Mais voilà aussi, ajouterons-nous, comment, dès l'âge le plus tendre, se manifestèrent la nature active, l'intelligence facile, l'esprit sérieux dont Dieu avait doué Pierre-François Xavier de Ram. Le jeune homme acheva au petit séminaire de Malines le cours d'instruction secondaire, qu'il avait

commencé sous les yeux de son grand-père. Puis il fit dans la même ville son cours de philosophie et de théologie.

II

Plusieurs années avant d'avoir achevé ses propres études, il parut déjà devant le public comme auteur ou éditeur. Le milieu dans lequel il s'était trouvé sous les yeux de son grand-père, ses nombreuses lectures, son esprit d'observation et de réflexion, lui avaient fait comprendre ce que le protestantisme hollandais se proposait de faire en Belgique. Réformer le caractère national et les tendances catholiques du pays ; faire prévaloir en tout et partout les vues de l'administration ; établir le gouvernement personnel du prince avec des chambres destinées plutôt à être les organes serviles du pouvoir, qu'à exercer sur ses actes un contrôle sérieux, tels étaient les desseins de Guillaume Ier. Pour atteindre ce but, il fallait neutraliser et maîtriser toutes les influences indépendantes, et avant tout enchaîner le clergé jusqu'à ce qu'on fût parvenu à former des prêtres souples, dociles, aux larges principes, travaillant peu et n'exerçant aucune action sur le peuple confié à leur ministère. Pour l'exécution de ces beaux projets, on avait d'abord la ressource de certains tribunaux, aussi disposés à rendre des services que des arrêts ; ensuite la diffamation par la presse libérale et la guerre au clérical, ou à l'obscurantisme, comme on parlait alors ; puis la destruction de tout enseignement libre et la direction de l'enseignement religieux lui-même ; enfin les armes fournies par tous les empiétements des anciens gouvernements sur l'autorité ecclésiastique, empiétements en comparaison desquels ceux des parlements français étaient peu de chose [1].

Quoique le prince de Méan, archevêque de Malines, plein des souvenirs de son épiscopat à Liége, et dominé par la

[1] L'histoire de l'ancienne servitude de l'Église en Belgique est peu connue, parce que les évêques n'osaient pas même se plaindre. L'isolement que produisait l'emploi du flamand ou du latin contribua aussi à faire ignorer cette servitude à l'étranger.

pensée de la nécessité des atermoiements politiques, fût le plus condescendant des évêques belges, il se forma néanmoins à Malines une phalange d'hommes déterminés à résister aux tendances du nouveau gouvernement. Le jeune de Ram, âgé à peine de vingt ans, fut un des premiers à entrer en lice. Il ne marcha d'abord au combat qu'avec des armes empruntées. En 1824, il publia à Malines les *Opuscules théologico-philosophiques* de Feller, et la même année il commença la publication d'une nouvelle édition en huit volumes des opuscules de l'ex-jésuite Laurent-François-Xavier Veith sur la primauté et l'infaillibilité du pape, sur le système ecclésiastique et politique d'Edmond Richer, sur les attraits de la grâce et du monde relativement victorieux et sur l'authenticité et l'inspiration des saintes Écritures. Les titres seuls de ces opuscules font voir qu'ils étaient destinés à servir de contre-poison aux nouvelles doctrines dont on cherchait à infecter le clergé.

Mgr de Ram, non content de donner une édition très-correcte, ajouta au texte des notices, des introductions et un certain nombre de pièces intéressantes et capables de renforcer les principes de l'auteur. En 1827, il publia les *Acta Zegeri Bernardi Van Espen*, par Backhusius, avec des notes et une dissertation sur les opuscules *de Jure Belgarum* du jurisconsulte Stochmans.

C'étaient là de vieux ouvrages datant du siècle passé, mais qui valaient beaucoup mieux pour la circonstance que tout livre nouveau. Après les avoir lus, dans le dernier hameau belge, on disait : on veut protestantiser le pays ; le parlementarisme ou le joséphisme exhumés doivent servir de pont et ménager le passage. On comprenait que Van Espen et consorts, c'était le gouvernement hollandais ; et comme ces anciens ennemis de l'indépendance de l'Église avaient perdu leur cause aux yeux du peuple catholique, les ministres du roi, en paraissant ainsi sous leur manteau, avaient le grand désavantage de vouloir faire revivre une cause perdue. De plus, on n'était pas alors libre de défendre ouvertement l'Église. La réimpression de ces vieux livres que tout le

monde comprenait d'une manière nouvelle, ne pouvait donner lieu à des citations en justice. Devant eux, l'administration se morfondait et restait impuissante. Le succès fut tel, qu'avant la fin de l'année 1827, il devint nécessaire d'imprimer de nouveau les *Acta Van Espen*.

Le jeune de Ram continua cette tactique : en 1829 il publia à Louvain un écrit de Feller, dont l'autorité était alors souveraine dans le clergé belge, contre Febronius; la même année, il prit part à la publication de l'*Antifebronius vindicatus*, qu'il fit précéder d'une notice en latin sur les écrits de l'auteur, le P. Fr.-Antoine Zaccaria. L'année suivante, il fit paraître à Bruxelles un travail intitulé : *Petri Govaerti opuscula adversus Espenii doctrinam de placeto regio, aliaque huc spectantia monumenta partim antehac inedita.*

Toutes ces publications ne suffisaient pas à l'activité du jeune de Ram. « En 1825, peu de temps après la suppression du petit séminaire de Malines, provoquée par les arrêtés du roi Guillaume, on forma dans cette ville une association pour la publication de livres en langue flamande, sous le titre de : *Verspreiding van goede boeken*[1]. L'association avait été formée sous le patronage de celui qui remplissait alors les fonctions de curé-doyen de Notre-Dame d'Anvers, et que la Providence avait destiné à occuper comme archevêque et cardinal, le siége primatial de la Belgique. Le but de l'association, la première peut-être qu'on organisa chez nous, consistait à établir, au moyen de la presse, une barrière contre l'influence des livres protestants répandus dans nos provinces, par les sociétés bibliques de la Hollande, et surtout par la société *Tot nut van't algemeen*[2]. « L'extrême « pénurie d'ouvrages en langue flamande, propres à être « mis entre les mains de nos populations catholiques, favo« risait singulièrement, à cette époque, l'action incessante « du protestantisme[3]. » Si l'on excepte les catéchismes, les livres de prières et les brochures politiques qui parurent du-

[1] *Propagation de bons livres.*
[2] *Pour l'utilité publique.*
[3] Voir *Hagiographie nationale*, t. I, p. x.

rant la révolution brabançonne, il ne s'était pas imprimé cinquante ouvrages flamands, depuis que les Autrichiens avaient reçu la Belgique des mains de l'Espagne; encore, à l'exception des *Heilige en roemweerdige persoonen der Nederlanden*[1], par le P. Smet, et une brochure du prémontré Heylen sur les abbayes de la Campine, sont-ils tous insignifiants.

Naturellement, sous la république et sous l'empire français, cet état de choses ne s'améliora guères. Le gouvernement des Pays-Bas, en voulant introduire l'orthographe hollandaise, une prononciation inventée par des maîtres d'école, et une phraséologie empruntée à l'allemand, n'avança en rien l'étude de la langue. Derrière ces modifications, on voyait le protestantisme. Cependant, on ne pouvait laisser sans culture intellectuelle les populations flamandes, réduites à lire de vieux livres, imprimés depuis deux siècles en caractères gothiques. C'était les exposer à lire les livres répandus à profusion par le gouvernement et les sociétés déistes ou protestantes hollandaises.

Ainsi Mgr de Ram, M. l'abbé David, aujourd'hui professeur à l'université de Louvain et l'homme le plus versé dans la connaissance de la langue néerlandaise, en s'associant avec MM. les abbés Guillaume Huysmans et Gabriel Hermans pour la diffusion des bons livres flamands, rendirent d'immenses services, non-seulement par leurs propres publications, mais encore par l'exemple qu'ils donnèrent aux prêtres des autres provinces flamandes[2]. Mgr de Ram publia pour sa part, de 1827 à 1829, en 4 volumes, les *Levens van de voornaemste Heiligen en roemweerdige persoonen der Nederlanden*[3].

« Ce premier essai d'une Hagiographie nationale, dit

[1] *Saints et illustres personnages des Pays-Bas.*

[2] Le gouvernement fit dissoudre, comme dangereuses, les associations formées pour la propagation ou la réimpression des bons livres. Évidemment cette mesure n'empêcha personne de faire réimprimer et de propager de bons livres; elle aida même plusieurs imprimeurs à faire fortune.

[3] *Vies des principaux saints et des personnages les plus illustres des Pays-Bas.*

Mgr de Ram lui même [1], reçut, malgré ses imperfections, un accueil si favorable que l'imprimeur s'empressa de reproduire les trois premiers volumes sans en prévenir l'auteur et sans lui laisser l'occasion d'y faire les corrections et les additions nécessaires.

« Renonçant désormais à donner une seconde édition d'un ouvrage dont des milliers d'exemplaires avaient été répandus dans le pays, l'auteur utilisa les recherches qu'il avait faites pour améliorer et compléter la collection flamande, lorsqu'il entreprit la publication d'une nouvelle édition des *Vies des saints* de Butler et de Godescard, imprimée à Louvain en 1828-1835, chez Van Linthout et Vanden Zande, en 22 vol. in-8°. » Vers la fin de 1830, il était arrivé à peu près au milieu de l'ouvrage.

Pour donner cette nouvelle édition, Mgr de Ram mit largement à profit les travaux de Mgrs Ræss et Weis sur les saints d'Allemagne, travaux dont ils avaient enrichi leur traduction allemande de Butler. Il les compléta par des additions sur les saints belges, tirées des Bollandistes, des *Acta sanctorum Belgii*, de l'ouvrage flamand du P. Smet sur les saints belges, et surtout des *Natales sanctorum Belgii* de Molanus. Malgré ce qu'on en a pu dire, les *Vies des saints*, de Butler, sont un chef-d'œuvre dont les travaux de Mgr de Ram ont considérablement augmenté l'utilité pour la Belgique et la France.

« L'édition de Louvain, quoiqu'elle eût été reproduite à Paris, à Lyon, à Besançon, souvent même sans citer la source des additions, se trouva bientôt épuisée [2]. » Il fallut donc songer à en faire une seconde. Mgr de Ram revit tout l'ouvrage, ajouta de nouvelles notices et de nouvelles notes, corrigea un certain nombre d'erreurs et termina l'impression en 1846-1850. C'est faire l'éloge de cette nouvelle édition que de rappeler l'usage qu'en firent certains éditeurs de Lille, parmi lesquels se trouvaient des hommes savants. Ils la mi-

[1] *Hagiographie nationale*, p. x.
[2] *Hagiographie nationale*, p. xii.

rent au pillage, sans nommer celui à qui ils faisaient de si larges emprunts. M. le docteur Leglay, qui avait donné son concours à l'édition de Lille, mais qui fut complétement étranger à ce procédé peu délicat, « ne se pardonna pas, — ce sont ses propres paroles, — de s'être immiscé à cette édition sans avoir pris parfaite connaissance des conditions dans lesquelles elle se trouvait. »

Pendant que Mgr de Ram donnait ses soins à sa première édition de Butler, il s'occupait d'un autre ouvrage d'un genre tout différent, mais non moins important.

M. Van de Velde, docteur de l'ancienne université de Louvain, avait projeté l'édition d'un *synodicum Belgii*, et réuni à cette fin un grand nombre de documents. Il avait même publié la *synopsis monumentorum* qui devait entrer dans cette collection, destinée à contenir tous les conciles provinciaux et tous les synodes diocésains célébrés depuis le Concile de Trente dans les provinces de Malines, d'Utrecht et de Cambrai, ainsi que les principales ordonnances épiscopales. A cette *synopsis*, il avait joint une courte notice sur tous les évêques et sur les principaux événements politiques et ecclésiastiques qu'ils avaient traversés. Mgr. de Ram, tout jeune qu'il était, avait acheté à la vente de livres du docteur Van de Velde la collection des documents, dans le dessein de les publier. Sa position était très-favorable à ce projet. A peine élevé à la prêtrise, il avait été créé par le prince de Méan conservateur des archives de l'archevêché de Malines qui sont de la plus grande richesse. C'est dire qu'il était à la source pour augmenter considérablement le nombre de documents précieux que le docteur Van de Velde destinait à l'impression. Les recherches qu'il fit dans le même dépôt, lui révélèrent une foule de détails historiques complétement ignorés.

En 1828-1829, Mgr de Ram, publia en deux gros volumes in quarto, les actes de l'archevêché de Malines. Il donna ensuite ses soins à ceux de l'évêché de Gand, qui parurent en 1839; puis il consacra ses veilles aux actes de l'évêché d'Anvers, qu'il fit paraître en 1858. Aucun pays, aucune province

ecclésiastique ni même aucun diocèse, ne possède une collection semblable. On y trouve non-seulement un recueil des conciles et des synodes belges, mais une quantité immense d'autres documents des plus graves et des plus intéressants, la plupart inédits ; le tout accompagné de notes historiques sur des faits qui n'avaient jamais été racontés. Le volume d'Anvers l'emporte de beaucoup sur les autres, toutefois les *synodica* de Malines et de Gand demeureront la source principale de l'histoire ecclésiastique de notre pays depuis trois siècles. On a cherché à atténuer le mérite de la publication du *Synodicum belgicum*, en disant que Mgr de Ram n'avait fait qu'éditer le recueil formé par le docteur Van de Velde. C'est une erreur. Combien la synopsis lovaniste est loin de la richesse de l'œuvre de Mgr de Ram ! Vienne un jour un historien ecclésiastique belge, et il ne saura assez admirer le bonheur et la sagacité de Mgr de Ram, qui a mis la main sur une foule de documents du plus haut intérêt, même pour l'histoire ecclésiastique universelle.

III

La plupart de ces travaux étaient en plein cours d'exécution avant la révolution de 1830.

Malgré la vie de cabinet qu'ils exigeaient, Mgr de Ram ne pouvait se soustraire aux préoccupations politiques de l'époque. Un feu souterrain embrasant tout le pays en avait fait un volcan. On signait jusque dans le béguinages des pétitions pour le redressement des griefs [1]. En 1830, Mgr de Ram parut sur la scène politique proprement dite avec l'*Essai sur le principe générateur des constitutions politiques et des autres institutions humaines*, par le comte de Maistre.

Il fonda à la même époque le *Nouveau Conservateur belge*,

[1] Après la conclusion de l'*union* entre les catholiques et les libéraux, on demandait *unanimement* la liberté des cultes, de la presse, d'association, d'enseignement des langues, la suppression du *million-merlin*, des droits d'abattage et de mouture, etc.; c'est ce qu'on appelait le *redressement des griefs*.

recueil historique, philosophique et littéraire, extrait du Mémorial et de la Revue catholique, du Correspondant, de l'Ami de la religion et du roi, et autres ouvrages périodiques. Cette publication mensuelle, commencée le trois janvier 1830, fut continuée jusqu'au mois de juin 1835, époque à laquelle Mgr de Ram était déjà depuis un an à la tête de l'Université catholique. L'idée qui avait présidé à cette création était des plus heureuses. Dans toutes les Revues il y a des articles d'un intérêt général et persistant, qui valent souvent de gros livres : Mgr de Ram conçut l'idée de réunir les articles de ce genre qui paraissaient dans les Revues françaises et allemandes, et dont le but plus ou moins direct était de démontrer par des faits l'alliance de la science et de la foi, et de défendre les dogmes chrétiens et l'Église contre les attaques de la fausse science, les accusations des historiens impies et protestants et des calomnies de la presse libérale. Ce travail demandait beaucoup de jugement et de tact ; Mgr de Ram réussit assez bien pour que les onze volumes qu'il fit paraître aient encore aujourd'hui, après plus de trente années révolues, un intérêt scientifique considérable.

Il fut cependant en butte, de la part de quelques professeurs du séminaire de Gand, à des attaques méritées. Frappé de l'abus que l'on avait fait de la raison, le jeune écrivain avait peu de confiance en elle lorsqu'elle n'est pas appuyée sur l'autorité. Cette disposition d'esprit lui avait fait accueillir avec faveur certaines théories modernes, et le *Nouveau Conservateur belge* en prit une teinte lamennaisienne très-prononcée. Promu à la chaire de philosophie du petit séminaire de Malines, Mgr de Ram y enseigna les mêmes doctrines. Il les consigna également dans son *Historia philosophiæ a mundi incunabulis usque ad Salvatoris adventum, hodierno discentium usui accommodata,* qu'il publia à Louvain en 1832. Au grand séminaire de Gand, où le savant M. Ryckewaert avait formé autour de lui une pléiade de professeurs instruits et attachés aux anciennes doctrines, le nouveau dogme rencontra une grande résistance. Un éloge du *Nouveau Conservateur,* inséré

dans le *Journal des Flandres*, donna lieu à une censure assez âpre et qui fit, en ce temps-là, une grande sensation dans le monde ecclésiastique. Mgr de Ram se défendit; mais dès que Rome eut désapprouvé le système, il l'abandonna de grand cœur, et fit même, en 1834, une nouvelle édition de son *Historia philosophiæ*, de laquelle il fit disparaître ce qu'il croyait avoir déplu au pape.

IV

En voyant tant et de si importantes publications faites par Mgr de Ram, dès l'âge de vingt ans, plus d'un lecteur s'est peut-être demandé s'il fallait voir, dans un écrivain si fécond et si bien accueilli par le public un de ces savants précoces dont l'histoire a conservé le souvenir comme d'une curiosité de la nature; ou, s'il n'en était point ainsi, par quelles études de tels résultats ont pu être produits dans des conditions ordinaires. Nous répondrons simplement que dans Mgr de Ram il n'y eut rien de précoce; qu'il fit ses études latines d'une manière régulière, les achevant vers l'âge de dix-huit ans, comme la plupart des Belges, et qu'après son cours de philosophie il s'appliqua à la théologie.

Mais telle était sa merveilleuse activité intellectuelle, qu'il dévorait les livres plutôt qu'il ne les lisait. Les revues, les cahiers, les vieux papiers souvent trop dédaignés, tout lui passait sous les yeux. Vivant à la fois dans le présent et dans le passé, il gardait et classait méthodiquement le fruit de ses lectures, étudiant les exigences de la société nouvelle et dirigeant vers ce but une partie de ses travaux. Hardi, entreprenant, courant de succès en succès, il lançait dans le public un écrit après l'autre, et grâce à son esprit d'ordre, à la sage distribution de son temps, il ne donna à personne le droit de l'accuser de négliger ses devoirs d'état pour suivre son attrait.

Tel il fut étudiant, tel il resta toute sa vie. Archiviste, professeur, recteur magnifique, il ne cessa jamais d'être en même temps auteur et éditeur.

Ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que, lancé si jeune en présence d'un gouvernement ombrageux, et plus tard se trouvant dans une position qui commandait une immense circonspection, il ne se compromit jamais par ses écrits. [1]

Mgr de Ram avait vu supprimer en 1825, le petit séminaire de Malines; il voyait dépérir le grand séminaire, où personne ne pouvait plus être admis sans avoir passé par le collége philosophique, qui avait été frappé d'interdit par l'épiscopat belge. Quoique ces griefs eussent disparu en 1829 par la mise en pratique, trop tardive hélas! du nouveau concordat, lorsque la révolution vint à éclater l'année suivante, Mgr de Ram eut d'autant moins de peine à s'y rallier, qu'il était, ainsi qu'on l'a vu, un lecteur assidu des écrits de Lamennais. Dès que le Congrès national fut réuni et que la Commission chargée d'élaborer un projet de Constitution eut mis au jour son œuvre, il publia sous le voile de l'anonyme, une brochure très-importante. Les défauts de forme qu'on y remarque prouvent qu'elle a été faite fort à la hâte; mais, sauf une idée empruntée à Lamennais, elle est, pour le fond, un des meilleurs écrits qui aient paru à cette époque pour la défense des intérêts religieux. Qu'on veuille relire les *Considérations sur la liberté religieuse, par un unioniste* (novembre 1830), on sera surpris de la grande perspicacité dont l'auteur y fait preuve. Tous les empiètements que se permettent les libéraux belges depuis quelques années y sont

[1] M. l'Abbé Buelens, dans un compliment qu'il lui adressa à l'occasion de sa première messe, fut moins heureux (1er mai 1827). Parlant de la fidélité des Belges à la religion catholique, il avait dit :

Haereticum nescit Belga subire jugum.

La justice du temps vit dans ce vers un appel à la révolte, et le poëte fut condamné à une année de prison. La chambre du conseil d'accusation de Malines avait d'abord prononcé le non-lieu. La Cour d'appel de Bruxelles cassa cette sentence et envoya M. l'abbé Buelens devant les assises d'Anvers, où il fut condamné. Après la déclaration de non-lieu, un journal et une revue flamande d'Anvers avaient publié une traduction de la pièce incriminée. Les éditeurs furent condamnés à leur tour à une année de prison. Cette affaire, née à l'occasion de la première messe de Mgr de Ram, fut un des grands procès qui passionnèrent la Belgique sous le règne de Guillaume Ier.

prévus, jusqu'à la question des cimetières. L'idée mère est, qu'il ne suffit pas de proclamer la liberté des cultes, mais qu'il faut la *munir*, en déterminant ce que le gouvernement ne pourra pas faire et ce que les catholiques pourront faire. La brochure indique ensuite un certain nombre de points, qui ont passé dans la Constitution[1]; il est regrettable que presque tous les autres n'aient pas eu le même bonheur. On aurait empêché ainsi la querelle du libéralisme et du cléricalisme de prendre pied en Belgique.

Avant de se constituer l'organe des intérêts les plus vitaux des catholiques belges, Mgr de Ram avait eu la précaution de soumettre sa brochure à Mgr Van Bommel, évêque de Liége, qui, par ses corrections, devint co-auteur. Mgr de Ram n'avait alors que vingt-six ans.

V

Ces quelques pages de politique religieuse furent à peine une distraction au milieu de ses autres travaux. Depuis la réorganisation du petit séminaire de Malines, il joignait aux fonctions d'archiviste de l'archevêché la charge de professeur de philosophie dans cet établissement d'instruction moyenne. Tout en travaillant pour ses élèves, ainsi que nous le verrons bientôt, il trouvait encore le temps de se livrer non-seulement à son édition de Butler, au *Nouveau Conservateur belge*, à la préparation du *Synodicum Belgicum*, mais encore à une *Belgica sacra*, dont il publia le plan vers la fin de l'année 1830. Ce recueil devait contenir des dissertations préliminaires sur l'époque de la prédication de l'Évangile dans les Pays-Bas, sur l'érection et les vicissitudes des évêchés belges, jusqu'au milieu du XVI[e] siècle, et sur

[1] Pour forcer en quelque sorte la main au Congrès, Mgr de Ram dit que le Congrès a besoin de l'appui du clergé, qui seul peut lui assurer de la popularité, et que, pour obtenir cet appui, il doit satisfaire aux légitimes désirs du clergé. Cette remarque est d'un grand sens. En effet, tandis que presque toutes les assemblées constitutionnelles ont fini par l'odieux ou le ridicule, le Congrès belge, en tenant grand compte de l'opinion du clergé, n'a pas perdu un instant sa popularité, qui est encore entière aujourd'hui.

l'origine des nouveaux évêchés sous le règne de Philippe II. Puis viendrait l'histoire particulière des dix-neuf diocèses que comprenaient les anciens Pays-Bas. Chacune de ces histoires devait contenir onze chapitres, avec un *Codex diplomaticus* de pièces inédites. Voici les titres de ces chapitres : *Erectio episcopatus.* — *Series episcoporum.* — *Ecclesia cathedralis.* — *Seminarium clericorum.* — *Curia ecclesiastica.* — *Ecclesiæ collegiatæ.* — *Abbatiæ.* — *Monasteria virorum* (Couvents de religieux mendiants). — *Monasteria feminarum et Beguinasia.* — *Decanatus et pagi.* — *Diœcesis status hierarchicus post concordatum anni* 1801. M. l'abbé Bax, bachelier de l'ancienne université de Louvain, s'adjoignit à Mgr de Ram perdant quelque temps pour l'aider dans ce grand travail. Mais au fur et à mesure que les deux associés avançaient, ils s'aperçurent que le terme de leur entreprise semblait s'éloigner d'eux de plus en plus. Mgr de Ram ne perdit jamais courage : durant les trente-cinq ans qu'il vécut encore, il recueillit des documents pour sa *Belgica sacra.* Nous ne craignons pas de dire, — en basant notre jugement sur son *Synodicum Antverpiense*, où il fit entrer une foule de faits dont la place naturelle était dans la *Belgica sacra*, — que les pièces qu'il a recueillies pour ce dernier ouvrage sont innombrables. Il nous montra un jour une partie de ses cartons : ce qui nous frappa, c'est que la plupart des documents étaient transcrits de sa propre main. Sur la remarque que nous lui en fîmes, il répondit avec beaucoup de sens : « Ce que l'on transcrit avec réflexion, comme je tâche de le faire, laisse plus de traces dans la mémoire que ce que l'on apprend par cœur. » Voilà un des secrets de la prodigieuse quantité de choses que savait Mgr de Ram.

VI

Peu de temps après 1830, il fut promu à la chaire de droit canon et d'histoire ecclésiastique au grand séminaire : cette charge convenait parfaitement à ses aptitudes. Son Éminence le cardinal Sterckx, qui le connaissait depuis plus de dix ans,

put encore mieux l'apprécier dans ce nouveau poste. Mgr Van Bommel, évêque de Liége, n'oubliait pas les rapports qu'il avait eus avec le jeune prêtre. Tous les évêques belges connaissaient, par la lecture de ses écrits, son activité prodigieuse, la variété de ses connaissances, son tact, sa sagesse, sa prudence. Naturellement, on songea à lui pour lui confier une charge importante dans l'université catholique dont on projetait la fondation.

On n'a pas écrit jusqu'ici et nous ne rechercherons pas qui, le premier, osa concevoir cette idée, une des plus hardies qui aient jamais été mises à exécution. Le pays est petit, et il possédait déjà trois universités soutenues par l'autorité et l'argent du gouvernement. On n'avait à sa disposition ni bâtiments ni fonds pour les construire, beaucoup moins pour rétribuer les professeurs. On ne pouvait songer à l'adjonction de bénéfices ou d'autres fondations ecclésiastiques, moyen employé pour doter la plupart des anciennes universités : les abbayes étaient supprimées depuis bientôt quarante ans ; les évêques et leurs prêtres n'ont plus que le nécessaire. On n'avait pas sous la main le personnel enseignant nécessaire. L'état moral du pays était un autre obstacle, bien plus grand que les précédents. Qu'on nous permette d'entrer à ce sujet dans quelques détails et de reprendre les choses de bien haut : c'est le seul moyen de dissiper les erreurs répandues à l'étranger, et de faire apprécier les énormes difficultés qui s'attachaient à la fondation de l'université catholique.

La Belgique a l'honneur de porter le titre de *catholique ;* mais ce titre ne lui revient, pour ainsi dire, que parce qu'on disait autrefois *les Pays-Bas catholiques* par opposition aux *Pays-Bas protestants*. Durant les *guerres de Flandre* sous Philippe II, comme on les appelle à l'étranger, la plus grande partie de la Belgique, surtout la partie flamande, devint hérétique, tandis que presque toute la Hollande persévérait encore dans la vraie foi. Le culte catholique fut supprimé pendant quelques années dans presque toutes les villes, et quand elles furent reconquises, il y en eut où l'on ne trouva

que cinq, six ou sept personnes restées fidèles. Dans les campagnes l'état religieux n'était guère moins triste. Les victoires des Wallons, unis aux troupes espagnoles, la chasse donnée aux ministres de l'erreur ainsi qu'à leurs adeptes incorrigibles, et surtout le jubilé accordé par saint Pie V, ramenèrent la Belgique dans le giron de l'Église ; mais le mauvais levain resta dans un grand nombre de familles.

Il y eut même des sortes de communautés protestantes qui, sans l'assistance de ministres, se sont propagées jusqu'à nos jours. La foi était si faible dans le cœur d'un grand nombre d'autres personnes, qu'il fut de style, pendant deux siècles, dans quelques diocèses, de motiver les demandes de dispense en matière matrimoniale, par le danger que les parties ne vinssent à passer aux protestants. Le croirait-on ? Lorsqu'au commencement du siècle dernier la guerre eut amené les troupes hollandaises en Belgique, des communautés protestantes, dont on ne soupçonnait pas l'existence, se montrèrent ouvertement dans la partie wallonne. Est-il étonnant que, depuis cette époque, des traditions hostiles au clergé ou à l'Église se soient transmises, dans beaucoup de familles, de père en fils ?

Au XVIIIe siècle, une grande partie de la noblesse belge fut pervertie par la lecture des mauvais livres. Il y a cent ans, elle était beaucoup plus avancée dans cette triste voie que ne l'était la noblesse française vers le même temps. Bientôt la franc-maçonnerie fut de mode; on établit même des loges de femmes où les plus grandes dames coudoyaient leurs couturières.

De temps immémorial, et surtout depuis le schisme d'Avignon, le gouvernement dominait complétement l'Église. Dans la *Joyeuse entrée*, sorte de *Magna charta,* il y avait un article par lequel les princes juraient de défendre les laïques contre l'oppression de l'autorité ecclésiastique ; en invoquant cet article, le gouvernement paralysait à tout instant l'action des évêques : ceux-ci ne pouvaient prononcer la moindre censure, pas même contre les sacriléges notoires, contre les briseurs d'images, que les tribunaux civils n'eussent

connu du fait. Ces tribunaux étaient aussi ouverts aux ecclésiastiques qui voulaient appeler d'abus ou se pourvoir en cassation contre les sentences épiscopales. On ne toléra plus la célébration de conciles après l'administration d'Albert et d'Isabelle; encore ces princes religieux, forcés par les gens de loi, se faisaient remettre les actes des conciles avant leur promulgation canonique, pour en publier les prescriptions comme loi de l'État, sans faire mention des évêques. Les corrections venaient de Rome quelques mois ou quelques années plus tard, lorsqu'il était impossible d'en faire usage. On n'a même connu ces corrections aux anciens conciles belges que par la publication du *Synodicum* de Mgr de Ram. Dans aucun pays du monde, le concile de Trente n'a été publié avec autant de restrictions qu'en Belgique. Philippe II, cédant à l'opposition anticléricale, fit réserve générale de tous ses droits, priviléges, hauteurs, de tous les droits et priviléges des villes, des États et des provinces. De sorte qu'on ne sut jamais bien quels décrets disciplinaires du concile étaient reçus en Belgique. Le conseil privé et le grand conseil de Malines, tous deux chargés de veiller aux intérêts du prince, évoquaient tout à leur barre.

Dans l'ancienne université de Louvain, création d'un duc de Brabant, on devait enseigner ce parlementarisme effréné. Il n'y eut un peu de répit que sous le gouvernement d'Albert et d'Isabelle; il surgit même alors une école de juristes plus catholiques; mais ce ne fut pas pour longtemps. Van Espen empoisonna pendant plus de cinquante ans l'enseignement du droit canonique dans le pays, et la pratique était encore pire que les préceptes. Les maximes de Richer étaient alléguées et acceptées devant les tribunaux comme des axiomes de droit. L'anticléricalisme était si fort, il y a cent cinquante ans, dans les classes aisées de Bruxelles, qu'on ne voulait pas même admettre dans l'intérieur des maisons les prêtres pour faire la levée des cadavres; l'archevêque de Precipiano dut s'élever par un mandement contre cet abus. Les colléges des jésuites avaient peu d'influence sur l'éducation des enfants de famille ou de la bonne bourgeoisie. La

gratuité faisait, surtout au XVIIIe siècle, que ces écoles n'étaient fréquentées que par des enfants de la classe inférieure; les autres étudiaient dans des établissements où l'on payait, et où la vénération pour le grand saint Augustin cachait souvent le culte de l'*Augustinus* d'Ypres.

Sous le règne de Marie-Thérèse, l'état de choses devint pire encore. On apprit aux évêques qu'ils ignoraient leurs droits; on les somma de les exercer à l'avenir et on leur interdit de s'adresser à Rome pour les dispenses aux lois générales de l'Église, même en matière matrimoniale. Quoique les couvents fussent généralement dans le meilleur état, on fit pour les réformer une foule de *placards*. Joseph II alla plus loin; il en supprima un grand nombre, et fit plus de règlements pour l'Église belge que le concile de Trente pour l'Église universelle.

Le peuple ne s'émut pas de toute cette tyrannie. La révolution brabançonne n'éclata que lorsqu'on mit la main aux juridictions civiles et aux usages et coutumes populaires. Le clergé soutint alors le peuple dans la juste revendication de ses droits, et unit ses griefs à ceux du reste de la nation. La révolution brabançonne en prit d'abord une couleur très-catholique; mais bientôt éclata la scission. Les vonckistes ou démocrates arborèrent le drapeau de la réforme, c'est-à-dire les principes de la révolution française; presque toute la jeunesse noble se rangea de ce côté. Les impérialistes étaient très-nombreux dans les grandes villes; presque toutes les familles qui avaient eu des emplois appartenaient à leur parti. Inutile d'ajouter que vonckistes et impérialistes étaient généralement anticléricaux.

La république française trouva parmi eux beaucoup de partisans. L'appât des biens nationaux, la fermeture des églises et la chasse aux prêtres, qui durèrent beaucoup plus longtemps en Belgique qu'en France, les épouvantables sacriléges qui souillèrent plusieurs villes, les clubs impies, le culte de la Raison, tous les moyens de séduction employés systématiquement pour unir la Belgique dépravée à la France révolutionnaire, furent une cause de ruine pour un grand

nombre. Sous l'Empire et sous le régime hollandais, il n'y eut presque pas moyen de donner une instruction religieuse quelconque à la jeunesse.

Tout le pays savait que les ordinaires de tous les diocèses de la Belgique condamnaient comme anticatholique la constitution proposée en 1815 à l'acceptation des notables. Cependant, sur 1325 notables qui prirent part au vote, 527 l'acceptèrent; 796 se prononcèrent contre. Sur ces 796 opposants, 126 seulement motivèrent leur rejet par les articles relatifs au culte. Dans le Brabant, le Limbourg, la province de Liége et le Luxembourg, la majorité fut favorable à la constitution; dans les deux Flandres, dans le Hainaut et dans les provinces d'Anvers et de Namur, la majorité fut défavorable. Ce scrutin est un indice irrécusable de la force du libéralisme en Belgique, il y a quarante ans, quoiqu'alors il ne fût pas encore organisé et que le mauvais enseignement, trouvé sous le gouvernement hollandais, ne lui eût pas encore procuré sa plus grande force.

Vers 1825, le sentiment catholique était tellement affaibli dans les classes moyennes, en Belgique, qu'un seul journal catholique, — le *Courrier de la Meuse,* — put y vivre de sa propre vie. Le Journal de Gand, son unique compagnon dans la presse catholique française du pays, avait besoin des subsides de quelques riches familles flamandes. Un appel fait, vers cette époque, par la société pour la propagation des bons livres, donne, à ce sujet, des indications presque incroyables.

Cependant les campagnes étaient restées généralement fidèles, et la noblesse revenait à la religion. Les persécutions du gouvernement hollandais contre le clergé révoltaient peu à peu les sentiments de la nation, et beaucoup de libéraux équitables déposaient leurs préventions contre les prêtres; ils avouaient même leurs sympathies pour ces victimes du devoir.

Lorsque la révolution éclata, en 1830, les ecclésiastiques les plus sages dirent : *Fieri non debuit, sed factum valet*, et le clergé en masse fit cause commune avec le peuple.

Cette conduite lui assura une position prépondérante dont il eut la sagesse de ne pas abuser. S'il rattachait les masses à la cause de la révolution, il savait que lui-même devait compter avec les classes instruites libérales. Il fit preuve dans cette circonstance d'un si grand sens politique, qu'un révolutionnaire italien, dans une histoire de la révolution belge, traduite par un rédacteur de l'*Indépendance*, n'a pu s'empêcher d'avouer que le clergé belge s'était montré apte à gouverner le pays. Il appuya, pour l'élection au Congrès, indistinctement toutes les candidatures unionistes; c'est-à-dire qu'il ne demanda à personne si l'on était catholique ou libéral, mais si l'on était fidèle à l'*union*, conclue trois ans auparavant entre catholiques et libéraux. Au sein du Congrès même, les ecclésiastiques votèrent toutes les libertés; ce qui arracha un jour, à l'un des plus avancés parmi les membres libéraux du congrès, les paroles suivantes: « Les prêtres sont de bonne foi; soyons de bonne foi à notre tour. »

Tout cela excita une grande surprise à l'étranger, et encore aujourd'hui on accuse le clergé belge d'avoir trahi la religion, en établissant la liberté des cultes en Belgique[1]. Mais ces accusations n'ont pour base que l'ignorance de notre histoire. Par suite du traité des barrières, la liberté des cultes existait depuis un siècle dans plusieurs villes, et dans tout le pays depuis le temps de Joseph II.

De plus, la force politique du clergé n'était que momentanée. Au mois de novembre 1830, Mgr de Ram écrivait: « Croit-on que le clergé ignore que parmi les libéraux influents il y en a beaucoup qui, semblables en cela à Van Maanen et à ses protestants, n'entendent exploiter la liberté qu'à leur profit et aux dépens du catholicisme? Ne les voit-il

[1] Mgr Van Bommel, dans son *Sermon sur la primauté du Souverain Pontife*, exposa, il y aura bientôt trente ans, avec beaucoup de clarté, d'après quels principes la tolérance civile, appelée communément en deçà des monts *la liberté des cultes*, a pu être votée par le Congrès. Il y pose en principe la doctrine contenue dans les Encycliques de Grégoire XVI et de Pie IX, et il établit que « la tolérance civile est du ressort de la politique et se résout d'après les institutions, les constitutions, les usages et les droits acquis de chaque peuple. »

pas, dès aujourd'hui, se déchaîner contre lui dans les journaux, organes de leur soi-disant libéralisme, uniquement parce qu'il lui est permis de respirer un peu ? Que dira donc le clergé? Si ceux-là *redeviennent sous peu* les conseillers du chef futur de la nation, à quoi se réduira pour nous la *liberté des cultes*, s'il n'y a que ce seul mot dans notre pacte fondamental ? »

Le clergé savait très-bien qu'il était en présence des descendants des anciens juristes, vonckistes, joséphistes, républicains et impérialistes, ainsi que des partisans de la maison d'Orange. Ces derniers, assez nombreux dans quatre grandes villes pour paralyser souvent l'action du gouvernement provisoire, se tenaient momentanément à l'écart, mais tout prêts à faire cause commune avec les libéraux hostiles à la religion, dès que la Belgique serait séparée définitivement de la Hollande. Personne ne se trompait sur ce point.

Avant que cette coalition fût faite, « combien de libéraux anticatholiques, disait Mgr Van Bommel, évêque de Liége[1], la Belgique peut-elle renfermer dans son sein? — QUELQUE CENT MILLE. — Mais sont-ils puissants? — ILS SONT TRÈS-PUISSANTS, et cela se comprend sans peine. Depuis plus de quarante ans, les classes qui se destinent aux emplois ont été généralement élevées sans principes religieux. L'élément religieux n'est entré pour rien dans l'enseignement universitaire sous le gouvernement précédent ; on avait même confié une partie de cet enseignement à des hommes connus pour professer des principes anti-religieux. Les passions, les occasions, l'entraînement des mauvais exemples, un théâtre et surtout une littérature profondément immorale ou hostile au principe catholique, enfin les flagorneries de quelques hommes de parti, qui ont fait croire à la génération qui s'élève que c'était désormais à elle qu'appartenaient le jugement et la conduite des affaires, tout cela a fini par l'exalter et par la placer dans une atmosphère de licence et d'indépendance, où

[1] *Sermon sur la primauté du Souverain Pontife* (carême de 1838), notes, p. 83 et 84.

le joug de la foi et des pratiques religieuses devenait insupportable. Il s'est donc formé, en dehors des masses, une foule d'hommes influents qui ne connaissent plus la religion de leurs pères que par les mauvais livres où elle est combattue, par les pièces de théâtre où elle est honnie, par les discours de salons ou de cafés, où elle et ses ministres sont tournés en ridicule, par les journaux où ils sont calomniés. Ces hommes se donnent tous la main pour combattre, ou du moins pour arrêter les progrès d'une religion qui condamne leur défection dans la foi, leurs injustes mépris et souvent autre chose encore. Il ne faut pas chercher ailleurs le principe de la lutte qui se manifeste dans l'intérieur du pays. Cette lutte est religieuse avant d'être politique. »

On voit par ces détails qu'il eût été difficile au clergé et aux catholiques belges d'adopter, vis-à-vis de la constitution du pays, une ligne de conduite différente de celle qu'ils n'hésitèrent point à tenir.

La révolution avait été faite presque exclusivement par des libéraux ; les catholiques l'avaient seulement sauvée. La plupart des membres du gouvernement provisoire étaient libéraux. La même majorité existait dans la commission de constitution. Si les orateurs les plus respectables et les plus sympathiques aux masses étaient catholiques, les libéraux cependant comptaient au Congrès un plus grand nombre d'hommes éloquents. Sauf deux ou trois journaux, toute la presse professait les principes du libéralisme. On dit et l'on répète avec vérité que, parmi les deux cents membres de la constituante belge, sept dixièmes appartenaient à l'opinion catholique telle qu'elle se manifeste depuis le Congrès; les autres trois dixièmes, aux différentes nuances du libéralisme. Ainsi, cinquante-neuf voix seulement contre cent onze se déclarèrent, après d'orageux débats, pour un amendement de M. Defacqz qui soutenait « que la puissance temporelle doit primer et « absorber en quelque sorte la puissance spirituelle. » Mais, si l'on examine à qui appartenaient les cent onze voix qui se prononcèrent contre cet amendement ou les cent quarante qu'on attribue aux catholiques, on rencontre parmi

ces votants les chefs actuels du libéralisme belge. Aussi les hommes les plus compétents assurent-ils que si, sous la pression des circonstances, un parti catholique proprement dit s'était formé au Congrès, sa majorité n'aurait été que *d'une voix*. Qu'on n'oublie pas que la liberté d'enseignement *sans mesures de surveillance*, — liberté éminemment catholique — ne fut votée que par soixante-seize voix contre soixante et onze. C'est en demeurant fermement unis aux libéraux qui voulaient sincèrement la liberté en tout et pour tous, que les catholiques ont constitué cette grande majorité qui a donné à la Belgique sa constitution. — Il est impossible qu'à l'étranger on connaisse ces petits détails. Cependant, comme là même où fleurit le moins l'étude de l'histoire, les rédacteurs des journaux et des revues sont obligés de parler de la Belgique comme de leur propre pays, ils tombent dans les erreurs les plus ridicules, si elles n'étaient souverainement odieuses. Ils représentent comme traîtres à la religion des hommes qui, sans hésitation, seraient morts martyrs pour les intérêts de la religion.

Tel était l'état religieux du pays lorsqu'il s'agit de fonder l'Université catholique : employés, avocats, médecins, négociants, industriels, presque tout ce qui pouvait avoir quelque influence, était libéral. Aussi, lorsque les évêques, au mois de février 1834, publièrent leur circulaire pour l'érection de l'université, y eut-il de graves désordres à Bruxelles et dans presque toutes les villes épiscopales.

Les évêques ne se laissèrent pas intimider. Au mois d'avril suivant, ils se réunirent et arrêtèrent les statuts généraux de l'Université. Ces statuts diffèrent d'avec ceux de presque tous les autres établissements de même nature. L'épiscopat belge a la haute direction de l'Université, et institue un recteur perpétuel comme pivot de tout l'établissement. Cette organisation a l'air d'être empruntée aux Constitutions de saint Ignace ; elle fait que c'est le recteur qui porte, pour ainsi parler, sur ses épaules, toute l'institution. Cette remarque est très-importante pour l'appréciation du rôle que le premier recteur de Louvain a rempli pendant plus de trente ans.

Les évêques décidèrent, dans la même réunion, que Mgr de Ram, qui n'avait pas encore accompli sa trentième année, occuperait dans le nouvel établissement un poste élevé, sans cependant le nommer définitivement recteur. Cela fut connu en France, et un journal lamennaisien chanta victoire. Le *Journal historique et littéraire de Liége*, dans un article officieux, répondit que « Mgr de Ram avait toute la confiance de nos évêques. » Il ajoutait : « Nous pourrions nous borner à donner ce simple fait, si nous ne craignions pas que des personnes, catholiques et autres, des personnes qui ne paraissent pas connaître M. de Ram, qui du moins n'ont rien de commun avec lui *sous le rapport des doctrines et des sentiments*, ne lui eussent nui *par des éloges qu'il repousse*, par des relations indiscrètes, par des correspondances privées qui ont dû étonner et affliger ceux qui en sont l'objet. Nous ne savons sur quel fondement on s'est flatté de trouver en M. de Ram un appui *pour des systèmes qu'il condamne et qu'il repousse avec tout l'épiscopat.* » Il fut si peu question d'implanter dans la nouvelle université les doctrines réprouvées par le Saint-Siége, que M. de Coux, ancien rédacteur de l'*Avenir*, nommé quelques mois plus tard à la chaire d'économie politique, adressa au nouveau recteur une lettre dans laquelle il professait la soumission la plus entière aux deux encycliques de Grégoire XVI. Mgr de Ram fit insérer cette lettre dans les journaux.

Lorsque sa nomination fut devenue définitive, il se mit en quête de professeurs pour les facultés de théologie, de sciences et de philosophie, qui seules devaient fonctionner, la première année, à Malines. Tous les prêtres furent Belges ; parmi les laïques, un était Belge, les autres, Hollandais, Français, Allemands et Danois. Lorsque, l'année suivante, l'Université fut transférée à Louvain et qu'il fallut y organiser les Facultés de droit et de médecine, la difficulté de trouver des professeurs unissant la science à la foi fut encore plus grande. Le temps n'est pas venu de dire jusqu'où on dut pousser la condescendance ; mais nous pouvons bien faire remarquer que les nécessités auxquelles il fallut obéir

démontrent, mieux que ne le feraient toutes nos paroles, en quel déplorable état se trouvaient à cette époque, les classes instruites du pays, et quelle sagesse dut déployer Mgr de Ram pour faire arriver peu à peu l'Université au degré de considération dont ses professeurs jouissent aujourd'hui. Non-seulement elle a dans toutes les Facultés des savants hors ligne, des professeurs joignant la clarté et la méthode à la profondeur et à l'étendue de la science, mais encore des modèles de toutes les vertus chrétiennes. Oui, le corps professoral, recruté par Mgr de Ram et qui peut se conserver facilement par l'adjonction successive d'anciens élèves, est la principale gloire, la couronne impérissable de son rectorat.

V. de Buck.

(*La suite prochainement.*)

SAINT PIERRE ET CÉPHAS

D'APRÈS L'ÉPITRE DE SAINT PAUL AUX GALATES[1]

Marcion, le premier corrupteur de nos saintes Écritures[2], estimait saint Paul seul légitime Apôtre de la vérité chrétienne : les autres, et notamment saint Pierre, étaient, au dire de l'hérésiarque, d'illustres fauteurs et propagateurs de l'erreur judaïque : ils avaient perverti les enseignements du Christ[3]. Ce qui, dans les écrits de saint Paul, charmait particulièrement Marcion, c'était la haine « dont le grand Apôtre, disait-il, se déclare constamment animé contre la loi mosaïque. » Les *Antithèses* et l'*Apostolicon* furent le produit d'une si neuve imagination.

Or, entre les épîtres de saint Paul, celle qui avait toutes les préférences de Marcion, c'était l'épître aux Galates ; il la nommait l'*épître principale*[4], il la plaçait avant toutes les autres ; elle était, à ses yeux, la base de la doctrine et le point de départ de la vérité religieuse[5]. Dans cette épître elle-même, une chose entre toutes l'enchantait et donnait, croyait-il, une démonstration sans réplique à son système ; c'était la sévère leçon infligée par l'Apôtre des nations à Pierre lui-même, le chef des douze. Par une protestation si solennelle, Paul se séparait hautement de l'erreur judaïque, dont ni Pierre ni les autres ne surent ou ne voulurent jamais se dégager[6].

[1] Nous avons reçu ce travail au moment de mettre sous presse notre deuxième article sur le *Conflit d'Antioche*. Comme il se rapporte à l'un des points que nous devions traiter et fait connaître les raisons de l'opinion contraire à celle que nous avons embrassée, nous avons cru devoir lui donner place ici pour compléter notre sujet. Nous continuerons ensuite notre travail. H. MERTIAN.

[2] Tertullien. *Adv. Marcion.*, l. IV, c. III, IV, V et XX. — S. Iren., *Adv. Hæres.*, l. I, c. XXVII ; l. III, c. I. — Origen. *Epist. ad Alexandrin.*, in Apolog. Rufini pro Origene.

[3] « *Prævaricationis et simulationis suspectos haberi queritur, usque ad depravationem Evangelii.* » Tertull. *Adv. Marcion.*, l. IV, c. III.

[4] « PRINCIPALEM *adversus Judaismum epistolam nos quoque confitemur, quæ Galatas docet.* » *Ibid.*, l. V, c. II. — [5] *Ibid.*, l. IV, c. III. — [6] *Loc. cit.*

Porphyre et Julien l'Apostat, dignes héritiers de Marcion, reproduisirent à satiété et avec de grands airs de triomphe cette *puissante* argumentation. Depuis ces temps reculés jusqu'à nos jours, il serait malaisé de citer quelque parti, hostile à la foi et à l'autorité hiérarchique de l'Église, qui ne se soit emparé du texte mal compris de saint Paul (Galat. II,11), et n'en ait fait sa meilleure pièce contre les croyances et les institutions chrétiennes.

Nos lecteurs connaissent le ridicule roman du *Pétrinisme* et *Paulinisme*, cette gentillesse d'outre-Rhin que la *Revue Germanique* a vainement essayé d'acclimater parmi nous. Le romancier de la *Vie de Jésus*, lui-même, malgré ses délicieuses minauderies et les grâces chatoyantes qu'on lui connaît, n'arrivera certainement pas à faire illusion sur ce point au bon goût et au bon sens français. Je n'ai donc aucune envie de venir m'attaquer ici à ce rêve vraiment *germanique ;* de précédents articles des *Études* en ont fait d'ailleurs bonne justice. Qu'il me soit néanmoins permis de faire remarquer que, au fond, le point de départ et la première idée du roman en question viennent du célèbre conflit d'Antioche entre Céphas et saint Paul. Baur, l'école de Tubingue, la *Revue Germanique*, M. Renan, tous partent de là : et, comme ils tiennent pour assurée l'identité de saint Pierre et de Céphas, ils s'évertuent, à qui mieux mieux, à construire le puéril échafaudage d'une Église de leur fantaisie, coupée en deux dès sa naissance. D'où, le curieux spectacle d'une lutte acharnée et profonde enfantant, à son heure, mais on ne sait vraiment pourquoi ni comment, la société chrétienne une et indivisible dans une même foi et un même amour! L'ordre et l'harmonie, productions du chaos, quoi de plus naturel? Et, d'ailleurs, présenter au monde les premiers apôtres du christianisme, oublieux sans doute des enseignements du Maître, et se livrant, pour la plus grande édification des peuples et un plus facile triomphe de l'Évangile, à des haines emportées, à une rivalité amère, à des combats fratricides, n'est-ce pas marquer d'un caractère de grandeur incomparable leur divine mission? Les contempteurs du

surnaturel nous font là une histoire *réformée* des origines du christianisme, plus embarrassante pour l'intelligence humaine, on en conviendra, que n'importe quel miraculeux récit des *Actes des Apôtres*.

En réalité, que devient le colossal échafaudage du *Pétrinisme* et *Paulinisme* si, finalement, le Céphas de l'épitre aux Galates est un tout autre personnage que saint Pierre? Sur quel terrain pourrait-on encore l'asseoir! Or, il en est ainsi, j'ose le dire avec confiance, et, si le lecteur veut bien me suivre dans les quelques pages où j'essaye de mettre en lumière ce point, trop peu étudié encore, de l'histoire apostolique, il tombera d'accord avec moi qu'il n'était pourtant pas malaisé de détruire une fâcheuse erreur, dont les ennemis de l'infaillible chaire de saint Pierre ont si persévéramment abusé.

Et, par exemple, le plus modéré d'entre nos protestants modernes, M. de Pressensé, ferait au moins quelques réserves avant d'écrire dans son *Histoire des trois premiers siècles* :

« Les défenseurs de la primauté de Pierre ne voient dans « l'acte de cet apôtre à Antioche qu'une légère erreur de « conduite... Ils oublient que Pierre, en refusant de manger « avec les païens convertis, donnait gain de cause à une doc- « trine fausse... Toutes les subtilités d'une habile discus- « sion n'empêcheront pas de reconnaître que son infailli- « bilité prétendue a fait naufrage à Antioche. » Il est vrai, même en admettant l'hypothèse d'une condescendance dont un vulgaire préjugé a si malheureusement chargé saint Pierre, *les subtilités d'une habile discussion* ne seraient pas nécessaires pour déguiser un naufrage impossible dans ces termes. Mais, si l'on est forcé d'admettre que saint Pierre fut complétement étranger à la querelle d'Antioche, *les subtilités d'une habile discussion* sont en pure perte. Nous ne pourrons plus sans doute admirer avec Bossuet : *Pierre qui se corrige plus grand, s'il se peut, que Paul qui le reprend ;* mais, en compensation, nous aurons le bonheur de n'être pas exposés à voir *le monde plus disposé à l'obéissance, quand celui à qui*

on la doit, obéit le premier à la raison. (Serm. sur l'*Unité*, premier point.)

Telle a été la fortune de l'opinion, dont j'entreprends maintenant l'examen, qu'elle a été généralement acceptée sans contrôle. Sa bonne fortune m'intimiderait quelque peu, je l'avoue, si je n'avais en même temps remarqué, dans le cours des siècles, qu'à côté d'elle avait toujours persisté l'opinion contraire : si de plus, le jour où la critique a commencé à porter la lumière dans les faits de l'histoire, des voix autorisées, autres encore que celle du célèbre Hardouin, n'avaient pas rejeté l'identité prétendue du Céphas d'Antioche et de saint Pierre : si, enfin, une étude attentive du texte de saint Paul, collationné avec les textes parallèles du livre des *Actes*, ne m'autorisaient pas à donner une explication plausible du sentiment contraire. Pourquoi ne serait-il pas permis d'étudier sérieusement une question à peine ébauchée encore, et de bannir enfin, s'il y a lieu, de la pensée chrétienne l'imagination peu agréable d'un dissentiment, même passager, entre les deux grands apôtres de Jésus-Christ ? L'exemple m'en a déjà été donné par de vaillants écrivains, et récemment encore, les *Analecta* ont publié sur ce point, une étude remplie de sages et judicieuses observations. Je souhaiterais d'arriver, dans ce travail, à affermir encore les conclusions de la Revue Romaine.

I

L'identité communément acceptée des noms de Céphas et de Pierre semble avoir été la raison déterminante d'une confusion qu'une étude plus attentive du texte sacré et une plus sévère critique auraient pu néanmoins éviter. Je ne me dissimule pas les motifs, fort graves en apparence, qui, dès la plus haute antiquité, durent empêcher un éclaircissement peu facile à obtenir alors. Comme on ne remarquait dans l'histoire des premiers temps de l'Église aucun personnage du nom de Céphas, distinct du prince des Apôtres, et qu'on n'entrevoyait pas, d'ailleurs, pour-

quoi saint Paul aurait aussi solennellement rappelé sa discussion avec lui, s'il ne se fût agi d'un homme influent, il ne vint pas à la pensée des lecteurs d'en imaginer un autre. La tradition, dans tous les cas, paraissait muette. Bien plus, et ici nous touchons à la véritable cause de la confusion, les manuscrits, soit grecs, soit latins, de l'épître aux Galates, n'observaient pas tous également, il s'en faut, la distinction des noms de Céphas et de Pierre, telle qu'elle apparaît aux versets 7, 8, 9, 11 et 14 du chapitre deuxième. Ici, en effet, le nom de Pierre (7 et 8) est clairement distinct de celui de Céphas (9, 11 et 14,) ce qui, pour le dire en passant, n'a pas lieu dans l'Épître aux Corinthiens (I. Cor. I, 12; III, 22; IX, 5; XV, 5), où l'on a voulu voir encore le chef des Apôtres.

Malgré cela, j'oserais presque dire, à cause de cela, il est permis d'examiner jusqu'à quel point est fondée une affirmation dont, en somme, on n'a jamais fourni la preuve.

Puisque l'attention des hommes doctes s'est portée enfin de ce côté, la lumière, il est permis de l'espérer, finira par briller de tout son éclat.

Non, ce que saint Paul raconte de Céphas dans l'épître aux Galates ne peut s'entendre de saint Pierre.

Un fait est incontestable dans le texte de la Vulgate : saint Paul appelle Céphas celui qu'il *reprend en face et qui était vraiment répréhensible : « Cum autem venisset Cephas Antiochiam, in faciem ei restiti, quia reprehensibilis erat* (Galat. 11, II). Or, au même endroit (7, 8), il parle de saint Pierre et le désigne par son nom. Pourquoi, s'il a réellement voulu nommer un seul personnage, l'appeler, dans le cours de la même narration, tantôt d'une façon et tantôt d'une autre? De deux choses l'une : ou bien, et c'est ainsi que raisonne l'opinion vulgaire, il faudra supposer les deux noms tellement identiques et tellement personnels à saint Pierre, parmi les Galates, et en général dans toutes les nouvelles Églises, qu'il n'y ait pas eu lieu au moindre doute, à la plus légère ambiguité : ou bien, on en conviendra, quiconque a lu ou entendu lire pour la première fois la narration de saint

Paul, n'a certes pas imaginé que saint Pierre et Céphas fussent le même homme. On le pouvait d'autant moins, que ce qui est affirmé là même de saint Pierre, rendait impossible la supposition qu'il fût le Céphas dont, au même endroit, saint Paul se plaignait assez amèrement; *quia reprehensibilis erat.* D'un côté l'éloge et les marques du respect, de l'autre le blâme et les façons d'un supérieur : l'éloge sous un nom, le blâme sous un autre, et cela en même temps et relativement au même fait! Qui pourrait expliquer un pareil pêle-mêle! et qui voudrait prêter, à un écrivain tel que saint Paul, une si étrange façon de dérouter son lecteur? Je l'affirme avec confiance, quiconque lira sans parti pris et sans idée préconçue tout le contexte, ne sera jamais amené à supposer que le Céphas dont saint Paul parle avec sévérité, soit identique à saint Pierre, sur l'autorité duquel il appuie, là même, son apostolat chez les Gentils, et dont il invoque avec éloge le nom vénéré. Si en réalité il s'était agi pour saint Paul du même personnage, pourquoi deux noms? Pourquoi coupable sous une dénomination, digne de vénération sous une autre? N'était-ce pas créer un *imbroglio* et inventer une énigme indéchiffrable à tous les Œdipes de Galatie et d'ailleurs? J'entends la réponse des bonnes gens : ce fut par respect, me dit-on. — Étrange manière d'exprimer son respect, et qui, dans le cas présent, aboutirait à doubler l'expression du reproche d'un terme de mépris! — Pierre est tellement répréhensible qu'il ne mérite même plus qu'on l'appelle par son nom : c'est le Céphas des Palestiniens! Céphas : nom peu harmonieux, j'imagine, à des oreilles grecques, et sous lequel, très-probablement les Hellènes, pas plus que les Romains, ne connaissaient le Vicaire de Jésus-Christ, comme nous espérons le démontrer tout à l'heure.

Qu'on voie, au reste, tant qu'on le voudra, une forme de respect dans cette façon bizarre de désigner le même homme par deux dénominations, si diverses néanmoins pour tout autre que pour un hébraïsant, espère-t-on échapper ainsi à toute difficulté! mais reste toujours un grave embarras :

l'embarras d'expliquer comment les Galates ont pu entendre de saint Pierre ce que saint Paul leur raconte de Céphas : et comment les éloges donnés à saint Pierre pouvaient se confondre sans encombre, dans l'esprit de ces braves gens, avec les reproches à l'adresse du coupable Céphas. Puisque, dans la lumière du christianisme, peu de siècles après l'événement, le nom de Céphas, mêlé à celui de saint Pierre, a créé tant de doutes et de difficultés, comment ne voit-on pas en quelles perplexités, sans compter le scandale, saint Paul allait jeter les Galates, hommes simples et peu instruits, quand, à propos d'un fait très-répréhensible, où Pierre est mentionné avec honneur, Céphas avec ignominie, où l'un et l'autre cependant ne seraient en définitive qu'un même homme, il l'appelait tantôt Pierre, tantôt Céphas. Pauvres Galates! que pouvaient-ils comprendre à une pareille énigme?

Il y a plus : comme il est démontré en histoire que la Galatie a reçu l'évangile de saint Pierre lui-même, ou tout au moins de ses envoyés, longtemps avant que saint Paul y arrivât; aurait-il été bien sage, de la part de ce dernier, de jeter de la déconsidération sur le fondateur du christianisme, et dans ces commencements de l'Église, sur le chef de la chrétienté tout entière? Mais saint Paul, me dira-t-on, présente ici l'argument *a fortiori :* et, précisément, afin de démontrer aux Galates combien ils doivent repousser les judaïsants, il n'hésite pas à leur raconter l'incident d'Antioche : avec quelle fermeté il a résisté au chef lui-même des apôtres, et catéchisé sévèrement le Vicaire de Jésus-Christ. — Fort bien : mais l'argument *a fortiori* me paraît en réalité trop fort : il dépasserait la limite et ne saurait aboutir. Avec quel étonnement les Galates, hommes naïfs et ingénus, n'auraient-ils pas alors contemplé le Vicaire du Christ, le fondateur de leurs églises, tombé lui aussi dans la même erreur, à peu près, pour laquelle maintenant l'apôtre des nations les tançait si vertement! D'où, sans forcer les conséquences, je conclus à mon tour que, le fait eût-il été vrai, saint Paul, par prudence, par charité, par religion se fût interdit d'en parler, surtout aux Galates; d'abord, afin de ne pas les scandaliser;

ensuite, et principalement, pour ne pas *se couper*, comme on dit vulgairement, *l'herbe sous les pieds*. Est-ce que de plus simples encore que les Galates n'auraient pas eu, dans ce cas, la riposte toute trouvée? — Si saint Pierre, le chef béni de l'Église, celui par qui nous sommes venus à l'Évangile longtemps avant votre arrivée au milieu de nous, (n'auraient-ils pas manqué de faire observer à saint Paul), si le docteur infaillible de la foi chrétienne s'est conduit à peu près comme nous, pourquoi serions-nous si coupables? Et pourquoi encore devrions-nous en croire Paul plutôt que Pierre? Pierre, auquel seul ont été confiées les clefs du royaume des cieux, et auquel Paul a dû soumettre, lui aussi, son ministère apostolique, comme il en convient dans la lettre qu'il nous adresse? A qui donc entendre? et qui se trompe ici ou de Pierre ou de Paul? Ce naïf raisonnement n'eût pas été vraiment tiré par les cheveux, et il n'eût pas laissé que d'affaiblir singulièrement la leçon donnée et l'autorité des reproches.

Franchement, plus on réfléchit là-dessus, et plus on reste convaincu de la légitimité du texte où Céphas est totalement distinct de Pierre, où ce qui est dit de l'un est sans aucun rapport avec ce qui est affirmé de l'autre.

Mais ici encore on m'arrête : la distinction des noms, me dit-on, n'est pas certaine dans le texte primitif et original. Saint Irénée, par exemple, lit constamment *Petrus*[1] ; la version italique, dans les exemplaires dits de Clermont et de Saint-Germain-des-Prés, Tertullien[2], le commentateur de saint Paul dans les Œuvres de saint Ambroise, plusieurs Pères latins, en un mot, n'ont jamais lu que *Petrus*, ce qui, au reste, résulte avec évidence des anciens textes des Épîtres de saint Paul publiés par le savant et vénérable cardinal Tommasi, et, après lui, par le père Vezzozi. Saint Jérôme, il est vrai, a conservé dans la Vulgate les deux dénominations, mais il remarque que plusieurs exemplaires latins ne les portaient pas : on lisait partout *Petrus*. Bien plus, les manuscrits

[1] *Adv. Hæres.*, l. III, c. XII, XIII, XXIII.
[2] *Contr. Marcion.*, l. V, c. III; *de Præscript.*, c. XXIII.

grecs, quoique plus rarement, ont présenté quelquefois cette uniformité du mot Πέτρος. Saint Irénée a lu ainsi évidemment dans ceux qu'il possédait : Théodoret de même. Dès lors peut-on poser comme point de départ dans la controverse actuelle la distinction des noms de Pierre et de Céphas? Quel a été véritablement le texte primitif? Et, si saint Paul a réellement écrit partout Πέτρος, que devient toute l'argumentation précédente? Notre thèse ne serait donc basée, en définitive, que sur un texte douteux.

Pas le moins du monde. — J'accepte l'objection dans toute son étendue; le fait est incontestable, mais il m'émeut très-médiocrement. Je dis plus : il me donne la démonstration évidente de la distinction, dans le texte original, des mots *Petrus*, *Céphas*. Quand saint Jérôme entreprit son travail de révision, il s'entoura, on le sait, des manuscrits les plus autorisés, grecs et latins[1]. S'il a maintenu les dénominations distinctes de *Petrus* et *Céphas*, c'est évidemment qu'il en a reconnu l'antiquité et l'authenticité. La chose est d'autant plus certaine que le saint Docteur a fini par partager, lui aussi, l'opinion de ceux qui confondaient Céphas avec saint Pierre. Quant au texte grec, le manuscrit Sinaïtique est venu confirmer de plus en plus la leçon de la Vulgate, en démontrant combien elle est réellement conforme aux plus authentiques et aux plus anciennes transcriptions, jusqu'à quel point elle est la fidèle reproduction du texte original. Nous sommes donc en droit, à tous les points de vue de la plus sévère critique, de considérer la distinction des noms de Céphas et de Pierre comme authentique. Saint Paul ne les a pas confondus, car il s'agissait pour lui de deux personnages étrangers tout à fait l'un à l'autre. L'impertinence de quelques copistes mal avisés, aidée sans doute de la supercherie d'hommes mal intentionnés, telle est la seule cause d'une confusion à laquelle, grâce à l'assistance divine, et éclairé d'ailleurs par les meil-

[1] *Epist. ad Damasum :* « Codicum græcorum emendata collatione, sed veterum, quæ, ne multum a lectionis latinæ consuetudine discreparent, ita calamo temperavimus ut, his tantum quæ sensum videbantur mutare correctis, reliqua manere pateremur ut fuerant. »

leurs exemplaires, Saint Jérôme a soustrait notre excellente Vulgate.

Et ici nous prions ceux de nos lecteurs à qui l'autorité des SS. Pères, si contraire en apparence à nos affirmations semblerait enlever d'avance tout appui à notre thèse, de vouloir bien faire avec nous une simple remarque. Comment s'est établie chez eux l'opinion de l'identité de saint Pierre et de Céphas? Est-ce en vertu d'une tradition constante? Nul n'oserait le dire; et, tout à l'heure, à côté de la fausse interprétation du nom de Céphas, nous signalerons une tradition opposée, marchant parallèlement avec elle, et sauvant du naufrage la vérité historique. Est-ce le contexte, l'évidence du récit, la nécessité enfin de reconnaître saint Pierre sous le nom de Céphas partout où ce nom se rencontrera? Nullement. L'explication du *quiproquo* n'a pas besoin d'être puisée à des sources aussi savantes. Elle est toute simple, naturelle et historique. Le premier d'entre les SS. Pères, saint Irénée, par exemple, qui rapporte à saint Pierre le conflit d'Antioche, n'a pu faire autrement par la raison fort acceptable qu'il lisait constamment dans son exemplaire Πέτρος et jamais Κηφᾶς. Comment lui serait-il venu à la pensée de supposer un autre personnage? Or, son affirmation dut incontestablement créer une opinion analogue. Tertullien, de l'aveu des critiques, n'a pas lu différemment. De là s'accrut chez les anciens, surtout en Occident, la persuasion de l'identité entre Céphas et Pierre. Et néanmoins, une collation attentive et savante des meilleures copies obligeait saint Jérôme à maintenir, comme seule authentique, la leçon actuelle de la Vulgate!

Tels furent, je n'en doute pas, la cause et l'unique motif d'une opinion si généralement répandue au IIIe et au IVe siècle. D'une part, Pierre et Céphas, au témoignage de saint Jean (I, 42), sont identiques : d'autre part, l'identité était constante dans le texte de l'épître aux Galates, selon les exemplaires en usage; en cet état de choses, le religieux respect professé pour la lettre de nos saintes Écritures ne permettait pas de révoquer en doute une croyance si conforme en ap-

parence au texte sacré. Tout le souci des commentateurs dut s'employer à trouver à un fait aussi extraordinaire une bénigne interprétation, d'où saint Paul aussi bien que saint Pierre sortissent sains et saufs. Nous dirons bientôt jusqu'à quel point les explications furent heureuses et plausibles. Si la mémoire du disciple Céphas avait été plus illustre et sa trace plus vivante dans les souvenirs de la postérité, j'ose le croire, le texte authentique, observant religieusement la différence des noms, quelque identique que fût d'ailleurs leur signification, eût sauvegardé intacte la vérité historique, ou, du moins, singulièrement amoindri les progrès de l'opinion erronée.

Mais enfin, comment se glissa dans les exemplaires, rejetés par saint Jérôme, l'identification des deux termes? Il est aisé, je crois, de s'en rendre compte. La bonne foi et la supercherie ont pu y aider également. La bonne foi : tel copiste a cru faire merveille en substituant le grec Πέτρος au syriaque Κηφᾶς, lequel pour lui ne pouvait être en effet que saint Pierre, d'autant plus qu'il le trouvait, croyait-il aussi sincèrement, mêlé là même aux noms de deux autres apôtres, Jacques et Jean (Galat. II, 9.). Saint Pierre n'était-il pas d'ailleurs expressément nommé dans le contexte (ib. 7, 8.)? Pourquoi cette bigarrure, se disait le copiste ingénu? Pourquoi, d'un verset à l'autre, varier dans la dénomination d'un même personnage? Ainsi, ce qui devait précisément empêcher pour tout lecteur avisé une confusion malencontreuse, devint pour un esprit médiocre et présomptueux une occasion d'erreur. Malheureusement la médiocrité présomptueuse fut de tous les temps et de tout pays : bien des copistes auront raisonné aussi pauvrement et aussi témérairement agi[1]. Et parce qu'une seule copie fautive donnait souvent naissance à toute une série d'exemplaires erronés, on comprend sans peine la divulgation d'un texte altéré, alors surtout que l'altération ne pouvait certainement pas choquer à première vue. On comprend ainsi comment l'opinion put s'habituer à voir

[1] Cf. Origen. *Comment. in Matth.*, t. XV, n. 14 (t. III, p. 671), et *S. Jérôme* passim.

saint Pierre redevenu méticuleux à Antioche, après avoir donné lui-même le signal de l'introduction des Gentils dans l'Église, sans les obliger aux observances de la loi mosaïque.

La supercherie n'aura-t-elle pas aidé, de son côté, à la substitution d'un terme, dont le travestissement n'avait rien de réel en apparence, dont la prise de possession dans le texte troublait néanmoins radicalement toute l'harmonie de l'histoire apostolique, et jetait sur les origines de l'Église des nuages, et je ne sais quelle incertitude difficile à dissiper? On sait avec quelle astuce et quel acharnement, à la fin du second siècle et au commencement du troisième, l'hérésie s'appliquait à altérer, à pervertir nos saintes Écritures : Marcion notamment s'est signalé en ce genre de méfaits. Sa prédilection pour l'épître aux Galates venait surtout de ce qu'il aimait à y voir une vive opposition entre saint Paul et saint Pierre : car, pour lui, Céphas était incontestablement le chef du collége apostolique. Il lisait donc constamment *Petrus*, jamais *Céphas* : aucun doute ne devait déranger son système. D'un autre côté, mais dans un but tout différent, les judaïsants n'étaient-ils pas intéressés à la propagation de la leçon vicieuse et de la fausse interprétation? A Dieu ne plaise que je veuille présenter ici l'hérésie comme donnant le ton à la sainte Église, mais il m'est permis, en étudiant l'époque ancienne, de rechercher les origines d'une substitution ou traduction de termes, inoffensive en soi, désastreuse dans ses conséquences.

Quoi qu'il en soit, au reste, des causes possibles de la leçon fautive, puisque la plus sévère critique est obligée de reconnaître dans la Vulgate le texte authentique et légitime, il sera toujours bien difficile, pour ne pas dire impossible, d'en donner une explication raisonnable, si, conformément à la lettre, on n'y voit pas deux personnages distincts, n'ayant d'autres rapports entre eux qu'une même signification de noms dans deux langues diverses.

II

L'histoire et la chronologie répudient également une si déplorable confusion.

D'après le récit de saint Paul, la scène se passe à Antioche. Or, quand elle éclata, saint Pierre n'y était pas et ne pouvait pas y être. Il n'est donc pas et ne peut pas être le Céphas de l'épître aux Galates.

A quelle époque placerons-nous le célèbre conflit ? Est-ce avant ou après le concile de Jérusalem (Act. xv)? Saint Paul marque une époque qui nous amène forcément à le placer avant le concile, ce qui résulte en outre de toutes les circonstances de temps rapportées dans le livre des *Actes*.

L'Apôtre trace ainsi lui-même l'historique de l'événement (Galat. I et II). D'abord il vient à Jérusalem, *trois ans* après sa conversion, voir saint Pierre (I, 18), d'où il passe ensuite en Syrie et en Cilicie (ib. II; Act. IX, 30). Puis, *quatorze ans* plus tard, il vient de nouveau à Jérusalem en compagnie de Barnabé et de Tite (ib. 55, I; Act. XV, 2). Ces quatorze ans datent de la prédication mentionnée au vers. 23, dont les *Actes* au reste font le récit aux chap. XIII et XIV. Il faudra donc compter dix-sept ans de la conversion au concile. En plaçant la première à l'an 31, nous aurons le second en 48. Les troubles d'Antioche auront ainsi éclaté en 47 ou 48 : car ce fut précisément pour les apaiser et pour trancher la question soulevée dans la capitale de la Syrie, nous le démontrerons bientôt, que le concile se tint à Jérusalem (Act. XV.).

Quand il y fut célébré, saint Pierre y était, on en convient. Il était là depuis sa sortie de Rome, d'où, selon les témoignages contemporains et toute la tradition, un édit de Claude l'avait banni en compagnie de tous les Juifs. Mais, qui donc préside le concile de Jérusalem ? Le concile tenu dans le seul but de mettre un terme aux agitations d'Antioche ? C'est saint Pierre... Quoi ? Le Céphas d'Antioche ?

Mais nous savons par les *Actes* plus sérieusement étudiés, et confrontés avec l'épître aux Galates, quel fut ce Céphas : « *Et quidam descendentes de Judæa docebant fratres : quia*

nisi circumcidamini, secundum morem Moysi, non potestis salvari. Facta ergo seditione non minima, etc... (xv, 1, 2,). N'est-ce pas là ce que raconte saint Paul, à son tour? « *Cum autem venisset Cephas Antiochiam... Prius enim quam venirent quidam a Jacobo, cum gentibus edebat : cum autem venissent, subtrahebat et segregabat se*, etc. » Si je ne me trompe, voilà bien deux passages parallèles, un même fait rapportés par deux narrateurs. Maintenant, je le demande à tout homme de sens : en laissant même de côté le rôle de saint Pierre dans le concile qui va bientôt suivre, peut-on franchement reconnaître la personnalité et le rang du chef des apôtres dans le Céphas intimidé à la vue des frères juifs, nouvellement arrivés de Jérusalem et envoyés par Jacques, quel que soit d'ailleurs celui-ci ? C'est là, ce me semble, une impossibilité morale. Mais il y a, en outre, impossibilité physique, si l'on veut bien entendre le récit des Actes. Quand éclata le dissentiment d'Antioche, et il ne fut pas médiocre : *facta ergo seditione non minima*, les deux parties envoyèrent des députés à Jérusalem : *super hac quæstione*. Et au tribunal de qui en appellent-ils? Justement au tribunal de saint Pierre : *ad apostolos et presbyteros in Jerusalem*. Et Pierre serait le Céphas, cause et occasion des troubles d'Antioche !.. C'est peu probable, et pour deux raisons : parce que, s'il était à Antioche, il était fort inutile d'aller le chercher à Jérusalem ; en second lieu, parce que, s'il eût été la cause ou l'occasion du dissentiment, il n'aurait pas voulu présider le tribunal, juge de ce dissentiment : dans tous les cas, quelque chose en eût transpiré dans les discussions du concile et dans les monuments historiques du temps. Nous n'avons rien de tout cela.

On me dira : mais saint Paul ne place nullement le fait de Céphas avant le concile. En supposant même qu'il soit venu à Jérusalem (Galat. II, 1) à cette occasion, le scandale donné par Céphas aurait éclaté, selon le récit de saint Paul, après son retour de Jérusalem. Le contexte est formel : l'Apôtre a fait approuver sa conduite par le concile : Céphas avec Jean et Jacques lui ont tendu une main amie : mais, à Antioche,

les dispositions ont changé : *cum autem venisset Cephas Antiochiam*. Là est le nœud de la question.

Oui, car de supposer saint Pierre et saint Paul présents ensemble à Antioche, antérieurement au concile, c'est de toute impossibilité ; nous le démontrerons bientôt. Mais, si le dissentiment y a éclaté après le concile, restent à expliquer deux énigmes insolubles. Disons mieux, l'hypothèse est de tout point inadmissible. Qui nous expliquera d'abord l'incroyable versatilité de saint Pierre, jusque-là toujours favorable aux Gentils, le premier à les recevoir dans l'Église, le premier à les déclarer recevables en effet, et qui maintenant vient de faire porter dans le concile un décret définitif après lequel la question ne peut même plus être soulevée? Comment et pourquoi aurait-il soudainement et lâchement changé d'avis? D'où, un tel démenti à toute sa conduite passée? Lui, le président du concile, l'auteur du décret, lui, enfin, le chef de l'Église, aurait à ce point et si lestement oublié les décrets de Jérusalem, au moins quant à l'esprit! Saint Pierre! qui a résisté au Sanhédrin, à toutes les oppressions judaïques, à Hérode, à César enfin ! Il se serait caché de quelques meneurs ardents venus de Jérusalem, il en aurait timidement subi la pression, quand, au centre même de Jérusalem, il leur a tenu tête, dès le début de la controverse, et que jamais il n'a voulu dévier de la ligne divinement tracée! que devient enfin, ici, le décret sacramentel du Maître : *confirma fratres tuos !* Convenons-en : avant d'admettre de telles impossibilités morales, il faut autre chose qu'une opinion gratuite, si générale d'ailleurs qu'on la suppose à certaines époques. Nous avons dit précédemment quel fâcheux *quiproquo* lui a donné naissance : c'est assez là-dessus. Notre réponse est péremptoire : les soutenants de l'identité de Céphas et de saint Pierre n'ont d'autre preuve, si non que cela a été dit ainsi, et pensé jadis. A ces dires et à ces pensées nous opposons une réponse bien simple : contre de telles difficultés, une opinion ne peut rien, surtout une opinion destituée de toute base sérieuse. Quoi? Un malencontreux *quiproquo* aurait le droit de prescrire contre les affir-

mations de l'histoire, de la chronologie, de la morale, de tout ce qui s'impose à l'intelligence et à la conscience ?

Vous dites qu'il y a eu altercation entre saint Pierre et saint Paul à Antioche : nous vous mettons au défi de nous prouver le présence simultanée des deux apôtres dans cette ville, n'importe à quelle époque.

Quand la placerez-vous, en effet ? Après le concile ? On a essayé de le dire. Mais, outre qu'on oubliait de remarquer les difficultés relevées tout à l'heure, sur quelle chronologie s'appuie-t-on ? Ceux qui, dans cette hypothèse aventureuse, ont voulu marquer un temps probable, se sont vus réduits à saisir au passage, pour la présence simultanée, *huit jours*[1]... Encore, s'ils pouvaient, pendant ces fortunés *huit jours*, nous montrer saint Pierre dans Antioche, passe ! Et quant à saint Paul, à peine arrivent-ils, en s'attachant à ses pas, à y saisir sa présence. De fait, l'Apôtre, au retour du concile, passe rapidement par Antioche. *Post aliquot autem dies* (Act. xv, 36), il en est parti aussitôt, et il a commencé sa seconde et longue course apostolique (ib. xv-xviii, 23). De saint Pierre, il n'en est plus question en Syrie. Qui l'a vu alors à Antioche ? Et pourquoi y serait-il venu ? Rien, dans toute l'antiquité, ne suppose ce voyage ou cette visite. Il y a plus : les *Actes* nient formellement la supposition, à ce moment, d'un conflit quelconque : ils attestent, au contraire, comment, soulevée avant le concile, la question du mosaïsme et avec elle tout dissentiment finit à la suite des décrets de Jérusalem : « *Quam* (epistolam) *cum legissent, gavisi sunt super consolatione* » (xv, 31). Puisque la querelle n'est plus de saison alors, nos adversaires peuvent rester en repos : les voilà débarrassés du souci de monter, dans le court espace de *huit jours*, le drame peu édifiant d'une aigre dispute entre les deux apôtres, et d'assigner une conclusion aussi imprévue au premier concile chrétien.

Non, les choses ne marchèrent pas de la sorte, Dieu merci, et le conflit avait bien réellement éclaté avant le concile.

[1] Voir Rorhbacher, *Hist. univ. de l'Église cath.*

Saint Paul, aussi mal compris dans la question des dates que dans toute la narration du fait de Céphas, contredit éloquemment une si choquante invention. Parce que, après le récit du voyage à Jérusalem, il a écrit : *Cum autem venisset Cephas Antiochiam*, on en a conclu, sans autre examen, à l'antériorité du concile. Le contexte, une plus grande connaissance du style et des formes grammaticales de saint Paul, surtout le parallélisme avec la narration des *Actes*, devaient conduire le lecteur mieux avisé à une tout autre conclusion. C'est mal traduire que de faire dire à saint Paul : « *Céphas étant ensuite venu à Antioche, je lui résistai en face.* » L'Apôtre a écrit au contraire : « *Quand Céphas en effet vint à Antioche, je lui avais résisté en face.* » *Restiti* pour *restiteram*, hébraïsme familier à saint Paul; il lui est ordinaire de placer, à la fin d'un récit ou d'une discussion, des événements et des observations dont la place, dans notre style occidental, serait au commencement ou au milieu. Passez au verset suivant, et vous avez la justification de ce que j'avance : « *Prius enim quam venirent quidam,* etc... » Or, ces zélateurs venus de Jérusalem, qui sont-ils? Ceux précisément dont les *Actes* (xv) racontent et l'arrivée, et les troubles qu'ils soulevèrent, au point d'amener enfin un recours au tribunal des apôtres, de saint Pierre principalement. Du côté des orthodoxes étaient saint Paul, saint Barnabé, saint Tite et d'autres peut-être : du côté des judaïsants Céphas et autres : *et quidam alii ex aliis*, remarquent fort bien les *Actes*. Cette circonstance, et l'évident parallélisme avec l'épître aux Galates, nous expliquent pourquoi saint Paul a soin de faire remarquer la convention conclue, à la suite du concile, avec Céphas et les principaux meneurs du parti judaïsant : « *Dextras dederunt mihi et Barnabæ societatis, ut nos in gentes ipsi autem in circumcisionem. tantum ut pauperum memores essemus : quod etiam sollicitus fui hoc ipsum facere.* (Galat. II, 9, 10.) Supposez le conflit postérieur au concile, à part mille autres difficultés, trouverez-vous à la convention une explication satisfaisante, appuyée sur des données positives? Ici, au contraire, tout s'enchaîne, tout se développe et s'explique naturelle-

ment. Les *Actes* sont le lucide commentaire de l'épître aux Galates.

Si, dans cette obscure question, on s'était davantage appliqué à éclairer de la sorte les uns par les autres les textes parallèles, nul doute qu'on n'eût enfin aperçu l'impossibilité de confondre le Céphas d'Antioche avec le chef de l'Église. Mais il est arrivé ici ce qui se rencontre trop souvent : on n'a pas même conçu un doute, on n'a pas eu un soupçon, parce que l'opinion était toute faite. Quelques esprits plus sagaces ont un instant demandé, si en réalité il en était ainsi, et ils ont renoncé à une discussion dont les éléments, croyaient-ils, étaient introuvables, et la solution chimérique. Or, une patiente critique pouvait néanmoins en venir à bout. Elle avait sous la main, en cherchant mieux, la révélation de la vérité historique, tout ce qu'il fallait pour dissiper ce fantôme impossible d'un saint Pierre, inopinément redevenu coupable de faiblesse, et, en raison du scandale, sévèrement réprimandé par saint Paul.

Deux objections néanmoins se présentent ici contre notre manière d'entendre les passages allégués. Céphas, d'abord, était déjà à Antioche quand arrivèrent les frères turbulents de Jérusalem. (Act. xv; Galat. II, 12.). Soit : que s'ensuit-il de là? Le débat en a-t-il moins été déféré au concile? Les difficultés qui résultent de la présidence et du langage de saint Pierre au concile, si vous le confondez avec Céphas, en sont-elles amoindries? Sur quelle preuve ou probabilité historique établirez-vous le séjour de saint Pierre à Antioche, à cette époque? Et enfin, — observation qui, à elle seule, renverse l'hypothèse d'un saint Pierre en discussion avec saint Paul avant le concile, — puisque les partisans du premier admettent la déférence et la soumission qu'il montra à la voix du second, la querelle était donc dès lors assoupie et éteinte? Alors, à quoi bon le concile? Cependant, si j'en crois les *Actes* (xv, I) et si j'écoute saint Paul (Galat. II, 9), il ne se tint pas pour autre chose.

Autre difficulté : le voyage en question de saint Paul à Jérusalem (Galat., II, I) ne serait-il pas le voyage entrepris

par l'Apôtre, quand il vint apporter les aumônes aux fidèles de cette Église (Act., xi, 30)? — Non, l'hypothèse est inadmissible: d'abord, parce qu'elle contredit formellement le texte de saint Paul : le voyage qu'il mentionne se fit *quatorze ans* après son premier départ de Jérusalem pour la Cilicie, lequel avait eu lieu *trois ans* après sa conversion; ceci forcément nous amène à l'époque du concile (Cf. Act., ix, xi, xv). — En second lieu, quand saint Paul vint porter les aumônes à Jérusalem, saint Pierre y résidait : ce fait est incontestable, puisque c'est précisément alors qu'il fut incarcéré par Hérode Agrippa : « *Eodem autem tempore misit Herodes rex manus ut affligeret quosdam de Ecclesia...* » (Act. xii). Le captif d'Hérode n'est donc pas le Céphas d'Antioche. En outre, le voyage de saint Paul pour porter les aumônes n'eut pas lieu *quatorze ans,* mais *deux* ou *trois* années seulement depuis son dernier départ. Enfin, à cette époque, le conflit n'avait pas encore éclaté : les frères judaïsants de la Palestine n'étaient pas venus endoctriner ceux de la capitale de la Syrie, où saint Paul, au reste, en était à ses débuts. (Cf. *Act.*, xi, 30; xii, 25; xiii, 2 et suiv.; xiv, 25-27; xv, 1, 2, 30, 31, 33, 35, 36.)

En résumé, l'incident d'Antioche a précédé le concile : il en a été le motif, comme celui-ci en a été la fin, du moins pour ce temps-là et pour cette contrée. Saint Luc l'atteste positivement (Act., xv, 30-35.). L'époque et le caractère de ces troubles ainsi déterminés, il saute aux yeux que saint Pierre y est resté totalement étranger.

Serrons de plus près encore la démonstration, et, chiffres en main, montrons au préjugé vulgaire en quel malencontreux *quiproquo* il s'est inconsidérément fourvoyé.

L'antiquité chrétienne célèbre la chaire d'Antioche, dont la liturgie romaine rappelle tous les ans, au 22 février, la mémoire illustre. Nous pouvons donc placer à cette date les commencements de l'épiscopat de saint Pierre dans la capitale de la Syrie, glorieuse d'avoir pour fondateur de son Église le chef même de l'Église universelle. D'après les monuments les plus autorisés, la durée *de cet épiscopat* a été

de sept ans [1]. A quelle année précise en rapporterons-nous le commencement? Comme, selon nous, la mort du Sauveur tombe en l'an 29 de l'ère vulgaire, la chaire d'Antioche date de l'an 35, et court jusqu'à l'an 42, quand fut définitivement établi à Rome le Saint-Siége, occupé vingt-cinq ans par saint Pierre, dont le martyre couronne le suprême Pontificat, le 29 juin de l'an 67.

Remarquons que le chef du collége apostolique ne fut pas, pendant son épiscopat d'Antioche, sédentaire dans cette ville. Il y a jeté les premiers fondements d'une Église, il l'a visitée et organisée, il n'y a jamais résidé à poste fixe (Act. xi, 19.). Saint Luc me paraît indiquer et préciser l'époque de cette fondation, illustre dans les souvenirs de l'antiquité chrétienne, quand, après avoir raconté la conversion de saint Paul, il ajoute : « *Factum est autem ut Petrus, dum pertransiret universos....* » (Act. ix, 32.) Il s'agit là évidemment d'une visite pastorale faite par le Vicaire du Christ à tous les fidèles, dispersés depuis le martyre de saint Étienne, et venus jusqu'à Antioche (Act. xi, 19). Telle fut l'occasion et l'origine de la nouvelle Église, uniquement composée d'abord des fidèles enfuis de Jérusalem. Saint Pierre n'y fit pas un long séjour : les récits de saint Luc l'attestent (Act. ix, x, xi.) Déjà commençaient à se manifester cette providence et cet ordre surnaturel d'événements par lesquels Dieu, contrairement à toutes les prévisions humaines, devait faire sortir des tourments de ses fidèles toute une génération de disciples nombreux, et de l'oppression de son Église, des triomphes nouveaux et une domination plus forte et plus étendue. Or, aux fidèles arrivés de Jérusalem à Antioche vinrent bientôt s'adjoindre, quand saint Pierre n'y était déjà plus, d'autres fideles venus de Chypre et de la Cyrénaïque (ib., 20). Alors seulement commence la propagande auprès des Gentils, et elle fut merveilleusement fructueuse (ib., 20, 21) : elle le fut au point qu'on dut songer à donner à la nombreuse famille chrétienne des guides expérimentés et dévoués. « *Pervenit*

[1] Voir Bianchi, *Puissance et discipline de l'Église*, t. III, p. 255.

autem sermo ad aures Ecclesiæ, quæ erat Jerosolymis, super istis : et miserunt Barnabam usque ad Antiochiam. » (Ib., 22.) Si le chef du collége apostolique se fût trouvé à Antioche, l'envoi de Barnabé n'eût pas paru nécessaire. Assurément il ne fut pas provoqué par la difficulté d'admettre dans la nouvelle Église les convertis du paganisme : la difficulté avait été précédemment tranchée, tranchée par saint Pierre lui-même, lequel, précisément dans cette course apostolique, soit avant, soit immédiatement après sa visite à Antioche, avait reçu d'en haut la révélation de l'entrée des Gentils au sein de l'Église (Act. x). Saint Barnabé est donc envoyé à Antioche, parce que saint Pierre n'y est plus, et c'est saint Pierre qui l'y envoie. A peine établi dans la nouvelle Église, Barnabé voit s'accroître outre mesure le travail apostolique : il lui faut de nouveaux aides, il songe alors à saint Paul, le nouveau converti, retiré à Tarse : il va l'y chercher et l'amène à Antioche. Ainsi vint pour la première fois dans la capitale de l'Orient l'Apôtre des nations (Act. xi, 25). C'était en 41. Saint Pierre était alors à Jérusalem, où saint Paul et saint Barnabé viendront bientôt, porteurs des aumônes de l'Église d'Antioche, les déposer entre les mains des diacres du saint apôtre.

Ainsi jusqu'à présent aucune rencontre possible entre saint Pierre et saint Paul à Antioche. Nous en avons deux preuves encore, hors de toute contestation. Quand saint Paul arriva à Jérusalem, c'était à la veille des *Liens* de saint Pierre. Le Vicaire de Jésus-Christ était donc là depuis quelque temps ; sa présence et son action dans Jérusalem étaient donc, depuis un assez long espace, remarquées et astucieusement observées par la politique d'Hérode, pour que, au jour fixé par le tyran, les portes de la prison fussent ouvertes au chef de l'Église. « *Eodem autem tempore misit Herodes rex manus ut affligeret quosdam de Ecclesia..... Videns autem quia placeret Judæis, apposuit ut apprehenderet et Petrum* (Act. xii, 1, 3). Quant à Antioche, inutile d'aller y chercher saint Pierre, soit avant, soit après son emprisonnement, pendant la présence de saint Paul dans cette ville.

Avant, nous venons de le voir : et saint Luc nous en fournit une preuve nouvelle, lorsque, dénombrant en détail les hommes apostoliques présents alors à Antioche, il ne nomme pas saint Pierre (Act., XIII, 1). Aurait-il commis un simple oubli; alors surtout qu'il était question de confier une mission spéciale, chez les nations, à celui qui devait en être appelé tout spécialement l'Apôtre? — Mais ce passage exclut en outre la possibilité de la présence de saint Pierre en Syrie, car il marque le moment où le Vicaire de Jésus-Christ, miraculeusement délivré de ses liens, vient à Rome, où va commencer le règne immortel du suprême pontificat.

C'était en 42. Saint Paul, à peine de retour à Antioche, en est parti pour un long apostolat (Act., XIII, XIV); il y revient vers l'an 46 (ib., XIV, 25-27) et y fait, cette fois, un assez long séjour. Alors précisément survinrent les judaïsants de la Palestine, — nous dirons bientôt à quelle occasion, — alors éclatèrent les dissentiments entre les frères : alors fut convoqué le concile de Jérusalem (ib., XV). — Or, à ce moment, saint Pierre, expulsé de Rome par l'édit de Claude[1], la neuvième année du règne de cet empereur[2], c'est-à-dire l'an 49, rentre dans la capitale de la Judée, et se trouve ainsi providentiellement à portée de présider le concile et de terminer les débats d'Antioche. Serait-il venu en cette ville à son retour de Rome? Pourquoi? Ce n'était pas le chemin suivi par les navires allant d'Italie en Palestine. Aucun motif ne l'appelait en Syrie, où les hommes apostoliques ne manquaient pas. D'ailleurs, rien dans les monuments du passé, aucun témoignage ne permet de le soupçonner.

Ainsi, avant le concile de Jérusalem, l'histoire authentique, l'étude minutieuse des Actes apostoliques excluent l'hypothèse de la présence simultanée de saint Pierre et de saint Paul à Antioche. L'hypothèse touche à l'absurde, si l'on essaye de supposer les troubles dans cette ville postérieurs au décret de Jérusalem : nous venons de le démontrer. Donc le Céphas de l'épître aux Galates n'est pas et ne peut pas être

[1] Suétone, in *Claud.*, v, 25.
[2] Orose, VII, 6.

saint Pierre : le conflit du chef de l'Église avec saint Paul est donc une fable, un non-sens; par la raison toute simple qu'il a été impossible.

C'est ce que le contexte de l'épître aux Galates, étudié de plus près et mieux compris, va mettre dans une lumière plus grande encore.

III

N'était l'opinion préconçue de l'identité entre Céphas et saint Pierre, on ne s'expliquerait réellement pas, à la simple lecture du texte, une si étrange confusion. J'ai déjà touché en passant cette observation : il importe de la mettre dans tout son jour.

Que dit réellement saint Paul (Galat., II, 1-14.) ? Sa phraséologie offre, j'en conviens, ici comme en mille autres endroits, d'embarrassantes difficultés. Il y a des parenthèses prolongées, il y a des temps renversés, il y a des particules dont le sens n'est ni grec ni latin, il y a comme un enchevêtrement d'idées peu commode à traduire : il y a, en un mot, le style de saint Paul, style hébraïque, s'il en fut, style de l'école de Gamaliel. N'importe : avec quelque attention, une médiocre sagacité, mais surtout un esprit désintéressé, on arrive aisément à saisir la vraie pensée de l'Apôtre et à voir clair dans sa narration. Au reste, il sera facile de s'en convaincre. Ce n'est pas nous qui allons faire dire au texte ce qu'il ne contient réellement pas : on sera surpris au contraire de voir à quelles incroyables entorses nos opposants ont dû soumettre des textes clairs et formels pour leur arracher une contre-vérité.

Saint Paul mentionne d'abord son voyage à Jérusalem (II, 1). Pourquoi y vint-il ? Afin de confronter son enseignement et sa pratique avec l'enseignement et la pratique de l'Église de Jérusalem : *contuli cum illis evangelium* (℣. 2), et cela d'après une *révélation : secundum revelationem*, soit qu'il faille entendre par là une révélation spéciale d'en haut, soit qu'il fasse tout simplement allusion à la décision prise à Antioche par tous les frères (Act., XV, 2). Évidemment, il ne

s'agissait pas de savoir jusqu'à quel point la conduite de l'Apôtre des nations pouvait être agréable à l'Église de Jérusalem : la question était autrement sérieuse; saint Paul venait demander une décision doctrinale. « *L'Église n'aurait pas cru même* « *à l'apôtre saint Paul*, remarque ici saint Augustin et, avant « lui, saint Jérôme, *si, quoique appelé par Jésus-Christ, il* « *n'avait pas exposé sa doctrine en présence des apôtres, afin* « *de demeurer en communion avec eux.* »

Si, d'après l'opinion que je combats, la question avait déjà été tranchée à Antioche, comment subsisterait-elle encore ici? Mais surtout comment serait-elle portée au tribunal de saint Pierre, principal auteur du litige, au dire de nos adversaires? Saint Paul était apôtre, lui aussi, va-t-on me répondre. En discussion avec le chef du collége apostolique, ne doit-il pas en appeler au tribunal du collége lui-même? — Mais, dirai-je à mon tour, n'est-il pas d'abord singulier dans le christianisme de mettre aux prises les deux principaux apôtres de Jésus-Christ? Quoi! un conflit aussi bruyant, en pareille matière, entre de tels hommes, ne vous paraît pas étrange? Et que dites-vous de l'inexplicable contradiction où vous placez saint Pierre avec lui-même? Saint-Pierre! le premier à recevoir les gentils, à les déclarer recevables, sans mosaïsme évidemment, comme il s'en est expliqué, dès le début, à Jérusalem, au centre du parti et du préjugé contraires qu'il a condamnés au silence par de solennelles déclarations! « *Ego quis eram qui possem prohibere Deum.* » (Act. XI, 7; Cf. X et XI) : « *In veritate comperi quia non est personarum acceptor Deus, sed in omni gente, qui timet eum et operatur justitiam acceptus est illi* (ib. X, 34, 35). Quoi! c'est bien lui qui, dans le même temps, à Antioche, s'est caché des Gentils convertis à Jésus-Christ! sauf à reprendre ensuite soudainement, au foyer du judaïsme et comme président du concile, son énergie, sa doctrine et sa conduite premières, sans remords et sans souvenirs aucuns du passé, sans paraître même avoir été mêlé en rien aux troubles d'Antioche! Et il prononcera contre Céphas et ses adhérents!... Franchement, à part l'auguste caractère dont tout chrétien reconnaît saint

Pierre investi par Jésus-Christ, qui vous autorise à nous le présenter inconséquent à ce point, et se jouant ainsi des simples devoirs d'un honnête homme? Mais ne revenons plus sur des observations dont l'instinct chrétien a néanmoins tant de peine à se dégager : poursuivons le récit de saint Paul.

Il est donc venu à Jérusalem. En outre de ses conférences avec les apôtres, il a voulu en avoir de spéciales avec les hommes considérables de cette église, avec ceux dont l'influence paraissait plus grande : Κατ' ἰδίαν δὲ τοῖς δοκοῦσι, *seorsum autem cum iis qui videbantur aliquid esse*, selon la traduction de la Vulgate, ou bien, ce qui revient au même : *cum iis qui præ cæteris in pretio habebantur*, par opposition aux ἀδοξοῦντες, la foule, le vulgaire. Expression et observation de la plus haute importance pour l'intelligence de tout ce récit, et sur lesquelles néanmoins je vois les commentateurs glisser, comme ne se doutant de rien, et les traducteurs, qui se répètent à peu près tous [1], donner les plus étranges versions. Quels étaient ces hommes, ces δοκοῦντες? L'Apôtre en parle avec affectation, il insiste sur leur influence, il tient à bien faire remarquer qu'il a fini par obtenir leur assentiment, du moins dans une certaine mesure. Il revient là-dessus, et enfin il les nomme, les principaux d'entre eux tout au moins (℣. 9). Mais auparavant il raconte avec quelle inébranlable fermeté il a maintenu, dans Jérusalem, la liberté évangélique, en repoussant énergiquement les exigences judaïques de faux frères astucieux : il n'a pas voulu soumettre son disciple Tite à la loi de la circoncision (℣. 3, 4, 5). Puis, toujours préoccupé des zélateurs du mosaïsme, et caractérisant le rôle des meneurs du parti, il se borne charitablement à les renvoyer au jugement de Dieu : « *Ab iis autem qui videbantur esse aliquid (quales aliquando fuerint, nihil mea interest.*

[1] J'en excepte M. l'abbé Darras. Dans sa remarquable *Histoire de l'Église*, où l'exégèse joue un si grand rôle, il s'écarte tout à fait des traductions vulgaires. Ici, par exemple, il traduit *qui représentaient l'autorité*. Qu'il me permette de lui faire observer que ce n'est pas là une traduction littérale : je la crois au contraire en opposition formelle avec la *lettre*, comme avec la pensée de S. Paul.

Deus personam hominis non accipit) : mihi enim qui videbantur esse aliquid nihil contulerunt (℣ 6). La plupart des commentateurs, qu'on veuille bien me pardonner cette observation, semblent ici en défaut. Prévenus de cette idée qu'il s'agit là des apôtres eux-mêmes, ils donnent à ce passage un sens manifestement inacceptable. D'après eux, saint Paul se comparerait ici aux autres apôtres, il mettrait sa science en face de leur ignorance, et opposerait la bassesse de leur condition à la noblesse de la sienne ! — Il le fait avec modestie, disent-ils. — Acceptons la modestie, puisqu'on le veut ainsi : mais franchement quel besoin avait saint Paul de s'élever de la sorte, si modestement qu'on le veuille, au-dessus des autres apôtres ? Etait-ce convenable ? Et quelle estime devaient concevoir les Galates de la fraternité apostolique, de l'unité et de la concorde entre les chefs et les fondateurs de l'Église ? Ces commentateurs n'y songent vraiment pas. — Ensuite, qu'est-ce que cela faisait à sa thèse ?—Il y a plus : un procédé de ce genre était précisément de nature à autoriser la calomnie de ses adversaires judaïsants. Plus que jamais, à la lecture de l'épître aux Galates, ils auraient eu le droit d'aller répétant : « Vous le voyez bien, vous l'entendez « maintenant de la bouche de Paul lui-même ; il vous dit, il « vous déclare que les grands apôtres de la Palestine ne pen- « sent pas comme lui. Aussi de quel ton superbe et dédai- « gneux ne les traite-t-il pas ! Il vous parle, il est vrai, d'un « certain accord conclu avec eux. N'en croyez rien : et la « meilleure preuve en est dans la mauvaise humeur qu'il « témoigne si clairement à leur égard. » Qu'auraient répondu les bonnes gens de la Galatie ? — Or, du moment que Céphas est bien réellement saint Pierre pour nos commentateurs, ils n'ont guère pu donner au langage de saint Paul une plus heureuse interprétation.

Revenons au texte.

Que dit l'Apôtre de ces hommes dont il ne veut pas rechercher les antécédents ni regarder de trop près l'importance ? *Mihi enim qui videbantur esse aliquid, nihil contulerunt.* Ces hommes eux-mêmes, les meneurs du parti, les influents, ne

voulurent pas m'imposer l'obligation d'un fardeau que je repoussais : ils tombèrent enfin d'accord avec moi que les Gentils garderaient leur liberté, qu'ils ne seraient point soumis à la loi judaïque : *οὐδὲν προσανέθεντο, ils ne m'imposèrent nullement leur opinion*. Et non, comme l'expliquent les commentateurs ou traducteurs dont je parle, toujours guidés par la supposition qu'il s'agit ici des apôtres : *ils ne m'ont appris rien de nouveau,* ou bien : *ils n'ont pas ajouté à ma science de l'Évangile.* Pourquoi, en effet, une observation de ce genre ? A quoi se rapporterait-elle? et en quoi servirait-elle à la thèse de saint Paul ? On voit au contraire bien vite dans notre exposition le but et la portée de sa remarque : il a obligé les fauteurs eux-mêmes du mosaïsme à reconnaître la légitimité de sa conduite. C'est ce qu'il ajoute immédiatement après : *sed e contra cum vidissent quod creditum est mihi evangelium præputii* (℣. 7).

Enfin, parce qu'il n'a plus à blâmer maintenant, mais plutôt à louer les principaux d'entre les frères judaïsants, il les nomme, et rapporte la convention faite alors avec eux : « *Et cum cognovissent gratiam, quæ data est mihi, Jacobus et Cephas et Joannes, qui videbantur columnæ esse, dextras dederunt mihi et Barnabæ societatis : ut nos in gentes, ipsi autem in circumcisionem : tantum ut pauperum memores essemus, quod etiam sollicitus sum hoc ipsum facere* (℣ 9, 10). Nous touchons ici au point capital : ce passage nous donne la clé de la narration, et de tout ce que saint Paul a réellement et seulement voulu dire aux Galates.

Eh bien, je crois pouvoir l'affirmer : les trois personnages nommés en cet endroit ne sont nullement, comme on l'a trop ordinairement imaginé, les trois grands apôtres saint Pierre, saint Jacques et saint Jean.

D'abord, cela me semble démontré, quant à Céphas. Car premièrement, on n'expliquera jamais d'une manière satisfaisante comment saint Paul, écrivant aux Galates, aurait appelé saint Pierre de ce nom, quand, dans le même passage, voulant véritablement parler du chef de l'Église, il l'a désigné par son vrai nom et dans les termes les plus respectueux.

Mais il y a plus, et je m'étonne en vérité qu'on n'ait jamais songé à en faire la remarque. Saint Paul n'aurait certainement pas été compris des Galates, ni de personne en dehors de la Palestine, s'il avait essayé de désigner saint Pierre sous le nom de Céphas. Non, ni les Galates, ni généralement les Grecs ne soupçonnaient *alors* la synonymie de Pierre et de Céphas. Un lecteur peu instruit ou inattentif pourra trouver mon affirmation audacieuse : sa surprise néanmoins cessera, s'il veut bien considérer avec moi un fait incontestable et jusqu'ici peut-être inobservé. Quand saint Paul écrivit aux Galates, qui donc avait encore dit à ces peuples que Céphas et Pierre étaient un même nom? Personne. Qu'on veuille bien le remarquer : l'Évangile de saint Jean est le seul où apparaisse le nom de Céphas : « *Tu es Simon filius Jona : tu vocaberis Cephas* (quod interpretatur Petrus) » (Jo. I. 42). Or, l'Évangile de saint Jean ne fut écrit et ne fut connu par conséquent des Galates que bien longtemps après, quand déjà les bienheureux apôtres Pierre et Paul avaient remporté la palme du martyre.

Hors de là, aucune écriture n'avait fait entendre aux Grecs le nom de Céphas, et quand saint Paul a dû parler du chef de l'Église, il l'a constamment appelé de son nom, du seul nom sous lequel on connaissait, en dehors de la Palestine, le Vicaire du Christ. Comment aurait-il pu songer à le désigner sous un nom *barbare* pour les Grecs, sans signification pour eux, inconnu dans leurs églises? D'autre part, saint Paul est le seul à nommer un personnage du nom de Céphas, trois fois ici, quatre fois dans la première épitre aux Corinthiens. Mais pas plus dans celle-ci que dans celle aux Galates, il n'a eu l'idée qu'on pût, de son temps, confondre ensemble les deux noms ou les deux personnages. Il ne l'a pas voulu du moins, et c'est pourquoi, s'il a eu à parler du Prince des apôtres, il l'a fait comme tous le faisaient alors, comme on n'a jamais cessé de le faire depuis; il l'a appelé Pierre. Quand ensuite il a dû mentionner un personnage du nom de Céphas, il a bien fallu lui donner son nom. Pouvait-il prévoir le malheureux *quiproquo*, auquel donnerait lieu

plus tard l'interprétation de saint Jean, la fausse science des copistes, la supercherie des marcionites, et l'ignorance enfin où l'on fut après le premier siècle, du personnage appelé Céphas ? Cela dépendait-il de lui ?

En second lieu, pour qui connaît les habitudes de l'Église, cette grande école de respect, comme l'a si bien nommée un illustre écrivain il paraîtra étonnant, si saint Paul a réellement voulu nommer saint Pierre, qu'il l'ait placé au second rang, après saint Jacques. La remarque n'est point puérile.

Mais laissons là les conjectures et les probabilités : attachons-nous à la lettre du texte. Comment voir les trois principaux apôtres sous une expression comme celle-ci ? « *Qui videbantur columnæ esse !* Est-ce que, chez les premiers chrétiens, on doutait que les apôtres fussent vraiment les colonnes du nouvel édifice ? Étaient-ils réellement ou semblaient-ils tout simplement en être les colonnes ? Je vois bien les commentateurs s'étudier et se complaire à exposer comment les apôtres furent des colonnes. Mais je ne vois pas aussi distinctement en quelle heureuse façon ils se tirent du *qui videbantur.* Sans le préjugé qui avait identifié Céphas et saint Pierre, qui donc eût jamais soupçonné l'éminente autorité, partout reconnue, du caractère apostolique, dans une locution aussi peu affirmative [1] ? N'est-elle pas plutôt l'énoncé d'une situation sur laquelle il importait d'éclairer les Galates, et comme une légère ironie sous laquelle se cache une pointe secrète d'amertume ?

Non, si l'on ne s'obstine à prendre à rebours toute la narration de saint Paul, on ne reconnaîtra jamais les trois principaux apôtres dans des hommes qui en sont encore à ignorer la possibilité d'admettre les Gentils au christianisme, sans passer par les obligations légales des fils de Jacob : dans des hommes qui semblent n'avoir pas entendu les solennelles déclarations antérieures de saint Pierre, ni la voix

[1] M. l'abbé Darras aurait véritablement rencontré la plus heureuse des traductions, la moins exposée à mes objections, si la grammaire et le dictionnaire étaient d'accord avec lui. Il traduit sans sourciller : *ces colonnes visibles !* t. V, p. 552.

unanime de la première assemblée de Jérusalem, écho fidèle des décrets de saint Pierre : « *His auditis tacuerunt, et glorificaverunt Deum, dicentes : Ergo et gentibus pœnitentiam dedit Deus ad vitam* (Act. xi, 18). Dans tous les cas, si j'en crois saint Paul, ces hommes ont singulièrement modifié leurs idées, depuis ce temps-là. Et parce que je me sens tout autrement porté à croire saint Paul sur parole, préférablement à je ne sais quel interprète de sa pensée, je ne puis voir avec lui dans Jacques, Céphas et Jean que ce qu'il m'en apprend en termes fort clairs : « *Qui videbantur esse aliquid... qui videbantur columnæ esse :* des hommes influents, dont il importait, pour la tranquillité de l'Église et pour le règlement d'une question d'un suprême intérêt, de ménager les esprits et d'obtenir une sorte d'acquiescement : par conséquent, des hommes évidemment placés, de bonne foi sans doute, à la tête du parti judaïsant, mais nullement apôtres de Jésus-Christ. Comment des apôtres, tels que saint Pierre, saint Jacques et saint Jean auraient-ils eu besoin d'abord de témoigner à saint Paul de leur fraternelle alliance : *dextras dederunt societatis* (Galat. ii, 9)? Et ensuite, qui nous expliquera la singulière et vraiment merveilleuse convention conclue entre eux et saint Paul? Celui-ci continuera à porter l'Évangile dans les nations : quant à eux, ils borneront leur zèle apostolique aux juifs seulement, que du reste ils recommandent aux charités de l'Apôtre des Gentils. De bonne foi, si tel pouvait être le rôle de saint Jacques, voudrait-on l'attribuer à saint Pierre et à saint Jean? Quoi ! ces grands apôtres n'auraient pas encore compris la parole du Seigneur : *Allez, enseignez tous les peuples et baptisez-les ?* Et ils seraient surpris d'apprendre que saint Paul fait entrer dans le bercail du Christ une multitude de Gentils ! Qui donc pourrait nous faire accepter de pareilles invraisemblances! Or, voilà pourtant, quoi qu'on veuille dire, sous quel aspect saint Paul nous présente les trois personnages en question.

Il n'en est pas moins vrai, me fera-t-on observer, que saint Paul appelle là même saint Pierre, apôtre de la Circoncision (℣ 7.) — Oui, je dirai même plus : saint Pierre ne pou-

vait pas alors être mieux qualifié. L'erreur consiste ici, comme en bien d'autres passages des Épitres, à ne pas savoir se placer, par la pensée, au moment et dans les circonstances où l'Apôtre écrivait. Quel genre d'apostolat signalait surtout saint Pierre, quand fut écrite l'épître aux Galates? Relisez les récits des *Actes*, et voyez si Jérusalem et toute la Judée n'ont pas entendu la voix de saint Pierre? C'est lui, lui seul qui apparaît dans les conversions nombreuses des Israélites à la foi nouvelle. Dernièrement encore il a parcouru les Églises, formées dans tout l'empire des débris dispersés d'Israël converti à Jésus-Christ : et il est venu les soutenir jusque dans Rome où, du reste, et comme ailleurs, les Gentils ont commencé à venir à l'Évangile (I Petr.). Manifestement, saint Pierre était bien alors l'apôtre des circoncis : plus tard, ce ne sera plus aussi vrai. Or, la comparaison, établie ici par saint Paul, entre son apostolat et celui de saint Pierre, n'a qu'un seul but : celui d'en démontrer la légitimité. C'est, dans l'un et l'autre ministère, le même Dieu qui opère, bénit et fait fructifier (Galat. II. 8.) Et voilà tout ce que veut affirmer ici saint Paul.

La chose est d'autant plus évidente, si l'on veut bien suivre le raisonnement de saint Paul, que Céphas, Jacques et Jean sont précisément amenés à reconnaître la légitimité du ministère de l'Apôtre des nations, parce que, par l'effet de la grâce divine et par ses évidentes manifestations, il leur est démontré que Paul est auprès des Gentils ce que Pierre a été auprès des Juifs, au point qu'il a pu répéter, lui aussi : *Ego quis eram qui possem prohibere Deum* (Act. XI, 7). Donc, ou le raisonnement de l'Apôtre n'a ni sens ni suite, ou évidemment Céphas est un tout autre personnage que saint Pierre. Mais, grâce à des idées préconçues, au lieu de lire et de comprendre dans toute sa transparente clarté la narration de saint Paul, on nous a fait de tout ce chapitre un véritable *imbroglio*.

D. PUJOL.

LA RÉVÉRENDE MÈRE BARAT

Une grande existence catholique vient de s'éteindre. Dieu a rappelé à lui, le 25 mai dernier, la Révérende Mère Madeleine-Sophie Barat, fondatrice et première supérieure générale de la Société du Sacré-Cœur, qu'elle a gouvernée plus de soixante ans. Elle laisse après elle une postérité florissante. En France, en Italie, en Espagne, etc., dans l'une et l'autre Amérique, son Ordre a poussé de profondes racines, et, à l'heure qu'il est, il ne compte pas moins de quatre-vingt-sept maisons habitées par trois mille cinq cents religieuses. Les services qu'il a déjà rendus sont inappréciables. Selon le langage d'un célèbre écrivain [1], ses pensionnats sont *des écoles de salut dans un siècle abusé par l'erreur et plongé dans le matérialisme*.

Comme les commencements furent petits et humbles, et combien l'action de la Providence n'y est-elle pas manifeste !

C'était au sortir de la tourmente révolutionnaire, dont les contre-coups ébranlaient encore une grande partie de l'Europe. Dans un faubourg de Vienne, quelques prêtres français, jeunes encore, essayaient, sous le nom de Pères du Sacré-Cœur, de combler le vide laissé dans l'Église par la destruction de la Compagnie de Jésus, et en attendant qu'elle pût être canoniquement rétablie, ils suivaient la règle de saint Ignace et se pénétraient de son esprit par la pratique des Exercices spirituels. Leur supérieur, le P. Éléonor de Tournely, sorti de l'école de Saint-Sulpice et disciple chéri du vénérable M. Émery, se sentait intérieurement pressé d'établir aussi une congrégation de femmes destinées à se

[1] Fréd. Hurter. *Gazette de Vienne*, article du 19 juin 1852.

consacrer, sous la protection du Cœur de Jésus, à l'éducation des personnes de leur sexe. Ce projet, communiqué à la princesse Louise-Adélaïde de Bourbon-Condé, alors réfugiée à Fribourg en Suisse, fut accueilli par elle avec faveur, et l'on put croire un instant qu'elle était appelée à le réaliser. Elle vint à Vienne pour en conférer avec le P. de Tournely. Mais un plus mûr examen ne tarda pas à les convaincre l'un et l'autre qu'elle avait une autre vocation. Dieu la destinait à la vie contemplative et elle termina ses jours parmi les Bénédictines du Temple, dont elle fut la mère et la bienfaitrice. Mais le P. de Tournely ne pouvait abandonner un projet qui lui semblait avoir Dieu pour auteur. « Un jour, raconte le P. Varin, son confrère et son ami, traversant avec lui les glacis qui se trouvent entre la ville et le faubourg que nous habitions, il se tourna vers moi et dit : *Cher ami, je croyais que c'était l'œuvre de Dieu, et si cela n'est pas, j'avoue que je ne saurai plus discerner l'esprit de mensonge de l'esprit de vérité.* Puis il baissa la tête comme pour se recueillir et s'humilier, et garda le silence. Un moment après il se retourna de nouveau et avec le ton animé du prophète, l'action d'une conviction profonde, le visage enflammé d'un feu tout divin : *Mais non*, dit-il, *c'est Dieu qui le veut: je puis m'être trompé sur le temps et sur les moyens, mais tôt ou tard cette société existera.* Il prononça ces dernières paroles avec tant de force et d'énergie qu'il fit passer sa conviction dans mon âme, et même longtemps après la mort de ce digne supérieur, lorsque je répétai ces paroles à mes frères réunis, elles produisirent sur eux le même effet et opérèrent la même conviction. »

« Effectivement, poursuit le P. Varin, Dieu n'a pas agréé, pour commencer son œuvre, des instruments grands selon le monde; mais, afin que la gloire en revînt à lui seul, il a voulu que la base de l'édifice fût posée sur la simplicité, la petitesse, le rien[1]. »

[1] *Vie du P. Joseph Varin, religieux de la Compagnie de Jésus*, etc., par le P. Achille Guidée, de la même Compagnie, p. 131. (Douniol, 1860.)

Le P. de Tournely, mort à la fleur de l'âge, en odeur de sainteté, eut pour successeur ce même P. Varin, l'intime confident de ses pensées, auquel il devait être donné de mettre à exécution cette grande inspiration de zèle et de voir croître et se consolider en France l'œuvre à laquelle ils avaient rêvé ensemble sur la terre de l'exil.

Laissons-le nous raconter encore ce qui se passait à Paris en 1800, entre lui et un de ses nouveaux confrères, le P. Barat, dans une humble et pauvre chambre qui composait tout le logement de la communauté et servait tout ensemble aux Pères de dortoir, de réfectoire, de cuisine et de salle d'étude. « Un jour que j'étais avec le P. Barat dans ce que nous appelions aussi notre salon, assis tous les deux sur une modeste couchette, je le questionnai sur sa famille. Il me dit qu'il avait une *petite sœur*. Ces paroles me firent une vive impression. Je lui demandai son âge et de quoi elle pouvait être capable. Il me répondit qu'elle avait dix-huit à dix-neuf ans, qu'elle apprenait le latin et le grec et traduisait facilement Virgile et Homère, qu'elle pourrait faire une bonne rhétoricienne ; mais que, pour le moment, elle était allée passer quelque temps dans sa famille. Au bout d'un mois, mademoiselle Madeleine-Sophie Barat revint à Paris. Je fus la voir, et je trouvai une jeune personne très-délicate de tempérament, extrêmement modeste et d'une grande timidité. Quelle pierre fondamentale! me dis-je à moi-même, répondant au sentiment intérieur que j'avais éprouvé lorsque son frère m'avait parlé d'elle pour la première fois. Et cependant c'était sur elle que Dieu voulait élever l'édifice de la Société de son divin Cœur ; c'était ce petit grain de sénevé qui devait produire un arbre dont les rameaux s'étendent déjà si loin. »

Mademoiselle Barat eut bientôt une compagne dans la personne de mademoiselle Octavie Bailly, son intime amie, qui partageait ses désirs de perfection.

Le 21 novembre 1800, toutes les deux firent une première consécration d'elles-mêmes au Cœur de Jésus, sous la protection de la très-sainte Vierge. Ce jour-là la Société du

Sacré-Cœur fut fondée, et le P. de Tournely put se réjouir du haut du ciel de voir enfin accompli son vœu le plus cher.

En 1802, la Mère Barat fut placée à la tête de la première maison, établie à Amiens. Dès 1806, il existait déjà une seconde maison à Grenoble, et la première congrégation générale nommait la Mère Barat supérieure générale de la Société. Le besoin d'une éducation solide et chrétienne se faisant universellement sentir, l'Institut prit de rapides accroissements. En 1826, il comptait déjà dix-sept maisons, et ses régles furent approuvées par le pape Léon XII. Le nombre de ses établissements s'élèverait peut-être aujourd'hui à plus de cent, si la révolution ne l'avait proscrit de la Suisse, du Piémont et de presque toute l'Italie. La gloire de la persécution ne lui a pas manqué, et il a eu à soutenir, depuis sa naissance, toutes sortes d'épreuves, tant intérieures qu'extérieures, qui furent autant d'occasions, pour la Mère générale, de déployer les grands dons surnaturels dont son âme était ornée.

On ne se lassait pas d'admirer son humilité, sa douceur, sa patience inaltérable. Pénétrée de son néant, elle ne pouvait souffrir qu'on lui attribuât quelque mérite. Dans sa conviction intime, elle n'avait fait que gâter l'œuvre de Dieu. Ne craignant rien tant que l'orgueil et la vaine gloire, cette peste qui se glisse à la faveur du succès jusque dans les familles religieuses les plus parfaites, elle s'attachait à en préserver la Société du Sacré-Cœur, qu'elle aimait à nommer *notre petite Société*, et dont elle se plaisait à rappeler les humbles commencements. Avec cela le cœur le plus compatissant et le plus tendre aux malheureux et aux pauvres, objets de toutes ses prédilections ; une extrême délicatesse en matière de charité : ayant peine à supposer le mal, à y croire, et, malgré sa longue expérience des hommes, toujours prête à excuser au moins leurs intentions.

Une de ses filles spirituelles, qui a vécu longues années dans sa plus étroite intimité, nous écrit :

« La supériorité de son esprit, les qualités de son cœur,

et spécialement ses vertus lui donnaient un ascendant rare sur toutes les personnes qui lui étaient soumises ; elle possédait la confiance générale, on avait pour elle une affection sincère, une estime et une vénération profonde, non-seulement dans sa Congrégation mais au dehors, où chacun admirait en elle un tact exquis, une prudence et une maturité de jugement, une douce et aimable charité, une pénétration et une sagacité, qui, en un instant, lui faisait saisir les choses sous leur véritable point de vue et lui suggérait les moyens d'en vaincre les difficultés. Son étonnante activité lui permit, jusqu'à la fin, de garder pour elle la majeure partie du travail ; son dévoûment et son abnégation lui en faisaient un devoir, car elle craignait de surcharger les autres et comptait pour rien sa fatigue, dépensant outre mesure ses forces aussitôt qu'elle les recouvrait, après ses longues et nombreuses maladies. Cette vivacité faisait ressortir davantage sa patience inaltérable et sa parfaite égalité. Sa foi était des plus vives et sa piété fervente, surtout envers Notre-Seigneur Jésus-Christ, dont les mystères, les souffrances particulièrement nourrissaient son âme et l'embrasaient d'un désir de l'imiter, qu'elle s'efforçait de faire passer dans ses filles, et dans les élèves lorsqu'elle pouvait leur parler. »

Nous empruntons également à une lettre, qu'on a bien voulu nous adresser, le récit des derniers moments et des obsèques de la vénérable fondatrice.

« Le lundi 22 mai, la Mère Barat revenait de la chapelle où elle avait assisté à la messe de communauté, lorsqu'elle fut atteinte d'une sorte d'attaque ou congestion apoplectiforme, dont rien ne put arrêter la marche. Elle ne recouvra pas l'usage de la parole, mais donna de nombreux signes de connaissance pendant les quatre jours qu'elle vécut encore. Le saint Viatique et l'Extrême-Onction lui furent administrés le lundi même, le danger ayant été déclaré imminent. Le 24, la bénédiction du Saint-Père, qui lui avait été envoyée par une dépêche télégraphique, lui fut donnée, et le 25, à onze heures de la nuit, elle expirait doucement, entourée de ses assistantes générales, et comblée des faveurs de notre sainte

religion. La paix du ciel semblait être descendue sur ce lit de douleurs et le calme des bienheureux était répandu sur les traits de la mourante.

« Pendant les trois jours que ses restes mortels furent conservés, la chambre où ils étaient exposés fut visitée par toutes les personnes que les règles de la communauté permettaient d'y introduire. Non-seulement les religieuses de la maison-mère, celles de la rue de Varennes et de Conflans se pressaient autour de ce lit funèbre pour vénérer leur fondatrice et leur mère ; mais les élèves, sans distinction d'âge, sollicitèrent la faveur de contempler encore ces traits sur lesquels étaient empreints le calme et la béatitude célestes. Celles qui l'avaient autrefois connue demandaient avec instances de la voir encore ; toutes, et les ecclésiastiques eux-mêmes, voulaient faire toucher à ses restes bénis des médailles, des chapelets et autres objets de piété : deux sœurs suffisaient à peine à contenter l'empressement général.

« Le lundi 29, ont eu lieu les obsèques : après un service solennel, célébré dans la chapelle de la maison-mère, par Monsieur l'abbé Surat, vicaire général et supérieur des trois communautés du diocèse, le convoi se mit en marche. Au moment où le corbillard franchit la porte de clôture, les larmes des religieuses et les sanglots des enfants, agenouillées autour de la cour, dirent un éloquent et suprême adieu à celle qu'elles ne devaient plus revoir ici-bas. Des nombreux indigents que la charité de la défunte n'avait pas cessé de soulager, quelques-uns seulement avaient appris la perte qu'ils venaient de faire ; ils voulurent suivre à sa dernière demeure leur chère bienfaitrice, qu'escortaient plusieurs membres des deux communautés de Paris, et ceux des amis de la Congrégation qui avaient pu connaître l'heure de la cérémonie. Vers trois heures on arrivait à Conflans, où le Noviciat, le Pensionnat et les Orphelines, un cierge à la main, reçurent le dépôt précieux qui allait leur être confié. Elles accompagnèrent à la chapelle, puis au caveau préparé à cet effet dans l'enclos de l'établissement, celle dont la vie s'était consumée pour la gloire de Dieu et le salut des âmes.

« Madame Barat était entrée en décembre 1864 dans sa quatre-vingt-sixième année, et avait gouverné sa Congrégation soixante-trois ans. »

Soixante-trois ans de gouvernement, c'était plus qu'il n'en fallait pour asseoir sur une solide base la nouvelle Société et veiller à l'intégrité de l'esprit et des traditions primitives de l'Institut. L'année dernière, dans la prévision de sa fin prochaine, la sage fondatrice avait voulu être assistée par une vicaire générale; mais son vif et ferme esprit, présent à tout, n'avait abdiqué aucune de ses sollicitudes habituelles. Mère tendre et vigilante, après avoir mis bon ordre à ses affaires de famille, elle a pu, à sa dernière heure, avoir l'âme en repos sur l'avenir de ses enfants; et, maintenant qu'elle a reçu au ciel sa récompense, elle saura bien leur ménager un inviolable asile dans le Cœur de Jésus, où elle avait placé toutes ses espérances.

Ch. Daniel.

CORRESPONDANCE

LETTRE DU R. P. D'ARGY AU DIRECTEUR DES *Études religieuses, historiques et littéraires*, sur la flore chinoise.

Mission du Pou-tong septentrional, 19 mars 1865.

Pour satisfaire au désir de quelques personnes amies, désir qui est pour nous un ordre, je viens aujourd'hui vous soumettre quelques aperçus sur l'une des branches de la botanique chinoise, dont la connaissance peut fournir le plus d'applications utiles à nos pauvres populations ouvrières de France et venir en aide à nos campagnes laborieuses. J'offre ces quelques notes à Votre Révérence afin que, si vous les jugez dignes de quelque attention, vous puissiez les reproduire en tout ou en partie dans les colonnes de l'estimable revue à laquelle depuis longtemps vous donnez votre direction, votre travail et vos soins. Je veux parler, comme vous le comprenez sans doute, de vos *Études religieuses, historiques et littéraires*, qui peut-être pourront donner asile, comme elles l'ont fait déjà pour des connaissances analogues, à quelques documents scientifiques, au relevé de quelques observations faites par un missionnaire dans ses temps perdus et ses jours de repos au milieu des travaux apostoliques et incessants qui ont été départis aux Pères de la Compagnie de Jésus par le Saint Siége dans la mission du *Kiang-nam*.

Je vous prie en tout cas de vouloir bien tenir ces notes à la disposition de Son Excellence le maréchal Vaillant, ministre de la maison de l'Empereur, et membre libre de l'Académie des sciences. C'est sur sa demande pressante qui me fut communiquée par une lettre de M. l'abbé de Serré, aumônier de la marine française et qui a été renouvelée depuis verbalement au R. P. Pasuiau, procureur des missions de Chine de la Compagnie de Jésus à Paris, que je me suis occupé de faire la collection de graines utiles qui seront l'objet de cette petite dissertation. Depuis plusieurs années j'avais déjà réuni une bonne partie des documents qui figurent ici, ainsi que plusieurs autres que je pourrai peut-être compléter et vous envoyer par la suite. Il n'a pas tenu à moi que Son Excellence pût voir plus tôt réaliser ses désirs. J'avais fait un envoi de graines de haricots chinois que le Maréchal avait demandées, et, par une erreur qu'il m'était impossible de prévoir, elles se sont détournées de leur route lorsqu'elles étaient sur le point d'arriver à

leur destination. Toutefois, la collection de cette année pourra du moins avoir cet avantage quoique plus tardive, d'être plus complète, mieux choisie et de plus accompagnée de renseignements précis qui, si je ne me trompe, mettront à même le lecteur de reproduire par lui même, s'il le veut, dans notre France, ce que l'on fait ici à la Chine, pour tirer profit des nombreuses phaséolées que le sol produit en abondance et comme par surcroît des autres récoltes.

« Le règne végétal, écrivait en 1829 M. Abel Rémusat[1], paraît très-« riche à la Chine ; et la botanique chinoise serait l'objet d'une étude « immense. Jusqu'ici, on n'a pu connaître qu'un nombre comparati-« vement assez peu considérable de plantes, que les missionnaires « ont envoyées en nature ou décrites dans leurs mémoires. » Si en Europe ce savant pouvait écrire ces paroles, c'est surtout ici qu'on en voit la justesse et la vérité ; mais à la condition de ne point se contenter d'un coup d'œil trop superficiel, d'une promenade faite sur l'îlot rocailleux de Hong-Kong ou dans la plaine monotone de Shang-Haï. C'est là cependant à peu près exclusivement, avec les environs de la ville de Canton, le cercle restreint que nos modernes observateurs de la nature chinoise ont pris pour base unique de leurs découvertes. Je le sais, on a fouillé dans les papiers poudreux et les mémoires manuscrits que les envois faits jadis par nos anciens Pères de Pékin, membres du tribunal des mathématiques et aussi les confiscations exercées sur la bibliothèque de l'ancienne maison professe, en 1764, ont réunis à la bibliothèque impériale de Paris. Il y a là une richesse, un trésor inépuisable. Le nombre des volumes est tel que, au dire de celui qui, il y a quelques années, fut chargé par le gouvernement français d'en faire le classement, plusieurs appartements leur sont exclusivement consacrés. Là, les traités d'histoire naturelle des Chinois ont été interrogés et on y a rencontré des indications d'une « in-« finité d'autres » plantes avec « des figures et des descriptions[2] » qui suffisent quelquefois pour fonder une détermination scientifique. Mais aussi que de fois, sans la vue de la plante vivante ou même desséchée, sans les renseignements locaux sur les usages que l'on en tire encore aujourd'hui à la Chine et qui sont si précieux dans un pareil travail, « que de fois, » dis-je, « il est demeuré impossible aux bota-« nistes de résoudre bien des problèmes et de fixer bien des points restés obscurs. » Que de jugements hasardés, que d'erreurs involontaires qui contribuent à égarer le savant et à décourager le praticien habile qui veut doter son pays de la reproduction d'une espèce utile.

[1] M. Abel Rémusat, *Nouveaux Mélanges asiatiques*, t. II, p. 165.

[2] M. Pauthier (*L'Univers*), *Chine Moderne*, 1re partie, p. 564.

Un exemple entre mille et où assurément ce n'est pas la science qui a manqué au traducteur, mais seulement la rencontre des ressources locales : M. Eugène Simon, membre de la société d'acclimatation, et qu'un séjour de plusieurs années à Shang-Haï et un voyage au *Sse-Tchuen* ont mis à même de faire plusieurs envois chinois utiles à la science, eut l'heureuse idée de profiter d'un article de la *Description de la Chine* du P. du Halde de la Compagnie de Jésus (médecine des Chinois, recettes), tome III, page 613 et suivantes, pour se guider dans ses recherches de la cire du *Tchang-Pé-Là* que l'on recueille au *Sse-Tchuen* et en plusieurs autres provinces, et en particulier dans celle du *Kiang-nam*. A son arrivée à Paris, il profita de l'honorable et utile concours de nos sinologues. On avait déjà traduit entre autres un passage du *Pen-Tsao-Kanh-Mou*; *Tchang-Pou*, *Tchang*; *Kiüèn* 39, et l'on y lisait ces paroles :

« Dans les commencements, ils (les insectes à cire) sont gros « comme des grains de millet et de riz; dès que le printemps est « venu, ils croissent peu à peu et *deviennent gros comme des œufs de poule* » (sic)[1]. Or, *Pen-Tsao-Kang-Mou* dit : « deviennent gros « comme la graine du *Ki-Teou* » (mot à mot, tête de poule), c'est-à-dire comme les fruits d'une plante qui porte ce nom. On peut voir ce végétal mentionné avec figure dans un ouvrage d'agriculture composé par *Siu-Kouang-Ki*, le célèbre *colao*, fervent chrétien qui vivait sous la dynastie des *Min*. Converti par le P. Mathieu Ricci, il fut, comme on le sait, par sa vertu autant que par sa science, la gloire du christianisme en Chine. Son livre est, je le sais, à la Bibliothèque impériale[2]. Les *Mémoires des missionnaires de Pékin* de la Compagnie de Jésus en donnent également la description, mais plus en détail et plus complète[3]. Or, les fruits de cette plante sont gros à peu près comme un petit pois; ils sont comestibles, dans le commerce et connus ici de tout le monde[4]. On recommande même aux petits Chinois de n'en pas manger trop s'ils veulent grandir, tout comme en France on dit aux enfants de ne pas manger beaucoup de sucreries parce qu'elles gâtent les dents. Qui ne voit que le patient éleveur

[1] M. Stanislas Julien, *de l'Institut*. Nouveaux renseignements sur la culture des arbres à cire, extraits des auteurs chinois. — Voyez les comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences, par messieurs les secrétaires perpétuels, premier semestre, 1840, n° 15, 13 avril. — Voyez Pauthier (*L'Univers*. Asie, t. X) *Botanique Chinoise*, p. 610.

[2] Siu-kouang-ki. *Nang-tching-thsiouen-chou-kuien* 69.

[3] *Mémoires de Pékin*, t. III. *Notice des plantes chinoises*, p. 451 et suiv.

[4] J'ai pu me procurer quelques graines de *ki-teou* et vous les envoyer comme spécimen.

des insectes à cire à la lecture de ce document ainsi tronqué, peut se prendre de découragement en voyant ces petits vers travailler si artistement le sein de l'arbre pour en faire de la cire et ne point atteindre la grosseur d'un œuf de poule. Sans doute, s'il persévère dans ses essais, il verra, comme je le pense, que, sous l'heureux climat de notre belle France, sans atteindre une pareille taille, ils réussissent à se reproduire ; mais pourvu toutefois que, n'ayant point cédé à ce qu'il croit une déception, il n'ait point jeté le manche après la cognée. Pour ma part, j'ai pu contribuer à recueillir les arbustes à cire pendant plusieurs mois dans le jardin de notre maison Saint-Joseph, à Shang-Haï, dans la concession française, et leur sauver la vie compromise par un long voyage opéré sans soins depuis le *Sse-Tchuen* jusqu'à notre port. A tous égards, je serais vraiment fâché qu'ils vinssent à périr. Ils m'ont, du reste, servi à reconnaître que j'avais déjà rencontré le même arbuste, qui n'est qu'un de ceux dont les *Tchang-Pè-Là* peuvent être les hôtes diligents, et cela dans des quartiers de la province du *Kiang-nam* où l'on a oublié ou négligé sa culture pour en tirer la cire, et où cependant il conservait encore le nom significatif de *Pè-La-Tchou*.

On se fait peu l'idée en France des difficultés qu'il y a ici à réunir des renseignements précis d'histoire naturelle, bien qu'on puisse avoir quelques facilités de plus qu'à Paris pour l'interprétation et la traduction des flores chinoises connues généralement sous le nom de *Pen-Tsao*. Ici les connaissances botaniques et naturelles sont exclusivement resserrées dans le domaine privé d'un corps de métier, casernées dans un canton qui a le monopole de la récolte d'un ou de plusieurs simples qui n'en sortent pas si ce n'est hachés en petits morceaux jusqu'à être méconnaissables, toujours enveloppés d'ailleurs du mystère. Le teinturerie a ses secrets, le médecin et le pharmacien ont les leurs ; le vernisseur ne fait ses préparations qu'à huis clos et ainsi des autres. Enfin, souvent ceux qui voudraient manquer le plus facilement au secret de la partie en votre faveur sont fort ignorants de leur métier. De là, il résulte que celui qui veut recueillir des documents est placé presque toujours entre deux écueils inévitables, le silence ou le bavardage de ceux qu'il interroge. Ici, comme chez la plupart des peuples orientaux, l'on ne manque pas de gens demi-instruits qui, peu soucieux de la vérité sur des faits qui n'ont à leurs yeux aucune valeur, et très-préoccupés d'ailleurs de ne pas déplaire à l'étranger dont ils espèrent toujours quelques gratifications, répondent infailliblement à toutes les questions suivant le sens qu'ils supposent devoir être le plus satisfaisant pour l'interrogateur. On dirait vraiment que ce serait là une loi de la pauvre humanité depuis le

mont Liban jusqu'à la grande muraille tartaro-chinoise. De là tant d'erreurs écrites sur ces coutrées.

Le lettré chinois est par excellence un homme qui doit toujours pouvoir répondre pertinemment sur toutes sortes de choses qu'on lui demande, qu'il les sache ou qu'il ne les sache pas. Il inventera au besoin des récits qui, s'ils ne sont pas vrais, sont du moins croyables pour qui voyage en pays inconnu. Entre *Sien-sen* chinois, c'est même une coutume reçue que celui qui surprend son interlocuteur en défaut ne le reprend jamais. Le pousser même par une question trop pressante à préciser son affirmation, et à la faire passer par le creuset de la comparaison avec elle-même dans ses différentes parties, est un manque de politesse, une grossièreté qu'un Européen seul peut se permettre. Sans cette qualité, qui ici sert pour ainsi dire de passe universelle, l'interlocuteur devrait approuver ce qu'il sait être inexact, et répondre : « Vous ne vous trompez pas ; » *Pou-tsouo! Pou-tsouo!*

Ajoutez à cela, Mon Révérend Père, le soin de nombreuses chrétientés séparées entre elles par de grandes distances et qui sont quelquefois d'un assez difficile accès pour forcer le missionnaire à simplifier son bagage, y compris sa chapelle ambulante jusqu'à le rendre portable sur le dos d'un homme. C'est ainsi qu'on m'a dévolu une vingtaine de paroisses que je dois administrer, préparer chaque année à la confession et à la communion pascale, et qu'il me faut parcourir sans cesse en tous sens, sans avoir l'avantage que la nature a fait à d'autres districts du *Kiang-nam* d'être abordables en barque ou à cheval. Vous aurez maintenant l'idée de quelques-unes des difficultés qui s'opposent à ce que les missionnaires de la Compagnie de Jésus en Chine, moins nombreux et aussi moins dispos que leurs frères aînés, puissent se livrer à des observations scientifiques, météorologiques, géologiques ou autres dans lesquelles ils ont un si beau passé. « Noblesse oblige », disait-on autrefois ; cela est vrai ; mais encore faut-il ne pas oublier l'adage: « A l'impossible nul n'est tenu. » On doit tenir compte de nos soixante-dix-huit ou quatre vingt mille chrétiens jetés sur un espace plus grand que les deux tiers de la France, et mélangés comme un heureux ferment au milieu d'une population païenne que le dénombrement de 1761, le plus exact et le plus récent [1], porte à quarante-cinq millions neuf cent-vingt deux-mille quatre-cent trente-neuf pour le seul *Kiang-nam*.

[1] Ce dénombrement s'étendit à tout l'empire chinois. Il fut exécuté avec le plus grand soin par ordre de l'empereur Kien-Long, la vingt-sixième année de son règne, qui correspond à l'année 1761. La dynastie tartare était alors dans toute sa splendeur.

Il faudrait dire même que ce chiffre, tout considérable qu'il paraît, est trop au-dessous de la vérité si l'on veut tenir compte du mouvement ascensionnel de la population chinoise constaté par la comparaison des précédents recensements et du développement exubérant d'une population la plus féconde de l'univers pendant l'espace de plus de quatre-vingt-dix ans de paix[1]. Tout cela doit nous apprendre à voler au plus nécessaire sans nous endormir dans les considérations ou les travaux du cabinet, tant que nous ne pourrons pas être plus nombreux ici. Voilà du moins ce qui me paraît être le vrai point de vue auquel doivent se placer ceux qui ont dit au monde : « *Da mihi animas, cætera tolle tibi!* »

Ce n'est pas cependant, Mon Révérend Père, que je pense que le missionnaire chinois doit s'interdire tout travail scientifique; tout au contraire, comme il est nécessaire d'accorder à la nature quelque repos après le travail pour qu'elle n'en soit pas accablée, je crois qu'il pourra sans inconvénient, en ménageant bien son temps, ravir quelques instants à ses nombreuses et incessantes occupations, pour les consacrer avec fruit à la science. Le principal objet de son travail n'en souffrira pas, et çà et là, il charmera les ennuis des voyages au moyen de quelques observations d'autant plus exactes qu'elles s'appuieront sur des notions puisées à des sources différentes et en des contrées diverses. Elles devront seulement demander plus de patience, de persévérance et de temps, et se restreindre dans certaines limites compatibles avec le : « *Non habemus hic manentem civitatem.* »

Ceux de nos Pères qui possèdent des connaissances spéciales, n'ont donc pas à craindre de ne pouvoir les utiliser en Chine. Des religieux qui se livrent ensemble à quelque étude ont ce grand avantage que, sans aucune susceptibilité de réputation, ils se communiqueront largement entre eux leurs propres observations, leurs petites découvertes, et, si quelqu'un plus habile sait les coordonner, tous y gagneront en même temps que la science. Peut-être viendra-t-il un jour où je pourrai ainsi que d'autres missionnaires confier mes notes, pour les vérifier et les retoucher, à quelques membres de notre Compagnie, envoyés spécialement à la Chine afin d'y cultiver

[1] On ne peut objecter le grand nombre des morts occasionnées par la rebellion des *Taï-ping*, car quelque considérable qu'il ait été, il a dû être dépassé ou au moins compensé par l'accroissement de population qui a dû s'accumuler depuis 1761 jusqu'en 1865, et sans perte aucune au moins jusqu'en 1852 53.

Voir sur cette question : *Description de la Chine* de l'abbé Grosier, première édition, p. 284. — *La China illustrata* du Père Athanase Kircher, in-folio, 1667. Pag. 167. — Plusieurs dissertations des *Mémoires de Péking*. — *Lettres édifiantes et curieuses*, etc., etc.

les sciences. Il nous serait si doux, ne fût-ce que par reconnaissance, de satisfaire aux demandes qu'on nous adresse sans cesse de France.

Peut-être ne sera-t-on pas fâché à ce propos de savoir comment le grand Colbert exprimait son opinion sur cette matière. On s'occupait en 1684 en France, par ordre de Louis XIV de grands travaux géographiques. L'Académie royale des sciences, qui était chargée de ce soin, avait envoyé des personnes habiles de son corps dans tous les ports de l'Océan et de la Méditerranée, en Angleterre, en Danemark, en Afrique et aux îles de l'Amérique, pour y faire les observations nécessaires. On était plus embarrassé sur le choix des sujets qui seraient envoyés aux Indes et à la Chine, parce que ces pays étaient moins connus en France et que MM. de l'Académie couraient risque de n'y être pas bien reçus et de donner ombrage aux étrangers dans l'exécution de leur dessein. « On jeta donc les yeux, dit le Père de Fontaney, sur les jésuites, qui ont des missions en tous ces pays-là, et dont la vocation est d'aller partout où ils espèrent faire plus de fruit pour le salut des âmes. Feu M. Colbert me fit l'honneur de me faire appeler avec M. Cassini, pour me communiquer ses vues. Ce sage ministre me dit ces paroles que je n'ai jamais oubliés : « Les « sciences, mon Père, ne méritent pas que vous preniez la peine de « passer les mers, et de vous réduire à vivre dans un autre monde, « éloignés de votre patrie et de vos amis. Mais, comme le désir de « convertir les infidèles et de gagner les âmes à Jésus-Christ porte « souvent vos Pères à entreprendre de pareils voyages, je souhaiterais qu'ils se servissent de l'occasion, et que *dans les temps où ils « ne sont pas si occupés à la prédication de l'Evangile*, ils fissent sur « les lieux quantité d'observations, qui nous manquent pour la per- « fection des sciences et des arts. »

Colbert ayant fait agréer son projet au roi, donna ordre de préparer les instruments nécessaires pour un nombre considérable de missionnaires qui devaient tous se rendre à la Chine les uns par la Moscovie et la Tartarie, les autres par la Syrie et par la Perse, et les derniers par l'Océan sur les vaisseaux de la Compagnie des Indes. Il voulut aussi pourvoir abondamment à leur voyage aux frais de l'État. Mais la mort de ce grand ministre suspendit pour quelque temps l'exécution de ce beau dessein. Ce ne fut que deux ans après que le marquis de Louvois, qui venait de succéder à Colbert dans sa charge de surintendant des bâtiments et de directeur des sciences, arts et manufactures de France, demanda au supérieur des jésuites six religieux habiles dans les mathématiques pour les envoyer à Péking. Le Père de Fontaney qui avait enseigné huit ans les mathémati-

ques dans notre collége de Paris, et qui depuis plus de vingt ans avait demandé avec instance, mais jusque-là toujours inutilement, les missions de la Chine et du Japon, fut choisi pour être le chef de cette expédition scientifico-religieuse et on lui adjoignit, choisis entre beaucoup d'autres jésuites qui demandèrent la même faveur, les Pères Tachard, Gerbillon, Le Comte, de Visdelou et Bouvet. Ce fut ainsi que les sciences valurent à la mission de Chine six excellents missionnaires aussi connus par leurs travaux pour le salut des âmes que par leurs études scientifiques[1].

Avant de finir ces préambules déjà trop longs, je me trouve poussé plus par besoin que par modestie, et bien plus que ne devaient l'être nos anciens missionnaires, à ajouter un mot qui me paraît bien nécessaire, et qui pourra servir pour ce travail comme pour d'autres qui pourraient le suivre. L'on ne peut oublier en recevant nos petites dissertations qu'on ne doit point les juger comme venant de savants que rien ne distrait de leurs études et de leurs livres, mais comme venant de pauvres missionnaires qui se sont dévoués à un autre objet infiniment plus précieux et plus important. Ils demandent donc qu'on ait égard à leur position dans un pays tel que la Chine, position, dont, on me permettra de le dire en connaissance de cause, on n'a pas d'idée généralement en Europe. Il faut songer qu'ils n'ont aucun de ces secours qui facilitent ces sortes d'études, en allégent le travail et mettent à même de remplir la tâche qu'on s'est posée. Il faudrait qu'on nous jugeât non d'après ce qu'on voudrait de nous, mais d'après ce que nous sommes à portée d'exécuter sur une terre étrangère dans l'absence presque complète de toute bibliothèque et le manque absolu du conseil des savants. Ici les recherches et les emprunts sont des plus difficiles ; et le défaut seul de copistes double ce qu'il y a de plus ennuyeux dans tout ouvrage de ce genre. Aussi ne peut-il y avoir que le désir de satisfaire aux demandes si honorables qui nous sont adressées, qui ait pu nous faire passer par-dessus ces difficultés et nous résoudre à tenter quelque chose malgré notre impuissance.

Pour aborder enfin notre sujet, disons donc que dès aujourd'hui nous voudrions envisager tout un groupe de plantes qui se cultivent à la Chine dans des conditions de terroir et de climat qui permettent de tout espérer pour les essais analogues qu'on pourrait

[1] Voyez *Lettres édifiantes et curieuses*, et en particulier la *Lettre* du P. de Fontaney, S. J. au P. de La Chaise S. J., confesseur du roi, t. XXVII, p. 45, 46 et suivantes.

faire en France. En un mot, il s'agit des *teou*. Mais disons quelque chose tout d'abord sur ce que peut donner cette étude telle que je vous la présente aujourd'hui La pauvreté de notre bibliothèque en livres de botanique, et le peu de loisirs que m'ont laissés les occupations du ministère apostolique m'ont empêché de déterminer les espèces, au moins en grand nombre, selon les règles de la science comme je l'aurais vivement désiré. Il m'aurait en effet fallu suivre, pour chacune des espèces de *teou*, leur floraison et leur maturisation, distinguer alors ce qui doit être pris dans cette multitude énorme de plantes comme une variété, d'avec ce qui doit faire une espèce distincte. J'aurais dû les considérer attentivement par exemple dans un jardin où je les aurais trouvés réunis, analyser et déterminer tous ceux qui ont pu déjà être connus et nommés çà et là dans les nombreux voyages ou ouvrages scientifiques qui ont paru sur la Chine, ou sur les pays voisins; pour les autres, rédiger à plusieurs reprises la description botanique des différents âges de chaque type. Il aurait fallu même renouveler cette détermination, s'il était possible, en différents lieux afin de dégager les caractères génériques et spécifiques de la plante, de ce qui n'est l'effet que des conditions de terroir et des circonstances accidentelles. Pour faire un travail qui peut être utile à d'autres et me rendre plus facilement les mêmes plantes retrouvables à moi-même, j'aurais dû enfin noter les localités et démêler au milieu de tous les noms divers et d'écriture souvent différente les signes vrais de la langue chinoise par lesquels il faut représenter chaque plante.

Il n'est peut-être pas sans utilité de remarquer ici que, même dans le *Pen-Tsao-Kang-Mou* et dans les autres ouvrages de botanique chinoise que quelques Européens veulent adopter exclusivement pour en faire un tribunal sans appel, afin d'assigner un même caractère graphique et un même nom à un objet quelconque, il y a souvent divergence soit entre les différents auteurs chinois soit entre les parties d'un même recueil scientifique. De là peut-être tant de contradictions et d'affirmations diverses chez les auteurs européens qui ont traité le même sujet. Mais, ne l'oublions pas, taxer d'ignorance celui qui ne s'accorderait pas avec nous en tout point, serait de l'outrecuidance. Ajoutons que, pour couper court aux discussions, on a dû condescendre le plus possible et donner la préférence à l'orthographe que l'on a vue déjà employée dans quelque livre français, évitant toutefois un autre excès, celui de livrer la représentation des sons aux caprices de tout le monde jusqu'à les rendre méconnaissables. Mais ceci demande, je le sais, pour être compris, une certaine largeur d'idées, ou bien que celui qui lit, n'ignore pas jusqu'aux premiers élé-

ments de la langue chinoise et ne s'astreigne point à un dictionnaire unique irréfragable. Ici, je retournerais volontiers le proverbe : *Timeo hominem unius libri!*

Une chose que l'on ne sait pas toujours assez, c'est qu'il est telle plante de tel recueil, qui porte telle appellation chinoise, sans être la même qui s'appelle et s'écrit du même nom dans tel autre ouvrage ou dans telle autre province de l'empire, et sans qu'on puisse lui assigner un autre nom. Je pourrais, si on le désirait, en fournir maints exemples. Les Chinois d'ailleurs sont peu riches en termes généraux, et ils sont quelquefois malheureux dans leur emploi. On rapproche sous un même nom des simples qui sont dans la nature très-éloignés les uns des autres. Il suffit qu'ils aient quelque usage analogue dans la médecine chinoise ou dans le port extérieur examiné à vue de pays pour qu'on se permette de les assimiler. Ceci, du reste, était notre errement à nous aussi en Europe avant les beaux travaux de classification de Linné, avant ceux des Jussieu et des autres qui ont tant fait et font encore tant d'efforts pour arriver à une classification naturelle. Alors aussi en France n'étaient pas des ignorants tous ceux qui, faute d'un mot qui n'était pas encore créé, se servaient du nom vulgaire pour décrire une plante. Ils étaient facilement justifiés, car ils se proposaient de la rendre reconnaissable et retrouvable à d'autres, afin d'en retirer le profit qu'elle pouvait donner.

Nous acceptons bien volontiers du reste pour nos plantes, les noms scientifiques que les savants voudront bien leur donner; nous nous ferons corriger par eux dans nos déterminations des plantes qui peuvent être déjà connues, et nous offrirons à leurs travaux notre faible concours en envoyant, nous l'espérons du moins, des collections d'herbiers en France et en Hollande; et ce courrier en portera à Paris déjà quelques cahiers comme prémices. Ce serait pour nous un grand soulagement à notre travail si nos savants d'Europe voulaient bien en faire la description scientifique et les nommer à mesure que nous les enverrons. Cela nous donnerait peut-être le moyen de rendre quelque service à la flore générale, et aussi, ce qui nous réjouirait surtout, à notre pays.

Ici, mon Révérend Père, j'ai à vous remercier de l'envoi de quelques ouvrages scientifiques que vous avez bien voulu nous faire; et autant que la somme dont on pourra disposer pour cela le permettra, je vous prie de vouloir bien encore à l'avenir nous faire parvenir ceux dont nous vous avons fait passer les titres. Il ne peut échapper à personne en effet, combien l'absence des livres scientifiques qui ont paru sur la Chine, quelque incomplets qu'ils soient généralement, nous expose cependant à faire des découvertes déjà faites

beaucoup mieux par d'autres. Il eût été pour nous encore d'un plus grand avantage de profiter des ouvrages imprimés et manuscrits des anciens missionnaires de la Compagnie de Jésus où peuvent être traités les mêmes sujets. Les malheurs des temps et d'autres circonstances qu'il est inutile d'énumérer ici, nous en ont privés en grande partie. Pour ce qui est des manuscrits, ils sont devenus généralement introuvables; mais il n'en est pas de même d'un bon nombre de notes composées sur les plantes chinoises qu'ont publiées le P. Michel Boym, les PP. d'Incarville et Cibot, le P. Amiot et le P. de Mailla, les PP. Lecomte et Jartoux, Noël et d'Entrecolles, le P. G. Camellus et plusieurs autres botanistes qui se sont rencontrés parmi les Pères missionnaires de notre Compagnie en Chine et au Japon, et dont la plus grande partie m'a manqué jusqu'à ce jour. Je n'ai pu avoir non plus entre les mains rien des observations botaniques que firent les frères coadjuteurs jésuites qui accompagnaient les Pères en qualité de chirurgiens, pharmaciens, naturalistes, et dont les principaux furent les FF. Frapperie, Rhodes, Paramino, Costa et Rousset[1].

Il y a sans doute chez eux une mine presque inépuisable de documents particulièrement pour ce qui est des applications pratiques et des renseignements pour faire découvrir les plantes utiles à introduire en Europe, qu'on pourrait leur emprunter. Et il serait fâcheux qu'un jésuite, sur un pareil terrain, se laissât dépasser par le plus grand nombre des auteurs qui parlent de la Chine, quelquefois il est vrai sans citer les sources. Voici du reste un jugement que l'on ne soupçonnera pas de partialité : c'est celui de M. Abel Rémusat, cité par M. Pauthier dans sa Chine moderne :

« Quoique la botanique chinoise ait fait des progrès depuis trente « ans, néanmoins aucun ouvrage n'est à cet égard aussi exact et « aussi intéressant que la *Description générale* de l'abbé Grosier. « La partie botanique est rédigée avec beaucoup de soin, et contient « suivant M. Abel Rémusat l'extrait de ce que le *Plibot* a donné de « mieux sur cette matière, comparé avec les descriptions de Lou- « reiro, de Thunberg et de quelques autres botanistes[2]. » Ce témoignage est assez explicite, puisque l'on sait assez que le travail de l'abbé Grosier, comme il le dit lui-même quelque part, n'a été qu'un travail de remaniement des observations des missionnaires, dont il

[1] Voyez les *Mémoires de Péking* et aussi le volume treizième, supplément de l'*Histoire de la Chine*, du P. de Mailla ou *Description générale de la Chine*, par l'abbé Grosier, p. 418 entre autres.

[2] Voyez M. Abel Rémusat. *Nouveaux Mélanges asiatiques*, t. I, p. 299. — M. Pauthier. *Chine moderne*, première partie, p. 564.

avait recueilli les manuscrits après la suppression de la Compagnie de Jésus.

Nos Pères qui étaient autrefois à la cour de Péking ont eu ce grand avantage de pouvoir puiser largement dans les documents désormais introuvables de la magnifique bibliothèque du palais impérial, et de pouvoir faire la traduction en ayant le plus souvent sous les yeux les plantes dont ils parlaient. Ils possédaient en même temps à fond la langue chinoise. Quant à la connaissance de la botanique comme des autres sciences naturelles, ils ont eu celle de leur temps, et quelquefois ils ont contribué à faire avancer la science selon la mesure des occasions de temps, de lieu et de possibilité qui leur étaient données.

Du reste, nous pouvons dire que c'est là un mérite qui leur est généralement reconnu par les gens sérieux et consciencieux qui ont pu vérifier sur les lieux la valeur de leurs indications. Plus d'une fois, nous disait un personnage distingué, j'ai eu occasion de constater que l'une des choses les plus nécessaires pour publier un livre sur la Chine est de se munir chez quelque bouquiniste d'un Du Halde, des *Mémoires de Péking*, d'un de Mailla, d'un Kircher ou de quelque autre ouvrage des anciens missionnaires dans lequel on peut de nos jours faire largement les coupures avec d'autant plus de sûreté de conscience que l'ouvrage est plus volumineux. Le fait d'une vérification des assertions des missionnaires, qui leur a confirmé la réputation d'exactitude que quelques-uns voulaient leur contester, est un des résultats les plus pacifiques de l'expédition franco-anglaise dirigée si glorieusement pour la France par le général de Montauban duc de Palicao, et soutenue par les rapports diplomatiques de Son Excellence le Baron Gros, notre Ministre plénipotentiaire en l'Extrême-Orient.

Les Chinois donnent le nom de *téou* 荳 non-seulement aux haricots [Phaseolus (Linné)] ; mais encore aux Soja (Mœnch), aux Doliques [Dolichos (Gærtner-Linné)], aux Lablab (Adanson), aux Féves [Faba (Tournefort-Adanson)], aux Vesces [Vicia (Koch-Rivinus)], aux petits pois [Pisum (Tournefort-Linné)], de la famille des légumineuses [Leguminosæ (de Jussieu)], de la sous-famille des papilionacées [Papilionaceæ (Linné), de la tribu des Phaséolées [Phaseoleæ (Bentham)] et de celle des Viciées [Vicieæ (de Candolle)], et très-probablement à plusieurs plantes ou groupes de plantes congénères ou voisines. En général, le mot *teou* désigne toute espèce de légumineuse dont les graines ou les gousses et quelquefois les unes

et les autres sont comestibles aux hommes ou aux animaux. C'est au moins le sens de ce mot tel qu'il me paraît résulter de la lecture comparée des différents *Pen-tsao* chinois et des ouvrages d'agriculture de la même nation, qui ont pu tomber entre mes mains depuis mon séjour en Chine. Assurément, jusqu'ici j'ai rencontré, mentionnés dans les livres ou cultivés dans les champs, un nombre énorme d'espèces de *teou*, et cependant elles sont si nombreuses que je crois pouvoir affirmer ne connaître qu'une bien faible partie de toutes les espèces et variétés cultivées dans l'étendue de l'empire.

Pour établir cependant quelque ordre dans le classement de ceux qui me sont le plus connus et dont j'aurai l'occasion de parler, je proposerai la division suivante, comme celle qui me paraît la plus facile et la plus naturelle, en attendant qu'on ait fait la description botanique complète de ces plantes :

I. Les Tao-téou 刀荳
II. Les Pien-téou 稨荳
III. Les Kiang-téou 豇荳
IV. Les Tchy-téou 赤荳
V. Les Lo-téou 綠荳
VI. Les Ta-pien-téou 踏扁荳
VII. Les Mâo-téou 毛荳
VIII. Les Tsang-téou 蠶荳

PREMIÈRE SECTION.

Les *Tao-téou* 刀荳

Loureiro, dans sa *Flora cochinchinensis* (Edit. de Willdenon (1531), en fait mention. C'est un dolique, suivant cet auteur et c'est le *Dolichos Ensiformis* que Thunberg, dans sa *Flora japonica* et Rumph, dans sa *Flore d'Amboine*, auraient déjà décrit. C'est un Lablab (Adanson), suivant l'index du jardin botanique de Naples (1845), qui suit en cela De Candolle. Ce sont deux genres, du reste, qui sont encore confondus en un seul chez bon nombre d'auteurs. Je le trouve encore mentionné dans la *Chinese Chrestomaty*, du docteur E. C. Bridgman (Botany, sect. 4, n° 11, p. 447), sous le nom de *Ensiform bean*. A ne considérer que l'étymologie (δολιχος, allongé),

assurément on pourrait le laisser parmi les doliques. C'est une phaséolée à tige très-allongée, puisqu'elle peut atteindre de dix à quinze mètres de longueur dans une même année. Mais les botanistes de nos jours ne sont pas toujours si esclaves de la racine grecque, ils en abusent même quelquefois en donnant des noms complétement vides du sens qu'il sont dans leur langue primitive; je préférerais pourtant, avec eux, classer le *Tao-téou* dans le genre de Lablab (Adanson) et le séparer ainsi des autres doliques, parmi lesquels il ferait, par ses caractères botaniques, pour ainsi dire, bande à part si on le mettait en communauté de genre. Quant à son épithète, il est tout à fait bien nommé ensiforme, ce qui est la traduction du mot chinois *Tao*; car sa gousse a tout à fait la forme d'un couteau ou mieux de la gaîne d'une espèce de sabre chinois; elle en a même à peu près la longueur, surtout dans la variété japonaise.

Le *Tao-téou* présente, en effet, deux variétés, peut-être même deux espèces à la Chine et au Japon: on en trouve une au Japon dont les graines, en 1860, nous furent apportées directement par M. Rivierre, officier de la marine française, qui faisait alors partie de l'état-major du regrettable amiral Protet, dont tout le monde connaît la mort glorieuse. Cette plante se distingue par sa taille colossale et sa beauté comme tige grimpante; mais elle craint les froids prématurés de l'automne et arrive difficilement à mûrir ses fruits avant les gelées, si l'on n'a pris le soin de la faire germer un peu tôt et de la placer en bonne exposition. En France, on pourrait peut-être la semer en serre tempérée et la planter ensuite en pleine terre, aux premiers beaux jours afin qu'elle puisse prendre son développement complet. Du reste, avant sa maturité on peut employer ses gousses à faire d'excellentes confitures; et il suffirait de pourvoir à la conservation de l'espèce, au moyen des fleurs premières écloses qu'on ménagerait pour cela.

L'autre *Tao-téou* nous vient, dit-on, originairement du *Fo-kien*; mais il se sème dans le *Kiang-nam* et Sin-kouang-ki le donne comme répandu par toute la Chine. Il est dans des proportions beaucoup plus rabougries dans toutes ses parties. Son haricot est beaucoup moins plein que celui du précédent; de là viennent sans doute les rides et les plis qui se voient ordinairement sur son épicarpe.

Comme le *Lablab Ensiforme* est assez connu par les descriptions botaniques qui en ont été faites, je donnerai seulement une idée de ce qu'en disent les auteurs chinois. Le *Pen-tsao-kang-mou* en présente une figure qui paraît plutôt convenir à l'espèce que nous appelons du *Fo-kien* qu'à celle du Japon; il en est de même de

celle que donne l'ouvrage *Noug-tching-thsiouen-chou*, bien qu'elle puisse un peu mieux en être rapprochée. « Le *Tao-téou*, dit le *Pen-tsao-py-yao*, est adoucissant, il n'est ni chaud ni froid, il agit sur le milieu du corps [1]. On le prescrit dans les maladies contre les hoquets et les vomissements, et pour cela on l'emploie cuit et refroidi. Il est meilleur pour cet usage que le calice du *Diospyros kaki.* » A ces propriétés médicales, le *Pen-tsao-tsum-sin* n'ajoute rien de bien significatif, il dit seulement que c'est un remède oublié et qui ne mériterait pas de l'être. Il paraît, du moins par l'usage qu'en font ici les gens du peuple, qu'il a repris un peu sa vogue. Enfin, suivant Sin-kouang-ki, les tiges et les feuilles en sont comestibles en épinards, lorsqu'elles sont encore tendres, pourvu qu'on les fasse cuire à deux eaux ; ses haricots peuvent faire de la farine.

DEUXIÈME SECTION.

Les Pien-téou 藊豆

Les *Pien-téou* botaniquement sont encore des doliques; nous signalerons les espèces qui, à notre connaissance, ont déjà été étudiées; mais auparavant, nous remarquerons une divergence d'écriture du nom chez les différents auteurs Chinois qui en font mention en des termes qui ne permettent pas de supposer qu'il s'agit de deux sortes de plante. L'écriture que nous avons adoptée ici est celle qu'admettent le *Pen-tsao-kang-mou*, le *Pen-tsao-tsuna-sin*, et la *Chinese Chrestomaty* du docteur Bridgman (*Botany*, sect. 4, n° 10, p. 447), qui donne pour synonyme du nom chinois le nom *Broad-bean*, c'est-à-dire *haricot large*. Le *Tsa-tsé-pou* qui est un livre d'usage universel à la Chine et qui peut faire foi, puisqu'il a pour but d'apprendre la vraie écriture de toutes les choses usuelles, est aussi du même sentiment que nous. Cependant la plupart des marchands qui vendent les *Pien-téou* l'écrivent plus simplement 扁豆 Ils ont pour eux le *Pen-tsao-py-yao* et le *Noug-tching-thsiouen-chou*. Toutefois, je crois qu'il faut dire que ce n'est que comme écriture abrégée qu'ils s'en servent, puisque, comme on le

[1] Dans la médecine chinoise les remèdes sont distribués comme agissant, les uns sur le haut du corps humain, les autres sur les viscères et sur le milieu du corps, et enfin les autres sur la partie inférieure du corps humain. — Nous avertissons ici que, pour abréger et ne pas tomber dans les redites ou dans les puérilités systématiques de la médecine chinoise, nous ne prendrons dans ses livres que ce qui paraît être le fruit de l'observation, et sans nous astreindre à relater plusieurs fois les assertions identiques de divers ouvrages.

peut remarquer, la seconde écriture est seulement une partie intégrante de la première. Grammaticalement le caractère 藊 satisfait beaucoup mieux aux exigences du génie de la langue chinoise, puisqu'il présente comme signe graphique, l'idée tout entière du second, non plus générale et exprimée seulement par un simple adjectif, mais encore concrétée et rendue par un adjectif appellatif. J'explique ma pensée; cela pourra servir à ceux qui ne connaissent pas le chinois, pour avoir quelque idée de la richesse d'expression qui peut se rencontrer dans un seul de ses signes. De même que le français est le langage de l'ordre logique des mots, ce qui en a fait la langue vivante la plus claire de l'univers, de même le chinois est le langage le plus concret. Ce mot seul, rendre sa pensée de la manière la plus concrète possible, renferme toute sa syntaxe et est en même temps le secret, pour celui qui veut le parler correctement, d'arriver à penser en chinois. Faisons l'analyse du caractère qui nous occupe : le signe 扁 exprime l'idée d'une chose comprimée, aplatie, plus longue que large ; ajoutez-y le signe de l'herbe 艸 qui a pour écriture de composition la forme 艹, cette chose sera une plante ou le fruit ou une partie de végétal ; enfin, rendez votre idée encore plus concrète en lui adjoignant la clef des moissons et des graines comestibles 禾 et vous aurez en un seul caractère 藊 un mot appellatif, un petit portrait de la plante qui nous occupe. Pour le son, il restera le même phonétiquement avec celui du premier signe intégrant; et le composé s'appellera encore d'une seule émission de voix *Pien*. Sans rien exagérer, nous pouvons affirmer que beaucoup de caractères chinois pourraient subir cette épreuve. La langue chinoise étant une des plus anciennes de l'univers, on doit, en effet, s'attendre à ce qu'elle conserve, à l'instar de l'hébreu, un grand nombre d'appellations notionnelles des choses. Ceci fait concevoir facilement quelle difficulté il doit y avoir à traduire mot pour mot les chefs-d'œuvre de la littérature chinoise. C'est pour l'avoir oublié, disons-le en passant, que plusieurs traducteurs modernes se sont trompés en accusant leurs prédécesseurs de n'avoir fait que des paraphrases. Voulant faire du neuf, ils ont dû, pour être compris, mettre en note, pour ainsi dire, de chaque mot au bas de la page la traduction du latin en français de ces prétendues additions dont ils voulaient s'affranchir. Les allusions historiques et mythologiques devaient encore rendre cela plus nécessaire. Mais cela nous fait trop sortir de notre sujet et nous pourrions trop facilement coudoyer

quelqu'un contre notre intention. Suivant le conseil du poëte : *Paulo majora canamus*.

Les haricots *Pien-téou* présentent un grand nombre de variétés et plusieurs espèces différentes. Ils peuvent tous être semés comme plantes d'ornement, pour couvrir les treillages, les grilles, les tonnelles des jardins, car ils ont tout l'été de fort beaux épis de fleurs et une abondante verdure. Ils sont aussi une bonne plante alimentaire, car ils donnent abondamment un excellent légume fort tendre, soit qu'on le mange en vert avec ses gousses, soit qu'on le dépouille de son enveloppe. Ils ont un parfum légèrement musqué plus ou moins fort, suivant les différentes espèces, mais auquel le goût se fait très-facilement jusqu'à les préférer aux autres phaséolées qui en sont entièrement dépourvues. Ils procurent ainsi une nourriture très-saine et très-convenable au peuple, puisque quelques pieds, placés sur le pas de la porte, suffisent pour fournir un plat quotidien à une nombreuse famille pendant plusieurs mois de l'année. Si l'on veut ainsi les faire produire beaucoup, surtout si la sécheresse est grande, ils demandent à être arrosés de temps en temps.

Le groupe des *pien-téou* renferme les plantes suivantes :

1° Tsè-hue-pien-téou 紫血藊豆

2° Tse-pien-téou 紫藊豆

3° Hong-pien-téou 紅藊豆

4° Fang-py-pien-téou 鰟皮藊豆

5° Tchu-yeou-pien-téou (2 variétés) 猪油藊豆

6° Pe-pien-téou 白藊豆

7° Long-tchao-pien-téou 龍爪藊豆

1° Le *Tse-hue-pien-téou* est lavé sur sa tige, ses feuilles, ses gousses d'une teinte sanglante toute particulière qui lui vaut son nom. (*Tse-hue* signifie violet-sanguinolent.)

C'est le *Dolichos purpureus* de Loureiro et de Burman.

2° Le *Tse-pien-téou*, peu différent du précédent, a sa fleur, sa tige et son fruit dépourvus de ces taches sanglantes qui paraissent assez constantes dans l'espèce précédente. Une observation plus attentive pourra décider s'ils doivent être confondus en une même espèce botanique, ou considérés comme deux variétés d'une même plante. Loureiro et Burman paraissent les confondre en une seule plante, ou du moins Loureiro en citant Burman donne,

sous le nom de *Dolichos purpureus*, les caractères du Dolichos *Tse-hue-pien-téou* avec le nom chinois « Tsu-pien-téu, » nom qui diffère doublement du précédent : la première différence paraît venir de l'idiome cantonnais, qui était celui que Loureiro devait parler, comme le prouvent maints endroits de son ouvrage, et en particulier l'indication des localités de toutes les plantes chinoises qu'il décrit; c'est même ce qui rend son livre d'une lecture un peu difficile; l'autre différence vient peut-être d'une faute d'accent commise dans la transcription. Ce qui me porterait à le croire, c'est le grand nombre d'autorités que j'ai pu rencontrer pour l'écriture que j'ai adoptée; cependant je n'ose prononcer, n'ayant pas l'évidence pour moi. Ce qui, dans Loureiro, laisse beaucoup à désirer, c'est l'absence totale des signes graphiques chinois; car, quoi que l'on en dise, la transcription faite en écriture européenne, même accompagnée de signes et d'accents, quelque bien combinés qu'ils soient, ne pourra jamais remplacer la vue du caractère, ou l'audition du mot prononcé par un Chinois.

3° Le *Hong-pien-téou* est peu différent du précédent.

4° Le *Fang-py-pien-téou* est ainsi nommé à cause de sa forme. Le *Fang-py* est un petit poisson qui vit dans les canaux d'eau douce. Il a la tête très-petite par rapport au corps; le corps est arrondi, plat et, dans les poissons de cette espèce que l'on prend ordinairement, grand comme une piastre mexicaine. Les plus gros, m'ont dit des pêcheurs, n'atteignent pas en poids un tiers de livre : la queue du poisson est assez courte et se termine brusquement.

Le dolique *Fang-py-pien-téou* aurait cette forme.

J'envoie des graines de cette espèce en France, mais j'avouerai ingénument que je les crois mélangées avec celles d'autres espèces de *pien-téou* mentionnées ci-dessus. Je m'en suis aperçu trop tard pour pouvoir, cette année, m'en procurer d'autres.

5° Le *Tchu-yeou-pien-téou* ou dolique *graisse de porc;* la gousse en est blanche, la graine noirâtre et la fleur colorée. La collection que j'envoie à son Excellence le maréchal Vaillant en renferme deux variétés. Les gousses sont beaucoup plus étroites et beaucoup plus resserrées que les précédentes; elles ont aussi une pointe recourbée, quasi en forme d'hameçon.

6° Les *Pé-pien-téou* ont les fleurs et la gousse blanches, comme l'indique leur nom; la graine est de la même couleur. C'est le *Dolichos albus* de Loureiro; c'est le *Cacara alba* de Rumph, selon le savant botaniste missionnaire. Ceux des espèces précédentes qui ont la gousse blanche reçoivent quelquefois improprement chez le

vulgaire le nom de *pe-pien-téou;* et ceux qui nous occupent s'appellent alors avec redoublement *pe-pe-pien-téou*, c'est-à-dire doliques entièrement blancs. Le *Pen-tsao-hang-mou* paraît souscrire au nom générique ainsi donné, et c'est pour cela qu'il dit sans doute que les *Pe-pien-téou* varient à l'infini. La remarque médicale que je vais faire s'applique ainsi peut-être au *Pe-pien-téou* pris en ce sens général, mais elle convient plus particulièrement au *Pe-pe-pien-téou*.

Selon le *Pen-tsao-py-yao*, le *Pe-pien-téou* peut s'employer comme remède des coups de soleil, si fréquents en Chine, de la dyssenterie et de plusieurs autres maladies de l'intestin. On s'en sert aussi comme chassant les fumées enivrantes de la bierre de riz; mais par-dessus tout comme contre-poison de l'arsenic et du trop célèbre poisson *ho-tun* 河豚. C'est une chose fort curieuse que ce poisson singulier, nommé le *petit cochon des rivières*, vivant à la fois dans la mer et dans les canaux et rivières qui y aboutissent, revêtu, en guise d'écailles, d'une espèce d'épines courtes qui le couvrent dans toutes ses parties, assez semblables à un poil hérissé. Il présente à la fois aux gourmets l'appât d'une chair très-succulente, en même temps que le poison le plus violent et le plus prompt, si le cuisinier qui l'a préparé ne l'a pas fait suivant la seule manière qui peut le rendre comestible. Aussi, est-il des quartiers où une populace affamée ne se soucie pas de les recueillir et où les pêcheurs, à mesure qu'ils les reconnaissent, les rejettent hors du filet. Dans d'autres, au contraire, on brave le danger sur la confiance que l'on a de savoir dans le pays la préparation vraie du *hô-tun*. Toutefois, il n'est pas d'année où on ne signale quelque accident. On est, du reste, bientôt averti des effets du venin : tout le corps enfle prodigieusement et dans les vingt-quatre heure la corruption du sang, si l'on n'emploie convenablement le contre-poison, est complète et sans remède. Les plus gros de ces poissons curieux atteignent ordinairement trois ou quatre livres; et ils sont si nombreux, que dans beaucoup d'endroits on peut en prendre en quelques heures plusieurs centaines, plusieurs milliers de livres.

7° Le *Long-tchao-pien-téou* que l'on nomme encore *Ki-kia-pien-téou* 鷄脚藊豆. C'est encore un dolique, mais décidément d'une espèce botanique bien tranchée de ses voisins. Il a une gousse proportionnellement plus longue et terminée par une pointe recourbée, tout différemment des autres avec lesquels il conserve cependant une vraie parenté. Il a ordinairement cinq fleurs fertiles sur la même hampe; et comme cette hampe et dressée et courte, et que

les gousses, avec leurs pointes, s'échelonnent tout autour à peu près comme les cinq doigts et les cinq griffes d'un animal, l'imagination de nos Chinois y a vu les griffes d'un dragon ; de là le nom qu'ils lui donnent.

Le dragon joue un rôle très-important dans le symbolisme et la fable de nos contrées. Ce n'est pas la dernière fois assurément que j'aurai, si je puis donner suite à mon plan de vous faire connaître la flore de Chine, occasion de trouver les vestiges du dragon dans les plantes, les arbres, les fleurs et même les minéraux. Le dragon est essentiellement l'emblème de la puissance ; il est le roi des animaux dont il retrace les principaux caractères extérieurs, et c'est peut-être comme fils du ciel que le potentat de la Chine, devant commander à toute la terre, à tous les peuples, et à tous les êtres de la création, suivant l'idée que s'en forment ses sujets, porte l'emblème du dragon sur ses habits impériaux et sur ses étendards. Au demeurant, pour vous faire l'idée du dragon chinois, si vous n'en avez pas la représentation exacte sous la main, prenez un animal ayant des cornes comme le cerf, les oreilles du bœuf, la tête du chameau, le cou du serpent, les pattes du tigre, les griffes du vautour et les écailles d'un poisson : vous aurez ainsi le type aussi raisonnable que possible de cet être fabuleux. Les Chinois distinguent encore des dragons de plusieurs sortes, l'un qui est tel de sa nature, l'autre qui, par une transmutation de serpent ou de poisson qu'il était, est devenu dragon. Enfin, il en est un que l'on rencontre à chaque pas sur la façade opposée à l'entrée des pagodes. Celui-là est un dragon-cheval de huit pieds de long, à crinière et à queue de serpent, à gueule mugissante menaçant d'engloutir les hommes. Les Chinois voient l'empreinte du dragon partout dans la nature et le plus souvent avec cette idée qu'il porte malheur. Ils le redoutent. Hélas ! pauvres gens ! combien parmi eux, au sortir de cette terre de douleur, pourront reconnaître cette bête hideuse, ce serpent transformé en dragon, ennemi des hommes, que leur imagination orientale leur avait fait concevoir, ou que leurs yeux avaient pu fixer dès cette vie dans les fréquentes apparitions qu'en ces contrées païennes le démon prodigue à ses dévots adorateurs. Croyez-le, ils n'ont rien à apprendre en cela de nos évocateurs d'esprits et des spirites aux tables tournantes.

C. d'Argy.

MÉLANGES[1]

SUR LA NUMÉRATION DES ROMAINS

A PROPOS DU COMPUTISTE ANONYME D'AFRIQUE.

Comme nous avons des mesures diverses pour l'étendue, la capacité, le poids, la valeur monétaire, le temps, etc., ainsi, les Romains avaient aussi des mesures spéciales pour ces différents objets. Mais ils avaient, en outre, une mesure universelle, fort semblable aux monnaies de compte. Elle servit primitivement pour peser; on l'employa, avec le temps, pour évaluer toute espèce de quantités. Cette mesure universelle était l'as ou la livre, avec ses sous-divisions et ses multiples. Employé de la sorte, l'as peut se traduire par *un entier*, *une unité ;* les sous-divisions sont basées sur le système duodécimal. Térence Varron en parle au IV[e] livre de ses *Remarques sur la langue latine ;* Ulpien, au XXVIII[e] livre du *Digeste ;* Rhemnius Fannius, dans son livre des *Poids et mesures ;* le vénérable Bède, au chap. VI du I[er] livre *de temporum ratione*, et plus spécialement encore les auteurs anonymes des opuscules *de ratione unciarum* et *de argumentis lunæ*, qui se lisent parmi les OEuvres du savant anglo-saxon, et qui en sont en partie extraits. Cependant les données que fournissent ces écrivains ne sont pas complètes. L'anonyme africain qui a composé les deux livres sur la Pâques de l'année 455, livres dont j'ai parlé dans la livraison de février [1], met sur la voie pour en découvrir plusieurs autres.

Dans le tableau suivant on verra comment l'*as* se divise en douze parties appelées *unciae* = 24 *semunciae* ou demi-onces = 36 *duellae* ou tiers d'once = 48 *sicilici* ou quarts d'once = 72 *sextulae* ou sixièmes d'once = 288 *scrupula* ou vingt-quatrièmes d'onces = 1728 *siliqui* ou cent quarante-quatrièmes d'once = 3456 *puncta* ou deux cent quatre-vingt-huitième d'once, et comment ensuite les multiples de l'once portent des noms particuliers, dérivés en partie d'*uncia* et d'un nombre cardinal [2].

[1] Page 140 et suiv.

[2] Les anciens n'écrivaient pas toujours tout au long *as*, *uncia*, *semuncia*, etc.; ils exprimaient souvent ces mots par des sigles ou des traits de convention. On peut les voir dans l'opuscule *de ratione unciarum*, imprimé dans les Œuvres du vénérable Bède.

	As.	Unciae.	Semunciae.	Duellae.	Sicilici.	Sextulae, Sesclae ou Selae.	Scrupula.	Siliqui.	Puncta.
As.	1	12	24	36	48	72	288	1728	3456
Deunx ou *labus*.	11/12	11	22	33	44	66	264	1584	3168
Dextans, decunx ou *decun*.	5/6	10	20	30	40	60	240	1440	2880
Dodrans ou *dodras*.	3/4	9	18	27	36	54	216	1296	2592
Bes ou *bisse*.	2/3	8	16	24	32	48	192	1152	2304
Septunx, septuns ou *septus unciae*. .	7/12	7	14	21	28	42	168	1008	2016
Semis ou *sexunx*.	1/2	6	12	18	24	36	144	864	1728
Quincunx ou *quinquus unciæ*	5/12	5	10	15	20	30	120	720	1440
Triens ou *treas*.	1/3	4	8	12	16	24	96	576	1152
Quadrans, *quadras* ou *teruncium*. .	1/4	3	6	9	12	18	72	432	864
Sextans ou *sextas*.	1/6	2	4	6	8	12	48	288	576
Sescuncia ou *sescunx*.	1/8	1 1/2	3	4 1/2	6	9	36	216	432

Les multiples de l'*as* étaient : *Dipondius* ou *dussis* = 2 as ; *tressis* = 3 as ; *quadrussis*, *quadrassis*, *quartis* ou *quattus* = 4 as ; *quincussis*, *quinquassis* ou *quinquis* = 5 as ; *sexcussis* ou *sexis* = 6 as ; *septussis* ou *septus* = 7 as ; *octussis* ou *octus* = 8 as ; *nonussis* ou *nonus* = 9 as ; *decussis*, *dessis* ou *decus* = 10 as ; *decusas* ou *decus as* = 11 as ; *decus dipondius* = 12 as ; *decus tressis* = 13 as ; *decus quartus* = 14 as ; *decus quinquis* = 15 as ; *decus sexis* = 16 as ; *decus septus* = 17 as ; *decus octus* = 18 as ; *decus nonussis* = 19 as.

Depuis vingt jusqu'à cent la terminaison *ginti* ou *ginta* de *viginti*, *triginta*, etc., se changeait en *gessis* ou simplement *es* ; ainsi *vigessis* ou *vies* = 20 as ; *trigessis* ou *tries* = 30 as ; *quadragessis* ou *quadraes* = 40 as ; *quinquagessis* ou *quinquaes* = 50 as ; *sexagessis* ou *sexaes* = 60 as ; *septuagessis* ou *septaes* = 70 as ; *octuagessis* ou *octaes* = 80 as ; *nonagessis* = 90 as ; *centussis* = 100 as.

Au delà de cent, ce mode de compter subit quelque modification. Ainsi : *cenquadraes* = 140 as ; *ducendecus* = 210 ; *ducenoctaes* = 280 ; *tricinquinquaes* = 350.

Tous les nombres que nous avons indiqués jusqu'ici se placent par manière d'addition, les uns à la suite des autres sans la liaison *et*, et s'écrivent souvent en un mot. Ainsi : *decus as uncia* ou *decusas uncia* = $11 + 1/12$; *decusas quadran* = $11 + 1/4$; *vies asse* = 21 ; *vies octus* = 28 ; *tries as* ou *triesas* = 31 ; *tries quinquis* = 35 ; *quadraes nonus* = 49, etc. De même *cincunsicilicus* ou *cincun sicilicus* = $\frac{5}{12} + \frac{1}{48}$; *deun sicilicus* = $\frac{11}{12} + \frac{1}{48}$; *bessiliquus* ou *bes siliquus* = $\frac{2}{3} + \frac{1}{1728}$; *triescincunsiciliquus* ou *tries cincun sicilicus* = $30 + \frac{5}{12} + \frac{1}{48}$, etc.

Dans ce système duodécimal, imaginé en partie pour éviter les pluriels des fractions, on n'ajoute d'ordinaire des nombres cardinaux qu'aux *as* ou entiers, et aux *scrupula* ou deux cent quatre-vingt-huitièmes. Ainsi on rencontre des séries de quantités dont la somme fait une *uncia* ou un autre sous-multiple de l'*as*, et qu'on pourrait faire disparaître en mettant deux *unciae*, etc. On aime mieux n'admettre qu'une *uncia*, etc., avec toute une file de sous-divisions, plutôt que de dire simplement *duae unciae*. Rhemnius Fannius nous apprend pourquoi l'anonyme africain, au lieu de *duella*, dit *duae selae*. C'est que *duella* n'était plus en usage : *Sextula cum dupla est, veteres dixere duellam*.

Uncia, *semuncia*, *sela*, etc., se rapportent à l'*as* dont elles ne sont,

d'après le tableau de plus haut, que des sous-multiples ; cependant, lorsque des *scrupula* précèdent, ces sous-multiples sont des sous-divisions du *scrupulum* et non pas de l'*as*. Ainsi, dans *decus as semuncia sela scrupulum unum semis semuncia sela*, cela signifie $11 + \frac{1}{24} + \frac{1}{72} + \frac{1}{288} + \frac{1/2}{388} + \frac{1/24}{288} + \frac{1/72}{288}$. Si dans la somme le scrupule n'entre pas et qu'on veuille se servir de ses parties, on insère les mots *de scrupulo*. Ainsi *decima quarta luna bessicilicus duae selae de scrupulo trion* [(*l. trien*) *semiuncia sicilicus* $= 14 + \frac{2}{3} + \frac{1}{48} + \frac{2}{72} + \frac{1/3}{388} + \frac{1/24}{288} + \frac{1/48}{288}$.

Ces explications peuvent servir de clef pour tous les endroits les plus difficiles de l'anonyme africain, et pour aider à la correction du texte publié par Mansi. (*Miscellanea Baluzii*, tom. I, *appendix*, p. 414 et suiv.) Ainsi, p. 414, col. 2, lisez : *Agriustia... immittens in annos singulos non undecim dies et unciam, sed undecim dies, semiunciam, duas selas; minus ad unciam scrupula dua, cincun, sela : qui faciunt in octoginta quattuor annis scrupula ducenta quattuor, sestam ; qui sunt horae octo, semis, puncta duo ; quae adeo videntur foris exclusa. Minus ergo habentur ad plenum diem de septenario numero excludendum horae tres, scrupula undecim, puncta decem*[1]. Ce passage peut se traduire ainsi : Agriustia, en ne terminant pas l'année lunaire 11 jours 1/12 avant la fin de l'année solaire, ou en ne donnant pas à l'année lunaire suivante 11 jours 1/12 d'avance sur l'année solaire correspondante, mais seulement 11 jours $+ \frac{1}{24} + \frac{2}{72} + \frac{1}{288} + \frac{1/2}{288} + \frac{1/24}{288} + \frac{1/72}{288}$, commet une erreur. Il lui manque, pour avoir une *uncia* ou 1/12 de jour, $\frac{2}{288} + \frac{5/12}{288} + \frac{1/72}{288}$. (Car $\frac{1}{24} = 1$h.; $\frac{2}{72} = 40'$; $\frac{1}{288} = 5'$; $\frac{1/2}{388} = 2'\ 30''$; $\frac{1/24}{288} = 12''\ 30'''$; $\frac{2/72}{288} = 8''\ 20'''$; et $\frac{2}{288} = 10'$; $\frac{5/12}{288} = 2'\ 5''$; $\frac{2/72}{288} = 4'\ 10''$); c'est-à-dire qu'Agriustia, au lieu de faire anticiper l'année lunaire

[1] Voici le texte corrompu de Mansi : « Agriustia,... innitens in annos singulos « non undecim dies et uncias, et undecim dies semiuncias, duæ selæ, scripulum « suum semissemiuncia, duæ selæ, minus ad unciam scripulos duos cincunsela, « qui faciunt in octoginta quattuor annis scripulos ducentos quattuor sestam « qui sunt horæ octo, semispuncta, duoque habeo. Devidentur annis foris « exclusæ. Minus ergo habentur ad plenum diem de septenario numero exclu- « dendum horas tres scripulum undecim, puncta decem. »

sur l'année solaire de 11 j. 2 h., ne la faisait anticiper que d'une heure 47′ 50″ 50‴, et par conséquent de 12′ 9″ 10‴ trop peu. Cette différence, répétée 84 fois dans le cycle pascal de 84 années, monte à la fin de ce cycle à $\frac{204 + 1/6}{288}$ de jour (ou à 1020′ 50″). Ce qui fait 8 1/2 heures astronomiques et deux points ou 2/12 de scrupule (c'est-à-dire 17 heures ordinaires et 50″), qui sont par conséquent indûment omis. Il lui manque donc, pour éviter la suppression d'un jour au moyen d'un saut de la lune à la fin de la septième dodécaétéride, 3 heures astronomiques (ou 6 heures ordinaires), $\frac{11}{288}$ de jour (ou 55′) et 10 points (ou 4′ 10″). »

Il ne s'agit pas de savoir si Agriustia et l'anonyme ont tort ou raison ; l'un et l'autre n'avaient aucune notion de l'astronomie. Ils ignoraient tous les deux pourquoi, dans le cycle de 84 années, il fallait par la fiction du saut de la lune, supprimer un jour dans le mois lunaire à la fin des six premières dodécaétérides et pourquoi cette suppression n'était pas requise à la fin de la septième dodécaétéride. Mais leurs idées astronomiques n'ont rien à faire ici ; leur comput seul nous occupe.

Le passage suivant (p. 416, col. 1) est non-seulement corrompu dans le texte publié par Mansi, mais il renferme un quotient incommensurable dans le système duodécimal. Restituons d'abord le texte : *Faciunt tibi dies centum tres ; partiris sexagesimum : habes (as), bes, sicilicus, duae selae, de scrupulo triens, semuncia, sicilicus. Hoc super centum tres dies addes : faciunt tibi dies centum quattuor, bes, sicilicus, duae scrupulo triens, semuncia, sicilicus. Partiris trigesimum : invenies selae, de tres ; insuper et decus quattus, bes, sicilicus, duae selae, de scrupulo triens, semuncia, sicilicus ; et habes quartam decimam primi mensis*[1]. Voici la traduction : « Le calcul précédent donne 303 jours. Divisez par soixante, vous avez $1 + \frac{2}{3} + \frac{1}{48} + \frac{2}{72} + \frac{1/3}{288} + \frac{1/24}{288} + \frac{1/48}{288}$.

Ajoutez ce quotient à 303 et vous avez 304 jours $+ \frac{2}{3} + \frac{1}{48}$, etc. Di-

[1] Voici encore le texte corrompu, tel qu'il a été publié par Mansi : « Faciunt « tibi dies centum tres ; partiris sexagesimam habes bessicilicus, duæ salæ de « scripulu trien-em, uncias silicus : hoc super centum tres dies addes, faciunt « tibi dies centum quattuor, bessilicos, duo salæ de scrupulu, triens, semuncia, « sicilicus ; partiris trigesimum invenies tres insuper, et decus quattus, bessi- « licus, duo salæ, de scripulu, trien semuncia, sicilicus, et habes quartam deci- « mam primi mensis. »

visez par 30, vous avez 3, et il reste $14 + \frac{2}{3} + \frac{1}{48}$, etc. Ce chiffre ou ce reste ($14 + \frac{2}{3} + \frac{1}{48}$, etc.) donne la quatorzième lune du premier mois. » Après le *sicilicus* du scrupule, il reste une fraction irréductible dans le système de l'as, $\frac{1/240}{288}$, valant 1″ 15‴.

Ces deux exemples renferment des spécimens de toutes les difficultés de calcul que présentent les deux livres de l'anonyme d'Afrique. Nous avouerons même que ce sont les passages qui nous ont le plus arrêté. Mais il suffit de connaître les éléments de ce mode de compter, pour pouvoir non-seulement comprendre l'anonyme, mais encore pour rétablir les altérations du texte primitif.

Cependant ce système de numération est peu connu. Mansi, un des hommes les plus savants qu'ait eus l'Italie au XVIII[e] siècle, l'a ignoré, comme il est facile de voir dans la ponctuation qui règne dans son édition des livres de l'anonyme d'Afrique, ponctuation qui vient de lui et non pas du manuscrit. Nous avons vu également des interprétations très-fautives d'inscriptions funèbres où l'âge du défunt était en partie marquée par des scrupules. Les plus grands lexiques ne donnent rien de satisfaisant sur cette matière. On voudra donc nous pardonner d'avoir employé quelques pages pour expliquer brièvement ce système compliqué de numération, usité par les Romains et leurs imitateurs au moyen âge.

V. DE BUCK.

UNE DERNIÈRE EXPLICATION SUR LE CHOCOLAT DE CADIX [1].

C'est un ouvrage nouveau de M. J.-J. Weiss, qui a provoqué notre article du mois dernier sur les *Mémoires de Saint-Simon ;* aujourd'hui nous devons quelques mots d'éclaircissement à une autre publication plus récente encore, mais, celle-ci, inspirée par le plus pur amour de la vérité. Pour réfuter l'historiette de Saint-Simon sur le chocolat des jésuites, l'auteur de ces lignes raisonnait ainsi : « Le fait, s'il était réel, aurait dû avoir un immense retentissement ; et l'on ne voit pas qu'il en ait eu aucun, même en Espagne. Avant l'apparition si tardive des *Mémoires*, nul auteur n'en avait parlé : amis ou en-

[1] Voir le n° de mai, p. 22.

nemis, on dirait que tous l'ont également ignoré. » Eh bien, notre assertion semble contredite dans l'excellent livre de M. d'Arsac, les *Jésuites, doctrine, enseignement, apostolat*[1]. L'écrivain catholique, entre autres exemples des calomnies absurdes débitées contre les fils de saint Ignace, a signalé la prétendue fraude de Cadix ; mais, chez lui, l'accusation sort d'une autre bouche que celle de Saint-Simon. Duclos a écrit dans ses *Memoires secrets sur le règne de Louis XIV*... « J'ai lu dans une lettre de l'évêque de Rennes, Vauréal, notre ambassadeur à Madrid, que les conseillers d'Aragon, n'étant pas payés de leurs gages, avaient prié le roi de leur permettre de demander l'aumône. Je ne dois pas oublier à ce sujet, qu'en 1701, il arriva par la flotille, pour le général des Jésuites, une caisse de chocolat. La pesanteur ne répondant pas à l'étiquette, on l'ouvrit, et l'on y trouva des billes d'or recouvertes de chocolat. Le gouvernement en fit de la monnaie, et l'on envoya une vraie caisse de chocolat aux jésuites qui n'osèrent réclamer autre chose (t. III, p. 15). » L'aventure des billes d'or, si l'historien de Louis XI et des *Mémoires secrets* en eut connaissance, jouissait donc d'une certaine notoriété avant d'être publiée par Saint-Simon ; et si un ambassadeur français, si un évêque s'en est porté garant, il faut bien que le récit du duc et pair ait plus d'autorité que ne l'a supposé la critique. L'objection, on le verra bientôt, n'est que spécieuse ; pourtant, elle mérite une réponse. Cette réponse, à proprement parler, ce n'est pas nous qui la ferons ; et ceux qui vont nous en fournir les éléments, sont des hommes, à coup sûr, parfaitement à l'abri du soupçon de partialité.

I

Au siècle dernier, Duclos passait pour un historien : il est avéré maintenant qu'en fait de recherches historiques, son mérite se réduit, à bien peu de chose près, au rôle de copiste; et pouvait-il n'en pas être ainsi ? « L'un des premiers, dit M. Sainte-Beuve, il fut de ces hommes de lettres, intrépides et hardis causeurs, qui passaient leur vie dans la société, y marquaient leur place, l'y maintenaient de pied ferme tant qu'ils étaient présents, mais s'y dissipaient et ne devaient point laisser d'ouvrage égal à leur renommée ni peut-être à leur valeur. Duclos s'est dépensé en causant. Il ne s'est jamais recueilli ; il est de ceux qui n'ont jamais travaillé passé midi et demi : on s'habillait, on mettait manchettes et jabot ; on sortait pour dîner

[1] Régis Ruffet. Paris, 38, rue Saint-Sulpice.

en ville, et l'on ne rentrait plus que très-tard le soir ou dans la nuit. Ses écrits ont du sens, de la fermeté, de la finesse ; mais il gardait toute sa chaleur et son intérêt pour la conversation ; il y était tout entier... Figure originale de causeur mordant, peu lu aujourd'hui à titre d'auteur. » Pas un jour où Duclos ne dînât aux dépens d'autrui ; pas une de ses histoires dont un autre que lui n'ait fait les frais d'érudition.

L'abbé Le Grand, oratorien dans sa jeunesse, avait, au prix d'un travail de trente années, réuni d'immenses matériaux sur le règne de Louis XI. « Cette vaste collection, entrée à la Bibliothèque du roi en avril 1741, se compose, reliée comme elle l'est aujourd'hui, de trente et un volumes in-folio, dont trois d'histoires ou annales divisées en vingt-six livres, quatre volumes de pièces, etc., etc. C'est là-dessus que Duclos a travaillé en toute sécurité et stabilité, sans aucun souci de recherches. Il s'est conduit comme un grand seigneur à qui le vilain rabattait le gibier dans les chasses : il n'a eu qu'à viser à coup sûr ce qui passait devant lui... Comparé à son devancier, Duclos ne saurait être défini qu'un *abréviateur avec trait*. Voltaire lui écrivait par compliment : « *Bonsoir, Salluste.* » Il aurait dû se contenter de lui écrire : « *Bonsoir, Justin.* » L'écrivain breton procédera-t-il autrement dans ses *Mémoires secrets sur le règne de Louis XIV, la régence et le règne de Louis XV?* Ouvrons la préface de cet ouvrage : « Aussitôt que le roi m'eût nommé historiographe, mon premier soin fut de rassembler les pièces qui m'étaient nécessaires. J'ai eu la liberté d'entrer dans les différents dépôts du ministère et j'en ai fait usage longtemps avant d'écrire... Les Mémoires du duc de Saint-Simon m'ont été utiles pour *le matériel des faits* dont il était instruit... » Voilà un aveu bien discret, et Duclos n'explique pas que son cadre se trouvant presque le même que celui des *Mémoires*, les emprunts déguisés sous ce vague euphémisme pourraient bien atteindre les proportions d'un énorme plagiat. Petites habiletés qui n'avaient que des chances bien précaires ! A l'heure qu'il est, une main ferme a déchiré tous les voiles. Je lis dans les *Causeries du Lundi :* « Les *Mémoires secrets* de Duclos ont de l'intérêt, de l'agrément, de la vivacité ; il y a du sien souvent ; il y marque sa griffe par certaines anecdotes qu'il savait d'original. Mais chose singulière et qu'on n'a pas assez relevée, il n'a fait dans l'ensemble, et pour les trois quarts de l'ouvrage, qu'appliquer exactement le même procédé dont il avait usé dans l'*Histoire de Louis XI*, et qu'il avait trouvé apparemment commode : il n'a fait que suivre pas à pas et abréger Saint-Simon... Ici, il ne fait pas comme avec l'abbé Le Grand, il ne prête pas de trait, il en ôte plutôt. Il avait

donné du ton à l'un, il éteint un peu l'autre : c'est du Saint-Simon refait avec un crayon bien taillé, mais avec un crayon de mine de plomb... Duclos qui ne le cite guère que pour le critiquer, aurait dû dire : « Je l'abrége, je le tronque, je le copie à chaque page ; et si je vous intéresse en y mêlant çà et là quelques traits de moi, honneur avant tout à lui ! »

Les *Mémoires secrets* parurent, aussi bien que le premier choix des œuvres de Saint-Simon, au commencement de la Révolution française. Un temps l'accord des deux ouvrages put faire illusion ; et c'est là, suivant nous, la seule excuse que puissent alléguer en leur faveur les écrivains de notre siècle, Lacretelle, par exemple, assez dépourvu de critique pour introduire dans la grande histoire les contes de mademoiselle de Chausseraie sur le projet d'enlèvement du cardinal de Noailles par le P. Le Tellier, ceux des jansénistes sur la fabrication par les jésuites et la publication subreptice de la bulle *Unigenitus*, et quantité d'autres qu'il serait trop long d'énumérer. Aujourd'hui l'erreur n'est plus possible ; il est trop bien démontré que les deux chroniques n'ent font qu'une. Et nous ajoutons, pour apprécier maintenant l'auteur après avoir estimé son œuvre, que Saint-Simon ne gagne pas à changer ainsi de voix et de figure : si le narrateur vrai ne mérite qu'une créance très-limitée, ce n'est certes point à l'approbation de l'historiographe de Louis XV qu'il empruntera jamais l'autorité qui lui manque.

L'abbé de Vauxcelles avait connu très-particulièrement l'écrivain breton. Voici quelques-uns des jugements du judicieux critique dans ses trop courtes notes sur les *Mémoires secrets*. « Duclos était plein tout à la fois de probité et de malice ; il était porté à croire qu'un récit malin était vrai et qu'un récit vrai devait être malin.— Il était avide d'anecdotes, mais ne les examinait pas avec assez d'attention. — M. Duclos, je vous atteste que vous avez cru ces petits contes sur la foi du janséniste Ozanne et de pareils gazetiers. » Et un peu plus bas, à propos du cardinal de Bissy, du P. Le Tellier et de la fameuse Bulle : « Fariboles inventées par les jansénistes, et que Duclos n'était pas fait pour croire ; mais il avait du faible pour ces conteurs-là, parce qu'ils étaient anecdotiers et frondeurs, *e lui anche*. De là aussi son goût pour les Mémoires de Saint-Simon, quoiqu'il ne les approuvât pas en tout. M. de Voltaire en faisait moins de cas. » Ce sont-là de grands vices dans un historien. Du moral, n'en parlons pas. La spirituelle plume de M. Sainte-Beuve est peu suspecte de rigorisme ; c'est elle qui a stygmatisé Duclos par ce mot cruel : « Il ne comptait pour rien la pudeur qu'il n'eut jamais (t. XI, p. 165). » Et ailleurs : « Ce qui résulte plus sûrement des témoignages et des conversations conser-

vées par madame d'Épinay, c'est que Duclos a sa place fâcheuse et marquée dans l'orgie d'esprit du XVIIIe siècle. Les discussions effrénées qui se tiennent dans les dîners de mademoiselle Quinault, et où il est question, entre la poire et le fromage, de toutes les choses divines et humaines, nous montrent Duclos le plus remarquablement cynique entre les cyniques, dans tout l'entrain et toute la jubilation de l'impudeur ; traduit en public et comme sténographié dans ce déshabillé, il reste sous le coup du mot final que lui adresse mademoiselle Quinault... » (P. 204.) Les *Causeries du Lundi* sont bien douces quand elles ne font figurer notre historiographe que « dans les orgies d'esprit du XVIIIe siècle. » On le sait, le philosophe qui écrivit les *Considérations sur les mœurs*, obtint, dans le Paris de Voltaire et du maréchal de Richelieu, une célébrité de brutale dépravation. Quel honneur au fier janséniste de Versailles de laisser après lui, pour écho de sa pensée, pour continuateur de ses luttes et de ses haines, le grossier épicurien de Dinan !

II

Il nous reste un dernier retranchement à forcer. Duclos, en plaçant dans ses *Mémoires secrets* l'histoire du *Chocolat des Jésuites*, s'abrite, nous dit-on, sous l'autorité d'un ambassadeur, d'un évêque français : « J'ai lu dans une lettre de l'évêque de Rennes, Vauréal, notre ambassadeur à Madrid.... »

Louis Gui de Guérapin de Vauréal, membre de l'Académie française, gouverna de 1732 à 1758 le diocèse de Rennes, et dans cet intervalle, remplit pendant huit ans le poste de ministre de France à la cour d'Espagne. La Condamine, son successeur à l'Académie en 1760, prononça son éloge que nous retrouvons abrégé par d'Alembert, dans les fastes de l'illustre assemblée. J'en détache le portrait moral du prélat [1] : « Il eut au plus haut degré la plus haute des vertus d'un évêque, celle qui le ferait peut-être dispenser de toutes les autres, ou lui ferait au moins pardonner de ne les pas avoir, la bienfaisance et la charité. » — Quoi donc ? est-ce que les autres vertus manquèrent à Guérapin de Vauréal ? Sur ce point l'orateur académique semble hésiter, mais il se rassure bientôt : « Nous ne craignons point de dire : ses *vertus*, malgré tout ce que la haine de ses ennemis a pu faire pour les ternir... M. l'évêque de Rennes eut des défauts sans doute ; il était homme : mais ces défauts tenaient à la franchise et à la simplicité de son caractère. Il

[1] *Histoire des membres de l'Académie française*, t. V, p. 606 et 610.

put être accusé de quelques écarts passagers, mais ces écarts étaient l'effet de la sensibilité de son âme. Enfin, à tous les reproches justes ou injustes qu'on pourra lui faire, nous répondrons par ces seuls mots, faits pour imposer silence à la calomnie et à la médisance même : Il fut humain et généreux... S'il y eut quelques taches dans sa vie, sa charité, suivant l'expression de Dieu même, les a abondamment effacées. Peu de prélats ont aussi bien connu que lui la force et l'étendue de la maxime la plus consolante de l'Évangile : *Celui qui aime son frère, a accompli la loi.* » Et peu de panégyristes aussi ont eu l'art de mieux assommer leur héros. Hélas ! sous l'influence de l'effroyable corruption qui régnait partout, l'Église de France, à la veille du jour qui devait la régénérer noblement par les persécutions et le martyre, subissait dans quelques-uns de ses pontifes de bien humiliantes défaillances. Alors montait sur le siége d'Orléans ce Louis-Sextius de Jarente, franc et gai provençal, qui, lorsque ses prêtres lui remontraient de quels scandales il affligeait son troupeau, répondait le sourire sur les lèvres : « *J'espère de la miséricorde de Dieu ; j'ai toujours été heureux : vous verrez que je finirai par aller en paradis.* » Grenoble voyait avec épouvante un successeur des apôtres, Hay de Bonteville, imitant le dernier crime de Judas, délivrer par un suicide ses ouailles du plus mauvais des pasteurs. Guérapin de Vauréal eut plus de dignité ; il savait représenter et administrer. Il est même une louange que l'histoire lui doit. Peu zélé pour ramener à l'unité les jansénistes de son diocèse, du moins, dans ses décisions épiscopales, il se montra toujours inviolablement attaché à la saine doctrine, et maintint avec fermeté dans le clergé de Bretagne le drapeau de l'orthodoxie. Mais, évidemment, la place de l'évêque-ambassadeur n'est pas à côté des Belzunce et des Christophe de Beaumont.

Duclos a « lu dans une lettre de l'évêque de Rennes... » Je réponds qu'avant tout il fallait fixer la nature de cette lettre que nul n'a vue, il fallait en préciser nettement le caractère. Un prélat du XVIIIe siècle, bel esprit, agréable conteur, pouvait bien, en écrivant à des amis, à des parents, se permettre une épître badine ; il pouvait, au bas d'une page sérieuse, glisser une anecdote qu'on venait de lui servir ; invraisemblable, folle, absurde à souhait, mais piquante, assurément, et destinée à faire fortune au delà comme en deçà des Pyrénées. Quel est le ton, le style de la lettre de Vauréal ? Renseignement indispensable ; comment un historien a-t-il pu l'omettre ? Une réflexion saute aux yeux. Si l'évêque de Rennes eût raconté autrement que par badinage un fait ancien déjà de quarante

années et en soi passablement étrange, lui, homme d'État, intelligence forte et positive, se serait-il contenté d'une assertion sottement gratuite? Nullement, il aurait fourni des preuves, il aurait cité des noms : mais alors, Duclos, l'intrépide copiste, eût pris, là comme ailleurs, son bien où il le trouvait; et dans les *Mémoires secrets* de même que dans Saint-Simon, au lieu de passer furtivement, honteusement, dans l'obscurité d'une note, l'élégante historiette s'étalerait en plein texte avec chacun des arguments, chacun des commentaires dont l'évêque de Rennes aurait appuyé son récit. L'historiographe de Louis XV n'a rien tiré en ce genre de la lettre de Vauréal, par la raison qu'il n'y a rien trouvé.

Non, il n'y a rien trouvé, pas même, très-vraisemblablement, l'indication du fait que notre ambassadeur à Madrid aurait, dit-on, fait connaître en France le premier : cette affirmation ne me paraît pas suffisamment fondée. Reprenons une à une les paroles de Duclos. Le *Salluste* breton avance que, « maîtres des mines du Mexique et du Pérou, les Espagnols, cependant, ne sont plus que les caissiers de l'Europe. Ce qui a fait dire par Boccalini, que *l'Espagne est à l'Europe ce que la bouche est au corps : tout y passe et rien n'y reste.* » Ici vient se placer la note en question : « J'ai lu dans une lettre de l'évêque de Rennes... que les conseillers d'Aragon, n'étant pas payés de leurs gages, avaient prié le roi de leur permettre de demander l'aumône. » Jusqu'ici nulle équivoque; le mot des conseillers d'Aragon appartient à Vauréal. Est-il aussi clair que ce qui suit vienne encore de lui? M. d'Arsac l'a pensé; sauf meilleur avis, notre opinion est que rien, absoment rien ne l'indique. La note, en effet, continue sans liaison nécessaire avec la phrase précédente : « Je ne dois pas oublier, à ce sujet, qu'en 1701, il arriva par la flotille, pour le général des jésuites, une caisse de chocolat... » On nous permettra de tenir, jusqu'à preuve contraire, qu'après la citation de Vauréal sur les conseillers aragonais, c'est le Saint-Simon qui recommence, décoloré, amoindri, comme toujours. Accuserons-nous Duclos de calcul, d'artifice? Point; il n'a pas même songé aux ambiguïtés qu'entraînaient sa précipitation et ses négligences. Ce jour-là, sans doute, pressé plus qu'à l'ordinaire de « mettre manchettes et jabot pour aller dîner en ville, » le gourmet de Dinan s'est hâté davantage de quitter l'accessoire pour le principal. Texte et notes se sont arrangés comme ils ont pu. Aussi bien convenait-il, afin que la ressemblance avec le maître fût plus complète, que, de temps à autre, du moins, le disciple lui aussi, suivant l'expression connue de Châteaubriand, « écrivît quelque peu à la diable pour l'immortalité. »

Résumons-nous. Cette mystérieuse lettre de Vauréal, que personne n'a jamais vue, renferme-t-elle un mot sur le *Chocolat des jésuites?* rien n'est moins certain; aussi attendrons-nous qu'une pièce probante vienne attester la déposition du prélat académicien. Ce premier témoin écarté, Duclos n'est plus admissible : nous repoussons l'insignifiant copiste de Saint-Simon; et celui-ci reste seul comme devant. Plaisant avocat, en vérité! — Dites-nous, lui répètent les accusés, dans quel port d'Amérique furent embarquées les huit caisses de chocolat, et sur quel vaisseau! Nommez un jésuite, un seul, compromis ou soupçonné dans cette affaire! Indiquez les agents qui, d'après vous, « découvrirent la galanterie; » quel ministre de la couronne examina la contravention, quels membres du Grand Conseil des Indes en furent informés! — Lui, dans ce temps-là, sourit à son auditoire et à ses juges; avec une grâce parfaite, il peint dans ses moindres détails la scène des magasins de Cadix. Une première bille surprend par sa pesanteur, puis une deuxième, une troisième : elles résistent, elles se rompent, et l'or apparaît... Comme si l'accusateur d'un Ordre religieux n'avait d'autre rôle à remplir que celui d'un spirituel conteur! Comme si, dans une imputation des plus graves, ne présenter d'autre corps de délit qu'une description de romancier, n'équivalait pas à confesser qu'on n'est qu'un imposteur, qu'un faussaire! Saint-Simon, enfin, se pose en contradiction ouverte avec toute l'histoire contemporaine, et spécialement avec les phases bien connues d'un procès solennel commencé dans les deux mondes à la fois bien avant 1701, et qui s'est prolongé soixante-dix ans au delà : son témoignage, dont la fausseté, d'ailleurs, éclate à chaque parole, est annulé radicalement par les grandes voix réunies de l'Europe et de l'Amérique.

C'en est assez. Le lecteur des *Études* jugera; pendant que M. J.-J. Weiss, appuyé de M. Charles Sauvestre, persistera, sans doute, à déclarer très-satisfaisantes les preuves de la délicieuse « jonglerie de Cadix. »

FLORENT DUMAS.

Dans notre précédent article, *Un Mot à M. J.-J. Weiss*, etc., livraison de mai : Page 35, ligne 28, effacez : *au moins*. — Page 36, ligne 11, au lieu de : *coup de parti*, lisez : *coup de partie*.

BIBLIOGRAPHIE

Cas de Conscience sur les libertés publiques, par Mgr Parisis, évêque d'Arras. Deuxième édition. In-8°, 162 pages. Paris, Lecoffre.

Le souverain pontife Pie IX, rassemblant, pour ainsi dire, en un même faisceau, les sentences déjà portées par ses prédécesseurs et par lui-même, lançait naguère une condamnation solennelle contre les erreurs que l'on est convenu d'appeler *modernes*, et, en même temps, il proclamait une fois de plus ces principes immuables, cet *évangile éternel*, qui doivent servir de règle à nos actes comme à nos jugements. Aussi, pas un catholique digne de ce nom n'a hésité un seul instant à saluer de son adhésion pleine et entière les augustes enseignements du chef de la catholicité, et, s'il y a eu quelque part, parmi les enfants de l'Église, des tendances qui se rapprochaient plus ou moins des doctrines réprouvées, nul doute qu'à l'avenir elles ne rentrent dans le cercle de la plus saine orthodoxie.

Mais, en acceptant les vrais principes, en les affirmant, comme il est nécessaire, d'une manière éclatante, dans toute leur plénitude, quant à l'esprit et quant à la lettre, les catholiques se trouvent-ils dans la fatale obligation de tenir comme non avenus les faits ou les circonstances qui sont trop manifestement en opposition avec la spéculation et la théorie? Sommes-nous réduits à détester, à anathématiser sans distinction, en bloc, tout ce qui est de notre temps, et n'avons-nous plus qu'à nous poser, avec une rage mal concentrée, en ennemis farouches et intraitables, vis-à-vis de toutes les conditions de vie sociale au milieu desquelles la Providence nous a placés? Cette attitude odieuse, que repoussent nos protestations indignées, la tactique constante de la presse antichrétienne consiste précisément à nous l'imposer, comme la conséquence logique de nos doctrines. On l'a bien vu dans cette levée de boucliers, — vrai tumulte gaulois, — qu'un certain journalisme a suscitée contre l'encyclique *Quanta cura*.

Par bonheur, nos évêques qui, après le premier pasteur, sont nos guides et nos oracles, ont réduit à leur juste valeur les interprétations des théologiens de la libre pensée. Justice a été faite de toutes les calomnies, et l'opinion, un instant surprise, en est revenue à des appréciations plus saines, grâce surtout à la vaillante apo-

logie d'un illustre prélat, accueillie dans le monde entier avec cette universalité de suffrages que l'on pourrait presque appeler, selon la parole d'un esprit éminent, du nom de *plébiscite catholique*, si ce mot n'avait dans l'Église un sens tout autre que dans l'ordre politique.

Et pourtant tout n'était pas fait encore. Après avoir écarté les sophismes de la presse hostile, il restait à éclaircir certaines difficultés d'une nature beaucoup plus délicate, difficultés soulevées non plus par la mauvaise foi ou l'ignorance, mais par les honorables scrupules de plusieurs âmes sincèrement chrétiennes. Et, en effet, le grand acte pontifical du 8 décembre a posé, en ce qui touche aux libertés publiques, « des questions très-nettes en théorie ou dans leur généralité, mais qui souvent deviennent complexes en pratique dans leurs applications particulières. » Ainsi s'exprime un illustre évêque, et il ajoute : *Nous savons pertinemment qu'il y a, sur ce sujet, des consciences plus ou moins troublées*[1].

Or, pour calmer ces consciences troublées, peu d'hommes, assurément, pouvaient intervenir avec plus de compétence et d'autorité que le prélat même dont je viens de citer les paroles. Nommer l'évêque d'Arras, n'est-ce pas rappeler les plus éminentes qualités de l'esprit et du caractère, jointes au dévoûment le plus absolu au centre de l'unité? N'est-ce pas rappeler aussi une longue carrière toute vouée à la défense de l'Église et des services hors ligne rendus à la grande cause de la liberté religieuse? Ai-je besoin d'ajouter que, initié aux mille difficultés de la vie pratique jusque sur le terrain des discussions parlementaires, l'illustre prélat a pu se rendre le compte le plus exact de la vraie situation de nos sociétés modernes, et surtout, — ce qui est pour nous capital, — de la situation vraie de notre France contemporaine? Nulle voix donc ne saurait mieux nous apprendre quelle est la part qu'il faut accorder aux faits dans l'application des principes, ce que vaut une liberté ou ce qu'elle coûte, et combien l'on se trouve heureux, tout en poursuivant de tous ses efforts le mieux absolu, d'obtenir de simples améliorations relatives, quand ces améliorations sont, comme il arrive presque toujours, les seules possibles.

Tous ces titres réunis attachent, croyons-nous, une valeur et une importance spéciales à l'écrit que Mgr Parisis vient de publier sous le nom de *Cas de conscience sur les libertés publiques*. Déjà, en 1847, le savant prélat avait fait paraître un opuscule analogue[2], et qui

[1] *Cas de Conscience*, par Mgr Parisis. Avant-propos.

[2] Cet opuscule avait pour titre : *Cas de Conscience à propos des libertés exercées et réclamées par les catholiques.*

alors avait obtenu les adhésions à peu près unanimes de l'opinion catholique. Bien que le présent ouvrage soit intitulé *deuxième édition*, ce n'est pas une reproduction pure et simple : le cadre et les points de vue sont renouvelés et modifiés en raison des circonstances et des perspectives nouvelles ; mais l'éminent auteur déclare que cette seconde publication « ne s'écarte nullement de la première, quant aux principes et aux raisonnements sur lesquels il s'est toujours appuyé pour répondre aux doutes et aux inquiétudes qui lui ont été souvent présentés en cette matière[1]. »

Il va sans dire qu'avant tout Mgr Parisis affirme et proclame, sans déguisement, les vrais principes ; toutefois, il n'y insiste point, parce que son but est précisément de montrer comment il peut être permis, ou même nécessaire, en certaines circonstances, de n'en point réclamer ni souhaiter l'application rigoureuse. En d'autres termes, le savant prélat veut déterminer les principes *réflexes*, d'après lesquels la pratique peut se concilier avec la théorie.

Les solutions données aux « cas de conscience » portent principalement sur la liberté des cultes, la liberté d'enseignement et la liberté de la presse. Ces solutions s'appuient sur les faits et les nécessités évidentes, et, en même temps, sur l'autorité des grands théologiens du moyen âge, lesquels, comme le remarque Mgr Parisis, « sont beaucoup plus tolérants, sur ce chapitre et sur d'autres, que les casuistes des temps plus modernes. » (P. 24.) Nos lecteurs voudront voir, dans l'ouvrage même de l'évêque d'Arras, les réponses si fermes et si mesurées qu'il donne à ces difficiles questions. Quant à nous, ne pouvant en reproduire ici ni le texte ni un résumé satisfaisant[2], nous devons nous borner à citer la conclusion du livre ; elle suffira d'ailleurs pour faire apprécier l'esprit largement conciliateur qui a inspiré chacune de ces pages.

Le vénérable auteur examine comment peut s'accomplir l'accord entre l'Eglise et les sociétés modernes ; il constate que « la liberté absolue des cultes, même devant la civilisation moderne, est une vraie fiction. » — Voudrait-on, par exemple, admettre en France la secte des Mormons? — « C'est donc simplement une question de plus ou de moins, dans laquelle chacun est bien libre, dans sa pensée, de choisir sa mesure.

[1] Avant-propos, p. 7.

[2] Il n'est pas inutile de rappeler une fois de plus que les matières dont il s'agit sont censées toucher de près aux discussions politiques. Force nous est, par conséquent, de nous en tenir à des considérations et à des formules très-générales, au grand risque de donner lieu à certains malentendus.

« Quels sont donc les vrais et, au fond, les seuls adversaires de l'Eglise, sur ce terrain des principes? Ce sont les détracteurs acharnés de toute révélation, ce sont ceux qui veulent établir et faire admettre au genre humain que toutes les religions, étant d'invention humaine, doivent être mises au même rang, non pas pour être honorées toutes également, mais pour être également toutes méprisées, afin d'être bientôt toutes également bannies et détruites. »

Evidemment, l'Eglise ne saurait, sous peine de se renier elle-même, transiger, en aucune manière, avec de telles prétentions. Mais s'ensuit-il qu'en toutes choses l'Eglise repousse, de parti pris, toute sorte de conciliation ou de rapprochement?

Ecoutons Mgr Parisis. Après avoir rappelé quelles étaient les rigueurs de l'ancienne discipline, il continue en ces termes :

« Que se passe-t-il, de nos jours, non-seulement en France, où l'on pourrait nous objecter que l'Eglise ne serait pas libre de suivre les anciens usages, mais à Rome, où elle est jusqu'ici, en toute chose, sa propre souveraine?

« Est-il nécessaire de dire que toutes les basiliques et les églises de Rome sont ouvertes, à toute heure, à tous les voyageurs, à tous les étrangers, quelles que soient leurs croyances, hélas! et leur conduite? Qui ne sait que beaucoup d'entre eux, les Russes entre autres et les Anglais surtout, usent et abusent de cette tolérance jusqu'à se permettre les inconvenances les plus odieuses dans la chapelle même du pape, dans la chapelle Sixtine, durant les cérémonies les plus saintes et la célébration des mystères les plus adorables?

« Et l'on ose dire que l'Eglise est immobile en tout, qu'elle ne sait pas se prêter aux nécessités du temps!

« Certes, si l'on pouvait, sur cela, faire quelque reproche au Saint-Siége, ce ne serait pas celui d'intolérance, ce serait bien plutôt celui d'une patience et d'une condescendance excessives.

« Que dire des réceptions du Saint-Père? Qui ne sait qu'aucun souverain n'est plus abordable à tous? que tous les hétérodoxes de la terre sont admis à son auguste audience aussi bien que les pieux fidèles, et que tous, sans exception, s'en retournent charmés de son inépuisable bienveillance?

« Grégoire XVI, que l'on se plaît à représenter comme intraitable, n'a-t-il pas reçu le plus puissant et le plus implacable persécuteur de l'Eglise dans les temps modernes? Et, s'il a pu lui donner alors d'austères avis, a-t-on surpris sur ses lèvres une parole d'aigreur ou de représaille?

« Voilà le vrai progrès, tel que l'Eglise l'entend et le pratique, le progrès dans l'indulgence et dans la charité.

« C'est sur cela que le journalisme catholique doit insister ; c'est en cela qu'il doit donner lui-même l'exemple par ses égards pour certaines nécessités de circonstances, tout en se maintenant dans l'inflexibilité sur les principes, et dans le refus absolu de toute concession compromettante au fond.

« Ah ! si nos adversaires voulaient le comprendre de la sorte ; si, au lieu de se jeter dans des accusations et des récriminations haineuses contre nous ; si, au lieu de provoquer des proscriptions illégales et violentes contre des associations auxquelles on ne reproche que leurs succès, et qui ne demandent que la liberté, l'on s'entendait pour opérer, chacun de son côté, le plus de bien possible, avec des intentions droites et sans arrière-pensée, la paix serait bientôt faite, et elle serait durable, et tous en recueilleraient les fruits, et tous les genres de progrès utiles s'y développeraient sans obstacle.

« Encore une fois, telle est la seule réconciliation possible entre tous les partis, et l'Eglise n'y fera certainement pas défaut.

« Ainsi, convictions religieuses solides, qui seules font la force des sociétés.

« Support mutuel, qui est la loi évangélique par excellence, et qui fait le charme de la vie.

« Puisse la France comprendre que ces deux mots sont pour elle les conditions de la paix, de la gloire et du salut! »

Voilà certes de belles et généreuses paroles, vraiment faites pour servir de programme aux écrivains catholiques. Je crois pouvoir le dire, le recueil où j'écris ces lignes s'empressera, pour son propre compte, de faire son profit de ces nobles enseignements, et de suivre, l'occasion donnée, la direction qu'ils indiquent. Et si certains symptômes d'apaisement ne nous trompent pas, le livre de Mgr Parisis contribuera, pour sa grande part, à opérer, dans le camp des catholiques français, un rapprochement entre les opinions extrêmes et à sceller plus étroitement l'union des cœurs, en attendant l'entière pacification des intelligences.

Cette pacification, du reste, n'a rien d'incompatible avec certains dissentiments. Un poëte n'a-t-il pas dit :

Non sentire bonos eadem de rebus iisdem,
Incolumi licuit semper amicitia.

Si, en effet, la divergence des opinions est inévitable, c'est assurément dans les matières dont nous nous occupons. Aucune question peut-être n'offre autant d'aspects différents, ni autant de difficultés pratiques. Il y a là, sans doute, des lignes précises et parfaitement tracées; on entrevoit même, sans trop de peine, certains

prolongements ultérieurs; mais est-ce assez pour s'orienter à travers les méandres infinis des applications particulières?

Prenez en morale les principes les plus clairs, les plus précis, et, en même temps, les plus compréhensifs qu'il soit possible de tracer : ces principes vous mettront-ils en état de résoudre immédiatement tous les cas pratiques? Rien de plus absurde que de le prétendre. Il suffit d'avoir la plus légère connaissance de la science morale et de la direction des consciences, pour savoir que si les principes sont fixes et immuables, les applications varient de mille manières, selon la diversité indéfinie des circonstances. De là les difficultés, parfois presque inextricables, de la théologie morale; et certes, nulle part, on ne voit mieux que là la fausseté et le danger des théories trop absolues et trop exclusives.

Or, s'il en est ainsi pour les cas de conscience qui concernent les simples individus, que sera-ce donc pour ces vastes et immenses *cas de conscience* qui embrassent les rapports de l'Eglise et des sociétés, et cela à travers les mille variations du temps et de l'espace? Qui ne voit que les éléments d'appréciation deviennent ici infiniment plus difficiles à saisir? Qui pourra être assuré de posséder toutes les données du problème? Et puis, qui peut se flatter de connaître les voies, toujours mystérieuses, par lesquelles la Providence conduit son Eglise, et les nouvelles conditions d'existence qu'elle lui réserve au milieu du courant de plus en plus irrésistible de la démocratie moderne?...

Concluons donc, sans insister davantage sur les motifs et les causes, que de grandes obscurités planeront longtemps, — et vraisemblablement toujours, — sur ces questions, et que par conséquent les divergences d'opinion sont non-seulement légitimes, en une certaine mesure, mais inévitables et nécessaires. Dès lors, qu'avons-nous de mieux à faire, nous tous catholiques, que de proclamer ici, comme en tout le reste, cette grande maxime chrétienne, qui doit être plus encore dans les cœurs que sur les lèvres : *In necessariis unitas*, *in dubiis libertas*, *in omnibus charitas!*

P. Toulemont.

Études sur le développement de la colonisation du Bas-Canada, depuis dix ans (1851-1861), par Stanislas **Drapeau**, agent de la colonisation, et promoteur des Sociétés de secours [1].

Voici un livre qui nous vient en droite ligne de notre ancienne et toujours chère *Nouvelle-France :* à ce titre il a déjà toutes sortes

[1] 1 vol. in-8°, avec cartes, Québec, Léger Brousseau, 1863.

de droits à nos sympathies. Comment, en effet, les refuser à l'œuvre (fût-elle même de peu de valeur) d'un de nos frères du Canada, d'un des enfants de cette race vaillante et dévouée, séparée politiquement de la mère patrie par les stipulations d'un odieux traité, dont un siècle n'a pu encore effacer la honte, mais qui lui est restée intimement unie par les indissolubles liens du sang, de la religion, de la langue et des mœurs? A plus forte raison ferons-nous le plus gracieux accueil à un travail sérieux, plein de savantes et consciencieuses recherches, et recommandé par son sujet même à l'attention du lecteur instruit, qu'il soit français ou étranger. Les géographes et les statisticiens, les nôtres en particulier, ne peuvent se dispenser d'y avoir recours. Ils y recueilleront une ample moisson de renseignements aussi vrais que nouveaux, qu'ils substitueront avec avantage aux notions fausses et surannées dont leurs articles sur le Canada sont assez ordinairement remplis.

Le plan adopté par l'auteur est simple, bien conçu et bien exécuté. Mais, pour en mieux saisir l'économie, quelques considérations préliminaires sont indispensables.

Le Bas-Canada, compris, comme on le sait, entre les 45e et 52e degrés de latitude nord, et les 63e et 81e de longitude ouest (Grenwich), se développe des deux côtés du Saint-Laurent, sur une immense étendue de 161,584 milles carrés géographiques (seize fois la grandeur de la France), dont 22,162 sont à l'heure qu'il est cultivés ou possédés par les colons d'origine européenne. Cette dernière portion du sol Bas-Canadien, la seule dont l'auteur s'occupe dans son ouvrage, est divisée en 58 comtés, dont 23 au nord du fleuve, de l'Outaouais au Labrador, et 35 au sud, du comté Huntingdon, limite extrême du Bas-Canada vers l'ouest, au comté de Gaspé, dont les rivages sont baignés par l'océan Atlantique.

L'auteur a groupé ces cinquante-huit comtés en sept régions, auxquelles correspondent autant d'*Etudes* qui forment les divisions naturelles de son livre. Chaque étude est accompagnée d'une carte de la région qu'elle décrit, et renferme, soit sur la région considérée dans son ensemble, soit sur chaque comté, sur chaque ville et sur chaque paroisse, toutes les notions de géographie et de statistique nécessaires à qui veut se faire une idée juste de l'état actuel du pays. Chiffre de la population, églises, écoles, routes ouvertes à la colonisation, étendue des terres cultivées, produits naturels du sol, produits industriels, richesses mobilières et immobilières, rien n'est omis de ce qu'on recherche dans les écrits de ce genre. A la fin de chaque étude, l'auteur, dans un court résumé, nous donne l'état comparatif des populations d'origine diverse et de leurs res-

sources en 1851 et 1861, époques des deux derniers recensements. Un dernier coup d'œil sur la situation présente de la colonie et sur son avenir sert de conclusion à tout l'ouvrage.

De ce travail si complet sur une des plus importantes portions de l'Amérique britannique, nous croyons devoir extraire le tableau suivant, qui n'est lui-même qu'un fragment d'un tableau beaucoup plus considérable dressé par l'auteur (p. 550 et suiv.). Les faits qu'on y trouvera consignés ne peuvent laisser indifférent un lecteur catholique et français.

Tableau comparatif du mouvement de la population, d'après les recensements de 1851 et 1861.

	POPULATION	1851	1861	Augmentation decennale.	Diminution.
Origines.	Angleterre et pays de Galles	11,230	13,139	1,909	
	Écosse.	14,565	13,160	»	1,405
	Irlande.	51,499	50,192	»	1,307
	États-Unis	12,482	13,641	1,159	
	France	359	672	313	
	Autres pays.	5,036	5,152	116	
	Sauvages	4,058	4,876	818	
	Canadiens - anglais, irlandais, écoss. etc.	121,504	162,512	41,008	
	Canadiens-français. .	669,528	847,320	177,792	
	Population totale. . .	890,261	1,110,664	220,403	
Religions.	Église Catholique. . .	746,866	942,724	195,858	
	Protestants de toutes sectes	143,395	167,340	24,545	
	Totaux. . . .	890,261	1,110,664	220,304	

Ainsi, dans le cours de la période décennale close en 1861, la population franco-canadienne, s'est accrue de 177,792 âmes, et cette augmentation est due exclusivement à l'excès des naissances sur les décès. En 1851, elle n'entrait que pour quinze vingtièmes dans la population totale de la province; en 1861, elle en forme les seize vingtièmes, gagnant toujours du terrain sur les autres races, bien que celles-ci voient leur contingent grossi chaque année par une immigration assez considérable. Au reste, pour avoir la somme totale de la population franco-canadienne, il faut ajouter au chiffre officiel porté dans le tableau précédent, celui de 120,000 Canadiens-français, dispersés dans le Haut-Canada, le territoire de la Baie d'Hudson, la Colombie britannique et les États-Unis.

Ce merveilleux accroissement n'est pas un fait exceptionnel et

propre à la période décennale dont nous venons de nous occuper : les divers recensements, opérés depuis un certain nombre d'années, nous montrent, en effet, la race franco-canadienne suivant dans son développement une progression égale, ou même supérieure à celle que les dix dernières années nous ont fait connaître. Qu'on veuille bien, d'ailleurs, se reporter d'un siècle en arrière, au moment de la conquête de la colonie par les Anglais (1761) : à cette époque, le Bas-Canada ne comptait guère plus de 65,000 habitants d'origine française ; or, pour que cette population ait atteint, en 1861, le chiffre que lui assigne le recensement officiel, il faut qu'elle ait doublé à peu près tous les vingt-neuf ou trente ans.

Ce qu'il y a de plus remarquable, c'est qu'au Bas-Canada, la race française, par la force d'expansion qui lui est propre, non-seulement s'ouvre un chemin et se répand dans la partie encore inhabitée de la province, mais aussi pénètre comme un coin au sein des populations d'origine britannique, les désagrége peu à peu, les pousse devant elle et se substitue en leur lieu et place. Les faits de ce genre s'offrent en grand nombre dans l'ouvrage de M. Drapeau [1]. « Ces faits, ajoute l'auteur, doivent singulièrement « encourager nos espérances pour l'avenir. Partout où les Cana- « diens sont en contact ou en mélange avec les populations étran- « gères, qu'ils aient un juste orgueil, et une légitime assurance dans « la marche de leur progrès. Toutes ces populations sont appelées « à disparaître devant eux, pour faire place à leurs enfants... Le « flot croissant de nos compatriotes, grossi par le retour de ceux « qui travaillaient aux États-Unis, se pousse en avant avec une « force irrésistible..., et nous permet d'espérer d'étonnants résul- « tats pour la période nouvelle qui s'ouvre devant nous [2]. »

Nous nous associons de grand cœur à ces espérances et nous croyons pouvoir, sans trop de témérité, compter sur leur réalisation plus ou moins prochaine. Oui, un jour viendra, où, sous la protection de l'Angleterre, la race canadienne, si religieuse, si morale, si franchement hospitalière, occupera paisiblement cette portion de l'immense héritage que ses pères ont autrefois conquis au prix de tant de travaux, et illustré par tant de victoires. C'est la récompense que Dieu, dans sa bonté, accordera sans doute au soin jaloux qu'elle a toujours eu de ne pas s'écarter du sentier d'honneur et de vertus que ses ancêtres lui ont tracé.

J. Tailhan.

[1] Pages 223 et suiv., 264, 382, 394, 482, etc., etc.
[2] Page 394.

REVUE DE LA PRESSE.

NOUVELLES LITTÉRAIRES ET PUBLICATIONS RÉCENTES.

— *Fastes et légendes du Saint-Sacrement*, depuis son institution jusqu'à nos jours; par J.-M. de Gaulle. 1 vol. in-12 (LXXXVIII-468 p.), Cambrai, Carion ; Paris, librairie du Crédit des paroisses. Prix : 3 fr.

Tout ce qui a pour but de glorifier le plus auguste de nos sacrements doit être accueilli avec l'empressement le plus sympathique. Le Dieu de l'Eucharistie n'est-il pas, en effet, pour l'immense majorité des hommes, et j'oserai presque dire pour la plupart des chrétiens, non-seulement le *Dieu caché*, mais encore le *Dieu inconnu?* Il n'en sera plus ainsi pour ceux qui liront le volume que nous annonçons. Ce n'est pas toutefois ici un traité sur la matière, bien qu'on en trouve les grandes lignes dans une longue introduction, due à la plume de M. l'abbé Carion, et dans laquelle les aspects dogmatiques du mystère sont largement esquissés. L'ouvrage proprement dit, c'est un recueil de faits, qui parlent plus éloquemment peut-être que tout le reste, et qui, par cela même, sont merveilleusement propres à exciter, à vivifier la foi, le respect, et, au besoin, la crainte salutaire, mais par-dessus tout l'amour et la confiance envers l'adorable Sacrement.

Ces faits, ces légendes, l'auteur a passé plusieurs années à les recueillir. Ils sont empruntés aux sources les plus diverses, et forment comme une espèce de cycle pieux et poétique, qui embrasse l'histoire du culte eucharistique, « depuis son institution jusqu'à nos jours. »

Cependant, le nom de *Fastes*, donné à ce recueil, n'est-il pas quelque peu ambitieux ? Assurément, quelques lacunes étaient inévitables ; mais ne s'en trouve-t-il pas un nombre trop considérable, surtout dans l'histoire des premiers siècles? Pourquoi, par exemple, a-t-on omis cette tradition qui nous raconte les communions de la sainte Vierge ; car enfin, n'est-ce pas d'elle que la divine Eucharistie reçut le culte le plus parfait qu'aucune créature ait

pu lui rendre? Pourquoi encore si peu de détails sur l'ère des martyrs, si féconde en beaux exemples, en souvenirs, d'autant plus précieux que leur antiquité leur donne une valeur dogmatique de premier ordre? Je regrette aussi quelques autres omissions, comme la *Dispute du saint-sacrement*, ce tableau merveilleux de Raphaël, qui résume à lui seul les fastes de l'histoire eucharistique. Enfin, parmi les faits récents, j'ai cherché inutilement cette page — l'une des plus belles de notre langue française — où Mgr Gerbet a décrit un spectacle unique : Le comte Albert de la Ferronays communiant en viatique, avec toute la joie d'un martyr de la charité, et, près de lui, la jeune comtesse, déjà convertie par le plus sublime des dévoûments, et faisant, au même moment, sa première communion : femme admirable, qui devait surpasser encore l'héroïsme de son époux, par des prodiges d'immolation dont le secret, je l'espère, achèvera de se dévoiler quelque jour.

Quelques lacunes donc, voilà, à vrai dire, le principal reproche à faire aux *Fastes et légendes*. Ajoutons, pour en finir avec la critique, que ces légendes ne sont pas toutes également authentiques, ni également intéressantes, et que, çà et là, elles pourraient être plus judicieusement choisies.

Mais, en somme, ce recueil est, à nos yeux, fort estimable et fort précieux. La plupart des récits sont pleins d'intérêt et de piété, quelques-uns singulièrement touchants; l'ensemble n'offre pas cette vulgarité et cette banalité, qui sont le trop commun défaut de ces sortes d'ouvrage. Parfois, l'on y sent un esprit familiarisé avec la connaissance de nos antiquités nationales. Il y a bien peu de lectures qui puissent être aussi bienfaisantes pour les familles chrétiennes, surtout durant le *mois du Saint-Sacrement*.

— La *Correspondance des familles* : Revue catholique, littéraire et récréative, s'adressant à tous et paraissant le 15 de chaque mois; avec un *Supplément*, contenant des gravures, patrons, chants, etc., spécialement destiné aux dames et aux jeunes personnes. Paris, Gauguet; Tournai, Casterman ; Bruxelles, Kittler. Prix : 6 fr. pour Paris, 7 fr. 50 c. pour les départements et la Belgique ; avec le *Supplément*, 10 fr. pour Paris, et 12 fr. pour les départements et la Belgique.

Nous retrouvons l'auteur des *Fastes et légendes du saint-sacrement* parmi les principaux collaborateurs de ce journal, et c'est assez dire quel est l'esprit éminemment chrétien dont il s'inspire. Tel est bien, en effet, le caractère qui distingue la *Correspondance des familles*, autant que nous pouvons le connaître par les cinq livraisons parues jusqu'ici : il est franchement et pleinement chrétien

dans les *nouvelles*, *récits*, *drames récréatifs*, etc., dont se compose chaque numéro, et surtout dans la *correspondance parisienne*, qui figure en tête. Cette causerie, car on pourrait lui donner ce nom, renferme, entre autres détails intéressants, des renseignements fort utiles sur les œuvres catholiques de Paris et sur les admirables moyens de préservation qu'il présente à la jeunesse venue de la province, comme les cercles catholiques, etc. Tout nous promet que cette petite Revue est appelée à faire un grand bien aux familles chrétiennes, spécialement aux mères et aux jeunes personnes, et nous souhaiterions fort de la voir se propager. — P. T.

PUBLICATIONS ÉTRANGÈRES.

PRESSE ALLEMANDE ET NÉERLANDAISE.

Arneth, A. *Maria Theresia und Marie-Antoinette.* Ihr Briefwechsel wærend der J. 1770-1780. Wien, Braumüller.

Braetz, A. *Speculative Begründung der Lehre der katholischen Kirche über das Wesen der menschlichen Seele und ihr Verhæltnisz zum Kærper.* Kœln, Schwan.

De rationibus eloquentiæ sacræ principia select. Innsbruck, F. Rauch.

Gregorii Nysseni *Opera* ex recensione F. Oehler. T. I. Halle, Waisenhaus.

Kepleri *Opera omnia*, edit. Frisch. T. V.

Læmmer, *Græcia orthodoxa.* T. I, sect. 3-6.

Monumenta Boica, Edidit academia scientiarum Boica. vol. 37. München, Franz.

Plath, J.-H. *Religion und Cultur der alten Chinesen.* 2 abth. : Cultus. München. Franz.

Schotter, J. *Johann, Graf von Luxemburg und Kœnig von Bœhmen.* 2 Bde. Luxemburg, Rück.

Schultz, F. W. *Die Schoepfungs-Geschichte nach Naturwissenschaft und Bibel.* Gotha, Perthes.

Ueberweg, F. *Grundriss der Geschichte der Philosophie.* 2. Th. 2. Abth. Berlin, Mittler.

Wiedemann, T. *Dr. Johann Eck, Professor der Theologie an der Universitaet Ingolstadt.* Eine Monographie. Ratisbonne, Pustet.

Lœff, G. M. *De nederlandsche kerkgeschiedschrijver Geeraardt Brandt.* Utrecht, Kemink et Zoon.

Loman, A. D. *Bijdragen ter inleiding op de Johanneische schriften des N. T.* 1 stuk. Amsterdam. Loman et Veter.

Oordt, J. W. *De godsdienst der grieken met hunne volksdenkbeelden.* Haarlem, Kruseman.

Thiele, C. P. *De godsdienst van Zarathustra van haar ontstaan in Raktrie tot den val van het oudperzische rijk.* Haarlem, Kruseman.

Verwijs, E. *De abdij van Corvei en de kerk te Leeuwarden.* Leeuwarden, Suringar.

PRESSE ANGLAISE.

Barett. *Life of Abraham Lincoln.* Cincinnati. London.

Barlow, J. W. *Eternal punishment and eternal death.* Londres, Longman.

Bunsen, E. *The hidden wisdom of*

Christ, an the key of knowledge; or history of the Apocrypha. 2 vol. Londres, Longmans.

Cooke, J. P. *Religion and chemistry*; or proofs of God's plan in the atmosphere and its elements. Londres, Low.

Cureton, W. *Ancient syriac documents relative to the earliest establishment of christianity in Edessa and the neighbouring countries.* Discovered, edited, translated and annotated. With preface by W. Woight. Londres, Williams etN.

Fletcher. *History of the american war.* Vol. I. London, Bentley.

Greenwood, Th. *Cathedra Petri* : a political history of the great latin patriarchate, books 12 and 13 from the concordat of Worms to the close of the pontificate of Innocent III. Londres, Macintosh.

Jeafferson, J. C. *Life of Robert Stephenson* : with descriptive chapters on some of his most important professional works, by W. Pole. 2 vol. Londres, Longman.

Lathrop, J. *An exposition of the epistle to the Ephesians.* Londres.

Russell, W. H. *General Todlebèn's history of the defense of Sebastopol.* London, Tinsley.

Spencer, H. *The principles of biology.* T. I. Londres, William.

Stirling, J. H. *The secret of Hegel.* 2 vol. Londres, Longman.

Stuart, J. M Donall. *Explorations in Australia.* 1858-62. 2e édit. London.

Wainwright, S. *Christian certainty.* Londres, Hatchard.

PRESSE ITALIENNE.

Atti Alessandro — Della munificenza di Sua Santità Papa Pio IX felicemente regnante, per il sacerdote Alessandro Atti, professore di belle lettere, dottore in ambo le leggi, ecc. ecc. *Roma, fratelli Pallotta, tipografi in piazza colonna. Vol. unico* in 8. *di pag.* 637.

Baluffi Gaetano — La Chiesa romana riconosciuta alla sua carità verso il prossimo per la vera Chiesa di Gesù Cristo; opera del Cardinale Gaetano Baluffi, Arcivescovo Vescovo d'Imola. *Firenze,* 1864, *a spese della Società toscana per la diffusione di buoni libri. Volume unico in*-8. *di pag.* 434.

Canini Filippo — Il libro dell' adolescenza, compilato da Filippo Canini. Lezioni di Fisica sperimentale. *Roma,* 1864, *presso l'incisore editore, passegiata di Ripetta* n° 21. *Ediz* in-8 *di pag.* 353 a 416.

Cesari Domenico Luigi — Ceremonie della Messa privata e solenne non pontificale, secondo il rito romano, libri quattro per Domenico Luigi Cesàri, bolognese. Seconda edizione corredata di note e di decreti recenti dal P. Luigi Maria da Carpi, Minore Osservante. *Bologna, per Alessandro Mareggiani tip. edit.* 1864, *via Malcontenti* 1797. *Un vol. in*-16 *grande di pag. XVI.* 446.

Coletta Luigi — Il Talmude e la vita di Gesù, ossia le origini del Cristianesimo e il moderno razionalismo, per Luigi Coletta, prete napoletano. *Napoli, dalla Raccolta religiosa* : La Scienza e la Fede 1864-65. *Un vol. in*-8 di pag. 212.

Foglietta Uberto — Uberti Folietæ Clarorum Ligurum Elogia, retractatius pleniusque edidit Aloisius Iacobus Grassius Alasias, ad S. Mariæ Remediferæ Canonicus, inque magni Genuensis Athenæi Collegio Philosophorum ac litteratorum Doctor Collegiatus. Disceptationem addidit de prioribus sanctisque Genuensium Episcopis, nominumque indicem notis chronologicis locupletavit. *Genuæ, MDCCCLXIIII, venundatur a* Vincentio *Canepa. Un vol. in*-8 *di pag. VIII,* 333.

Liccaro Valenteno — Manuale di Predicazione ad uso del Clero curato,

del sacerdote Valentino Liccaro, già cooperatore parrochiale di Tarcento, poi segretario e cancelliere arcivescovile di Zara ecc. ecc. Parte prima; Le feste del Signore, T. IV; Corpus Domini e sacre. *Venezia, dalla tipografia di F. A. Perini ed.* 1864. *Un vol. in-16 di pag.* 430.

Maffei P. A.— Vita del Papa san Pio V dell' Ordine dei Predicatori, per P. A. Maffei, alquanto abbreviata e arricchita di note, cavate da altri autori. *Monza, tipografia dell' Istituto dei Paolini, piazza di S. Agostino n.* 480. *Vol.* 3. *in-32 di pag.* 144, 160 *e* 116.

Mazzola Luigi Maria — Invito universale alla dolce divozione del sacro Cuore di Gesù, diretto a tutti i cattolici del mondo, dal sac. napolitano Luigi Maria Mazzola, Eddomadario dell' insigne Collegiata di S. Giov.Maggiore. *Napoli*, 1864, *stamperia e libreria di A. Festa, strada S. Giov. a Carbonara n.* 104. *Un vol. in-16 di pag.* 467.

Monumenti di storia patria delle province Modenesi — Cronaca Modenese di Tommasino De' Bianchi, detto de' Lancellotti. *Parma, Pietro Fiaccadori* 1863, *vol. II, fasc. I, II e III in-4 da pag.* 1 *a* 240.

Peri Pietro — Storia della Svizzera italiana dal 1797 al 1802, compilata da Pietro Peri, sugli abbozzi e documenti lasciati da Stefano Franscini. *Lugano, tip. e lit. cantonale* 1864. *Un vol. in-8 di pag. VII.* 392.

Prisco Giuseppe — Elementi di Filosofia speculativa secondo le dottrine degli Scolastici, specialmente di S. Tommaso d'Aquino, per l'Abate Giuseppe Prisco. Seconda edizione, notevolmente corretta dall' autore. *Napoli*, 1864, *stamperia e cartiere del Fibreno, strada Trinità maggiore n.* 26. *Due vol. in-8 di pag. XXIII*, 232, 438.

Rohrbacher — Storia universale della Chiesa cattolica, dal principio del mondo fino ai dì nostri, dell' abate Rohrbacher, dottore in teologia nell' Università cattolica di Loavnio, ecc. ecc. Prima traduzione italiana sopra la terza edizione, contenente moltissime aggiunte e correzioni dell' autore, in seguito agli appunti fatti alle due precedenti edizioni. Seconda edizione riveduta e corretta. *Torino*, 1864, *per Giacinto Marietti, tipografo-libraio. Vol. VI e VII in-8 di pag.* 824, 950.

Signoriello Pasquale — Cenno storico della vita, virtù e miracoli del ven. Servo di Dio P. Pompilio Maria Pirrotta delle Scuole Pie, per Pasquale Signoriello, sacerdote napolitano. *Napoli*, 1865, *stamperia e libreria di Andrea Testa, strada Carbonara n.* 104. *Un vol. in-16 di pag. XI*, 384.

Surin — I fondamenti della vita spirituale, tratti dal libro dell' Imitazione di Gesù Cristo dal R. P. Surin d. C. d. G.; novella edizione riveduta e corretta dal P. Brignon : prima traduzione italiana pel P. Carlo Gioffredi delle Scuole Pie. *Napoli, stabilimento tipografico di F. Vitale.* 2 *e* 4, *Largo Regina Cœli*, 1864. *Un vol. in-16 di pag.* 363.

Tommas (S.) *Aquinas* — Sancti Thomæ Aquinatis, doctoris Angelici, Ordinis Prædicatorum, opera omnia ad fidem optimarum editionum accurate recognita; Tomus decimus septimus. Opuscula theologica et philosophica tam certa quam dubia, Tomus II, Fasc. IV, *Parmæ, ex tipographæo Petri Fiaccadori* 1865. *In-4 da pag.* 185 *a* 264.

H. Mertian.

La mention faite d'un ouvrage dans ce catalogue n'implique de la part de la rédaction aucun jugement sur sa valeur. — H. M.

PARIS. — IMP. V. GOUPY ET Cᵉ, RUE GARANCIÈRE, 5.

LES DOCTRINES

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

SUR LA LIBERTÉ

(QUATRIÈME ARTICLE [1].)

LA LUTTE CONTRE LE JANSÉNISME

I

Clément VIII était mort sans prononcer contre Molina. La longue querelle suscitée entre les enfants de saint Dominique et ceux de saint Ignace avait abouti à un pacifique dénoûment qui laissait à chaque parti le droit d'abonder dans son propre sens, à la condition de respecter l'opinion contraire. Quelque profond que pût paraître le dissentiment, il reprenait dès lors son caractère naturel, je veux dire celui d'une simple divergence dans la manière d'expliquer le même dogme; ce n'était qu'une dispute d'école, indifférente à la foi et n'entamant en rien la fraternité des croyances.

La controverse suivante allait s'ouvrir et se continuer dans des conditions tout opposées. Bien qu'elle s'engageât sur le même terrain, bien qu'elle mît en avant les mêmes autorités et usât en partie des mêmes armes, ce ne fut plus un débat domestique, mais une lutte, où l'Église elle-même était attaquée; encore que les premiers coups et les plus rudes parussent uniquement dirigés contre la Compagnie de Jésus et contre le molinisme.

[1] V. Octobre et Décembre 1864, Janvier 1865. L'auteur de ces articles a dû en interrompre momentanément la publication à raison des prédications du carême et des mois suivants.

Le foyer de l'erreur fut de nouveau la ville et l'université de Louvain. Baïus avait accepté la bulle qui condamnait son système ; et nous lui devons cette justice qu'il persévéra jusqu'à la mort dans sa soumission au Saint-Siége. Mais il laissait après lui des disciples qui avaient hérité de ses idées et surtout de ses antipathies à l'endroit des jésuites. Ils ne furent pas longtemps sans rencontrer l'occasion qu'ils cherchaient de ressusciter le système proscrit, et d'en faire une machine de guerre plus puissante que jamais, contre ceux qu'ils regardaient toujours comme leurs adversaires.

En 1602, parmi les étudiants accourus à Louvain des divers points de la Flandre, se trouvait un jeune homme de naissance obscure et réduit à se faire valet d'un élève plus riche, pour achever son cours de théologie. Il n'allait pas aux classes de l'Université, mais il suivait celles des jésuites, pour lesquels il se sentait un vif entraînement. Bientôt même, persuadé que leur genre de vie était ce qui répondait le plus à ses propres désirs, il s'offrit à eux pour le partager, et vint demander avec instance son admission dans leurs rangs. Qui eût dit alors que l'humble solliciteur allait bientôt se transformer en hérésiarque et en ennemi implacable ?

Corneille Janssen ne fut point éconduit sans motifs sérieux. Sa santé était alors délabrée ; son esprit sombre et son humeur opiniâtre ne parurent pas propres à l'institut qu'il voulait embrasser. Ceux qui auront vu, dans les galeries de Versailles, ce nez long et assez aquilin, ce front haut, ce menton saillant et décharné, cette moustache fière et cette figure toute osseuse, fidèle portrait qui le représente tel qu'il était dans sa jeunesse, comprendront aisément la détermination prise par les jésuites flamands. Du reste, ils ne lui enlevèrent pas tout espoir ; ils lui conseillèrent un changement d'air et un voyage en France, pour réparer ses forces ; ils lui offrirent même des lettres de recommandation pour le P. Pierre Coton, alors confesseur du roi, prédicateur de la cour et par conséquent fort en état de lui être utile. Ces bons procédés n'aboutirent à rien. Le refus parut un affront ; il fit l'effet d'un coup de foudre. Ulcéré au delà de toute

expression, le postulant écarté remplit toute la ville de plaintes et courut se donner à celui des docteurs qui était le plus animé contre la Compagnie.

C'était un ancien disciple de Baïus, grand-maître du collége d'Adrien VI. Il portait presque le même nom que Jansénius lui-même, comme si cette ressemblance avait dû faire présager l'identité de desseins qui allait bientôt s'établir entre ces deux hommes. La haine des jésuites fut le premier ciment de leur union ; bientôt un amour exagéré et malentendu de saint Augustin devint pour eux un lien d'une autre nature. A force de lire les écrits du saint docteur, Jansénius finit par y voir, comme il le disait lui-même, ce que personne auparavant n'y avait découvert. Non-seulement il y trouva toutes les erreurs de Baïus, mais il prétendit y reconnaître que, depuis des siècles, la vraie doctrine sur la grâce s'était perdue dans l'Église, et qu'elle avait été complétement altérée dans l'enseignement des écoles. La rétablir dans sa pureté primitive, en corrigeant les théologiens, les souverains pontifes et les conciles eux-mêmes : telle sera désormais l'ambition de Jansénius, telle sera l'œuvre de toute sa vie.

Un autre élève de la même université, avec lequel nous ne le voyons pourtant s'aboucher qu'à Paris et un peu plus tard, allait devenir avec lui l'âme de cette grande entreprise. L'abbé de Saint-Cyran est trop connu pour que nous ayons besoin d'esquisser son caractère à nos lecteurs. Avec l'amitié qu'il apportait à Jansénius, il lui fournissait encore un appoint, sans lequel le succès de la nouvelle secte n'eût pas été de longue durée. Car si le futur évêque d'Ypres devait être le théologien du parti, Duvergier de Hauranne allait en être l'ascète et le directeur à la mode ; si l'un devait lui donner son nom, l'autre allait faire sa fortune et lui créer sa popularité. Laissé à lui-même et à ses destinées naturelles, qu'aurait pu faire l'*Augustinus*, sinon mourir de sa belle mort dans quelque coin oublié des bibliothèques ; ou, tout au plus, remuer un instant les universités, et passionner en sa faveur quelques vieux docteurs entichés de baïanisme ?

Tout au contraire, commenté dans le goût français par un agréable parleur, représenté comme l'arsenal d'un parti auquel se rattachaient des esprits distingués, et comme le dernier mot d'une réforme qui s'étalait aux yeux de tous avec la prétention de ramener les beaux siècles de l'Église, le livre réussira et fera son chemin; bien que personne ne puisse avoir le courage de le lire, tous en parleront, et le monde élégant s'enthousiasmera pour sa doctrine; les femmes surtout patronneront cette lourde et dure théologie, dont elles n'auront jamais abordé les subtilités, mais qui leur fournira le moyen de résoudre à peu de frais les plus difficiles questions, et de disserter à perte de vue sur les plus obscurs problèmes.

Cette double parenté que revendique le jansénisme, lui a imprimé un caractère qui se retrouve partout. On y sent un certain dualisme accusant l'intervention de chacun de ses auteurs. Bien qu'ils s'appuient l'un sur l'autre, ils ont pourtant leur action distincte. L'un établit la doctrine, l'autre songe surtout à faire prévaloir la prétendue réforme morale qu'il a longtemps préméditée. Nous examinerons tout à l'heure leur œuvre à ces deux points de vue.

Avant d'éclater, leur plan avait été concerté longuement. Une correspondance mystérieuse, dont le jésuite Pinthereau, sous le pseudonyme de Préville, a publié une partie, nous montre que le désir de faire pièce à la Compagnie entrait pour beaucoup dans les efforts auxquels se livrait Jansénius. A la date du 19 mai 1627, il écrivait à son ami : « Il semble que partout où je me trouve, mes travaux se tournent contre les jésuites. L'avis que vous me donnez que je suis obligé d'écrire leurs actions en suite de ma négociation fait que je n'ai pas encore seulement touché à saint Augustin. Je suis déjà bien avancé dans cette entreprise; si elle réussit comme je le voudrais, elle sera importante. »

Ce langage est mystérieux; il s'agit de l'histoire des Pélagiens qui devait figurer au commencement de son livre et sous le nom desquels il dénonçait les doctrines de la Compagnie. Quelques jours plus tard il dit en parlant de ce

même travail : « J'ai grandement avancé l'œuvre des Actes des jésuites auxquels vous m'avez initié; les commencements montrent que ce sera un terrible ouvrage... C'est un tel ouvrage que si nous étions ensemble, quelque part que nous fussions, il y aurait danger que nous ne fussions saisis et nos maisons visitées, comme Calénus, à qui j'en ai fort communiqué (*sic*), le tient pour assuré; car on l'imputerait sans aucune faute à l'un ou à l'autre; c'est ce qui me donne de l'appréhension. »

Ces craintes l'empêchèrent de publier immédiatement ce qu'il avait fait. Ne se dissimulant point le trouble que son livre allait produire dans l'Église, il en redoutait pour lui-même les conséquences, il en différait l'impression. Il fut bientôt résolu entre les deux amis que l'ouvrage ne serait donné au public qu'après la mort de son auteur. Enfin nommé évêque d'Ypres par le roi d'Espagne, en récompense d'un pamphlet violent contre Louis XIII et contre la politique de Richelieu, sous le titre de *Mars Gallicus*, il ne pense plus qu'à l'accomplissement de son grand projet. L'*Augustinus* s'imprime sous ses yeux, dans son propre palais, avec un privilége sollicité par des jésuites trompés et imprudents. A peine en a-t-il corrigé la dernière feuille qu'il meurt, non toutefois sans avoir fait précéder son œuvre d'une soumission édifiante à l'autorité ecclésiastique. Il commence par déclarer qu'on n'y pourrait que difficilement changer quelque chose; « Si cependant, ajoute-t-il, le Saint-Siége y voulait apporter des modifications, je suis fils d'obéissance, et je suis soumis jusqu'au lit de mort à cette Église, dans le sein de laquelle j'ai toujours vécu. » Ce sont les termes de son testament et la même protestation se retrouve dans le cours de l'ouvrage [1]. Quoi qu'on doive penser de la sincérité quelque peu équivoque de ces sentiments, à partir de ce jour, un brandon de discorde était jeté dans le monde; la mémoire même du prélat défunt ainsi que ses opinions allaient y susciter des luttes qu'il ne serait pas facile d'apaiser.

[1] T. II, p. 26 et t. III, p. 443.

II

Avant d'aller plus loin, il est nécessaire de faire connaître en peu de mots la nature de la nouvelle hérésie.

Le système de Jansénius repose sur une double base ruineuse. C'est une erreur philosophique dans laquelle il s'obstine, et c'est une interprétation fausse d'un texte de saint Augustin, sur laquelle il construit tout son édifice doctrinal.

Parlant de nos déterminations libres, le docteur d'Hippone faisait observer qu'elles sont en harmonie avec un amour qui prévaut en nous et auquel nous donnons la préférence; car, ajoute-t-il, il est nécessaire que nous agissions toujours dans le sens de ce qui nous plaît davantage[1]. Maxime juste et pleine de vérité, qui n'est après tout que la constatation d'un fait de conscience et le résultat d'une observation psychologique.

Jansénius s'en empare, il en fait une loi *a priori*, il nous montre un enchaînement de causes et d'effets dont tous les anneaux se tiennent avec une inflexible rigueur, et où la liberté ne trouve plus aucune place.

D'après lui, tout acte volontaire est le produit d'une *délectation;* s'il y a choix ou élection d'un parti préférablement à un autre, c'est que la délectation qui nous incline en ce sens est *victorieuse* et prépondérante. L'homme n'est qu'une bascule que font mouvoir des poids opposés, c'est-à-dire des amours contraires. Celui de ces amours qui est le plus fort emporte infailliblement et irrésistiblement la détermination. Ainsi successivement l'âme s'élève ou s'abaisse; elle monte vers le ciel ou descend vers la terre, suivant l'impulsion que lui impriment les délectations qu'elle éprouve et qu'il n'est point en son pouvoir d'écarter, pas plus qu'il n'était en son pouvoir de les exciter ou de les produire[2].

Ce principe posé comme l'explication simple et naturelle du libre arbitre, Jansénius renouvelle la théorie condamnée

[1] *Quod enim amplius nos delectat secundum id operemur necesse est.* (In ep. ad Gal., c. v, n. 49.)

[2] Cf. l'*Augustinus*, t. III, p. 175. — *Ibid.*, p. 344.

de Baïus, à savoir qu'il n'y a pas de milieu entre l'amour surnaturel et la cupidité vicieuse.

Dès lors, rien de plus simple que d'expliquer comment fonctionne cet instrument regardé jusque-là comme si compliqué, à savoir la volonté humaine. Puisqu'elle n'est susceptible que de deux mouvements, l'un de bas en haut, l'autre de haut en bas; puisque d'autre part ces deux mouvements sont toujours déterminés par les deux mêmes agents, c'est-à-dire la grâce du Christ et la nature corrompue; puisque enfin la victoire que l'un des deux agents remporte sur l'autre, est uniquement déterminée par son intensité relative et par la supériorité de ses forces, dans un moment donné; il s'ensuit que le phénomène d'une détermination volontaire n'a plus rien de mystérieux. L'homme tout entier se laisse aller du côté où il incline; il s'élève vers Dieu, s'il est sollicité par une grâce plus forte que la concupiscence; il descend vers le mal s'il est entraîné par un amour terrestre plus puissant que la grâce [1].

Telle est l'immortelle découverte que l'évêque d'Ypres se persuade avoir faite dans saint Augustin; par là il se félicite de tenir en main non-seulement la clef de la doctrine augustinienne, mais encore celle de toute la théologie [2]; et c'est pour révéler au monde ce secret important qu'il travaille toute sa vie avec une constance et une opiniâtreté digne d'une meilleure cause; et c'est de peur que sa découverte ne lui soit disputée ou qu'elle ne lui occasionne des chagrins personnels, qu'il attend pour la publier le moment de sa mort. La prévision d'une rétractation imposée par l'autorité l'effraye; il vaut mieux se mettre dans l'impossibilité de se dédire, en ne livrant son dernier mot que comme une révélation d'outre-tombe.

Toutefois, Jansénius ne se dissimule pas le côté faible de sa théorie. Votre détermination humaine, lui dira-t-on, n'a plus de mystère, c'est qu'elle n'a plus de liberté. Pour ré-

[1] Cf. l'*Augustinus*, t. III, p. 184-186.
[2] *Ibid.*, t. II, p. 69, t. III, p. 316.

pondre à cette objection, dont l'évidence saute aux yeux, il distingue entre l'essence de la liberté et son état actuel. Nous ne la possédons plus, dit-il, telle que l'avait l'homme innocent dans le paradis terrestre; en outre, celle dont nous jouissons n'est pas semblable à celle des anges, moins encore pareille à celle de Dieu. Tant que le péché n'est point venu changer sa condition, la liberté humaine était en possession de cette *indifférence* dont parle l'École, c'est-à-dire qu'elle se pliait d' côté ou d'un autre d'après un choix qui ne relevait que elle-même; mais c'était là sa forme et non sa nécessité intrinsèque, son état privilégié et non son essence. Par suite de la chute, elle a perdu l'équilibre; elle ne peut plus agir désormais qu'en vertu des amours qui la dominent; en sorte que *volontaire* et *libre* sont par rapport à nous des termes synonymes, et qu'il n'y a aucune différence entre une chose aimée et une chose librement voulue.

A vrai dire, ceci ressemble fort à la thèse favorite de Calvin qui veut que la liberté ait péri dans le naufrage originel. A défaut de vérité, ce dogme fondamental de la réforme avait du moins le mérite de la franchise. Celui de Jansénius, au contraire, à travers le voile hypocrite sous lequel il se cache, ne laisse plus à l'esprit le moyen de se retrouver. Car enfin, qu'est-ce que cette liberté qui n'est pas libre? Que sont ces déterminations qui relèvent de nous-mêmes, et qui pourtant sont déterminées en nous par des délectations indépendantes de notre choix et que nous ne sommes pas maîtres de changer? L'homme de Jansénius est libre, oui, comme le plateau de la balance qui monte et qui baisse selon qu'on le charge ou qu'on l'allége; il n'agit point par contrainte, sans doute, puisqu'il aime ce qu'il fait, et que même il le préfère; mais, parce que cette préférence est imposée, parce qu'elle est née sous l'influence d'une délectation victorieuse et contre laquelle on ne pouvait prévaloir, il est trop évident qu'elle ne saurait communiquer à l'acte qui la suit, un caractère dont elle est elle-même dépourvue. La pierre de touche pour discerner la vraie liberté, c'est le pouvoir de résister ou du moins de s'abstenir; ce pouvoir manque totalement à la volonté telle

que la décrit le système janséniste ; dès lors, malgré toutes ses protestations de sauver le libre arbitre, il n'arrive qu'à le ruiner de fond en comble et à se précipiter lui-même en plein fatalisme.

A la distance où nous sommes, la lumière s'est faite sur ce vice fondamental du système et il serait superflu d'insister. Au reste, ce n'était pas seulement à la liberté humaine que s'en prenait la nouvelle hérésie, c'était l'homme naturel tout entier qu'elle condamnait impitoyablement. En ressuscitant le principe de Baïus : qu'il n'y a pas de milieu entre la charité divine et la cupidité vicieuse, en d'autres termes, que tout est grâce ou péché, œuvre surnaturelle ou œuvre damnable ; le jansénisme supprimait d'un trait de plume tout l'ordre purement moral, il ouvrait la porte à cette triste philosophie qui n'est que la négation radicale de la raison humaine.

Il ne faut donc point s'étonner des anathèmes que les écrivains du parti lancent à tout propos contre la nature. Pascal même, le grand penseur, n'a pas confiance en la valeur de sa pensée ; il n'est pas bien sûr qu'on puisse prouver Dieu par la raison [1] ; il regarde nos premiers principes comme le fait de la coutume et les compare à l'instinct de la chasse chez certains animaux [2] ; il ne sait pas se défendre contre le pyrrhonisme, si ce n'est en appelant à son secours *la nature, qui soutient la raison impuissante.* Puis il conclut avec un accent désespéré :

« Qui démêlera cet embrouillement ? La nature confond les pyrrhoniens et la raison confond les dogmatistes. Que deviendrez-vous donc, ô homme, qui cherchez votre véritable condition par votre raison naturelle ? Vous ne pouvez fuir une de ces sectes ni subsister dans aucune. Voilà ce qu'est l'homme à l'égard de la vérité [3]. »

Il serait difficile de mieux abuser du raisonnement contre la raison et d'une intelligence supérieure contre l'intelligence

[1] *Pensées*, 2e part., a. 3.
[2] *Ibid.*, 1re part., a. 6.
[3] *Ibid.*, 2e part., a. 1.

elle-même. Pour moi j'admire autant qu'un autre ces réflexions où le génie se révèle à chaque instant par des saillies lumineuses et se soutient toujours à une incomparable hauteur mais plus je relis ces pages qui sont dans toutes les mémoires, plus j'y trouve profondément marquée la trace d'une doctrine désolante qui abaisse l'homme outre mesure; qui, non contente d'exposer sa misère réelle, lui en fait une factice et la lui impose de gaieté de cœur; en un mot, je ne puis m'empêcher d'y voir un scepticisme latent dont on ne sort que par de sublimes contradictions, et une défense de la foi chrétienne qui, prise à la lettre, entraînerait inévitablement sa ruine.

Pascal est le traditionaliste du XVII[e] siècle, parce qu'il appartient à Port-Royal, et que Port-Royal ne l'a initié qu'à la théologie de Baïus. Loin de nous l'opposer comme le représentant de nos principes, les rationalistes contemporains doivent savoir que sa doctrine est formellement démentie par tous les actes récents de l'autorité pontificale.

Quels furent donc encore, à l'époque où ces théories se produisaient pour la première fois, les véritables défenseurs du droit humain? j'entends ceux qui prirent en main la cause du libre arbitre, de la valeur de la raison, de la dignité naturelle de l'homme. Sans contredit, ce furent ces jésuites qu'on représente d'ordinaire comme voulant abaisser toutes ces choses. M. Cousin lui-même l'a reconnu, malgré ses prédilections jansénistes: « On peut le dire aujourd'hui sans crainte de passer pour le complice du P. Annat et du P. Le Tellier, c'étaient les jésuites alors qui défendaient la bonne cause, celle de la liberté humaine et du mérite des œuvres [1]. »

Pour comprendre les efforts qu'ils tentèrent en ce sens, il faut nous rendre compte des autres caractères de la secte qu'ils avaient à combattre.

III

Si Jansénius fut le père de la nouvelle hérésie considérée comme système, Saint-Cyran en fut l'âme, en tant qu'elle

[1] *Jacqueline Pascal.* Avant-propos, p. v.

s'affichait comme réforme morale. Or c'est par là surtout que son action devint puissante et qu'elle parvint à entraîner les multitudes.

Sous prétexte d'un retour à la discipline primitive de l'Église, Saint-Cyran ne rêvait pas moins qu'une transformation complète des devoirs et des habitudes de la vie chrétienne. L'abandon des sacrements et en particulier de l'Eucharistie, le rétablissement de l'ancienne pénitence, la terreur substituée à l'amour dans les rapports de l'homme avec Dieu : telle était, en substance, la révolution que se proposait le novateur et qu'il se croyait assez fort pour imposer au monde catholique. Les doctrines rigoristes de Jansénius et son dur système sur la grâce venant en aide à cette idée, il s'en empara comme d'un levier utile, nécessaire même, pour produire le mouvement qu'il méditait.

On l'entendait affirmer que « l'Église de son temps n'était plus la vraie Église ; qu'elle avait commencé d'être détruite depuis six cents ans ; que le concile de Trente n'était qu'une assemblée de moines et de scolastiques, qui avaient changé bien des choses dans la discipline de la religion ; que les évêques et les pasteurs étaient dépourvus de l'esprit de grâce ; que l'invocation du nom de Jésus-Christ est aussi efficace que la participation de son corps et de son sang ; que la contrition parfaite est nécessaire au sacrement de Pénitence, etc... [1]. »

Le manifeste du parti qui devait répandre et populariser ces maximes fut l'ouvrage du docteur Antoine Arnauld sur *la fréquente communion*. C'était en même temps une attaque dissimulée contre la Compagnie de Jésus. Voici, en effet, quelle fut l'occasion de ce livre.

La marquise de Sablé, qui ne s'était point encore convertie à Port-Royal, communiait aux bonnes fêtes de l'année. Elle en fut reprise par son amie, la princesse de Guémenée, fervente janséniste ; et, pour se défendre, elle s'adressa à son directeur, le P. de Sesmaisons, qui lui remit en main le livre

[1] P. Rapin (*Mémoires*, t. I, p. 25). Toutes ces assertions étaient renfermées au procès de Saint-Cyran, dont l'original se conservait au collége de Clermont (actuellement Louis-le-Grand). *Ibid.*

si estimé du chartreux Molina. Dans un pareil conflit, le parti ne pouvait abandonner sa cliente[1]. Arnauld vint à son secours avec un gros volume, qui obtint bientôt dans le monde, et surtout dans le monde féminin, un immense succès. On peut dire que ce fut ce qui détermina la fortune du jansénisme.

A quoi tenait ce succès? A plusieurs raisons qu'il est facile de comprendre. Le livre était d'un style irréprochable; et c'est un des premiers où l'on trouve cette belle langue française, qui atteignait alors l'âge de sa maturité, et qui était si bien faite pour séduire. Puis, quel charme de s'initier si facilement à ces célèbres discussions, renfermées jusque-là dans le sein des universités, et qui semblaient devoir toujours échapper au vulgaire! Au moyen de la popularité acquise par l'œuvre d'Arnauld aux idées de Jansénius, chacun savait ce qu'avait dit ce grand homme; on prenait parti pour sa doctrine; la grâce, *agissant par elle-même*, était dans toutes les bouches; on en disputait dans les salons, on en entendait parler dans les carrefours. Enfin, quelle pratique commode pour honorer l'Eucharistie que de s'en éloigner par respect! Quel joug de moins pour les épaules chrétiennes que de ne plus se sentir astreint à communier, si ce n'est peut-être à la fin de sa vie! Encore plusieurs assuraient-ils qu'il serait plus parfait alors de s'en abstenir. Et ceux-là étaient loués comme des héros qui savaient mourir dans ce suprême sacrifice.

On conçoit le chemin que firent ces idées. Les hommes les embrassèrent avidement, les dames du grand monde se prirent d'un beau feu pour elles. Les retraites mêmes à Port-Royal, n'avaient plus rien qui effrayât beaucoup; car avec des maximes sévères et des apparences d'austérité, on pouvait encore s'y donner certains plaisirs: témoin cette bonne marquise de Sablé, dont l'abbé de la Victoire disait plaisamment, que le diable ne trouvant plus où se loger dans sa modeste maison, s'était réfugié dans la cuisine[2]. Il est vrai que

[1] Rapin, *Mém.*, t. I, p. 33 et suiv.

[2] Madame de Sablé, dit M. Cousin, tenait *école de friandise*. Qu'on en juge par le billet suivant de La Rochefoucauld. « Vous ne pouvez me faire une plus belle

les *solitaires* se livraient à des travaux manuels. D'Andilly ne se contentait plus de cultiver les jardins et d'envoyer à la reine-mère de magnifiques fruits, qu'elle mangeait sans remords, parce que, disait-elle, eux, du moins, n'étaient point jansénistes. A Port-Royal des Champs, il faisait lui-même des chaussures; mais cela ne l'empêchait point de travailler à ses *Vies des Saints*, à son *Journal* et à ses *Mémoires*. Somme toute, le rigorisme janséniste, même pour ceux qui le prenaient au sérieux, était beaucoup plus dans la théorie que dans les mœurs; et quant au grand nombre, qui n'y regardait pas de si près, être janséniste consistait surtout à ne plus communier à Pâques, ce qui mettait fort à l'aise tout le reste de l'année[1].

Faut-il croire que, sous cette abstention systématique, se cachait l'intention arrêtée de détruire la religion et de ruiner le catholicisme? Le projet de Bourg-Fontaine est-il désormais un fait incontestable? et l'histoire doit-elle considérer Saint-Cyran comme le chef des déistes ou même des athées?

Quoi que l'on puisse penser du dessein formel de cet hérésiarque, toujours est-il que les choses ont leur logique, et les prémisses posées, leur irrésistible conséquence. Oui, la prétendue réforme morale introduite par les novateurs devait nécessairement aboutir au pur philosophisme. En théorie, rendre la religion chrétienne aussi irrationnelle et aussi absurde que possible; en pratique, rendre l'usage des sacrements de plus en plus rare, et par conséquent les rapports avec Dieu de plus en plus tendus, de plus en plus difficiles :

charité que de permettre que le porteur de ce billet puisse entrer dans les mystères de la marmelade et de vos véritables confitures, et je vous supplie très-humblement de faire en sa faveur tout ce que vous pourrez... Si je pouvais espérer deux assiettes de ces confitures, dont je ne méritais pas de manger autrefois, je croirais vous être redevable toute ma vie. » (Cf. Cousin *La marquise de Sablé*, p. 105.)

[1] On connaît la lettre si souvent citée de madame de Choisy. « Avant toutes ces questions-ci, quand Pasques arrivait ils étaient étonnés comme des fondeurs de cloches, ne sachant où se fourrer et ayant de grands scrupules; présentement ils sont gaillards et ne songent plus à se confesser, disant : ce qui est écrit est écrit. Voilà ce que les jansénistes ont opéré à l'égard des mondains. » (Voir M. Cousin, *La marquise de Sablé*, p. 95.)

c'est ce qui ne se peut faire impunément et sans péril. Du moment que, sous prétexte de piété, on refusait la communion, même à l'heure de la mort, il n'y avait qu'un pas à faire pour la regarder comme inutile; avec elle le culte extérieur s'en allait, et la religion se renfermait de plus en plus dans l'intérieur de l'homme. Puis, s'il fallait admettre que la grâce est tout, elle était bien près de n'être plus rien pour ceux qui raisonneraient d'une manière conséquente. En effet, dès qu'on ne reconnaît qu'un seul élément moral, peu importe apparemment de quel nom on l'appelle : nature ou grâce, puissance innée de l'homme ou secours venu du ciel, c'est tout un; car il est impossible de regarder sérieusement comme surnaturel un ordre de choses en dehors duquel on ne trouve plus dans l'humanité que désordre et concupiscence.

Telle était la semence jetée dans le monde. Elle n'a pas tardé à porter ses fruits. Les faits ont promptement donné raison à ceux qui regardaient la nouvelle secte comme une des hérésies les plus dangereuses contre lesquelles l'Église eût jamais dû se défendre. Nul ne peut douter aujourd'hui que le scepticisme du XVIII[e] siècle ne soit fils du jansénisme, et que la corruption des mœurs, sous la régence et sous Louis XV, ne soit bien plus l'œuvre de Port-Royal que de la *morale relâchée* qu'il reprochait à ses adversaires.

IV

De Maistre est dans le vrai quand il signale la différence profonde qui existe entre le jansénisme et toutes les autres hérésies. Celles-ci commencent par se séparer de l'Église; lui, au contraire, prétend y rester malgré l'Église elle-même. Pour cela il arrive à de véritables tours de force, en fait de subtilités, et donne à la vérité des entorses dont on n'avait encore jamais eu d'exemple. Rappelons quelques-unes de ces inventions singulières, à l'ombre desquelles l'erreur chercha longtemps à se mettre à couvert.

Je laisse de côté les bruits que firent courir les jansénistes sur la constitution d'Urbain VIII *In eminenti*, premier coup

de foudre parti de Rome contre leur système. Longtemps ils prétendirent que cette bulle était apocryphe et de l'invention des jésuites, jusqu'à ce que, enfin, deux députés de Louvain, Jean Sinnick et Corneille de Paepe, s'étant rendus en cour romaine, le Souverain-Pontife lui-même, peu de jours avant sa mort, ordonna de leur montrer l'original de la condamnation, et de leur en donner copie collationnée. Force leur fut alors de confesser l'authenticité, et le notaire Antoine Tomasi prit acte de leur aveu [1].

Ce n'était là qu'un coup d'essai et le parti était encore novice dans la science des distinctions. Lorsque le docteur Cornet eut résumé toute la doctrine de l'*Augustinus* dans les cinq propositions qu'il en avait extraites, les jansénistes ne pensèrent pas même à contester qu'elles y fussent contenues; c'était là, selon eux, la vraie doctrine, celle de saint Augustin et celle de l'Église; ils s'indignaient de la voir déférer en Sorbonne par ceux qu'ils appelaient les ennemis de la solide pénitence et les disciples de Molina [2]. Mais lorsque Innocent X, après un examen prolongé et malgré les intrigues de Saint-Amour, publie la condamnation de ces mêmes propositions (constitution *Cum occasione*, 31 mai 1653), tout à coup, chose étrange, elles ont cessé de se trouver dans l'ouvrage de l'évêque d'Ypres; ce qu'elles expriment, au contraire, et ce qui est proscrit, c'est la doctrine pélagienne, à savoir celle de leurs adversaires; tandis que la leur, qui n'est autre que celle de saint Augustin, remporte un éclatant triomphe. Telle est la prétention de l'*Écrit à trois colonnes*, où ils distinguent le sens hérétique, le sens qu'ils tiennent eux-mêmes, et le sens de leurs contradicteurs, c'est-à-dire de Molina et des jésuites [3]. Cependant, comme cet artifice ne pouvait longtemps se soutenir, un autre expédient vint les tirer d'affaire, et c'est à Antoine Arnauld que la gloire en revient.

[1] Cf. Rapin, *Mémoires*, t. I, p. 15.

[2] Cf. *Considérations sur l'entreprise faite par M. Cornet* (Arnauld) 1649. — *Propositiones de gratia in Sorbonnæ facultate prope diem examinandæ* (Bourseys) 1649.

[3] « On n'a pas su précisément quel fut l'auteur de ce bel expédient, mais on sait que ces trois sens furent fabriqués au grand couvent des dominicains de

Il s'agit, on le comprend, de la fameuse distinction du *fait* et du *droit*. Que le pape Innocent X et, après lui, Alexandre VII aient proscrit les cinq propositions : c'est leur droit, et il faut souscrire à la condamnation prononcée. Mais que ces cinq propositions, dans le sens où elles ont été déclarées hérétiques, se trouvent dans le livre de Jansénius, c'est une question de fait, où la foi n'impose rien, et où chacun est libre d'adopter l'opinion à laquelle l'ont amené ses convictions personnelles. Voilà le subterfuge janséniste. Admirable invention avec laquelle on élude d'un seul coup toutes les condamnations qui ont jamais pu ou qui pourront jamais être prononcées par les conciles et par les souverains pontifes ! Sophisme commode pour secouer tout joug spirituel et réduire à néant tout le pouvoir doctrinal accordé par Jésus-Christ à son Église !

En effet, quelque jugement qu'elle porte sur un livre ou sur un système, si on est libre de supposer qu'elle les a entendus dans un autre sens que celui de l'auteur, tout en paraissant accepter son verdict, on gardera en toute sécurité les opinions qu'elle aura voulu proscrire.

L'évêque d'Aleth lui-même le sentit, et la première fois qu'Arnauld lui proposa ce moyen, il le rejeta comme favorisant le schisme. « Nous ne pensons pas, ajoutait-il, qu'aucun docteur puisse être obligé de soutenir la doctrine de Jansénius avec plus d'attachement qu'il n'aurait fait lui-même, personne ne la pouvant mieux entendre que lui. Or, il paraît par les termes de son testament qu'il ne l'aurait pas soutenue après la décision du pape, puisque, étant près de la mort, c'est-à-dire en un temps où l'on parle avec sincérité, il a soumis son livre au jugement du Saint-Siége [1]. » Sages paroles, qui firent croire à la marquise de Sablé que l'on aurait la paix, tandis que François de Harlay, au contraire, qui connaissait le caractère changeant de Pavillon, prédit

Rome et que la copie en fut présentée au pape le 19 mai de cette année (1653), avant la condamnation des propositions, par l'abbé de Val-Croissant et ses collégues. » (Rapin, *Mémoires*, t. II, p. 159.)

[1] Cf. Rapin, *Mémoires*, t. II, p. 151.

qu'il serait bientôt à la tête du parti, si on savait le ménager; et c'est ce qui arriva.

Cependant le formulaire dont Alexandre VII prescrivit la signature en 1665, excluait positivement cette distinction : car il portait expressément que le signataire condamnait les cinq propositions dans le sens de Jansénius [1]. Aussi rencontra-t-il la plus vive résistance dans le parti. On se rappelle l'opposition des quatre évêques d'Aleth, d'Amiens, d'Angers et de Pamiers; opposition funeste, qui parut un instant céder sous le pontificat de Clément IX, mais qui releva bientôt la tête, puisque, dans les mandements publiés à cette occasion, les prélats réfractaires maintenaient la réserve hérétique.

Pressés de plus en plus, les jansénistes cherchèrent une nouvelle porte échappatoire dans le *silence respectueux*. Le fameux *Cas de conscience*, publié en 1702, supposait un théologien qui condamnait les cinq propositions dans tous les sens où l'Église les avait condamnées, même dans celui de Jansénius, tel qu'il avait été entendu par Innocent XII et son successeur; mais qui, pour le fait lui-même, c'est-à-dire pour l'attribution de ce sens au livre de Jansénius, se contentait de se renfermer dans un respectueux silence. Quarante docteurs de Sorbonne affirmèrent qu'on pouvait l'absoudre. Évidemment, la secte était en progrès. Il fallut que les évêques s'élevassent de toutes parts contre cette doctrine, et que le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, malgré sa faiblesse pour le parti, exigeât enfin la rétractation de ceux qui l'avaient adoptée. Clément XI, par la bulle *Vineam Domini Sabaoth* [2], avait déclaré que le silence respectueux sur le fait en question ne pouvait suffire pour rendre à l'Église la pleine obéissance qu'elle a droit d'exiger des fidèles.

Croit-on que les jansénistes se tinrent pour battus? Nullement; ils imaginèrent de nouveau un sens naturel et vrai du livre de l'évêque d'Ypres, auquel ils ne cessaient point d'adhérer, et un sens faux, putatif, qui lui était attribué et qu'ils

[1] Constit. *Cum ad Petri sedem*, 16 octob. 1665.
[2] Cette bulle est du 16 juillet 1705.

condamnaient avec les Souverains-Pontifes. Au fond c'était toujours rouler dans le même cercle et se traîner dans la même ornière.

N'importe ; par la publication des *Réflexions morales* du P. Quesnel sur le Nouveau Testament, et par l'approbation que le cardinal de Noailles avait donnée à ce livre, le parti janséniste avait repris une nouvelle vie. Bien des années allaient s'écouler encore avant que les esprits pussent se calmer, et cette phase de la lutte ne devait pas être la moins émouvante.

N'allons pas plus loin ; ce que nous avons dit doit suffire pour montrer l'obstination invincible de la secte. On peut l'affirmer sans hésitation : aucune des hérésies qui ont pullulé dans le christianisme, n'a compté dans son sein des défenseurs plus subtils, plus difficiles à saisir dans leurs continuelles évolutions ; aucune n'a eu à son service des talents plus remarquables ni une plus vaste érudition, mais tout cela gâté par un incroyable orgueil et par une opiniâtreté satanique.

Jamais non plus l'autorité de l'Église n'avait été avilie aux yeux des peuples comme elle le fut par ces sectaires, qui s'obstinaient malgré elle à se dire ses enfants. Ce sont eux qu'on entendit pour la première fois essayer d'accréditer parmi les catholiques des maximes subversives de tout ordre et de toute hiérarchie ; à leurs yeux, les censures ne sont rien ; les excommunications n'ont plus de quoi effrayer, dès qu'on les prétend injustes ; les jugements même des pontifes et leurs actes les plus solennels pouvant être éludés à l'aide de frivoles distinctions, il s'ensuit qu'on retombe en plein principe protestant, et que chacun est le maître de fixer arbitrairement ses croyances. Ainsi le parti janséniste est, dans le catholicisme, la représentation la plus complète de l'anarchie. Tout en paraissant respecter l'unité, il scinde, il divise, il ouvre la porte à tous les schismes et à toutes les dissensions.

L'État n'était pas moins menacé que l'Église par cette opposition systématique à toute autorité. Car, s'il est vrai que Port-Royal, suivant l'expression des pontifes romains, était un

nid d'hérésies, il n'est pas moins certain que la secte tout entière pouvait être regardée comme un foyer de révolutions. Le protestant Schœll assure que les papiers saisis en 1703 à Malines, dans la maison qu'habitaient Quesnel et Gerberon, fournirent la preuve que le jansénisme travaillait à changer la constitution politique de la France aussi bien que sa constitution religieuse[1].

En supposant que tel fût le but ouvert ou caché, quels étaient les moyens mis en œuvre pour y parvenir?

On a vu déjà par quelles voies détournées et hypocrites on essayait d'échapper à tous les actes de l'autorité légitime; nous dirons bientôt sous le poids de quelles imputations calomnieuses on voulut écraser les adversaires du parti. Pour le moment, rappelons seulement cette grande mystification, à laquelle on ne rougit pas de recourir pour égarer l'opinion publique et lui faire croire à une intervention divine en faveur de la doctrine nouvelle. Je veux parler des prétendus miracles opérés à Saint-Médard et de toute cette fantasmagorie des convulsionnaires.

Certes, si le merveilleux chrétien pouvait un jour être universellement décrédité, s'il devait jamais succomber sous le stigmate de l'absurde et du ridicule, c'était le seul résultat à attendre de ces singuliers phénomènes prônés avec tant d'emphase par le jansénisme. Je n'examine pas le caractère des faits : jonglerie ou prodiges, actes de folie ou manifestations extra-naturelles, peu importe; il suffit de les considérer un moment de sang-froid pour reconnaître que ce n'est point ainsi que la Providence appuiera dans le monde une religion véritable.

Qu'on lise seulement le récit de ces merveilles, publié avec gravures par Carré de Montgeron et répandu à vil prix dans toute la France; est-il possible d'y voir autre chose qu'une série de scènes burlesques, bizarres et trop souvent indécentes[2]? Le détail en est trop connu pour que nous

[1] *Cours d'histoire des États européens*, p. 94.

[2] Ce livre est intitulé : *La vérité des miracles opérés à l'intercession de M. de Pâris et autres appelants.*

ayons besoin de le rappeler. Ce sont des tournoiements, des crispations, des frissonnements qui ressuscitent en plein XVIII[e] siècle la danse de saint Guy avec les variations les plus bouffonnes. Les hommes se débattent dans les convulsions les plus étranges; les femmes marchent sur la tête, se cabrent, se tordent avec les plus inconvenantes pantomimes. Puis viennent les *secours grands* et *petits*, dont les témoins nous tracent le tableau le plus effrayant. Comme ils sont tous d'accord, il suffit d'en écouter un seul.

« Des personnes jeunes et sans coiffures, dit de Lan, se heurtent avec violence la tête contre les murs, même contre le marbre; elles se font tirer les quatre membres par des hommes très-forts et quelquefois écarteler, donner des coups qui pourraient abattre les plus robustes, et en si grand nombre qu'on en est effrayé; car je connais une personne qui en a compté jusqu'à quatre mille dans une séance... On emploie en quelques occasions de gros bâtons et des bûches; on leur frappe les reins et les os des jambes pour les redresser, dit-on, par ce moyen. Il ne paraît pas que cela les redresse beaucoup, mais ils en sont soulagés, au moins n'en sont-ils pas brisés. On les presse de tous les efforts de plusieurs hommes sur l'estomac, on leur marche sur le cou, sur la gorge, sur le ventre, on s'y assied, on leur arrache le sein, etc[1]... »

Plusieurs convulsionnaires ont poussé le zèle plus loin. Nous avons un récit authentique, écrit par la Condamine, du crucifiement de la sœur Françoise et de celui de la sœur Marie. Rien n'est horrible comme ces détails. D'autres miaulaient, aboyaient, avalaient des charbons ardents, prophétisaient à leur manière ou disaient la messe. Fontaine, secrétaire des commandements de Louis XV, tournoya deux fois par jour sur un seul pied avec une rapidité qui donnait le vertige aux assistants, et force lui fut de lire en cet état les huit volumes des *Réflexions morales* du P. Quesnel.

Et voilà les preuves que le parti fournissait de sa mission

[1] *Dissertation théologique sur les convulsions*. Voyez aussi Dom Lataste, *Lettres théologiques*.

divine ! C'est ainsi qu'il prétendait démontrer l'intervention du ciel en sa faveur et réduire tous ses adversaires au silence.

Déjà précédemment d'autres miracles qui ne valaient guère mieux avaient suffi à Pascal pour s'écrier :

« La dureté des jésuites surpasse celle des Juifs, puisqu'ils ne refusaient de croire Jésus-Christ innocent, que parce qu'ils doutaient si ses miracles étaient de Dieu. Au lieu que les jésuites ne pouvant douter que les miracles de Port-Royal ne soient de Dieu, ils ne laissent pas de douter encore de l'innocence de cette maison [1]. »

Pauvre génie humain, dans quelles aberrations il tombe quand il se laisse aveugler par l'esprit de parti, et qu'il accepte sans contrôle tout ce qui se rapporte à ses idées systématiques ! On ne peut nier que le ridicule, qui s'attachait nécessairement à tout cela, n'ait singulièrement contribué à développer l'esprit d'incrédulité et le scepticisme au XVIIIe siècle. Comment la religion aurait-elle pu encore être respectée, quand on voyait des désordres si étranges se couvrir de son nom ? Comment la croyance au surnaturel et au merveilleux n'aurait-elle point été entamée profondément par des spectacles qui n'en mettaient sous les yeux que la contrefaçon et la parodie ? Tandis que les fanatiques criaient à tout propos au prodige et mêlaient le nom de Dieu à des farces sacriléges, les hommes sérieux s'affligeaient du scandale et ne prévoyaient que trop les tristes conséquences qui allaient en résulter. Les jésuites avaient été des premiers à apercevoir le péril, et c'est parce qu'ils s'efforcaient de l'écarter qu'ils furent odieux aux jansénistes.

V

Cet antagonisme alla si loin qu'il parut presque exclusif. On se demande comment une secte qui s'attaquait à des dogmes fondamentaux, qui s'en prenait à l'Église même et à l'autorité religieuse, a pu passer dans beaucoup d'esprits pour une simple ligue formée contre un ordre religieux trop puis-

[1] *Pensées*, art. XVI.

sant, et destinée à contre-balancer son influence. Janséniste ou jésuite, telle semblerait presque avoir été la question de ce temps; comme si, avant tout, l'orthodoxie elle-même n'avait pas été en jeu! Comme s'il se fût agi d'autre chose que de savoir si la France et la partie encore saine des Pays-Bas resteraient catholiques et soumises au Saint-Siége.

On n'expliquerait pas suffisamment cette position faite à la Compagnie, en disant qu'elle avait été spécialement créée pour combattre les erreurs des temps modernes. D'autres ordres religieux existaient avec une semblable mission; les universités catholiques, et en particulier la Sorbonne, étaient là aussi pour défendre les vrais principes. Mais il n'y avait qu'un seul corps dont la cause fût identifiée avec celle de la liberté humaine et avec celle de l'autorité pontificale; et ce corps, tout le monde le savait, c'était celui qui venait de prendre une attitude si déterminée dans les précédentes controverses.

Aussi, dès le début, le parti comprit où serait la principale résistance. Il lui importait, d'ailleurs, de donner le change afin d'écarter des hostilités ou même de se créer des auxiliaires. Sa prétention fut donc de se poser uniquement en adversaire du molinisme. Les jansénistes firent tous leurs efforts pour unir leur cause à celle des thomistes; suivant eux, les réunions qui se tenaient à Rome pour examiner leurs principes n'étaient que la continuation des fameuses congrégations *de auxiliis;* c'était toujours le même débat qui se poursuivait; car, s'il fallait les en croire, on ne connaissait dans l'Église que deux opinions: celle de saint Augustin, représentée par eux, laquelle se confondait avec le dogme catholique; et celle de Molina, récente invention des jésuites, où il ne fallait voir qu'une résurrection de l'hérésie pélagienne.

Cette tactique n'était pas sans habileté. Elle parvint à séduire au commencement quelques théologiens catholiques, et l'on vit à Rome plusieurs dominicains faire cause commune avec Saint-Amour et favoriser ses intrigues. C'est ce qui obligea le P. Annat d'écrire son *Jansénius condamné par les tho-*

mistes. Il y prouvait avec évidence que la doctrine de l'évêque d'Ypres n'a rien de commun avec celle de l'école de Saint-Thomas. Les dominicains de Paris approuvèrent beaucoup cet écrit ; mais ceux de Rome étaient trop prévenus pour qu'il fût possible de les détromper immédiatement. Le docteur Hallier lui-même, que la Sorbonne avait délégué près du Pape, ne put y réussir ; et, durant quelque temps, il y eut chaque semaine, à la Minerve, une conférence secrète sur la manière de défendre Jansénius [1].

Tout se réunissait donc pour porter ceux qui s'intitulaient fièrement les *Défenseurs de la grâce* à se déclarer ouvertement les ennemis de la Compagnie. D'une part, ils comprenaient que là était la force la plus diamétralement opposée à leurs erreurs ; d'autre part, ils sentaient que rien ne les accréditerait dans le monde chrétien comme de s'y donner pour des hommes attachés à la tradition et aux anciennes doctrines. Donc, à les entendre, la nouveauté qu'il fallait flétrir, c'était Molina, avec son système plus doux, c'étaient les jésuites avec leur morale moins austère ; c'était en un mot la réhabilitation du libre arbitre et de l'homme naturel entreprise, dans une certaine mesure, par les théologiens de la Société. On se donnait ainsi raison devant l'opinion publique : car, à cette époque, la popularité n'était pas d'avance acquise aux plus téméraires innovations ; l'antiquité avait encore son prestige, la consécration du temps donnait aux doctrines des titres pour se faire accepter ; quoique le protestantisme eût fortement ébranlé le respect du passé dans les multitudes, la tradition conservait encore des droits, surtout en matière religieuse. Nous avons vu que le jansénisme prétendait la faire revivre et ramener dans le peuple chrétien les pratiques en usage aux premiers siècles de l'Église. C'est sous ces belles apparences qu'il voulait faire passer le poison de ses théories antichrétiennes et antisociales.

Il ne faut donc pas s'étonner si *la haine aux jésuites*, fut pour ainsi dire le mot d'ordre et le cri de ralliement. C'était

[1] Cf. Rapin, *Mémoires*, t. II, p. 63-66.

même en quelque sorte le premier article du symbole janséniste, et l'on aurait plutôt sacrifié tous les autres que celui-là. A mesure qu'on avance, on voit que tout se réduit, pour ainsi dire, à ce seul point et se résume en cette seule disposition. Ainsi, dans le *petit Nécrologe*, en sept volumes, rédigé au XVIIIe siècle, tous ceux-là trouvent place, qui sont soupçonnés de n'avoir pas aimé la Compagnie, quand même d'ailleurs ils n'auraient rien eu de janséniste.

La force des choses amena donc les jésuites à se trouver au premier rang pour la défense de la vérité dogmatique. Mais dans toute cette lutte qui attira sur leur tête des coups si terribles, ce ne fut point pour eux-mêmes qu'ils combattirent. En dépit des assertions jansénistes, répétées par la plupart des historiens modernes, d'autres intérêts d'un ordre bien supérieur étaient ici engagés. L'Église catholique et son autorité, les sacrements et leur nécessité pour la vie chrétienne, la société naturelle tout entière avec les grands principes qui lui servent de base, savoir la moralité des actes et la liberté humaine : voilà ce qu'il s'agissait de sauvegarder contre des doctrines erronées et essentiellement délétères. Sera-ce trop que les jésuites de France exposent pour cette grande cause ce qu'ils ont de plus cher ? Non ; qu'ils ne craignent pas d'entrer en lice ; dussent-ils voir leur honneur compromis par le mensonge, leurs personnes et leurs ministères en butte à d'injustes persécutions ; dussent même les traits de la calomnie poursuivre jusque dans la postérité la mémoire de leurs plus vigoureux athlètes, et finir par donner à l'ordre entier le coup de la mort, il sera beau d'acheter à ce prix une victoire à laquelle se rattachent l'existence de la religion catholique dans notre pays et même la paix comme la dignité de la société temporelle.

A. Matignon.

(*La suite prochainement.*)

LES NOUVELLES DÉCOUVERTES GÉOGRAPHIQUES ET ETHNOLOGIQUES

(DEUXIÈME ARTICLE [1].)

III

L'AFRIQUE MÉRIDIONALE.

Les géographes ne manquent pas de faire observer que les grandes terres, fortement échancrées et très-diversement découpées du côté du Septentrion, se terminent du côté du Midi d'une façon assez régulière et affectent généralement la forme d'un triangle ; puis ils tâchent de donner les raisons de cette loi de la nature. Laissons les raisons, et tenons-nous-en au fait, dont il est facile de constater la vérité sur une sphère ou sur une simple mappemonde.

En prenant pour base l'équateur, pour côtés le littoral de l'Atlantique et le littoral de l'océan Indien, pour sommet le cap de Bonne-Espérance, on a un triangle de 3500 kilomètres ou 875 lieues de hauteur, sur 3300 kilomètres ou 825 lieues de largeur à sa base. C'est ce triangle que nous appelons l'*Afrique méridionale*. Depuis quatre siècles bientôt, on peut calculer toutes les dimensions de ce triangle ; mais il y a fort loin de ces résultats, qui satisfont le géomètre, aux justes exigences du géographe.

En 1840, Adrien Balbi, si attentif à mettre ses lecteurs au courant des découvertes les plus récentes, laissait encore imprimer : « Dans l'état actuel de la géographie, on peut dire que cette partie du monde est *extraordinairement* dépourvue de lacs. Le Soudan seul en a plusieurs... » Si tel était alors l'état de la science géographique, par rapport aux

[1] V. le numéro de mai.

lacs d'une contrée qui en a de si beaux, que pouvait-on dire des fleuves, des montagnes, des productions et de la population? Qu'on ne l'oublie pas néanmoins, l'assertion décourageante de Balbi était un pas en arrière : on faisait table rase d'une foule de renseignements précieux, provenant des missionnaires catholiques, espagnols et portugais, du Congo et du Mozambique. Ces renseignements que notre illustre d'Anville avait consignés sur ses cartes, un gentilhomme portugais, longtemps président du conseil des Colonies et aujourd'hui conseiller du roi, le vicomte Sà da Bandeira, les a pris pour base de la carte d'Angola et du Zambèze qu'il vient de publier; et il a bien fait. M. Vivien de Saint-Martin aurait pu, ce semble, se montrer plus équitable envers le noble auteur qui se souvient du glorieux passé de son pays; il aurait dû certainement s'abstenir de porter un jugement comme celui-ci, qui s'attaque à d'Anville lui-même : « Des noms, des aperçus, de vagues indications, rien de précis, rien de scientifique, c'est tout ce qu'on peut attendre des documents portugais. » Je viens de relire la *Relation du P. Jérôme Lobo* [1], et la plupart des dissertations ajoutées par M. Le Grand, traducteur de la relation; j'ai parcouru de nouveau la carte de d'Anville, dressée pour cet ouvrage sur les meilleurs mémoires et principalement sur ceux des Portugais; et j'avoue que cette carte, les dissertations et la relation, m'ont fait comprendre mieux que les cartes et tous les articles ou livres modernes, — y compris *l'Année géographique*, — la découverte vraiment scientifique et précise de la parenté des langues de l'Afrique méridionale par le moyen de la langue Cafre. D'Anville en effet, en étendant la Cafrerie depuis le Cap jusqu'à l'Équateur, au lieu de borner cette région à un rivage très-restreint, ne déclarait-il pas ouvertement savoir quelque chose de la fraternité des peuples de l'Afrique australe?

Mais, je le reconnais volontiers, les expéditions de David Livingstone, les travaux des docteurs Krapf et Colenso, ont

[1] *Relation historique d'Abyssinie*, du R. P. Jérôme Lobo, de la Compagnie de Jésus, traduite du portugais, continuée et augmentée de plusieurs discours, par M. Le Grand, prieur de Neuville. Paris, 1728, in-4.

jeté de grandes lumières sur la géographie et l'ethnographie de cette partie de l'Afrique. J'irai même jusqu'à accorder que ces ministres protestants ont plus fait, en un sens, que les Portugais et que les missionnaires catholiques. Ces propagateurs évangéliques (si tant est que le docteur Colenso le soit encore, tout évêque qu'il est, mais évêque libre penseur), trouvent le temps de mesurer des altitudes, de fixer astronomiquement des positions, d'entreprendre de longs voyages pour noter les terres propres ou non à la culture du coton, de recueillir les mots du vocabulaire d'une langue, d'écrire de longs mémoires pour envoyer aux sociétés savantes. Quant au ministère, des bibles sont vite semées, quelques paroles, facilement prononcées ; et cela suffit pour toucher la riche allocation de la société biblique. Dans la mission protestante, pas de confessions qui absorbent, pas de communions à préparer, de confirmations ou d'extrêmes-onctions à donner, pas de mariages à bénir. J'espère qu'on ne m'accusera pas de charger à plaisir et d'exagérer un contraste qui ne repose que sur les faits les plus incontestables. Je ne dis mot du baptême des néophytes, non plus que de l'assistance à la mort des fidèles : je suppose que les ministres du saint Évangile baptisent et disposent à la mort, quand on les en prie. Cette explication nous suffit pour comprendre les voyages d'un Livingstone, les études linguistiques d'un Krapf ; ils rendent à la science et aussi à la vraie religion d'éminents services dont Dieu tirera sa gloire, plus qu'il ne sera outragé par les blasphèmes de leur confrère le docteur Colenso, évêque de Natal, mis au ban de l'église anglicane.

Nous sommes donc reconnaissants à ces missionnaires de leurs explorations et de leurs découvertes. Ils ne sont pourtant pas les seuls que nous devons remercier : P. du Chaillu et R. Burton, Bleek et de Froberville, plusieurs officiers de la marine française, et même le voyageur hongrois Ladislaüs Magyar, ont contribué à étendre ou à préciser nos connaissances sur cette partie de l'Afrique.

Ne nous avançons pas trop néanmoins ; le pays est sau-

vage et de difficile accès. Disons donc qu'il en reste encore beaucoup plus à explorer qu'il n'en a été exploré jusqu'à nos jours, même en comprenant les anciennes découvertes portugaises. Que sait-on, par exemple, de cette vaste région qui s'étend du 10e parallèle nord au 10e parallèle sud, depuis le 10° degré jusqu'au 30° à l'est du méridien de Paris? C'est une étendue de près de 500 lieues en tous les sens, qui tient caché le grand secret de la géographie africaine : cette ligne de partage des eaux, ce nœud central des montagnes et des collines, ce nouveau Saint-Gothard, ces *Alpes* peut-être, d'un continent autrement grand que l'Europe. — Signalons les découvertes récentes.

Sur la côte occidentale, au fond du golfe de Guinée, à cinq ou six lieues seulement du rivage, se dresse une montagne très-élevée dont la cime se perd à demi dans la région des nuages : c'est le mont Cameroun. Malgré sa proximité du littoral, et l'avantage qu'elle offre d'une vue très-étendue sur le continent, cette montagne n'avait tenté la curiosité d'aucun Européen avant 1861; alors R. Burton osa en gravir les escarpements. C'est ce même Burton dont nous retrouverons les traces sur la côte orientale, dans la région des lacs. Un peu plus au sud, on signale et on décrit une autre montagne, dite des Éléphants, où il neige comme sur la première; mais les neiges ne sont pas perpétuelles sur ces deux cimes, comme sur le Kilima-Ndjaro et sur le Kénia, qui leur correspondent à l'extrémité opposée, à peu près sous la même latitude, c'est-à-dire sous la ligne équinoxiale. Il neige donc et il pleut sous l'équateur; sur certains plateaux même, il y fait moins chaud qu'en tel ou tel endroit des zones tempérées. Comme le bon Hérodote s'étonnerait à ce récit, lui qui taxe si résolument de fausseté [1], tout en l'appelant très-vraisemblable, l'opinion d'Anaxagore expliquant les crues du Nil par la fonte des neiges en Éthiopie!

La montagne des Éléphants appartient à ce littoral du Gabon que nous décrivent MM. Vallon, Braouézec et d'au-

[1] Hérod., II, 22.

tres marins français ; l'anglais Burton vient d'y visiter une peuplade, dont les traits ne sont nullement ceux des nègres, au milieu desquels elle a pénétré depuis peu : c'est la tribu des Fân. Pour ce qui est de l'intérieur, nous ne connaissons que les *Voyages et aventures* de P. du Chaillu [1], qui offrent tant d'intérêt, et qui pourtant ont soulevé tant de débats. L'intérêt s'explique par les scènes toutes neuves et les aventures singulières racontées avec une simplicité qui charme ; les débats se comprennent quand on voit un certain désordre dans les premiers chapitres, quand on se rappelle que l'auteur n'est qu'un chasseur de gorilles, qui a visé après coup au titre d'explorateur. Il semble pourtant que la science a fait aujourd'hui sa paix avec l'aventure, et qu'on a découvert plus d'une vérité dans ces peintures originales. On attend pour les contrôler définitivement les notes d'un autre chasseur, qui s'est fait sauvage avec les sauvages, vivant de leur vie depuis bientôt huit ans : c'est le Hongrois Ladislaüs Magyar.

Nous n'avons plus à signaler sur la côte occidentale qu'un seul point : Saint-Paul de Loanda, où vient aboutir un itinéraire de Livingstone, l'autre terme étant la ville du Cap. Les sources de l'Orange, le lac Ngami, le bassin supérieur du Zambèze, la reconnaissance de peuplades nombreuses, des notions plus précises sur la fertilité des régions centrales sous le tropique du Capricorne : tel est le sommaire de cette grande excursion, si glorieuse pour son auteur, si utile pour compléter les documents portugais dont nous avons déjà parlé. Grâce à ce premier voyage, accompli de 1852 à 1856, la carte d'Afrique avait changé d'aspect. Mais le second voyage, commencé en 1861 et interrompu en 1863, ajoute des détails plus complets encore. Du canal de Mozambique, on entre dans le Zambèze sur un petit bateau à vapeur construit en vue de cette navigation fluviale ; après avoir quitté le delta du fleuve, séjour des fièvres et des insectes, on arrive au confluent d'une grande rivière venant du Nord, et appelée

[1] Un vol. gr. in-8°. — Paris, Lévy, 1863, pour l'édition française. — L'édition originale, qui est en anglais, a paru en 1861.

Chiré par les indigènes ; on se détermine à la remonter jusqu'à la région des lacs; des courants rapides empêchent bientôt la navigation; on transporte le bateau à bras d'homme jusqu'au dessus de la cataracte supérieure ; cent kilomètres plus loin, on est sur le Nyassa ou Nyanza [1], vaste nappe d'eau douce très-poissonneuse, encaissée entre des monts et des plateaux élevés, dont les rives sont très-peuplées. Les pays environnants sont très-sains, très-fertiles et *signalés* comme admirablement propres à la *culture du coton!* Félicitons le courageux explorateur : il venait de retrouver avec mille fatigues le *Maravi* de d'Anville, effacé depuis longtemps des cartes d'Afrique. Nous ne prétendons pas diminuer son mérite qui est grand incontestablement; nous ne voulons qu'être juste.

Nous avons transporté nos lecteurs sur la côte orientale sans les avertir que nous passions le cap de Bonne-Espérance, rangeant rapidement les côtes qui le précèdent et qui le suivent. C'est que nous n'avions rien à leur dire de nouveau. La même raison aussi nous a fait oublier les groupes d'îles du nord-ouest et du golfe de Guinée, les îles solitaires de l'Ascension, d'Acunha, et Sainte-Hélène de si lugubre souvenir. Nous voudrions oublier également la grande île de Madagascar, et les espérances qu'elle donnait sous Radama II, si tôt et si cruellement déçues. Passons ; d'autant plus que la langue et la race principales qu'on y remarque, sont Malayes, et tiennent plus de l'Asie que de l'Afrique. Ne disons rien non plus sur les Mascareignes et nos possessions présentes ou perdues, sur les Comores et l'intéressante Mohéli.

Revenons sur le continent. En face de cette dernière île, à 150 lieues environ dans les terres, nous retrouvons le Nyassa de Livingstone ou le Maravi de d'Anville. Sur la carte de l'*Éthiopie orientale* de ce grand géographe, je lis avec étonnement un peu au-dessous de la ligne équinoxiale, sur le 45e méridien à l'est de l'île de Fer, qui est notre 28e degré

[1] Ce nom, que nous allons retrouver pour un autre grand lac plus septentrional, signifie la *Grande Eau*.

de longitude orientale : « Les marchands nègres de Pombo, « qui est le pays du Congo le plus avancé à l'est, disent « qu'à 60 journées de chez eux, au levant, il y a un *grand « lac ;* que le pays, dans cet intervalle, est fertile et agréable, « mais que l'air y est mal sain. Ils ajoutent que des hommes « dont la couleur n'est que brune et basanée, et non pas « noire (ce qui désigne les Maures de la côte de Mélinde), « viennent de la partie du levant, sur les rives du lac, tra- « fiquer avec les Cafres qui y habitent. » Si ce n'est pas une révélation positive, c'est une indication précieuse. Elle ne sera pas sans résultat. M. Vivien ne peut m'en vouloir de rehausser ici d'Anville.

C'était le 13 février 1858 : deux voyageurs partis de Zanzibar depuis sept mois, après avoir affronté bien des dangers, traversé bien des peuplades nègres ou métisses sur un parcours de 275 lieues, atteignaient une crête de hauteurs. De ce point, une ligne brillante se dessinait à travers le feuillage.— Quelle est cette lumière? demanda le capitaine Burton ; car c'était lui, en compagnie de Speke et d'une caravane.— Je crois que c'est l'*eau*, fut-il répondu.— C'était le grand lac Tanganyika. Ennuis et fatigues, tout fut oublié : on était au but. Ce lac a plus de 100 lieues du Sud au Nord, sur une largeur de 15 à 18 lieues. Les heureux voyageurs passèrent onze semaines à explorer le lac et ses environs, fort peuplés de misérables nègres, dont les vices sont exploités par les marchands arabes. Cependant nos explorateurs recueillaient de nombreux rapports sur l'existence d'un autre lac plus septentrional, aussi grand, disait-on, que le Tanganyika. Burton était malade; Speke se décida à faire seul le voyage, et, après vingt-cinq jours d'une marche assez tranquille, il se trouvait sur le rivage méridional d'un autre Nyassa ou Nyanza, presque sous l'équateur, à l'ouest du Kilima-Ndjaro, montagne neigeuse découverte depuis peu. C'était le réservoir du Nil !

Telles sont, en peu de mots, les principales découvertes dans l'Afrique méridionale. Avant de passer outre, mentionnons un grand fait ethnologique, qui est la découverte par

excellence accomplie dans cette région : les langues si diverses et si nombreuses, qu'y parlent des milliers de peuplades, se rattachent à une souche commune, et reconnaissent une langue mère.

Dès 1808, le voyageur allemand Lichtenstein signalait des rapports frappants entre le vocabulaire des indigènes, depuis Benguéla (côte ouest), jusqu'à Quiloa (côte est), et concluait que toutes ces tribus, à l'exception des Hottentots, appartenaient à une seule et même race d'hommes, dont les Cafres sont le type. Vater en Allemagne et Marsden en Angleterre arrivèrent bientôt après à la même conclusion. Aujourd'hui une multitude de témoins sont là pour en attester la vérité. Contentons-nous d'en citer trois : M. de Froberville, M. Bleek et M. Krapf. Le premier, bien informé par ses études spéciales faites à l'île Bourbon, où il a entendu des esclaves originaires de toutes les contrées de l'Afrique australe, dit[1] : « Il est désormais incontestable que toutes les langues parlées en Afrique, à partir des environs de l'équateur jusqu'au cap de Bonne-Espérance (celle des Hottentots seule exceptée), appartiennent à une seule et même famille. » — M. Bleek, à la ville du Cap, imprime une *Grammaire comparative des langues de l'Afrique méridionale*. Il divise ces langues en trois familles : Buschmane, Hottentote, Cafre ou Bâ-ntou. Les deux premières sont confinées dans la région du Cap ; la dernière couvre tout le reste de l'Afrique australe, et M. Bleek croit même qu'elle a des rameaux détachés sur toute l'étendue de la côte de Guinée, jusqu'à Sierra Leone et aux territoires mandingues. On se rappelle que Barth signale quelques dialectes de ces dernières régions, comme ne rentrant pas dans la grande famille des langues soudaniennes. Nous ignorons si ces dialectes, que Barth ne classe pas dans la famille soudanienne, sont bien précisément ceux que Bleek rattache à la famille australe.

Le docteur Krapf va nous montrer l'extension de la langue

[1] Mémoire de M. Eug. de Froberville, dans les *Nouvelles Annales des Voyages*, février 1847.

cafre, à l'extrémité Est de l'Afrique. Ce missionnaire savait la langue des Gallas et connaissait l'Abyssinie, quand il vint s'établir à Mombaza en 1843. Dès lors il étudia les langues et les mœurs des peuples ; il s'avança de plus en plus dans l'intérieur, et signala le premier, avec son confrère Rebmann, les deux montagnes neigeuses de Kénia et de Kélima-Ndjaro. En 1850, il donna les vocabulaires de six langues de l'Afrique orientale, dont la principale est le Ki-Saouahéli, parlé sur toute la côte de Zanguebar : il signale sept autres langues comme sœurs des six premières. Aucun rapport essentiel entre ces langues et le galla ou les langues de l'Abyssinie ; rapports remarquables avec la langue des Cafres ; rapports semblables avec le M'pongwi de la côte occidentale, établis par d'autres missionnaires anglais. Selon ces derniers, la structure générale de ces langues a une telle régularité, un tel degré d'ordre philosophique, qu'il faudrait une bien longue période pour apporter un changement essentiel dans les traits dominants qui les caractérisent. Et aucune de ces langues n'est écrite !

On le voit, dans l'Afrique, l'unité de langue est mieux constatée pour la partie australe, que pour la partie située dans l'hémisphère boréal. La science rapproche les peuples, et montre leur fraternité primitive. C'est un grand service rendu à la religion, qui seule est capable de faire revenir à la véritable fraternité les nations si divisées.

Qu'on ne me demande pas ici à quel personnage biblique je rapporte cette grande race sans nom [1]. Il est bien entendu que je ne trouve, ni dans l'*Année,* ni dans les autres ouvrages que je consulte, rien qui se rapproche de cette question. Cherchez-y des faits palpables, des indications, des calculs, et rien de plus. Cette race, que j'appelle *australe,* à défaut d'un autre nom, représente-t-elle les Kouschites occidentaux, — les Éthiopiens de nos auteurs classiques, — ou faut-il se résigner à ne retrouver ceux-ci que dans les Hottentots ? Voici sur quoi s'appuierait cette dernière hypothèse : il paraît exister encore

[1] Saouahili, en arabe veut dire *habitant du rivage,* et cafre ou kafir veut dire *mécréant,* deux appellations accidentelles. Le vrai nom des cafres est zoulous.

aujourd'hui, dans les populations africaines, un grand courant qui les porte de l'Est à l'Ouest, comme il en existait autrefois un parallèle en Europe, du Caucase à l'Atlantique, pour les nations Indo-Européennes. J'ai vu dans les relations une foule de preuves de ce que j'avance sur l'Afrique, et j'en donnerai une péremptoire et toute historique, en parlant des Gallas. Les traditions des peuplades les plus occidentales leur montrent l'Orient comme le berceau de leurs pères; et ces traditions sont plus claires si on consulte les peuplades plus orientales, sorties plus récemment du berceau commun. Les traits du visage, la couleur, les autres marques naturelles s'éloignent d'autant plus du type nègre qu'on se rapproche davantage de ce même Orient. Les langues parlent aussi dans le même sens. Il faut cependant tenir compte de la rapidité de l'émigration : les Fân du Gabon, parvenus très-rapidement au rivage occidental, sont encore tout orientaux. Les Hottentots, vers le Cap, les Foulahs et les Sangh'aïs auraient-ils été refoulés vers le littoral par une invasion de Sémites ou de Japhétites? Cela n'est pas impossible. Mais une remarque de Mgr Wiseman sur le celtique (bas-breton, gallois, etc.), me semble applicable en cet endroit : longtemps, dit-il[1], cette langue se retrancha dans son indépendance; il lui fallut bien céder aux travaux du Dr Pritchard, qui la contraignit à rentrer dans la grande famille Indo-Européenne. Qui sait si les Hottentots ne rentreront pas un jour dans la famille australe? S'ils restent isolés, leur existence sera-t-elle plus inexplicable que ne l'est de nos jours celle des Basques? La famille australe sera-t-elle constatée chamitique ou sémitique ou japhétique? C'est le secret de l'avenir : ne nous en inquiétons point.

Surtout, ne redoutons aucune découverte, aucun progrès de la science. Dieu connaît apparemment de quelle manière tout s'est passé à l'origine : ce qu'il a daigné nous en révéler ne sera jamais démenti par les faits. Un temps viendra où les faits nous ramèneront aux origines.

[1] Premier discours sur les rapports entre la science et la religion révélée.

IV

LE HAUT NIL ET L'ÉGYPTE.

En février 1863, une dépêche très-laconique, mais très-significative, arrivait au Foreign-Office : « *Tout va bien ; nous sommes sur le Nil au 4°54' de latitude, et le Nil est reconnu.* » Cette dépêche, datée de Gondokoro, était signée : Speke. Elle eut un grand retentissement, oui, *même* en France, dans le monde savant et curieux. En Angleterre, ce fut un enthousiasme général : on reçut triomphalement le héros ; on se disputa son récit et son Journal de la *découverte de la* source du Nil ; car tel est le titre anglais[1]. Hélas ! un accident de chasse devait mettre bientôt un terme aux triomphes, et empêcher Speke de jouir de sa gloire !

Quel que soit notre respect pour une tombe à peine fermée, on ne peut pas exiger de nous l'enthousiasme d'un Anglais, ni le style épique ou lyrique, affecté par quelques écrivains, pour rendre compte de ce voyage. Nous dirons la vérité.

Nous avons laissé Speke sur le rivage du Nyanza, en août 1858. En octobre 1860, il quittait de nouveau Zanzibar pour retourner au grand lac, avec une mission et d'abondants subsides de son gouvernement. Son compagnon n'était plus R. Burton, qui s'était séparé de lui par suite d'une mésintelligence, et qui, depuis, s'est confiné à Fernando-Po, avec le titre de consul. Au lieu de Burton, Speke emmenait Grant et une nombreuse escorte. Il mit une année entière à se rendre de la côte au Nyanza. Il le revit enfin, en fixa la position (2° 30' lat. S.—0°20' lat. N.), juste sous l'équateur, en apprécia l'altitude, — 1082^{m} au-dessus du niveau de la mer, trois fois l'altitude moyenne des lacs de la Suisse. La profondeur est médiocre ; la superficie paraît avoir été plus grande : c'est assez bien les Νείλου λίμναι de Ptolémée.

Les voyageurs tournent le lac par le sud ; ils le longent à

[1] La traduction française est intitulée : *Les Sources du Nil*, Journal de voyage du capitaine John Hanning Speke traduit de l'anglais par Forgues. — Paris, Hachette, 1864, gr. in-8.

l'ouest, par où lui viennent de nombreux affluents, un entre autres très-considérable. On aperçoit à certains moments de hautes montagnes à l'est, d'autres à l'ouest et au nord-ouest, mais dans le lointain : les naturels assurent qu'à huit ou dix journées vers le nord-ouest se trouve un lac qu'ils appellent *Louta-Nzighé*. Il fut impossible aux voyageurs de s'y rendre, et de visiter les montagnes, pendant toute l'année qu'ils passèrent dans ces parages. Le climat est moins insupportable que ne l'est celui de Saint-Pétersbourg ou de Rome, en été : cela tient à l'élévation du pays, à des pluies très-fréquentes, à la fraîcheur des nuits.

Parmi les peuplades très-considérables, Speke mentionne surtout les Karagoué, les Ouganda, les Ounyoro : ces derniers, très-dégradés et occupant de ce côté la frontière des populations qui parlent la langue australe. En effet, au delà de cette limite, les interprètes Saouahélis ne parvinrent plus à se faire comprendre. Chacun de ces peuples a son souverain, souvent un despote, toujours un débauché. Par exemple, Mtéza, roi des Ouganda, est un *aimable jeune homme,* qui se montra constamment l'ami et le protecteur des étrangers. Ce qui ne l'empêchait pas d'avoir un nombreux harem, et d'immoler tous les jours à ses dieux, une victime humaine, conformément à une loi de l'État. Le *Journal* est plein de détails de cette espèce.

Speke et son compagnon arrivent enfin au nord du Nyanza. Qu'y voient-ils? Au lieu d'une grande rivière d'écoulement, ils en comptent plusieurs qui ne se réunissent qu'à une grande distance du lac, formant ainsi un delta. En sorte que, si le Nyanza est bien *la source* du Nil, ce grand fleuve, Διιπετὴς ποταμός, comme parle Homère, commence et finit par un Delta. Suivre le cours de la rivière, pour regagner ainsi Gondokoro et Khartoum, c'était bien le projet des heureux explorateurs. Ils purent l'exécuter l'espace de cinquante lieues environ ; mais arrivés à un grand coude, que fait le fleuve à l'ouest pour rejoindre le lac Louta-Nzighé, entendant parler de guerres entre les peuplades, ils prirent la route la plus directe du nord, à travers des territoires gallas. Quelques jours après,

ils rejoignaient *un* grand fleuve, et bientôt arrivaient à Gondokoro.

Là, ils font la rencontre de Baker, leur compatriote, qui allait s'enfoncer dans ces pays d'où ils revenaient, et où il se trouve aujourd'hui depuis deux ans, si toutefois il a survécu.

La source du Nil est-elle découverte? Telle est la question que se pose M. Vivien, après un compte rendu fidèle. La question paraît simple, et elle est très-complexe, comme le savant auteur le fait bien voir par l'exemple de *la source* du Rhin, encore en question, en pleine Europe. On ne peut nier que le Nyanza et la réunion des rivières qui en sortent, ne soient *une* source du Nil Blanc. Mais les montagnes de l'ouest et du nord-ouest ne donnent-elles rien? D'où vient ce grand affluent occidental, traversé par Speke? Ce lac Nzighé n'est-il pas aussi un réservoir, et l'écoulement du Nyanza le traverse-t-il en maître ou en tributaire? Il est fâcheux que les voyageurs n'aient pu visiter ces lieux et nous dire la vérité : car nous ne suspectons nullement leur bonne foi. Voilà pour l'ouest. — Du côté de l'est et du nord-est, que nos explorateurs n'ont nullement vu, est-il croyable qu'il ne vienne aucun tribut? Ne sait-on pas qu'il y a par là un Kénia, un Kilima-Ndjaro et d'autres montagnes neigeuses, déterminées et mesurées sur place par le baron de Decken? Acceptons toutes les données; mais, quand tout porte à croire que le Haut Nil « est un vaste réseau de branches convergentes, venant de l'est, du sud et du sud-ouest, se déployant en un immense éventail, qui embrasse peut-être la moitié de l'Afrique sous l'équateur, » qu'on ne pose la question de *la source*, que quand on aura tout exploré, principalement les montagnes, et trouvé *le nœud*, le massif culminant, d'où sortent les plus grands cours d'eau, dans toutes les directions.

Je ne dis rien du Dârfour, et des pays environnants, barrés aux voyageurs par la plus ombrageuse défiance. Aussi, les affluents rive gauche ou occidentaux du Nil Blanc sont-ils fort peu connus; même cette rivière des Gazelles, affreux marécage, où viennent de périr le docteur Steudner et

madame Tinné. En trouvera-t-on un qui explique ou justifie l'opinion d'Hérodote, qui faisait venir le grand fleuve de l'extrême occident, opinion consignée encore dans Strabon[1]? Les affluents rive droite ou orientaux sont-ils tous bien connus? Oui, jusqu'au fleuve Bleu, le Nil des Abyssins, aux eaux limpides et délicieuses. Mais au-dessus, qu'est-ce que le Sòbat, et d'où vient-il? N'y a-t-il pas d'affluents supérieurs, si tant est qu'ils soient *tous* des affluents, et que pas un ne puisse être le fleuve principal, le fleuve Blanc lui-même?

Qu'on me pardonne ma hardiesse ici; mais je suis allé puiser à bonne source, et j'en dois compte à mes lecteurs.

Le vénérable évêque des Gallas, Mgr Massaïa, qui réside momentanément à Paris, avait donné[2] de précieux détails sur ces régions qu'il évangélise depuis quinze ans. Dans des entretiens particuliers, dont je garderai toujours un reconnaissant souvenir, il a daigné compléter et développer sa relation écrite. Voici ce qui a trait à la présente question. Le large et haut plateau qu'occupent les Abyssins et les Gallas, plateau très-salubre, très-bien cultivé, divisé en propriétés, les unes vastes pour les familles aristocratiques, les autres plus modestes, ce plateau, dis-je, est accidenté de vallées qu'arrosent de grands cours d'eau. Les uns vont au nord rejoindre le fleuve Blanc; d'autres gagnent au sud la mer des Indes. C'est surtout le Goudjeb, qui décrit un demi-cercle. Un autre, qui borne le plateau au sud, coule dans une immense vallée en fer à cheval, et va d'abord de l'est vers l'ouest, assez près du cours moyen du Goudjeb, et enfin vers le nord. C'est précisément ce même fleuve que les indigènes appellent le fleuve Blanc, et qu'ils reconnaissent à ses eaux désagréables et malsaines. Qui a raison de Speke ou des Gallas (car eux seuls sont en question et non pas le vénérable rapporteur), pour ce qui est d'appliquer le nom de Nil ou de fleuve Blanc à cette ramification de l'éventail? L'Anglais donne ce nom

[1] Τινές δὲ καὶ τοῦ Νείλου πηγὰς πλησιάζειν οἴονται τοῖς ἄκροις τῆς Μαυρυσίας. (Strab., XVI, 3, 4.)

[2] *Annales de la Propagation de la Foi*, Janvier 1865.

à la branche qu'il a découverte : c'est naturel. Est-ce plus vrai, plus selon l'usage ? L'avenir décidera.

Je ne quitte point les Gallas, et c'est par eux que je commence, sur cette partie du continent africain, l'aperçu ethnologique qui me reste à faire. On ne peut plus attendre, en effet, de découvertes purement géographiques dans l'Abyssinie dont MM. d'Abbadie nous ont donné la triangulation, ni dans la Nubie soumise à l'Égypte, ni dans l'Égypte elle-même. L'Égypte, le pays des hautes antiquités, de l'archéologie, des inscriptions et des grands mystères, n'a pas eu un nôme autrefois, n'a pas un gouvernement provincial, pas un canton aujourd'hui, qui ne soit bien connu, bien décrit, *géographiquement* du moins, et cela nous suffit pour l'instant.

« C'est vers la langue, c'est vers la nation blanche des Gallas qu'on est forcément conduit quand on cherche la souche originaire des tribus métisses de l'Afrique équatoriale [1]. » Disons donc ce que nous avons appris de Mgr Massaïa sur la nation et la langue des Gallas.

Il y a trois siècles environ, d'après les traditions locales, les Gallas habitaient près du golfe d'Aden ; d'Anville marque l'endroit sur sa carte. Mais une émigration d'Arabes en refoula vers l'intérieur quelques familles. Ces familles sont la souche de la nombreuse nation des Gallas actuels. Qu'on ne s'étonne pas d'un accroissement si prodigieux : il est réel. Voici un fait. Il y a quinze ans vivait un bon vieillard, enrichi par un commerce honorable et plus encore par ses vertus. Il avait beaucoup d'enfants, à qui il répétait sans cesse, que son seul désir était de voir un prêtre chrétien qui le mît sur le chemin du ciel. Cependant il vieillissait, et le prêtre ne venait pas. Enfin Mgr Massaïa put pénétrer dans la mission que lui avait assignée le Saint-Siége; un de ses premiers néophytes fut ce vieillard. Or, aujourd'hui, les seuls

[1] *Année géographique* (1863), citée dans notre précédent article, n° de mai, page 20.

enfants de cet homme forment vingt-sept familles toutes très-nombreuses.

Que sont devenus les autres tronçons de cet arbre, séparés depuis le XVI[e] siècle? D'Anville, en 1728, leur assigne encore deux places très-différentes : aux Gallas orientaux, le littoral voisin de Bab-el-Mandeb ; aux Gallas occidentaux, le sud-ouest de l'Abyssinie, à deux cent cinquante lieues des premiers. Les émigrations de ce peuple belliqueux ont jeté la perturbation dans toute l'Éthiopie orientale. Mais ce mouvement de l'est à l'ouest n'en signale-t-il pas, n'en détermine-t-il pas d'autres dans le même sens? Le docteur Krapf place entre le 2[e] et le 5[e] de latitude australe, à douze journées au sud de la montagne Blanche (le Kénia), deux peuples nombreux, les Masaïs et les Ouakouafis, que leur humeur belliqueuse a rendus redoutables à leurs voisins. Leur langue n'appartient pas à la famille australe; leur vocabulaire offre des rapports frappants avec l'arabe et l'éthiopien, quoique les grammaires n'aient pas d'analogie. C'est une tradition chez eux que leurs ancêtres sont venus du Nord, très-probablement de l'Abyssinie : ils ne sont point Gallas, puisque les lois de leur langage sont entièrement dissemblables.

La langue des Gallas en effet est différente, pour le vocabulaire, des langues éthiopienne, arabe, hébraïque; mais en revanche elle leur ressemble extraordinairement pour les lois de la grammaire, surtout en ce qui concerne les formes des verbes, les lois de la syntaxe et jusqu'aux anomalies pour l'expression d'idées semblables. En sorte que Mgr Massaïa ne craint pas d'affirmer l'origine sémitique de la langue galla, et du peuple qui la parle. S'il est vrai que la forme détermine la matière, n'y a-t-il pas plus de raison de tirer une induction de la grammaire, qui est la forme et le moule d'une langue, que de ce qu'elle a de matériel, qui est son vocabulaire? On conçoit que ces peuples d'origine sémitique, arrivant sur une terre étrangère, avec leurs idées, leur manière d'envisager les objets, aient dû appeler ces objets d'un nom nouveau pour eux, se rapprochant par là du peuple qui les environ-

nait, mais ramenant tout à leurs vues, aux habitudes et à la tournure de leurs intelligences. Un vocabulaire et une grammaire analogues sont l'argument certain d'une race commune; le vocabulaire sans la grammaire ne donne qu'une probabilité; tandis que la grammaire, même sans le vocabulaire, est une preuve presque certaine de parenté.

Un homme compétent observe, avec une certaine surprise, en comparant la langue galla avec les langues voisines, l'amhara (abyssin moderne), le gheez (abyssin ancien), et d'autres langues qui se ressemblent pour la grammaire, et gardent très-peu de noms semblables, — que le nom de Dieu est tout à fait différent dans ces dialectes, tandis que le nom de Satan se retrouve partout le même.

Nous ne disons rien de la langue des Dînka qui semble être le type de toutes les langues du Nil Blanc; on ne la connaît pas assez pour la rapprocher solidement des langues sémitico-africaines de l'Est, ni de la grande famille lybico-soudanienne. Pour une raison contraire nous ne parlerons pas du Gheez, l'ancien abyssin ou éthiopien, l'une des sept langues sacrées de nos Polyglottes : l'on sait que c'est une langue de la famille sémitique par les lois de sa grammaire, par beaucoup de mots de son vocabulaire, où se trouvent néanmoins bien des mots d'origine africaine et même grecque. L'histoire et les traditions éthiopiennes nous parlent beaucoup des rapports de ce pays avec les Sémites par excellence, le peuple de Dieu.

Nous entrons en Égypte, dans la terre de *Mezraïm* : c'est aujourd'hui encore le terme officiel *Misr*. Que dit la linguistique sur l'origine des Égyptiens ? Le successeur de Champollion, M. le vicomte de Rougé, dans le remarquable mémoire qu'il a lu en février dernier, à l'Académie des inscriptions, assure que « la matière grammaticale de la langue égyptienne se retrouve presque tout entière dans les langues syro-araméennes. La différence commence dans le jeu des temps et des modes verbaux, et se retrouve surtout dans le dictionnaire, où l'on distingue trois sources : syro-araméenne, aryenne et proprement égyptienne. » On le voit, c'est encore le mé-

lange, la fusion, le croisement, mais dans un sens différent. Dans toute cette Afrique orientale, on sent le pays de frontière, comme du reste nous l'avons constaté sous l'équateur à la limite des langues australes et septentrionales, comme nous l'avions indiqué sur le littoral méditerranéen, en parlant des colonies grecques et surtout phéniciennes : comprenant sous ce dernier nom les Phéniciens proprement dits, les Chananéens, les Philistins et autres habitants du littoral oriental de la Méditerranée, qui ont émigré, soit librement pour leur commerce, soit forcément pour éviter l'épée d'Israël, ou le joug des conquérants égyptiens.

Nous n'osons pas demander à l'histoire des Égyptiens quelle réponse elle nous donne sur l'origine de ce peuple. Cette histoire, la trouverions-nous dans les trente dynasties de Manéthon, si le livre nous était parvenu ? La retrouvera-t-on dans les inscriptions de ces palais et autres monuments qu'on découvre tous les jours ? La clef des hiéroglyphes, que notre Champollion a léguée à de savants successeurs, fait connaître bien des détails de mœurs, bien des pages historiques, bien des listes de rois. Un ancien élève de l'école normale, M. Félix Robiou [1], a mis cette histoire au niveau des découvertes les plus récentes, et bien mérité à la fois de la science et de la religion. Ni lui, ni M. de Rougé, ni MM. Lepsius et Mariette ne fixent de dates pour les dix-huit premières dynasties ; M. Oppert est du même avis, et prolonge l'incertitude jusqu'à la vingt-deuxième dynastie, contemporaine de Roboam.

Il était réservé à M. Renan de prendre les devants, et de marcher le premier avec assurance sur un terrain si glissant. Après une rapide excursion en Égypte, il saisit la plume et écrit [2] : « J'ai vu l'Égypte, et je peux vous dire mon impression sur cet étrange pays. » Son impression est que tout est clair, tout est déterminé ; notamment, que l'art égyptien

[1] *Histoire ancienne des peuples de l'Orient jusqu'aux guerres médiques*, par M. Félix Robiou, professeur agrégé d'hist., doct. ès L. In-12, IX-264 p. Paris. Douniol.

[2] *Revue des Deux-Mondes*, 1er avril 1865.

était déjà avancé, 4509 ans avant Jésus-Christ; que les dynasties de Manéthon ne peuvent absolument pas être simultanées ; que la chronologie hébraïque flotte encore incertaine, quand celle de l'Égypte donne déjà, et sûrement, plusieurs dizaines de siècles. A propos des dynasties de Manéthon, je ne ferai qu'une seule question : est-il permis de trouver une exactitude parfaite dans une série de ces dynasties, et de n'avoir pas la hardiesse de dire un seul mot d'une autre série des mêmes dynasties décrites par le même auteur, dans le même ouvrage et parlant du même pays? J'entends les dynasties de ces dieux que Manéthon fait régner sur l'Égypte, et par lesquels il débute, donnant des dates et fixant des époques, comme pour les dynasties humaines. Il faut avoir le courage de son opinion, et accorder 30,522 ans au prêtre égyptien, puisqu'il les réclame pour l'histoire de son pays.

Qu'on veuille bien me pardonner de n'être pas plus explicite dans cette dernière esquisse de l'ethnologie africaine.

Je crois à la Bible, qui place Chanaan au pied du Liban, et me le montre ensuite exterminé en partie, en partie mis en fuite, sans me dire ce qu'il devint, laissant aux rares inscriptions puniques et souvent à la mythologie le soin de l'expliquer. Je crois à la Bible, qui assigne aux six fils de Mezraïm la Palestine méridionale et l'Égypte principalement, à Phut la Libye, et à Kousch l'Éthiopie, c'est-à-dire l'Afrique équatoriale et méridionale.

Je pense que la linguistique a rendu un grand service à l'ethnologie, en ramenant à trois grandes familles la multiplicité prodigieuse des langues de l'Afrique. Mais la linguistique balbutie et se trouve arrêtée soudain dans la région du Nil : là en effet elle est forcée de convenir que, seule, elle ne peut dire le dernier mot sur ce mélange d'expressions et de lois grammaticales venant de tous les points de l'horizon. D'un autre côté, l'histoire mal informée des perturbations postérieures, quoique séculaires, se retranche et se fortifie dans les documents les plus anciens dont la certitude lui est garantie. Elle appelle Kouschites ou Éthiopiens, les Africains

du Haut Nil et du Midi, parce que la Bible et les inscriptions hiéroglyphiques ou bien les auteurs grecs leur donnent ces noms. La conformation physique n'est pas un indice assez sûr par lui-même. Il y a donc pour cette vaste région un mystère ethnologique.

Mais cette région est limitrophe d'une autre où le même mystère existe, plus surprenant, plus incompréhensible encore. On sait positivement que Chanaan est fils de Cham; que ses descendants, les Chananéens, les Phéniciens, etc., ne sont pas de la même race que les Sémites. Et cependant ce que l'on sait de leur langue et de leur alphabet les fait ranger parmi les peuples sémitiques. Auraient-ils perdu l'usage de leur langue maternelle pour prendre celle de leurs ennemis? Ou bien dira-t-on que les Sémites ont emprunté la langue de Chanaan? S'il n'y avait de Sémites que les Israélites, cette opinion serait peut-être soutenable. Mais les Araméens, les Chaldéens et les Arabes font opposition à ce système. Mystère donc ici encore, et problème difficile à résoudre.

Ayons confiance dans l'avenir et dans la vraie science. Invitons-la, encourageons-la, par notre sympathique intérêt, à chercher toujours, jusqu'à ce qu'elle trouve enfin la vérité, qui est le but de toute recherche loyale et de tout effort généreux. La vérité trouvée sera le couronnement et la douce récompense des recherches et des efforts.

A. Jean.

Deux télégrammes viennent d'arriver à Paris, annonçant le retour à Khartoum de l'explorateur anglais *Baker*.

Il a constaté que le lac Louta-Nzigi, au lieu d'être, comme on l'avait supposé, un simple bassin, est une source indépendante et un alimentateur considérable du Nil.

Ce lac, qu'il nomme *Albert Nyanza*, est au N.-O. du *Victoria Nyanza* de Speke, par 2° 17′ de lat. N.

A. J.

L'ÉGLISE ROUMAINE

LE SIÉGE DE CARLOWITZ

ET

LE PATRIARCHE DE CONSTANTINOPLE

L'attention de l'Europe est souvent appelée, de nos jours, sur les provinces connues dans l'histoire sous le nom de Valachie et de Moldavie, aujourd'hui réunies sous le gouvernement du prince Alexandre-Jean Couza. Ces vastes et fertiles contrées sont habitées, en majeure partie, par un peuple de race latine, qui se donne à lui-même le nom de Roumain ou de Romain. C'est qu'en effet il a pour ancêtres les colons romains que Trajan établit dans ce pays, mélangés avec les restes des anciens Daces; la langue qu'il parle encore maintenant fait partie du groupe des langues latines. Les Roumains n'habitent pas seulement la Valachie et la Moldavie; on les trouve assez nombreux en Russie, en Autriche et en Turquie, dans les provinces voisines des Principautés.

Nous voudrions attirer l'attention de nos lecteurs sur la situation religieuse de ce peuple et sur la crise que traverse en ce moment l'Église Roumaine. Dans ce but, il nous faut d'abord jeter un coup d'œil sur le chiffre de la population roumaine et sur la manière dont elle est distribuée. Nous adoptons les chiffres suivants :

1. Moldo-Valachie.	3,500,000
2. Autriche.	2,642,953
3. Russie.	538,000
4. Turquie.	200,000
Total.	6,880,953 [1].

[1] Si nous consultons M. Vaillant (*la Romanie*, Paris, 1844. 3 vol. in-8°),

Les Roumains professent tous le christianisme. Il y en a 900,000 en Autriche qui sont catholiques; près de six

nous trouvons les chiffres suivants :

1. Moldo-Valachie.	3,000,000
2. Autriche	2,216,745
3. Russie	462,387
Total	5,679,132

M. Ubicini (*Provinces d'origine roumaine*, dans l'*Univers pittoresque*, Didot, 1854, in-8°), nous donne d'autres évaluations.

1. Moldo-Valachie.		4,000,000
2. Autriche		2,380,000
a. Transylvanie	800,000	
b. Bukowine.	380,000	
c. Banat, etc.	1,200,000	
3. Russie (Bessarabie, etc.)		800,000
4. Turquie (Dobroudcha, Macédoine, etc.)		500.000
Total.		7,680,000

Ces deux résultats présentent une différence de deux millions. C'est un écart considérable. De quel côté est la vérité ?

Remarquons d'abord que M. Vaillant ne fait pas entrer en ligne de compte les Roumains de la Turquie, que M. Ubicini estime à un demi-million. Il nous paraît évident que le calcul de M. Vaillant présente ici une lacune. Dans ses lettres sur la Turquie (1854), M. Ubicini estime que le chiffre des Valaques dans la Turquie européenne doit être de 200,000 (t. 2, p. 177). Nous ne savons pas sur quel fondement il l'a modifié dans l'*Univers pittoresque* et nous croyons devoir nous en tenir à celui qu'il a donné précédemment. Pour les Roumains établis en Russie, nous consultons le petit volume de M. de Buschen. (Bevœlkerung des Russichen Kaiserreichs; Gotha, Perthes 1862). Ce statisticien a basé son travail sur les documents officiels du gouvernement russe. Il compte, pour la Bessarabie et les gouvernements de Kherson et de Jekaterinoslaf, 496,000 Roumains, auxquels il faut en ajouter 42,000 pour la Podolie (41,613); ce qui nous donne un total de 538,000. Nous sommes donc en présence de trois évaluations différentes.

M. Vaillant.	462,387
M. Ubicini	800,000
M. de Buschen	538,000

Jusqu'à preuve du contraire, nous croyons devoir nous en tenir au chiffre adopté par M. de Buschen, en observant que M. Ubicini écrivait avant la rectification de frontières qui a eu lieu en 1856, par suite du traité de Paris. Quant aux Roumains de l'Autriche, nous pouvons contrôler les deux évaluations citées plus haut par celle de l'Almanach de Gotha de 1865; ce qui nous donne les chiffres suivants :

M. Vaillant.	2,216,746
M. Ubicini.	2,380,000
Almanach de Gotha. . . .	2,642,953

Nous adoptons ce dernier chiffre, qui du reste s'accorde assez bien avec les deux autres.

Il est plus difficile de savoir à quoi s'en tenir sur le nombre de Roumains dans

millions, par conséquent, ne le sont pas[1]. Les uns et les autres suivent le rite grec, et emploient dans la liturgie la langue roumaine. Nous parlerons plus tard des Roumains unis; en ce moment nous ne nous occupons que de ceux qui ne sont pas unis avec le Saint-Siége. Ils ont tous les mêmes croyances; ils ont le même rite et ils sont en communion les uns avec les autres; mais au point de vue de la hiérarchie ecclésiastique, ils sont loin de former une seule Église. Ceux qui demeurent en Russie et en Turquie n'ont pas d'évêques de leur nation. En Bessarabie, il y a des paroisses roumaines placées sous l'autorité des évêques diocésains qui sont Russes de nation. Nous pensons qu'il doit y avoir également des paroisses roumaines en Turquie. Cependant il est permis de croire que le patriarche de Constantinople et ses évêques grecs ne se montrent pas favorables à la liturgie roumaine, et qu'ils cherchent à la remplacer par la liturgie grecque.

les Principautés-Unies. Il faut d'abord prendre en considération le chiffre de la population totale, et en déduire ensuite la population étrangère à la nationalité roumaine.

Pour la population intégrale des Principautés-Unies, elle est :

D'après M. Vaillant, de.	3,578,931
— M. Ubicini, de.	4,000,000
— Almanach de Gotha, de.	4,000,920
ou bien de.	4,500,921

Cette dernière évaluation est donnée par l'Almanach de Gotha d'après une communication de Bucharest. Il nous est impossible de savoir lequel de ces chiffres est exact.

On n'est pas mieux d'accord sur le chiffre de la population des Principautés étrangère à la nationalité roumaine. Il est certain que ce chiffre doit être considérable. M. Ubicini n'en tient aucun compte, puisqu'il évalue à quatre millions et la population entière des Principautés et le nombre des Roumains qui les habitent. Cependant il reconnaît qu'il y a en Valachie et en Moldavie des Grecs, des Bulgares, des Arméniens, des juifs et des Tsiganes. Il estime le nombre de ces derniers à 250,000, et dit que les juifs fourmillent dans le pays. S'il faut en croire un journal de Moscou (*le Den*), les Bulgares y sont au nombre d'un million. M. Vaillant admet 278,931 étrangers sans compter les races *indigénées*.

Tout cela est assez vague; cependant il me paraît difficile d'admettre qu'il y ait plus de trois millions et demi de Roumains dans les Principautés ; il est vrai que les autres races adoptent assez facilement la langue et la nationalité rou maines.

[1] Il y a dans les Principautés environ 125,000 catholiques du rite latin.

Dans les Principautés, il y a deux métropolitains : celui de Bucharest et celui de Jassy. Le premier a pour suffragants les évêques de Buseo, de Rimnik et d'Argis ; le second, ceux de Romano et de Nouch (Dr Silbernagl, p. 141 [1]). Jusqu'à ces derniers temps, ces prélats reconnaissaient la suprématie du Patriarche de Constantinople ; mais l'autorité qu'il exerçait sur eux n'était guère que nominale.

Quant aux Roumains non-unis de l'Autriche, ils se trouvent, au point de vue hiérarchique, dans une situation assez singulière. L'Église grecque non-unie compte en Autriche près de trois millions d'adhérents (2,918,126). Ils sont gouvernés par des évêques placés sous la juridiction du métropolitain de Carlowitz, qui, depuis 1848, porte le titre de Patriarche. Il n'est pas aisé de déterminer dans quelle proportion les Roumains et les Serbes sont répartis dans le sein de cette Église ; mais nous pouvons admettre que les deux nationalités slave et roumaine y sont en nombre à peu près égal [2].

[1] Verfassung und gegenwaertiger Bestand saemmtlicher Kirchen des Orients. Landshut. 1865. X a 334 in-8°.

[2] Les délégués roumains, dans leur pétition du 15 mars 1862 à l'empereur François-Joseph, évaluent les Roumains à plus de deux millions, et les Serbes à six ou sept cent mille. Nous ne saurions mettre ces chiffres d'accord avec ceux que nous fournit l'Almanach de Gotha pour 1865. D'après ce recueil, il y a en Autriche :

Serbes	1,438,201
Roumains. . . .	2,642,953

Ce qui fait pour ces deux nationalités prises ensemble un total de :

4,081,154

Mais d'un autre côté, l'Église grecque non-unie, en Autriche, ne compte que 2,918,126 adhérents ; il en résulte qu'il y a 1,163,028 Roumains ou Serbes qui sont catholiques. Or, nous savons d'ailleurs que les Roumains catholiques sont approximativement au nombre de un million, tandis qu'il y a tout au plus 20,000 Serbes catholiques. Nous en concluons qu'il y a :

Roumains catholiques .	1,143,028
Serbes catholiques. . .	20,000

Reste donc pour l'église Grecque non-unie,

Roumains	1,499,925
Serbes.	1,418,201

Ces chiffres pourraient être légèrement modifiés si l'on faisait entrer en ligne de compte environ 150,000 Ruthènes à prendre sur le chiffre des Roumains ; mais tout cela n'altère pas sensiblement le résultat.

Et cependant le métropolitain ou patriarche de Carlowitz est toujours pris dans le sein de la nation serbe ; sur les dix évêques, il y en a à peine deux ou trois qui soient Roumains. Les Serbes sont en jouissance d'un grand nombre de priviléges dont les Roumains sont formellement exclus.

Pour se rendre compte de ce singulier état de choses, il faut interroger l'histoire et remonter jusqu'au dix-septième siècle.

L'Autriche, qui compte aujourd'hui près de trois millions de Grecs non-unis dans sa population, n'en comptait pas un seul avant 1688 ; et il est assez curieux de voir comment elle a successivement acquis des sujets appartenant à cette communion.

En 1690, le Patriarche serbe Arsénius Czernoiewitch émigra en Hongrie à la tête de 37,000 familles serbes, qui fuyaient la fureur des Turcs. L'Empereur Léopold I[er] leur accorda le libre exercice de leur religion et différents priviléges. Cependant les franchises politiques et religieuses des Serbes non-unis ne furent reconnus par la Diète qu'en 1791. A partir de cette époque, ils ont formé une nation distincte en Hongrie, en Croatie, en Slavonie et dans les Confins militaires.

A peu près à la même époque, c'est-à-dire en 1688, la Transylvanie passa sous le sceptre de la maison d'Autriche. Cette principauté comptait dans son sein un assez grand nombre de Roumains appartenant à l'Église grecque non-unie. Ils ne furent pas inquiétés dans l'exercice de leur religion ; mais ils n'obtinrent aucun privilége.

En 1775, la Porte céda à l'Autriche la Bukowine. La moitié des habitants de cette province est de race roumaine ; l'autre moitié est ruthène. Les uns et les autres appartiennent presque tous à l'Église grecque non-unie.

Enfin, en 1797, le traité de Campo-Formio mit l'Autriche en possession de la Dalmatie, où l'on trouve quelques membres de cette Église dans le cercle de Cattaro.

On le voit, il n'y a pas encore deux cents ans que l'Église grecque non-unie existe en Autriche. Elle y compte près

de trois millions d'adhérents, qui, comme nous l'avons dit plus haut, sont tous placés sous la conduite du patriarche de Carlowitz (Confins militaires). Celui-ci est élu en présence d'un commissaire impérial, par un congrès composé de soixante-quinze membres, appartenant par tiers au clergé, aux communes et aux régiments des Confins militaires; il doit être choisi parmi les évêques de la même communion. L'élection est confirmée par l'Empereur, et le patriarche nouvellement élu paye son diplôme trois mille florins. Les dix évêques sur lesquels s'étend son autorité sont ceux de Temeswar (*Voïvodie serbe et Banat*), de Versecz (*id.*), de Neusatz (*id.*), d'Arad (*Hongrie*), de Bude (*id.*), de Pakracz (*Croatie*, *Esclavonie*), de Carlstadt (*Confins militaires*), de Hermannstadt (*Transylvanie*), de Czernowitz (*Bukowine*) et de Sebenico (*Dalmatie*).

La Transylvanie, lorsqu'elle a été annexée à l'Autriche, avait un archevêque nommé Barlaam; après sa mort, en 1693, il fut remplacé par Théophile, auquel succéda, en 1698, l'archevêque Athanase. Ce dernier embrassa l'union, mais son exemple ne fut pas suivi par tout son troupeau; et ceux qui ne voulurent pas reconnaître l'autorité du Saint-Siége, demeurèrent sans pasteur [1]. Ce ne fut qu'en 1765 qu'on créa un évêque non-uni pour la Transylvanie. Quant aux Roumains de la Hongrie ou du Banat, on les laissa libres de s'adresser pour leurs besoins spirituels aux évêques serbes de Temeswar, de Versecz et d'Arad, ou de ne pas le faire.

Pendant ce temps, l'Église roumaine unie se développait, et en 1850, le Pape Pie IX créait pour elle une province ecclésiastique distincte avec un métropolitain et deux suffra-

[1] Nous suivons ici la pétition roumaine. D'après le docteur Silbernagl, le prieur du couvent de Saint-Michel de Graboza, avec six autres prêtres, abjura le schisme le 18 janvier 1690 dans l'église des Jésuites. Quelques années après, le cardinal Kolonitsch, aidé des Pères Hevenes et Barany, de la Compagnie de Jésus, détermina Théophile II, évêque de la Transylvanie, à accéder à l'union; l'empereur Léopold Ier sanctionna l'acte d'union par un diplôme du 16 février 1699, qui fut promulgué par la diète de Transylvanie le 8 septembre de la même année. Il en résulte que le prédécesseur d'Athanase était déjà catholique. L'évêché de Fogaras a été érigé en 1721, et celui de Grand-Varadin en 1776. La nouvelle organisation date de 1850.

gants. Mais les Roumains non-unis supportaient avec peine l'état d'infériorité et l'espèce de subordination dans laquelle ils étaient placés vis-à-vis des Serbes, et ils ne laissaient échapper aucune occasion de faire entendre leurs réclamations. Pendant longtemps elles ne furent pas accueillies ; mais l'année 1848, qui amena tant de changements en Europe, fit aussi sentir son influence à l'Église roumaine, et, à partir de 1849, les démarches faites en vue d'obtenir une hiérarchie distincte de celle des Serbes devinrent plus vives et plus pressantes. En attendant, l'empereur d'Autriche concluait le fameux concordat de 1855, et les journaux du gouvernement racontaient avec complaisance que l'empereur François-Joseph, dès le commencement de son règne, avait déclaré que l'Église de Dieu ne devait pas être placée sous la tutelle des puissances de ce monde. Les dissidents, protestants et grecs, s'emparaient de ces déclarations et s'efforçaient d'obtenir pour leurs Églises respectives la plus grande autonomie possible. Peu après, le canon de Magenta et de Solferino renversait en Autriche l'ancien ordre de choses, et inaugurait l'établissement du régime constitutionnel ; en même temps la question hongroise provoquait de nouvelles complications. Les Roumains ne laissaient pas échapper des circonstances si favorables, et, dès 1860, trois de leurs notables, l'évêque baron de Schaguna, M. André Mocsonyi de Foen et le baron André de Petrino, venaient porter les vœux de leurs nationaux aux pieds du trône. La réponse que leur fit l'empereur, le 27 septembre de cette année, était fort encourageante. Aussi on redoubla d'activité et d'efforts, et le 15 septembre 1862, on présenta à l'empereur d'Autriche une pétition que nous avons sous les yeux et dont nous avons extrait la plus grande partie de ce qui précède. Elle était signée par deux évêques, le baron André Schaguna, évêque en Transylvanie, et Procope Ivacskovics, évêque d'Arad; par Téopl Bendela, vicaire-général et archimandrite en Bukowine, Jean Popasu, archiprêtre de Cronstadt, et douze notables laïques parmi lesquels on remarque les noms de Mocsonyi de Foen, de Hormuzaki, de Bu-

chenthal, de Vassilko, de Gozdu, etc., etc. Ils demandaient l'abolition de quelques mesures législatives qui pesaient sur eux, comme les décrets du 9 et du 30 octobre 1783 et du 8 décembre 1786, dans lesquels il est dit : « *Privilegia non unitæ nationis Transylvaniæ iis* (sic) *Illyricæ nationis in Hungaria venitus uniformanda non esse. — Episcopus Transylvanensis ab omnibus quibus natio Illyrica in Hungaria fruitur privilegiis exclusus erit.* » — « Les évêques de Transylvanie et de « Bukowine devront être placés sous l'autorité du métropoli- « tain de Carlowitz comme tous les autres évêques non- « unis, en ne faisant d'exception que pour les choses qui « sont exclusivement appliquées à la nation illyrienne en « vertu des priviléges qui lui ont été accordés. »

Il ressort de ce qui précède que l'Autriche n'a pas tenu la même conduite à l'égard de ses sujets serbes et de ses sujets roumains appartenant les uns et les autres à l'Église grecque non-unie. Le motif de cette différence est facile à saisir. On voulait encourager les Serbes de la Turquie à émigrer en Autriche, et on espérait obliger les Roumains à accepter l'Union. Ce n'est pas la seule fois que l'Union a servi de prétexte aux gouvernements pour refuser ou restreindre la liberté de conscience. L'histoire démontre que cette manière d'agir, en dernière analyse, n'a pas été favorable à l'Union. Nous attendons incomparablement plus de la ligne de conduite adoptée aujourd'hui par l'Autriche à l'égard des Grecs non-unis. Ce n'est ni la crainte de l'oppression, ni l'espoir de quelques avantages temporels qui les détermineront à embrasser la communion du Saint-Siége. Ils y viendront par une autre voie beaucoup meilleure et beaucoup plus sûre.

Mais revenons à nos pétitionnaires. Ils faisaient valoir que la loi hongroise de 1791, art. 27, avait accordé la liberté religieuse à tous les adhérents de leur Église sans distinction de nationalité, et l'autorisation « *acquirendorum et possidendorum bonorum ac gerendorum omnium officiorum ad instar reliquorum regnicolarum* » ; que la loi transylvanienne de la même année 1791, art. 60, s'exprimait en ces termes : « *Re-*

ligio orientalis græci ritus non unita, quæ juxta leges hujus provinciæ hactenus inter toleratas religiones recensita fuit, vigore præsentis articuli in libero suo exercitio confirmatur. » Enfin ils invoquaient la patente publiée par l'empereur François-Joseph lui-même, le 31 décembre 1851, dans laquelle il déclarait vouloir maintenir et protéger, pour toutes les Églises légalement reconnues, le droit d'exercer publiquement leur culte, et d'administrer par elles-mêmes leurs affaires, ainsi que la possession et la jouissance de leurs établissements, fondations et capitaux. Ils citaient encore en faveur de leurs demandes une décision du patriarche de Constantinople, Antoine, du 13 avril 1391, par laquelle l'évêque de Munkacz était subordonné à l'archevêque de Transylvanie. Ils s'appuyaient sur un décret du roi Mathias, de 1479, et sur deux décrets du roi Ladislas, l'un de 1491 et l'autre de 1494.

Mais ce qu'il y a peut-être de plus curieux dans cette pétition, ce sont les textes empruntés aux conciles. Les voici tels qu'ils sont cités dans la pièce officielle :

Canons apostoliques, 34 : *Episcopos uniuscujusque gentis oportet scire quis in eis est primus.*

I. Conc. œcum., can. 6, *Antiqui mores serventur.*

II. Conc. œcum., can. 2, *Episcopi ultra diœcesim in ecclesias extraneas terminos ne excedant nec ecclesias confundant.*

III. Conc. œcum., can. 8, *Unicuique provinciæ pura et inviolata serventur jura quæ ab initio et multis retro annis habet secundum consuetudinem, quæ jam olim servata est.*

J'avoue que, pour ma part, il m'est impossible de découvrir dans ces textes la preuve que les Roumains de l'empire d'Autriche doivent avoir un métropolitain indépendant du siége de Carlowitz. Il paraît que pour les signataires de la pétition, cela saute aux yeux; ce qui prouve que la volonté exerce un très-grand empire sur l'intelligence des textes [1]. Autrement, comment pourrait-on comprendre que

[1] Il me semble que ces textes prouveraient plutôt que les Russes doivent abolir leur synode et replacer à la tête de leur Église un patriarche.

les mêmes hommes qui voient tant de choses dans les textes cités plus haut, disent tous les jours, ou au moins tous les dimanches, ces paroles du symbole de Nicée et de Constantinople : « *Credo unam sanctam, catholicam et apostolicam Ecclesiam,* » sans s'apercevoir qu'il résulte de ces paroles qu'il n'y a qu'une seule véritable Église, et que cette Église doit avoir en partage l'unité, la sainteté, la catholicité et l'apostolicité? Ce texte ne leur dit rien, tandis que les autres sont à leurs yeux parfaitement concluants. Encore une fois, la volonté exerce une très-grande puissance sur l'intelligence!

Mais il est temps d'en venir à l'objet que la pétition a en vue. Il s'agit de constituer pour les Roumains une hiérarchie distincte et indépendante de celle des Serbes, et par conséquent d'élire un métropolitain. Pour arriver à ce résultat, les signataires demandent la convocation d'un concile d'évêques, et aussi d'un congrès composé de quarante ecclésiastiques et de soixante notables (*honoratiores*), pris parmi les laïques de la Transylvanie, de la Bukowine, du Banat et du diocèse d'Arad. Ils expriment de plus le vœu que l'évêque baron Schaguna soit chargé de convoquer ce congrès et d'en diriger les délibérations.

Ce congrès devait constituer l'église roumaine. Dans ce but, il fallait qu'il réglât les rapports de l'Eglise avec l'Etat, délimitât les diocèses et les paroisses, pourvût à la dotation du clergé, organisât les écoles et s'entendît avec la hiérarchie serbe pour opérer le partage du territoire et des propriétés.

Dans l'intervalle, le Patriarche de Carlowitz étant venu à mourir, et le siége étant devenu vacant, on procéda à une double élection. Mgr Masirewicz est devenu Patriarche des Serbes, tandis que Mgr Schaguna était placé à la tête de l'église roumaine avec le titre de Métropolitain.

Le concile s'est assemblé à Carlowitz au mois de septembre 1864. Avec les évêques serbes et les évêques roumains, y siégeait Mgr Eugène Hakman, évêque de la Bukowine. D'abord on ne savait pas trop pour qui il se prononcerait. En effet, il n'est ni Serbe ni Roumain, mais Ruthène; et quoique,

au point de vue de la race et de la langue, il n'y ait guère de différence entre les Ruthènes et les Serbes, cependant la position géographique de la Bukowine et ses antécédents historiques lui font une place à part. D'ailleurs, la moitié des habitants de la Bukowine sont Roumains. Aussi la ligne de conduite de l'évêque de Czernowitz et de son clergé n'est pas tout à fait la même que celle suivie par les Serbes. On a publié une brochure intitulée : *Les vœux de l'Église grecque orientale de la Bukowine*, qui fait connaître assez bien leur manière de voir. Ils observent qu'il y avait autrefois à Suczawa un siége métropolitain auquel la Moldavie était hiérarchiquement subordonnée; il y avait de plus un évêché à Radautz qui a été transféré plus tard à Czernowitz. Il en résulte que rigoureusement parlant, au point de vue du droit canonique, le siége de Czernowitz dépend de celui de Jassy. Les Ruthènes demandent donc que le siége de Czernowitz devienne un archevêché indépendant de Carlowitz, et qu'on lui donne pour suffragants deux nouveaux siéges à ériger. Ils manifestent même quelque velléité de faire valoir les droits de leur archevêque restauré sur l'Église de Moldavie. Ils demandent de plus qu'on crée en Autriche un centre pris en dehors de toutes les nationalités, et qui serve de lien à toutes les Églises du rite grec non-uni dans la monarchie. C'est avec ces idées que Mgr Eugène Hakman s'est rendu au Concile de Carlowitz. Il s'est prononcé pour la séparation de l'Église roumaine et, dans les questions très-délicates et très-compliquées qu'entraîne la mise à exécution de cette séparation, il s'est rangé du côté des Serbes. Quoiqu'on se soit facilement mis d'accord sur la question de principe, il n'a pas été aussi aisé de s'entendre sur les difficultés pratiques. Elles font l'objet de négociations suivies encore en ce moment entre les délégués roumains et les délégués serbes.

Un des points sur lesquels on a le plus de peine à s'accorder, concerne quatre monastères fondés autrefois par des Serbes, mais entourés aujourd'hui d'une population roumaine, dans le Banat. Les délégués roumains les réclament tous les quatre; les Serbes les refusent. Cependant, dans ces

derniers temps, la commission serbe s'est montrée disposée à céder un de ces monastères ; mais elle y met une condition étrange : le monastère doit faire retour aux Serbes, si les Roumains venaient à embrasser l'union avec le Saint-Siége. D'un autre côté, on apprend qu'une partie de la population roumaine proteste contre la séparation, et se montre très-peu disposée à se soumettre à l'autorité du nouveau métropolitain, le baron Schaguna. Il paraît donc qu'il existe parmi les Roumains des germes de division.

Ce sont-là les nouvelles les plus récentes qui nous sont parvenues de ce pays. On voit que le gouvernement autrichien laisse aux Roumains toute latitude pour organiser leur Eglise, et qu'ils n'ont à lutter qu'avec les difficultés inhérentes à une affaire de cette nature.

Que sortira-t-il de tant d'efforts ? que deviendra cette Eglise qui s'organise sous nos yeux ? L'avenir seul peut nous l'apprendre.

En attendant, tâchons de nous rendre compte de l'immense intérêt que les Roumains attachent à cette question de hiérarchie.

Qu'on nous permette de nous transporter un instant par la pensée en Syrie.

Ce pays fait partie de l'Empire Ottoman et tous ses habitants sont sujets du Sultan ; ils n'ont pas d'autre langue que l'arabe. Essayez de leur parler d'un patriotisme ottoman ou d'une nationalité arabe, ils ne vous comprendront seulement pas. Le patriotisme, la nationalité, ne sont pourtant pas des idées qui leur soient étrangères; mais elles n'ont de réalité pour eux que s'il est question des Maronites ou des Druses, des Grecs ou des Musulmans, des Métoualis ou des Ansariés. Dans ces limites-là, l'idée et le sentiment de la nationalité sont très-développés ; ils le sont peut-être trop. Mais qu'est-ce qui constitue ces nationalités ? Ce n'est pas la langue : tous ces peuples parlent arabe ; ce n'est pas l'indépendance politique, ils sont tous soumis à la Porte. C'est la religion, le culte, le rite qui forme l'essence de cette nationalité orientale. De là, les rivalités entre les différents cultes et les différents rites.

Les Maronites, par exemple, sont catholiques, les Grecs-unis le sont également; mais entre ces deux *nations*, comme on dit en Orient, il y a la même distance qu'entre les Français et les Autrichiens, les Belges et les Espagnols. De là aussi une autre conséquence; l'influence des laïques dans les affaires ecclésiastiques, l'influence du clergé dans les affaires laïques. En d'autres termes, la distinction entre les deux pouvoirs, entre les deux sphères d'action, est loin d'être déterminée comme en Europe. L'idée religieuse envahit l'idée de nationalité, et celle-ci est à son tour envahie par l'idée religieuse.

En Autriche, les choses ne sont pas comme en Syrie. Les Allemands et les Tchèques, les Hongrois et les Croates, les Polonais de la Galicie et les Italiens de Venise sont tous catholiques et latins, ils appartiennent à la même Église, ils professent le même rite; et cependant chacun de ces peuples prétend bien avoir une nationalité distincte. D'un autre côté, en Hongrie il y a des catholiques et des protestants, et cette différence de religion n'exerce aucune influence sur la nationalité. Ce n'est donc pas sur la religion, sur le culte ou le rite, que s'appuie la nationalité en Autriche; elle a une autre base. Chaque langue parlée dans la monarchie, — on pourrait presque dire chaque dialecte, — veut faire reconnaître ses droits, et veut servir de point de départ et de fondement à une nationalité distincte. Cependant, il ne faut pas se hâter de décider que le culte est étranger, en Autriche, à l'idée de nationalité. Les Roumains, par exemple, sont dispersés en Transylvanie, en Hongrie, en Bukowine, dans les Confins militaires; ils y sont en présence d'autres nationalités. Le fait même de cette dispersion leur inspire le désir de se rapprocher et leur rappelle qu'ils ont des intérêts communs. L'éducation de leurs enfants, l'entretien et la direction des écoles, le maintien de leur langue et de leur littérature, la création de journaux qui discutent toutes ces questions, voilà autant de motifs qui les poussent à se grouper autour d'une hiérarchie, qui est en même temps une espèce de magistrature nationale. Il ne faut donc pas s'étonner de la

chaleur et de la persévérance avec laquelle ils travaillent à atteindre ce but.

Mais la création de cette hiérarchie indépendante n'est pas seulement importante pour les Roumains de l'Autriche ; elle ne peut manquer de rencontrer de vives sympathies dans les Principautés. Il est à remarquer que l'Église roumaine des Principautés traverse aussi en ce moment une espèce de crise. Depuis longtemps, les rapports entre le Prince Jean Couza et le Patriarche de Constantinople sont extrêmement tendus. Le clergé roumain semble s'inquiéter fort peu du patriarche, qui du reste n'avait plus sur les Principautés qu'une autorité nominale, quoiqu'il fût consulté dans les cas graves. Tout récemment, une résolution du prince Couza, sanctionnée par le vote des Chambres et promulguée en forme de loi, a réglé que les évêques et les métropolitains roumains seraient nommés par le Prince, sans avoir besoin de recourir au Patriarche de Constantinople. Celui-ci a envoyé dans les Principautés un évêque chargé de déclarer que les lois concernant le mariage civil, la sécularisation des biens du clergé et l'institution d'une Église roumaine, étaient contraires au droit-canon et entraînaient la peine de l'excommunication. La rupture est donc bien près d'être complète [1]. Si le patriarche de Constantinople s'est décidé à une démarche de cette

[1] On lit dans *la Voix de la Roumanie* (Journal français de Bucharest), du 15 juin 1865 :

« Jeudi dernier, 27 mai 1865 (V. S.), à une heure et demie, M. le Ministre de la Justice, de l'Instruction publique et des Cultes a conduit au Palais princier Son Éminence Mgr. le Primat de Roumanie, Mgr l'archevêque Callinique Miclesco, métropolitain de Jassy et NN. SS. les évêques Athanase, Denis, Melchisedec et Gennadius. Les vénérables prélats ont été reçus sur le perron du Palais et introduits par M. le Ministre dans un salon attenant à la salle du Trône. A deux heures, S. A. S. le Prince régnant est arrivé, accompagné de MM. les Ministres et de sa maison civile et militaire. Aussitôt, M. le Ministre des Cultes a introduit Mgr le métropolitain de Moldavie et Sucéva. Au moment où le prélat s'est présenté devant le Trône, M. le Ministre des Cultes l'a revêtu de la chape épiscopale. Les autres évêques ont été introduits avec le même cérémonial. S. A. S. le Prince régnant prenant ensuite la crosse pastorale des mains du Primat pour l'Archevêque de Jassy et des mains de chaque métropolitain respectif pour les évêques diocésains, l'a remise à chacun d'eux en signe d'investiture.

« Après avoir donné la crosse aux pontifes nouvellement nommés, le Prince leur a adressé la parole. Il leur a rappelé la grandeur de leur mission, le but auquel

gravité, il fallait qu'il y fût poussé par des motifs bien impérieux. En effet, en dehors des griefs allégués, il a quelque raison d'en vouloir au prince Couza pour la manière dont celui-ci a conduit l'affaire des couvents *dédiés*. Les prélats grecs, principalement le patriarche de Jérusalem, le couvent du Mont-Athos et le couvent du Sinaï, avaient de ce chef un revenu annuel de dix millions de francs; ils les ont perdus, et cette perte leur est naturellement très-sensible. On peut dire que toute la force de l'Église grecque en Orient était là ; il est difficile qu'elle se relève du coup qui l'a frappée.

Le patriarche de Constantinople, en particulier, est dans une situation très-critique. Lorsque Mahomet II s'empara de Constantinople, il entoura le Patriarche de grands honneurs, et lui délégua une partie de son autorité sur ses coreligionnaires. Mais depuis 1453 les choses ont bien changé. La puissance du clergé n'a fait que décroître, celle des laïques a grandi. Ces laïques deviennent chaque jour plus indifférents aux intérêts du patriarche et de son clergé; on peut même dire qu'ils

doit tendre le clergé roumain, en basant tous ses efforts de régénération sur le dévoûment et le patriotisme dont il est animé pour le Trône et la nation.

« Mgr le Métropolitain de Moldavie et Sucéva a répondu en assurant à S. A. que le clergé reconnaissant humblement les difficultés de sa mission ne perdra jamais de vue les vertus de ses illustres prédécesseurs dans la chaire épiscopale; il a rappelé qu'à toutes les époques le clergé a été pour la nation et pour le prince, tant que celui-ci a été choisi par le peuple, et qu'aujourd'hui comme toujours il ne cessera point de se tenir auprès du Trône et de marcher à la tête de la nation. Il a terminé en disant : Que Dieu donne des jours longs et heureux à l'auguste Élu de la nation.

« Aux paroles si bien senties de Mgr Callinique tous ceux qui assistaient à la cérémonie ont répondu en criant : Vive le Prince régnant.

« M. le Ministre des Cultes a accompagné Son Éminence le Primat, ainsi que les archevêques et évêques, jusqu'au palais métropolitain, ayant à droite et à gauche des équipages une escorte d'honneur. »

Il est certainement curieux de voir M. le Ministre des Cultes revêtir les évêques de la chape épiscopale et le Prince leur remettre de ses mains la crosse, en signe d'investiture. Mais il faut se rappeler que ce cérémonial est emprunté à celui qui est mis en pratique à Byzance; et ce n'est pas des mains d'un prince chrétien que le patriarche de Constantinople reçoit l'emblême de sa juridiction spirituelle, c'est des mains du Sultan.

Cette cérémonie si caractéristique correspond parfaitement à la réalité des choses, et, il faut bien le dire, la dépendance dans laquelle l'Église se trouve placée vis-à-vis du pouvoir civil n'a aux yeux des habitants de la Roumanie rien d'étrange ou d'anormal.

lui sont hostiles. Et cependant le patriarche est placé dans leur dépendance par suite de sa détresse financière. La caisse patriarcale est obérée de dettes, et on ne trouve aucun moyen de les payer. Les Bulgares refusent de solder les contributions qu'on avait coutume de lever sur eux ; tous les efforts qu'on a tentés pour faire payer par les fidèles des impositions extraordinaires, ont échoué ; on essaye en ce moment d'une loterie qui probablement ne remédiera pas au mal. On a parlé de faire un arrangement avec la Porte, qui s'engagerait à solder tous les ans au Patriarche, pour lui et son clergé, une somme de dix millions de piastres (deux millions de francs), à la condition que le clergé, de son côté, abandonnerait au fisc la perception de toutes les redevances que les chrétiens ont coutume de lui payer. Mais, outre qu'il n'est pas sûr que la Porte veuille et puisse souscrire à un arrangement de cette nature, il est très-certain qu'il soulèverait une très-vive opposition de la part de la nation grecque. Le patriarche aura donc bien de la peine à échapper à la banqueroute dont il est menacé. Il est aisé de comprendre combien la défection de l'Église roumaine, dans de pareilles circonstances, a dû être pénible au Patriarche de Constantinople, et, par les mêmes raisons, quel intérêt présente la crise que traverse en ce moment l'Église roumaine.

On voit aussi tout ce qu'avait d'opportun la mesure prise en 1850 par le Pape Pie IX, lorsqu'il réorganisa l'Église roumaine-unie en Transylvanie, et l'érigea en province ecclésiastique distincte, à la tête de laquelle il plaça un métropolitain assisté de trois évêques suffragants. C'est un phare allumé au milieu des ténèbres. Dieu veuille que ce peuple doué d'une intelligence si vive aperçoive cette lumière et la prenne pour guide ! elle le conduira, à travers les tempêtes, les écueils et les brisants, au port du salut.

L'Église de Constantinople, qui se fait encore appeler la Grande Église, présente un triste et curieux spectacle. Quel contraste de sa grandeur passée à son abaissement actuel ! Autrefois, au milieu de diocèses florissants, des peuples innombrables s'inclinaient sous la houlette de son pasteur, qui

croyait s'humilier en consentant à être le second dans l'Église universelle. Que voyons-nous aujourd'hui sur le siége de Byzance? Des hommes qui prétendent être les successeurs de saint Jean Chrysostôme et de saint Grégoire de Nazianze, et qui tiennent du Sultan l'autorité qu'ils exercent.

Cette crosse, qu'ils ont reçue du successeur des Califes, leurs débiles mains ne peuvent s'en servir. Leur pouvoir n'est qu'une ombre, il n'inspire ni amour, ni respect, ni crainte. Les unes après les autres, les provinces qui formaient autrefois leur immense patriarcat, se détachent d'eux et se proclament indépendantes. Bientôt il ne leur restera plus qu'un quartier de Constantinople, ce Phanar où règne la discorde, où domine la simonie, où s'ourdissent tant d'intrigues. Et pour peu qu'on réfléchisse, il est impossible de ne pas reconnaître, dans le spectacle que nous avons sous les yeux, la conséquence naturelle, logique, inévitable du passé. En se séparant de Rome, les évêques de Byzance ont été amenés nécessairement à fonder une Église nationale, et à s'appuyer sur le pouvoir politique; par conséquent à abdiquer leur indépendance. Tant que l'Empire grec a duré, l'Église de Constantinople, soumise aux Empereurs qui se succédaient sur le trône des Constantin et des Théodose, leur empruntait quelque éclat et quelque puissance. Mahomet II n'a été au fond que le successeur musulman des Comnènes et des Paléologues. Entre ses mains et celles de ses héritiers, l'Empire Byzantin a repris une vigueur nouvelle. Le Patriarche de Constantinople s'est trouvé investi d'une plus grande autorité; d'abord parce que le Sultan était plus puissant que les Empereurs grecs, ensuite parce que le Patriarche était chargé par le Sultan du soin de gouverner les chrétiens.

L'autorité nouvelle que les évêques de Constantinople recevaient des successeurs de Mahomet n'était ni une autorité spirituelle, ni une autorité indépendante. Pendant longtemps, les intérêts des Patriarches et des Sultans se sont trouvés d'accord; mais au siècle dernier, il s'est opéré dans leur situation réciproque une véritable révolution qui n'a

pas été assez remarquée. Elle tient à deux causes, dont l'une se rapporte au Pape, l'autre à la Russie.

Pendant les croisades, la chrétienté tout entière était en guerre avec l'islamisme, et cet état de guerre n'était interrompu que par des trêves, sans qu'une véritable paix parvînt jamais à s'établir. Cet état d'hostilité réciproque a survécu aux Croisades, et on peut dire qu'il durait encore à l'époque de la bataille de Lépante (1571). A la tête de la chrétienté était placé le Pape; à la tête de l'islamisme, le Sultan. Il n'est donc pas étonnant que ce dernier regardât le chef de l'Église catholique comme son ennemi, et qu'il fût peu disposé à voir ses sujets reconnaître une autorité spirituelle dont il comprenait d'ailleurs fort peu la nature et les limites; tandis que les chrétiens qui obéissaient au Patriarche de Constantinople ne lui causaient aucun ombrage, parce que leur chef était dans sa main. L'Église grecque était donc assurée de la protection du gouvernement turc contre tout le monde, et surtout contre les catholiques. Mais peu à peu la situation se modifia : la Porte-Ottomane établit des relations pacifiques avec les différentes Cours européennes; le Pape n'apparut plus aux yeux du Sultan comme le chef armé d'une ligue puissante, mais comme un vieillard pacifique, étranger à toute espèce de guerre, et ne pouvant inspirer aucune crainte.

En même temps, la Russie grandissait dans le nord. Ses limites s'étendaient avec sa puissance, et elle ne tardait pas à devenir le plus grand souci de la Porte. Le cabinet de Pétersbourg manifestait des sympathies pour ses coreligionnaires, qui, de leur côté, s'habituaient à invoquer sa protection et son intervention. Dès lors, le gouvernement turc regarda avec d'autres yeux ses sujets grecs et ses sujets catholiques. La confiance se déplaça, elle passa des premiers aux seconds. Les réformes opérées dans l'Empire eurent pour résultat de diminuer l'autorité et l'influence du Patriarche, et les populations chrétiennes elles-mêmes commencèrent à s'éloigner de lui. L'esprit de nationalité se réveilla chez les Serbes, les Roumains, les Bulgares; ils ne voulurent plus passer pour des Grecs; ils réclamèrent, dans

les affaires ecclésiastiques comme dans les affaires civiles, une certaine indépendance. Dans le royaume hellénique, l'Église grecque refusa de reconnaître l'autorité du Siége de Constantinople. Le Monténégro n'avait aucune relation avec lui. La suprématie qu'il exerçait sur les Églises de Valachie, de Moldavie, de Servie, des îles Ioniennes, était purement nominale. Les revenus diminuaient en même temps. A Constantinople, le Patriarche rencontrait même chez les primats laïques de la nation, une opposition dont il ne pouvait venir à bout. Son autorité était sapée par la base, tous les appuis lui manquaient à la fois, et, pour comble de malheur, il voit le gouffre de la banqueroute s'ouvrir devant lui.

Faut-il s'étonner que les peuples se montrent impatients de secouer le joug d'un prélat peu soucieux de travailler au salut des âmes, et qui semble uniquement préoccupé du soin d'amasser de l'argent? Ne devons-nous pas applaudir aux efforts que font toutes ces Églises particulières pour se constituer et s'organiser en dehors de l'influence de Constantinople? Sans doute nous devons souhaiter que les Roumains et les Grecs, les Serbes et les Bulgares rentrent dans le sein de l'Église catholique, et se rattachent au centre de l'unité; mais il n'en est pas moins vrai qu'en assurant leur indépendance, ils font un premier pas dans la voie qui doit les conduire au but. La cause première de tous les maux qui pèsent sur les Églises orientales, est la subordination de l'Église à l'État. La distinction des deux pouvoirs et l'indépendance de l'autorité spirituelle dans la sphère de son action, voilà le programme qu'elles doivent adopter. Ce programme ne pourra être complétement réalisé, que par le rétablissement des liens qui unissaient autrefois ces Églises à Rome. Mais avant de consommer cet acte elles peuvent le préparer, même à leur insu.

Prenons pour exemple l'Église roumaine, qui cherche en ce moment à se constituer en Autriche. Elle est en présence d'un pouvoir qui ne professe pas les mêmes croyances, et d'une population dont l'immense majorité appartient à une

autre Église. Mais cette circonstance, loin de lui être nuisible, lui est avantageuse. Par la force même des choses, elle est obligée de se placer sur le terrain de la liberté, et de sauvegarder ses droits ; de sorte que les efforts qu'elle doit faire pour se maintenir et se conserver, auront pour résultat de détruire en elle le germe d'où sont sortis tous les maux de l'Orient chrétien. A vrai dire, elle n'a qu'un seul péril à redouter, c'est l'immixtion et la prédominance de l'élément laïque dans le gouvernement spirituel des âmes ; mais ce danger sera conjuré par le soin qu'elle devra mettre à la formation et à l'instruction des aspirants au sacerdoce. Il est impossible que les Roumains ne comprennent pas de quelle importance il est pour eux, d'avoir un clergé capable de les diriger dans les voies du salut. Mais une fois qu'ils en seront là, ils comprendront aussi que leur Église ne peut pas demeurer isolée, qu'elle doit faire partie de l'Église universelle, qu'elle doit revenir aux anciennes traditions; ils reliront alors les textes des Conciles et des Saints-Pères ; ils prêteront l'oreille aux paroles de leur liturgie, et ils verront qu'il ne leur suffit pas d'avoir un Métropolitain ou même un Patriarche à Hermannstadt. Si leurs évêques doivent se grouper autour d'un métropolitain, les divers métropolitains à leur tour doivent se grouper autour d'un chef; et s'il ne peut y avoir qu'un évêque dans chaque diocèse, un métropolitain dans chaque province, il ne peut, par la même raison, y avoir qu'un chef dans l'Église universelle, l'Évêque des évêques, ou le Pape.

J. Gagarin.

MÉMOIRES D'UN MORMON [1]

C'est un curieux spectacle, de voir avec quelle énergie le Protestantisme repousse la parenté de certaines sectes religieuses nées dans son sein et issues de ses doctrines; de voir même parfois l'acharnement avec lequel il les poursuit et travaille à les anéantir, comme pour effacer l'opprobre de cette honteuse paternité. Mais il a beau faire; les principes une fois posés portent nécessairement leurs fruits, et le dogme fondamental de la réforme la condamne fatalement à devenir mère de mille nouveaux systèmes religieux. A défaut d'autre fécondité, celle-là ne lui manquera jamais. L'interprétation individuelle de l'Écriture, devait inonder le monde de sectes sans nombre, plus avancées ordinairement que le Protestantisme, parce qu'elles viennent après lui, et qu'elles partent souvent du point même où il aurait voulu s'arrêter.

Parmi ces inventions nouvelles de l'esprit d'indépendance religieuse, il en est une qui semble causer au Protestantisme plus de honte et de dépit que les autres; c'est le *Mormonisme*, secte jeune encore par la durée, mais considérable déjà par le nombre de ses adhérents et le bruit qu'elle a fait dans le monde.

Chacun connaît le nom de la religion nouvelle; beaucoup en ignorent l'histoire, nous dirions mieux, les aventures; un plus grand nombre encore ne savent quels sont ses dogmes, sa morale, son gouvernement, sa discipline; car le Mormonisme est une société constituée, et même fonctionnant, si l'on en croit ses adeptes, avec une certaine régularité.

Une manisfeste *mormon* a paru naguère à la librairie Dentu, dans les circonstances que nous allons indiquer.

[1] Paris; Dentu.

M. Bertrand, un Français de Marseille, converti à la nouvelle secte, — disons à la religion nouvelle, pour ne pas blesser l'auteur, — a été envoyé par le grand-chef ou grand prêtre actuel de l'Utah, Brigham Young, pour annoncer à sa patrie l'Évangile, complet cette fois, l'Évangile définitif de l'humanité.

M. Bertrand n'était pas venu au milieu de nous pour écrire, mais bien pour prêcher, comme sa mission d'apôtre lui en faisait un devoir; mais les autorités françaises lui ayant interdit la parole, il s'est vu contraint de recourir à la presse, et c'est ce qui nous a valu le manifeste en question.

Nous ne craignons pas d'être démenti, en affirmant que ce livre n'est rien moins que dangereux, en France surtout, où le bon sens fait si prompte justice de ce qui est bizarre, invraisemblable, et, pour le caractère français du moins, ridicule au delà de toute expression. L'auteur est venu trop tard ; les idylles sont passées de mode parmi nous depuis longtemps, et son livre n'est autre chose qu'une idylle, chantant le bonheur de vivre au pays des Mormons, dans une médiocre aisance, en cultivant la terre promise et la polygamie, pour la satisfaction de réaliser en soi la vie et les mœurs des anciens patriarches. On a peine à comprendre comment un esprit sérieux a pu se laisser un instant captiver par de semblables rêveries. M. Bertrand est d'ailleurs un écrivain de mérite; son livre est écrit avec talent, et rien n'est plus singulier que de voir ces dogmes étranges, ces histoires fantastiques, revêtues de notre beau style français, si clair, si limpide et si naturellement ennemi de ce qui choque le bon sens.

L'auteur n'attaque pas directement le Catholicisme ; mais les dogmes qu'il expose sont la négation même de la foi catholique. Quant au Protestantisme, il le regarde comme l'ennemi personnel de la nouvelle Église. On sent qu'il y a là une haine de famille. Aux yeux du nouveau peuple d'Israël, — car les Mormons se donnent comme les héritiers des promesses faites à Abraham, — les Protestants sont des Samaritains, ennemis jurés de la nation choisie ; ou plutôt, des

Égyptiens, persécuteurs-nés de tout ce qui touche au peuple de Dieu.

Les Catholiques, jusqu'à ce jour, n'ont pas essayé, que nous sachions, une réfutation en règle du Mormonisme ; ils se sont contentés d'en signaler l'apparition dans le monde, et encore sans grande surprise ; il n'ont vu là qu'une forme nouvelle du Protestantisme : ce n'est pas la millième, et ce ne sera pas la dernière. Il y aura d'autres saints après les *Saints des derniers jours*, et ils sortiront de la même source.

Les Protestants, en général, se sont montrés plus émus ; ils ont agi, parlé et fait des livres contre Joseph Smith, cet illuminé qui avait eu l'audace de voir dans la Bible des choses qu'eux-mêmes n'y avaient pas vues. M. Agénor de Gasparin, un des plus habiles écrivains du Protestantisme en France, ne voit dans les Mormons que des *bandits religieux*. Dans un travail publié dans les *Annales du Christianisme*, cet écrivain met au grand jour l'inanité et l'absurdité des révélations, des dogmes et de la morale de la religion nouvelle.

Certes nous ne l'en blâmons pas : il y a lieu, même pour un protestant, de combattre ces doctrines ineptes ou ridicules, qu'on voudrait donner au monde comme la religion suprême de l'humanité. Mais, avec un peu de réflexion, il est aisé de voir que le nouveau prophète n'est arrivé à ce résultat qu'en étudiant, sans règle ni autorité, les saintes Écritures. Toutes ses paroles révèlent un homme fanatisé par ces lectures qu'il n'a pas su comprendre, ou plutôt qu'il a comprises et interprétées au gré de son ambition, ou d'après les fantaisies de sa rêveuse imagination. Il a vu dans l'Écriture qu'un jour devait venir, où plusieurs auraient des visions, des révélations, et même le don de prophétie. Comment M. de Gasparin aurait-il prouvé à Smith que ce moment n'était pas arrivé pour lui, et que ses visions n'étaient que les rêves creux d'un cerveau en délire? Devant quelle autorité, autre que la sienne propre, le Prophète était-il contraint de s'incliner? Laissez donc à chacun sa liberté d'interprétation, ou renoncez au principe fondamental qui vous sépare de l'Église catholique. Quand vous mettez la Bible aux mains

d'un ignorant en lui disant : « prenez et lisez, Dieu vous fera connaître le sens intime et mystérieux contenu dans ces pages ; » parlez-vous sérieusement, ou bien employez-vous une formule dérisoire?

Quant à nous, nous ne chercherons pas à réfuter le Mormonisme, parce qu'il ne repose sur aucune preuve ; c'est un édifice bâti en l'air. Son auteur, imitant les réformateurs du XVI[e] siècle, n'a donné pour garant de sa prétendue mission que sa propre parole et un certain livre, dont un ange du ciel lui aurait révélé l'existence. C'est le *Livre de Mormon*, ainsi appelé du nom de son auteur qui vécut cinq siècles environ après Jésus-Christ, dans la tribu ou la nation des Néphites, une des plus puissantes de l'Amérique, à cette époque reculée. Le livre fut découvert par Smith au sommet d'une montagne, devenue aujourd'hui la montagne sainte des Mormons. Elle est située dans l'état de New-York et s'appelle Cumorah.

Voulant fonder une religion qui ferait rétrograder le Christianisme au delà de l'Incarnation, et nous reporterait aux éléments informes dont il est parlé dans saint Paul, et même aux horreurs du paganisme, Smith aurait dû commencer par donner des preuves évidentes et authentiques de sa mission ; il ne le fit pas plus que ses devanciers dans la carrière de réformateur.

Il était né le 23 décembre 1805, à Sharon, dans le comté de Windsor, État de Vermont. Rien de particulier n'a signalé son enfance. Comme tout bon protestant, il lisait la bible, et y trouvait ce qu'il pouvait, lorsqu'en 1820 il assista à une conférence religieuse tenue à Manchester, comté d'Ontario. Le spectacle dont il fut alors témoin enflamma son imagination et tourna toutes ses pensées du côté des choses religieuses. La conférence en question ne fut, comme il le dit lui-même, qu'un affreux tumulte et une lutte acharnée entre les sectes diverses, dont chacune réclamait pour soi le monopole de la vérité.

C'est dans cette occasion, sans doute, qu'il lui vint en pensée qu'il pourrait bien fonder, à son tour, une religion,

comme tant d'autres l'avaient fait avant lui. Il se dispenserait ainsi de prendre parti pour l'une ou l'autre de ces sectes jalouses et rivales, qui s'excommuniaient mutuellement et se déchiraient entre elles. Il ouvrit le Nouveau Testament et tomba sur le cinquième verset du premier chapitre de l'épitre de saint Jacques : « Si quelqu'un de vous manque de sagesse, qu'il la demande à Dieu qui la donne à tous libéralement, et elle lui sera donnée. » Il prit le conseil pour lui, et résolut de rester neutre, jusqu'à ce que Dieu lui eût accordé cette sagesse, nécessaire pour connaître la vérité. La lumière ne se fit pas longtemps attendre. Joseph Smith eut plusieurs visions dont la plus importante nous est racontée par lui-même en ces termes : « Depuis ma première vision jusqu'à l'année 1823, je fus exposé à tous les genres de séduction. Entraîné par mes passions, je commis, hélas! bien des fautes, et fis des choses désagréables à Dieu. Je m'étais senti souvent condamné pour ma faiblesse et mes imperfections, lorsqu'enfin, le 21 septembre 1823, après m'être mis au lit comme à l'ordinaire, je suppliai le Tout-Puissant de me pardonner toutes mes folies, et de vouloir bien se manifester à moi, pour me faire connaître quelle était la situation de mon âme en sa présence. »

« Pendant que je le priais avec ardeur, je vis apparaître dans la chambre une lumière qui éclaira la pièce plus brillamment qu'en plein midi; et une figure apparut subitement à côté de mon lit, se tenant debout en l'air, car ses pieds ne touchaient pas le plancher. Elle était revêtue d'une robe flottante de la plus éclatante blancheur, et telle que je n'ai jamais rien vu ici-bas. Elle n'avait pas d'autre vêtement que cette robe, ouverte de manière que je pouvais voir sa poitrine. Cette apparition était glorieuse au delà de toute expression, et son visage resplendissait comme un éclair.

« Au premier moment, j'eus peur; mais bientôt ma crainte s'évanouit. Le bienheureux m'appela par mon nom, en m'annonçant que Dieu l'avait envoyé vers moi, et qu'il se nommait Néphi; que Dieu avait une œuvre à me faire ac-

complir, et que mon nom serait béni et maudit par toutes les nations. Il m'apprit qu'en un certain lieu était déposé un livre, écrit sur des lames d'or, et révélant l'origine et l'histoire des anciens habitants de ce continent. Et il me dit que ce livre contenait l'Évangile éternel, tel que Jésus le leur avait lui-même annoncé. Il ajouta qu'il existait deux pierres encadrées dans des baguettes d'argent, qui constituaient ce qu'on appelle l'*Urim-et-Thummim*[1], et qu'elles étaient déposées avec les annales; que la possession et l'usage de ces pierres établissaient anciennement les voyants, et que Dieu les avait préparées pour la traduction du livre[2]. »

Près du village de Manchester, dans le comté d'Ontario, État de New-York, se trouve une éminence appelée Cumorah. Sur le flanc occidental de cette colline, non loin du sommet, et sous une pierre d'une grande dimension, des lames d'or se trouvaient déposées dans un coffre de pierre. Le couvercle en était aminci vers les bords, et relevé au milieu en forme de boule. Après avoir dégagé la terre, Joseph souleva le couvercle à l'aide d'un levier, et trouva les plaques ainsi que l'*Urim-Thummim*. Au fond du coffre se trouvaient deux pierres placées en croix, et sur ces pierres les lames d'or et les autres objets. Joseph voulait les enlever, mais il en fut empêché par le messager divin qui l'informa que le temps n'était pas encore venu, et qu'il fallait attendre[3].

A quelque temps de là, Joseph Smith dut s'engager, pour vivre, au service d'un certain Isaac Hâle, dont bientôt après il épousa la fille Emma, malgré la famille de cette dernière; c'était au mois de janvier 1827. Le 22 septembre de la même année, le messager des cieux permit au prophète de prendre les plaques et les autres objets cachés dans la montagne. Ils lui furent repris quelques mois plus tard, c'est-à-dire aussitôt qu'ils eurent servi aux desseins de Dieu. Cependant Joseph avait pris copie des caractères sacrés, et au

[1] Ornement qui figurait sur la poitrine du grand prêtre, chez les Hébreux.
[2] *Mémoires d'un Mormon*, p. 22.
[3] *Mémoires d'un Mormon*, p. 24.

mois d'avril 1829, aidé d'un maître d'école nommé Cowdery, il fit la traduction du *livre de Mormon*.

Le nouvel évangile contient l'histoire de l'Amérique depuis la dispersion des peuples dans les plaines de Babel, jusqu'à l'arrivée des Européens dans le Nouveau-Monde. On y voit que Jésus-Christ visita l'Amérique après sa résurrection et y laissa des apôtres pour y prêcher l'Évangile. Les peuples se convertirent en foule, et le christianisme fleurit dans ces contrées jusqu'au IVe siècle. A cette époque, l'erreur et les crimes se répandirent sur le continent américain. Des guerres affreuses éclatèrent et la nation des Néphites fut anéantie, à la sanglante bataille du Cumorah. Deux hommes seulement échappèrent au désastre ; ce furent Mormon et son fils Moroni. Le premier est l'auteur de ce livre fameux qui porte son nom, et dont l'existence devait être un jour révélée au prophète Joseph.

Au printemps de l'année 1830 parut, à Palmyra, la première édition de la Bible nouvelle, sous ce titre : *Le livre de Mormon*. Le 6 avril de la même année est célèbre dans les fastes du Mormonisme. Ce fut en ce jour que Smith organisa son église, dans une maisonnette du village de Manchester, et l'appela : *Church of Jesus-Christ of latter-day saints*, église de Jésus-Christ des saints des derniers jours. Les nouveaux fidèles, en effet, se donnent entre eux le titre de *saints*, et le nom de *Mormon* n'est à leurs yeux qu'un sobriquet inventé par leurs ennemis.

Les premières conquêtes de Smith furent des ministres protestants qui devinrent, à partir de ce moment, les apôtres du nouveau Messie. Pourquoi n'auraient-ils pas accepté, après tout, les inspirations et les révélations du novateur ? Si Dieu, par l'Écriture ou autrement, révèle à chacun ce qu'il faut croire, sans qu'on puisse exiger d'autre contrôle que le témoignage de la conscience, de quel droit le Protestantisme rejetterait-il la mission de Joseph Smith ? En quoi celui-ci est-il moins autorisé à émettre ses vues et ses projets de réforme religieuse que n'importe quel autre fondateur d'une secte protestante quelconque ? Tout chrétien n'est-il pas

prêtre, interprète-né de l'Écriture? Pourquoi ne serait-il pas permis à un protestant, sans forfaire à ses principes, d'être le disciple de Smith, aussi bien que de Luther, de Zwingle ou de Calvin ? Jamais homme ne fut plus parfait protestant que le fondateur du Mormonisme, parce que personne ne sut mieux tirer les conséquences du principe d'interprétation individuelle. Son point de départ, on l'a vu, fut le passage de l'épître de saint Jacques mentionné plus haut. Que cette épître soit rejetée par grand nombre de Protestants, cela ne fait rien à la chose ; car la pensée ou plutôt la promesse émise à cet endroit, est répétée vingt fois dans l'Évangile : *demandez et vous recevrez ; frappez, on vous ouvrira ; cherchez et vous trouverez*, etc.

Joseph Smith devenait un homme important. Il ne comptait encore qu'une trentaine de disciples, quand une révélation lui ordonna de bâtir un temple. C'est à Kirtland, non loin des bords du lac Érié, que s'éleva sous sa direction ce premier édifice sacré. Il coûta quarante mille dollars. Mais ce n'était pas là le grand temple qui devait être le point central de l'Église des *Saints*.

« En juin 1831, lisons-nous dans les *Mémoires* d'un Mormon, le prophète, accompagné de quelques disciples dévoués, se rendit dans l'État du Missouri, pour y choisir l'emplacement où devait s'élever la cité de Sion, future capitale du Nouveau-Monde. C'est là qu'il reçut une importante révélation qui faisait un devoir aux *Saints* d'acheter toutes les terres disponibles dans le comté de Jackson, pour y bâtir un temple, à l'endroit désigné par Jéhovah. Le 2 août, les premiers fondements de la nouvelle colonie furent jetés, à quelques milles d'Indépendance, non loin des bords fertiles du Missouri. C'est à ce point central, entre l'Atlantique et le Pacifique, que fut solennellement consacré par la prière le terrain destiné au grand temple, et que la pierre angulaire en fut posée. L'œuvre du rassemblement des *Saints* commença sérieusement dans le comté de Jackson. Des centaines, puis des milliers de prosélytes s'y rendirent successivement, de toutes les parties des États-Unis. L'église de Kirtland,

devenue succursale de Sion, continua de prospérer [1]. »

Mais les Missouriens ne tardèrent pas à s'effrayer en voyant arriver ces multitudes qui semblaient menacer d'envahir leur territoire. Ils se coalisèrent et chassèrent violemment les Mormons. Partout on s'alarmait de la présence de tels voisins, et de gré ou de force on les contraignait à chercher un asile ailleurs.

M. Bertrand reproche amèrement aux Protestants l'intolérance dont ils firent preuve dans ces circonstances. Un conflit politique s'étant élevé à Farwest, entre les habitants du pays et les Mormons qui s'y étaient réfugiés, le prophète fut condamné à mort par une cour martiale, comme fauteur de troubles et violateur des lois. « On remarquera, dit l'auteur des *Mémoires*, que, parmi les officiers qui prononcèrent cette sentence, il se trouvait dix-sept ministres protestants. Si nous voulions raconter en détail les actes criminels qui signalèrent cette persécution, on ne voudrait pas croire que de telles atrocités aient pu se commettre en plein XIXe siècle, et sous une constitution qui consacre la tolérance universelle et la liberté des cultes. La cour prononça que le prophète et ses disciples seraient conduits sur la place publique de Farwest, et là fusillés en présence de leurs familles [2]. »

Joseph Smith parvint à s'évader et s'enfuit dans l'Illinois, au mois d'avril 1839. Il y fut suivi par les *Saints* qui fondèrent, sous ses ordres, la ville de Nauvoo.

Mais les habitants de l'Illinois suivirent bientôt l'exemple des Missouriens, et demandèrent à grands cris l'éloignement des Mormons. Les adversaires du prophète fondèrent, à Nauvoo même, un journal d'opposition. Smith fit supprimer le journal et détruire l'imprimerie de l'*Expositor;* c'est ainsi qu'il s'appelait. De tous côtés on cria au despotisme ; le gouverneur de l'État se mêla de l'affaire, et ordonna le désarmement de la petite armée que Joseph avait organisée. Celui-ci obéit et se rendit à discrétion avec quelques-uns de ses compagnons. Ils étaient en prison et attendaient leur jugement,

[1] *Mémoires d'un Mormon*, p. 46.

[2] *Mémoires d'un Mormon*, p. 50.

lorsque surgirent les événements que nous allons raconter, d'après l'auteur des *Mémoires*, sans nous porter garants de la vérité des faits.

« Les journées du 25 et du 26 juin furent employées à l'accomplissement des formalités légales; précaution hypocrite qui n'avait d'autre but que de sauver les apparences. Le 27, dès le matin, le gouverneur congédia la plus grande partie de la milice, et se rendit à Nauvoo, ne laissant à la geôle de Carthage (c'était le lieu de détention du prophète) que huit hommes pour garder les prisonniers. Cinq heures et demie du soir sonnent; deux cents tigres à face humaine, armés jusqu'aux dents, déguisés et masqués, se ruent sur la geôle et forcent l'entrée, en tirant à poudre sur la garde qui riposte de même. La porte de la chambre où sont les détenus n'a pas de serrure. Les émeutiers l'entr'ouvrent et déchargent des armes chargées à balle, cette fois. Frappé à la tête, Hyram, frère de Joseph, tombe le premier en s'écriant : « Je suis un homme mort, » et au même instant trois autres balles l'achèvent. John Taylor, l'un des apôtres du Mormonisme, reçoit cinq blessures. Smith tire un coup de révolver et blesse à son tour un des meurtriers de son frère. Mais il voit que toute défense est impossible, et veut essayer de sauver ses deux compagnons en détournant les coups sur lui-même. Il s'élance par la fenêtre; dans ce moment on fait feu sur lui. Atteint de deux balles, il tombe au milieu des assassins, en s'écriant : *Seigneur, mon Dieu!* Il était mort. On traîne son corps, on le relève et on l'adosse contre la margelle d'un puits; et le colonel Williams le fait fusiller par quatre hommes, à bout portant. Le cadavre s'affaisse de nouveau, criblé de blessures inutiles. »

M. Bertrand ne craint pas de comparer cette mort à celle de Jésus-Christ, et ne voit dans la crise terrible qui désole en ce moment les États-Unis que le châtiment infligé au pays témoin d'un pareil forfait.

Les 30,000 Mormons de l'Illinois ne semblent pas avoir essayé, dans ce moment du moins, de venger la mort de leur prophète. Peut-être n'en avaient-ils pas les moyens. Il fallait

songer à donner un successeur à Joseph Smith ; ce n'était pas chose facile. Les compétiteurs étaient nombreux et tous très-ardents à poursuivre la succession. Après de longs débats, le collége des douze apôtres excommunia tous les prétendants, et prit en main le gouvernement de l'Église, en conservant Brigham Young comme président. Le nouveau pontife, avant d'être élevé à cette haute dignité, avait été charpentier, ménuisier, peintre, vitrier de profession, et méthodiste de religion.

Nauvoo, sous son administration, devint une cité importante, et la puissance des Mormons fut bientôt telle, que leurs ennemis provoquèrent un mouvement contre eux et demandèrent leur expulsion. D'après M. Bertrand, les Protestants, leurs ministres surtout, étaient l'âme de ces persécutions nouvelles. Brigham Young comprit qu'il n'était pas en mesure de résister et résolut de faire émigrer en masse sa colonie religieuse. Après délibération, il fut décidé que l'Église se transporterait dans quelque vallée des Montagnes Rocheuses, où elle pourrait vivre et grandir en paix loin des regards jaloux de ses ennemis.

Ce fut au commencement de l'année 1846 que commença cet étrange voyage, connu dans les annales des Mormons sous le nom d'*Exode*, en mémoire de la sortie d'Égypte. Le récit poëtico-religieux de cette émigration à travers des contrées immenses, peut se lire en détail dans l'ouvrage dont nous nous occupons. Le 24 juillet 1847, l'avant-garde arriva sur les bords du grand lac Salé, et, depuis lors, ce jour a été célébré par les *Saints* comme l'anniversaire de leur délivrance. Au mois de décembre de la même année, le gouverneur-pontife et les douze apôtres écrivirent une lettre circulaire à tous les *Saints* de l'univers, pour leur annoncer que les bords du grand lac Salé étaient choisis comme l'emplacement provisoire de la nouvelle Sion, en attendant les jours plus heureux où la véritable Jérusalem s'élèvera dans le Missouri, au lieu marqué par le prophète Joseph.

En 1852, la population d'Utah, appelé autrefois le Grand-Bassin, dépassait le chiffre de 30,000 âmes, et se composait

d'émigrants venus de tous les points du monde. Utah est le nom d'une des tribus nomades qui vivent encore sur les bords du lac Salé ; la vallée entière embrasse une superficie un peu moins considérable que celle de la France.

Dès l'année 1850, une caisse de secours fut établie pour faciliter l'émigration de tous les *Saints* du globe vers la vallée d'Utah ; car, si le Mormonisme est universel dans les tendances de son zèle et de son apostolat, il est essentiellement local et exclusif quant au séjour définitif de ses membres ; il n'y a pas deux Jérusalem sur la terre.

Si l'on en croit l'auteur des *Mémoires*, les missionnaires de l'Église d'Utah font d'immenses progrès, surtout en Angleterre, et la seule présidence de Liverpool compterait 33,000 *Saints* inscrits sur ses registres. En avril et mai 1861, deux mille émigrants de diverses nations sont partis de cette dernière ville pour les bords du lac Salé [1].

Ce n'est pas à dire pourtant que la nouvelle doctrine ne rencontre que des sympathies. Le Gouvernement prussien a chassé les apôtres mormons de son territoire, avec défense d'y reparaître jamais. En France, la présence de M. Bertrand, et même l'apparition de son livre, n'ont pas fait jusqu'ici sur les esprits une sensation bien profonde. Il n'est pas même bien sûr que sa femme, abandonnée par lui durant ces quatre années qu'il vient de passer dans le célibat (il nous l'assure du moins), au milieu d'un peuple polygame, ait pris son parti d'aller assister, sur les bords du lac Salé, aux secondes, troisièmes ou même dixièmes noces de son mari avec quelques saintes du pays. Le silence des *Mémoires* à ce sujet nous permet de croire que cette conversion est encore à faire. L'auteur nous paraît d'ailleurs médiocrement charmé de l'accueil qu'il a reçu parmi ses compatriotes. Il ne s'en console qu'en se rappelant les paroles du général Suwarow : « Les

[1] On écrit de Stockholm, le 25 avril 1865 : « Le journal *Westeroik* raconte que dix-neuf individus, jouissant d'une certaine aisance, mais endoctrinés par un forgeron de Soedermanland, ont embrassé la religion des Mormons, et se sont rendus à Copenhague, afin de s'y embarquer pour Utah, principal foyer du Mormonisme.

Français sont des têtes légères qui ne pensent pas à Dieu.» Ce reproche, ajoute-t-il, formulé, il y a plus de soixante ans, par un de leurs plus terribles ennemis, est encore trop mérité de nos jours. »

Les *Mémoires* ne nous disent pas exactement le nombre des Mormons en France. Peu importe, après tout. Il ne doit pas être trop difficile de recruter, dans Paris ou dans les autres grandes villes de France et de l'étranger, des hommes et même des femmes, sans position sociale, sans espérances, avides d'aventures et de nouveautés, en leur promettant en Amérique des terres, de l'argent, surtout en soldant les frais du voyage jusqu'au pays des *Saints*. Nous en voyons émigrer chaque jour pour la Californie et Sidney, avec moins de chances de succès. Mais qu'un homme sérieux, posé, une femme honnête, quittent leur patrie pour l'amour seul de la religion nouvelle, nous ne pensons pas qu'on en puisse fournir beaucoup d'exemples; et nous aimerions à être renseigné spécialement, non pas sur le nombre, mais sur la *qualité* des femmes qui traversent les mers pour l'honneur de devenir l'une des nombreuses compagnes d'un Mormon.

Quant au fond même de la doctrine, le *Mormonisme*, qui se donne comme le centre de toutes les vérités, est un mélange affreux de toutes les erreurs. Les adeptes le définissent « la restauration et le complément du Christianisme. »

L'idée de Dieu est ravalée par Joseph Smith jusqu'au plus grossier matérialisme. « Dieu le Père, dit-il, réside sur un grand Urim-Thummim, globe immense situé au centre de toutes les créations, semblable à une mer de verre et de feu, où toutes choses passées, présentes et futures, se reflètent incessamment sous ses yeux... S'il se montrait à nos regards, nous le verrions semblable à nous dans toute sa personne et sa figure, puisque Adam a été créé à son image et ressemblance, a reçu de lui des instructions, a marché, conversé avec lui, comme un homme parle et s'entretient avec un autre [1]. »

[1] *Mémoires*, p. 141.

Comme on le voit, c'est toujours la Bible qui sert de base et de point de départ aux croyances des *Saints*. Selon Smith, le mot *creavit*, qui se trouve au début de la Genèse, signifie organiser. Dieu n'est pas le créateur, mais l'organisateur du monde, vu que les purs éléments sont éternels et ne peuvent être créés, pas plus qu'anéantis. Dieu n'a pas créé l'âme humaine dont l'existence est coéternelle à la sienne; seulement il a créé le corps et y a placé l'esprit de l'homme.

Avant, pendant et *après cette vie, chaque homme fait sa propre destinée*. C'est, disent les Mormons, l'article suprême de notre foi et le résumé de toute notre théologie. Il y a des êtres supérieurs aux hommes et même aux Anges. Ce sont les Dieux qui ont pour chef le Père Céleste. Il y a aussi des Déesses, reines du ciel. Immédiatement après le Père Céleste, président de toute la hiérarchie des Dieux, vient Jésus-Christ, premier-né d'entre toutes les créatures.

Nous renonçons à reproduire en détail les rêveries vraiment prodigieuses dont se compose le symbole des Mormons. Les mystères de la Sainte-Trinité, de l'Incarnation, de la Rédemption tels qu'ils sont compris par les *Saints*, l'avenir des peuples, la transformation des éléments, le règne définitif des élus sur la terre, ne formant plus qu'une famille de frères; les diverses résurrections de l'humanité... et mille autres choses plus qu'étranges, toutes consignées, au rapport de Smith, dans la Bible, l'Évangile et le livre de Mormon... Tout cela forme un pathos théologique indescriptible, et tel que seul peut l'inventer un cerveau exalté jusqu'au délire par la lecture sans contrôle des livres saints.

Les Mormons ont encore un autre livre appelé : *le livre des doctrines et alliances*. Il est pour eux ce que le *Prayer Book* est pour les églises officielles d'Angleterre. Il régle tout ce qui concerne les sacrements, la hiérarchie, le mariage, le divorce, la question de propriété et jusqu'à l'hygiène, et n'est pas moins sacré aux yeux des *Saints* que la Bible et le livre de Mormon.

Mais la doctrine la plus importante du Mormonisme, à cause des conséquences pratiques qu'elle entraîne après elle,

c'est la doctrine de la polygamie. Le fatras biblique dont nous venons de dire un mot, reste, le plus souvent du moins, dans le domaine de la spéculation. Mais voici une institution qui touche à ce qu'il y a de plus pratique dans la vie, à la famille, à l'éducation, et par là même à la base des sociétés humaines. Smith a vu dans la Bible que Dieu avait permis la polygamie aux patriarches ; il n'a pas jugé à propos de voir dans l'Évangile que Jésus-Christ avait ramené le mariage à son unité et à sa dignité primitives. Il a proclamé la polygamie comme l'une des lois fondamentales de l'Église des *Saints*. Lui, son successeur et tous les Mormons après eux, ont joint la pratique à la théorie, et l'Utah donne en ce moment au monde, le triste spectacle d'un peuple qui se prétend chrétien, et se ravale systématiquement au-dessous de la plupart des peuples païens eux-mêmes.

Nous ne saurions dire si les raisons apportées par M. Bertrand pour justifier cette honteuse doctrine, viennent de lui-même, ou s'il les emprunte au fondateur de son Église. Dans tous les cas, elles sont dignes d'être employées à la défense d'une telle cause.

Outre l'autorité de la Bible, la raison principale alléguée par les Mormons est celle-ci : « Pour tout homme qui observe la société, il est évident que le fléau et l'opprobre des familles, c'est l'adultère. » M. Bertrand semble avoir spécialement en vue les États-Unis, lorsqu'il émet cette plainte : « Un bourgeois de n'importe quelle cité de l'Union, dit-il, contempteur de ces infâmes polygames, n'épouse, lui, qu'une femme. Pendant la durée de cette union, il n'attend pas même souvent que les infirmités de cette femme viennent fournir une excuse au parjure. Il entretient à la fois ou successivement une ou plusieurs maîtresses qui lui donnent rarement des enfants. Ceux qu'elles ont le malheur d'avoir n'ont presque jamais rien à attendre d'un père adultérin, et deviennent trop souvent des recrues pour le pénitencier ou le bagne. Lequel de ces individus est réellement le plus moral[1] ? »

[1] *Mémoires*, p. 176.

Il serait plus juste de demander lequel est le plus immoral. N'est-ce pas là, en effet, une curieuse manière de raisonner ! L'adultère est un crime universel ; c'est M. Bertrand qui l'affirme, oubliant que lui-même a vécu pendant quatre années loin de sa famille, dans des conditions peu favorables à la chasteté, et sans avoir eu cependant le moindre reproche à se faire ; ce qui prouverait déjà que la foi conjugale n'a pas encore abandonné la terre. Mais lors même que les assertions de l'auteur des *Mémoires* seraient exactes de tout point, quand donc fut-il permis de remédier à un crime par un autre crime? Le remède au mal que vous flétrissez est connu et pratiqué, quoique vous en disiez, par un grand nombre de chrétiens; c'est la fidélité dans le mariage. Si Jésus-Christ, dont vous semblez admettre, sinon la divinité, du moins la mission divine, a rétabli dans le mariage l'unité telle qu'elle fut au commencement, c'est sans doute que cet état de choses n'est pas au-dessus des forces humaines aidées de la grâce d'en haut. Que sera donc pour vous la virginité conseillée dans l'Évangile, et pratiquée en grand dans l'Église catholique?

Et après tout, si l'adultère est malheureusement trop commun, même parmi les disciples de l'Évangile, toujours est-il qu'il est regardé comme un crime, par ceux-mêmes qui ont le malheur de s'y abandonner; et un jour vient où ils pleurent leurs faiblesses. Vous, au contraire, vous érigez en vertu ce que tous les peuples civilisés regardent comme un opprobre.

Mais il est plus que superflu d'insister. La conscience publique, le sens chrétien, la dignité morale de l'homme repoussent d'instinct ces hideuses doctrines qui ne trouvent des apôtres et des disciples, que parce qu'il y a, et qu'il y aura toujours, aux bas-fonds des sociétés, même chrétiennes, des hommes et des femmes fanatisés par l'erreur ou dégradés par le vice.

Une chose nous paraît certaine : c'est que nulle part au monde ces monstruosités n'ont moins de chances de succès qu'en France, et généralement dans les pays catholiques. Le

jargon biblique, en usage dans l'Église des *Saints*, comme dans toutes les Églises réformées, est antipathique à nos goûts, à nos mœurs, à notre caractère, ami de la clarté, en religion non moins qu'en toute autre chose. C'est ce qui a rendu jusqu'ici le Protestantisme impopulaire et impossible en France; notre bon sens et notre foi réclament une autorité religieuse, et une autorité religieuse infaillible.

Mais ce qui devrait donner à penser aux réformés de toutes les nuances, c'est l'abîme d'erreurs et même d'immoralité, où conduit presque inévitablement la lecture de la Bible, quand l'Église de Dieu, l'organe de la vérité sur la terre, la seule épouse de Jésus-Christ, assistée par l'Esprit-Saint, n'est pas là pour éclairer nos pas, nous montrer les écueils, nous guider sûrement et nous protéger parmi les ténèbres de l'esprit et les passions frémissantes du cœur.

J. Noury.

MONSEIGNEUR DE RAM

RECTEUR MAGNIFIQUE DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN

LETTRE AU DIRECTEUR DES *ÉTUDES*.

(*Suite.*)

VII

Le 4 novembre 1834, Mgr Sterckx, archevêque de Malines, faisait dans son église métropolitaine l'installation de la nouvelle Université. Pendant la messe du Saint-Esprit, après l'Évangile, Mgr de Ram monta en chaire et prononça un discours latin, approprié aux circonstances. Ce discours avait pour objet la nécessité d'unir dans l'enseignement la foi et la science. C'est un morceau d'éloquence soigné, nourri de faits et d'idées, d'une forme grave et simple. On y voit percer déjà un commencement d'étude sur l'organisation et l'histoire de l'ancienne université de Louvain.

Quoique la nouvelle Université fût établie à Malines et qu'on n'eût à cette époque aucune certitude de pouvoir la transférer à Louvain, Mgr de Ram avait dès lors conçu l'idée de rattacher le nouvel établissement à l'ancienne Université brabançonne. Ces liens de solidarité ne devaient lui conférer aucun droit, aucun avantage temporel ; mais il en résulterait comme un précieux héritage de gloire acquise, de services rendus et d'exemples à recueillir, sans compter une expérience de quatre siècles à s'approprier. C'était plus qu'il n'en fallait pour justifier la pensée du nouveau recteur. Il déploya dans la poursuite de son but tant de constance et de sagesse, il y consacra tant de peines et de travaux, qu'aujourd'hui, dans le pays et à l'étranger, la nouvelle institution est regardée comme étant la continuation réelle de l'ancienne et ne formant

avec elle qu'un seul tout[1]. C'est là un succès étonnant et un service incalculable. Mgr de Ram ressuscita les titres d'*Alma Mater* et de *Rector magnificus*, malgré leur physionomie surannée; il recueillit toutes les épaves de l'ancienne Université : chartes, liasses d'affaires, mémoires, livres, documents de tout genre, manuscrits et imprimés, complets et incomplets, dispersés aux quatre coins de la Belgique et de la Hollande; il forma ou augmenta la belle galerie qu'on voit aux Halles, de portraits de docteurs, de professeurs, d'hommes remarquables sortis de l'ancienne Université : idée simple, mais grande, qu'il exécuta avec une constance étonnante, ne reculant devant aucune démarche, ne ménageant ni les prières, ni les instances auprès des possesseurs de ces images du passé; il exhuma et fit connaître au public les parties les plus honorables et les plus intéressantes de l'histoire de l'établissement primitif; il rappela au souvenir du pays tous les grands noms qui l'avaient illustré soit par leur courage, soit par leur savoir; il démontra que cette institution était vraiment nationale et une des plus belles gloires du pays; en un mot il a fait mieux connaître à la Belgique cette ancienne et célèbre académie qu'elle ne se connaissait elle-même au moment de sa suppression. Il n'employa pas simplement sa propre plume, il appela à son secours celle de ses professeurs : les journaux et les revues catholiques du pays vinrent aussi à son aide; il obtint même plus d'une fois l'assistance de l'Académie royale de Bruxelles, qui mit au concours des Mémoires sur d'anciens hommes de Louvain. Lui-même cependant fit presque autant que tous les autres ensemble.

[1] Le but poursuivi par Mgr de Ram était du reste conforme aux idées répandues parmi les catholiques. Lorsqu'il s'agit, en 1835, de supprimer l'Université officielle que le roi Guillaume avait établie à Louvain, M. le comte Félix de Mérode dit à la Chambre des représentants : « On parle beaucoup des quatre « siècles de l'Université de Louvain; mais celle qui existe aujourd'hui n'a abso- « lument rien de commun avec l'ancienne que le nom et les bâtiments; l'esprit « en est tout autre, et ce sont deux corps hétérogènes et distincts; l'Université « catholique et libre, qui est en harmonie avec l'immense majorité des Belges, « est la seule qui soit homogène à l'ancienne, tandis que les autres seront su- « jettes à toutes sortes de variations et d'influences. » Voilà l'idée de *continuer* l'ancienne Université clairement exprimée.

Pour s'en convaincre, il suffira de parcourir les *Mémoires* et les *Bulletins de l'Académie royale* de Bruxelles, *l'Annuaire de l'Académie*, le *Recueil des Chroniques de la commission royale d'histoire* et les *Bulletins* de la même Société. Nous avons compté dans ces divers recueils trente-cinq pièces publiées par Mgr de Ram. Si toutes ne roulent pas sur l'Université de Louvain, celles qui ne la concernent pas directement montrent du moins comment les élèves et les professeurs ont été mêlés aux plus grands événements de leur époque, quels services ils ont rendus à l'Église et à l'État, combien grande était la position de cet antique établissement dans le pays et même dans toute la chrétienté[1].

Ce fut surtout dans un autre recueil, qui compte aujourd'hui vingt-neuf ans et autant de volumes, que Mgr de Ram fit revivre les gloires de l'Université de Louvain : je veux parler de l'*Annuaire*. Ce ne fut, la première année, qu'une sorte de directoire à l'usage des élèves; mais, à partir de 1838, il se termina par des appendices historiques, et cette publication si simple, si élémentaire, — un almanach si l'on veut, — devint ainsi, peu à peu, le répertoire historique et biographique, le dépositaire des principales grandeurs d'une vieille institution nationale.

VIII

Ces ouvrages et ces notices sur l'ancienne Université brabançonne n'avaient pas seulement pour but de rattacher le passé au présent, mais de faire pénétrer dans la nouvelle institution toutes les bonnes traditions des temps antérieurs. Mgr de Ram voulut avant tout que les études fussent vraiment solides, d'une étendue répondant aux progrès et aux nécessités des temps modernes et d'un ni-

[1] L'auteur a fait une liste exacte de ces pièces, avec toutes les indications désirables pour les personnes qui voudraient recourir aux recueils dans lesquels Mgr de Ram les a publiées. Il y a joint, à l'occasion, des notes savantes comme il les sait faire. Un article de *Revue* ne comportant pas ces détails, on nous permettra de renvoyer, pour plus ample information, au volume qui paraîtra en même temps que notre numéro du mois d'août. (*Note de la Rédaction.*)

veau assez élevé pour mériter d'être appelées universitaires. Quant aux cours des Facultés de philosophie et lettres, de sciences, de droit et de médecine, il est clair qu'on ne pouvait suivre d'autres programmes que ceux du gouvernement, base des examens publics. Le recteur de Louvain usa cependant de toute son influence pour que, sous prétexte de systèmes plus logiques, on ne rendît pas illusoires les examens qui seront toujours, quoi qu'on fasse, le nerf des études.

Quant à la collation des grades dans la Faculté de théologie, Mgr de Ram était plus libre. Dans l'ancienne Université, le grade de docteur était vraiment honorable : c'était le couronnement de longues et fortes études et il n'était accordé qu'à un très-petit nombre de sujets d'élite. Aussi le titre de licencié de Louvain était considéré, pour l'exécution des dispenses et autres commissions apostoliques, comme l'équivalent du doctorat des autres universités. Par suite des changements introduits dans le pays, il était impossible de rétablir toutes les anciennes épreuves. Ce n'était pas non plus nécessaire. L'important, c'était d'établir quelques prescriptions difficiles, ayant une portée sérieuse. Aussi Mgr de Ram a-t-il exigé, par le règlement *de laurea doctorali in S. theologia vel jure canonico*, que le licencié qui prétend au bonnet de docteur en théologie ou en droit canon, se soit appliqué soigneusement, *sedulo*, à l'étude des sciences théologiques pendant *dix ans* [1] et qu'il ait composé une dissertation latine sur un sujet important, approuvé par la Faculté.

En attribuant ce règlement ainsi que tous les autres à Mgr de Ram, je ne crois m'éloigner ni de la vérité, ni des convenances. Il est très-certain que les évêques belges sont les législateurs de l'Université, qu'ils se sont réservé ce droit dans le décret d'érection et que le recteur n'a que l'exécution de ce qu'ils prescrivent. Mais il est connu de tout le monde que, de fait, c'est Mgr de Ram qui, après avoir pris l'avis de son conseil et des membres des Facultés, arrêta les règlements

[1] Dans l'ancienne Université on avait demandé de même, pendant longtemps, dix années d'étude de la théologie pour le doctorat. Du temps de Vernulæus, au commencement du XVII[e] siècle, on ne demandait plus que sept années.

qui régissent l'Université. Les évêques, sans doute, les ont approuvés après mûr examen, les ont faits *leurs*, mais jamais personne n'a songé à dépouiller Mgr de Ram de l'honneur de les avoir conçus et composés. Du reste, ces règlements ne parurent pas tous en même temps, mais au fur et à mesure que le développement de l'Université les rendit nécessaires. Cette manière d'agir lente et toute expérimentale a quelque chose de moins éclatant que ne l'eût été la combinaison d'un code législatif *a priori* : en revanche c'était une marque de sagesse et d'esprit vraiment pratique. Aussi les règlements n'ont-ils jamais eu besoin d'être refondus ; c'est à peine si un ou deux ont subi quelques modifications.

On sait que, pour répondre aux vœux manifestés par le Saint-Siége ou par diverses réunions catholiques, plusieurs pays ont essayé de fonder des universités à l'instar de celle de Louvain. Dans ce but, des hommes considérables vinrent en Belgique afin d'étudier l'organisation de l'Université belge. Parmi eux l'on a même vu des schismatiques envoyés par le gouvernement russe.

Naturellement, leur premier soin était d'étudier les règlements de l'Université. Mais je doute qu'aucun d'eux y ait trouvé ce qu'il cherchait : la cause de la prospérité et des succès de cet établissement. Cette lettre morte est nécessairement peu de chose. Il s'y trouve des points d'appui suffisants pour l'autorité ; mais il n'y a, il ne doit y avoir que cela. La force de l'Université pour le bien, c'était avant tout son recteur, observant, dirigeant, poussant en avant ; c'étaient ses collaborateurs avec lesquels il était constamment en communication ; c'était enfin l'admirable esprit chrétien d'un corps professoral savant.

Mgr de Ram connaissait très-bien le travers dans lequel donnaient plusieurs de ces savants visiteurs. Désireux de leur rendre service, il s'offrait à leur fournir de vive voix tous les renseignements nécessaires pour l'organisation et la direction d'un établissement d'instruction supérieure sur une base chrétienne ; il leur proposait de discuter avec eux les bonnes mesures à prendre et les mauvaises à éviter. Ces offres,

faites avec simplicité et bienveillance, ne furent pas toujours accueillies avec faveur. On voulait du papier officiel, des paperasses bureaucratiques, des éléments, en un mot, pour faire de grands et savants rapports. Comme on ne trouvait rien de tout cela, on jugeait que l'administration de l'Université était par trop patriarcale. Et cependant c'est en grande partie cette administration personnelle, ce gouvernement tenant sans cesse compte des circonstances, cette direction s'inspirant du bon sens et d'un zèle prudent, qui a fondé, soutenu et élevé l'Université catholique au degré de splendeur où elle est arrivée.

IX

Pourtant, dans le pays même, cette administration a été jugée quelquefois bien sévèrement et surtout taxée de faiblesse. Il est très-vrai que Mgr de Ram, cherchant toujours, comme le doit faire tout bon gouvernement, à marcher dans une voie intermédiaire entre la rigueur et l'excès d'indulgence, contenait plus d'une fois par prudence l'activité de son zèle, lorsque des hommes très-sages jugeaient qu'il aurait été utile et convenable de la déployer. Mais est-il bien sûr qu'il ait eu tort ? Après tout, s'il lui est arrivé parfois de pousser trop loin la longanimité, cela vient tout simplement de la faillibilité de la nature humaine, et de ce que la raison « toujours courte par quelque endroit » se voit souvent forcée de s'abstenir quand elle ne peut prévoir sûrement toutes les conséquences de ses actes. De plus, on ne doit pas perdre de vue qu'une université n'est ni un collége, ni un pensionnat, bien moins encore un séminaire. Nul gouvernement, non plus, quelque désireux qu'il soit de la perfection, ne doit supprimer tout mal, de peur qu'en arrachant inconsidérément les mauvaises herbes il ne dévaste la moisson même[1]. Enfin, si on veut se faire une idée des

[1] Saint Ignace ne manquait certainement pas de zèle ; or, qu'on veuille lire ce qu'il dit sur le gouvernement des Universités, dans les Constitutions de la Compagnie de Jésus (part. IV, cap. 16). *de iis quæ pertinent ad bonos mores*, et surtout les déclarations sur ce chapitre. Quelle modération dans le zèle ! et cependant les

difficultés que présente la direction de toute université, qu'on lise *Maldonat et l'Université de Paris au* XVI[e] *siècle*, par le P. Prat : on y verra pourquoi beaucoup d'anciennes universités, malgré l'autorité judiciaire et correctionnelle dont elles étaient investies, ne voulaient pas dans leur sein des facultés de droit civil, de droit canon et de médecine. On y verra comment le P. Maldonat, malgré son courage inébranlable, voulut supprimer ces facultés à Pont-à-Mousson. Rien peut-être ne fera grandir autant Mgr de Ram dans l'estime de tout homme impartial, que la lecture de cet ouvrage.

Au surplus l'illustre recteur ne négligea pas les moyens de conserver et de fortifier les sentiments religieux dans le cœur de la jeunesse qui lui était confiée. Il établit un cours hebdomadaire d'instruction chrétienne auquel tous les élèves de philosophie sont tenus d'assister et auquel les autres sont invités; deux fois par an, il appelait à Louvain quelque prédicateur distingué pour faire aux élèves un certain nombre de conférences. Ces conférences commencent vers les fêtes de Noël et servent de préparation au devoir pascal. De plus il aida à fonder la Société universitaire de Saint-Vincent de Paul, dont il conserva la présidence honoraire jusqu'à la fin de sa vie, et il encourageait, en prenant part à la célébration des principales fêtes, les nombreux élèves [1] qui font partie de la *Sodalité* de la Sainte Vierge, établie dans la chapelle des Jésuites.

Et maintenant il faut voir les effets obtenus. Avant l'établissement de l'Université de Louvain, on pouvait compter dans chaque province les avocats et les médecins vraiment religieux : tellement leur nombre était petit! En est-il de même aujourd'hui? Pour ne citer qu'un fait, dans les trois villes où résident des cours royales ou d'appel, — Bruxelles, Gand, Liége, — la majorité du jeune barreau, sinon de tout le barreau, est sincèrement catholique. Sans doute, tous ces jeunes jurisconsultes n'ont pas fait leurs études à Louvain;

Universités dont il s'agit là ne devaient avoir que les Facultés de langues (humanités), des arts (philosophie) et de théologie.

[1] Leur nombre s'élève d'ordinaire au-dessus de deux cents, tous laïques.

plusieurs d'entre eux doivent la conservation de leur foi d'abord à l'éducation de la famille, puis à celle qu'ils ont reçue dans les colléges des jésuites, dans les petits séminaires ou dans d'autres établissements; mais il est bien certain que l'Université de Louvain compte parmi eux bon nombre d'anciens élèves. Dans toutes les grandes villes et dans plusieurs villes moyennes, on voit s'ériger des sociétés littéraires, conservatrices et autres, où l'on arbore franchement le drapeau catholique. C'est la jeunesse instruite qui se montre la plus dévouée, la plus ardente : là encore, ne sent-on pas l'influence de Louvain? Mais à quoi bon s'étendre et vouloir prouver plus longuement une vérité qui, en Belgique, saute aux yeux de tout le monde, partisans et adversaires, et qui est tellement connue à Rome même que le Saint-Siége a engagé plusieurs fois les évêques des autres pays à imiter les évêques belges et à fonder, suivant leur exemple, un établissement universitaire comme celui de Louvain?

En même temps que Mgr de Ram travaillait à faire de ses élèves de robustes chrétiens, il n'oubliait pas de les préparer à devenir de bons et utiles citoyens.

Il est bien certain que l'Université eût été ruinée si l'on avait pu soupçonner qu'on y formât des générations hostiles aux institutions du pays. Rien, d'ailleurs, ni les intérêts de Dieu ni ceux de son Église, rien n'exigeait qu'on s'appliquât à y préparer des hommes moroses, regrettant un passé où tout n'est pas regrettable, boudant le présent et refusant d'y faire leur devoir. Tout au contraire, ce que réclamait impérieusement la cause de la religion, c'était la formation d'une jeunesse pleine de vie, décidée et généreuse, aimant son pays tel que les temps et les circonstances l'ont fait, connaissant ses institutions et sachant en tirer parti pour la défense et la propagation du bien, ne rêvant pas des bouleversements et ne vivant pas d'utopies ou de stériles désirs, une jeunesse en un mot à la fois catholique et nationale, qui n'arborât ni le drapeau de la réaction, ni celui de la révolution.

Pour inspirer cet esprit à ses élèves, Mgr de Ram n'avait nullement besoin de se rattacher aux idées politiques de La-

mennais. Quelles qu'eussent été antérieurement ses convictions à cet égard, dès que la voix de Grégoire XVI se fut fait entendre, il n'hésita pas à repousser avec éclat les doctrines, condamnées[1]. Du reste, ces doctrines, les libéraux eux-mêmes les avaient répudiées au congrès de 1830. Mgr de Ram considérait la constitution belge comme le résultat du travail séculaire qui s'était opéré dans le pays, comme l'expression de l'état social de la Belgique, comme la meilleure sauve-garde des intérêts des catholiques belges. Jamais il ne l'appela ni l'idéal politique, ni la formule d'un gouvernement parfait, ni le résumé des droits naturels de l'homme. Homme pratique, il prenait son pays et son temps comme ils sont, et il tâchait d'y faire le plus de bien possible avec les éléments qu'il avait sous la main; tout comme il travaillait à faire son propre salut, sans se livrer à la contemplation stérile de ce qu'il aurait fait si la nature humaine n'avait pas perdu par la faute de nos premiers parents les priviléges de la grâce originelle. Jamais il ne publia des spéculations sur ce qu'il aurait fait dans le cas où la constitution belge n'eût pas été la loi fondamentale du pays. Il accepta cette constitution sans arrière-pensée, sans maugréer; bien plus, dans quelques-uns de ses discours il célébra avec enthousiasme les avantages de cette liberté générale, qui avait permis d'ouvrir l'Université catholique, et qui constitue, en Belgique, la principale garantie de la faculté de faire le bien. En cela l'illustre recteur ne crut offenser aucun principe, pas plus que l'Église ne prétend glorifier en lui-même le péché d'Adam, lorsqu'à la vue de la réparation surabondante et des mérites du divin Rédempteur, elle s'écrie : heureuse faute! *Felix culpa!* Les mots que Mgr de Ram aimait à associer dans ses discours étaient ceux-ci : *Foi*, *Science*, *Liberté;* et ces mots, une jeunesse électrisée par sa voix

[1] Voici ce qu'il écrivait dans le *Nouveau Conservateur* (t. X, p. 306) : « Tandis que M. de Lamennais demeure fixe dans les principes que le chef de l'Église a solennellement condamnés, et qu'il s'engage dans les voies malheureuses de l'erreur, l'on voit avec la plus vive satisfaction que ceux qui avaient adhéré aux doctrines de M. de Lamennais, ne cessent de donner des témoignages publics de leur soumission au jugement du Souverain-Pontife. »

les acclamait comme une devise et comme un cri de ralliement.

X

Ce qui dominait dans Mgr de Ram, c'était un dévoûment sans bornes aux intérêts des élèves de l'Université. Il les aimait pour Dieu, pour l'Église, pour l'Université, pour eux-mêmes. Ce sentiment, source de tant de sacrifices, se trahissait spontanément « Le dévoûment, dit M. Van Tomme (de « la Faculté de droit), dévoûment dont nous étions l'objet, « se cachait à nos yeux, parce qu'il était de ceux qui se « puisent dans la haute intelligence du devoir sans attendre « leur récompense des hommes. Dieu seul a le secret de cette « immolation, parce que seul il est capable d'inspirer de « pareils sacrifices.

« C'est une chose rare et féconde que l'imposante unité « qui a absorbé cette vie si pleine et l'a constamment sollicitée, vers la passion des nobles cœurs, l'amour et l'éducation de la jeunesse. Les desseins persévérants, les affections « constantes peuvent seules jouir de la haute influence que « notre vénéré recteur exerçait sur nos esprits. Ses éminentes « qualités sont toujours restées au service d'une cause qui intéresse les générations, et elles étaient rehaussées par la « grandeur du talent, la fermeté de la conduite et l'éclat du « dévoûment.

« Sa vie entière nous fut dévouée. L'Œuvre fondée par l'épiscopat belge s'élevait sous les auspices de notre indépendance politique et religieuse, et, comme le disait notre recteur lui-même : « l'Université n'est pas seulement une « institution catholique, elle est aussi une institution nationale. »

« C'est guidé par cette noble devise qu'il dirigea pendant « trente et un ans l'Université catholique, en fortifiant de « jour en jour dans nos cœurs la religion et la liberté, ces « deux fortes assises qui ont fait la gloire de notre passé et « garantissent la sécurité de notre avenir. Le soin de nos « âmes, la culture de nos esprits touchaient profondément

« son cœur de prêtre, parce que son amour trouvait en lui-« même sa récompense, sa joie et sa bénédiction.

« Comment vous dire l'indulgence paternelle, le dévoû-« ment sans bornes, l'art délicat de ménager notre ombra-« geuse indépendance qui présidèrent à cette Œuvre si dif-« ficile? Mgr de Ram avait le secret de cette popularité véri-« table qui ne s'obtient point au prix de lâches concessions, « mais qui fortifie l'autorité en l'entourant d'une auréole « d'estime et de respect.

« Cette affection éclairée, ces grands dons de l'intelligence « et du cœur, vous savez quels fruits ils ont portés pour l'en-« seignement de notre pays. Sortie meurtrie des mains de « l'étranger, la liberté d'enseignement se réfugia d'abord [1] au « sein de notre Université, où Mgr de Ram l'accueillit avec « une tendre sollicitude et veilla sur elle avec un soin jaloux. « Fille de la liberté et de la foi, héritière d'une glorieuse re-« nommée, l'Université, sous le rectorat de Mgr de Ram, a « relié noblement le présent au passé. Ces nobles travaux « poussés avec ardeur, les nombreuses phalanges sorties de « cette institution, les hommes éminents qu'elle a donnés au « pays et à l'Église vous disent assez que son dévoûment n'a « pas été stérile, et vous montrent l'immensité de la perte « qui frappe aujourd'hui la jeunesse catholique.

« Sa sollicitude toute paternelle, dit un ancien étudiant [2], « ne se bornait pas à la jeunesse studieuse qui chaque année « affluait autour de lui. Elle suivait les étudiants dans leurs « carrières diverses. Toujours ceux-ci trouvaient, auprès de « leur recteur, des encouragements, de sages conseils; et « leurs succès, il les recueillait comme un père recueille ses « enfants. Il en faisait sa joie et l'une de ses plus douces « consolations. »

L'affection que Mgr de Ram portait à ses élèves, il la portait, mais à un plus haut degré encore, aux maîtres chargés de leur enseignement. Tous les professeurs étaient pour lui

[1] Avant que l'Université catholique eût vu le jour, beaucoup d'autres établissements libres d'instruction primaire et secondaire avaient été créés.

[2] M. Prosper Staes, du barreau de Bruxelles.

autant de confrères ; leur bonheur, leur considération, leurs succès le touchaient vivement; il prenait part à toutes les joies, à toutes les douleurs de leurs familles; il pleurait leur mort comme un ami pleure la mort de son ami. Dans les devoirs funèbres qu'il leur faisait rendre, il se réservait presque toujours de faire leur éloge. Les discours qu'il prononçait en ces circonstances étaient publiés dans l'*Annuaire de l'Université catholique*. On ne saurait trop admirer les épanchements de bienveillance que l'on y trouve. Rien de banal, rien de guindé, rien d'outré; tout y est précis, naturel, mesuré; et cependant comme toutes les bonnes qualités sont relevées, les succès énumérés, la grandeur de la perte appréciée! En lisant ces éloges, on voit que Mgr de Ram étudiait l'homme par le bon côté; et voilà le secret de l'amitié affectueuse qu'il ressentait pour ses professeurs.

Vers la fin de sa vie, cette amitié était le seul motif qui lui fit prendre quelque part aux controverses philosophiques dont les journaux ont fait mention. Pour lui personnellement, il était désintéressé dans les questions que l'on agitait. Ce qu'il voulait écarter, même au prix des plus grands efforts, c'était tout ce qui aurait humilié ses professeurs. Je ne dis pas qu'il se soit toujours contenu dans ces limites, et qu'il n'ait pas désiré fonder à Louvain une école particulière, ayant sa doctrine propre; mais, je le répète, ce qui domina toujours en lui, c'était la ferme volonté de maintenir intact l'honneur de son corps enseignant[1].

XI

J'ai expliqué dans un autre écrit[2] comment, de tout temps, les jésuites belges sont restés étrangers à cette affaire.

[1] La lettre de S. S. Pie IX, en date du 16 juin 1862, ne m'a pas permis d'entrer dans des détails, même historiques, sur ces controverses. On y lit : *Abstineant ab excitandis quovis modo etiam indirecto, et sub quovis prætextu declarandi ac diluendi facta, quæstionibus et controversiis, quæ caritatem lædant, conscientias turbent et imminuant reverentiam debitam omnibus aliqua ecclesiastica cujusvis gradus dignitate insignitis.*

[2] *Mémoire sur l'État religieux en Belgique au* XIX*e siècle.*

Mgr de Ram demeura longtemps convaincu, et cela de la meilleure foi du monde, qu'il devait en être autrement, malgré toutes les protestations qu'on put faire, malgré même les affirmations de plusieurs évêques qui étaient au courant de tout ce qui s'était passé. Mais vers la fin de sa vie cette conviction avait fait place à une appréciation plus équitable des faits.

Toutefois il est arrivé, à l'occasion de ces controverses, qu'on a voulu faire passer Mgr de Ram pour un ennemi de la Compagnie de Jésus. A cela je n'ai qu'un mot à répondre : il serait désirable pour les jésuites de n'avoir jamais que de tels ennemis.

Dans les innombrables ouvrages qu'il a publiés, cent fois il fut question de la Compagnie ; toujours il en a parlé de la manière la plus favorable [1]. Personne, depuis un demi-siècle, n'a exhumé autant de documents à l'honneur des jésuites.

Lorsque M. Verhoeven, professeur de droit canon, eut publié sa brochure *de jure et officiis clericorum regularium et sæcularium*, — brochure dont le but était de réduire le saint ministère des réguliers, et surtout des jésuites, à rien ou à presque rien,— Mgr de Ram refusa l'approbation de l'Université [2].

Il aimait à prendre part à toutes nos fêtes, à toutes nos

[1] Il est vrai que, dans le *Nouveau conservateur*, le livre du P. Rozaven contre les doctrines de Lamennais est traité fort peu respectueusement. Mais c'était là une controverse d'école. Suarez et Vasquez se ménagent bien moins entre eux que Mgr de Ram n'a ménagé le P. Rozaven.

[2] En tête du tome IX des *Acta SS. octobris*, j'avais parlé, dans la *Vie du P. Tinnebroek*, de la brochure de M. Verhoeven, et de l'*Examen historicum et canonicum*, par lequel nous y répondîmes. J'avais mêlé à mon récit le moins de noms propres possible et j'avais omis de dire que la brochure ne portait pas l'*imprimatur* de l'Université ; omission que je répare en ce moment. Mgr de Ram écrivit à un de mes collègues, en date du 14 février 1859 : « J'ai lu avec plaisir « la Notice sur le regrettable père Tinnebroek. Au sujet de l'écrit de M. Ver- « hoeven, l'auteur de la Notice n'a pas remarqué que l'écrit ne porte pas l'*im- « primatur* ordinaire du recteur. Lorsque feu M. Verhoeven me présenta les « feuilles imprimées de son ouvrage, je lui fis plusieurs observations; et ne vou- « lant pas assumer pour l'Université la responsabilité de ses opinions, je crus « devoir lui refuser l'*imprimatur*. Cette circonstance explique certains passages « de mon discours (à l'occasion de la mort de M. Verhoeven). »

solennités, non-seulement à Louvain, mais encore en d'autres villes. Chaque fois qu'il lui fut demandé de les rehausser par sa présence, de célébrer la messe ou de donner le salut du Saint-Sacrement dans des congrégations de la Sainte-Vierge dirigées par la Compagnie, quelque humbles, quelque petites qu'elles fussent, il était toujours prêt. En un mot, il faisait en ces circonstances tout ce que peut inspirer le dévoûment le plus sincère.

Quant aux débats qui eurent lieu à l'occasion de la réorganisation du cours de philosophie au collége de Namur, il n'y eut ni d'un côté ni de l'autre aucun sentiment hostile. A l'ouverture de ce collége en 1831, les jésuites s'étaient obligés vis-à-vis des bienfaiteurs à y établir un cours de philosophie. Pendant plusieurs années on avait suivi plutôt le plan d'études de la Compagnie que le programme du Gouvernement. Or l'introduction de ce programme parut à Mgr de Ram de nature à nuire à la prospérité du cours de philosophie de Louvain, base de l'Université. Il réclama donc, non par rivalité ou par antipathie, mais en s'appuyant sur les intérêts de l'Université, lesquels en Belgique sont ceux de l'Église même. Mais, en présence de ces intérêts, il y avait d'abord une obligation contractée antérieurement à la fondation de l'Université, puis d'autres intérêts non moins respectables. Fallait-il réduire la Compagnie à n'enseigner que les humanités? Ses membres, réduits à ne plus professer la philosophie, n'en auraient-ils pas ressenti à la longue un dépérissement intellectuel? De plus n'était-il pas avantageux pour quelques élèves de passer encore une ou deux années dans un pensionnat avant de jouir de l'air plus libre des universités? C'étaient assurément des considérations d'un ordre supérieur et d'une étendue plus vaste que les murs d'un couvent : les deux partis avaient leurs raisons sérieuses et chacun s'honorait en défendant sa cause. Pourquoi donc chercher là de misérables sentiments d'hostilité? Si tous les conflits avaient nécessairement de tels mobiles, les plus grands saints eux-mêmes échapperaient-ils à la censure?

XII

Mgr de Ram devait encore échouer dans une autre affaire où il ne s'était également inspiré que du zèle pour les intérêts de l'Université catholique.

Au mois de janvier 1841, les évêques belges adressèrent au roi, au Sénat et à la Chambre des représentants, une pétition pour demander que l'Université catholique fût légalement constituée en personne civile. MM. Dubus aîné et Brabant firent de cette demande l'objet d'un projet de loi, qu'ils présentèrent le 10 février suivant à la Chambre des représentants. Le 18 mars, la section centrale, chargée de l'examen de cette proposition, présenta son rapport, avec un projet de loi adopté par elle à l'unanimité des suffrages, projet où la demande des évêques était accueillie aux conditions suivantes : 1° que l'Université ne pourrait acquérir ni aliéner qu'en vertu d'une autorisation royale ; 2° qu'indépendamment de la contribution ordinaire, l'Université payerait annuellement à l'État, sur ses biens immeubles, 4 pour 100 du revenu fixé par la matrice du rôle ; 3° qu'aussitôt qu'elle posséderait un revenu de 300,000 francs en biens de toute nature, elle ne pourrait plus obtenir d'autorisation nouvelle ; 4° que cette dotation ne pourrait comprendre des biens immeubles que jusqu'à concurrence de 150,000 francs, en revenus fixés par la matrice du rôle[1].

La demande ainsi modifiée ne paraissait offrir aucune difficulté sérieuse. Elle avait été jugée constitutionnelle, juste, raisonnable. Le ministère libéral ne s'y montra pas contraire. Il était donc très-probable que le projet de la section centrale serait adopté[2].

Trois semaines après, le ministère libéral exclusif tomba et fit place à un ministère mixte, ou libéral modéré. Celui-ci avait à sa tête M. Jean-Baptiste Nothomb, qui n'arriva au pouvoir que pour empêcher le pays de se diviser en deux

[1] L'ancienne Université avait un revenu annuel de 1,400,000 fr. ; ce qui équivaudrait aujourd'hui à 3,000,000 fr., vu la dépréciation des valeurs monétaires.
[2] *Journal historique et littéraire*, t. VIII, p. 552.

camps ennemis : celui des catholiques et celui des libéraux. Dans les discussions du Congrès, M. Nothomb s'était montré peu favorable à la personnification des établissements libres ; première circonstance qui pouvait influer sur ses dispositions à l'égard de la proposition Dubus-Brabant. Jusqu'alors les catholiques avaient fait fort peu pour la presse et ils n'avaient aucune organisation politique, tandis que le parti libéral se comptait, se groupait, s'entendait et avait pour appui presque tous les organes de la publicité. Or, beaucoup d'hommes de ce parti, ne reculant pas devant le mensonge et la calomnie, avaient mis en avant la *dîme*, la *mainmorte* et le *monopole de l'enseignement* comme autant d'épouvantails dont ils se servaient pour tromper le pays et pour battre en brèche la proposition Dubus-Brabant : autre circonstance qui rendait les nouveaux ministres circonspects à l'égard de cette proposition. Enfin, à la Chambre des représentants, il n'existait pas de parti résolu à soutenir le cabinet ; il n'y avait plus que les restes du parti unioniste qui pendant dix ans, sous prétexte de montrer de l'indépendance et de contrôler le Gouvernement, avait affaibli tous les ministères ; troisième circonstance peu propre à encourager les ministres et à leur faire soutenir un projet qui devait rencontrer à la Chambre une forte opposition.

Quoi qu'il en soit, M. Nothomb n'avait accepté son portefeuille qu'à condition de voir la proposition Dubus-Brabant retirée. Une influence irresponsable eût assez de poids auprès de Mgr Fornari, alors internonce en Belgique, pour que celui-ci obtînt de sa cour que les évêques belges fussent priés de ne pas donner suite à leur demande. La diplomatie étrangère qui voulait, disait-elle, éviter à la Belgique les résultats d'une lutte pénible, avait également interposé ses offices à Rome. Les raisons alléguées n'ont jamais été communiquées au public ; mais personne ne douta que la raison vraie qui mouvait le ministère ne fût la difficulté de sa position politique.

Les protecteurs naturels de l'Université catholique ne crurent pas devoir céder à une première invitation, et des

démarches furent faites pour que les instances venues de Rome fussent retirées. Durant ces négociations, un personnage très-connu en Belgique, voyageant pour se rendre en Portugal où il avait une mission à remplir, passa par nos provinces dans lesquelles il avait conservé quelques amitiés. Il arriva dans la ville d'Anvers le 26 novembre; de là il se rendit à Bruges, à Tournay, à Louvain, à Namur, à Liége, à Saint-Troud, à Bruxelles, repassa à Malines et s'embarqua à Ostende le 13 décembre. Partout, excepté à Bruxelles où il s'arrêta peu, on reçut avec une solennité extraordinaire un homme qui, se dégageant promptement des piéges où il était tombé d'abord, avait forcé le gouvernement de Guillaume à exécuter le concordat de 1827. Nulle part il ne fut plus fêté qu'à Louvain, et Mgr de Ram se fit un honneur de le conduire jusqu'à Liége[1]. Naturellement la proposition Dubus-Brabant fut partout l'objet des conversations du diplomate; la nouvelle se répandit même à Bruxelles que Son Excellence, dans une effusion facile à comprendre, avait promis, à Louvain, d'écrire au Saint-Père pour qu'il permît à la proposition de suivre son cours. Un journal libéral qui appuyait le ministère, prit de là occasion de se livrer à des sorties regrettables contre le rôle attribué à l'illustre étranger.

Que la nouvelle alors répandue et accueillie ait été exacte ou non[2], elle fut crue dans les parages officiels et causa de vifs déplaisirs à la nonciature. Ainsi qu'il arrive dans ces sortes d'aventures, la mauvaise humeur se déchargea sur celui qui occupait la moins haute position, sur Mgr de Ram. Quant à l'intervention beaucoup trop publique du célèbre voyageur, le Saint-Siége se trouvait dans la nécessité de n'y avoir aucun égard ou de rappeler Mgr Fornari. Cette dernière mesure était impossible; aussi ne fut-elle pas prise. Même, au mois de janvier 1842, l'internonce fut élevé à la dignité de nonce, avec le titre d'archevêque de Nicée *in partibus*, et le mois

[1] *Journal historique*, etc., p. 456 et suiv.

[2] Dans le discours prononcé à Louvain, tel qu'il a été publié par le *Journal de Bruxelles* et par le *Journal historique et littéraire*, le diplomate dit qu'il écrira au Saint-Père, mais il ne touche pas à la proposition Dubus-Brabant.

suivant les évêques adressèrent à la Chambre des représentants une lettre admirable de dignité et de raison pour retirer leur demande, prouvant une fois de plus qu'ils savent obéir au Saint-Père même dans les circonstances les plus douloureuses.

Je ne veux pas apprécier les actes de tous ceux qui prirent part à cette affaire. Ces actes devinrent dans quelques journaux libéraux l'objet des commentaires les plus déplacés. « Il y a donc, disaient-ils, dans notre royaume un parti qui obéit à un prince étranger! Et en quoi? Non pas dans une matière spirituelle, non pas dans une question de dogme, de morale ou de discipline, mais dans une affaire toute temporelle, toute politique. » Ces mêmes journaux firent aux catholiques un autre reproche bien différent. Ils présentèrent l'abandon de la proposition Dubus-Brabant, après la chute du ministère Lebeau-Rogier, comme un acte de faiblesse et de pusillanimité. « Vous n'osez pas user de la victoire, dirent-ils ; vous n'avez pas le courage de vous montrer ; vous vous cachez derrière des hommes qui ne pensent pas comme vous. » Ce reproche était peu sincère, parce que ceux qui le faisaient savaient très-bien à quelle nécessité on cédait. Mais l'abandon de la proposition n'en parut pas moins une reculade aux yeux de la nation, et fut comme le signal de plusieurs actes de faiblesse qui enlevèrent peu à peu au parti conservateur la confiance que tout parti politique doit avoir en lui-même. Personne ne souffrit plus de ces événements que le ministère Nothomb. Les libéraux qui voulaient constituer le parti libéral exclusif se sentirent forts devant lui, et les catholiques le soutinrent encore plus mollement que par le passé ; en quoi ils commirent une grande faute. Mgr Fornari acquit, par suite de la part qu'il prit à cette affaire, la réputation d'être aussi bien au courant des exigences politiques du pays que les ministres eux-mêmes ; réputation qu'il a conservée jusqu'à ce jour. Mais on fut souverainement injuste envers Mgr de Ram. A raison des démarches qu'il fit, ou qu'on lui attribua, pour faire revenir la cour de Rome sur sa détermination, il fut dit et répété, en

Belgique et en France, que c'était un esprit rebelle au Saint-Siége, un ennemi de l'Église, un homme auquel on ne pouvait se fier [1]. Pour toute réponse à ces incriminations absurdes et ridicules, je me contenterai de faire remarquer que les historiens [2] qui ont parlé du sort de la proposition Dubus-Brabant, n'assignent pas le beau rôle à ceux dont l'initiative la fit avorter [3]. Ce qu'il y eut de plus fâcheux, c'est que les préventions nées en cette circonstance durèrent plus longtemps qu'il n'eût fallu ; car elles semblent avoir exercé leur influence en d'autres temps et sur des affaires d'un tout autre genre.

[1] Pendant que j'écrivais ces pages, un des catholiques les plus distingués de la chrétienté m'a demandé ce qui avait donné lieu, il y a vingt ans, à ces accusations. C'est donc qu'elles ne sont pas encore oubliées ; et voilà pourquoi j'ai cru devoir raconter brièvement cette affaire, quoiqu'elle appartienne moins à l'histoire de la vie de Mgr de Ram qu'à celle de l'Université.

[2] Voir entre autres M. le baron de Gerlache, *Œuvres complètes*, t. VI, part. II, p. 22 et suiv.

[3] Nous regrettons que le temps ne soit pas encore venu de parler librement. Ce temps viendra, et la mémoire de Mgr de Ram n'a rien à redouter. Il est mort avec cette conviction ; il l'exprimait encore vers la fin de sa vie. « La raison n'a pas toujours raison, » dit M. de Gerlache à propos de cette affaire ; mais elle finit toujours par prévaloir.

V. de Buck.

(La fin au prochain numéro.)

BULLETIN DES ŒUVRES CATHOLIQUES.

LES RELIGIEUSES DE LA VIERGE FIDÈLE.

Notre-Dame de la Délivrande est de temps immémorial pour les pieux habitants de la basse Normandie, ce que Roc-Amadour est pour les populations du Quercy, Bétharam pour les Pyrénées, Sainte-Anne d'Auray pour les Bretons.

C'est dans ce vénéré sanctuaire que chaque nouvel évêque de Bayeux aime à venir se prosterner, avant d'aller prendre possession de son siége : c'est là qu'il vient mettre sous la protection de la Vierge Immaculée sa personne, son Église et son épiscopat.

A l'ombre de la statue miraculeuse, se réunirent, il y a quelque trente ans, un certain nombre de jeunes personnes appartenant aux meilleures familles du pays. Se dévouer au service de Dieu dans les exercices de la vie religieuse ; travailler au salut des âmes en se consacrant spécialement à l'éducation des pauvres orphelines ; subsidiairement, offrir une instruction plus relevée aux enfants des classes riches : telles furent les différentes fins que se proposèrent tout d'abord les âmes généreuses qui vinrent s'enrôler sous l'étendard de Marie. Un prêtre zélé, dont la mémoire sera longtemps en bénédiction dans le diocèse de Bayeux, M. l'abbé Saulet, Supérieur des missionnaires de la Délivrande, présidait aux débuts de la pieuse association; il dirigea, durant longues années, la nouvelle communauté, lui donna le signal de l'expansion au dehors ; et, finalement, il eut la consolation, avant sa mort, de voir le grain de sénevé devenu un grand arbre, dont les rameaux bénis du ciel s'étendirent en Angleterre, et jusqu'en Amérique. De hautes protections, de nobles sympathies furent acquises, dès l'origine, aux religieuses de la Délivrande. C'est dans leurs murs et sous leur garde qu'un illustre pontife de l'Eglise de Paris, Mgr de Quélen, voulut déposer un mémorable témoignage de sa reconnaissance envers la *Vierge Fidèle :* le pasteur avait obtenu, par l'intercession de Marie, le retour d'une de ses ouailles, et la rétractation publique et formelle du trop fameux évêque d'Autun : M. de Talleyrand, avait prouvé une fois de plus le pouvoir sans bornes de *Celle qu'on n'a jamais invoquée en vain.*

Pendant quinze années, la Communauté de la Délivrande grandit silencieusement, mais avec une rapidité qui témoignait des desseins de Dieu sur elle. La ferveur des religieuses, le nombre et la qualité de celles qui venaient continuellement se presser dans leurs

rangs, tout indiquait que bientôt ce foyer d'action et de chaleur allait rayonner au dehors, que les trésors de dévoùment et de charité, amassés aux pieds de la *Vierge Fidèle*, auraient à s'épancher prochainement. Seules, peut-être, les saintes âmes qui s'étaient enchaînées pour la vie au sanctuaire de la Délivrande, ne pensaient pas devoir jamais quitter leur cloître bien-aimé et leur solitude. Mais le Supérieur, mais la fondatrice de la maison, la Révérende Mère de Sainte-Marie, éclairés d'en haut, et dociles aux indications de la Providence, songeaient déjà à passer le détroit, et à fonder une colonie pour le soulagement des orphelines catholiques de la Grande Bretagne, tout autrement abandonnées que celles de la France. Plusieurs jeunes Anglaises avaient été conduites à la Délivrande par une action particulière de Marie; elles y avaient embrassé la vie religieuse. En 1848, au milieu même des agitations qui suivirent la révolution de Février, Dieu préparait la réalisation de ses desseins éternels, et il jetait un regard de miséricorde sur ces pauvres petites orphelines, nées catholiques, qui, chaque jour, faute d'asile, tombaient entre les mains de l'hérésie, et se voyaient refuser brutalement, dans la libre Angleterre, le pain de l'âme auquel elles avaient droit. Dans un des faubourgs les plus populeux de Londres, Norwood, vivait alors un pieux Sulpicien, M. Quiblier, qui, après avoir vainement sollicité l'entrée des *Workhouses*, où s'entassaient tant de pauvres enfants, gémissait sur la perte de ces âmes si chères à N.-S., et ne cessait d'implorer du ciel un prompt secours. Tout à coup la Providence le fait entrer en relation avec le Supérieur des religieuses de la Délivrande. Mgr Wiseman, alors vicaire apostolique du district de Londres, ne pouvait rester indifférent aux offres généreuses qui lui venaient de la France; lui aussi avait eu bien souvent le cœur percé en songeant au triste sort de cette portion si intéressante de son troupeau. Bientôt tout fut conclu, et, le 14 septembre 1848, fête de l'Exaltation de la Sainte-Croix, dix-huit religieuses de la Délivrande débarquaient à Londres sous la conduite de leur vénéré Supérieur et d'un de ses prêtres, M. Vesque, qui devait rester auprès d'elles en qualité de chapelain. Dire les difficultés de toute nature et les souffrances qui accueillirent les débuts de la nouvelle colonie, c'est chose inutile. Toute œuvre de Dieu doit commencer par la croix, et ce n'était pas sans mystère que les religieuses de la *Vierge Fidèle* avaient pris pied sur le sol de la moderne Babylone, en un jour consacré à honorer le Signe de notre salut, et peu de jours avant la fête de N.-D. des Sept Douleurs.

Un mois après, se confiant dans les ressources inépuisables de la

divine Providence et dans la charité des catholiques, les religieuses avaient acquis une vaste propriété qui semblait avoir été disposée tout exprès pour leur œuvre. En attendant mieux, elles y ouvrirent une école externe, qui fut bientôt fréquentée par une douzaine de petites filles pauvres des environs. Il n'en fallait pas tant pour jeter l'alarme au camp ennemi. Le ministre protestant vint en personne défendre à ces étrangères d'ouvrir leur porte à des sujets britanniques ; les journaux de l'Église établie se lancèrent à la rescousse, et l'un d'eux publia une lettre fort curieuse sur la conduite des *Nonnes* de Norwood : « Le pasteur du lieu, y lisait-on, leur avait « reproché la concurrence déloyale qu'elles lui faisaient : lui, il était « obligé d'exiger un *half-a-penny* (un sou), par semaine, des enfants « qui fréquentaient son école, tandis qu'elles n'exigeaient rien, et « donnaient même à manger aux petites filles qui manquaient de « pain. » Evidemment, *rien que la mort n'était capable d'expier ce forfait ;* et si l'on ne voulut pas positivement attenter à leurs jours, du moins chercha-t-on à les effrayer, à les décourager. Des chasseurs se permirent sans façon de battre leur propriété, qu'il avait été impossible d'enclôre de murs aussi vite qu'on l'aurait désiré : plus d'une fois, des plombs vinrent tomber jusque dans la chapelle, où les religieuses étaient en prière.

En dépit de ces avanies, Mgr Wiseman s'occupait avec sollicitude des moyens de consolider et de développer une œuvre qui lui tenait tant à cœur. Au mois de mai 1849, Sa Grandeur fit appel à la charité des dames catholiques de l'Angleterre, et établit une société destinée à faire face aux dépenses qu'exigeait l'entretien des orphelines. Les noms les plus distingués se placèrent aussitôt en tête de la pieuse association, et la France ne tarda pas à s'unir dans une large proportion aux efforts tentés de l'autre côté du détroit. Voici quels étaient alors, et quels sont encore aujourd'hui, pour la France, les statuts et l'organisation de la société fondée par l'illustre futur cardinal :

Fin de l'œuvre : Elever catholiquement les pauvres petites orphelines d'Angleterre, et leur apprendre à travailler, de sorte qu'elles puissent se suffire à elles-mêmes.

Organisation de l'œuvre : 1. La souscription est de cinq francs par an ; la personne qui les verse a le titre d'*Associée à l'œuvre*, soit que cette somme vienne d'elle-même, soit qu'elle résulte de collectes particulières. 2. Pour plus d'ordre, et afin de faciliter le recouvrement des souscriptions, elles sont organisées par dizaines ; la personne qui est à la tête d'une dizaine porte le nom de *Zélatrice de l'œuvre*. 3. Il y a dans chaque ville une *Trésorière de l'œuvre*, char-

gée de recevoir les collectes des *Zélatrices* ou des *Associées*. 4. Toute personne, soit trésorière, soit zélatrice ou associée, qui a fondé ou qui entretient pendant cinq années six dizaines (prix de la pension annuelle), a le titre de père ou de mère des orphelines; une enfant est placé en son nom dans la maison. 5. Toutes les sommes peuvent être envoyées par un bon sur la poste, ou de toute autre manière: A la trésorière générale, Mme Récamier, rue du Regard, n° 1, à Paris; Au zélateur général de l'œuvre, M. Gretton, 65, Grand'Rue, à Boulogne-sur-Mer; Ou à Mme la supérieure du monastère de la Charité des orphelines de Marie, à la Délivrande (Calvados). 6. La liste des noms et demeures des associés est tenue par les zélatrices; celle des zélatrices par les trésorières particulières. 7. Chaque année, il est adressé aux membres de l'association une circulaire qui leur donne connaissance du progrès et des résultats de l'œuvre.

Avantages de l'œuvre. 1. Une part aux prières faites chaque jour dans la maison pour les associés. 2. Indulgence de sept années (*applic. aux AA. du Purg.*), à tous les fidèles qui, par leurs prières ou leurs aumônes, contribuent au progrès de l'œuvre. 3. Indulgence plénière (*applic.*) chaque mois, pour les bienfaiteurs de l'œuvre, aux conditions ordinaires. 4. Une messe est célébrée dans la communauté, le jour de saint Joseph, pour les associés vivants. Le lendemain, il est dit une messe pour les associés défunts.

Quelques mois après ses débuts, la maison de Norwood avait donné asile à près de trente orphelines; en septembre 1850, elle en comptait soixante-dix. Le nombre des religieuses s'était élevé à vingt-quatre, et il y avait huit pensionnaires, trois Françaises et cinq Anglaises. Mais qu'il était grand temps de fonder, de multiplier, d'accroître de semblables établissements en Angleterre! Une statistique, dressée à la suite d'enquêtes officielles, venait de révéler des faits lamentables; les *Workhouses*, où s'entassaient tant de malheureuses orphelines, non-seulement offraient fort peu de garanties d'éducation religieuse et morale, mais encore accusaient dans leur tenue matérielle une incurie bien honteuse, pour ne pas dire bien cruelle. Or, cinquante mille enfants pauvres étaient soumis au régime des *workhouses*, et, sur ce nombre, plus de cinq mille appartenaient incontestablement à des familles catholiques.

Le rétablissement de la hiérarchie ecclésiastique, qui vint imprimer une si vive impulsion à toutes les œuvres catholiques en Angleterre, donna en particulier à Norwood deux protecteurs, deux pères au lieu d'un. Mgr Grant, évêque de Southwark, était devenu le premier pasteur du diocèse dans lequel se trouvaient nos reli-

gieuses ; mais Mgr Wiseman, nommé cardinal et archevêque de Westminster, ne devait jamais oublier sous quels auspices s'était établi le premier orphelinat de l'Angleterre. Désormais les bulletins annuels de l'association parurent sous le nom et le patronage des deux prélats. L'émeute odieuse et ridicule, qui fut la seule réponse de la populace d'Albion au grand bienfait de Pie IX, osa bien venir frapper à la porte des religieuses ; sans une tardive intervention de la police, les furieux qui traînaient à travers les rues les mannequins représentant la très-sainte Vierge, S. S. Pie IX, le cardinal Wiseman, etc., eussent pénétré dans l'enceinte. Mais peu après, comme pour protester contre cette démonstration, une foule d'élite se pressait dans cette même enceinte de Norwood autour du vaillant cardinal, et recueillait de sa bouche vénérée les paroles suivantes, si propres à consoler et à encourager les bonnes religieuses : « *Il n'y* « *a pas dans toute l'Angleterre un établissement qui mérite davan-* « *tage l'appui de tous les catholiques.* »

Nous ne suivrons point, dans ses détails, l'histoire des commencements et des progrès de l'orphelinat. Elle est racontée d'une manière aussi intéressante qu'instructive dans les bulletins annuels de l'œuvre, et, parmi les diverses publications de ce genre, qui mettent la charité chrétienne et française au courant du bien opéré par elle, j'en connais peu d'aussi touchantes et parfois d'aussi dramatiques. Comme on devait s'y attendre, d'une part l'orphelinat ne pouvait manquer de devenir un centre et un foyer de catholicisme, au milieu du faubourg si populeux de Norwood ; d'autre part, les contacts obligés et les froissements inévitables avec l'hérésie, avec le *culte établi*, étaient une cause perpétuelle d'embarras, de difficultés, dont nous n'avons, grâce à Dieu, aucune idée en France, et qui se compliquaient naturellement de toutes les exigences de la vie religieuse, dont les Filles de la *Vierge Fidèle* voulaient le maintien. Un procès inqualifiable fut même intenté aux bienfaitrices de l'Angleterre en l'année 1852, et força de nobles étrangères, ignorant la langue et les usages de la justice britannique, à comparaître sur le banc des accusées, et à subir un interrogatoire digne des Pharisiens. Leur vengeance fut un nouveau bienfait. Cinq d'entr'elles, à un signal de leur évêque, n'hésitèrent pas à voler en Orient pour soigner les blessés, pendant la mémorable campagne de Crimée.

En 1856, M. l'abbé Vesque, dont le dévoûment aux intérêts religieux de Norwood avait toujours été servi par une prudence et une capacité supérieure, se voyait enlevé à son troupeau d'adoption par un choix providentiel, qui allait donner lieu à une nouvelle extension des religieuses de la *Vierge Fidèle*. Nommé évêque de Roseau (île

de la Dominique) dans les Antilles anglaises, et à peine mis au courant des immenses besoins de son diocèse, le pieux prélat, qui n'avait pu se séparer sans déchirement de cœur des orphelines et de leurs mères d'adoption, réclama, pour défricher le nouveau champ confié à son apostolat, le dévoûment de ces âmes généreuses qu'il connaissait si bien. Il lui fallait des intermédiaires pénétrés de son esprit pour l'aider à répandre l'instruction religieuse, pour surveiller ou diriger les écoles, pour créer un orphelinat et un pensionnat. La Délivrande, Norwood, ces deux maisons pouvaient-elles rester insensibles à l'appel d'une voix qui leur était si chère? Non: elles connaissaient trop bien la parole du Maître: *donnez et l'on vous donnera*. Le 8 décembre 1857, huit religieuses de la *Vierge Fidèle* étaient en vue de la Dominique. Accueillies comme des anges du ciel par une population qui n'a pas encore oublié la foi de ses pères (la Dominique était jadis une des Antilles françaises), elles se mirent promptement au travail, ouvrirent orphelinat, pensionnat, écoles ; à peine l'organisation de ces différentes œuvres de zèle, propres à leur institut, était-elle en bonne voie, que Dieu retirait à lui le *serviteur prudent et fidèle* qui semblait n'avoir reçu d'autre mission que d'introduire aux Antilles les religieuses de la Délivrande. Mgr Vesque mourait en cours de visite pastorale, le 10 juillet 1858, dans l'île de Saint-Christophe, une des sept de son diocèse. En peu de temps, il avait rempli une longue carrière, et du haut du ciel il allait protéger encore plus efficacement ses filles spirituelles. Son ami et successeur, Mgr Poirier, hérita de tout son dévoûment, de toute son affection, et n'épargna rien pour consolider et développer une œuvre aussi nécessaire à Roseau qu'à Londres même.

Enfin, dans le courant de l'année qui vient de s'écouler, les religieuses de la *Vierge Fidèle* formaient un quatrième établissement à proximité de Paris, dans l'ancienne abbaye de Livry (Seine-et-Oise, entre les chemins de fer du Nord et de l'Est). Livry, ce délicieux séjour où madame de Sévigné, au temps du bon abbé de Coulanges, venait admirer « tout le triomphe du mois de mai, » Livry, dont le jardin parut « tout triste, » à la mort de maître Paul, a conservé encore un vivant souvenir de la noble marquise. Si la révolution a renversé l'église et le cloître du monastère, elle a laissé debout le logement abbatial, le *pavillon Sévigné*, et surtout ces magnifiques ombrages, dont « l'extrême beauté » et la fraîcheur salutaire, jointes au voisinage des eaux de *Livry-Sévigné*, et à la facilité des communications avec la capitale, font de l'antique abbaye un lieu des plus salubres, en même temps que des plus paisibles et des mieux appropriés à l'éducation des jeunes personnes. D'ailleurs avoir une

maison aux environs de Paris était une sorte de nécessité pour les Mères des orphelines. C'était le moyen de trouver plus facilement des positions convenables pour celles dont elles avaient élevé l'enfance, de les suivre dans les divers sentiers de la vie, et de les recueillir au besoin, chaque fois que des dangers imprévus viendraient les assaillir ou seulement les menacer. Une *Notice* publiée récemment donne, sur ce complément indispensable de l'*OEuvre des orphelines*, des détails trop précieux pour être passés ici sous silence. Nous ne citons que l'essentiel :

« Chaque orpheline reçue dans nos maisons devient notre enfant « et *le reste jusqu'à la fin de ses jours...* Nous recevons les enfants « de préférence lorsqu'elles sont sorties de la première enfance. « Nous leur apprenons une profession en rapport avec leurs goûts « et leurs aptitudes, afin de les mettre en état de gagner honorable- « ment leur vie; nous les formons aux divers travaux du ménage « utiles à toute vocation. Arrivées à l'âge convenable, nous les « plaçons dans quelque maison donnant sécurité, *à moins qu'elles « ne demandent à rester près de nous.* Nous utilisons dans la mai- « son celles qui désirent y rester, leur accordant un salaire qui, « placé par nous à intérêts, devient en quelques années un petit « pécule. Une fois la jeune fille sortie de nos mains, nous ne la per- « dons plus de vue... Toutes les fois qu'elle se trouve sans place, elle « peut rentrer dans *sa maison*, et y trouve un concours assuré pour « se caser de nouveau. *Il en est de même en cas de maladie, « de vieillesse, d'infirmité ne permettant plus de gagner sa vie...* « Chaque année, une réunion des anciennes enfants a lieu dans « toutes nos maisons : celles qui peuvent disposer de quelques jours « restent avec nous pour suivre les exercices d'une petite retraite. »

Ainsi, en moins de quarante années, la petite semence déposée aux pieds de Notre-Dame de la Délivrande a porté des fruits merveilleux. La fécondité qui distingue les œuvres de Dieu n'a pas manqué aux religieuses de la *Vierge fidèle;* et la France, l'Angleterre et l'Amérique en recueillent les avantages, de jour en jour plus appréciés. Aujourd'hui, la *maison-mère* est plus florissante que jamais et compte soixante-quinze religieuses, vingt-cinq pensionnaires et cent trente orphelines ; *Norwood* donne asile à cinquante religieuses, à trente pensionnaires et à deux cent quinze orphelines; bientôt, on l'espère, elle pourra arracher officiellement à l'éducation protestante des *workhouses* un certain nombre d'enfants catholiques, qui seront confiés par les *gardiens* eux-mêmes aux religieuses, munies, à cet effet, d'un *certificat d'aptitude*. La chapelle de la communauté, agrandie à plusieurs reprises, est devenue un

centre religieux pour près de mille catholiques, et des abjurations y ont lieu fréquemment. Des écoles annexées à l'établissement reçoivent journellement cent garçons et à peu près autant de filles. *Roseau* ne reste pas en arrière, malgré les difficultés toutes spéciales que présente l'apostolat d'un pays si longtemps presque abandonné, et où les ouvriers évangéliques sont encore si rares. On y compte quinze religieuses, vingt-cinq pensionnaires, soixante-trois orphelines, et une école suivie par deux cents filles. Enfin *Livry*, qui n'en est qu'à ses débuts, promet de rendre d'importants services aux trois maisons, dont il peut être regardé comme le lien ou le trait d'union. Déjà quinze religieuses ont pu s'y installer, y recevoir même quelques pensionnaires et deux ou trois orphelines. Le nombre de celles-là ne saurait manquer de s'accroître rapidement, et de fournir ainsi aux religieuses le moyen de venir en aide à un plus grand nombre de celles-ci.

Les *Religieuses de la Vierge Fidèle* comptent donc actuellement quatre maisons, et *quatre seulement :* Notre-Dame de la Délivrande, *Maison-Mère*, Livry, près Paris, Norwood, près Londres, et Roseau. Puissent-elles prospérer toujours ! Puisse surtout l'*œuvre des Orphelines*, placée en de si bonnes mains, et déjà chère à tant de catholiques par les heureux résultats qu'elle a produits, s'étendre de plus en plus, et conquérir chaque jour de nouvelles sympathies, non pas stériles, mais agissantes, comme tout ce qui est animé du feu divin de la charité ! Puissent les religieuses de la *Vierge Fidèle*, en suivant l'esprit de leur institut, prouver une fois de plus au monde étonné, à l'hérésie envieuse, à l'ignorance des pauvres nègres des Antilles, que la chasteté chrétienne est une vertu féconde, et que renoncer aux joies de la famille sur la parole de Jésus-Christ, c'est à la fois se ménager, dès cette vie, le centuple promis, et rendre à la société et à l'Eglise des services que peut payer Celui-là seul qui peut inspirer de telles vertus et de tels dévoûments!

L. Langlois.

BIBLIOGRAPHIE

Le R. P. Hyacinthe Besson, sa vie et ses lettres, par E. Cartier.

M. E. Cartier, auquel la *Bibliothèque dominicaine* doit plusieurs volumes, entre autres une *Vie de Fra Angelico* (1857), a trouvé ici encore l'art et la sainteté réunis dans un religieux du même Ordre. Mais cette fois nous avons de nombreux détails que les biographies anciennes ne nous livrent presque jamais avec la même abondance. L'auteur n'est pas seulement un contemporain, c'est un ami intime, disons même un frère; aussi connaît-il bien son sujet, et il le traite avec une affection qui se communique au lecteur. On y aperçoit plus que la sympathie d'un artiste et d'un confrère, c'est une sorte de vénération tendre qui lui a fait réunir avec bonheur tous les matériaux de son travail. Les faits détaillés auxquels il se trouve ainsi conduit, ne peuvent manquer d'intéresser ceux-là même qui, comme moi, n'ont pas connu le R. P. Besson. Bien des points de vue intéressants eussent été perdus plus tard, ou risquaient d'être alors interprétés un peu vaguement; nous les trouvons consignés ici par un témoin oculaire dont la droiture et le *bien informé* sautent aux yeux. L'influence variée, mais sérieuse, qu'exerça l'honnête rêveur M. Buchez, par exemple, y est montrée en passant, avec une délicatesse remarquable.

C'est que le P. Besson avait quinze ans en 1830, et cela devient l'occasion de signaler plusieurs des courants divers qui ont ballotté une partie de la génération actuelle, jetant çà et là des épaves où Dieu a pris sa part de cœurs généreux quelque temps dévoyés. Mais je remercierai surtout l'auteur pour les détails qu'il nous donne sur l'enfance de son saint ami. Trouver ou recouvrer la foi, la conserver même sans pratique dans un monde comme le nôtre, cela se mérite-t-il? Nous entendons dire chaque jour au sujet de quelque homme égaré : « Il est digne de ne pas mourir sans avoir ouvert les yeux à la lumière de l'Évangile. » D'autre part l'Apôtre enseigne, avec sa divine autorité (Rom. IX, 16), que « Vouloir et se diligenter ne décident pas l'affaire éternelle, la pitié céleste en est le vrai fondement. » Cela étant, comme nous savons aussi que la prière avec les mérites de l'un, peut valoir la grâce de Dieu à l'autre, et qu'il est des habitudes de vertus aussi bien que de vices; on aurait tort d'oublier, dans l'histoire d'un cœur, l'influence de l'éducation chrétienne renouvelée chaque jour au foyer domestique dès la pre-

mière enfance, par des exemples constants et les prières, les dévoûments surnaturels et quotidiens de la mère généreuse, qui tient par-dessus tout à faire de son fils un enfant de Dieu. Ce demi-jour jeté sur de douloureuses épreuves portées avec tant de droiture par madame Besson, et sur l'intérieur de la famille francomtoise nous a donc valu, avec des tableaux touchants, bien des leçons qui n'en seront que plus persuasives pour être moins affichées.

Au fait, M. Cartier paraît heureusement doué pour trouver le chemin du cœur. Une simplicité qui n'exclut ni l'ornement ni le sourire, accompagne son récit où la part de l'artiste (chez l'auteur) se fait comme d'elle-même, sans permettre qu'on y songe à la moindre prétention. Nous sommes loin avec lui (Dieu merci!) de certains livres ascétiques trop nombreux, qui ont la bonne volonté d'être édifiants, mais réussissent surtout à être quasi assommants si le lecteur n'y apporte d'avance un dévoûment rare; tant le dogmatisme raide ou la méthode étriquée semblent y étouffer la spontanéité vivante.

Quand je dis que l'auteur émeut et attache, ce n'est pas qu'il se fasse panégyriste. Il a ses réserves qu'un esprit défiant pourrait prendre pour finesses habiles, et qui ne me semblent dues qu'à modestie et charité. Quoique connaissant bien son sujet, il sait aussi que le jugement de l'homme a ses côtés faibles, où l'amour et l'antipathie peuvent pénétrer pour charger outre mesure les plateaux de la balance. Ce qu'il en éprouve de scrupules donne un prix tout particulier aux nombreux détails que renferme son livre sur la réforme dominicaine inaugurée par le P. Lacordaire et ses premiers compagnons français.

Qui de nous n'aimerait à voir, comme par le menu, ce travail de l'enfantement des ordres religieux, et à suivre les obstacles journaliers franchis par ces grandes œuvres dont nous connaissons les principaux résultats sans bien distinguer les mille épreuves vaincues par les fondateurs? Qui n'a pas étudié le cœur humain dans son propre cœur, croit volontiers que c'est affaire d'un instant. Il semble fort simple d'y voir une sorte de volcan dont l'ébranlement et les laves s'étendent tout à coup à d'immenses espaces. Mais l'éclat même d'une éruption géologique est-il chose si simple? Les forces impétueuses, qui se font jour en quelques heures, avaient eu de longues préparations latentes que nous apprécions au hasard et d'une façon bien vague. Si la science physique en est là pour des résultats matériels où notre époque prétend avoir des solutions définitives, que dire des œuvres où la liberté humaine doit être conciliée avec la Grâce sans trop de froissements et d'une manière durable? Com-

bien de heurts et de concessions, de tâtonnements et de volonté vigoureuse mais douce, s'imposent aux ouvriers de ces grands travaux? La vénération des premiers disciples pour leurs maîtres, a communément traité cela comme un assaut emporté de haute lutte. Au fond, il n'en est rien ; les volontés humaines fléchissent bien des fois devant la sainteté, mais non pas toujours sans force soubresauts qui ne se calment qu'à la longue, et qui se renouvellent inévitablement pendant toute la durée de l'œuvre. Chacun, d'ailleurs, apporte ses appréciations personnelles, même avec les meilleures intentions du monde ; et il n'est jamais expédient de brusquer les cœurs. Aussi saint Grégoire le Grand, qui s'y connaissait, disait-il que « l'art des arts est celui de diriger les âmes. »

Les particularités nombreuses que l'auteur expose à ce sujet comme en plusieurs autres points, sont le résultat d'une allure simple et naturelle qui est tout l'opposé du pédantisme formaliste que je reprochais précédemment à divers ouvrages dont l'excellente intention ne peut d'ailleurs être contestée. M. Cartier ne retrace pas mal en histoire ce qu'il dit lui-même des voyages du temps passé à travers l'Italie, quand il raconte la première visite du jeune Besson à la ville de Rome (p. 37) : « Le voyage de Paris à Rome se fit en voiture. Vingt années de progrès ont rendu fabuleux ce moyen de transport. Le service des diligences et les chemins de fer l'ont fait à peu près disparaître. Le voiturin n'existe plus que dans quelques contrées de l'Italie. On arrive maintenant, mais sans jouir des pays qu'on traverse. Autrefois, on frétait un voiturin comme un vaisseau pour un long cours. Cinq ou six personnes s'associaient et passaient un contrat avec un conducteur, qui s'engageait à les rendre à destination dans un délai donné. L'itinéraire était tracé, les étapes fixées, les repas réglés d'avance. Les voyageurs n'avaient à s'occuper d'aucun détail, et visitaient en paix les monuments des villes et les curiosités de la route. Quand l'intérêt le réclamait, on mettait en panne pendant quelques heures, au grand contentement des chevaux, qui faisaient sagement leurs quarante kilomètres par jour. »

Grâce à cet abandon qui n'évite pas toujours un certain air de négligence, mais qui a son charme de simplicité, nous suivons avec plaisir le P. Besson dans le petit ménage de sa pieuse mère, dans ses pérégrinations d'artiste chrétien à Rome ou en Ombrie, dans ses monastères de Sainte-Sabine, de Bosco, de Chalais et de Saint-Sixte, dans ses missions à Mossoul, dans son pèlerinage en Terre-Sainte, etc. Le voyageur (et le lecteur avec lui) s'attarde volontiers aux différentes stations de la route, et recueille, chemin faisant, bien des souvenirs qu'il conservera en son âme.

Ce n'est pas qu'il ne se trouve çà et là, dans ce livre, quelques petites malices à l'adresse de plusieurs parties en fait d'art, de politique, ou de religion. Mais cela vient d'une façon si naturelle, que l'auteur lui-même semble ne pas s'en être aperçu. Le ton général de droiture et de cordialité n'en subit pas la moindre atteinte.

Le second volume est tout entier consacré à la correspondance du R. P. Besson. Elle débute par des lettres à sa mère, où j'aurais aimé à ne pas voir la triste formule du tutoiement; mais c'est une touche de notre siècle, et l'on ne doit pas modifier les manuscrits qui sont des pièces historiques. Dans les lettres de direction, je ne penche pas davantage pour ce titre si fréquent : *Ma fille en Notre-Seigneur*. Mais les saints ont eu de ces mots-là dont nous ne sommes pas les juges recevables; et je donne mon appréciation à ce sujet pour faire bien voir surtout que je ne me laisse pas aveugler par une confiance absolue envers l'auteur et son héros. D'ailleurs, à moins qu'il ne s'agisse d'un évêque, ou d'un directeur qui aura dépassé la cinquantaine, c'est un langage que je désire ne pas canoniser.

M. Cartier nous fait espérer la publication de plusieurs tableaux dus à son ami. Puisse-t-il être encouragé à nous donner prochainement cette œuvre. L'art français, malgré la réputation de quelques peintres modernes, est trop peu encouragé de nos jours à franchir les hauteurs des sujets chrétiens. Il importe qu'on lui montre, par maint exemple récent, ce que disait La Fontaine dans un autre but :

« Travaillez, prenez de la peine ;
C'est le fond qui manque le moins. »

On accorde des éloges aux morts tels que M. Hippolyte Flandrin, on veut bien reconnaître qu'Orsel méritait quelque estime; mais une grosse voix disait encore tout dernièrement que les peintures religieuses sont sans avenir. Il est vrai qu'un architecte titré prononçait aussi il y a quelque quarante ans, qu'il n'y avait plus lieu à rien dire sur les édifices ecclésiastiques, leur nombre étant déjà beaucoup trop grand en France. On sait si ce jugement magistral a été reçu comme définitif par nos contemporains, qui n'ont pas cru devoir prendre à ce sujet les conclusions de l'École des beaux-arts. Espérons qu'il en sera tout autant pour les dédaigneuses prédictions exprimées dans la *Revue des Deux-Mondes*, à propos du salon de 1865, par un artiste garibaldien.

C. CAHIER.

Monographie de la voie sacrée Éleusinienne, de ses monuments et de ses souvenirs, par M. François Lenormant, sous-bibliothécaire de l'Institut de France, membre de l'Institut archéologique de Rome, etc. Tome I. (Un vol. in-8° de 551 pages.) Paris, Hachette, 1864.

Initié de bonne heure à l'étude de l'antiquité par son illustre père, M. François Lenormant vient de prouver une fois de plus qu'il est le digne héritier d'un nom également cher à la religion et à la science. En 1862, le studieux archéologue offrait au public ses *Recherches archéologiques à Eleusis*[1], précieux recueil des Inscriptions anciennes découvertes dans la cité des mystères; et deux ans ne s'étaient pas écoulés, que l'infatigable auteur publiait ce nouvel ouvrage sur la *Voie sacrée* qui conduit de la ville de Pallas Athéné à celle de Déméter.

Parmi ces routes fameuses, dont le terme était un sanctuaire renommé, que suivaient les processions solennelles, et sur le bord desquelles s'échelonnaient des édifices consacrés par une même religion, la plus célèbre était celle d'Eleusis, à laquelle les Grecs réservaient la désignation absolue d'Ἱερὰ ὁδός.

« C'est elle qui conduisait au plus auguste des sanctuaires mystiques de l'Hellénisme....; elle était parcourue chaque année par la pompe solennelle de ces Initiations auxquelles accouraient des milliers de personnes de tout âge et de tout sexe, venues de toutes les parties du monde grec pour se faire recevoir avec les Athéniens aux mystères des Grandes Déesses. »

A l'aide de longues et pénibles investigations, M. Lenormant est parvenu à reconstituer cette voie sacrée dans son état antique, à distribuer sur la route les divers monuments qui la bordaient, à interpréter les curieuses inscriptions que le temps n'a pas encore effacées; de sorte que, sur les pas de ce savant guide, le lecteur peut suivre d'Athènes à Eleusis la marche des Initiés. En sortant par la porte Dipyle, la plus large de toutes les portes de la grande cité, celle où aboutissaient les routes les plus importantes, on laisse à gauche la chapelle chrétienne de la Sainte-Trinité, et l'on arrive au lieu où fut le bourg de Scirum, illustré par la fête annuelle des *Scirophories*, dont le but était d'obtenir d'heureuses récoltes. Puis, au milieu de ce bois d'oliviers dont Sophocle nous a laissé, dans *Œdipe à Colonne*, une description si belle, voici le dême des *Laciades*, où vinrent s'établir les Eacides, race fameuse dont Ajax fut le père et d'où sortirent Miltiade et Cimon. Non loin du hameau nommé aujoud'hui

[1] *Recherches archéologiques à Éleusis*, exécutées dans le cours de l'année 1860, sous les auspices des ministères de l'Instruction publique et d'État...

Saint-Sabbas, se voyait le figuier sacré donné, d'après la fable, par Déméter à Phytalus, arbre aussi vénéré que l'olivier de Minerve dans l'*Erechthéum*, et la vigne de Bacchus au dême d'*Icaria*. Tout auprès coulait le Céphise, traversé par un pont où la populace d'Athènes, le visage couvert de masques, attendait les Initiés au retour et les accueillait par des injures et des plaisanteries dont les plus grands personnages de la République n'étaient pas exempts. Les mystes répondaient vigoureusement à l'attaque, et la fête avait pour dernier acte des scènes bouffonnes et obscènes dont *les Grenouilles* d'Aristophane nous ont transmis le licencieux souvenir. Telle fut, dit-on, la première ébauche de la comédie grecque.

Mais quel était le dogme fondamental exprimé, sous mille symboles divers, par les monuments de la voie sacrée, et révélé aux initiés dans le sanctuaire d'Eleusis? Il est constant, comme M. Charles Lenormant l'avait précédemment démontré, qu'à l'époque de la splendeur d'Athènes, la mystérieuse religion des Grandes Déesses, après avoir successivement absorbé les *sacra gentilitia* des diverses familles d'origine pélasgique ou ionienne établies sur le parcours du chemin d'Eleusis, se résumait elle-même dans le Panthéisme naturaliste. Et cet enseignement était celui de toutes les religions antiques.

« La pensée que j'ai rencontrée partout dans la religion païenne, dit M. Charles Lenormant, est celle du *Panthéisme*, c'est-à-dire l'adoration de la nature entière, sous une forme plus ou moins complexe[1]. » Monstrueuse absurdité, rêvée par l'Inde, l'Egypte et la Grèce, et qu'après dix-huit siècles de Christianisme, on vient nous prêcher au nom du progrès comme une nouveauté philosophique! Ainsi, quand le Panthéisme hégélien parle du Dieu *in fieri* et du *devenir* éternel, il n'a pas même le mérite d'une folle invention.

Une effrayante corruption des mœurs était la conséquence logique de cette grossière doctrine; la ville la plus civilisée du monde antique encourageait et consacrait des pratiques infâmes, auxquelles les plus sages philosophes ne trouvaient point à redire, et qui ne furent énergiquement flétries que par nos premiers docteurs. Enfin la lumière de l'Evangile brille dans la patrie des faux Dieux, et l'Eglise s'applique, en sanctifiant les hommes, à purifier ces lieux profanés si longtemps. Des chapelles chrétiennes remplacent les édicules païens sur les hauteurs voisines d'Eleusis, et, pour en citer un exemple, à la vieille divinité solaire adorée au sommet des montagnes sous le nom de *Lycæus*, succède constamment le saint prophète Elie enlevé sur un char de feu et apparaissant sur la cime du Thabor

[1] *Nouv. ann. de l'Inst. arch.*, t. I, p. 230.

auprès du Christ transfiguré. Ainsi, « en substituant l'invocation du prophète, patron des lieux élevés, au culte de la divinité païenne, les organisateurs de l'Eglise de Grèce présentaient au regard du peuple, à la place de la divinisation de la lumière matérielle, l'idée de la lumière éternelle et immatérielle dont Dieu environne ses élus. Là, comme partout ailleurs où le Polythéisme avait posé le pied, ils détournaient de la créature trop longtemps adorée, vers le Créateur auquel devaient appartenir les hommages que, par une de ces vieilles habitudes avec lesquelles l'homme a tant de peine à rompre, quelques esprits simples et ignorants, parmi lesquels les habitants des campagnes, continuaient à aller porter aux lieux où avaient prié leurs ancêtres[1]. »

Il est temps de nous arrêter sur la route d'Eleusis. Toutefois ce ne sera pas sans recueillir les impressions du savant voyageur, contemplant, au retour d'une laborieuse excursion, la plaine de l'Attique et la ville de Périclès. Après avoir vengé Châteaubriand du reproche d'inexactitude que lui adressait un critique qui n'a jamais vu la Grèce[2], M. F. Lenormant nous fait de cette contrée fameuse une description qu'aurait signée, ce me semble, l'auteur de l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem.*

« C'était l'heure incomparable dans l'Attique, où le soleil au moment de disparaître derrière l'horizon, s'allume d'un éclat plus brillant encore qu'au milieu de sa course. L'antique Hélios régnait dans toute sa splendeur, selon la belle et poétique expression des modernes Hellènes[3]. Déjà son disque n'était plus visible à mes yeux : les montagnes qui se dressaient derrière moi le cachaient et allongeaient leurs ombres sur les bruyères,

Majoresque cadunt altis de montibus umbræ.

Mais en face de mes regards, les derniers rayons de l'astre du jour venaient frapper comme des flèches enflammées les édifices immortels élevés par Mnésiclès et par Ictinus. Sous leurs feux le marbre lui-même semblait s'animer et palpiter, et l'Acropole tout entière était enveloppée d'un nuage d'or qui rappelait ces auréoles placées par les peintres du moyen âge autour des têtes des personnages glorifiés.... Laissant flotter mes pensées au gré de leur caprice, j'essayais de reconstituer dans mon imagination l'aspect d'Athènes aux jours de sa splendeur, le pompeux retour de la théorie sacrée reve-

[1] *Monographie...*, p. 451.
[2] M. Sainte-Beuve, *Châteaubriand et son Groupe littéraire.*
[3] ὁ ἥλιος βασιλεύει, pour dire que le soleil va se coucher.

nant de Délos au port du Pirée sur des vaisseaux parés de bandelettes et de guirlandes de fleurs, ou bien la procession des Initiés s'acheminant, au chant des hymnes, vers Eleusis par la route que je descendais moi-même.

Je me représentais aussi le jour où un pèlerin inconnu, au visage austère, enveloppé du manteau des Philosophes, simple dans sa mise et dans son maintien, débarquait à la plage de Phalère et venait dans l'aréopage prêcher aux Athéniens le Dieu inconnu, mort sur la croix pour le salut de tous les hommes. Je voyais l'antique superstition vaincue par la foi nouvelle dans son plus auguste sanctuaire, et la Vierge Mère remplaçant Pallas Athéné dans le Parthénon. Puis je me reportais aux temps funestes où le torrent de la conquête musulmane s'était précipité sur la Grèce, entraînant avec lui les fléaux que la race d'Othman a répandus partout où elle a posé le pied ; temps où le chef des Eunuques noirs dictait des lois à la patrie de Socrate et de Platon, où le Parthénon était une mosquée, le temple d'Erechthée un harem, les Propylées une caserne de janissaires ; où du haut de la citadelle de Cécrops le muezzin annonçait la prière de Mahomet à la ville dans laquelle saint Paul annonça la bonne nouvelle et dans laquelle vécut Denys l'Aréopagite. Il me semblait enfin assister au jour où la liberté, sortant du sépulcre où les oppresseurs croyaient l'avoir enfermée à jamais sous un triple sceau pour qu'elle ne pût point ressusciter, comme les princes de la Synagogue avaient enfermé le corps du Rédempteur, réveillait les âmes endormies depuis quatre siècles dans la nuit de la servitude.... »

On le voit, ce livre n'est pas seulement un monument archéologique, où sont étudiés avec une sagacité remarquable les débris du passé ; c'est encore l'œuvre d'un philosophe chrétien s'élevant, des détails minutieux de l'érudition, aux larges considérations de l'histoire, aux grandes pensées de la foi. Que d'autres laborieux *chercheurs* aillent interroger l'Egypte, après avoir parcouru la Judée, dans le désir coupable et toujours trompé de rencontrer parmi les ruines un témoignage contre la divinité de Jésus-Christ et l'inspiration des Evangiles; il est, grâce au ciel, bon nombre de vrais savants, consacrant, comme MM. Lenormant, tous leurs efforts au profit toujours inséparable de la Science et de la Religion, et se proposant pour premier but, dans leurs découvertes, la manifestation du Dieu de vérité.

Ch. Clair.

Origines et transformations de l'homme et des autres êtres. 1re partie, par Trémaux. Paris, Hachette, 1865.

L'Anthropologie est une science récente, et cependant elle a déjà inspiré de nombreux travaux ; les questions délicates qu'elle soulève ont donné naissance à bien des opinions diverses et souvent contradictoires. Le problème le plus important de cette science, c'est celui qui est relatif à l'origine de l'homme. A quelle époque l'homme a-t-il, pour la première fois, foulé la surface de notre globe? Comment a-t-il paru? Quelle cause l'a produit? Deux savants de premier ordre, Humboldt et Bompland disaient naguères : « La question « générale de la première origine des habitants d'un continent est « au delà des limites prescrites à l'histoire, peut-être même n'est-ce « pas une question philosophique. » Plus hardis, les anthropologistes se posent une question mille fois plus complexe, l'origine du genre humain tout entier, et ils n'hésitent pas à croire que, tôt ou tard, la science sera en mesure d'y répondre avec certitude. Quant à présent, on peut dire : *quot capita, tot sensus;* les idées les plus opposées se partagent le monde, et *c'est le désaccord qui règne en maître dans la science.* Ces dernières paroles sont de M. Trémaux. Pour remédier à cette confusion, le savant voyageur apporte une opinion nouvelle qui, dans sa pensée, doit en éclairant toutes les faces de la question, faire disparaître le désaccord, et tracer la voie que l'on doit suivre pour arriver, dans un temps peu éloigné, à une solution complète. Reste à savoir si ces heureux présages se réaliseront, et si, au contraire, la théorie de M. Trémaux, s'ajoutant aux précédentes, n'aura pas pour résultat fatal d'accroître la confusion qu'il voudrait faire cesser.

Les opinions relatives à l'origine de l'homme peuvent se réduire à trois. En première ligne je mettrai celle des *monogénistes*, qui, ne voyant dans tous les types humains répandus sur la terre que des races et des variétés d'une même espèce, regardent les hommes comme descendant, ou du moins comme pouvant descendre d'un couple unique primitivement sorti des mains du Créateur. C'est évidemment l'opinion la plus conforme au récit biblique ; cette réflexion ne saurait échapper à un chrétien sincère, et nous devons la faire au risque d'exciter la pitié ou l'indignation de certains positivistes, qui nous reprocheront d'apporter dans des questions scientifiques des préoccupations et des arguments extra-scientifiques.

L'opinion des *polygénistes* est diamétralement opposée à la précédente. D'après eux, les différences de types qui existent entre les races humaines sont tellement tranchées, tellement profondes,

qu'elles ne sauraient être le résultat des conditions d'existence ; ces différences sont donc originelles ; les hommes, au lieu d'appartenir tous à une même espèce zoologique, constituent un genre ou même une famille, la famille des bimanes ; la communauté d'origine est donc impossible, et le récit de la Genèse doit être relégué parmi les légendes.

Enfin, une troisième école se sépare nettement des précédentes, et considère la question qui nous occupe comme un cas particulier d'une question plus générale, la stabilité des espèces. Les naturalistes qui se rattachent à cette école regardent l'espèce comme une chose essentiellement variable. Cette opinion leur est inspirée par l'exemple des nombreuses variétés de formes que présentent surtout nos animaux domestiques. Par des procédés connus, on peut, après plusieurs générations, obtenir des produits tellement différents du type primitif, qu'à en juger par la forme seule, on croirait posséder une nouvelle espèce ; la fécondité continue entre les deux variétés atteste seule l'unité spécifique des deux types. Ne serait-il pas possible, par des moyens nouveaux, ou par un emploi meilleur des moyens connus, de parvenir ainsi à une transformation tellement complète que la fécondité entre la nouvelle race et la race primitive cessât d'exister, ou du moins cessât d'être illimitée? On aurait ainsi obtenu une espèce nouvelle par une simple transformation due aux forces de la nature. Le résultat que l'homme pourrait obtenir au bout de quelques générations, la nature abandonnée à elle-même pourrait évidemment y arriver après un temps plus ou moins long, suivant que les circonstances seraient plus ou moins favorables. C'est ce qu'admettaient Lamark, les deux Geoffroy-Saint-Hilaire ; c'est ce qu'admet encore le naturaliste anglais Darwin. Ce dernier regarde tous les animaux actuellement existants comme descendant de quatre ou cinq ancêtres (*progenitors*) ; un nombre égal suffirait pour les plantes. Il ajoute même que, guidé par l'analogie, il admettrait volontiers que tous les êtres organisés, plantes et animaux, descendent d'un seul type primordial. Bien entendu que l'homme ne doit pas faire exception aux lois générales ; il dérive du singe ou de quelque type disparu, et par là du type primitif.

C'est à cette dernière école que se rattache M. Trémaux : le titre de son livre l'indique suffisamment. Il admet la variabilité et la transformation des espèces ; mais il se sépare nettement de Darwin relativement aux causes qui produisent cette variation.

Le livre de M. Trémaux peut se résumer tout entier dans l'*énoncé de la grande loi du perfectionnement des êtres* qui se trouve imprimé en gros caractères en tête de la première partie : « *La perfection des*

« *êtres est ou devient proportionnelle au degré d'élaboration du* « *sol sur lequel ils vivent! Et le sol est en général d'autant plus élaboré* « *qu'il appartient à une formation géologique plus récente.* » Prouver cette loi, en déduire toutes les conséquences possibles, tel est le but du livre.

Une première chose à faire pour juger un ouvrage, c'est d'en comprendre le but; aussi me suis-je appliqué à saisir le sens et la portée que l'auteur attache à la grande loi qu'il croit avoir découverte. Tel sol, tel produit, nous dit-on. Je le comprends lorsqu'il s'agit en effet des produits directs du sol, c'est-à-dire des végétaux qui puisent immédiatement dans la terre les principes qu'ils doivent s'assimiler. Mais pour les animaux, quelle influence le sol peut-il exercer sur eux? C'est ce que M. Trémaux devrait expliquer, et ce qu'il oublie de nous dire. Faut-il entendre que le terrain, en vertu de sa composition chimique et minéralogique, possède une action mystérieuse, de nature inconnue, déterminant suivant les cas le perfectionnement ou la dégénérescence des espèces animales? Tel est en effet le sens que beaucoup de passages semblent attribuer à cette loi. Ainsi, après avoir montré que les causes habituellement invoquées ne sauraient expliquer les changements de type que présente la nature, l'auteur ajoute : « Avec les seules actions du croisement, de la « nourriture et du climat, on rencontre des contradictions à chaque « pas. Avec l'action du sol, le globe entier nous montre les mêmes « effets (p. 400). » — Puisque ce n'est ni par la nourriture ni par le climat que le sol agit, c'est donc, je le répète, par une vertu mystérieuse; et nous voilà, en plein XIX[e] siècle, ramenés aux causes occultes. Nous permettra-t-on de dire que ce n'est pas scientifique?

Tout entier préoccupé de prouver par des faits la loi qui doit servir de base à son système, M. Trémaux semble n'avoir pas songé à s'expliquer à lui-même le mode d'action du terrain. Aussi, à côté des nombreux endroits qui supposent évidemment une action immédiate, pourrais-je en citer plusieurs qui n'attribuent au sol qu'une action indirecte due aux aliments qu'on en tire. Par exemple (p. 448), nous lisons à propos du crétinisme : « Ce fléau est surtout « endémique, parce qu'en effet les personnes qui profitent des *pro-* « *duits* d'un autre sol doivent moins ressentir les résultats défavora- « bles de cette condition. » Plus loin : « Éviter de vivre d'une ma- « nière permanente sur le sol qui produit le crétinisme, voilà le seul « remède ou plutôt le seul palliatif contre ses pernicieux effets sur « l'homme. Le mieux est de l'abandonner complétement, ou tout « au moins *d'en tirer des produits autres que ceux qui sont destinés* « *à la nourriture des populations.* » Enfin, pour perfectionner l'hu-

manité, que faut-il? « 1° Choisir avec soin les terres dont les « produits sont plus directement destinés à l'homme. 2° Recourir à « tous les moyens propres à améliorer ce sol. 3° Boiser avec des es-« sences convenables les terrains dont les produits sont défavorables « à l'homme. 4° Déboiser et livrer à une autre culture les forêts qui « occupent un sol favorable. »

Ces passages me paraissent clairs; ce n'est pas par lui-même, mais par ses produits, et sans doute aussi par le climat, que le sol agit sur l'homme et sur les animaux. Cette explication est plus philosophique; mais est-elle nouvelle?

Entre les monogénistes et les polygénistes, la question se réduit à peu près à ceci : Des êtres aussi différents que l'Européen et le Bushman, le Hottentot et l'Australien peuvent-ils descendre des mêmes ancêtres? — Non, répondent les polygénistes; car les différences sont plus grandes que celles qui caractérisent certaines espèces. Pour répondre à cette objection, les monogénistes ont eu recours à ce qu'on appelle la théorie des milieux, et à celle des croisements. L'ensemble des circonstances extérieures dans lesquelles vivent les représentants d'une espèce, constitue ce qu'on appelle ce milieu auquel les monogénistes, en s'appuyant sur des faits parfaitement certains, attribuent la faculté de modifier graduellement le type moyen d'une espèce. Les croisements de plusieurs types ainsi modifiés donneront naissance à de nouvelles formes appartenant toutes à l'espèce commune.

Où se trouve la différence entre cette théorie des milieux et la loi de M. Trémaux? Dans une importance plus ou moins grande attribuée à l'influence du sol, voilà tout; et encore cette différence est-elle plus apparente que réelle. La *loi fondamentale* ainsi comprise — et il me paraît difficile de la comprendre autrement, — ne constitue point une idée ni une théorie nouvelle; elle n'est qu'une variante de la théorie classique de l'influence des milieux.

Comment cette loi est-elle prouvée? Il m'est impossible de suivre l'auteur dans le développement de ses arguments. Il y fait preuve d'une érudition rare, de connaissances profondes et variées en ethnographie. On reconnaît la prédilection marquée de M. Trémaux pour le sol de l'Afrique, qu'il a parcourue en tout sens et habilement décrite dans des ouvrages spéciaux. Mais la lecture finie, lorsqu'on veut se rendre compte des arguments et de leur valeur, on n'y trouve pas tous les éléments de conviction. Je sais que beaucoup d'écrivains ont exprimé une opinion différente de la mienne; mais dût-on me trouver trop exigeant, je dois avouer qu'une lecture attentive ne m'a point convaincu. Sans doute, il y a des coïncidences

remarquables ; mais elles ne se présentent pas avec un caractère assez tranché ; et surtout, la plupart des faits peuvent s'expliquer autrement que par l'influence du sol. Donnons quelques exemples.

« On ne peut rencontrer un seul exemple d'une civilisation qui se « soit développée, ni même maintenue en cas de migration, dans de « mauvaises conditions géologiques. » Rien n'est plus naturel en effet. Pourquoi des peuplades en voie de civilisation se seraient-elles fixées de préférence dans des contrées peu fertiles ? Car il ne faut pas l'oublier, ce qu'on appelle ici conditions géologiques, c'est tout simplement la fertilité du sol.

Un autre argument, longuement développé, est tiré de la persistance des mêmes types dans les mêmes contrées. Après avoir examiné l'Afrique et l'Europe à ce point de vue, l'auteur conclut ainsi : « En somme, qu'ont produit les migrations de l'Orient venant peu- « pler l'Occident? Elles ont fait des Hellènes en Grèce, des Romains « à Rome, des Gaulois en France et des enfants d'Albion en Angle- « terre (p. 108). » De cette persistance, faut-il conclure que les races conquérantes ont à chaque génération subi l'influence du sol, de manière à ressembler au bout de quelques siècles à la population précédente ? C'est le raisonnement de M. Trémaux. Mais le même fait est invoqué par les polygénistes qui l'interprètent d'une manière différente. Suivant eux, cette persistance prouve que la race conquérante a toujours été absorbée par la race indigène ; et ils ne manquent pas d'en conclure qu'entre ces deux races la fécondité illimitée, caractère de l'unité spécifique, ne se réalise presque jamais.

A la même page, nous lisons : « Si nous passons sur d'autres « continents, les mêmes résultats nous frappent de toutes parts. « Sur certains points de l'Australie et de l'Amérique, le type an- « glais est attaqué dès la première génération. » Ce fait est attesté par certains naturalistes, mais il est nié par d'autres. J'en dirai autant des prétendues transformations des nègres. MM. Reiset, Lyell, E. Reclus nous disent qu'ils se transforment assez vite pour qu'au bout de cent cinquante ans ils se soient rapprochés du type blanc du quart de la distance qui les en séparait. Mais les anthropologistes américains, presque tous polygénistes, affirment résolûment le contraire.

On le voit, les faits sont difficiles à constater, plus difficiles encore à interpréter. C'est l'une des grandes difficultés de l'anthropologie. On réussit rarement à se mettre d'accord sur les faits eux-mêmes, cela n'arrive que pour les cas exceptionnels où l'on peut s'appuyer sur des statistiques parfaitement exactes, et beaucoup de

faits ne sont pas de nature à être consignés dans les colonnes d'un registre officiel. Même dans le cas où les faits sont mis hors de doute, ils sont ordinairement de nature à être diversement interprétés, et chacun les abordant avec des idées préconçues, les torture à son gré et ne manque pas d'y trouver la confirmation de ses théories,

M. Trémaux est tellement pénétré de son idée, qu'il trouve des preuves à l'appui jusque dans la politique; et réciproquement il n'hésite pas, au nom de la géologie, à donner aux princes des conseils sur la manière de gouverner leurs peuples. Par exemple, on se rappelle la guerre soutenue en 1848 par les Hongrois contre l'Autriche. A cette époque, la Transylvanie avait fait défection à la cause commune et s'était ralliée au gouvernement autrichien. L'empereur François-Joseph, heureux de ce résultat, espérait se rattacher aussi facilement les Croates; mais il éprouva de leur part une résistance inattendue, et l'assemblée des notables déclara que la Croatie devait continuer à partager le sort de la Hongrie. « Voilà, « nous dit à ce propos M. Trémaux, ce qui paraîtrait paradoxal, si « l'on ne considérait que les positions géographiques. Mais consultez « la géologie, elle vous dira que cela est tout à fait rationnel, puis- « que la Transylvanie repose comme l'Autriche sur une grande « quantité de terrains anciens; tandis que la Hongrie, la Croatie et « la Dalmatie reposent sur des terrains récents. » Je laisse au lecteur le soin d'apprécier.

« Quant à la Vénétie, ajoute l'auteur, elle a non-seulement son « sol récent, mais une autre nationalité très-prononcée; aussi chacun « connaît ses tendances inaltérables. »

Quelle est la cause de la uerre sanglante qui vient de désoler l'Amérique? C'est que les Sudistes, habitant des terrains récents, luttent pour leur indépendance; ils ne veulent pas être gouvernés par ceux des terrains anciens. Et, en considérant que les terrains récents du Sud sont plus aptes à perfectionner les races qui les cultivent, M. Trémaux ne craint pas de prédire, malgré la victoire prévue du Nord, que « dans l'avenir, ce sera le Sud qui gouvernera le Nord, « s'il n'en est séparé. »

Quant à l'Irlande et à la Pologne, c'est encore au nom de la géologie que M. Trémaux défend leur indépendance. N'espérant pas obtenir ce résultat, il donne du moins aux princes qui en sont les maîtres, de sages conseils pour les gouverner.

Arrivons aux conséquences scientifiques que l'auteur prétend tirer de son principe pour l'histoire naturelle générale, et pour l'anthropologie en particulier. Puisque le sol agit si énergiquement pour modifier les types, il est évident que l'espèce doit être essentiellement

variable. Qu'une race se trouve isolée sur un terrain favorable, sans aucune communication avec le reste de l'espèce, les modifications se produiront, se transmettront et s'accroîtront à chaque génération ; et, après un temps plus ou moins considérable, le nouveau type différera tellement de l'ancien que la fécondité illimitée n'existera plus entre eux ; il y aura une espèce de plus. En réalité les transformations ne se font pas aussi rapidement qu'on pourrait le croire, parce que l'isolement que nous avons supposé n'existe jamais ; il suit de là que les croisements avec la race primitive, ou même avec une race en voie de dégénérescence sur un sol imparfait, viennent constamment entraver l'effet du sol meilleur. Au bout de quelque temps, il y a équilibre entre ces deux causes, et il existe alors un type moyen qui se conserve invariable tant que les circonstances restent les mêmes. C'est ce qui arrive nécessairement pour une période de quelques milliers d'années comme notre période historique. Mais, si nous embrassons d'un coup d'œil plusieurs milliers de siècles, nous comprendrons que les changements géologiques apportés par le temps à la surface du globe, feront prévaloir l'action du sol sur celle des croisements, de manière à modifier lentement, mais progressivement, les types et les espèces.

En partant de ces principes, que faut-il à M. Trémaux pour expliquer l'état actuel de la création? Une simple *cellule primordiale* ou *utricule*, l'être organisé le plus simple, animal ou végétal, peu importe. Cet être si simple vivait à l'époque que les géologues appellent l'*époque silurienne*, il y a quelques millions de siècles. Depuis lors, la surface du globe s'étant constamment modifiée et améliorée, la vie s'est constamment développée, les formes se sont perfectionnées. C'est ainsi que, des êtres les plus élémentaires, la nature est arrivée aux formes nombreuses et compliquées que nous connaissons. C'est ainsi qu'à son heure l'homme est apparu sur la terre, qu'il s'est perfectionné et se perfectionnera encore. M. Trémaux n'admet pas précisément que nous descendions des singes. Non ; mais l'homme et le singe descendent d'une souche commune, aujourd'hui disparue ; et tandis que le quadrumane, placé dans de mauvaises conditions géologiques, en a subi l'inévitable influence et s'est dégradé, l'homme au contraire, sous des influences plus heureuses, s'est développé et est devenu capable, par son activité intelligente, de combattre ces influences extérieures. De là sa supériorité actuelle, de là ses progrès futurs.

Une objection sérieuse se présente. Est-ce l'influence du sol qui perfectionne l'instinct des animaux en même temps que leur corps? est-ce elle qui a donné à l'homme cette intelligence qui, bien mieux

que tous les caractères zoologiques, le distingue spécifiquement des animaux? M. Trémaux fait à cette difficulté une réponse que l'on croirait tirée du Dictionnaire de Nysten. « Dans sa comparaison de « l'homme et du singe, nous dit-il, M. Gratiolet fait deux parts : « l'une tient à l'organisation, l'autre aux facultés. Il accorde les « ressemblances de la première, il refuse de reconnaître celles de la « seconde, sans remarquer que *ces différences de facultés ne sont « que la conséquence du plus ou moins grand degré de développe- « ment de l'organisation* (p. 292). » Cette hérésie philosophique n'échappe point par hasard à la plume de l'auteur ; je la trouve reproduite en plusieurs endroits, à peu près dans les mêmes termes. Ailleurs, réfutant un autre passage de Gratiolet, il dit : « Je m'étonne « que M. Gratiolet ne reconnaisse pas dans l'instinct un rudiment « d'intelligence ; dans les constructions des castors, dans le nid de « l'oiseau, dans les cellules de l'abeille des éléments de sculpture et « de dessin, etc... (p. 304). »

M. Trémaux fait deux parts dans les opinions de Gratiolet ; l'une sérieuse, qui est celle du savant anatomiste ; l'autre qui est celle du sentiment, où il parle au même titre que les philosophes *qui développent le vide de leurs entités*. Ce dédain pour la philosophie explique parfaitement les singulières idées de notre auteur sur l'intelligence de l'homme et sur l'âme des bêtes. Ne voir entre nous et les animaux qu'une différence d'organisme, ce n'est pas philosophique. Un peu de métaphysique ne gâte rien, et vraiment il n'en faut pas une forte dose pour voir l'abîme qui sépare l'intelligence humaine, capable de saisir l'abstrait et l'absolu aussi bien que le concret et le contingent, de l'âme des bêtes, agissant par instinct, capable tout au plus de percevoir et de combiner quelques sensations, sans avoir jamais d'idées générales.

Je crois avoir fait un résumé assez exact des idées de M. Trémaux. Cependant, je dois en convenir, ce résumé ne saurait donner une connaissance complète des arguments développés par l'auteur. Ceux qui voudraient juger le livre par eux-mêmes devront le lire. Je viens d'exposer ici mon opinion personnelle, et je puis la résumer en quelques mots. L'ouvrage entier repose sur un principe mal défini qui, dans le sens où nous l'avons compris, le seul qui nous semble acceptable, ne peut être considéré comme nouveau. Ce principe, vrai dans ce sens et dans de certaines limites, n'est cependant pas prouvé d'une manière irréfragable, comme doit l'être le fondement d'une théorie. Les conséquences qu'on prétend tirer de ce principe n'y sont pas nécessairement contenues, et plusieurs d'entre elles ne portent pas le cachet d'une saine philosophie.

On me trouvera peut-être un peu sévère envers cet ouvrage. Je crois devoir l'être d'autant plus que l'auteur est d'ailleurs plus recommandable. A propos de la question des espèces, M. Trémaux écrit ces lignes : « M. Flourens a son mérite, mais c'est ailleurs, « c'est dans ses recherches sur le périoste et sur le nœud vital qu'il « le trouve. » On me permettra, je pense, d'employer les mêmes expressions et de dire : M. Trémaux a son mérite, mais c'est ailleurs, c'est dans ses travaux *positifs* sur l'ethnographie et l'archéologie qu'il le trouve. Qu'on lise le récit de ses voyages au Soudan et dans l'Asie Mineure, et on reconnaîtra en lui un talent et une science incontestables. Mais quant à ses idées théoriques sur la question des espèces, qu'il ne compte point sur elles pour établir sa réputation. Quelques journalistes pourront lui prodiguer l'encens ; le *Constitutionnel* s'écriera : « Le voile est tombé.... une nouvelle loi va accorder tout le monde.... Les arguments de M. Trémaux abondent, et nous n'avons que l'embarras du choix. » *L'Indépendance Belge* fera chorus. Le *Moniteur* lui-même accordera son approbation. Mais tout cela ne vaut pas l'opinion des savants, et M. Trémaux sait bien que nos grands naturalistes ne regardent point ses idées comme acceptables, ses arguments comme concluants.

On remarquera sans doute que je n'ai point parlé de la Bible, quoique son récit semble compromis par la théorie de la transformation des espèces. C'est qu'il n'est pas utile, je crois, de mêler la théologie à ces débats scientifiques, du moins lorsqu'elle n'est pas directement attaquée. Or, M. Trémaux est loin d'être agressif envers la révélation ; il ne croit pas que ses idées soient inconciliables avec la Genèse ; il ne parle du récit biblique qu'avec le plus grand respect. Dès lors, je crois qu'il est bon de montrer une grande tolérance envers les sciences encore au berceau, qui demandent à avoir leurs coudées franches pour se développer ; elles ont besoin d'aller un peu à l'aventure en pays inconnu, quitte à y faire fausse route de temps en temps. C'est ainsi qu'elles progresseront et parviendront à la possession de la vérité.

J'ajouterai cependant une dernière remarque à l'adresse des anthropologistes. L'origine de l'homme regarde les historiens autant que les naturalistes ; dès lors on ne saurait, dans l'étude de cette question, négliger les monuments historiques. De tous ces monuments, les livres sont de beaucoup les plus sûrs. Même en faisant abstraction de la valeur spéciale que possède la Bible comme livre inspiré, il n'en est pas moins vrai que c'est un monument dont il faut tenir compte, et qui, comme monument écrit, a une signification incontestablement plus sûre que tous les fossiles du monde. A

plus forte raison doit-on se mettre en garde contre des théories ou des hypothèses qui semblent peu conformes au sens des textes sacrés. Sans doute, la Bible n'est pas destinée à nous instruire sur les vérités de l'ordre naturel, et c'est peut-être pour cela que nous y trouvons si peu de documents relatifs à ces sortes de choses; mais aussi le Saint-Esprit, qui a inspiré les écrivains sacrés, n'a pas pu leur dicter d'erreurs, et toute affirmation qui serait contraire au sens *clair* et *certain* d'une phrase de la Bible, devrait, par cela même, être rejetée comme ne pouvant pas être l'expression de la vérité. Lorsque le sens est obscur ou douteux, et c'est ce qui arrive presque toujours pour les passages relatifs aux vérités naturelles, il faut, je crois, user d'une grande tolérance; mais aussi, il est prudent pour les savants de se tenir sur une grande réserve, sous peine de s'exposer à commettre de nombreuses et de graves erreurs.

N. Larcher.

Souveraineté du peuple et décentralisation, par M. le baron de Fontarèches, ancien membre du conseil général du Gard. Paris, Dentu, 1865.

Tout le monde connaît la définition du parfait orateur par Cicéron: un homme de bien habile dans l'art de la parole; *vir bonus dicendi peritus*. La sagesse païenne exigeait de l'orateur antique, outre les dons du génie, l'amour de l'honnête et du vrai. L'amour du vrai! cette vertu nous semble bien plus nécessaire au publiciste des temps modernes.

Le citoyen éloquent de Rome et d'Athènes devait être homme de bien; car, membre d'une république, il discutait fréquemment devant le peuple assemblé les plus graves intérêts de son pays. A lui d'éclairer la multitude; à lui de contenir les passions aveugles et d'inspirer les résolutions magnanimes. N'est-il pas manifeste que, sans un véritable désintéressement personnel, sans un dévoûment absolu à la chose publique, tous ses talents demeuraient incomplets, lorsqu'ils ne devenaient pas un danger pour la patrie? Eh bien ! si grand que fût dans l'antiquité le rôle de l'orateur politique, nos publicistes n'ont certainement rien à lui envier. Qu'est-ce en effet que les tribunes de l'Agora et du Forum auprès de celle d'où la presse du XIXe siècle parle aux nations civilisées des deux mondes? Démosthènes et Cicéron n'exercèrent sur les destinées d'un seul peuple qu'une assez médiocre influence : chez nous, la parole humaine livrée

du fond d'un cabinet silencieux aux quatre vents du ciel, s'en va jusqu'aux extrémités du globe, ici, ranimer les bons, relever les causes justes, défendre la religion et le droit; là, semer l'agitation et remuer les plus redoutables problèmes sociaux. Peut-être ébranlera-t-elle vingt royaumes, peut-être soulèvera-t-elle pour un siècle, dans l'un et l'autre hémisphère, les orages des révolutions. On le voit, nous avons nos motifs, nous aussi, pour poser dès l'abord à un écrivain politique cette question : Aimez-vous la justice? êtes-vous un soldat de la vérité?

Cet homme de bien, voué au culte du vrai, *vir bonus*, on sent qu'on l'a devant soi, dès qu'on a lu quelques pages de M. le baron de Fontarèches. C'est trop peu dire. Pour l'auteur des *Études Politiques sur la Souveraineté du Peuple et sur la Décentralisation*, le vrai émane du catholicisme, du catholicisme enseignant par la voix du Père des fidèles et du Prince des pasteurs. Tous les catholiques, sans doute, reçoivent d'une seule autorité, d'une seule bouche, les vérités de l'ordre surnaturel; mais tous, il s'en faut, ne sont pas disposés à régler, au milieu de nos tempêtes politiques, leurs opinions et leur ligne de conduite d'après les signaux, — très-peu variables, nous en convenons, — de ce phare éternel élevé pour tous les peuples dans la cité de Pierre, dans la cité du Christ. M. de Fontarèches, lui, estime que la divine lumière projette aussi, pour l'ordre, pour le bonheur de la vie présente, d'infaillibles clartés; il se déclare prêt à les suivre toujours, de préférence aux lueurs si souvent trompeuses de la sagesse humaine. On aime à lire cette simple et ferme profession de foi : « Au moment où ces pages allaient être livrées à l'impression, une nouvelle Encyclique du pape Pie IX est venue jeter les clartés de la vérité religieuse sur des questions sociales auxquelles, dans nos divers écrits, nous avons touché de plus ou moins près, directement ou indirectement..... Si, dans nos appréciations, il nous était arrivé de contredire en rien la voix à laquelle il a été ordonné d'en haut « *d'instruire toutes les nations*, » nous les retirerions avec la certitude de nous être trompé..... Mais il nous semble que nos écrits tendent, par des considérations purement politiques, au même but qu'a voulu atteindre l'Encyclique par l'affirmation de la loi divine dans ses applications à l'ordre social..... C'est pourquoi nous n'hésitons pas à publier ces deux nouvelles études. »

Des deux importantes questions que traite l'opuscule dont nous entreprenons de rendre compte, à peine nous est-il permis de nommer la première, la Souveraineté du Peuple : passons au plus vite. La seconde, principal objet des méditations persévérantes de M. de Fontarèches, nous paraît abordable au moins par son côté historique

et rétrospectif. Si le présent nous est fermé, le passé appartient à l'histoire, le passé peut nous dire les origines de cette question nouvelle de la décentralisation.

Au commencement du XVIIe siècle, la France, parvenue à sa grande et forte unité, conservait encore de son ancien fractionnement, l'autonomie, la vie propre à chacune de ses provinces. Les provinces, au moyen de leur puissante aristocratie et de tout un système d'administration véritablement locale, à l'aide surtout des douze parlements, contrebalançaient très-efficacement le pouvoir royal. Dans cette unité multiple qui permettait à l'autorité d'une part, à la liberté de l'autre, de se mouvoir sans danger de se heurter trop violemment, il semble que le royaume eût trouvé les conditions d'une solide paix intérieure et d'une longue stabilité. « C'était, dit l'honorable écrivain, c'était le moment de donner à la liberté une organisation plus fixe et plus générale dans des institutions mieux définies et plus régulières ; c'était le moment de donner au pouvoir des limites plus certaines et plus solides. Malheureusement la gloire d'un grand règne éblouit tout à la fois le pouvoir et la liberté ; l'un oublia sa retenue et sa mesure, l'autre oublia ses droits et son activité. Tout s'endormit au bruit de la victoire, et le sommeil dura longtemps après, sommeil rempli parfois d'illusions, de rêves inquiets, d'agitations fébriles, de soubresauts en sens contraires, sommeil où s'épuisèrent toutes les forces de la monarchie (p. 103). » Louis XVI vit le mal. « Il essaya de reconstituer et de généraliser dans de nouvelles institutions les anciens éléments, inégalement répartis sur le sol français, de la vraie liberté monarchique. Ces tentatives d'organisation d'assemblées provinciales échouèrent : la nation ne les comprit pas (p. 104). » Puis se leva l'ère républicaine, républicaine de nom seulement. « Le régime de 93 ne fut pas une véritable république : ce fut une monstrueuse tyrannie à mille têtes qui foula aux pieds, dans la boue et dans le sang, tous les vrais principes républicains non moins que les principes monarchiques ; et voilà pourquoi, bien loin de rendre à la France les libertés qu'elle avait perdues et oubliées, elle acheva de lui enlever celles qui lui restaient encore, et faisant table rase de toutes les institutions qui lui servaient de base, elle la parqua tout d'une pièce dans une formidable centralisation qui la rendit esclave au nom d'une idéale et tyrannique liberté (p. 97). »

Nous abrégeons cet exposé, forcé que nous sommes de rester à une distance prudente des temps actuels. Il suffit que l'idée fondamentale de l'auteur soit entrevue : à nos longues perturbations sociales, M. de Fontarèches n'aperçoit qu'un remède, une vraie, une effective dé-

centralisation : « Nous la regardons comme le seul moyen de solution pour ce grand problème de la société moderne, dont les données ont échappé jusqu'à présent à tous les gouvernements qui, depuis notre grande révolution, se sont succédé en France avec tant de rapidité, l'alliance du pouvoir avec la liberté ; d'un pouvoir fort, tel que le réclame une nation démocratisée, et d'une liberté réelle, aussi inoffensive que féconde en résultats pratiques (p. 55). »

Cet accord entre nos institutions et celles de nos aïeux, cette fusion de la France de Henri IV avec la France démocratique du XIXe ou du XXe siècle, comment et par quelle voie pourront-ils s'opérer ? Intéressante et vaste matière que l'écrivain développe dans la plus considérable de ses publications, *Monarchie et Liberté*[1]. L'opuscule plus récent dont nous essayons l'analyse, a principalement pour but d'éclaircir un doute : les gouvernements qui ont successivement régi la France depuis 89, sont-ils tous également favorables pour la décentralisation ? Est-ce de la république, est-ce du régime parlementaire, est-ce de la monarchie tempérée, représentative, qu'il est plus raisonnable d'attendre ce retour salutaire aux choses du passé ? La question n'est pas sans importance, et peut-être y trouverions-nous matière à un compte rendu des plus attachants, si la loi ne nous ôtait la parole : inviter nos lecteurs à se former une opinion dans l'ouvrage même, c'est à quoi nous prenons prudemment le parti de nous borner.

M. de Fontarèches a donné au public d'autres écrits nés sous la même inspiration et s'éclairant tous les uns les autres, *Révolution et Despotisme*, *La vraie Question*, *Libéralisme et Révolution*. Si dans ces pages qu'il intitule modestement : *études politiques*, l'auteur avait déployé la grande manière de M. de Tocqueville, ou les brillantes, les chevaleresques ardeurs de M. de Montalembert, nul doute que ces qualités séductrices ne lui eussent valu un succès plus prompt, une plus éclatante renommée : ses productions en seraient-elles plus solides quant à la substance des choses ? La splendeur littéraire ajouterait-elle à ses raisonnements une plus grande somme de vérité ? Non, assurément. M. de Fontarèches est un sage qui s'est retiré, du milieu de nos agitations, sur les paisibles hauteurs de la science. Etranger à tous les partis, sans prédilection ni hostilité préconçues, on dirait que le murmure des admirations et des réprobations de la foule n'est pas arrivé jusqu'à lui. Ne lui demandez pas s'il est pour le passé contre le présent, ou pour le présent contre le passé. Impartial comme la justice, il observe ce qui est et ce qui fut ; dans

[1] Paris, Dentu, 1 vol. in-8 d'environ 400 pages.

l'histoire et sous ses yeux il regarde les gouvernements fonctionner; et quelles que soient la date de leur existence, la couleur de leur drapeau, il approuve ce qu'ils ont de bon, il condamne ce qu'ils ont de mauvais. Le mécanicien n'est pas plus froid devant les rouages d'une machine, qu'elle soit de provenance anglaise, américaine, allemande ou française; ni l'algébriste plus indifférent à l'origine d'un théorème, que son inventeur se nomme Euclide, Archimède, Euler, Lagrange ou Newton. Après cela, nul ne sera surpris que l'estimable écrivain respecte assez médiocrement les idées en vogue. Dans sa foi de catholique, il s'est engagé à courber la tête sous les décisions pontificales, mais là s'arrête son obéissance; et parmi tous nos publicistes, il s'en trouve bien peu qui marchent plus résolument à l'encontre des opinions reçues, des systèmes prédominants.

M. de Fontarèches mérite l'attention de quiconque le rencontrera désormais sur son terrain; et nous croyons que si bon nombre de Messieurs les journalistes tenaient à comprendre certaines matières que leurs improvisations hâtives embrouillent, obscurcissent chaque jour davantage, ils pourraient avec grand profit parcourir les pages fortes et pleines de l'ancien membre du Conseil Général du Gard. Nul homme sérieux ne le lira sans fruit. Ceux qui n'admettraient pas ses idées ne sauraient méconnaître en lui un logicien, un penseur remarquable, un vrai philosophe politique. Ses plus obstinés adversaires ne refuseront pas une louange à la généreuse indépendance de ses convictions.

FLORENT DUMAS.

REVUE DE LA PRESSE.

NOUVELLES LITTÉRAIRES ET PUBLICATIONS RÉCENTES.

— Soirées d'automne, *ou la religion prouvée aux gens du monde*, par M. A. Maunoury, professeur au petit séminaire de Séez. Paris. Mme Ve Poussielgue-Rusand, rue Cassette, 27.

Les *Soirées d'automne* renferment les entretiens d'un prêtre et de deux jeunes gens sur la religion catholique. L'espace ne me permet pas de tracer les caractères des interlocuteurs, je dirai seulement que M. l'abbé Maunoury a été fidèle au précepte :

> Ætatis cujusque notandi sunt tibi mores,
> Mobilibusque decor naturis dandus et annis.

Ses jeunes amis ont les qualités de leur âge. Leurs réflexions sont justes, leurs réparties souvent embarrassantes ; ils ne sont pas, en un mot, faciles à convaincre; mais leur ardeur les empêche de poursuivre dans toutes ses subtilités une objection philosophique. Je leur reprocherai, par exemple, de n'avoir pas poussé avec plus de force leurs difficultés sur la possibilité des miracles. Le texte fameux de J.-J. Rousseau exerce trop d'influence sur leur esprit. Mais enfin,

> Intererit multum..... loquatur.....
> Maturusno senex, an adhuc florente juventa
> Fervidus.

Aussi M. l'abbé Maunoury n'a-t-il fait qu'indiquer les solutions de certaines questions métaphysiques, pour s'attacher aux preuves historiques qui produisent une si profonde impression sur l'esprit des jeunes gens.

Les livres de Moïse sont vrais ; ils sont authentiques. Donc Dieu a parlé aux hommes, et nous devons admettre une religion révélée. Les prophéties montrent aux Juifs qu'ils attendent en vain le Messie, puisque les temps marqués pour sa venue sont accomplis ; nous connaissons d'ailleurs son histoire ; ses miracles sont la preuve évidente de sa divinité. Oui, Jésus-Christ est Dieu, et par conséquent l'Église qu'il a fondée, l'Église catholique, apostolique et romaine, est divine.

Telles sont les questions traitées dans les *Soirées d'Automne*. Elles ne sont pas nouvelles, j'en conviens. Ce livre est un ouvrage

élémentaire, je l'avoue. Mais c'est un ouvrage élémentaire intéressant. Trente années d'un laborieux enseignement ont donné à M. l'abbé Maunoury l'habitude d'exposer avec clarté les sujets les plus difficiles; la solidité de la doctrine est telle qu'on doit l'attendre d'un savant si estimé. Le style est élégant; le dialogue vif et naturel, sans emphase comme sans trivialité, toujours proportionné aux matières que l'on examine. Des plaisanteries délicates, des traits piquants, des descriptions gracieuses, des histoires touchantes, répandent sur ces entretiens tout le charme d'une spirituelle conversation, en même temps qu'un art admirable de grouper les preuves, leur communique la vigueur et l'entrain d'un discours éloquent. — H. de B.

— *La vie et légende de Monsieur Sainct Françoys.* Nouvelle édition publiée par le prince Augustin Galitzin. Paris, Charles Douniol, 1865, in-12, pp. VIII-215.

Le Prince Galitzin prétend que « la race des bibliophiles et des « âmes pieuses n'est pas prête à s'éteindre en France. » Son exemple le prouve surabondamment : bibliophile, il a été chercher, parmi les premiers produits des presses de Simon Vostre, quelqu'un de ces bons vieux ouvrages, dont la rareté ne fait pas le seul mérite; chrétien fervent, il a choisi la vie d'un saint. Les bibliophiles accueilleront cette réimpression avec faveur ; il y a là du vieux français de bon aloi, sans gravelures, sans vilenie ; mais est-ce cela qu'ils rechercheraient avant tout dans ces nombreuses reproductions que font de nos jours les amateurs d'ancien langage ? Les âmes pieuses ne seront pas moins reconnaissantes ; car saint François n'est-il pas « forme, « miroir et exemple à tous dévots catholiques qui le vouldront en« suyvir en la voie qui maine en la terre des vivans? » Il est plus que banal de dire que faire un bon livre est faire une bonne action ; mais ici c'est l'exacte vérité ; le Prince Galitzin a eu lui-même la prétention de faire une bonne œuvre. La *Légende de Sainct François* est « une petite pierre offerte à l'élargissement des pauvres Clarisses « de Versailles. » Bibliophiles, âmes pieuses, cœurs charitables, contribueront, nous l'espérons, à adoucir les saintes rigueurs de la pauvreté qu'ont embrassée les épouses du Christ ; et en retour, ils trouveront pleine satisfaction pour leur goût, leur piété et leur générosité. — C. S.

— *Histoire de la Révolution française dans le département du Haut-Rhin*, 1789-1795, par M. Véron-Réville, conseiller à la Cour impériale de Colmar. Paris, Durand, 1865, in-8°, pp. x-301.

Cette histoire, écrite d'après les documents les plus authentiques conservés dans les archives de Colmar, est loin d'avoir un intérêt

purement local. L'action se passe dans un seul département ; mais les conclusions que l'auteur tire de l'examen impartial des faits, ont une portée bien autrement étendue. Les scènes de la Révolution française, étudiée dans son ensemble, sont ordinairement dessinées à grands traits et avec une vigueur qui fait disparaître les détails dans cet ensemble saisissant et surabondant d'émotions diverses. Quelques figures se détachent plus que d'autres ; en elles se personnifient et les faits et l'époque ; on voit de grands dévoùments, de grandes victimes, de grands attentats ; Paris absorbe toute l'attention, ou ne la partage qu'avec la Vendée, Lyon et les contrées envahies par l'étranger. Mais « l'histoire particulière de chaque département est bonne à étudier » pour donner une idée complète de ce drame sanglant qui a terminé le XVIII[e] siècle. M. Véron-Réville — et la lecture de son excellent ouvrage le persuadera facilement — s'est convaincu que la religion a été la cause des troubles qui ont, pendant plusieurs années, désolé le Haut-Rhin et bien d'autres départements : « le péché originel de la Révolution française, la cause première de « tous les maux qu'elle a entraînés à sa suite, c'est la constitution « civile du clergé. » — Les faits, racontés avec une grande impartialité, prouvent la justesse de cette thèse. M. Véron-Réville nous a donc donné un bon ouvrage, à proposer à l'imitation des écrivains qui, comme lui, entreprendraient l'histoire de la Révolution dans ses détails. — C. S.

— *Le Christ de la tradition*, par Mgr Landriot, évêque de la Rochelle et Saintes, t. I[er] (1 vol. in-8°, Paris, V. Palmé, 1865).

Ceci n'est point un ouvrage dont on rend compte en quelques lignes. Nous lui accorderons l'attention qu'il mérite, lorsqu'il sera complet. Nos lecteurs savent assez, d'ailleurs, que les Pères de l'Église et les grands scolastiques ont trouvé un digne interprète dans Mgr. Landriot, dont nous avons eu plus d'une fois l'occasion de louer les doctes écrits. — Ch. D.

— *Adjumenta oratoris sacri, seu divisiones, sententiæ et documenta de iis christianæ vitæ veritatibus et officiis quæ frequentius e sacro pulpito proponenda sunt ; collecta atque ordine digesta*, opera Francisci-Xaverii Schouppe, S. J. — Bruxellis, ap. Goëmare. Parisiis ap. Pelagaud. (1 vol. in-8°, III-542 p.)

Ce titre annonce assez la nature de l'ouvrage. C'est une bibliothèque des prédicateurs très-méthodiquement rédigée et qui se recommande suffisamment par le nom de son auteur. — Ch. D.

— *Les poëtes lauréats de l'Académie française*. Recueil des poëmes couronnés depuis 1800, avec une introduction (1671-1800) et des notices biographiques et littéraires ; par MM. Edmond

Biré et Emile Grimaud (2 vol. in-12). Paris, A. Bray, 1864.

Réaliser pour les lauréats de la poésie ce qui existait déjà pour les lauréats de la peinture, ouvrir aux œuvres des poëtes couronnés par l'Académie un musée qui fût comme le pendant de celui de l'École des beaux-arts, telle est l'heureuse pensée qui a présidé à la publication de MM. E. Biré et E. Grimaud.

Certes il me semble que plus d'un lauréat doit à ces messieurs l'hommage de sa reconnaissance, et que sans leurs soins charitables quelques-unes de ces œuvres poétiques, honorées du suffrage de l'Académie, risquaient bien de ne pas être immortelles. Mais le lecteur ami des lettres s'empressera de remercier à son tour les éditeurs de ce recueil. Ils l'ont eux-mêmes comparé à un charmant musée; et c'est à bon droit. Une intéressante introduction vous met tout d'abord au courant de l'histoire des lauréats, depuis l'année 1671 où le prix de poésie est décerné pour la première fois, jusqu'au jour où le premier consul rétablit l'Académie française, détruite par la Convention.

De 1671 à 1753, les sujets imposés aux poëtes sont presque tous empruntés aux événements du grand siècle : c'est toujours la gloire de Louis XIV chantée sur tous les tons. Cette contrainte adulatrice explique-t-elle comment il se fait qu'on ne trouve parmi les lauréats aucun de nos grands poëtes, ni Corneille, ni Racine, ni Boileau, ni Molière, ni Lafontaine, mais seulement un vulgaire presque inconnu, et qui mérite à peine l'honneur d'être nommé?

« La noble indépendance est l'âme des talents » dit M. Biré après Millevoye. A la bonne heure, mais néanmoins il me reste quelque doute; les grands poëtes du XVIIᵉ siècle éprouvaient-ils donc tant de peine à faire l'éloge du grand roi? Leurs œuvres sont pleines de ses louanges; leur était-il plus pénible de le célébrer en présence de l'Académie? Une autre cause de cette médiocrité relative, également indiquée par le savant éditeur, et qui nous paraît plus plausible, c'est la nécessité de traiter un sujet imposé, parfois médiocrement poétique ou dont le titre était assez peu précis.

Quoi qu'il en soit, à partir de 1754, les auteurs sont plus connus, les sujets plus variés; c'est que l'Académie a laissé les poëtes s'inspirer eux-mêmes et leur a permis de traiter ce qui plaisait davantage à leurs différents génies.

Quand, au commencement du siècle, l'Académie ressuscitée distribua de nouveau ses couronnes, elle eut l'heureuse fortune de les pouvoir donner à Raynouard, à Millevoye, à Alexandre Soumet, à Mme Louise Colet. Quelques-unes de ces poésies sont vraiment re-

marquables ; souvent elles sont inspirées par des sentiments également patriotiques et chrétiens.

Contentons-nous de signaler ici l'éloge de la *Sœur de charité* au XIX[e] siècle, par Mlle E. Drouet, et les beaux vers dans lesquels M. le vicomte de Bornier a célébré *L'Isthme de Suez* et *La France dans l'Extrême Orient.*

Le recueil des *Prosateurs lauréats*, promis par MM. Biré et Grimaud, et qui doit paraître prochainement, sera, nous n'en doutons pas, lu avec le même intérêt et accueilli avec le même favorable empressement. — Ch. C.

— *Les deux Paganismes*, par Eugène Loudun. — *L'Antiquité* (1 vol. in-12 de XXVI-460 p. Paris, 1865. Palmé et Dupont. Prix : 3 fr. 50).

Nous nous contentons aujourd'hui d'annoncer à nos lecteurs cet ouvrage remarquable à plus d'un titre : nous y reviendrons prochainement. — L. L.

— *Les moines et leur influence dans le passé et dans l'avenir*, par M. l'abbé Martin, ancien curé de Ferney, etc. (1 vol. in-8°, Bourg, Martin-Bottier. Se vend au profit de la Trappe de Notre-Dame des Dombes.) Même observation que pour l'ouvrage précédent.

— *Les Jésuites devant la loi et devant l'opinion publique*, par H.-J. Saint-Géran. (2[e] édition, augmentée de l'acte de M. Guéroult. Paris, Douniol, 1865.)

Nous ne pouvons nous dispenser de signaler à nos lecteurs quelques-unes des répliques qu'ont inspirées à des cœurs généreux de récentes attaques. On a souvent reproché aux membres de la Compagnie de Jésus de méditer trop peu l'adage vulgaire : « Cet animal est fort méchant ! Quand on l'attaque, il se défend. » Est-ce à tort ou à raison qu'ils laissent fréquemment passer l'injure au-dessus ou à côté d'eux, sans paraître y prendre garde ? Je n'examine pas cette question ; je constate seulement un fait : c'est que la Providence leur a toujours suscité des défenseurs intrépides et très-souvent inespérés, qui ont pris en main la cause de la justice et de la liberté, et se sont lancés hardiment à la traverse des ennemis de l'une et de l'autre. M. Saint-Géran, dans une brochure pleine de vie et d'actualité, relève les prodigieuses inconséquences de nos libérâtres grands et petits ; il résume en quelques pages lumineuses les principales accusations que les prétendus organes de l'opinion publique ne se lassent jamais de ressasser, et y répond avec précision, netteté, vigueur, je dirais même avec éloquence, ou, si l'on veut, avec cette émotion généreuse que soulève en tout noble cœur la vue de l'innocence opprimée.

La deuxième édition de cette brochure a suivi de près la première, et est enrichie d'un acte *fameux*, que M. Saint-Géran montre fort bien avoir été un acte de maladresse en même temps qu'un acte d'intolérance. Nous savons que de précieux suffrages, venus de différents côtés, et même des rangs de l'épiscopat, ont accueilli l'œuvre de M. Saint-Géran ; mais parmi les marques de sympathie qu'il a reçues, une des plus touchantes, à notre avis, c'est, sans contredit, la lettre de ce pieux évêque de l'Archipel, Mgr Marinelli, qui, de son île lointaine, suit avec tant d'intérêt les luttes de la sainte Église, et applaudit avec tant de chaleur au courage déployé par ses *tenants*. Cette lettre seule suffirait à récompenser M. Saint-Géran de son travail, n'eût-il pas, par ailleurs, la certitude d'avoir fait une *belle* et une *bonne* action. — L. L.

— *Les Jésuites. Doctrine. — Enseignement. — Apostolat*, par M. J. d'Arsac. (Paris, Ruffet, 1865. 1 vol. in-12 de 342 p.)

M. Saint-Géran a fait surtout une œuvre de polémique ; M. d'Arsac, une œuvre à la fois de polémique et d'histoire. Une des meilleures réponses que l'on puisse opposer à la calomnie, c'est évidemment de citer des faits. Vous parlez de *tyrannicide*, de *probabilisme*, d'*ambition*, d'*obéissance aveugle*, etc., etc. Que dit l'histoire? Voyons si les faits vous donnent raison. On nous croira volontiers sur parole, si nous confessons avoir lu déjà bien des livres où les questions agitées par M. d'Arsac étaient étudiées, approfondies, discutées. Eh bien ! le meilleur éloge que nous puissions faire de son ouvrage, c'est de dire que, venu après tant d'autres, il nous a vivement et persévéramment intéressé. Le grand art de l'écrivain, c'est de savoir tellement s'identifier avec son sujet, qu'en le développant, la personnalité de l'auteur se dégage et s'imprime nettement dans l'esprit du lecteur. Ainsi arrive-t-on à rajeunir les questions en apparence les plus usées. Si l'on ne peut reconnaître et admirer ce mérite en ceux que combat M. d'Arsac, à lui du moins on ne saurait le refuser, et c'est ce qui fait le charme de son livre. — L. L.

— *Les fondateurs des Ordres religieux. Saint Ignace de Loyola et les Jésuites*, par M. Capefigue. (Paris, Amyot. 1 vol. in-16 de 108 p. Prix : 1 fr. 75.)

L'auteur paraît animé généralement d'excellentes intentions ; mais il nous est impossible de ne pas faire bien des réserves, au sujet de certaines appréciations que nous ne saurions partager. Nous reprocherions aussi à ce travail de porter la marque d'une regrettable précipitation. De là, dans les noms, les faits, les dates, plus d'une inexactitude, qu'il eût été facile d'éviter. — L. L.

— *Vies de M. Févret et de madame la présidente Boivault*, faites sur la première édition du P. Bourrée, de l'Oratoire (se vend au profit d'une bonne œuvre); in-18. Paris, V. Palmé, 1865.

Les deux personnes dont la vie édifiante est racontée dans cet intéressant petit volume se sanctifièrent sous la conduite du célèbre P. de Clugny, prêtre de l'Oratoire. L'éditeur anonyme, « attaché de cœur à la Bourgogne, » a voulu rendre populaires deux grands caractères dignes de briller au milieu des plus pures illustrations dijonnaises. Nous ne saurions qu'applaudir à sa pensée aussi pieuse que patriotique. — Ch. D.

— *La Deuxième aube, ou l'Ancien Testament raconté aux enfants*, Imité de l'anglais, par madame O. Delphin-Balleyguier. Première partie : Depuis la création du monde jusqu'aux Rois. Deuxième partie : Depuis les Rois jusqu'à Jésus-Christ. Ouvrage orné de quinze gravures (par volume) et augmenté d'un questionnaire; 2 vol. in-12. Paris, Martin Beaupré frères, 1864. — Une autre publication, plus heureusement intitulée *La première aube*, avait précédé celle-ci. Elle était consacrée à raconter l'Évangile. C'est bien l'ordre : nos pères avant nos ancêtres, Jésus et Marie avant les patriarches de l'ancienne Loi, quoi qu'ait dit là-dessus M. Scherer; à savoir : que le premier âge ne saurait s'intéresser qu'à la poésie des récits bibliques. Comme si le Calvaire et Bethléem ne lui disaient rien ! Ce petit ouvrage est bien conçu, bien exécuté. Il y aurait du pédantisme à vouloir démontrer qu'un théologien n'en a pas dicté toutes les expressions. Entre les mains d'une mère de famille, il fera merveille. Et c'est précisément ce que s'est proposé l'auteur, qui est une mère aussi, et qui peut présenter en toute confiance son livre aux autres mères, pour les aider à former des hommes et des chrétiens. — Ch. D.

— *La Semaine des familles*, *Revue universelle*, sous la direction de M. Alfred Nettement (1863-1864). Paris; Jacques Lecoffre, libraire-éditeur, rue Bonaparte 90. Prix de l'abonnement pour la France, un an : 10 francs; six mois : 6 francs. — Encore un ouvrage d'éducation que nous recommanderons sans scrupule. Le nom de M. Nettement, et nous pouvons ajouter celui de l'éditeur, sont faits pour inspirer toute sécurité aux parents désireux de procurer à leurs enfants une lecture aussi agréable qu'instructive. Chose assez rare : le goût n'y est pas moins respecté que la religion et la morale. Les gravures sur bois, qui servent à illustrer le texte, sont dues à des artistes distingués. Si nos lecteurs veulent s'en convaincre par leurs propres yeux, il leur arrivera peut-être, comme à nous, d'ouvrir ce recueil en aristarques, et de continuer à le par-

courir avec la curiosité naïve et charmée d'un adolescent. C'est une épreuve décisive en pareille matière. — Ch. D.

— *De l'amovibilité des curés desservants selon le droit, lettre à un succursaliste*, par M. l'abbé Th. Pierret, docteur en théologie, archiprêtre de Réthel. Brochure in-8°. Paris, Jacques Lecoffre, 1865.

La question de l'inamovibilité des desservants, qui a tant passionné l'opinion en France il y a vingt ans, tend à préoccuper encore aujourd'hui un certain nombre d'esprits. Il était donc opportun, pour ne pas dire nécessaire, de rappeler les vrais principes, de rétablir les faits historiques et de dissiper tous les malentendus sur ce point de la discipline ecclésiastique. C'est ce que vient de faire avec un rare bonheur M. l'abbé Th. Pierret, déjà connu par d'autres publications, et surtout par un excellent *Manuel d'archéologie pratique*.

Dans un opuscule qui ne demande pas une heure d'attention, il a su ramener la question à ses véritables termes et la dégager de tous les nuages amoncelés autour d'elle par une érudition plus apparente que réelle. En cinquante pages, le savant canoniste démontre les propositions suivantes qui résument tout son travail : l'Évangile ne parle pas des curés; les soixante-douze disciples n'étaient pas prêtres; les curés ne sont pas leurs successeurs; les curés ne sont pas de droit divin, mais de droit purement ecclésiastique ; ils ont commencé à être établis dans les campagnes à partir du IVe siècle et dans les villes à partir du XIe ; jamais, dans aucun siècle et dans aucun pays, l'inamovibilité n'a été étendue à tous les prêtres placés à la tête des paroisses; il y a toujours eu des curés amovibles; l'amovibilité des desservants doit être conservée en France jusqu'à ce que le Saint-Siége en ait décidé autrement. — Toutes ces propositions sont établies par des citations puisées aux sources les plus sûres.

On ne saurait trop recommander et trop répandre ce petit écrit, si bien fait pour dissiper tous les malentendus accumulés par une fausse érudition sur ce point de discipline ecclésiastique. Les simples fidèles eux-mêmes le liront avec autant d'intérêt que de fruit, et plus d'un lecteur, assurément, s'étonnera à bon droit qu'une question si simple en elle-même ait pu paraître si compliquée.

L. de R.

— *Histoire de Fléchier, évêque de Nîmes*, d'après des documents originaux, par M. l'abbé A. Delacroix, vicaire à la cathédrale de Nîmes. In-8°, 648 p. Paris, Louis Giraud.

Voilà une biographie qui réunit, ce nous semble, toutes les

qualités exigées aujourd'hui dans ce genre de publication. Précédée d'un portrait et d'un autographe de Fléchier, elle nous donne, d'après des documents originaux, la plupart même inédits, le récit circonstancié de sa vie (1632-1710) et l'appréciation motivée de ses nombreux écrits, le tout encadré dans le grand siècle de notre histoire et de notre littérature. Ajoutez que le style du biographe, s'il est moins sobre et moins châtié que celui de l'évêque de Nîmes, ne laisse pas d'avoir une correction facile et un bon goût qui accompagnent trop rarement le lourd bagage de l'érudition contemporaine.

Il faut pourtant l'avouer, malgré tous ses mérites, cette *Histoire de Fléchier* trouvera dans son titre même une première cause de défaveur ou d'indifférence. Le nom de Fléchier, discrédité par le XVIIIe siècle, est devenu presque synonime de rhéteur. N'est-ce pas pour plusieurs un motif de présumer que son caractère fut, comme son style, sans vigueur et sans originalité ? Aussi l'auteur a-t-il voulu répondre à ces préventions exagérées, en choisissant pour épigraphe de son livre, ce mot d'un juge compétent, de M. Villemain : « Fléchier n'est pas assez goûté de nos jours. »

On peut affirmer que l'historien de Fléchier lui a assigné avec impartialité la place qu'il mérite comme orateur chrétien. Il a eu le courage de lui reprocher le ton léger et malicieux de ses trop célèbres *Mémoires sur les Grands Jours d'Auvergne ;* il aurait pu se montrer plus sévère pour tant d'autres compositions frivoles ou intéressées, qui occupèrent si souvent l'abbé Fléchier entre son renoncement à la vie religieuse et sa promotion à l'épiscopat. Franchement, le portrait de l'abbé peint par lui-même paraît un peu flatté. Les qualités sont bien saisies, elles sont mises en relief avec une naïve complaisance ; mais les défauts, car il y en a, sont habilement dissimulés. Le lecteur s'estime heureux de constater, à la fin de l'ouvrage, que l'évêque sut faire oublier les côtés faibles de l'abbé. La dernière impression qui reste, c'est que Fléchier fut un bon évêque, après avoir été successivement un brillant élève, un professeur émérite, un religieux trop peu détaché du monde, un discret courtisan de la faveur, conciliant à l'excès, admirant les livres de Port-Royal beaucoup plus qu'il n'en craignait les erreurs, tenant surtout à plaire à Versailles sans rompre ouvertement avec Rome ; enfin, un spirituel conteur, un orateur parfois éloquent, presque toujours un écrivain consommé dans l'art de bien parler la langue française. Ce fut sans doute cette dernière qualité qui lui valut, à sa mort, cet éloge flatteur de Fénelon : « Nous avons perdu notre maître. » — F. G.

— Nous avons eu l'occasion de citer dans un de nos articles une excellente revue catholique récemment fondée à Londres sous le titre de *The Month*[1]. Cette revue a rencontré le succès qu'elle mérite à tous égards : on nous permettra de la signaler à ceux de nos lecteurs qui désireraient connaître un recueil périodique anglais unissant la pureté doctrinale à une bonne rédaction. Le *Month* paraît chez Simpkin, Marshall et Cie, à Londres, stationer's hall court. Le prix du numéro est d'un schelling. — H. M.

— *Le Bienheureux Canisius, ou l'apôtre de l'Allemagne au* XVI[e] *siècle.* Tableau de sa vie publique et de sa vie intime, tracé principalement d'après ses lettres et ses mémoires inédits, par le P. V. Alet, de la Compagnie de Jésus. 1 vol. in-18. Paris, Ch. Douniol, 1865.

Ainsi qu'on peut déjà le pressentir à la lecture du titre, ce livre, qui promet un *tableau* tracé à grands traits, est plutôt d'un orateur que d'un historien. En ferons-nous un reproche à l'auteur, qui, tout dernièrement, consacrait sa voix à louer du haut de la chaire chrétienne l'illustre apôtre de l'Allemagne que l'Église vient de placer sur les autels? Loin de là, nous féliciterons plutôt le P. Alet d'avoir nourri son panégyrique de la moelle des faits, ce qui lui a permis de nous donner par surcroît, sinon une histoire définitive, une étude pleine d'intérêt sur le Bienheureux Canisius. On y voit le Bienheureux s'appliquant à la réforme de l'éducation, à Ingolstadt, à Vienne, à Prague, à Munich, à Dillingen, à Fribourg en Suisse, où il terminera sa longue carrière dans un collége bien connu de la France catholique, qui s'unit aujourd'hui à la Suisse et l'Allemagne pour glorifier le saint fondateur de ce célèbre établissement naguère encore si prospère. La seconde partie nous montre Canisius se livrant à l'apostolat de la parole tour à tour à Cologne et à Vienne, à Strasbourg, à Augsbourg, etc. La troisième partie est intitulée : *Apostolat de la plume ;* elle nous fait connaître les écrits du grand controversiste, son célèbre Catéchisme et son beau traité *De verbi divini corruptelis.* Les négociations auxquelles fut employé le Bienheureux, ses travaux au concile de Trente, à la diète de Ratisbonne et au colloque de Worms, etc., sont l'objet de la quatrième partie. La cinquième est consacrée à sa vie intime. On y entend le Bienheureux lui-même dans ses Confessions et dans ses lettres, où sa belle âme, si pieuse, si aimante, si tendre, se révèle tout entière. Comme il est éloquent lorsqu'il parle de son vénérable maître Van

[1] V. le numéro de décembre 1864 : *De quelques nouveaux écrits concernant Marie Stuart.*

Esch, le père de son âme, à l'école duquel il commença, dit-il, à se déplaire à lui-même pour mieux plaire à Dieu! Quelle profonde humilité dans l'aveu des erreurs passagères de son adolescence! Quelle admirable confiance dans la divine bonté et dans les mérites de Jésus-Christ! Ces quelques pages des Confessions de Canisius sont le plus bel ornement de ce petit volume.

L'appendice contient une note (la deuxième) *sur la première institution des Congrégations de la Sainte-Vierge et la part qu'y a prise le B. Canisius*, note communiquée au P. Alet par le P. Helffer, de Fribourg, et qui pourrait donner lieu à quelque contestation. L'auteur de la note n'a-t-il pas confondu les confréries et réunions pieuses (de date bien plus ancienne, après tout, même en l'honneur de la sainte Vierge), avec les congrégations proprement dites? Pour enlever au P. Léon, de Liége, l'honneur d'avoir établi la première congrégation de la sainte Vierge, il faudrait s'appuyer sur quelque document authentique, et nous ne voyons pas qu'on en cite aucun. Le P. Alet ne trouvera pas mauvais que nous lui soumettions en terminant cette observation, qui d'ailleurs n'est pas de nous, et qui s'adresse moins à lui qu'à notre confrère de Fribourg. — Ch. D.

— *Le Catéchisme chrétien*, ou exposé de la doctrine de Jésus-Christ offert aux hommes du monde, par Mgr l'évêque d'Orléans, membre de l'Académie française; suivi d'un sommaire de toute la doctrine du symbole par Bossuet. Un vol. in-8°, Paris, Douniol, 1865.

A tant d'hommes du monde qui ont oublié ou n'ont jamais su la doctrine de Jésus-Christ, Mgr l'évêque d'Orléans offre, dans ce précieux ouvrage, toute la théologie, tout le dogme, toute la morale..., et cela sans dispute, sans controverses, sans phrases, sans vain étalage de science, avec clarté, avec brièveté, simplicité, lucidité. A tous ceux qui se posent l'éternelle question : — Qu'est-ce que la vérité? l'éloquent écrivain, continuant à se faire zélé catéchiste, pour couronner l'œuvre de sa vie, répond : « La voici, cette vérité chrétienne, voici le livre que vous demandez, prenez et lisez. » — Cette invitation a été si bien entendue, que la première édition du *Catéchisme chrétien* a disparu en quelques jours. L'accueil empressé fait au livre s'explique suffisamment sans doute par le nom seul du vénérable auteur, mais il prouve aussi combien les hommes de nos jours se portent volontiers à l'étude de la religion, quand, par la lecture d'un ouvrage substantiel et court, elle leur devient plus facile. Bossuet et Fénelon rendirent ce grand service à leur siècle; avec non moins de zèle et plus d'à-propos encore, Mgr Dupanloup vient d'offrir le même secours à la génération présente. — Ch. C.

— *La bienheureuse Françoise d'Amboise*, *duchesse de Bre-*

tagne, par le vicomte E. Sioc'han de Kersabiec, 1 vol. in-18 (xxviii-444 pages), Nantes, Forest et Grimaud : Paris, Pray.

La vie de la bienheureuse Françoise d'Amboise forme, sans contredit, l'une des pages les plus admirables et les plus touchantes des annales hagiographiques du quinzième siècle. Elle était née en 1427, d'une des plus illustres familles de la Touraine. Destinée dès son bas âge à s'unir avec l'un des fils de Jean V, duc de Bretagne, elle fut élevée dans la cour patriarcale de ce prince que la voix populaire avait surnommé le *bon duc*. Sa vertu précoce croissant avec les années y jeta le plus vif éclat, et lui conquit de bonne heure une influence dont elle usa, toute sa vie, pour combattre les scandales, les crimes ou les abus de toutes sortes. Cette influence devint surtout efficace auprès de son époux, Pierre de Bretagne ; victime, un instant, des soupçons de ce prince, elle ne tarda pas à regagner définitivement son cœur, et quand il vint à hériter de la couronne ducale, après la mort de François Ier, elle contribua plus que personne aux succès et aux bienfaits de son règne populaire et réparateur, mais malheureusement trop court, car il ne dura que sept années. Pierre II eut pour successeur Arthur, si célèbre sous le nom de connétable de Richemont, et puis François II, le dernier duc de Bretagne. La Bienheureuse sollicita longtemps inutilement de ces deux princes la permission de suivre l'attrait divin qui la poussait vers la vie du cloître. Enfin, et à force de patience, elle déjoua les combinaisons d'une politique humaine, elle triompha même de l'opiniâtreté astucieuse de Louis XI, et, devenue libre de toute entrave, elle entra, l'année 1469, dans un monastère carmélite que ses libéralités avaient fondé à Vannes. Peu de temps après elle en fut élue prieure, mais bientôt elle dut quitter ce séjour pour aller établir une nouvelle maison de son ordre aux Couëts, près de Nantes, où elle termina, en 1485, ses jours pleins de mérite.

Telle est en deux mots l'histoire de cette sainte duchesse, laquelle, comme parle son vieux biographe, « ès cinq estats qu'elle a vescu, de jeune fille, dame mariée, princesse souveraine, veufve et religieuse, a laissé un rare exemple de sa vertu, qui lui a frayé le chemin de la vie immortelle.... »

On sait que, par un décret en date du 16 juillet 1863, la sacrée Congrégation des Rites a confirmé le culte rendu de temps immémorial à la bienheureuse Françoise. Cette décision a été obtenue principalement par les savants Mémoires d'un ecclésiastique nantais, M. l'abbé Richard, lequel, si nous sommes bien informé, prépare en ce moment une histoire en deux volumes de la sainte duchesse.

Mais, en attendant, voici dans un cadre plus restreint une biogra-

phie qui, nous le croyons, satisfera pleinement la pieuse curiosité du lecteur. On y trouve tous les détails les plus importants, sur la vie de la Bienheureuse, ainsi que sur les événements contemporains auxquels elle prit une si grande part. Ces pages, M. le vicomte de Kersabiec les a écrites avec amour, avec ce souffle de patriotisme qui va si bien à un fils de l'Armorique. Bien mieux encore, on y sent partout les inspirations d'une foi sincère et éclairée, qui tient le milieu entre la naïveté parfois crédule, bien que toujours charmante, du bon Albert de Morlaix, et la raideur un peu *hypercritique* de dom Lobineau. Félicitons donc l'auteur de son bon et utile livre, et souhaitons-lui le genre de succès qu'il ambitionne en faisant des vœux pour que ce volume, lu et médité, réalise pour sa part la devise de la bienheureuse Francoise : *Sur toutes choses, que Dieu soit le mieux aymé.* — P. T.

II. PUBLICATIONS RÉCENTES.

La mention faite d'un ouvrage dans ce catalogue n'implique de la part de la rédaction aucun jugement sur sa valeur. — H. M.

PRESSE FRANÇAISE.

Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ selon la concordance des quatre évangélistes, avec une introduction sur l'autorité des évangiles et sur les derniers systèmes qui l'ont attaquée, et des notes sur les points les plus débattus de l'histoire; par H. Wallon, membre de l'Institut. In-12, 364 p. Paris, libr. L. Hachette et Cie. 3,50. *Le même ouvrage,* sans l'introduction et les notes, in-12, XXVIII-258 p. 1 fr.

Vie de Mgr Alexandre-Raymond Devie, évêque de Belley; par M. l'abbé Cognat. 2 vol. in-8 de 846 p. ensemble. Paris et Lyon, libr. Pélagaud.

Influence de l'état moral de la société sur la santé publique; par M. le docteur Descieux. In-8, 96 p. Paris, Lecoffre; Lyon, Périsse frères.

Compendium theologiæ moralis, auctore P. Joanne Petro Gury, S. J., in seminario Valsensi prope Anicium professore. *Editio decima sexta.* 2 vol. in-12, XI-1299 p. Paris et Lyon, Pélagaud.

Le Dieu-homme et la Vierge-mère (science sacrée, point de vue intrinsèque); par l'abbé Berseaux. Tome 1. In-12, 369 pages. Nancy, Vagner.

Vie de la Révérende mère Pauline de Faillonnet, supérieure générale des sœurs de la doctrine chrétienne de Nancy; par M. Puy-Peny, chanoine. 2 vol. grand in-18, XV-847 p. Paris, Lecoffre; Lyon, Périsse frères.

Aurifodina universalis. Mine d'or universelle des sciences divines et humaines, etc; par le R. P. Robert, capucin de la province franco-belge. *Nouvelle édition* reproduite de celle de 1680, etc., etc., par une société d'ecclésiastiques de divers diocèses et sous la direction de M. l'abbé Rouquette, de Toulouse, prédicateur. Gr. in-8 à 2 col., XII-610 p. Paris et Lyon, Girard et Josserand. Chaque vol. 7 fr. 50. (*L'ouvrage formera 8 vol.* Le prix sera porté à 10 fr. le vol. après l'apparition de l'ouvrage.)

La science et la foi; par M. L. Vitet, de l'Académie française. In-8°, 30 p. Paris, imp. Claye. (*Extrait de la* Revue des Deux-Mondes, *livr. du 1er juin* 1865.)

Services que le catholicisme a rendus à la France; par le vicomte Gazan. In-8°, 647 p. Tours, Mame; Paris, Ve Poussielgue et fils.

Souvenirs; par F.-J.-F. Fortin, curé de la cathédrale d'Auxerre. In-18 jésus, VII-425 p. Auxerre, Muzard frères; Paris, Jouby.

Le nouveau livre d'or, ou Méditations inédites du P. Eudes sur l'humilité. In-32, 255 p. Tours, Mame et fils.

La prière, arme du chrétien; par le R. P. Jean-Baptiste Belot de la Compagnie de Jésus. In-18, XII-407 p. Bar-le-Duc et Paris, lib. Guérin.

Instructions familières sur le saint sacrifice de la messe; par M. l'abbé Cochin, ancien curé de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, fondateur de l'hôpital Cochin. *Nouvelle édition.* In-12, XXII-384 p. Paris, J. Delalain, 2 fr.

Notice sur le B. Pierre Canisius, de la Compagnie de Jésus; par M. Adolphe Archier; et bref de sa béatification. In-12. 23 p. Nancy; impr. et lib. Vagner.

Mgr Gerbet; deux notices par C. de Ladoue, ancien vicaire général de Perpignan. In-8°, 47 p. Auch, imp. Foix. (*Extrait de la* Revue de Gascogne.)

Mémoires de la congrégation de la mission. T. III. In-8°, 768 p. Paris, maison principale de la Congrégation.

Essais littéraires; par lord Macaulay, traduits par M. Guillaume Guizot. L'histoire de Grèce de Mitford. Les orateurs athéniens. Le Dante. Pétrarque. J. Bunyan. Les poëtes comiques de la Restauration. Dryden. Olivier Goldsmith. Robert Southey. Vie de lord Byron de Thomas Moore. In-8°, 418 p. Paris, Michel Lévy frères. 6 fr.

Paris nouveau et Paris futur; par Victor Fournel. In-18 jésus, 394 p. Paris, Lecoffre; Lyon, Périsse frères.

La chanson de Roland, traduction nouvelle, avec une introduction et des notes; par Adolphe d'Avril. In-8°, CXXXI-210 p. Paris, lib. Ve B. Duprat.

Examen des chartes de l'Église romaine contenues dans les rouleaux dits *rouleaux de Cluny;* par M. Huillard-Bréholles. In-4°, 101 p. Paris, Imp. impériale. (*Extrait du t. 21, 2e partie, des* Notices et extraits de manuscrits.)

La Grèce et les Iles Ioniennes, études de politique et d'histoire contemporaine; par François Lenormant. In-18 jésus, 372 p. Paris, Michel Lévy frères.

La régence de Tunis au XIXe siècle, par A. de Flaux. In-8°, 411 p. Paris, Challamel aîné; Alger, Bastide. 6 fr.

Pline le jeune, sa vie et ses œuvres. Étude sur l'antiquité romaine au siècle de Trajan; par M. J. Grasset, conseiller à la Cour impériale de Montpellier. In-8°, 187 p. Montpellier, impr. Boehm et fils. (*Extrait* des Mémoires de l'Académie des sciences et lettres de Montpellier.)

Coutumes de Larroque-Timbaud, 1270; par M. A. Mouillié, conseiller à la Cour impériale d'Agen. In-8° 107 p. Paris, A. Durand. 2 fr. (*Extrait de la* Revue historique de droit françois et étranger.)

Les beautés de l'histoire de la Champagne; par M. l'abbé Boitel, chanoine titulaire de la cathédrale de Châlons-sur-Marne. In-12, 506 p. 1 pl. Châlons-sur-Marne, imp. Dortu-Deulin.

De l'origine et du développement de la poésie grecque; par Léon Dumont. In-8°, 103 p. Paris, lib. Durand. (*Extrait de la* Revue agricole scientifique, littéraire et artistique, etc., de Valenciennes.)

H. MERTIAN.

PARIS. — IMP. V. GOUPY ET Ce, RUE GARANCIÈRE, 5.

MONSEIGNEUR DE RAM

RECTEUR MAGNIFIQUE DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN

LETTRE AU DIRECTEUR DES *ÉTUDES*.

(*Fin*[1].)

XIII

Si Mgr de Ram eut ses heures de peine et d'épreuve, il eut aussi ses jours de joie et de triomphe. Aucun ne fut plus brillant que le vingt-cinquième anniversaire de la fondation de l'Université, célébré le 3 novembre 1859. Les anciens élèves comme ceux qui suivaient encore les cours, les étrangers comme ceux du pays, tinrent à honneur de remercier tous leurs maîtres; mais dans leurs discours le nom de Mgr de Ram occupe une place hors ligne. Les professeurs, à leur tour, lui offrirent une médaille à son effigie, et dans une adresse signée par tous ils lui dirent :

« Quand nous nous rappelons l'origine et les progrès de « la grande institution scientifique qui s'est développée sous « votre impulsion généreuse et féconde, nous nous unissons « à tous les catholiques belges pour payer un tribut d'admi- « ration à l'homme éminent qu'une Providence protectrice « avait désigné au choix de nos vénérables évêques.

« Quand nous nous souvenons de la loyauté, de l'équité, « de la bonté paternelle, de la bienveillance exquise, qui ont « constamment caractérisé vos rapports avec vos nombreux « collaborateurs, nous éprouvons le besoin de vous témoi- « gner publiquement l'inaltérable reconnaissance qui nous « anime.

[1] Voir les numéros de juin et de juillet.

« Quand nous songeons à toutes les preuves de dévoû-« ment et de talent que vous avez prodiguées dans le cours « d'une longue carrière, à tous les services que vous avez « rendus à la religion, à la science et à la patrie, nous applau-« dissons de toute l'énergie de nos âmes aux succès que vous « avez obtenus, au bien que vous avez réalisé, à la récom-« pense qui vous attend dans le sein de Dieu et dans le sou-« venir reconnaissant de la postérité. » Paroles significatives, sincères, vraies, parce qu'au XIXe siècle, sous le contrôle de la publicité belge, les compliments mensongers seraient des injures.

A l'occasion de cette belle fête, tous les professeurs rangés par facultés signèrent une adresse aux évêques belges, fondateurs et soutiens de l'Université catholique. Dans leur réponse, les évêques sont unanimes à louer les fruits merveilleux de science et de salut qu'a produits l'Université. Tous aussi, ils attribuent ces étonnants succès, au milieu de circonstances si difficiles, d'abord à Dieu, l'auteur de tout bien, ensuite à l'excellent corps professoral de l'Université, spécialement à son illustre recteur. Jamais corporation scientifique n'a reçu un témoignage plus élogieux, vu surtout le caractère, la prudence, la sagesse de ceux qui le donnèrent. « Je recon-« nais en particulier, dit Mgr le cardinal de Malines, que le « digne chef (de cet établissement) a pleinement répondu à « l'espoir que j'avais fondé sur lui, lorsque je l'ai destiné aux « importantes fonctions de recteur. » « Si pendant le quart « de siècle qui vient de s'écouler, dit à son tour Mgr l'évêque « de Tournay, l'Université a marché de succès en succès, si « elle s'est élevée si haut dans l'estime du monde catholique, « j'aime à le proclamer ici, c'est à la direction aussi sage « qu'habile de son digne chef, ainsi qu'au talent, au savoir « éminent et au zèle infatigable de ses professeurs, que nous « en sommes redevables. » Mgr Malou, alors évêque de Bruges, répète presque les mêmes paroles : « La belle posi-« tion, dit-il, que l'Université a su conquérir pendant un « quart de siècle, malgré mille obstacles et mille difficultés, « est due sans doute, Monseigneur et Messieurs, avant tout

« à la grâce de Dieu...; mais elle est due aussi, j'aime à le dire, « après la sollicitude et les encouragements de l'épiscopat, « au zèle, au dévoûment, à la prudence et au savoir du corps « universitaire et de son chef; elle est due à l'application, à « la docilité et aux bons sentiments de ses nombreux élèves, « elle est due enfin à la confiance des familles catholiques. » Les mêmes idées se retrouvent dans les lettres de Mgr Delebecque, l'immortel évêque de Gand, ainsi que dans celles de MMgrs de Namur et de Liége. Mgr de Montpellier joint à ses félicitations une appréciation élevée du rôle assigné à l'Université de Louvain : « Ces succès, Messieurs, dit-il, sont votre « œuvre, et nous n'y intervenons que pour vous applaudir « et vous en témoigner notre bien vive reconnaissance. Vous « avez compris et exécuté avec l'intelligence et le dévoûment « qui vous distinguent, la religieuse et patriotique pensée « qui engagea l'Épiscopat belge à fonder l'Université catho- « lique de Louvain. Il fallait prouver à ce siècle hostile ou « indifférent, que l'Église catholique, pour manifester toute « la puissance de vie intellectuelle qui l'anime, n'a pas besoin « de l'appui des monarques, ni de priviléges politiques, mais « qu'il lui suffit de la liberté; que l'Église catholique, pour « reprendre sa position à la tête du mouvement scientifique « comme du mouvement social, n'a pas besoin de revenir à « une époque de ténèbres et d'esclavage; mais qu'au sein « même d'une ère de liberté, le flambeau de la science, « qu'elle porte d'une main assurée, loin de pâlir en face « de la réalité, jettera un tel éclat que ses ennemis pourront « en concevoir un vif dépit, mais non la nier. Cette pensée « est aujourd'hui une œuvre glorieuse et féconde, dont le « brillant passé assure le brillant avenir. Si la pensée est à « nous, Messieurs, c'est à vous que l'œuvre appartient. » Quelle gloire que de pareils éloges décernés par tout un épiscopat, et un épiscopat comme celui de la Belgique!

XIV

Si nombreux et si grands que fussent les soins d'une administration comme celle de l'Université, Mgr de Ram trouva cependant le temps, non-seulement de terminer la plupart des ouvrages qu'il avait commencés, mais encore d'en entreprendre plusieurs autres et de les conduire à bonne fin. Ces travaux, loin de l'empêcher de gouverner l'Université, lui rendaient cette charge, en un sens, plus facile. Ils avaient pour effet de cultiver et d'aiguiser davantage son esprit, de le rendre plus prompt, plus pénétrant, plus ouvert, de lui donner de l'élévation et de l'étendue, en un mot de le rendre plus capable d'administrer avec prudence, avec mesure, avec sagesse.

Juste Lipse avait songé à rédiger un *Corpus chronicorum belgicorum;* son disciple Erycius Puteanus fit un essai. De 1764 à 1769, le gouvernement autrichien entra en négociations avec le P. Wautyer, provincial des jésuites flandro-belges, pour la publication des *Analecta belgica*.

Cette négociation n'aboutit qu'en 1771 sous le provincialat du P. Clé, ancien bollandiste, qui détacha du corps des bollandistes le P. Ghesquière et lui adjoignit les PP. Cornet, Dujardin et Lenssens. L'année suivante, le pape Clément XIV permit que le fonds dit de Bellarmin servît de fondation à cette nouvelle entreprise littéraire. Au commencement de 1773, Ghesquière publia le prospectus, approuvé par le gouvernement. D'après ce programme, l'œuvre entière devait comprendre trois parties : la première consistant en une sorte de géographie historique, économique, littéraire, etc., des Pays-Bas ; la seconde consacrée aux *Acta sanctorum Belgii;* la troisième renfermant les chroniques rares ou inédites, les diplômes des papes, rois, princes, inconnus à Miraeus, et les synodes belges rares. La suppression de la Compagnie ne renversa pas tout à fait ce projet. L'académie de Bruxelles fit un essai et édita la Chronique de Gislebert. Ghesquière, avec deux aides, mit au jour six volumes des *Acta sanctorum Belgii;* de Nélis, tout seul, se proposa de publier les Chroniques en

trente-six volumes, et fit imprimer un prospectus qui demeurera toujours un excellent guide littéraire pour l'étude de l'histoire nationale au moyen âge. Mais l'invasion française brisa tous ces efforts, et l'œuvre ne commença à revivre qu'en 1826. Cette année, un arrêté royal désigna MM. le baron de Reiffenberg, Van de Weyer, Raoul et Bernhardi, comme membres de la commission chargée d'exhumer nos annales. Deux ouvrages, l'un français : l'*Histoire de l'Ordre de la Toison d'or*, et l'autre latin : *P. a Thymo historia Brabantiæ diplomatica*, dus tous deux à M. de Reiffenberg, furent les seules publications de cette commission ; encore ne parurent-elles qu'après la révolution de 1830.

Un nouvel arrêté royal daté du 22 juillet 1834 réorganisa l'institution, et les nouveaux membres furent MM. le baron de Gerlache, le baron de Reiffenberg, Dewez, Gachard, Warnkœnig, Willems et Mgr de Ram, alors bien jeune encore, mais qui avait fait ses preuves par la publication du *Synodicum Mechliniense*.

Dans sa première séance, tenue le 4 août, la commission d'histoire mit en tête de ses publications futures la continuation des *Acta sanctorum Belgii* et l'*Histoire du Brabant* d'Édouard de Dynter. Chargé de ces deux publications, Mgr de Ram recueillit des documents pour les achever. Mais « tandis qu'il préparait l'édition de la chronique de de Dynter, les recherches auxquelles il se livrait lui firent découvrir différents écrits où étaient racontés par des contemporains des événements dont le Brabant n'avait pas été le théâtre, mais auxquels ses princes avaient été mêlés, dans la seconde moitié du xve siècle. Conformément à son avis, la commission décida qu'il en ferait l'objet d'une publication spéciale. Telle fut l'origine du recueil de documents relatifs aux troubles du pays de Liége sous les princes-évêques Louis de Bourbon et Jean de Hornes, qu'il donna en 1844, et qui répand de si vives lumières sur cette dramatique époque des annales liégeoises.

« Cet ouvrage terminé, Mgr de Ram se remit à la Chronique de de Dynter. En 1854, il en fit paraître les cinq pre-

miers livres, qui remplirent deux gros volumes in-4°, et en 1857, le livre sixième et dernier; au texte de l'auteur, éclairci par des notes nombreuses, il avait ajouté la traduction française de Jehan Wauquelin, faite à la demande de Philippe le Bon, traduction où l'on trouve souvent le charme du langage de Froissart. Cette importante publication reçut son complément en 1860 par une introduction qui en doublait pour ainsi dire le prix : l'éditeur y retraçait la vie de de Dynter et celle de son traducteur Wauquelin ; il faisait l'analyse critique de la chronique qu'il venait de livrer à la publicité, donnait l'indication des sources où avait puisé l'auteur, décrivait tous les manuscrits connus de son livre, et joignait à ces importants prolégomènes plusieurs opuscules inédits de l'historien des ducs et du duché de Brabant. » Telle est l'appréciation du savant M. Gachard, membre lui-même de la Commission royale d'histoire. Nous n'ajouterons qu'un mot : c'est que le travail de Mgr de Ram n'est en rien inférieur aux autres publications de la Commission.

« Dans les longues et laborieuses investigations qu'il avait entreprises, Mgr de Ram était parvenu à recueillir plusieurs chroniques brabançonnes qui, sans avoir l'importance du grand ouvrage de de Dynter, n'en méritent pas moins d'être connues. La Commission décida qu'il en formerait un recueil, sous le titre de *Corpus chronicorum minorum Brabantiæ*, pour faire suite au *Chronicum ducum Brabantiæ*. On aurait ainsi eu en quelque sorte la généalogie des chroniques brabançonnes en langue latine [1]. » Il est à espérer qu'une main judicieuse saura mettre au jour le recueil formé par Mgr de Ram. Dans la séance du 1er février 1864, il annonça que deux volumes étaient prêts à être livrés à l'impression.

M. le baron de Reiffenberg, qui avait pris sur lui d'éditer les chroniques du comté de Namur, du Hainaut et du Luxembourg, étant mort en 1850, au milieu de sa course,

[1] Rapport sur les travaux accomplis par la Commission pendant les vingt-cinq premières années de son existence.

Mgr de Ram et M. Borgnet furent chargés de continuer l'œuvre du savant défunt. Mgr de Ram prépara l'édition du *Cartulaire de Cambron*, qu'il avait lui-même tiré des archives de l'archevêché de Malines, et dont l'impression doit être presque achevée [1].

Le savant recteur avait fait admettre depuis longtemps parmi les publications futures de la Commission la *Belgica Christiana* dont nous avons esquissé plus haut le plan [2]. C'est en vertu de cette décision qu'il publia, en 1856, sous les auspices de la Commission, le *Synopsis actorum Ecclesiæ Antverpiensis, et ejusdem diœceseos status hierarchicus ab episcopatus erectione usque ad ipsius suppressionem; liber prodromus tomi tertii Synodici Belgici*. Ce volume peut servir d'échantillon de ce qu'aurait été la *Belgica Christiana*, à laquelle Mgr de Ram a travaillé pendant près de trente ans. Il contient, vu les limites du cadre, une quantité énorme de détails sur toutes les institutions religieuses de l'ancien diocèse d'Anvers. Je dois dire cependant que, obligé de faire des recherches sur les archidiacres d'Anvers avant l'érection du diocèse, j'ai trouvé dans l'article qui les concerne quelques lacunes et quelques inexactitudes.

A l'occasion de cette publication, Mgr de Ram annonça à la Commission, dans la séance du 4 avril 1853, que les *Synodica* de Bruges, d'Ypres, de Bois-le-Duc et de Ruremonde étaient déjà très-avancés à cette époque. *Exoriare aliquis!* dirai-je avec Mgr de Ram terminant un de ses rapports à l'Académie.

XV

Toujours occupé de plusieurs travaux à la fois, se distrayant et se reposant en passant de l'un à l'autre, Mgr de Ram travailla aussi pendant plusieurs années aux *Acta sanctorum Belgii*. « Il s'appliqua d'abord à extraire, de la grande collection des Bollandistes, de celles dont nous sommes redevables

[1] Il y a un an et demi que nous avons vu des feuilles imprimées.

[2] Dans les *Bulletins de la Commission d'histoire* (série I, t. X, p. 278), il publia de nouveau ce projet avec quelques légers changements.

aux Bénédictins, et de tous les monuments historiques qu'il pouvait consulter avec fruit, les actes propres à former la suite de Ghesquière. En même temps, il prit à tâche de rechercher et de réunir les vies des saints belges que n'avaient pas données les Bollandistes[1]. »

En se heurtant contre la vie de saint Hubert, qui doit entrer dans le premier volume, et qui présente des questions dont la solution exige une étude approfondie de l'histoire de toute la France orientale, il vit que cette œuvre demanderait tout son temps et il manifesta le désir que les Bollandistes s'en chargeassent eux-mêmes. Cependant ce ne fut qu'en 1860 qu'il fit dans ce but des démarches vraiment pressantes, démarches qui auraient abouti, si des obstacles personnels et matériels n'avaient été plus forts que la bonne volonté de ceux auxquels il s'adressa. Espérons que ces obstacles ne dureront pas toujours, et qu'il sera possible de placer sur la tombe du zélé hagiophile les volumes que nous aurions été heureux de remettre en ses mains. Les Bollandistes auront ainsi une nouvelle occasion de témoigner leur reconnaissance pour un homme à qui ils doivent en partie la restauration de leur œuvre.

On sait qu'en 1836 il s'était formé à Paris une société d'hommes de lettres pour continuer et achever en quelques années la collection des *Acta sanctorum*. Le docte recteur de l'Université catholique remua ciel et terre pour renverser ce projet, dont les auteurs n'avaient pas mesuré les difficultés, comme l'un d'entre eux me le dit un jour. Mgr de Ram réclama au nom de l'intérêt national ; il agit fortement auprès du provincial des jésuites belges, qui hésitait à désorganiser le personnel enseignant, si peu nombreux à cette époque ; il fit les instances les plus pressantes auprès de M. le comte de Theux, ministre de l'intérieur, et démontra la convenance et la nécessité d'accorder un subside annuel pour les nouveaux Bollandistes ; bref, ses démarches sans cesse poursui-

[1] *Rapport* sur les travaux accomplis par la Commission d'histoire pendant les vingt-cinq premières années de son existence.

vies finirent par triompher de toutes les hésitations. Et c'est ainsi qu'on vit reprendre la collection bollandienne, quoique personne ne fût préparé à cette œuvre, qu'on n'eût pas de livres et que l'ancienne fondation d'un revenu annuel de près de 17,000 francs fût entrée depuis plus d'un demi-siècle dans les caisses du gouvernement. Mais que ne peut, même dans les circonstances les plus défavorables, l'initiative d'un homme comme Mgr de Ram, se mettant au service d'une idée généreuse? Telle était, du reste, généralement la manière d'agir de l'illustre défunt, une fois qu'il jugeait une chose utile et qu'il la voulait.

Depuis lors il veilla sur les *Acta sanctorum* comme sur son œuvre propre; et lorsqu'en 1859 des voix ennemies se firent entendre à la Chambre des Représentants pour demander la suppression du subside de six mille francs accordé par le gouvernement, il accepta avec bonheur la charge que lui imposa la Commission d'histoire, de faire un rapport sur la valeur des nouveaux volumes. Son mémoire, intitulé les *Nouveaux Bollandistes*, inséré dans le *Moniteur*, dans les *Bulletins de la Commission*, puis publié en brochure, renversa toutes les accusations, et demeura sans réponse. Non content d'avoir rendu ce service, Mgr de Ram fit voter, le mois suivant, par le Congrès archéologique de France [1] une série de résolutions en faveur de la continuation des *Acta sanctorum*.

XVI

Les *Bulletins de la Commission* se sont enrichis d'une foule de notes, notices, rapports, documents composés par Mgr de Ram. Indépendamment des travaux qui regardent l'ancienne Université de Louvain et de ceux qui concernent les ouvrages édités par lui sous les auspices de la Commission, ou qu'il fit entrer dans les Prolégomènes de ses publications, les *Bulletins* lui sont redevables de vingt et une pièces concernant pour la plupart l'histoire de la Belgique [2].

[1] Réuni à Dunkerque au mois d'août 1860.

[2] Les *Additions pour le IIIe volume de la Gallia Christiana* insérées dans les

Dans la séance du 2 juillet 1862, il fut chargé de publier cinquante lettres de Clément VII à Charles V, conservées à Hambourg et dont la Commission avait reçu des copies. Quiconque a lu l'excellent travail de M. le baron de Gerlache, intitulé *Charles-Quint, Clément VII et la Réforme*, travail où l'auteur se contente de conclure que tous les torts ne furent pas du côté de Charles V, mais qui fait tirer par le lecteur une conclusion bien plus sévère, doit comprendre combien ces lettres sont importantes ; surtout si elles peuvent servir à démontrer que le fils de Julien de Médicis et de Floretta de Florence, en poursuivant la vieille utopie de l'unité de l'Italie, n'a pas mis la catholicité à deux doigts de sa perte. Cependant Mgr de Ram n'a pas voulu publier ces lettres telles qu'elles ont été envoyées de Hambourg à la Commission. Il s'est adressé à Rome pour voir si on n'y trouvait pas des copies complètes. La mort l'a surpris avant qu'il ait pu achever cette publication.

Mgr de Ram fit partie d'une autre corporation savante, qui parvint à absorber la Commission royale d'histoire; je veux parler de l'Académie royale de Bruxelles. Élu membre de cette réunion d'hommes généralement doctes, il fut un des académiciens les plus assidus et les plus laborieux de la classe des lettres, comme le prouvent les nombreux travaux qu'il publia sur les sujets les plus divers dans les *Mémoires* et dans les *Bulletins* de l'Académie [1].

XVII

Au sein de l'Académie, Mgr de Ram dut à sa prudence, à sa réserve et à l'habileté de sa conduite, une influence si grande qu'elle prenait quelquefois un certain caractère d'autorité. Il fut élu par ses collègues directeur de la classe des lettres pour

Bulletins (t. IV, 1841), ne sont pas de Mgr de Ram, mais d'un inconnu. Elles ont besoin d'une révision sévère ; dès le premier paragraphe il s'y rencontre des fautes grossières.

[1] Qu'on nous permette, ici encore, de renvoyer, pour le détail de ces mémoires, notices, etc., à la brochure qui paraît en même temps que ce numéro des *Études*. (*Note de la Rédaction.*)

les années 1850, 1854 et 1860. Le roi le nomma président de toute l'Académie pour l'année 1857, et ce fut en cette qualité qu'il eut l'honneur, le 1er janvier 1858, de complimenter Sa Majesté et la famille royale, en tête du corps de l'Académie.

Ses confrères lui décernèrent un grand nombre d'autres témoignages de confiance ou de distinction. Il fit partie de la commission de présentation, de la commission des finances, de la commission administrative, de la commission mixte des donations, etc. Il se vit délégué aux fêtes solennelles données par l'Académie royale de Munich, au congrès artistique d'Anvers, et la Commission d'histoire lui confia des missions analogues. J'ajouterai en passant que, cédant à des invitations pressantes, il se rendit à diverses autres assemblées ou congrès scientifiques en Belgique, en France, en Allemagne. Il parla au congrès de statistique international de Bruxelles, il présida des sections au congrès catholique de Malines ; partout ailleurs il parut toujours avec un certain éclat.

« Il assistait à nos assemblées, dit M. Gachard au nom de « la Commission d'histoire, avec une régularité exemplaire, « et — est-il besoin de vous le dire ? — toujours il y apportait, avec les lumières d'une rare intelligence, cet esprit « bienveillant et conciliant qui faisait le fond de sa nature « et lui gagnait toutes les sympathies. Je puis l'attester, « parce que j'en ai été le témoin : durant les trente et une « années qu'il siégea dans la Commission, les rapports de « ses collègues avec lui ne furent altérés jamais par le « moindre nuage. »

Mgr de Ram apportait le même esprit à l'Académie, mais là il ne rencontra pas toujours dans tous ses collègues la réciprocité des mêmes procédés. Plus d'une fois il eut à soutenir des discussions qui lui étaient fort pénibles. Je ne qualifierai pas autrement les attaques dont il fut l'objet, et je me bornerai à dire qu'à force d'habileté et de courage, il sut éviter le ridicule dont, en certaines circonstances, on voulut le couvrir.

Nommé, en 1860, membre de la commission de la Biogra-

phie nationale, établie comme une section de l'Académie royale, il fit des efforts désespérés pour qu'on ne reléguât pas dans un simple appendice des noms comme ceux de Saint-Amand, du pape Adrien VI et de quelques autres personnages, qui, bien que nés en dehors du territoire des neuf provinces actuelles de la Belgique, appartiennent pourtant à notre pays par le séjour qu'ils y firent, par leurs services ou même par leur mort. Mgr de Ram désirait également que la sainteté ou la piété insigne fût considérée comme un titre suffisant pour trouver place dans la Biographie nationale. Ainsi, par exemple, il convenait, selon lui, d'y admettre ceux qui, morts trop jeunes pour exercer au dehors une action éclatante, avaient néanmoins laissé une réputation de sainteté, *fama sanctitatis*. Cette opinion consciencieuse fournit à un membre de la Commission l'occasion de persiffler dans un journal libéral l'honorable académicien. Heureusement, il y a en Belgique assez de moralité pour que des actes pareils, qui ne s'accomplissent que sous le voile de l'anonyme, retombent de tout leur poids sur leurs auteurs. Je pourrais rappeler bien d'autres avanies auxquelles Mgr de Ram fut en butte; mais il les laissa passer toutes sans y faire attention ou sans daigner y opposer la moindre réponse. J'ai sous les yeux une brochure intitulée : *Le parti libéral joué par le parti catholique, dans la question de l'enseignement supérieur; ou ce que coûte aux contribuables l'Université cléricale de Louvain. Épître à Mgr de Ram, chanoine et recteur magnifique, par Maurice Voituron, docteur en droit. Bruxelles*, 1850. Le premier chapitre porte pour titre : *M. de Ram plus espiègle que Figaro.* Qu'on juge du reste! Et c'est un homme qui prétend traiter une question sérieuse[1], qui parle sur ce ton! Comment ont dû parler, à certaines époques, les feuilles libérales belges dont la réputation d'insolence est européenne?

En se trouvant associé à des hommes sans religion, le sa-

[1] L'auteur veut montrer qu'on a eu tort, en 1835, de supprimer l'Université de Louvain comme Université gouvernementale, et qu'on aurait dû supprimer les Universités de Liége et de Gand.

vant recteur savait bien qu'il s'exposait à se trouver en compagnie peu sûre ; il ne reculait cependant pas. « Si je n'y puis « faire le bien, se disait-il, j'y pourrai empêcher le mal ; si je « n'y puis empêcher tout le mal, j'y pourrai pourtant empê- « cher quelque mal[1]. » Jamais personne ne fut plus éloigné de la maxime absolue : « Tout ou rien ; » il aimait à mettre en pratique la parole de l'Évangile : *Qui non est adversum vos, pro vobis est.*

En cela, du reste, il ne faisait qu'imiter son second patron, dont il joignait toujours le nom à son prénom de Pierre, le glorieux François Xavier, ce saint qui a su pousser si loin la condescendance dans ses rapports avec les impies et les pécheurs. Aussi, malgré le faux zèle des puritains, Mgr de Ram ne craignait-il pas d'appeler ses « amis » des hommes qui étaient loin d'être les amis de Dieu ; et par cette conduite indulgente combien d'hommes n'a-t-il pas rapprochés de la religion ?

Son biographe futur devra nous raconter toutes les grandes relations qu'il entretenait dans le pays ou au dehors. Ce que, dès aujourd'hui, il est permis de dire, c'est qu'il était l'ami de cœur de Son Ém. le cardinal de Malines. Presque toutes les semaines il se rendait à l'archevêché, et si, par suite de ces fréquentes visites, il est permis de supposer que ses conseils furent plus d'une fois demandés, il sut mettre dans l'exercice de son influence tant de discrétion et de mesure, qu'on n'en parla presque jamais, ou qu'on n'en parla que par conjecture. Cette amitié entre deux hommes éminents n'était pourtant un secret pour personne. Aussi, dès que la nouvelle de la mort de l'illustre recteur se fut répandue, tout le monde

[1] C'est ainsi qu'il consentit à laisser inscrire son nom parmi les membres-collaborateurs de la Société pour l'émancipation intellectuelle, dont le plus grand nombre avait une teinte libérale très-prononcée. Cette société avait pour but de publier une *Encyclopédie populaire ou répertoire universel et élémentaire des connaissances utiles.* Mgr de Ram ne songea pas un seul instant à publier quoi que ce fût dans cette Encyclopédie ; ce n'était pas non plus dans ce but qu'on avait demandé son nom, mais uniquement pour rassurer les catholiques. Mgr de Ram fit ses conditions au profit de la religion et des mœurs ; mais elles ne furent pas très exactement gardées par tous les membres.

ne semblait avoir qu'une voix pour dire : Quel coup pour le cardinal lorsqu'il l'apprendra! Une autre amitié bien respectable était celle qui liait Mgr de Ram à Mgr Van Hemel, longtemps supérieur du petit séminaire de Malines et maintenant vicaire général. Le bon vieillard, invité à célébrer l'office funèbre, répondit : « Je ne saurais; j'éclaterais en « sanglots à l'autel. »

Je serais infini si je voulais rappeler toutes les amitiés qui honorèrent la vie de Mgr de Ram. Il en est encore une cependant que je ne puis oublier : celle qu'il avait pour les meilleurs amis du Sauveur, je veux dire les pauvres. C'est surtout à Nylen, où il avait une petite campagne qui lui servait de lieu de retraite et de repos pendant les vacances, qu'il aimait à ouvrir une main bienfaisante. Choisissant le curé pour distributeur de ses aumônes, il répandait les dons de son inépuisable charité, tout en ayant soin d'en dérober la connaissance au public. Le curé confident de ses largesses l'appela, avant de descendre son corps dans la tombe, la providence de sa paroisse, et ajouta que ses paroissiens ne lui donnaient pas d'autre nom que celui de *recteur bien-aimé*. « Combien « de fois, dit-il, il m'est arrivé de voir entrer ces braves gens « chez moi, pour recevoir de leur curé une consolation, un « secours quelconque, et de leur entendre dire : « Quand « notre recteur bien-aimé sera à sa campagne, nous ne se- « rons plus dans la souffrance! » C'est ainsi que dans un humble village, tout en satisfaisant à un devoir de conscience, il sut rendre aimable son titre de *recteur*. Partout du reste, il jeta sur ce titre un éclat tellement singulier, que nous croyons devoir nous y arrêter un moment avant de terminer cet essai de notice.

XVIII

Quand on se donne la peine d'y réfléchir, on doit se convaincre aisément que ce n'est pas un petit mérite à Mgr de Ram d'avoir élevé au degré de considération où nous l'avons vu, le titre qu'il portait. Pour exprimer ma conviction tout

entière, je dirai que *la charge de recteur magnifique de l'Université catholique de Louvain* a été *faite* et *créée* par lui : je ne saurais trouver d'autres mots pour rendre ma pensée.

Politiquement, le recteur de l'Université de Louvain n'est rien, parce que l'Université elle-même n'est qu'un établissement privé ; canoniquement, le recteur vient après le supérieur du plus petit couvent, parce qu'il n'a pas de juridiction au for extérieur. Mais l'abbé de Ram, ainsi qu'on l'appela longtemps, sentit dès le commencement que sa place venait en première ligne après les évêques. Tout le monde le sentit comme lui ; mais la difficulté consistait à élever au rang d'un fait irréfragable ce qui n'était qu'une simple convenance.

Les anciens évêques de la Belgique, ne pouvant tenir des conciles, avaient la coutume de se réunir de temps en temps pour se concerter ; les évêques belges actuels ont établi comme règle de s'assembler tous les ans chez leur métropolitain pour s'entendre sur les mesures qu'il peut être utile de prendre en commun. Or, parmi les intérêts qu'on avait à discuter dans ces réunions, figuraient la révision des comptes de l'Université, l'approbation des professeurs proposés par le recteur, et d'autres questions de ce genre. La présence du recteur de l'Université à cette assemblée était donc toute naturelle, et elle n'aidait pas peu à le relever aux yeux du public. Mais c'était là tout ce que les évêques pouvaient faire pour donner à Mgr de Ram une position un peu hors ligne. Tout le reste fut son propre ouvrage.

Aucun des moyens que peut avouer la conscience, n'était par lui négligé pour faire respecter sa personne ou sa charge ; car les deux choses se confondent dans un pays démocratique et égalitaire comme la Belgique. Dans sa maison, il avait un train de vie ordinaire ; mais quand les devoirs de la représentation l'exigeaient, il savait déployer de la grandeur et de la magnificence. On le vit même relever les armoiries de sa famille, bien qu'il n'attachât pas à sa noblesse plus d'importance qu'il ne fallait.

J'ai déjà rappelé qu'il rétablit le titre de *rector magni-*

ficus universitatis studiorum oppidi Lovaniensis. J'ajouterai ici qu'il reprit en même temps, avec les sceptres, insigne d'une juridiction perdue, la vieille toge noire bordée de larges bandes rouges, portée par les anciens recteurs. Ce costume, malgré sa forme surannée, lui allait parfaitement; il le portait avec tant de noblesse, qu'il était impossible de l'avoir vu sous ce vêtement ancien, dans des occasions solennelles, par exemple durant les promotions annuelles, sans en conserver un souvenir ineffaçable.

Mgr de Ram ne se produisait presque jamais devant les élèves. Plusieurs ne le voyaient que lorsqu'ils prenaient leurs inscriptions ou assistaient aux promotions. Mais tous sentaient que c'était lui qui tenait les rênes de l'Université.

En revanche, il paraissait dans une foule de fêtes religieuses à Louvain et dans le reste du pays, ainsi qu'aux solennités profanes où il pouvait figurer d'une manière convenable à sa position. Tout cela ne laissait pas que de lui prendre un temps considérable, et c'est ce qui doit augmenter encore la surprise causée par sa prodigieuse activité littéraire.

Il avait assez le sentiment de sa propre valeur pour n'attacher qu'une importance relative à des dignités nominales et à des distinctions qui ne sont pas réservées au seul mérite. Néanmoins, comme il y voyait un moyen de donner du relief, aux yeux du vulgaire, à sa charge de recteur, il ne reculait pas devant l'acceptation, peut-être même la recherche de ces qualifications. Il était prélat-protonotaire apostolique *ad instar participantium*, consulteur de la sacrée Congrégation de l'Index, chanoine honoraire des métropoles de Malines et de Paris, docteur en théologie et en droit canon, officier de l'ordre de Léopold et de la Couronne de Chêne, chevalier de l'ordre de la Branche Ernestine de Saxe, de l'Aigle Rouge de la 3e classe de Prusse et de Guillaume de Hesse, chevalier de première classe de l'Ordre de Saint-Michel de Bavière, commandeur de l'Ordre du Christ et d'Isabelle-la-Catholique, membre de l'académie théologique et de l'académie de la religion catholique de Rome, des académies royales des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique et de Mu-

nich, de la Commission royale d'histoire, de la société historique d'Allemagne, de l'académie pontificale d'archéologie de Rome, etc.

L'occasion donnée, il savait fort bien tirer avantage de ces titres. Lorsque, avant d'entreprendre un de ses nombreux voyages, il prévoyait qu'il dût assister à de grandes réceptions, il emportait avec lui toutes ses décorations, et non-seulement ses décorations, mais aussi — du moins quand il n'était pas encore protonotaire apostolique, — son manteau rectoral. Ainsi, se trouvant dans une ville éloignée où il avait de grandes affaires à traiter et tout intérêt à ce que l'on eût une grande idée du recteur magnifique de l'Université de Louvain, il dut assister à une soirée en compagnie d'un grand nombre d'évêques et d'autres personnages plus éminents encore. Il s'y rendit avec son manteau rectoral et tous les insignes des ordres auxquels il appartenait. Naturellement, il dut se tenir à une des places inférieures, mais son costume extraordinaire, sa poitrine couverte de plaques et surtout la majesté de son port, frappèrent tellement l'assistance que tous les yeux, dit un témoin oculaire, demeurèrent fixés sur lui, et qu'il eut tous les honneurs de la soirée.

Quand on considère ces choses du petit côté et qu'on réfléchit à l'abus qui s'en fait, un sourire involontaire vient effleurer les lèvres. Il en est autrement quand on les examine moins stoïquement et d'une manière pratique.

L'Église, en réglant les costumes et les insignes des divers degrés hiérarchiques, a su qu'elle répondait à un sentiment inné de l'homme, à une nécessité sociale. Les plus grands rois, les plus fiers empereurs, les conquérants de la terre, ont jugé que, malgré tout le prestige attaché à leur nom, cet attirail extérieur était un puissant moyen de fortifier leur autorité et de leur assurer le respect des multitudes. Les saints eux-mêmes en ont fait usage, et Mgr de Ram avait, ici encore, devant les yeux l'exemple de son patron, saint François Xavier, lequel n'hésita pas à se présenter devant les rois du Japon avec une pompe extraordinaire, et apprit aux missionnaires portugais à ne paraître aux yeux de ces Orientaux

que comme de grands seigneurs. Il est vrai qu'un des successeurs de l'apôtre des Indes bouleversa les traditions du Saint au nom de l'humilité; comme si l'éclat du monde, employé dans un but louable, était contraire à cette vertu !

Mgr de Ram montrait du reste par son exemple que l'humilité peut s'allier avec le sentiment de la dignité personnelle et l'éclat de la représentation. Je n'en donnerai qu'une seule preuve. Peu de mois avant sa mort, remarquant qu'un personnage d'un haut rang avec lequel il avait eu des relations, lui témoignait, à la suite de malentendus, une sorte de froideur, il s'adressa à un tiers du même rang et lui dit avec l'intention que cela fût répété à l'intéressé : « Si je l'ai blessé, je suis prêt à lui demander pardon à ge-« noux. » Et il prononça ces paroles d'un ton si pénétré, que l'interlocuteur sentait très-bien qu'elles n'étaient pas une saillie passagère d'humilité, et que Mgr de Ram était prêt à les accomplir à la lettre.

Il est bien clair que tous les efforts de Mgr de Ram pour assurer à la charge de recteur de l'Université catholique la considération qui lui revient, auraient été vains et inutiles, si la science, le caractère, et surtout les incontestables succès du titulaire n'avaient pas jeté par eux-mêmes tant d'éclat; mais tout cela réuni a produit à la longue un effet vraiment étonnant [1]. Personne, pour ainsi dire, ne sait que les autres Universités belges ont un recteur annuel; mais, dans les coins les plus reculés de la Belgique, tout le monde connaît le titre de recteur de l'Université de Louvain. Y aurait-il exagération à dire qu'en France, en Italie, en Espagne, en Irlande, en

[1] La gloire du recteur étant celle de l'Université, il importait qu'on ne laissât point passer inaperçus les écrits qu'il lançait coup sur coup dans le public. Lors donc qu'un de ses ouvrages ou de ses opuscules venait à paraître, il y avait là près de lui des plumes très-bien taillées, toujours prêtes à les signaler. Ces comptes rendus n'avaient rien de banal; ils résumaient ou mettaient en lumière ce qu'il y avait de plus intéressant dans chaque publication qui paraissait. C'étaient de vrais modèles du genre. On trouve de ces notices dans le *Journal historique et littéraire de Liége*, dans la *Revue catholique de Louvain* et dans le *Journal de Bruxelles*. Ce n'étaient pas les seules occasions où les journaux catholiques parlaient de Mgr de Ram : toute sa vie publique peut se recueillir dans leurs colonnes.

Angleterre même et en Allemagne, tous ceux qui ont quelque instruction n'ignorent pas l'existence de ce titre, de cette charge?

Rien ne prouve mieux de quelle haute considération Mgr de Ram a entouré ce titre, que certain fait arrivé à l'occasion de ses funérailles. Comme officier de l'ordre de Léopold, le recteur avait droit à quelques honneurs militaires; mais il parut au commandant de la garnison de Louvain que ces honneurs ne répondaient pas à la position du défunt. Il s'adressa donc au ministère, et celui-ci décréta que Mgr de Ram recevrait les mêmes honneurs militaires qu'un évêque. Cette décision reçut l'approbation universelle du pays; tant est devenue éminente aux yeux de tout le monde la charge de recteur de l'Université catholique! C'est Mgr de Ram qui l'a élevée à cette hauteur. Qu'on rabaisse, qu'on conteste tous ses autres mérites, on le fera peut-être impunément: mais on révolterait jusqu'aux indifférents, et même ses adversaires, si on voulait diminuer sa gloire comme premier recteur de l'Université de Louvain. Là est sa grandeur indiscutable. Dans tout le reste il a des égaux et des supérieurs; mais, comme recteur, il ne sera peut-être jamais surpassé.

XIX

A le voir, il y a deux ans, on aurait dit qu'il pouvait fournir encore une longue carrière; sa constitution, en effet, était très-robuste et sa santé des plus florissantes. Mais à la suite d'une cérémonie qu'il célébra dans la chapelle des jésuites de Louvain le jour de la fête de saint François Xavier, son patron, il fut atteint d'une pleurésie. Bien que l'art eût réussi à conjurer le péril, le mal laissa pourtant des traces, et l'un des professeurs de la Faculté de médecine[1] crut devoir l'avertir que, de toute nécessité, il lui fallait prendre plus de repos

[1] On peut dire que toute la Faculté de médecine était le médecin de Mgr de Ram; i s'adressait tantôt à l'un des professeurs, tantôt à l'autre, comme l'occasion se présentait.

et se livrer au travail avec moins d'ardeur. Prescriptions bien difficiles à observer pour une nature comme la sienne.

Le 11 mai dernier, il était venu à Bruxelles pour prendre part aux discussions de l'Académie royale. Il visita grand nombre de ses amis, vint au collége Saint-Michel, ainsi qu'il en avait généralement l'habitude, et causa de la manière la plus affable. Il parut à ceux qui le virent, souffrir d'une difficulté de respiration; mais on ne songea pas même à s'en alarmer. Le lendemain, il alla prendre de nouveau part aux travaux de l'Académie, et l'on m'assure que dans cette séance il fit un long discours pour appuyer l'élection de M. Thiers comme membre associé de l'Académie royale de Bruxelles.

En retournant le soir (vendredi) à Louvain, il était souffrant; cependant il ne se croyait atteint que d'une légère indisposition. Ce jour même il avait reçu du Saint-Père un témoignage de bienveillance particulière. Le jour suivant (samedi), il se sentait si peu accablé, qu'il parlait de se rendre le lendemain à la chapelle des jésuites, pour y officier pontificalement pendant le *triduum* qui devait se célébrer en l'honneur du bienheureux Pierre Canisius, dont le nom est inscrit dans la matricule de l'ancienne Université de Louvain. Une défense rigoureuse du médecin y mit obstacle. Mgr de Ram se résigna, et il vit le lendemain combien la défense du médecin était prudente. Pourtant son état n'inspirait pas encore de vives inquiétudes. Ce ne fut que plus tard, dans la soirée, que le danger éclata tout à coup. Le professeur qui traitait le malade depuis son retour de Bruxelles, s'était adressé à un de ses collègues pour avoir une consultation le lendemain matin (lundi). Vers huit heures du soir, celui-ci venait de répondre qu'il serait au poste à l'heure indiquée, lorsqu'il vit entrer chez lui le domestique du recteur annonçant, de la part de l'autre membre de la Faculté, que Mgr de Ram allait mal. Il y vole, trouve le malade dans un état d'agitation extrême, et, lui prenant la main, sent qu'elle s'est déjà refroidie. Les deux professeurs examinant le malade de plus près, jugèrent que les sources de la vie étaient irréparablement attaquées. Ils chargèrent le domestique d'aller avertir le confesseur du malade,

ainsi que son frère, juge au tribunal de première instance à Malines, demeurant à Louvain [1]. Le confesseur ne put arriver à temps. Alors un des médecins, voyant que le malade approchait de sa fin, fit venir un prêtre du collége du Saint-Esprit auquel la maison du recteur est attenante. Celui-ci accourut et eut à peine le temps d'administrer au malade le sacrement de pénitence; l'extrême-onction ne lui fut donnée que sous condition. C'est ainsi que s'éteignit avec une rapidité désespérante une des existences les plus utiles au pays et à l'Église belge.

La nouvelle se répandit par le télégraphe dans toutes les provinces comme un coup de foudre. Le jeudi suivant, 18 mai, les funérailles solennelles furent célébrées à l'église Saint-Michel [2] et le corps porté processionnellement jusqu'à la porte de Malines, d'où une voiture le transporta à Nylen, pour être enseveli à côté de sa mère. Je ne crois pas devoir décrire ces lugubres cérémonies. Je ne dirai qu'un mot, c'est que jamais je n'ai été témoin d'un enterrement plus tristement beau que celui de Mgr de Ram. Ce grand nombre d'hommes remarquables, cette foule de prêtres et de religieux, cette armée d'anciens et nouveaux étudiants, ces longues files de soldats, les fenêtres des maisons remplies de spectateurs, ce cercueil couvert du manteau rectoral et élevé au-dessus des têtes, tout cela inspirait des sentiments qu'on ne saurait exprimer. Il était impossible d'éviter la pensée accablante de l'immense perte qu'avait faite l'Université dans ce *vir de religione, patria et re litteraria multis nominibus optime meritus*, ainsi qu'un de mes collègues [3] l'appelait déjà en 1845, quand il n'était encore qu'au tiers de sa carrière universitaire.

[1] Un autre frère de Mgr de Ram est conseiller à la Cour d'appel de Bruxelles; un troisième est médecin.

[2] Le 28 juin suivant, l'Université fit célébrer un autre service solennel auquel assistèrent le cardinal-archevêque de Malines et Mgr Bracq, le nouvel évêque de Gand. Les autres évêques, à l'exception de celui de Liége, s'y firent représenter par leurs vicaires-généraux. Mgr. de Montpellier avait été présent au premier service, en compagnie de ses deux vicaires généraux.

[3] Le P. Van Hecke, dans le *Proœmium de ratione universa operis*, pag. XXI, num. 86, qui vient en tête du tome VII d'octobre des *Acta sanctorum*.

En déposant la plume, je demande pardon à la mémoire du grand homme que la Belgique pleure, d'avoir osé lui consacrer des pages si défectueuses. Vous, mon Révérend Père, vous savez quelles instances multipliées on m'a adressées de votre part pour que cet essai de notice vous arrivât dans un *bref délai*[1]. J'ai pu à peine recueillir mes souvenirs, et les confier au papier comme en courant. Des inexactitudes ont dû m'échapper; il est probable que j'ai passé plusieurs faits même importants; je puis de plus m'être trompé dans certaines appréciations. Ce que je puis attester, c'est que j'ai écrit *sine odio et favore*. Accoutumé à rechercher la vérité historique au prix des plus grandes peines, et aimant mieux le vrai que l'utile, j'ai pris en aversion autant ces histoires édifiantes où l'on cache les défaillances, que ces libelles où la justice et la charité sont constamment sacrifiées. J'ai tâché de me mettre au-dessus des adulations de l'amitié comme au-dessus des détractions de la rancune, pour n'écouter que la voix grave de l'histoire. Dans la conscience de ce devoir rempli, je trouverai ma consolation, quel que soit le sort de ces feuilles éphémères.

V. de Buck.

[1] Il y a longtemps, en effet, que nous avons reçu ces pages, et nous regrettons que leur étendue ne nous ait pas permis de les insérer immédiatement dans leur entier. Mais, pour être un peu tardive, la conclusion du travail de notre savant confrère n'en offrira sans doute pas moins de sérieux intérêt à nos lecteurs.

(Note de la Rédaction.)

SAINT PIERRE ET CÉPHAS

D'APRÈS L'ÉPITRE DE SAINT PAUL AUX GALATES

(SECOND ARTICLE [1].)

IV

Il suffirait évidemment, pour la démonstration de ma thèse, d'avoir établi qu'on ne saurait confondre avec les apôtres Pierre, Jacques et Jean, les trois personnages nommés par saint Paul, au chapitre deuxième de l'Épitre aux Galates : *Jacobus et Cephas et Joannes* (Gal. II, 9). La critique n'est pas en droit d'exiger davantage.

Néanmoins, comme il doit en jaillir une plus grande lumière sur toute la question, je vais essayer de dire quels furent véritablement ces hommes. Nous ne sommes plus ici en présence de textes clairs et précis : nous n'avons plus de témoins au langage net, circonstancié, formel : l'histoire est muette à peu près; il faut recourir aux conjectures et aux probabilités. Celles-ci sont assez plausibles toutefois, pour ne mériter ni les dédains, ni les refus obstinés d'une sage critique.

Avant tout, et quant au personnage principal dont le nom a justement provoqué la présente discussion, un fait est irrécusable. La tradition constante d'un Céphas, distinct de saint Pierre, n'a jamais péri dans l'Église. Ceux mêmes d'entre les saints Pères qui, trompés par une leçon fautive ou entraînés par d'autres motifs, ont cru devoir confondre l'un avec l'autre et ne voir là qu'une synonymie, ont attesté néanmoins, comme opinion fort répandue autour d'eux, la distinction réelle entre l'apôtre saint Pierre et un disciple du

[1] Voir le n° de juin 1865, p. 192.

nom de Céphas [1]. L'opinion contraire, je le sais, fait bon marché d'une tradition qui la gêne; elle la traite fort cavalièrement : à l'en croire, ce serait là une fable. La fable, dans tous les cas, serait fort ancienne et bien tenace dans l'Église. Ensuite nous remarquons, non sans quelque surprise, que bien des faits de l'histoire sont loin de reposer sur des témoignages d'une égale valeur. Et, par exemple, Eusèbe n'est pas d'une autorité médiocre en histoire ecclésiastique : or, au livre premier, ch. XII, après avoir exprimé le regret qu'on n'ait pas gardé les noms des LXXII disciples du Sauveur, il énumère ceux qu'on a sauvés de l'oubli. Il désigne particulièrement Céphas, que quelques-uns, dit-il, ont confondu mal à propos avec saint Pierre. Eusèbe ne sait pas cela par la tradition seulement, mais il cite l'autorité de Clément d'Alexandrie, qui ne passe pas généralement pour un pur conteur de fables. Ce savant auteur, dans un ouvrage malheureusement perdu, les *Hypotyposes* ou *Institutions*, livre cinquième, affirme le fait avec d'autant plus d'autorité qu'il est lui-même plus rapproché de la source, qu'il tient de plus près aux choses et aux personnes dont il parle; et, quant aux disciples du Seigneur, il a pu en écrire en homme bien renseigné; il a été leur contemporain, nous dit Eusèbe : *Ex quibus nonnullos quidem mortem obiisse, plerosque vero adhuc superstites fuisse tradit, cum hæc scriberet.* » C'est pour quoi Eusèbe, ici simple historien, n'hésite pas, dans un autre ouvrage aujourd'hui perdu, mais que Théophylacte lisait encore de son temps, à regarder comme certaine la distinction entre saint Pierre et Céphas. Un célèbre évêque du IVe siècle, saint Dorothée de Tyr, apporte aussi son témoignage. Il y a beaucoup à dire, sans doute, au point de vue de la critique, sur la *Synopse* qui court sous son nom : ouvrage écrit d'abord à Rome en langue latine, traduit ensuite en grec par l'auteur de l'appendice à la *Chronique d'Alexandrie*. L'auteur, néanmoins, que l'on croit du VIIe siècle (sous

[1] S. Chrysost., *Hom. in Act. Ap. hom.* 64, édit. Montfaucon, t. III, p. 362.— S. Jérôme, *Comment. in Ep. ad Galat.*, II.— S. Grégoire le Grand, *Hom.*, XVIII, *in Ezechiel*, etc.

Héraclius), traduisant le *Chronicon Paschale* ou *Alexandrinum*, communément rapporté au IV[e] siècle (sous l'empire de Constance), et reproduisant en même temps la *Synopsis* de saint Dorothée de Tyr, donne incontestablement, par son antiquité et par la nature de son travail, un véritable poids à la tradition relative au disciple Céphas. Ce nom et le fait de ce disciple du Seigneur ne serait pas au reste, d'après le témoignage du même auteur, un simple souvenir flottant dans le vague des traditions : c'est le nom du premier évêque de *Cania*, en Macédoine [1], que certains éditeurs ont lu tantôt *Galliæ*, tantôt *Coniæ* (Κονίας) ou même *Cariæ* [2].

Est-il surprenant, je le demande, qu'en présence de témoignages historiques de cette valeur, ait toujours subsisté dans l'Église une tradition, supérieure en autorité à tant d'autres, qui sont acceptées néanmoins et n'ont jamais été rangées parmi les fables? Faut-il s'étonner si des hommes et des critiques tels que Vallarsi [3] et Zaccaria [4], pour n'en point citer d'autres, n'ont pas hésité à déclarer que le Céphas d'Antioche doit être distingué de saint Pierre? s'ils ont réconnu en lui un des disciples du Seigneur, dont le rôle n'a pu être médiocre dans les commencements de l'Église?

Ainsi donc, impossible à la critique de démontrer l'inanité ou la gratuité des affirmations de Clément d'Alexandrie et d'Eusèbe : certitude d'une constante tradition attestée par ceux-là mêmes qui ne l'acceptent pas : enfin explication des raisons qui ont porté les Pères du IV[e] siècle à s'en écarter. C'en est assez, j'imagine, pour se sentir autorisé à maintenir que le Céphas d'Antioche, distinct de saint Pierre, n'est nullement un être fabuleux, inventé tardivement et maladroitement, pour les besoins de la cause.

La critique possède-t-elle un témoignage supérieur et con-

[1] Cf. Lequien, *Oriens christian.*, t. II, p. 91.
[2] Baronius, *Annal.*, ad ann. 51, n. 35.
[3] Opp. S. Hieronym., *Comment. in Galat.*, p. 408, edit. Veron.
[4] *Dissertations relatives à l'Hist. Eccles.*, t. I, Dissert. VIII. Rome, 1780 : ou *Ibid.*, 1793, t. III, Dissert. X.

tradictoire? Non; elle nous oppose seulement l'opinion contraire de quelques Pères, d'une grande autorité dans l'Église, j'en conviens. — Voici ma réponse : ces Pères n'ont jamais traité la question en historiens; tout leur souci a été de donner au texte embarrassant de saint Paul une plausible interprétation. La critique n'a donc pas le droit de nous les opposer : elle ne peut partir de là comme d'un témoignage *certain* en matière historique. Nous objecterait-elle le plus vigoureux d'entre ces Pères, saint Jérôme, d'abord irrésolu, puis se rangeant à l'opinion vulgaire, parce que, dit-il, il ne connaît pas et n'a pas pu connaître de disciple du nom de Céphas, distinct de saint Pierre? C'est pourtant là toute la démonstration du saint docteur; ni lui, ni aucun autre, n'a fourni de meilleur argument. Qu'en pensent les critiques? Est-ce là une argumentation bien propre à démontrer que le disciple Céphas n'exista jamais?

L'étude attentive du texte et la situation de l'Église à sa première époque nous ont également autorisé, à défaut de témoignages plus positifs et plus formels, à ne point confondre les disciples Jacques et Jean avec les Apôtres de ce nom. De nouvelles observations donneront, j'ose l'espérer, une solution satisfaisante aux doutes qui pourraient encore subsister.

Qu'il y ait eu, parmi les premiers fidèles de Jérusalem, un grand nombre de disciples du nom de Jacques et de Jean, on ne saurait certainement en douter. Saint Luc mentionne fréquemment Jean Marc, homme considérable des temps apostoliques. Attaché pendant quelques années à l'apostolat de saint Paul et de saint Barnabé, il se retira ensuite à Jérusalem [1]. Pour quelle raison? Une chose est certaine : il n'avait pas voulu suivre les deux Apôtres dans leur grande excursion en Asie Mineure, il les avait quittés en Pamphylie [2]. Blessé de ce refus, saint Paul ne voulait pas le voir plus longtemps dans la compagnie de Barnabé : ce fut même là une cause de séparation entre les deux Apôtres. Ne serait-il pas permis de

[1] Act. XIII, 6-13; Cf. Act. XII, 12, 25; XIII, 4-5; XV, 37-39.
[2] *Ibid.*, XV, 38.

voir, dans la conduite de Jean Marc, autre chose encore qu'une simple appréhension des fatigues de l'apostolat? Le jérosolymitain n'aura-t-il pas été choqué, à la vue de la multitude des gentils accueillis par saint Paul dans le sein de l'Église, indépendamment de toute obligation mosaïque? Le dissentiment entre l'Apôtre des nations et saint Barnabé me paraît, dans cette circonstance, n'avoir pas eu d'autre cause. Il éclate en effet après la promulgation des décrets du concile qui ont mis un terme au conflit d'Antioche. Serait-ce une témérité de supposer saint Paul encore ému et sous l'impression du parti pris par les hommes importants de Jérusalem, Jacques, Céphas et Jean? « *Dextras dederunt mihi et Barnabæ societatis, ut nos in gentes, ipsi autem in circumcisionem* (Galat. II, 8). » A la distance où nous sommes des événements, privés d'ailleurs d'indications plus explicites, nous ne pouvons sans doute l'affirmer en toute confiance; mais ces rapprochements, qu'on ne saurait taxer d'arbitraires, ne permettent-ils pas de reconnaître dans Jean Marc l'un des trois personnages de l'épitre aux Galates?

Dans tous les cas, ce *Joannes* n'était pas saint Jean l'évangéliste, et j'en donnerai une raison péremptoire : saint Jean n'était pas à Jérusalem lors de la tenue du concile; tous les vrais critiques en conviennent. Son nom n'apparaît plus en effet dans le récit des *Actes*, après le martyre de saint Jacques le Majeur et les liens de saint Pierre. On comprend aisément, au contraire, comment Jean Marc, à cause de son importance dans l'Église de Jérusalem, a dû être compté par saint Paul au nombre de ceux *qui videbantur esse aliquid... qui videbantur columnæ esse* (Galat. II, 6, 9). S'il est devenu plus tard le fidèle disciple du grand Apôtre [1], c'est que le temps et les événements auront détrompé tout à fait sur la question du judaïsme un homme d'ailleurs profondément dévoué à la foi chrétienne. Mais il n'est pas démontré que le compagnon et le disciple de saint Paul, appelé Marc, soit précisément l'homme apostolique connu dans les *Actes* sous

[1] Coloss., IV, 10, 11; II. Tim., IV, 11; Philem, 24.

le nom de Jean Marc. Loin de là ; il faut même le distinguer du cousin de saint Barnabé, et ne pas le confondre surtout avec l'évangéliste saint Marc, disciple de saint Pierre. Ne serait-il pas définitivement ce prêtre des temps apostoliques πρεσβύτερος Ἰωάννης, si célèbre, après la ruine de Jérusalem, dans l'Église d'Éphèse, au point d'avoir été confondu quelquefois avec l'apôtre saint Jean lui-même [1] ?

Quant à Jacques, le troisième et le plus important des trois personnages désignés par saint Paul, il ne nous est pas non plus aussi difficile qu'on voudrait l'imaginer, de le distinguer de saint Jacques le Mineur, premier évêque de Jérusalem ; car de le confondre avec le Majeur, on ne saurait vraiment y songer. Celui-ci est depuis longtemps tombé martyr de Jésus-Christ, et saint Paul a justement pris sa place dans le collége des Douze [2]. Les partisans de l'identité entre saint Pierre et Céphas, croient voir dans l'homme désigné par saint Paul, saint Jacques le Mineur, l'évêque de Jérusalem, le fils d'Alphée [3], appelé aussi le frère du Seigneur [4], l'auteur enfin de l'Épitre catholique connue sous son nom. Voudraient-ils le conclure de ce fait que saint Paul le nomme avant les deux autres ? Donc, dirai-je à mon tour, Céphas ne peut être saint Pierre, et c'est au fond le seul point auquel je tienne. Mais, en tout cas, ils ne peuvent nier l'existence d'une fort ancienne tradition, d'après laquelle l'évêque de Jérusalem serait distinct de l'apôtre saint Jacques, fils d'Alphée ou Cléophas [5], et aurait été l'un des disciples et l'un des frères du Seigneur. Quelques saints Pères et d'il-

[1] Eusèbe, *H. E.*, l. III, c. XXXIX ; S. Jérôme, *De Vir. illustr.*, c. IX et XVIII.

[2] Admirable coïncidence ! l'élévation de Paul à la dignité de l'apostolat correspond exactement à son ravissement au troisième ciel, qui eut lieu quatorze ans avant sa seconde lettre aux Corinthiens (II. Cor., XII, 2), écrite en 55. — Hérode Agrippa avait fait périr le fils de Zébédée, S. Jacques le Majeur, en 42.

[3] Matth., X, 3 ; Luc, VI, 15 ; Act. I, 13.

[4] Galat., I, 19 ; Matth., XIII, 55 ; Marc., VI, 3.

[5] *Alphée* et *Cléophas* sont le même nom hébreu, articulé ou écrit en grec de deux façons. חַלְפַי ou חַלִיףְ prononcé à la grecque et décliné de même, donne Ἀλφαῖος : prononcé à l'araméenne, il donne *Cléophas* ou *Clopas*. Ce nom signifie *gloire de son père, successeur du père*. Son équivalent grec serait Ἀντίοχος, *Antiochus*, plutôt que *Cléopatros*.

lustres écrivains ecclésiastiques établissent cette distinction sur ce passage de saint Paul : *Deinde visus est Jacobo, deinde apostolis omnibus* (I Cor., xv, 7). Puisque Jacques est distingué des Apôtres, il ne l'était donc pas lui-même, disent-ils. Ainsi raisonnaient saint Grégoire de Nysse [1], Clément d'Alexandrie [2], saint Dorothée de Tyr [3], saint Cyrille de Jérusalem [4], Michel Glycas [5]. Les *Constitutions apostoliques* et Marc Victorinus sont du même avis [6]. Saint Jérôme, à l'opinion duquel nous préférons nous ranger, n'entend pas qu'on s'écarte de la tradition commune : cela ne saurait empêcher néanmoins la tradition contraire d'avoir eu de nombreux et célèbres partisans.

Manifestement, saint Paul n'estime pas un personnage ordinaire celui dont il parle aux Galates. Quel était-il ? On a cru, non sans raison, devoir le reconnaître dans le successeur de saint Étienne. Ce serait le premier diacre de l'Église de Jérusalem, à l'époque dont nous étudions ici l'histoire. Cette opinion me paraît fondée, et voici mes raisons à l'appui.

Quand les Apôtres ont institué les diacres, ils en ont fixé le nombre à sept. Il nous paraît indubitable que le glorieux martyr saint Étienne n'a pas été laissé sans successeur. Je vois en effet l'antiquité chrétienne conserver religieusement, dans les grandes églises du moins, ce nombre sacramentel de sept. Jérusalem dut particulièrement garder avec scrupule ce nombre primitif, soit par respect pour l'institution première, soit parce que les premiers diacres élus n'étaient pas tous également sédentaires, comme on le voit par l'exemple de saint Philippe. Il est permis en outre de supposer que le premier diacre en dignité avait un rôle principal à remplir ; et de là même vint plus tard l'éminente charge d'archidiacre. Saint Étienne a-t-il été immédiatement remplacé par celui qui le

[1] Orat., II, *de Christi Resurrect.*

[2] II. *Constitut.*, c. XXIX, et I. *Recognit.*, sub finem.

[3] *Libr. de Apost. et Discip. Dni.*

[4] *Catech.* IV et XIV.

[5] *Annal.*, part. 3.

[6] II, 55 et VI, 14 ; *Comment. in Jes.*, XVII, 15. *Apud Montfaucon. Collect. Nov. P.*, t. II, p. 422.

suivait dans l'ordre de l'élection des sept? Rien ne l'indique. Bien plus, nous avons une preuve du contraire. Le premier diacre, après saint Étienne, fut précisément saint Philippe (Act. VI, 5), que nous voyons parcourir la Judée, la Phénicie et la Samarie, après le martyre de son illustre collègue (ib. VIII). On est en droit de demander si saint Philippe a réellement jamais fixé sa résidence à Jérusalem. Saint Paul, y revenant, longtemps après, s'arrête à Césarée chez Philippe : « *Philippi evangelistæ, qui erat unus de septem* (Act. XXI, 8). » Le nom d'évangéliste, donné ici par les *Actes*, désigne évidemment un ministère consacré à la prédication, étranger par conséquent à l'administration temporelle de l'Église de Jérusalem. Pourquoi donc? Parce que saint Étienne avait été bientôt remplacé.

Eh bien ! ce remplaçant, ce premier diacre de Jérusalem, cet homme nécessairement influent par sa position, ne serait-ce pas celui dont saint Paul nous a transmis le nom (Galat. II, 9), celui que les *Actes*, à leur tour, ont voulu indiquer (XI, 1), en évitant toutefois, dans cette circonstance regrettable, de le désigner trop clairement : « *Et quidam descendentes de Judæa, docebant fratres : quia nisi circumcidamini secundum morem Moysi, non potestis salvari. Facta ergo seditione non minima, Paulo et Barnabæ adversus illos...* etc. » Qui sont ces zélateurs judaïsants venus de Jérusalem à Antioche, sinon les envoyés dont parle saint Paul : *Prius enim quam venirent quidam a Jacobo* (Galat. II, 12). Or, il ne peut en aucune façon être ici question de l'évêque de Jérusalem. Je l'affirme avec confiance, car j'ai pour garants de mon affirmation les *Actes des Apôtres :* que dis-je? Saint Jacques lui-même! Écoutez ce qu'écrivait le Concile : « *Quoniam audivimus quia quidam ex nobis exeuntes, turbaverunt vos verbis, evertentes animas vestras, quibus non mandavimus* (XV, 24). Saint Jacques, l'apôtre et l'évêque, affirme que ce n'est pas lui qui a envoyé les zélateurs à Antioche, il l'affirme au nom du Concile. Que veut-on de plus? Ce n'est donc pas là le personnage désigné par saint Paul.

Néanmoins, l'homme signalé par l'Apôtre comme auteur, peut-être involontaire, des troubles d'Antioche, était incontestablement investi d'un rôle important dans l'Église de Jérusalem. On n'a pas le droit cependant d'assigner comme but spécial à la mission des envoyés à Antioche, le soin d'y prêcher la nécessité du mosaïsme. Saint Paul nous est un sûr garant du contraire : « *Et cum cognovissent gratiam quæ data est mihi, Jacobus, et Cephas, et Joannes, qui videbantur columnæ esse, dextras dederunt mihi et Barnabæ societatis* (Galat. II, 9). Qui voudra supposer, sans en avoir la démonstration évidente, comme une sorte de trahison de la part de Jacques ? Mais déjà le Concile nous a prévenus contre une si injuste hypothèse : *Turbaverunt vos verbis, evertentes animas vestras, quibus non mandavimus.* Leur mission avait donc un tout autre but. Seulement, attachés outre mesure au judaïsme, comme l'était toute la secte des Pharisiens, les envoyés de Jérusalem auront d'abord manifesté avec éclat dans Antioche leur ardent mosaïsme, et enfin, emportés par un zèle faux, ils auront prêché hautement un christianisme soumis à la condition des observances (Act. XV, 1). Au fait, ils venaient à Antioche, tout simplement pour recueillir des aumônes. A ce titre, ils étaient bien réellement les mandataires de Jacques, premier diacre de Jérusalem.

La question semble dès lors résolue. Mais à l'attestation du Concile s'ajoute avec non moins d'évidence celle de saint Paul lui-même. Quand il a voulu désigner l'apôtre saint Jacques, il l'a fait de manière à le distinguer de tout autre du même nom; il l'a appelé le *Frère du Seigneur* (Galat. I, 19). Quand, au contraire, il a dû nommer celui dont il avait à se plaindre, il ne l'a plus qualifié ainsi. L'un n'est donc pas l'autre, dans la pensée de saint Paul. N'a-t-il pas précisé avec assez de clarté de quel personnage il entendait parler, lorsque, racontant en détail tout l'événement, il a eu soin de faire observer la recommandation faite alors ? *Tantum ut pauperum memores essemus, quod etiam sollicitus fui hoc ipsum facere* (Galat. II, 10). Pourquoi, de la part de ces hommes, une prière de ce genre ? La réponse est dans le

récit des *Actes* (VI, 1-4.); ils étaient spécialement chargés de fournir à la subsistance des pauvres, fort nombreux, surtout à ce moment, à cause de la persécution. Ce soin était tout particulièrement commis à Jacques, puisqu'il est ici constamment nommé le premier. Il était donc le chef des diacres jérosolymitains, et c'est pourquoi il a envoyé des collecteurs d'aumônes jusqu'à Antioche, où les ressources étaient plus abondantes : « *Prius enim quam venirent quidam a Jacobo* » (Galat. II, 12).

A une explication si plausible, le préjugé objectera, je le vois bien, qu'elle arrive un peu tard. Mais qu'importe à la lumière, si les yeux, ou inattentifs ou voilés, ne l'ont pas saisie à sa naissance? Une objection plus acceptable serait celle-ci. Comment ne pas voir dans le récit de saint Paul les noms des trois grands apôtres, Pierre, Jacques et Jean? Est-ce que les Galates, comme nous aujourd'hui, comme tant d'illustres Pères de l'Église avant nous, pouvaient reconnaître sous ces trois noms d'autres hommes que les Apôtres? Connaissaient-ils d'ailleurs ces autres hommes? Et alors, à quoi bon les nommer, au risque d'une confusion dont nous avons tant de peine maintenant à nous tirer?

L'objection est spécieuse. J'ignore si elle a jamais été faite. Je sais une chose cependant, c'est que quiconque aura lu attentivement saint Paul ne la fera jamais. Est-ce qu'il n'a pas caractérisé les trois personnages en question, de manière à éviter tout *quiproquo?* Ensuite, d'où infère-t-on que ni les noms ni le ministère de ces hommes n'étaient connus des Galates? Eux-mêmes, Céphas notamment, comme nous le dirons bientôt, ou tout au moins leurs adeptes, ne sont-ils pas présents en Galatie? « *Sunt aliqui qui vos conturbant et volunt convertere evangelium Christi* (Galat. I, 7). Quoi qu'il en soit, l'équivoque et l'ignorance ne pouvaient avoir lieu après les déclarations formelles de l'Apôtre : « *Ab iis autem qui videbantur esse aliquid..., etc... qui videbantur columnæ esse...* (ib. II, 6, 9). » Plus je relis ces passages et tout le contexte, plus je m'efforce de saisir la pensée de saint Paul dans toute son épître, et moins il m'est possible de m'expli-

quer comment on a pu lire l'éloge des Apôtres, là où véritablement il n'y a qu'ironie, ou tout au moins, l'expression d'une considération peu partagée par saint Paul : « *Quales aliquando fuerint, nihil mea interest* (ib. II, 6). » Aussi, il est réellement merveilleux, le commentaire dont on a assez ordinairement accompagné ces textes travestis ! Mais du moment que les trois grands Apôtres de Jésus-Christ étaient misérablement confondus avec les ardents promoteurs du judaïsme, il était tout simple qu'on vînt aboutir à une traduction, diamétralement opposée à la pensée et aux expressions mêmes de saint Paul. En matière d'interprétation, un faux supposé donne fatalement lieu à une fausse traduction. L'objection se tourne donc ici en preuve ; elle sert merveilleusement à répandre un plus grand jour sur toute la question. Telle est l'immuable destinée du vrai. Les apparences contraires doivent s'évanouir sous le regard de l'intelligence attentive, de même que, voilé par les nuages, le soleil finit toujours par s'en dégager et resplendir de tout l'éclat qui lui est propre.

V

La première épître aux Corinthiens, où les partisans de l'opinion vulgaire ont constamment cru trouver un appui à leur hypothèse, vient à son tour confirmer la distinction réelle que j'ai établie entre Céphas et saint Pierre. Là, comme dans la lettre aux Galates, le contexte et les événements contemporains repoussent également une si déplorable confusion. Le Céphas connu à Corinthe ne fut en aucune sorte le chef auguste de l'Église et du collége apostolique.

Saint Paul nomme quatre fois Céphas dans son épître (I Cor., I, 12; III, 22; IX, 5; XV, 5), jamais saint Pierre. Cela étant, je reviens avec insistance sur une observation déjà faite, dont l'importance est réelle, dont nos adversaires ne donneront jamais une explication satisfaisante, et dont enfin j'estime la valeur incontestable. Pourquoi, si l'Apôtre a réellement voulu désigner saint Pierre, ne l'a-t-il pas ici, comme il l'a constamment fait ailleurs, appelé de son nom ?

Écrivant en grec à des Grecs, pourquoi Céphas et non pas Pierre? Pourquoi une dénomination inconnue à Corinthe, où le chef du collége apostolique était uniquement connu sous le nom de Pierre? Est-ce par mépris?... Qui osera le soupçonner? Par respect? J'ai déjà dit comment l'expression du respect cacherait ici en réalité un vrai mépris. Mais peut-être, dans ces premiers temps et dans ces contrées, le nom de Céphas était plus répandu? Nous avons constaté tout le contraire. Avant l'apparition de l'Évangile de saint Jean, qui donc, hors de la Palestine, pouvait supposer l'identité de signification entre Pierre et Céphas? Est-ce que tous les monuments primitifs, les Évangiles, les Actes, les Épîtres, les écrits des PP. apostoliques, appellent le chef de l'Église autrement que Pierre?

En second lieu, comment supposer à Corinthe un *parti* de saint Pierre, puisque cet apôtre n'y mit jamais les pieds, ou du moins n'y séjourna jamais? C'est, dit-on, que le parti judaïsant s'abritait sous son nom. Mais, d'abord, c'est là la question. Il est peu sage de vouloir la résoudre en l'affirmant. Avez-vous des preuves péremptoires, ou au moins quelques raisons plausibles d'affirmer que les judaïsants se retranchaient, à Corinthe, sous l'autorité de saint Pierre plutôt que sous celle d'Apollo ou de tout autre? Dans tous les cas, comment démontrez-vous que le Céphas de Corinthe est bien véritablement saint Pierre? Vous le dites, parce que d'autres l'ont dit. Mais ces autres, en ont-ils jamais fourni la preuve?

En troisième lieu, le Céphas de Corinthe est toujours placé par saint Paul après Apollo; il est constamment traité comme un personnage du second rang. Est-ce là le style de l'Église chrétienne, le style de saint Paul? Qu'on ne vienne pas me dire que saint Paul, au fond, n'attaque nullement saint Pierre, mais uniquement les judaïsants qui s'abritent sous son nom. Je renvoie au texte, et je demande en toute sincérité si réellement le Céphas de Corinthe y fait belle figure. — Pas si mauvaise, au moins dans le premier passage (I Cor. I, 12.), me dira quelque ingénu. — De fait, un célèbre commentateur, ayant incontestablement pressenti la

difficulté, a imaginé de s'en tirer en faisant observer que si saint Pierre est placé après Apollo, Jésus-Christ lui-même est mis après le chef des Apôtres. Fort bien, s'il fallait en effet regarder le dernier cri : « *Ego autem Christi* (v. 12), comme celui d'un quatrième parti. Mais, en bonne critique, est-ce admissible ? Les partisans de saint Paul, par exemple, n'étaient donc pas du parti de Jésus-Christ !... Est-ce que ceux d'Apollo n'en étaient pas non plus ? Ceux de Céphas n'entendaient-ils pas, eux aussi, lui appartenir ? Direz-vous enfin que ce quatrième parti était tout simplement celui des hommes sensés, lesquels, fatigués de tant de divisions, déclaraient appartenir au Christ seul ? Mais ces raisonnables, je le suppose avec saint Paul, disaient aussi : *Ego sum Pauli.* — Non, telle n'est pas la manière de lire et d'entendre ce passage. Saint Paul y caractérise les partis, les divisions, les coteries : il n'a pu ranger sous ce titre ceux qui auraient adhéré à Jésus-Christ seul. Il eût été absurde de le faire; d'autant plus absurde que le but unique qu'il se propose en cet endroit, est justement de tout ramener à Jésus-Christ seul. C'est pourquoi, après avoir dépeint en traits fort pittoresques les factions diverses, et après avoir reproduit comme leur cri de guerre : *Ego sum Pauli ; ego autem Apollo ; ego vero Cephæ*, l'Apôtre indigné fait entendre le sien à son tour, et, dans son style brusque et concis, il s'écrie : « *Ego autem Christi. Et moi* (Paul) *je suis au Christ! Est-ce donc*, continue-t-il avec indignation et dans le même sens, *que le Christ est divisé? Est-ce que Paul a été crucifié pour vous? Ou que vous auriez été baptisés au nom de Paul?* Tel est le sens de ce passage éloquent : l'interprétation contraire, d'ailleurs assez répétée, j'en conviens, dénature l'argumentation du grand Apôtre, y jette un élément de confusion, et ne répond à rien. Changez la ponctuation et vous avez la vérité. La remarque faite plus haut subsiste donc dans toute sa force. Comment saint Paul aurait-il relégué saint Pierre après Apollo? Mais surtout pourquoi l'aurait-il appelé d'un nom inconnu à Corinthe, d'un nom, dans tous les cas, barbare et peu harmonieux à des oreilles grecques ?

Voyons les autres passages, et de plus en plus Céphas nous apparaîtra tout à fait étranger à saint Pierre. Ainsi je trouve, au ch. III, v. 22, la justification éclatante des précédentes observations ; et cela, d'autant plus que saint Paul, en cet endroit, reprend, répète et résume ce qu'il a dit plus haut : « *Omnia enim vestra sunt, sive Paulus, sive Apollo, sive Cephas, sive mundus, sive vita, sive mors, sive præsentia, sive futura : omnia enim vestra sunt : vos autem Christi : Christus autem Dei* (22, 23). » Voilà bien Céphas rejeté encore après Apollo, et le Christ, ici comme précédemment et comme toujours, présenté comme seul maître. Ce second passage est incontestablement le meilleur commentaire du précédent.

Or, on en conviendra, si Céphas revient si fréquemment sous la plume de saint Paul, dans l'hypothèse qu'il soit saint Pierre, comment une fois ou l'autre n'est-il pas appelé de son vrai nom, et cela chez des Grecs ? Pourquoi se trouve-t-il constamment mentionné à la suite d'Apollo ? Pourquoi jamais honoré d'une épithète ? Et enfin, puisque Céphas a un parti dans Corinthe, il y est donc venu, comme y vint Apollo ; il y a travaillé, il y a séjourné, il y a conquis finalement une clientèle dévouée, il s'y est fait un parti, le parti des judaïsants, je n'en doute pas. Est-ce là saint Pierre ?... Mais toute l'histoire proteste contre sa venue à Corinthe, contre son séjour en Achaïe, contre un caractère pareil à celui qu'a manifesté Céphas.

Le troisième passage (IX, 5), si l'on veut bien mettre de côté toute opinion préconçue, achève de trancher la distinction. Ou il n'y a plus rien de clair dans les Écritures et saint Paul aura parlé toujours en énigmes, ou avouons une bonne fois que, en nommant Céphas, il n'a en aucune façon voulu parler de saint Pierre. Est-ce qu'il ne le distingue pas ici formellement des Apôtres ? « *Numquid non habemus potestatem mulierem sororem circumducendi, sicut et cæteri Apostoli, et fratres Domini, et Cephas ?* » Les partisans de l'identité voient encore là saint Pierre, je le sais. Mais à quel titre, sinon parce que tel est leur préjugé ? Ils essayent de se tirer d'affaire en supposant ici un argument *a fortiori*. Saint Paul,

disent-ils, pourrait agir comme les autres Apôtres, comme les *frères* du Seigneur, comme saint Pierre lui-même. Le mal est que saint Paul au lieu de faire une argumentation ascendante, la fait descendante : il n'argumente pas *crescendo*, mais *decrescendo*. D'abord les Apôtres, au nombre desquels il place saint Pierre, j'imagine, puis les *frères*, ou comme nous dirions aujourd'hui, les cousins du Seigneur, Cléophas par exemple, Jacques, Joseph, Simon et Jude [1], et enfin Céphas. Si les *frères du Seigneur* sont intercalés entre celui-ci et les Apôtres, évidemment Céphas ne compte pas au nombre des Apôtres, surtout avec un nom si peu apostolique, je veux dire, si inconnu dans toutes les énumérations des douze apôtres, qu'ont faites les quatre Évangélistes.

Quant au quatrième passage (xv, 5), le seul où, selon moi, se présente une difficulté, à cause du parallélisme avec saint Luc (xxiv, 34), je ferai remarquer : 1° qu'un texte douteux ne peut infirmer l'évidence des textes parallèles; 2° que plusieurs SS. Pères ont justement déduit de ce passage la distinction entre saint Pierre et Céphas, puisque celui-ci est, en cet endroit-là même, distingué des Apôtres; 3° que dans la pensée de plusieurs critiques, le Céphas en question pourrait bien être l'un des deux disciples d'Emmaüs. On ne connaît en effet positivement que le nom d'un seul, de Cléophas [2]; l'autre n'était-il pas Céphas? C'est là une conjecture dont on ne saurait nier la probabilité. Si Céphas n'a pas appartenu à la parenté du Sauveur, il a du moins joué un rôle assez important parmi les premiers fidèles de Jérusalem. Ne devait-il pas son importance, précisément à ce qu'il avait été compté entre les principaux disciples, et finalement à ce que, un des premiers, il reconnut, en compagnie de Cléophas, le Seigneur ressuscité?

Enfin, et ceci est capital dans la question, Céphas est présenté, par tout l'ensemble du contexte [3], comme une cause de

[1] Matth. xiii, 55; Marc., vi, 3; Eusèbe, *H. E.*, l. II, c. ii; l. IV, c. xxii.
[2] Luc., xxiv, 18.
[3] II. Cor., x, 12-18; xi, 1-21; 22, 23; I. Cor., vii, 18, 19; *Ib.* i, 22; iii, 10-23; iv, 18-20; v, 1-2.

troubles à Corinthe, très-probablement dans le sens des judaïsants. Saint Paul ne dit pas la même chose d'Apollo[1]. Il rappelle aux Corinthiens comment il est lui-même fondateur de leur Église, et il ne balance pas à en attribuer le développement à Apollo. Pareil éloge n'est point décerné à Céphas, il s'en faut de beaucoup. Mieux que cela : quand il a décrit les factions formées dans Corinthe, s'il a supposé un parti de Paul, et un parti d'Apollo, ce n'a été qu'une figure[2]; en réalité, ces partis n'existaient pas. En dit-il autant de la faction de Céphas ? C'est donc lui, c'est Céphas contre lequel s'élève éloquemment le grand Apôtre, c'est le seul du moins qu'il désigne comme chef de parti, le seul qu'il nomme dans cette Épître, où il se plaint si amèrement des semeurs de zizanie.

Nous sommes dès lors autorisé à ranger ce personnage parmi les ardents promoteurs du judaïsme au sein des Églises naissantes. Il sera venu à Corinthe, il y aura dogmatisé, comme précédemment il était venu en Galatie et y avait répandu son dogme judaïque. Comment s'expliquer autrement l'insistance de saint Paul sur le rôle de cet homme, soit dans sa lettre aux Galates, soit dans celle aux Corinthiens, si nous ne voyons pas en lui un des plus ardents promoteurs du mosaïsme, un des soutenants de l'obligation où étaient les chrétiens de s'y soumettre? Erreur contre laquelle l'Apôtre des nations a dû lutter partout à peu près. Cette erreur fut un des plus sérieux dangers de l'Église naissante, danger que le Concile de Jérusalem ne parvint pas évidemment à supprimer tout à fait; le judaïsme entêté continua à l'exploiter avec acharnement, et avec lui finalement s'évanouit l'espérance d'unir en Jésus-Christ, Sauveur du monde, les fils d'Israël et toute la postérité d'Adam.

Ainsi, pas plus l'épître aux Corinthiens que celle aux Galates n'autorise la confusion vulgaire entre Céphas et saint Pierre. Notre démonstration toucherait dès lors à son terme,

[1] I. Cor., I, 11-22; IV, 6.
[2] I. Cor., IV, 6.

n'était la grande objection tirée de l'opinion contraire professée par les plus illustres Pères de l'Église. Là véritablement se dresse devant nous une sérieuse difficulté ; la seule, dans toute cette question, dont la gravité mérite une attention réfléchie. Essayons de la résoudre brièvement.

VI

Plusieurs graves considérations doivent, si je ne me trompe, enlever à la redoutable objection, tirée de l'autorité des SS. Pères, tout ce qu'elle offre de spécieux.

Premièrement, la question actuelle ne touche en rien au dogme, elle est entièrement du domaine de la critique historique. A ce point de vue, l'autorité, d'ailleurs si respectable, de quelques Pères de l'Église, ne saurait contrebalancer, soit les témoignages positifs de l'histoire, soit les conclusions d'une critique plus sévère. L'Église catholique aime avant tout la vérité ; elle maintient dans une balance égale, et la fermeté de la foi et la libre discussion des faits de l'histoire. Mes lecteurs, je n'ai pas besoin d'en faire la remarque, ont d'ailleurs pressenti dans quel sentiment j'ai entrepris la discussion présente.

En second lieu, l'opinion des SS. Pères qu'on pourrait m'opposer ne repose ni sur la tradition constante et universelle de l'Église, ni sur les affirmations du texte sacré. Elle tient uniquement à une leçon fautive de l'Écriture sainte, à la substitution du mot *Petrus* au mot *Cephas*. Elle peut provenir encore de ce que, dans l'esprit de ces Pères, Céphas, dont la personne leur était inconnue, signifiait Pierre. Ainsi une erreur de fait serait toute la raison de leur thèse.

Mais, en troisième lieu, eux-mêmes donnent-ils cette opinion comme l'expression d'une vérité absolue ? Non ; bien au contraire, ils reconnaissent d'abord avec franchise que la thèse opposée est soutenue, depuis les premiers temps, par un grand nombre de chrétiens, dont ils n'entendent en aucune sorte blâmer la conviction : pour eux, s'ils persistent dans leur manière de voir, c'est uniquement parce que la

vérité de l'opinion contraire ne leur est pas suffisamment démontrée; ils craignent aussi d'avoir trop l'air d'esquiver une difficulté embarrassante, s'ils adoptaient, sans motifs sérieux, une affirmation dont ils ne voient pas la preuve historique. Au fond, ils ne demanderaient pas mieux, on le sent en les lisant, que de posséder la démonstration de la distinction réelle entre Céphas et saint Pierre. Saint Jérôme, celui d'entre eux qui a davantage remué la question, s'explique tout à fait dans ce sens[1].

Quatrièmement : outre qu'ils n'interdisent à personne la liberté de n'être pas de leur avis en ce point, ils se montrent eux-mêmes entièrement disposés à abandonner leur opinion, le jour où il serait suffisamment établi qu'on a confondu à tort deux hommes réellement distincts l'un de l'autre.

Enfin, ce qui surtout me paraît enlever tout son poids à l'objection qu'on nous présente ici, ce sont les embarras où je vois se débattre les partisans de l'identité entre Céphas et saint Pierre; c'est tout au moins la manière différente dont je les vois présenter la justification du conflit d'Antioche; c'est la querelle ardente soulevée, à cette occasion, entre saint Jérôme et saint Augustin.

De fait, les Pères favorables à l'identité présentent deux explications diverses, également inadmissibles, et se contredisant d'ailleurs l'une l'autre; ou qui, tout au moins, si elles ne sont pas en contradiction, doivent cependant encore être abandonnées, au jugement l'une de l'autre.

Origène[2], saint Chrysostôme[3], saint Jérôme[4], etc., ne peuvent tolérer l'opinion soutenue par saint Augustin[5], et celui-ci, avec la plupart des latins, estime fausse au contraire et dangereuse l'explication si éloquemment donnée par saint Chrysostôme. Quel parti prendrons-nous? Qui se trompe ici? Si saint Chrysostôme juge impossible un dissentiment

[1] *Comment.* in Ep. ad Galat., II.
[2] Stromat., X.
[3] Homil. in illud : *In faciem ei restiti.*, edit. Montfauc., t. III, p. 362.
[4] Comment. in Ep. ad Galat., et surtout Epist. CXIII, ad S. Augustin., edit. Veron.
[5] Epist. ad S. Hieronym.

entre les deux grands apôtres, s'il ne consent à admettre ni une faiblesse ou une imprudence de la part de saint Pierre, ni une hardiesse et comme une inconvenance de la part de saint Paul ; s'il aime mieux ne voir dans l'incident d'Antioche qu'un faux semblant et une sorte de stratagème pour l'instruction des fidèles ; saint Augustin, de son côté, n'entend pas du tout qu'on donne à l'événement de telles explications : l'auteur du livre *De Mendacio*, tout préoccupé des intérêts de la doctrine et des lois de la véracité, repousse avec indignation un compromis et une ruse dont il ne peut comprendre l'innocence. A qui donc entendre? Chacune des deux interprétations a pour elle les plus plausibles motifs. D'où vient leur opposition ? Évidemment de la difficulté de trouver une issue convenable au prétendu conflit entre les deux Apôtres. Saint Augustin assurément ne prétend rien enlever à leur dignité et à leur sainteté. Saint Chrysostôme ne veut pas toucher aux lois imprescriptibles de la morale. Celui-ci se préoccupe de la justification des Apôtres, celui-là du principe des mœurs : de là la divergence et les opinions contraires. Des deux côtés, inutile de se le dissimuler, il y a embarras, gêne, pénible préoccupation : on sent, en les lisant, qu'ils se trouvent les uns et les autres en face d'une sorte d'énigme, d'un problême qui les importune, et ne leur paraît pas facile à résoudre.

Or, je tire de là une conclusion en faveur de ma thèse. Un fait d'une si embarrassante interprétation n'a pas dû se produire. Comment, et surtout aux débuts de l'Église, la divine Providence eût-elle permis un acte dont l'explication devenait si délicate? Sans doute, quand il s'agit d'un fait, l'argumentation *à priori* n'est guère recevable dans le domaine de l'histoire humaine. Mais quand il s'agit de religion divine, c'est autre chose. Sans doute encore, on se refusera à voir ici une impossibilité, et je n'entends pas non plus l'affirmer absolument. On dira que les explications donnés par les Pères, dans un sens ou dans un autre, ne répugnent pas, qu'elles n'ôtent rien à la doctrine des mœurs ni à l'autorité des Apôtres ; j'en conviendrai à mon tour ; je demanderai néanmoins

si, en toute sincérité, il ne reste pas dans l'esprit du lecteur, après les explications données, un malaise, une fâcheuse impression. Je dis que cela ne doit pas être, que cela ne devait pas arriver, et que c'est là tout simplement le résultat malencontreux d'une méprise historique.

En résumé, puisque les Pères qu'on nous oppose ne sont pas d'accord entre eux, on ne peut nous imposer leur autorité. Mais, par-dessus tout, comme ces Pères n'ont en aucune façon traité la question historique, sur laquelle d'ailleurs leur autorité serait purement humaine [1], il serait évidemment injuste de nous interdire, en leur nom, une démonstration dont eux-mêmes auraient été si heureux de mieux connaître les fondements solides et l'incontestable probabilité.

Nous sommes donc autorisé, après une étude sérieuse de tous les détails de la question, et d'après les règles austères de la théologie, aussi bien que d'après les droits de la vraie critique, à conclure avec confiance : non, le Céphas mentionné par saint Paul ne peut pas et ne doit pas être confondu avec saint Pierre. Qu'en d'autres temps, et lorsque l'attention d'une critique plus sévère ne s'était pas encore portée de ce côté, on ait laissé un libre cours au malencontreux *quiproquo*, cela se conçoit, et il pouvait n'en résulter rien de bien fâcheux. Il est de la dignité d'une théologie éclairée et ferme, de résoudre aujourd'hui nettement un problème historique dont, en vérité, le rationalisme moderne aime beaucoup trop à abuser.

Quant à nous, s'il nous a été donné d'apporter quelque lumière dans une question si peu étudiée encore, nous nous estimerons heureux d'avoir ainsi frayé à de plus habiles une voie où, plus on avancera, plus on verra démontrée, dans toute sa divine étendue, la vérité de la parole infaillible : *Confirma fratres tuos* [2].

D. PUJOL.

[1] Cf. Epist. S. Hieronym. et S. Augustin. *Loc. cit.*
[2] Luc., XXII, 32.

UNE PROMENADE A CALCUTTA
ET DANS LES ENVIRONS

LETTRE D'UN PÈRE DE LA PROVINCE DE BELGIQUE, MISSIONNAIRE A CALCUTTA [1].

Vous me demandez de vous faire connaître un peu ce pays et le détail intime de notre vie sous ce climat. Je suis à vos ordres pour cette après-midi tout entière, si vous voulez venir me rejoindre au collége de saint François Xavier, Park street, 10, à Calcutta.

Il y fait chaud. Le thermomètre, que je viens de consulter, marque à l'ombre 37° centigrades. De quelque côté que vous regardiez par mes fenêtres, vous ne verrez que des maisons blanches qui, tournées aux quatre vents du ciel, n'ont d'autre ombre que celle de leur corniche, et un peu plus loin, dans un vieux cimetière, une cinquantaine d'obélisques éclairés sur leurs quatre faces ; tant le soleil est bien sur notre verticale ! Aussi, quoique vêtus à la légère, — soutane en calicot blanc, sans boutons, ceinture blanche, pantalon blanc et souliers blancs, — nous sentons encore assez les ardeurs du soleil des tropiques. Heureusement, nous avons la brise, qui, sans faire baisser le thermomètre, nous rafraîchit considérablement. Mais elle ne souffle pas toujours ; et, quand elle s'arrête, on arrose le plancher de grosses gouttes de sueur, larges comme des pièces de 2 francs. Ceux qui veulent alors suppléer à la brise, se font *ponker*. — Qu'est-ce que cela ? — Pour le comprendre, entrez chez le P. Stockman. Il est assis tout habillé de blanc, à son pupitre, au milieu d'une grande chambre; au-dessus de sa tête chauve,

[1] Cette lettre n'était pas destinée à la publicité. Nous avons pensé que nos lecteurs nous permettraient de la leur communiquer dans sa forme toute familière et quelque peu *humoristique*. (*Note de la Rédaction.*)

à un peu moins d'un mètre, est suspendu un grand rectangle blanc, long de trois mètres horizontalement, et haut d'un mètre; une corde y est attachée, va passer dans la gorge d'une poulie fixée à la muraille, et se termine à un Indien accroupi, vêtu de sa peau noire et d'un lambeau d'étoffe autour des reins. Cette machine humaine n'a d'autre occupation que de tirer la corde qui balance continuellement sur la tête du P. Stockman l'autre machine rectangulaire que je vous ai décrite, et qui s'appelle un *Ponka*. N'allez pas croire que le P. Stockman soit un sybarite. Il y a ici des ponkas partout : au parloir, au réfectoire, etc. Bien des gens se font ponker dans leur lit pendant toute la nuit. Ces instruments ne sont pas en usage dans les églises catholiques, mais tout paroissien et toute paroissienne y agite continuellemnnt son éventail, qui par extension s'appelle aussi ponka. Autres pays, autres mœurs : un ponka est ici plus nécessaire qu'un habit; et en revanche, il n'y a pas une seule cheminée dans toute la maison.

Pas de cheminée, direz-vous; vous mangez donc votre riz tout cru? — A cela j'ai deux réponses : d'abord la cuisine, chez nous comme chez nos voisins, n'est pas dans la maison, mais dans le *compound*, c'est-à-dire dans le vaste terrain qui entoure le logis. Ensuite, et ceci est péremptoire, même à la cuisine il n'y a pas de cheminée. Ces noirs Indiens, qui sont nos cuisiniers, sont accoutumés à faire du feu sans s'occuper de la fumée qui s'échappe par où elle peut, par les fenêtres, par l'œil-de-bœuf, par les fentes du toit. Si vous étiez, comme moi, philosophe *à manger des hannetons*, je vous introduirais dans cette cuisine; mais je crois que vous ne voudriez point entrer dans ce taudis-là, de peur d'y perdre à jamais l'appétit. Laissons les Indiens dans leur antre et allons au réfectoire nous asseoir sous le *ponka*. Aujourd'hui, on nous servira du mouton et de la volaille; demain de la volaille et du mouton; de temps en temps, rien que de la volaille. En fait de légumes, vous en verrez successivement paraître de toute espèce; mais, si vous m'en croyez, vous n'y toucherez pas : ils n'ont d'autre goût que celui de l'eau

croupie. Outre le déjeûner du matin et le dîner, qui a lieu à trois heures et demie, nous faisons par jour deux autres repas. L'un à midi, sous le nom de *tiffin*, se compose au maximum d'un verre de bière, d'une croûte de pain et d'un fruit; pour beaucoup d'entre nous il se réduit à une seule de ces trois choses; pour plusieurs et pour moi en particulier, à rien du tout. L'autre repas, à huit heures du soir, consiste en une tasse de café, avec ou sans pain.

Et maintenant, quittons ce lieu de misère pour n'y plus revenir. Venez voir ma chambre. Elle n'a pas de *ponka*, mais quatre fenêtres, ouvertes nuit et jour; deux au midi par où le soleil n'entre pas, et deux à l'orient, où des persiennes lui interdisent l'accès chaque matin. Mon lit est une espèce de large sopha, sur lequel il y a un je ne sais quoi, qui n'est ni une paillasse, ni un matelas. C'est un sac plat, de huit à neuf centimètres d'épaisseur, intérieurement garni de crin; par dessus, deux draps de lit (c'est du luxe; la plupart des gens dans ce pays n'en emploient qu'un seul) et un oreiller dur comme le matelas. Mais le plus beau, ce sont les quatre montants supportant un rectangle horizontal auquel est suspendue la moustiquaire. La moustiquaire nous sert ici pendant toute l'année. C'est une pièce de tulle qui vient se terminer sous le matelas. Derrière ce fragile rempart, s'il n'a de brèche en nul endroit, on goûte le plaisir d'entendre bourdonner les moustiques impuissants et exaspérés. En décembre et en janvier, il y en a des nuages; mais on savoure, en les entendant, le vers de Tibulle : *Quam juvat immites ventos audire cubantem!* — Qu'est-ce qu'un moustique? — C'est le cousin-germain de vos cousins d'Europe, généralement un peu plus petit, mais tout à fait de même forme; il *chante* et pique comme eux; seulement sa piqûre est un peu plus douloureuse, et il s'ensuit une tumeur plus grosse et plus durable. Rien ne peut garantir de ses atteintes : il sait enfoncer son dard même à travers une double enveloppe de linge.

Ces insectes ne sont pas mes seuls compagnons de chambre. Il y a de plus, maintenant, quelques millions de fourmis noires ou rouges, dont j'écrase chaque jour inutilement plu-

sieurs centaines; il y a des lézards, qui ne sont pas muets comme en Europe, mais font de temps en temps entendre une courte chanson. Ces lézards s'adonnent à la chasse des insectes, et je me garde bien de les chasser eux-mêmes. Dans ma chambre encore, il y a d'horribles cancrelats, grands insectes d'un brun très-foncé, longs de quatre à cinq centimètres, et qui ont le privilége d'inspirer une horreur universelle. Pour les aimer, il faudrait être aussi poëte que M. Victor Hugo, qui a pris en affection « le crapaud, pauvre monstre aux doux yeux ». Il y a des petits *poissons blancs*, insectes qui ne vivent pas dans l'eau, mais qui sont abondants surtout pendant la saison des pluies. Ces *poissons* savent, en moins de rien, faire de larges trous dans le drap et dans les étoffes. Pendant la nuit, j'entends parfois rôder les rats et les souris; la moustiquaire me défend contre leurs entreprises. Quant aux chauves-souris, aux hiboux, aux chouettes, je ne pense pas qu'il en entre jamais par nos fenêtres ouvertes.

Les oiseaux de proie sont ici très-nombreux, et quelque part que je sois dans ma chambre, du haut des monuments voisins je ne sais combien de milans me contemplent. Les corneilles, ou, comme on dit en anglais, les *crows*, sont une autre espèce de bêtes aussi intéressantes qu'ennuyeuses. Elles vivent le long du fleuve, où les Indiens jettent leurs morts; on en voit souvent deux, trois et plus qui, au milieu de l'eau ont l'air de naviguer sur une barque invisible : cette barque est un cadavre qu'elles dépècent chemin faisant. Parfois, le long du fleuve, les chacals leur disputent cette horrible proie, et vous verriez, à quelque distance de la ville, ces animaux trotter avec des membres humains au travers de la gueule. Dans la ville, les corneilles vivent de débris de toute espèce ; on les trouve surtout réunies aux portes des cuisines; pendant nos repas il y en a toujours de vingt à trente devant notre réfectoire. Là elles ont l'air de mendier des os, des croûtes de pain, etc., et reçoivent volontiers tout ce qu'on leur jette. Les milans, moins nombreux et moins audacieux, mais beaucoup plus voraces, montent la garde avec elles, et leur enlèvent souvent en volant ce que les pauvres

crows avaient ramassé par terre. En revanche, c'est un plaisir de voir un milan ronger un os dont il s'est emparé. S'il n'a pas soin de faire cette opération au haut des airs, il est invariablement flanqué de deux *crows*, dont l'une le houspille constamment par derrière pour le mettre en colère, tandis que l'autre profite de ces impatiences pour becqueter l'os entre les serres mêmes du milan. Au bout d'un certain temps, les *crows* changent de rôle, et chacune à son tour tire les marrons du feu. J'aperçois en ce moment dans notre cour un autre oiseau, moins commun que les deux espèces précédentes, mais qui n'est pas rare du tout. Le nom qu'il porte ici ordinairement, c'est celui d'*adjudant;* ailleurs on lui donne le nom beaucoup plus pittoresque de *philosophe*. Pour vous en faire une idée, donnez à un héron ordinaire la taille d'une petite autruche; le bec est large de 10 centimètres et long de 50 à 60 ; les pattes et les jambes, aussi blanches que maigres, ont plus d'un mètre de haut ; le cou, presque toujours replié et formant jabot, a un développement de 60 à 70 centimètres. Entre ces deux extrémités, mettez un gros corps blanc recouvert de grandes ailes d'un gris foncé, et vous aurez à peu près l'*adjudant* ou *philosophe*, qui mérite bien ce dernier nom par la pédantesque gravité de sa démarche et la niaise expression de sa physionomie. Toutefois, cet oiseau est très-utile. Il mange, dit-on, une énorme quantité de serpents et de bêtes malfaisantes ; il est d'ailleurs très-beau dans son vol ; il déteste les milans et protége les *crows*.

A propos de la description de mon domicile, j'ai été entraîné à vous faire un cours d'histoire naturelle ; passons à autre chose. Dans ma chambre, il n'y a plus rien de curieux, si ce n'est les deux cloisons qui, avec les murs de la maison, forment l'enceinte. Ces cloisons n'ont que deux mètres de haut, tandis que le plafond est à plus de cinq mètres ; c'est ainsi qu'elles sont disposées généralement pour livrer passage à la brise.

En descendant, jetons un coup d'œil sur les salles de bain, au nombre d'une douzaine, où il n'y a pas une seule baignoire, mais de grands vases de terre cuite, toujours pleins

d'eau, et de petits vases de cuivre de la capacité d'un litre environ. On se plante debout sur le pavé, on puise avec le petit vase dans le grand et on s'en verse une cinquantaine de fois le contenu sur la tête. Cela s'appelle prendre un bain. On dit que c'est très-salutaire; tout le monde dans ce pays prend des bains quotidiens, excepté moi, faute de temps; tout le monde aussi a été plus ou moins malade, excepté moi, pour la même raison.

Avant de sortir, un mot sur les élèves de notre collége. Ils sont deux cent vingt, dont la grande majorité est catholique. La plupart des noms ont une physionomie anglaise; vous entendrez pourtant aussi des noms portugais, français et arméniens, portés respectivement par des peaux blanches, noires, bronzées et brunes. L'anglais est la langue commune; les élèves français eux-mêmes le parlent plus aisément que la langue de leurs parents, et la plupart ne savent de bengali et d'indoustani que ce qu'il en faut pour se faire comprendre des domestiques indiens. Les costumes sont assez variés; mais pour les Indiens, on peut dire que le blanc, et surtout le calicot blanc, fait tous les frais de leur garde-robe, malgré quelques couleurs sombres ou tendres qui apparaissent çà et là.

Partons : voici nos jeunes gens qui viennent en récréation, et je veux épargner à vos oreilles un de mes supplices quotidiens. Il serait impossible de trouver sur le continent européen un peuple plus dépourvu que nos élèves de tout sens musical. Ce n'est pas le goût qui leur manque, c'est le bon goût. Plusieurs ont un instrument assez semblable à l'accordéon, et qu'on appelle *concertina*. Ils ont le courage de passer toutes leurs récréations, pendant trois mois et plus, à jouer toujours le même air. J'ai entendu ainsi le *God save the Queen* des milliers de fois. Une seule eût suffi pour vous en dégoûter à tout jamais : jugez si j'en raffole! Le temps est venu, d'ailleurs, d'aller faire notre promenade.

Les Anglais s'y sont pris bien simplement pour créer Calcutta. Ils ont tout bonnement tracé une large route circulaire, *Circular Road*, pour en déterminer l'enceinte. Trois villages

hindous, le fort William, quelques factoreries européennes, y furent englobés ; le temps a fait le reste. A l'intérieur de l'enceinte, la construction des maisons est soumise à des règlements de police : les toits de chaume sont prohibés, la tuile exigée, etc.; tout cela ennuie l'Hindou, qui aime autant se loger de l'autre côté de la *Circular Road;* et voilà les faubourgs formés. La cité européenne, de son côté, s'est agrandie de jour en jour. Il y a cinq ans, notre collége était à l'extrémité de la ville ; aujourd'hui, il est à peu près au centre : les nouvelles maisons ont occupé tout l'espace libre et même, sur certains points, dépassent la *Circular Road.* Depuis un an et demi, un pâté de maisons hindoues, situées à cent pas du collége, a disparu pour faire place à un bel étang public (*a tank*) qui nous fournit notre eau. La transformation est lente, mais sûre. Voilà bien le tact anglais : ils ont fait de Calcutta une ville de palais, et c'est le nom qu'elle porte : *the City of Palaces.* C'est aussi une ville immense ; les rues y sont d'une longueur fabuleuse, grâce au mode de construction employé ici. Je crois en vérité que si Paris était bâti dans le même système, il s'étendrait jusqu'aux *frontières naturelles.*

Dans ces longues rues circule une population nombreuse et très-mêlée, comme dans toutes les grandes places maritimes. Si vous le voulez bien, nous nous occuperons aujourd'hui des seuls Indiens.

Nous en distinguons ici deux grandes classes : les Mahométans et les Hindous. Ils sont faciles à reconnaître dans les rues. Les Mahométans portent barbe ; ils ont ordinairement sur la tête une calotte un peu plus grande que celle des prêtres en Belgique, mais qui, n'ayant qu'une couture formant arête, est un peu moins sphérique. Les riches ont des calottes brodées d'or et d'argent, souvent très-coûteuses ; les pauvres font la leur avec deux morceaux de calicot d'un blanc très-foncé. Pour les femmes, je ne sais trop à quel signe les reconnaître, sinon peut-être aux coutures d'une partie de leurs vêtements. Du reste, aucune femme indienne tant soit peu riche ne paraît dans les rues. Les Hindous, tous idolâtres, ne portent pas de barbe au menton, mais seulement des

moustaches et quelquefois des favoris. En cas de deuil pour la mort d'un parent, ils rasent tout, et même les cheveux de la partie antérieure du crâne. Le reste des cheveux est le plus souvent relevé et réuni par un nœud en forme de chignon. Les hommes vont presque toujours nu-tête ; quelquefois ils se font un turban avec une grande pièce de calicot assez gracieusement tournée. Les riches s'habillent en mousseline; les incrédules portent des souliers de cuir [1], les autres des sandales de bois. Les pauvres ont autour des reins une ficelle, que les plus riches remplacent par une chaîne d'argent, et qu'ils ne quittent jamais. Ordinairement une ou plusieurs clefs y sont attachées. Entre cette ficelle et la peau, ils enfoncent le bord d'une pièce de calicot longue et large comme un drap de lit, et qui fait d'abord un tour et demi autour des jambes ; les hommes passent entre leurs jambes ce qui reste du drap de lit et en rattachent l'extrémité à la ficelle ou à la chaîne d'argent ; les femmes rejettent ce même reste d'étoffe sur l'une des épaules et sur la tête, de manière à se couvrir la poitrine. Tous vont pieds nus ; beaucoup d'hommes ont des colliers, les femmes portent aux pieds deux grands anneaux de cuivre ou d'argent; elles ont de plus une profusion de colliers, de bracelets, d'anneaux enfoncés dans les cartilages de l'oreille et jusque dans les narines. Ce costume forme l'essentiel et l'ordinaire de leurs vêtements.

A partir du mois de novembre jusqu'au mois de mars, les Indiens ont une saison qu'ils appellent l'hiver. A 20° centigrades ils ont froid, à 15° ils grelottent, à 12 ou 13° ils sont gelés. Il faut voir, le matin, les maçons, les charpentiers et autres ouvriers logés ordinairement à la campagne, arriver en ville tout fagottés dans un ou deux draps de lit supplémentaires, la bouche et le nez complétement cachés, ayant si bien l'air d'avoir froid, qu'au bout de quelques années les Européens eux-mêmes (triste effet du mauvais exemple) finissent par se persuader qu'il fait froid ici en hiver, et attrapent même par ci par là un petit rhume. Les domesti-

[1] Le cuir est une chose abominable pour un dévot hindou.

ques aussi tâchent alors d'obtenir quelque défroque dont ils s'affublent sans aucun égard pour l'esthétique. Le portier du collége, qu'on peut reconnaître à sa toque rouge, et au petit cordon blanc porté en baudrier, caractéristique de la caste des brahmes, demandait l'année dernière au P. Stockman une de ses vieilles soutanes. Un petit *béra* (domestique) se pavanait l'autre jour dans le vieux paletot de son maître. Le maître a trente-cinq ans, le béra en a sept. Les *méteur* (balayeurs de chambres, etc.) se couvrent de tout : toiles d'emballage, paillassons réformés, etc., etc. Les *bossartchi* (cuisiniers) sont les plus heureux en hiver; ils se chauffent avec le bois de leurs maîtres.

Bref, voilà mes Indiens plus ou moins habillés ; nous allons les voir agir. Le mieux pour cela sera de faire un tour en palanquin depuis le collége jusqu'à la station du chemin de fer. Si nous arrivons à temps pour le convoi, nous ferons une petite excursion jusqu'à Sérampore et même jusqu'à Chandernagor. Voici le palanquin qui nous attend à la porte. C'est une boîte en bois, longue d'un mètre quatre-vingts centimètres à peu près; les deux autres dimensions sont chacune d'un mètre environ ; deux timons un peu recourbés et attachés l'un en avant, l'autre en arrière, semblent le prolongement de l'axe du parallélipipède (Pardon pour ce mot : j'enseigne la géométrie). Deux individus, vêtus du costume simplement essentiel, se placent sous le timon de devant de manière à le poser, l'un sur son épaule droite, l'autre sur son épaule gauche ; ils se serrent l'un contre l'autre, parce que l'union fait la force. Deux autres Indiens semblables en font autant pour le timon de derrière ; le palanquin est soulevé, j'en fais glisser les portières latéralement, je m'assieds sur le bord, et avec toute l'élégance que donne l'habitude de la gymnastique, je me lance dedans à reculons. Le fond est une sorte de matelas, on s'y couche tout de son long ; les épaules se trouvent alors appuyés sur un coussin à l'arrière, les pieds sont à l'avant ; l'on crie : *Djao !* et les quatre *palki-béra* se mettent en route. Ordinairement, pour marquer la mesure, le plus spirituel des porteurs lance de petites

phrases de quatre ou six syllabes, dans un mode très-monotone et tout à fait inconnu en Europe ; les autres y répondent en répétant la phrase sur le même ton. En ville, ils marchent d'un train à faire au moins six milles à l'heure ; dans les voyages de longue haleine, ils vont plus lentement.

J'ai déjà fait deux fois une course de cinq lieues dans ce genre de boîte. La première fut assez poétique. C'était à plus de cinquante lieues de Calcutta. Nous étions trois Européens : un Français fort léger (de corps, mais non d'esprit), un Irlandais et moi. Le Français portait avec lui une somme considérable, et le pays étant à son avis quelque peu dangereux, il s'était fait apporter à la station du départ des armes de toute espèce. J'avais avec moi dans mon palanquin une carabine à deux coups, une caisse de munitions, et un grand couteau de chasse. Pour empêcher qu'on ne me volât tout cela, je me couchai en partie sur la carabine, je fis un oreiller de la caisse, et je m'endormis en serrant d'une main le fourreau, de l'autre la poignée de mon couteau de chasse. L'Irlandais, parti à cheval avec des pistolets, nous servait d'éclaireur ; mais ses pistolets ne l'empêchèrent pas d'être frappé au visage et aux bras par le plus grand brigand de l'Inde ; je veux dire le soleil. Il en eut la peau rouge pendant plusieurs jours. Pour nous, qui étions à l'ombre dans nos palanquins, nous n'eûmes naturellement aucune aventure ; sinon que je rêvai peut-être de brigands et de Forêt-Noire, en traversant une vaste plaine déserte, toute blanche de lumière. Aussi, lorsque quinze jours plus tard nous revînmes sur nos pas, nous ne prîmes d'autre arme à feu qu'une boîte d'allumettes et des cigares. Mais ceci est une parenthèse, continuons notre route.

Daina péro ! (tournez à droite). Ce n'est pas la route ordinaire ; mais aussi, au lieu de passer par la large rue européenne de Park-street, nous nous faufilerons dans les sinueux et obscurs passages d'un bazar indien. Un bazar, c'est un tas de ruelles exclusivement composées de misérables cabanes encombrées de toute espèce de marchandises. On n'y rencontre guère que des hommes : la fille de boutique et la demoiselle

de magasin sont également inconnues ici; mais on y trouve toutes les formes de la misère.

Voyez là-bas ce mendiant de dix-huit à vingt ans, vêtu du nécessaire, et qui n'a pas même un rudiment, une ombre de bras. Il est long et maigre, mais a l'air de se porter bien. Un médecin français m'a dit que, fort probablement, ses parents lui ont coupé les bras dans son enfance pour lui procurer une industrie. Pendant que nous le regardons, voici qu'à la portière opposée du palanquin se présente une main gigantesque. Les doigts en sont gros comme les bras d'un enfant de deux ans; ils sont longs en proportion. Cette main demande l'aumône. Nous nous redressons un peu pour voir ce géant nécessiteux, et nous avons sous les yeux un maigre et chétif Indien : le reste de son corps ne peut guère peser beaucoup plus que ses deux mains, car la gauche est semblable à la droite. Ce cas d'hypertrophie est, je pense, unique ici; mais un autre très-commun et qu'on rencontre dans toutes les rues, c'est l'*Eléphantiasis*, hypertrophie des jambes. Les malheureux atteints de cette maladie ont, depuis le genou jusqu'au bout du pied, une jambe, parfois deux jambes d'éléphant, cylindriques, énormes, et qui semblent attirer à elles la nourriture de tout le reste du corps.

Mais nous voici arrivés au *Meïdan*. C'est ainsi qu'on appelle cette immense esplanade, où se trouve le fort William, et que bordent le palais du gouverneur, l'hôtel de ville, la cathédrale protestante, la prison, la maison des aliénés, etc. Traversons-le en palanquin, côtoyons la rivière et arrivons vite aux environs de la station. Là, nous nous trouvons assiégés par les *couli*, espèce de porte-faix de tout âge. Ils réclament l'honneur de porter notre sac de voyage à cinquante pas, pour un païs (environ 4 centimes). Puisque nous y sommes, avant d'aller plus loin, disons un mot des *couli*.

Les uns sont au service des riches et des Européens, les autres se louent dans les rues. Les premiers sont toujours des hommes; parmi les seconds il y a beaucoup d'enfants : il n'y en a guère de bien forts. Du reste, règle générale, un Européen a la force de plusieurs Bengalis. Les uns et les autres

portent tout sur leur tête dans une grande corbeille hémisphérique ; c'est là qu'ils déposent les malles des voyageurs ou les provisions achetées au bazar. Un *couli* m'apporta un jour deux petits oiseaux qu'un Irlandais avait tués pour moi et qu'il m'adressait de sa résidence, à trois lieues de Calcutta. Les petits oiseaux étaient dans la grande corbeille. J'écrivis en les recevant deux lignes de remercîments ; le *couli* porta le billet dans sa corbeille. Voici une autre anecdote dont je puis garantir la vérité. M. Moyne, Français établi à Chandernagor, avait chargé un de ses *couli* de transporter je ne sais quels matériaux très-lourds. Il vit ce pauvre diable courbé sous le fardeau, et comme le transport devait durer plusieurs jours, il alla chez son charpentier, et fit construire une brouette. Cela fait, il vient tout content de sa bonne œuvre et mène lui-même la brouette au *couli*, la lui charge, lui montre la manière de s'en servir, et s'en retourne ensuite convaincu qu'il a fait faire à cet homme un pas vers la civilisation. Le plaisir que lui donne cette réflexion l'engage alors à se retourner pour jouir de son œuvre. Il se retourne donc, et voit le *couli* qui marche, la brouette et les matériaux sur la tête.

Chemin faisant, nous avons rencontré un grand nombre de mahométans, portant sur le dos une outre énorme et toute mouillée. Ce sont les *bisthi*, porteurs d'eau. Chaque maison a les siens ; car on dépense ici beaucoup d'eau et l'on n'a ni puits ni citerne. Les *bisthi* vont remplir leur outre à la rivière ou aux réservoirs publics qu'on trouve dans presque toutes les grandes rues, et viennent la verser dans des cruches de la dimension d'un grand tonneau. On la filtre pour la boire ; pour les autres usages on se contente de la laisser reposer.

Ces autres individus, un peu plus propres, qui portent sur la tête de grands paquets de linge, sont des *dôbi* (laveurs). Ils lavent le linge en le trempant dans l'eau et le frappant ensuite de toutes leurs forces contre une pierre ou une planche. Heureusement, malgré la guerre d'Amérique, le calicot n'est pas trop cher ici ; vous comprenez que dans

une pareille lessive, il passe par une rude épreuve et vieillit avant l'âge. — Pourquoi donc ne pas apprendre aux *dôbi* à laver autrement ?—Rappelez-vous la brouette de M. Moyne.

Miséricorde ! Pendant que nous jasons ainsi sur les *couli*, les *bisthi* et les *dôbi*, nous manquons le convoi. Puisqu'il est parti, nous ferons comme les autres retardataires ; nous prendrons un *Hinghi*, barque indienne, longue, recourbée et sans quille. Nous y trouverons quatre ou cinq *Mendjié* (bateliers) mahométans, dont l'un gouverne avec un long aviron, les autres rament avec des bambous gros comme le bras t terminés par des planchettes. Au moment où nous y entrons, l'équipage termine sa prière en commun, dans laquelle, avec force prostrations et gestes, ils remercient Dieu et le Prophète de les avoir aidés à bien voler jusqu'ici, et leur demandent de les aider de même à l'avenir.

Allah ! Allah ! Mendjié, ramez fort ! si nous arrivons à temps, vous aurez deux *annas* (30 centimes).— Qu'est-ce qui flotte à trois pas d'ici ? — Un cadavre d'homme couché sur le dos. — Et là bas ?— Un cadavre de femme. — Et plus loin ?— Une carcasse de cheval. Les corbeaux, les milans, les vautours y prennent un grand intérêt. — Mais nous abordons. Les passagers du bateau à vapeur ne sont pas encore tous débarqués. Vous y voyez une quarantaine, une cinquantaine peut-être d'habits européens, et des centaines d'indiens. Dans les voitures de seconde classe où nous entrons, nous verrons des Indiens en mousseline, qu'on nomme *babou* (bourgeois) par politesse. Ce sont des commis aux écritures dans les bureaux de Calcutta ; ils demeurent à plusieurs lieues d'ici, viennent chaque jour en ville et s'en retournent chez eux par le chemin de fer. La masse compacte des pauvres est parquée dans d'horribles voitures de troisième classe. On sonne, on siffle, on est parti.

A treize milles au nord de Calcutta, est la troisième station, la première importante ; on s'arrête deux minutes. Descendons ; nous sommes à Sérampore, ancienne colonie danoise vendue à l'Angleterre. Nous nous contenterons d'y visiter les dieux hindous, et nous aurons fort à faire si nous

voulons les voir tous : il y a, je crois, plus de cinquante temples. En voici un qui n'est guère plus grand qu'une de ces chapelles qu'on voit souvent chez nous sur les grand'-routes. Au fond, sur un escabeau de vingt centimètres de haut, se trouve un dieu tout noir, de forme presque humaine, tenant les deux mains comme s'il jouait de la flûte. Pas de flûte pourtant. Le dieu a la taille d'un conscrit français ; à ses pieds se trouve une petite femme d'un pied, et un petit dieu d'un demi-pied exactement copié sur le grand. Voici le prêtre qui nous a remarqués et qui vient nous parler. Il est vêtu comme les plus pauvres Hindous. — Comment s'appelle ton dieu ? — Réponse inintelligible. — Qu'est-ce que ces deux petits personnages ? — Sa femme et son fils. — Qu'est-ce qu'il fait, ce dieu-là ? — Il mange. — Vraiment ? — Oh ! oui, *Sahib*, il mange beaucoup. Tenez, si vous voulez lui donner du riz et de la farine, il vous sera très-reconnaissant, et cela vous sera d'un très-grand avantage spirituel. — Oh ! oh ! mais si nous lui donnons du riz, le mangera-t-il devant nous ? — Oh ! pour cela, non. Il ne mange pas en compagnie ; je mets le riz devant lui, je ferme soigneusement la porte, et je m'en vais ; quand je reviens quelque temps après ouvrir la porte, il a tout mangé. — Là-dessus nous nous mettons à rire ; le prêtre sourit aussi, et nous partons.

On rencontre sous presque tous les grands arbres, quatre ou cinq de ces dieux, ou même un plus grand nombre. Au-dessus, les Indiens suspendent des noix de coco, remplies d'une eau qui s'échappe goutte à goutte par un petit trou pratiqué au fond. C'est ainsi qu'ils tiennent leurs dieux au frais. — On voit souvent une série régulière de petits temples, bâtis les uns auprès des autres sur un même soubassement. Ordinairement il y en a six d'un côté, six de l'autre. Au centre de chacun d'eux se trouve une pierre noire, représentant assez bien une petite enclume recouverte d'un chapeau. Cette pierre est un dieu. On en vend beaucoup à Calcutta à dix ou douze roupies pièce (vingt-cinq ou trente francs).

Mais voici un temple de *Kali*, la sanglante déesse de la destruction, en l'honneur de laquelle la secte des *Togs* s'est

vouée à l'assassinat pendant des siècles. On dit qu'il y a encore des Togs qui tuent pour tuer, surtout dans le Bengale. La déesse est debout, elle est presque noire, a quatre bras armés de poignards et de têtes de mort ; autour du cou est un double collier qui pend jusqu'à terre, et qui est composé de centaines de petites figures représentant aussi des têtes de mort. Le plus beau, c'est sa langue qui pend jusqu'au milieu de sa poitrine. Tirer la langue est le signe de l'étonnement en bengali ; or Kali, revenant un jour de la guerre, avec son chapelet de crânes autour du cou, rencontra un homme qu'elle tua naturellement tout d'abord. C'est ce cadavre qui est là couché sous ses pieds. Elle demanda le nom de l'individu, et fut bien surprise de reconnaître qu'elle avait tué son mari. Alors elle tira la langue ; c'est ce qu'elle avait de mieux à faire. N'ayant plus de mari à égorger, privée même récemment des sacrifices humains par le gouvernement anglais, Kali se fait immoler d'énormes quantités de chevreaux noirs. J'en vois souvent des troupeaux de plusieurs centaines arriver en ville ; les dévots de Kali vont leur faire couper la tête à un temple célèbre que nous avons ici à Calcutta. Car il est bon que vous le sachiez, Calcutta signifie *temple de Kali*. J'ai un jour été voir ces sacrifices. Le temple est peu de chose, mais tout autour, un grand nombre d'autres dieux, attirés sans doute par l'odeur du sang, sont venus établir leur demeure.

Avançons. Cette grande baraque de paille que vous voyez là-bas recouvre un char énorme, ayant un très-grand nombre de roues très-pesantes. Ces roues ont écrasé bien des hommes. C'est le char de *Djaghernatt*, ce diable aux grandes fêtes duquel le gouvernement anglais envoyait encore, il y a quelques années, des soldats européens ; non pour y maintenir l'ordre, mais pour s'adjoindre à la procession. *Djaghernatt* demeure avec *Bolaraham* et *Soubâdhra*, son frère et sa sœur, dans un temple vis-à-vis le hangar de paille. Un grand nombre des dieux hindous ont le goût des promenades ; de là ces kiosques que vous voyez partout et qui leur servent de reposoirs. Le plus joli est à

l'ombre d'un *banian tree*, arbre aux cent tiges, qui à lui seul vaut tout un bois.

Mais il faut abandonner les dieux hindous : il nous reste à peine le temps de faire une courte visite à Chandernagor. Remontons en chemin de fer, et laissons-nous traîner une vingtaine de minutes plus loin. Une autre fois, si bon vous semble, nous viendrons par eau, en remontant l'Hoogly jusqu'à vingt et un milles au nord de Calcutta. Là, sur la rive droite du large fleuve, est une bande de terre de deux milles de long sur un mille de large, où une soixantaine de personnes vivent à l'européenne, avec quelques milliers de Bengalis qui vivent à l'indienne : c'est la colonie française.

Les employés indiens crient à tue-tête : « Chan'nagore ! Chan'nagore ! » Descendons, sortons de la gare, et quand nous aurons franchi ce fossé, à dix pas devant nous, nous serons en France. Comme le centre des habitations européennes est à un quart d'heure de ce point, on se jette ici dans une voiture à quatre places, et l'on enfile des routes très-mal entretenues, au risque de verser cent fois ou d'attraper le mal de mer. J'ai souvent passé sur ce pont en compagnie de Français ; nous nous efforcions alors d'éprouver une impression, en fredonnant :

Vers les rives de France, etc.

Un jour que je m'apprêtais à affronter ces chemins périlleux en compagnie de deux Irlandais, il nous arriva dans notre voiture un gentleman considérable, dont le poids aurait été redoutable pour nous, si je ne m'étais arrangé de manière à équilibrer ses *pounds* par mes kilogrammes. A sa tournure, je le jugeai *Britannique*, et en conséquence je ne fis point de frais pour engager une conversation. Mais voici qu'un de mes Irlandais, incommodé des cahots de la voiture, me dit en anglais : « Ma foi, les Français auraient tort d'être fiers de la façon dont ils entretiennent leurs routes. » A cette remarque, vous auriez vu mon gros voisin bondir, et d'un air menaçant répliquer à mon interlocuteur : « Ah ça ! ne dites rien ici contre les Français. Je suis Français, moi ! »

Ceci fut dit en anglais. Je n'avais pas encore ouvert la bouche. Je crus que j'apaiserais mon gros irascible en lui parlant sa langue. « Allons, allons, lui dis-je, on ne se moque pas des Français pour en rire. » Mon homme à l'instant rentra ses griffes en balbutiant trois ou quatre syllabes que je ne pus entendre. Effet magique de la langue maternelle ! pensai-je ; et dix mètres plus loin, pour établir tout à fait la bonne harmonie entre nous, je me remis à lui parler français sur n'importe quoi. Il me regarda bouche béante. Croyant qu'il n'avait pas bien entendu, je répétai. Mais alors force lui fut de m'avouer qu'il ne savait pas un mot de français, qu'il était Irlandais, ancien soldat. Bref, c'était un original très-connu dans le pays par ses excentricités, et qui s'intitule lui-même *le héros de* 132 *combats*. Maintenant, retiré de la guerre, il écrit ses exploits dans un petit journal hebdomadaire tout farci de bouffonneries. Il déteste l'Angleterre, aime la France en général, et attaque tous les Français en particulier. Une fois mis à l'aise par son aveu naïf, il se prit à jaser tant et si bien que nous oubliâmes les secousses de la voiture, et même les grands et magnifiques arbres qui bordent la route.

Après quelques détours, après avoir passé un très-grand nombre de huttes indiennes et rencontré des centaines d'Hindous et surtout d'Hindoues chargées chacune d'une grande cruche d'eau, nous voici enfin dans une rue. *Rue de Paris* s'il vous plaît, longue et sale, et mal aérée, rien de remarquable ; passons. *Rue Neuve*, en ruines. *Rue des Grands Escaliers*, si étroite, que le plus mince escalier devant une porte l'obstruerait complétement. Passons, passons, tournons à gauche, et nous voici au bord de la rivière. Ici tout est large et grand, quai, rivière, maisons, jardins. Sans nous y arrêter maintenant, allons tout de suite jusque vers le bout du quai, nous rafraîchir et nous reposer dans une maison amie. Elle mérite triplement ce nom, car 1° c'était autrefois la maison de Dieu, ancienne chapelle des Franciscains. Une vieille planche qui s'y trouve encore porte l'inscription suivante, qui ne brille pas par l'orthographe : *Cette église è dédiéée à Saint Fran-*

çois d'Assise. 2° Elle appartient à l'ancien curé, le P. Chéroutre, qui est maintenant notre voisin à Bailloul. Enfin 3° elle est occupée par M. Moyne de Lyon, un de nos anciens élèves, dont je vous ai déjà parlé. Il est au seuil de la porte, et nous reçoit à bras ouverts.

Les Franciscains étaient autrefois curés à Chandernagor; cette chapelle servait d'église à la paroisse; leur couvent est maintenant converti en hôtel. De l'une de ses fenêtres, on a une vue magnique qui s'étend très-loin, grâce à la rivière et à l'absence presque complète d'accidents de terrain. Cette tour carrée, à gauche, est le corps de garde; car il y a ici une armée française composée de trente Indiens commandés par un lieutenant européen. On prétend, mais à tort, que ces trente soldats n'ont entre eux que vingt uniformes, et que souvent, quand on relève un poste, les nouveaux venus entrent, non-seulement dans les fonctions, mais encore dans les habits de leurs camarades. C'est une calomnie de la perfide Albion; mes renseignements sont sûrs, je les tiens du général en chef. A côté se trouve la police. Avec leurs tuniques blanches, leurs pantalons rouges, ces *policemen* indiens ont tout l'air d'enfants de chœur. Cette belle maison à gauche est la maison de l'administrateur, ou, comme on dit par courtoisie, du Gouverneur. Entrons-y. Nous verrons ce Gouverneur, gros petit homme, né aux colonies. Il parlera un peu de tout, mais surtout de l'honneur et du bonheur si rares pour lui de recevoir une visite de savant. C'est bien fâcheux que Mme la Gouvernante ait la grippe en ce moment; car elle est astronome, et elle avait réservé une foule de questions à me proposer le jour où j'aurais bien voulu me rendre à leur invitation. Ce sera pour une autre fois. M. le Gouverneur est horticulteur; il fait parfaitement soigner son jardin par des forçats indiens qui traînent le boulet dans ses allées.

Le soleil se couche; revenons chez nous. Nous verrons dans les rues de Calcutta ce qu'on y voit tous les soirs : des chiens, des feux d'artifice et des mariages.

Le chien bengali est une bête très-vilaine et très-lâche, à long museau, à poils roux; il n'aboie guère, mais hurle tou-

jours. Soyez bien sûr que le soir, dans les ruelles, il nous insultera sans relâche, ne mettant rien de respectueux entre nous et lui que la distance. Il y a aussi dans la campagne, et même dans la ville, un grand nombre de chiens *parias* qui rôdent surtout la nuit; espèce de bêtes féroces, peu dangereuses à cause de leur lâcheté. On dit aussi que les chiens de race européenne se gâtent ici peu à peu.

Ces fusées que vous voyez s'élever de tous les points de l'horizon, sont un divertissement quotidien qui plaît beaucoup aux Bengalis. Rarement il y a une pièce d'artifice tant soit peu belle; mais il y a du feu, de la fumée, des pétards, et cela suffit. Quelquefois ils lancent de petits ballons de papier, avec une boule de camphre enflammée qui brûle un bon quart d'heure.

Mais là-bas, est-ce un incendie? Une vive lueur éclaire le sommet des arbres et des maisons européennes. Non; ce n'est pas un incendie, c'est un mariage. La procession tourne le coin de la rue : une vingtaine d'Indiens portent chacun sur la tête une planche sur laquelle brûlent une cinquantaine de chandelles; d'autres portent du bois résineux enflammé au bout d'une longue perche; au centre de la procession, des trompettes, des tambours de basque, des grosses caisses, des marmites, produisent un vacarme épouvantable, où chaque musicien n'a d'autre règle à suivre que de faire le plus de bruit possible; derrière l'orchestre viennent un ou deux palanquins découverts renfermant les mariés, autour desquels on allume de temps en temps des feux de Bengale. Je vous défie de vous imaginer correctement l'effet de ce cortége et surtout de cette musique. Ils vont courir ainsi de rue en rue pendant plusieurs heures, puis on mangera du riz à satiété, on se gorgera de pâtisseries indiennes, et demain on n'aura plus le sou. Nous voyons cela de notre terrasse plusieurs fois par semaine, et même tous les jours en certaines saisons.

Si je ne me trompe, je n'ai encore rien dit du caractère de ces pauvres Indiens. A cet égard, des réserves sont nécessaires : j'entends dire qu'il n'y a guère de ressemblance entre le

Bengale, le Maduré, le territoire de Bombay, le Punjaub, etc. Pour les Bengalis, chacun s'accorde à les regarder comme les plus dégradés ; ils sont mous, paresseux et lâches par tempérament, menteurs et voleurs par éducation. Ils se disputent souvent entre eux, mais jamais ils ne se battent. Cette lâcheté donne du cœur à beaucoup d'Anglais, qui les battent à tort et à travers, par désœuvrement. Mon idée est que, sauf les miracles de la grâce, il n'est guère possible de faire de vrais chrétiens avec ces pauvres gens. Le seul moyen de fonder le christianisme dans cette race, serait d'acheter leurs enfants et de les élever en dehors de tout contact avec les autres. Il y a des chrétiens parmi eux, qui sont le plus souvent cuisiniers ou *kansama* chez les Européens ; mais ils ne connaissent pas le premier mot de leur religion, ne vont à l'église que le Vendredi-Saint et le jour des Morts, et, de l'aveu général, sont pires que les domestiques païens.

Voilà notre journée finie. Si vous êtes fatigué, venez vous reposer sur le toit du collége, construit en plate-forme comme celui de toutes les autres maisons du pays. Là, soir et matin, mais seulement alors, la chaleur est tolérable. Je vais quelquefois m'y asseoir et penser à mes amis, je passe en revue le passé, j'oublie le présent, et comme partout ailleurs je ris de ce qu'en ce monde on appelle *avenir*. L'avenir, c'est le ciel. Il me semble que j'en suis plus près ici qu'en Europe : Dieu nous fasse la grâce de nous y retrouver un jour !

I. Carbonnelle.

LE

B. PIERRE CANISIUS

A FRIBOURG, EN 1865

Récit des trois jours de fêtes (25, 26, 27 juin)

PAR UN TÉMOIN OCULAIRE[1].

Le 9 décembre 1588, Canisius traversait la ville de Berne en compagnie du nonce apostolique, et il n'y recueillait que des insultes. Le 23 juin 1865, deux pauvres jésuites passaient à Berne, se rendant à Fribourg pour assister aux fêtes de la béatification de Canisius, et leur habit ecclésiastique ne leur attirait que des marques de respect. C'est qu'aujourd'hui les catholiques sont en nombre à Berne et que le fanatisme protestant commence à se calmer.

Le 14 novembre 1847, Fribourg était sous les armes, prête à défendre sa liberté et sa foi contre la révolution radicale. La victoire était humainement assurée. Mais Dieu, dont les desseins sont adorables, permit certaines circonstances sur lesquelles il est inutile d'insister, et l'on vit les vaillants Miliciens de Fribourg, forcés de se retirer sans avoir été vaincus. On se rappelle encore l'agitation, le trouble, la désolation des rues de la libre cité à la triste journée du 14 novembre.

Fribourg était plus calme, le samedi 24 juin 1865, et même si calme qu'on eût difficilement soupçonné qu'une grande fête se préparait en l'honneur d'un frère de ces jésuites, si rudement chassés et proscrits en 1847. Aussi les âmes zélées n'étaient pas sans quelques appréhensions au sujet de

[1] Cet article est extrait d'une relation un peu plus étendue, qui paraîtra en même temps que ce numéro des *Études*, sous forme de brochure populaire, chez Josse, rue de Sèvres, 31.

la solennité du triduo. Parmi les ardents comme parmi les tièdes, parmi les conservateurs aussi bien que parmi les radicaux, plusieurs pensaient que quelques maisons à peine répondraient, par leur décoration, à l'invitation de Mgr l'Évêque. Et en effet, la veille du 25, il fut facile de compter et de distinguer les familles qui avaient orné leurs demeures. C'était d'ailleurs un jour de marché; il paraissait peu probable que les habitants de la campagne revinssent le lendemain dimanche ; ils n'avaient presque rien vu, dans les préparatifs, qui dût grandement exciter leur curiosité et les déterminer à entreprendre un second voyage.

Cependant, depuis trois jours, un jésuite célèbre dans le midi de la France par l'ardeur de sa parole, le R. P. Nègre, après avoir évangélisé la ville pendant tout le mois de Marie, venait encore de réveiller les âmes par de chaleureuses prédications sur la foi et principalement sur la foi pratique, et toutefois le bon peuple de Fribourg restait calme; il se ménageait à lui-même une surprise.

LA PREMIÈRE JOURNÉE.

Le dimanche 25 juin, aux premiers feux du jour, Fribourg se réveilla au bruit de ses canons et de toutes ses cloches. Les rues se trouvèrent pavoisées. De tous côtés flottaient les couleurs suivantes : rouge et blanche, noire et blanche, bleue et blanche, jaune et blanche; en d'autres termes, les couleurs fédérales, cantonnales, urbaines et pontificales. Les maisons étaient ornées de fleurs et de guirlandes. Il était facile de compter celles qui avaient eu le triste courage de s'abstenir. On remarquait surtout l'évêché. Mgr Marilley avait eu une idée heureuse et quelque peu maligne. *L'Histoire du canton de Fribourg* a été écrite par le Dr Berchtold, trop connu dans le pays par sa haine contre la religion et contre l'Église. Mais l'évidence de la vérité arrache parfois des aveux aux âmes les plus obstinées. On ferait un volume édifiant avec les bonnes pensées échappées à un Voltaire ou à un J.-J. Rousseau. Il est donc arrivé à M. le Dr Berchtold de bien parler du P. Canisius. Cet éloge, il est vrai, se trouve rejeté dans une

simple note. Mais sous la plume d'un écrivain notoirement hostile à tout ce qu'il y a de grand et de saint, d'un écrivain dont la partialité est évidente toutes les fois qu'il s'agit de la religion catholique, la moindre note favorable à un défenseur de la foi tel que Canisius est bonne à recueillir et à signaler. Revenons donc à l'Évêché. Quatre transparents ornaient les quatre fenêtres du rez-de-chaussée ; et sur ces transparents, on lisait quatre inscriptions, dont les trois premières étaient empruntées au Dr Berchtold. Les voici :

I. *Né à Nimègue en* 1521, *le P. Canisius mourut le* 21 *décembre* 1597, *à l'âge de* 77 *ans. Jamais vie ne fut plus utilement et plus laborieusement remplie. Elle fut constamment marquée au coin de l'abnégation la plus chrétienne.*

II. *Orateur éloquent, écrivain distingué, négociateur infatigable, le P. Canisius joignait au zèle de l'apôtre, l'habileté du diplomate, l'humilité d'un saint et l'érudition d'un savant.*

III. *Il a rendu assez de services à l'humanité et à la religion, pour que le monde l'honore comme un grand homme et l'Église comme un saint.*

Après cet hommage rendu au Bienheureux par un ennemi, une quatrième inscription rappelait la date de la béatification.

Cette décoration fut très-remarquée. Nous avons vu de nos yeux la foule arrêtée devant la demeure épiscopale et occupée à lire ces inscriptions. Et ce qui prouve l'à-propos de l'idée, c'est le dépit que n'ont pu dissimuler les organes du parti adversaire de l'Église.

Signalons aussi la maison de M. de Reynold. Au-dessous d'un tableau fort ancien représentant le P. Canisius, on voyait, placé sur un riche coussin, un livre vénérable par sa vétusté, avec ces mots : *son bréviaire*. En 1847, ce livre avait été jeté sur un fumier par les héros des corps francs ; quelques feuillets même furent arrachés. Mais le précieux volume avait été recueilli et sauvé par la piété de M. de Reynold. Le jour des réparations était venu.

Cependant, par les soins intelligents de M. le vicaire géné-

ral et de M. le chancelier de l'évêché, tout s'organisait pour transférer les reliques du Bienheureux de la chapelle des Ursulines à Saint-Nicolas. A huit heures, le cortége se met en marche; le peuple des campagnes était revenu, mais dix fois plus nombreux que la veille. Ici, il n'est pas besoin de sergent de ville pour contenir la foule; sur un signe, elle se range et livre passage au cortége qui précède et qui suit la châsse du Bienheureux. Quel serait le rôle de la force armée auprès d'un peuple qui se met à genoux en pleine rue pour recevoir la bénédiction des évêques et pour vénérer les reliques de son patron? Déjà l'attente générale était dépassée : on n'avait pas espéré une pareille affluence dès le premier jour. Ce fut bien un autre spectacle, quand le cortége pénétra dans l'antique collégiale. La foule y était entassée; là encore, deux ou trois soldats, postés sur la ligne que le peuple ne devait pas franchir, suffisaient pour maintenir le flot. Je n'ai cessé d'admirer, pendant ces trois jours, et la douceur des miliciens employés à contenir les masses populaires, et la tranquillité de la foule. A Paris, tout eût été réglé, prévu, déterminé; la troupe et les sergents de ville eûssent gardé les points principaux du parcours, et l'ordre eût été maintenu par un commandement bref et ferme. A Fribourg, tout semble imprévu. J'ai même entendu indiquer une cérémonie qui devait sur-le-champ provoquer un immense rassemblement. A l'instant, la foule s'est formée plus nombreuse encore qu'on ne l'attendait; tout s'est passé dans le calme, le silence, et sans le moindre accident. Ayant eu l'occasion d'exprimer ma surprise devant les représentants de deux autorités d'un ordre différent, devant un conseiller d'État et devant un prélat, une double explication m'a été donnée, et je crois à l'une et à l'autre. « Ici, me répondit le conseiller d'État, le peuple, même celui des campagnes, est habitué aux assemblées. C'est un peuple libre qui connaît ses droits et qui sait les exercer. Il n'y a rien pour lui d'étonnant dans ce rassemblement. L'autorité, à Fribourg, se montre respectueuse et douce, elle commande avec suavité; et le peuple, de son côté, obéit sans toutes ces réflexions par lesquelles la foule,

en d'autres pays, croit se montrer libre, au moment même où la précipitation de son obéissance trahit les habitudes d'une docilité toute passive. On sent à la vue de ces montagnards francs et ouverts qu'ils peuvent bien un instant être trompés et surpris, on sent qu'ils sont capables de subir l'oppression sans rien dire; mais ce silence est celui de l'homme libre, qui ne se tait que pour ressaisir plus sûrement sa liberté à la première occasion qui s'offrira. »

Toutefois, la raison tirée de la nature politique de l'État ne suffirait pas pour expliquer la tranquillité qui n'a cessé de nous étonner durant les trois jours de la fête. Écoutons un prélat: « Le peuple est calme, nous dit-il, parce qu'il veut l'être, et il veut l'être, parce qu'il comprend que pour assurer le triomphe de la liberté religieuse, il suffit de la simple manifestation de la foi. »

Et si quelqu'un refusait d'accorder à la multitude cet esprit de réflexion, sous prétexte que les masses ne raisonnent pas, nous pourrions citer plusieurs paroles que nous avons entendues ou qui nous ont été rapportées. Elles prouvent que l'attitude à la fois libre et religieuse des Fribourgeois durant tout le cours des fêtes de Canisius a été aussi réfléchie que spontanée. Il n'y a pas toujours contradiction entre ces deux termes, et il est certaines déterminations de l'âme qui ont ce double caractère. Que veut dire, par exemple, ce mot d'un homme du peuple, à la vue de la foule qui se pressait autour des prélats: « Qu'ils viennent maintenant nous enlever nos Évêques! » Nous citons ce mot si simple et si ferme à la fois, parce qu'il résume admirablement l'esprit et le caractère exclusivement religieux de la fête. Cette sorte de défi s'adressait uniquement à l'impiété révolutionnaire, et nullement au gouvernement fédéral actuel, qui ne songe en aucune manière à inquiéter l'épiscopat suisse. La politique a été tellement étrangère aux manifestations catholiques du peuple de Fribourg, que nous n'eussions pas même pris la peine d'en faire l'observation, sans les diatribes de quelques journaux qui se sont efforcés de trouver dans ce triduo une manœuvre des amis de la Compagnie de Jésus pour la rétablir à Fribourg.

Soyons francs : les vœux des catholiques ne sont un mystère pour personne; des regrets et des désirs ont été maintes fois exprimés durant ces trois jours. Mais d'une part, les amis de la Compagnie de Jésus n'ignorent pas combien la manœuvre qu'on leur prête aurait été maladroite et imprudente. Et, de fait, si telle eût été leur pensée, il faut convenir qu'ils ont complétement échoué; car pas une parole n'est échappée ni aux prélats, ni aux magistrats, ni même au peuple, qui eût trait au retour des Jésuites malgré la constitution fédérale. On a pu déplorer de voir une république, qui passe pour la terre classique de la liberté, refuser aux citoyens la liberté de confier leurs enfants à des maîtres de leur choix ; mais ce n'est pas sur des manœuvres aussi impuissantes qu'insensées que les catholiques fondent leurs espérances pour l'avenir. Ils croient seulement qu'il leur est permis de compter, après l'apaisement des passions, sur l'équité, la justice, le bon sens et la loyauté de la Confédération elle-même.

D'autre part, les Jésuites, sans être aussi habiles qu'on le suppose trop souvent, ne sont pas cependant dépourvus de sens commun au point de chercher à s'établir en Suisse malgré un pouvoir, qui pourrait les expulser le lendemain de leur arrivée. On les a bien vus, en dépit des proscriptions de l'hérésie ou du paganisme, s'obstinant à pénétrer en Angleterre et au Japon. Mais il s'agissait de continuer l'œuvre des apôtres et la confession des martyrs; l'Angleterre et le Japon étaient alors fermés par la persécution à tous les prêtres, quels qu'ils fussent, séculiers ou réguliers, bénédictins, franciscains ou jésuites. Il fallait donc que les missionnaires s'obstinassent à exposer leur vie même, pour soutenir la foi des catholiques et pour prêcher l'Évangile aux infidèles. En Suisse, grâce à Dieu, pareille obligation n'existe pas. Les catholiques ont leurs évêques, leurs prêtres, leurs religieux, leurs religieuses. Les Jésuites savent donc que si nulle part ils ne sont nécessaires, ils le sont en Suisse moins que partout ailleurs. Si un jour il leur est donné de rentrer dans ces contrées catholiques, c'est à Canisius assurément

qu'ils le devront; mais Canisius, pour rétablir ses frères, n'emploiera aucune manœuvre. Il intercédera auprès de Dieu, et Dieu, quand il lui plaira, et au moment où les hommes s'y attendront le moins, changera les esprits et les cœurs.

Les rédacteurs du *Siècle* peuvent donc se rassurer. Les Jésuites ne songent pas plus à envahir la Suisse qu'à enlever à ce *grave* journal le privilége d'égayer les catholiques de la France et de l'étranger.

Qu'on me permette de citer une autre parole qui a sa portée. Il fut un instant où quelqu'un dans la foule dit à ses voisins : « Crions *vivent les évêques!* — Non, reprit un autre, Monseigneur a recommandé le calme. » Et il n'y eut aucun cri. Ce calme en dit plus que toutes les agitations de l'enthousiasme. Un peuple qui est au comble de la joie, — cela se voyait sur tous les visages — et qui cependant se tait parce qu'un évêque a recommandé la tranquillité, ce peuple est dominé par la foi. Il n'a rien de commun avec ces masses indifférentes qui ne connaissent et ne pratiquent d'autre liberté que celle de refuser à Dieu le culte et le service qu'il commande. Un peuple qui croit est essentiellement libre : il obéit, mais ce n'est pas à l'homme, c'est à Dieu seul, dont il reconnaît la majesté dans la personne des chefs qu'il s'est élus. Qu'on se rassure cependant et qu'on ne redoute pas le retour à la théocratie. Cette forme de gouvernement, entendue dans le sens de certains publicistes, n'est le rêve de personne. Nous disons seulement que le respect de l'autorité divine, représentée sur terre par les deux pouvoirs ecclésiastique et civil, est le seul fondement solide de la vraie liberté, et qu'à Fribourg le peuple comprend cette vérité; il fait mieux, il en observe les conclusions pratiques.

Rentrons à la collégiale. La messe pontificale commence. Après l'évangile, le nouvel évêque de Bâle, Mgr Lachat, monte en chaire et prononce un discours solide et vigoureux sur la nécessité de la foi et sur les obstacles qu'elle rencontre dans la pratique. Vers trois heures, Mgr Greith, évêque de Saint-Gall, connu en Allemagne par ses doctes écrits, satis-

fait la pieuse impatience de la population allemande, et, suivant Canisius dans sa vie publique et dans sa vie privée, il fait voir en ce grand homme l'apôtre et le saint. Le soir, le P. Alet, jésuite français, ouvre la série des sermons qu'il doit donner pendant le triduo. Dans ce premier discours, il montra comment le bienheureux, appelé à devenir le vrai réformateur de l'Allemagne, commença par se réformer lui-même et se laissa transformer sous l'action de la grâce. Dès lors le jeune prédicateur conquit son auditoire et gagna toutes les sympathies du clergé et des fidèles.

Le sermon achevé, la procession se mit en marche. Après la croix, qui précède escortée de deux bannières blanches, on voit s'avancer les jeunes garçons des écoles, les pauvres orphelins recueillis par les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, et enfin les filles des écoles, en robe blanche, avec une ceinture uniforme, rose pour les élèves des Ursulines, bleue pour celles de la Visitation. Ces enfants portaient, les unes des couronnes, les autres de gracieuses oriflammes. Puis venaient les élèves du collége. L'école de droit s'était adjointe spontanément au cortége. Les séminaristes suivaient, alternant leurs chants avec ceux de divers autres chœurs, avec les fanfares du lycée et de la musique militaire. Le son des cloches et le bruit du canon dominaient toutes ces harmonies.

Précédés de leur croix élégamment ornée, les PP. Capucins et les PP. Cordeliers marchaient avec ordre, suivis du clergé de la ville et du diocèse, et des ecclésiastiques étrangers. On voyait ensuite les chanoines de Notre-Dame, puis le vénérable chapitre de Saint-Nicolas, des chanoines de Saint-Maurice, de Sion, de Bâle, deux camériers de Sa Sainteté Pie IX.

Alors paraissait la châsse du Bienheureux portée par quatre fils de saint Ignace en dalmatique. Les cordons étaient tenus par quatre ecclésiastiques de distinction.

Venaient ensuite dix prélats, en chape, la mitre en tête et la crosse à la main. Chacun d'eux était accompagné de deux ecclésiastiques. Nommons ces vénérables personnages qui, par leur présence, ont si puissamment contribué à la pompe de ces trois jours. C'étaient d'abord MMgrs de Courtins, pré-

vôt de Coire, Birker, abbé de Dissentis, au pays des Grisons, Schmid, abbé de Mariastein, Æbi, prévôt de Saint-Nicolas ; puis NNgrs Mermillod, évêque d'Hébron *inpartibus*, Bagnoud, évêque de Bethléem *in partibus* et abbé de Saint-Maurice, Lachat, évêque de Bâle, Greith, évêque de Saint-Gall, de Preux, évêque de Sion, Marilley, évêque de Lausanne et de Genève.

Les prélats étaient suivis des autorités du canton et de la cité. Ces dignes représentants d'un peuple libre se sont fait remarquer durant les trois jours par leur assiduité aux exercices, et par la dignité toute religieuse de leur tenue. Après ces nobles magistrats s'avançaient les congrégations fondées par Canisius, les conférences de Saint-Vincent-de-Paul et les fidèles des deux sexes. Deux lignes de soldats escortaient les évêques et la châsse, bien plus par honneur que par nécessité : la foule était trop recueillie pour avoir besoin de l'intervention militaire.

Cet imposant cortége fit d'abord le tour de la collégiale, puis traversa la place du Tilleul, qui s'étend devant l'hôtel de ville, et remonta triomphalement la rue de Lausanne.

On ne peut se faire une idée du spectacle qui s'offrit lorsque la procession arriva sur la place du Tilleul. Le sol est inégal et présente des pentes rapides et variées. Le peuple couvrait toutes les sinuosités du terrain : on eût dit un océan de têtes. Tous les yeux étaient dirigés vers les saintes reliques ; on lisait sur tous les fronts et dans tous les regards le respect, le recueillement et la foi. Quelle force dans cette libre manifestation d'un sentiment profondément religieux !

Au milieu de cette place si pittoresque, en face de l'hôtel de ville, s'élève le tronc quatre fois séculaire du tilleul qui fut planté en cet endroit le jour même de la fameuse bataille de Morat. Précieux souvenir, et monument toujours vivant de l'indépendance nationale de la Suisse ! C'est autour de cet arbre de la vraie liberté que se pressaient ces milliers de fronts, librement inclinés devant les restes de celui qui, les délivrant de l'hérésie, leur assura une liberté plus précieuse encore que l'indépendance nationale, la liberté de la vraie foi.

Après une heure et demie d'une marche triomphale à travers les flots de ce peuple religieux, Canisius rentrait solennellement dans l'église de Saint-Michel, que les dignes successeurs des enfants de saint Ignace avaient décorée avec un goût et un à propos merveilleux.

Au milieu du chœur se trouve l'emplacement de la tombe dans laquelle le corps du Bienheureux a reposé pendant deux siècles. C'est devant cette tombe, à l'entrée du chœur, qu'une estrade attendait la châsse. Les saintes reliques restèrent exposées à la vénération des fidèles pendant les deux jours suivants.

La première journée se termina par un salut solennel, à la suite duquel les prélats retournèrent processionnellement à l'évêché. Le peuple, qui encombrait les rues et les places, ne se retira qu'après avoir reçu la bénédiction des évêques, qui traversaient les rangs serrés et recueillis de la multitude à genoux. L'église du collége ne désemplissait pas. C'était un mouvement continu auprès des reliques du patron de Fribourg ; chacun voulait approcher, voir, et faire toucher son chapelet à la châsse.

L'attente des gens de bien était dépassée. Quant aux ennemis de la religion et de la liberté, s'il s'en trouvait au sein de cette immense population, ils dissimulèrent leur dépit dans un profond silence : le méchant n'est hardi qu'à la condition d'être le plus fort. Le vénérable évêque de Lausanne et Genève, Mgr Marilley, pouvait comparer cette journée avec celle où il dut quitter Fribourg pour gagner la terre de l'exil. L'illustre confesseur de la foi recevait une belle et douce compensation des peines qu'il avait endurées pour la défense de la liberté religieuse.

SECONDE JOURNÉE.

Le dimanche, jour de la translation solennelle des reliques, devait (on le pensait du moins) être le plus imposant du triduo. Pour les jours suivants on ne pouvait plus compter sur le concours du peuple des campagnes, retenu par les travaux de la saison.

Erreur; l'affluence continua le lundi et le mardi, et la deuxième journée fut plus émouvante encore que la première. Citons quelques traits :

A onze heures, les conférences de Saint-Vincent-de-Paul de toute la Suisse française se réunissaient au bâtiment du pensionnat de Fribourg. Après la lecture des rapports, les Évêques se retirèrent, et il y eut dans l'ancien réfectoire des élèves du célèbre pensionnat un banquet de famille pour les seuls membres des conférences, présents au nombre de cent quatre-vingts.

Vers la fin du repas, le président de la conférence de Fribourg, adressant quelques mots à l'assemblée, laissa échapper le nom de la Compagnie de Jésus, et voici qu'à l'instant un applaudissement aussi unanime qu'imprévu interrompt l'orateur. Une voix s'écrie : *bis ;* et une seconde salve, puis une troisième retentissent sous ces voûtes qui rappelaient des souvenirs si nombreux et si touchants. Ce n'était que le commencement des émotions qui devaient se succéder dans cette salle. Mgr Mermillod avait dû parler avant le repas aux membres des conférences, mais le temps ne l'avait pas permis. Dieu en soit loué! car c'est grâce à cette circonstance qu'il a été donné à celui qui écrit ces lignes d'assister à la clôture de cette réunion. Un Génevois plein d'âme et de cœur accourt à l'Évêché ; il venait chercher l'évêque d'Hébron, on voulait l'entendre aux conférences.

On sait en France tout ce qu'il y a de sympathique et d'émouvant dans la parole de Mgr Mermillod, mais je ne crois pas que ses plus brûlantes improvisations de Sainte-Clotilde puissent donner une idée de la série de commotions électriques qu'il fit partager à ceux qui eurent le bonheur de l'entendre sous les voûtes du réfectoire, au pensionnat de Fribourg. Malheureusement cette allocution si vive, si entraînante, échappe à l'analyse. Les applaudissements éclataient presque à chaque phrase. On pleurait et l'on souriait, on applaudissait et l'on frémissait ; oui, l'on frémissait, car le sentiment de la liberté est encore tout vivant dans les cœurs des enfants de cette Helvétie si fière de son indépendance. Entre les mille éclairs qui

jaillirent des lèvres inspirées de l'aimable et spirituel prélat, je choisis deux pensées que mon infidèle mémoire ne pourra malheureusement que dénaturer. Dans une allusion aux souvenirs que rappelait le lieu même du banquet, l'Évêque, ancien élève, lui aussi, des frères de Canisius, laissa tomber ces paroles brûlantes : « Le zèle sera libre de s'exercer au milieu de l'Angleterre protestante ; libre sur les terres de la Prusse hérétique ; libre au sein des États-Unis d'Amérique ; libre jusque dans l'enceinte de Constantinople sous le despotisme musulman, et il ne le serait pas dans la libre Helvétie !

Impossible de rendre la tempête d'applaudissements qui accueillit cette généreuse et libre parole !

Comme l'esprit chez Mgr Mermillod correspond au cœur et que l'un est aussi vif que l'autre, le prélat se fait une arme de tout ce qui se rencontre. C'est ainsi qu'un coup de pistolet tiré non loin de là, pendant qu'il parlait, lui rappelle ces tirs fédéraux, institution toute patriotique, fête nationale pour toute la Suisse, mais dont le radicalisme anti-catholique et anti-social a abusé pour répandre ses idées subversives de tout droit, et pour organiser ses trames et ses complots. « Eh bien ! s'est écrié l'orateur, puisque c'est par les fêtes populaires que les ennemis de l'Église font leur œuvre, l'Église aussi doit faire son œuvre par les fêtes populaires. Multiplions ces fêtes, et ne nous lassons pas de réveiller ainsi la foi des peuples. » — Il faut l'entendre, ce tendre et ardent prélat, quand il parle du peuple. On sent qu'il est noblement fier de la foi si libre qui distingue spécialement celui de Fribourg. « Nous l'avons vu, ce peuple, disait encore Mgr Mermillod, nous l'avons vu s'incliner sous la main des Évêques qui le bénissaient. Un peuple qui se met à genoux en pleine rue, est un peuple libre, et quand il se relève on reconnaît les frères de Guillaume Tell et des héros du Grutli. »

Ah ! quel agitateur que ce doux et aimable Évêque ! Ce n'est pas sans doute la grande voix d'O'Connel, car ce n'est pas l'agitateur politique ; mais en l'entendant, je me suis fait une idée des saint Bernard et des saint Vincent Ferrier, lorsque oubliant les règles de la division oratoire et la symétrie de la

phrase, ils parcouraient l'Europe, remuant partout les peuples et les enflammant d'une sainte ardeur contre les ennemis de la foi et de l'Église.

L'enfant de l'Helvétie est naturellement calme; mais qu'il est beau à voir, quand l'étincelle électrique l'a touché! On s'explique alors Guillaume Tell et Winkelried; on s'explique le serment du Grutli, Morat et Grandson, Sempach et Capell; on s'explique les Joseph Leu, les Sigward Muller et les Fournier. Une chose, il est vrai, s'explique moins facilement; c'est que la liberté catholique ait pu succomber en 1847. En présence de ce mystère historique, il ne reste qu'à s'incliner par un acte de foi aux plans cachés de la Providence. Il me souvient qu'à cette époque un vénérable ecclésiastique de la Savoie, apprenant la chute de la ligue catholique, se prit à dire avec une familiarité respectueuse : « Le bon Dieu a donné un grand scandale, il faut qu'il le répare. » — Hélas! le bon Dieu, depuis lors, en a ajouté bien d'autres! On explique souvent sa patience par son éternité : *patiens quia æternus*. Mais Dieu n'est pas seulement éternel, le temps aussi lui appartient, et il sait le faire voir. Sans sortir de Fribourg, on s'y rappelle encore qu'il n'est pas un des oppresseurs de la liberté catholique, pas un des persécuteurs triomphants qui n'ait fini misérablement.

Espérons que Dieu s'apprête à réparer tous les scandales que depuis un demi-siècle il a permis pour éprouver la foi des catholiques et pour les purifier de leurs fautes, et que pour justifier sa providence il n'attendra pas l'éternité. Le triomphe pacifique de Canisius est déjà une grande et solennelle réparation.

On eût voulu entendre Mgr Mermillod jusqu'au soir. Vainement il annonçait son dernier mot, on lui disait de toutes parts : Encore, encore. Mais il devait prêcher au collége le sermon français du soir, il fallut bien lui permettre de se retirer.

Cependant, à trois heures, le R. P. Anicet, Provincial des Capucins, montait dans la chaire du collége, et, avec une éloquence toute populaire, il montrait Canisius réformant

le clergé du XVIe siècle. Car c'étaient les ministres de l'Église qui alors avaient besoin de réforme, et non l'Église elle-même, comme le prétendaient les pseudo-réformateurs.

Il fallut se trouver de bonne heure à l'église du collége pour entendre Mgr Mermillod. L'orateur s'inspira de l'oraison du Bienheureux, et fit ressortir dans Canisius la science et la vertu. Mais il insista principalement sur le dernier souhait exprimé dans cette admirable prière : *Fiat unum ovile et unus pastor*. On conçoit tout ce que ces mots disent au cœur de l'apôtre de Genève. Genève est une des cités les plus fréquentées de l'Europe. On ne peut compter le nombre d'étrangers qui chaque jour sont versés par le chemin de fer dans la Rome protestante. Or, le premier objet qui frappe l'œil de ces innombrables voyageurs de toute nation, de toute religion, c'est l'église catholique, l'église de Notre-Dame s'élevant à l'entrée d'une cité qui a rejeté le culte de Marie. Près de cette église se voit un édifice plus modeste, et le voyageur qui passe, aussi bien que le Génevois catholique ou protestant qui demeure, peuvent lire ces mots au-dessus de la porte : *Fiet unum ovile et unus pastor;* Il n'y aura qu'un seul bercail et un seul pasteur.

Telle est la devise du premier évêque qui ait pu séjourner à Genève, depuis le prédécesseur de saint François de Sales. Ces deux mots expriment Mgr Mermillod tout entier, ces deux mots résument Canisius, ces deux mots donnent aussi l'immortel Pie IX : et c'est ce qu'a parfaitement bien fait ressortir l'éminent orateur de Genève, en rappelant que ce n'est pas sans un dessein profond et suivi que Pie IX, après avoir terminé par ce souhait la Bulle dogmatique de l'Immaculée Conception, a voulu encore conclure par le même vœu et par la même espérance, l'oraison du Bienheureux défenseur de la foi. L'illustre prédicateur a été saisissant lorsqu'il nous a montré les deux unités qui aujourd'hui sont en présence. « D'une part ce sont les puissants de la terre, marchant à une formidable unité qui sera l'unité de la force matérielle, Or, il n'existe au monde qu'une force, qu'une unité qui puisse arrêter cet envahissement de la centralisation des forces bruta-

les, c'est l'unité de l'esprit, l'unité catholique. Cette unité est le rêve de Pie IX. Déjà il terminait la Bulle dogmatique sur l'Immaculée Conception par ce vœu du divin Maître : *Fiat unum ovile et unus pastor;* et voici qu'en béatifiant celui qui fut le grand défenseur de l'unité de la foi contre les déchirements de l'hérésie, Pie IX renouvelle son désir. Ce vœu s'accomplira. Ce sera la grande œuvre du XIX[e] siècle, et Fribourg doit y prendre une part active et puissante. Fribourg est jeté comme une oasis au milieu des pays hérétiques qui l'entourent. Eh bien! de cette oasis doit rayonner une action, une influence qui ramène à l'unité tous les dissidents. Berne, Genève, Lausanne, Bâle, Zurich ont l'œil sur Fribourg; c'est de cette cité, sauvée de l'anarchie religieuse par la science et par la vertu du B. Canisius, que doit partir la restauration de l'unité. » Ce fut par cette noble et grande idée, ce fut par ce vœu d'une charité toute catholique que se termina le deuxième jour.

TROISIÈME JOURNÉE.

Ce troisième jour amenait avec lui une certaine anxiété. Il devait se clore par une illumination. Or plus d'un catholique prudent (il s'en trouve partout, même au sein des oasis catholiques) s'imaginait entrevoir d'avance à la clarté de ces lumières nocturnes un fantôme effrayant. Cet effroi des prudents inspirait une vague inquiétude. On craignait qu'à l'heure de l'illumination le nombre des sages ne l'emportât sur celui des intrépides. Ce soir on verra.

En attendant, assistons à la troisième messe pontificale et au troisième sermon du P. Alet. Le prédicateur a conquis tous les suffrages par les deux premiers discours, et toutefois il se surpasse au troisième jour en montrant dans Canisius l'homme apostolique. Deux traits saisissants terminèrent ce magnifique discours. Ce fut d'abord le contraste entre la mort du réformateur hérétique et celle du réformateur catholique, entre la mort de Luther et celle de Canisius. Ce fut ensuite l'évocation d'un souvenir national. Canisius autrefois avait invité les autorités ecclésiastiques et civiles de Fribourg à s'enga-

ger, par un serment solennel, à ne jamais abandonner la foi catholique. Le P. Alet rappela ce fait, et, à l'impression profonde qui se manifesta dans l'auditoire, il est évident qu'il fut compris quand il invita les assistants à renouveler du fond du cœur ce serment généreux.

Après la messe, un repas fraternel réunit sous le toit épiscopal les membres du petit conseil avec les évêques, les abbés, les prévôts et autres dignitaires ecclésiastiques, et les quelques jésuites venus à Fribourg pour la circonstance. A la fin du banquet, Mgr Marilley porta un toast aux vénérables prélats, qui avaient bien voulu rehausser les fêtes par l'éclat de leur présence ; aux pères de la Compagnie de Jésus, qui, à l'occasion de Canisius, ne pouvait pas être oubliée ; aux premiers magistrats du canton, qui, par leur entente parfaite avec l'autorité ecclésiastique, montrent combien ils comprennent la mission qu'ils ont reçue de la Providence. M. Vaillant, président du petit conseil, se lève à son tour, et après avoir remercié les évêques de leur présence à cette belle fête, il se plaît, lui aussi, à proclamer l'accord parfait qui règne entre les deux autorités.

A trois heures, on voit monter en chaire le révérendissime Abbé des Bénédictins de Dissentis, Mgr Briker, dont la mâle figure et la sereine majesté frappait tous les regards et gagnait tous les cœurs. Il exposa la vie et les œuvres de Canisius avec une éloquence qui charma la population allemande accourue pour l'entendre. Le sermon français de la clôture fut prononcé par Mgr Vibert, évêque de Saint-Jean de Maurienne, arrivé la veille au soir. Il est à regretter que la faible voix du docte prélat n'ait permis qu'à un très-petit nombre de ses auditeurs d'entendre le solide discours par lequel a été close la série des prédications.

Cependant une scène aussi imprévue qu'intéressante se passait sur la place qui s'étend devant l'église du collége. Là stationnait une foule nombreuse. Beaucoup étaient venus de loin, et depuis le matin ils attendaient sans avoir pu pénétrer dans l'église pour vénérer les reliques du Bienheureux, sans avoir pu entendre un seul mot des discours prononcés en son

honneur, sans avoir pu assister à une seule cérémonie religieuse. Plusieurs de ces braves gens pleuraient et se plaignaient d'être obligés de retourner chez eux sans avoir pris la moindre part à la fête. Les curés communiquèrent ces plaintes à Monseigneur, et le P. Boero, le zélé postulateur de la cause du B. Canisius, arrivé la veille à Fribourg, suggéra à Sa Grandeur l'idée d'inviter le P. Alet à parler de Canisius sur la place même où se trouvait réunie cette foule désolée. Bien qu'épuisé par les prédications précédentes, le P. Alet se prêta volontiers à cette inspiration. La multitude charmée demeura suspendue à ses lèvres, et ne pouvait se rassasier d'entendre parler de son Bienheureux patron. Dans le cours de cette allocution toute familière, après avoir rappelé le serment prononcé jadis par les autorités de Fribourg de ne jamais abandonner la religion catholique, le Père, électrisé lui-même par l'enthousiasme de ces deux mille auditeurs qui l'entourent, propose à la foule de renouveler l'engagement de leurs aïeux. — « Oui, oui, répond ce brave et digne peuple. — Eh! bien, reprend le Père, levez la main et répétez après moi ce que je vais dire : Nous jurons de ne jamais abandonner la foi catholique. » Aussitôt tous les hommes, étendant la main, s'écrient : nous le jurons ! Les larmes coulaient de tous les yeux, et des personnes qui n'avaient pas le bonheur d'être catholiques ne purent contenir leur émotion, on les vit pleurer comme les autres. — Après avoir recommandé de ne pas trop élever la voix, pour ne pas troubler ceux qui se trouvaient dans l'église, le Père invite son auditoire à redire encore une fois leur serment, et tous étendant de nouveau la main répètent, d'une voix modérée, mais ferme : Nous le jurons [1].

[1] Un journal hostile au B. Canisius, ou plutôt à l'Église même, qui honore le défenseur de la foi et qui veut que les fidèles honorent celui que Dieu honore lui-même par des miracles ; ce journal se plaint d'avoir « vu mardi le jésuite Alet « haranguer la foule des dévôts sur la place, à la sortie de l'église du collége et « lui faire faire publiquement profession d'attachement à la foi catholique « (comme si quelqu'un songeait à l'abandonner). » On pourrait répondre à cette parenthèse : d'abord qu'un écrivain qui se moque des *dévots* et de ce qu'il appelle avec mépris *les fêtes Canisiennes,* est plus près qu'il ne le pense d'aban-

Une autre scène non moins belle se préparait. Après le chant solennel du *Te Deum* et la bénédiction du très-saint Sacrement, le peuple est invité par Mgr Marilley à se rendre sur la place voisine de l'Évêché. Là se trouve un toit peu élevé et qui offre une sorte d'estrade. Du haut de cette plate-forme les évêques donnèrent tous ensemble une dernière bénédiction au peuple. Cette idée était une véritable improvisation. Il semblait qu'on ne dût s'attendre qu'à l'une de ces deux alternatives : ou très-peu de monde, ou un désordre complet. Il n'y eut ni l'un ni l'autre. Le concours fut immense. Jamais je n'avais vu une foule aussi nombreuse, aussi compacte, et en même temps aussi respectueuse et aussi recueillie. Le silence était solennel. Mgr de Bâle adressa à ce bon peuple quelques mots bien sentis ; l'enthousiasme brillait dans tous les yeux. Mais Mgr Marilley avait recommandé le calme.

Qui pourra exprimer la foi et la piété de cet excellent peuple, lorsque les sept évêques et les deux abbés, étendant la main tous ensemble, chantèrent d'une commune voix les paroles de la bénédiction pontificale, tandis que le bruit du canon retentissait sur la place ? Rien donc n'avait manqué à cette cérémonie, ni la foule, ni l'ordre.

A l'entrée de la nuit une sérénade fut donnée à Nosseigneurs les évêques, sous les fenêtres de la demeure épiscopale. Mgr Mermillod adressa deux paroles à la foule, et il n'eut pas grande peine à obtenir ce cri d'une foi libre et généreuse : Vive la sainte Église catholique.

Enfin l'illumination commença. On avait redouté le respect humain des sages et des prudents. Le respect humain, s'il y en eut, fut cette nuit-là du côté de ceux qui communément l'inspirent. Des juifs, des protestants, et ce qui est plus surprenant, des catholiques connus par leurs préjugés contre leur mère la sainte Église romaine, illuminèrent comme tout le monde. Les exceptions ne comptent pas, et encore s'expli-

donner la foi. On pourrait de plus lui rappeler qu'au jour de la première communion, les enfants sont invités à faire profession publique d'attachement à la foi et à Jésus-Christ, bien que très-certainement aucun d'eux ne songe à abandonner Jésus-Christ et la foi.

quent-elles par de petites rancunes d'intérêt. Les rues aussi éclairées qu'en plein jour étaient encombrées. On eût dit que le canton entier avait envahi la capitale. Mais il y avait quelque chose de plus admirable que la foule et que l'illumination, c'était le calme de cette population qui ne cessait de circuler. Le magistrat chargé de la police a déclaré que durant les trois jours on n'a pas eu à constater le moindre délit : chose inouïe aux jours de marché, pendant lesquels cependant l'affluence n'approche pas de celle du triduo, et surtout de celle du troisième jour et de cette troisième nuit. Vers onze heures ou minuit seulement, les habitants des campagnes commencèrent à se retirer. La multitude des chariots accumulés sur les places voisines des hôtels annonçait assez que les visiteurs étaient venus de loin. Des prêtres, des religieux, les prélats eux-mêmes parcoururent la cité, mêlés à la foule qui jouissait de leur présence et se découvrait à leur passage [1]. Cette foule énorme était silencieuse et recueillie, et mardi soir comme dimanche, tout se passa dans un ordre admirable.

« Ce spectacle, dit le *Chroniqueur de Fribourg*, nous a profondément impressionnés. Nous avons vu dans notre pays, bien des fêtes populaires, bien des réunions nombreuses, bien des solennités civiques. Bien des fois nos poitrines se sont soulevées d'enthousiasme à l'invocation des grands souvenirs de notre histoire nationale. Nous aurions voulu enseigner à bien des nations comment un peuple libre peut se réunir sans autre garantie de la sécurité que le sentiment de son droit. Ce sentiment remplace la force des baïonnettes et le sabre des sergents de ville. Le spectacle de mardi soir avait un caractère tout différent de ceux que nous venons de rappeler. C'était plus que du calme, c'était du recueillement qui se lisait sur les figures. Le peuple fribourgeois, quoique bon de caractère, est un peu tapageur de sa nature; mardi soir, il ne se ressemblait plus à

[1] On trouvera des détails plus circonstanciés sur l'illumination dans la brochure du R. Père de Boylesve et dans le *Chroniqueur de Fribourg*.

(*Note de la Réd.*)

lui-même, il était comme transformé. Le sentiment religieux planait sur la foule silencieuse et il y avait dans l'atmosphère une sorte d'influence mystique qui se reflétait sur les visages et donnait à cette fête un caractère et une physionomie que nous n'avons pas rencontrés précédemment. C'était un de ces spectacles qui laissent dans l'âme des peuples des souvenirs indélébiles. »

Le lendemain, Fribourg avait repris son aspect accoutumé. On évalue à trente-cinq ou quarante mille âmes la population flottante, durant le triduo, dans cette ville qui ne compte que dix mille habitants.

Cependant la libre et catholique cité voulut donner encore un témoignage public de sa foi. Le conseil d'État, au nom du peuple fribourgeois, invita les prélats à un banquet. Le grand conseil, le conseil communal et la magistrature y étaient représentés. Le festin eut lieu à l'*Hôtel de Fribourg*. A la fin du repas, le président du grand conseil, M. Wuilleret, porta un toast, qui exprime parfaitement l'esprit de la population fribourgeoise à l'occasion des fêtes du défenseur de la foi. Une main pieusement indiscrète nous a transmis le texte authentique du discours de ce magistrat éminemment chrétien. Nous regrettons de ne pouvoir le reproduire en entier ; mais en voici les dernières paroles :

Au milieu de ses travaux et de ses succès, le peuple catholique de Fribourg, comme tous les catholiques de l'univers, tourne ses regards pleins d'admiration vers Rome, vers ce pontife illustre qui lutte depuis tant d'années pour le droit, la vérité et la justice, non-seulement pour les droits de l'Église, mais aussi pour les droits des magistrats, des souverains et des peuples; non-seulement pour les vérités de l'ordre purement religieux, mais aussi pour les grandes vérités qui sont la base de l'ordre social; non-seulement pour la justice dans le temps présent, mais aussi pour la justice dans le passé et l'avenir, en signalant les héros du christianisme, les bienfaiteurs de l'humanité, les saints à l'admiration et à l'imitation de la génération présente et des générations futures ; et c'est bien par un acte de cette justice admirable que Pierre Canisius, l'apôtre du canton de Fribourg, a acquis le titre de Bienheureux. Je suis donc l'organe, j'en suis sûr, et des nobles magistrats

qui ont bien voulu présider à cette fête, et de tout un peuple pénétré d'amour et de reconnaissance, quand je viens porter un toast au Souverain-Pontife, dépositaire et gardien de notre foi ; à cette voix courageuse qui revendique les droits imprescriptibles de la vérité et de la justice quand toutes les autres voix font silence ; à celui qui, rappelant à tous les devoirs du magistrat, du citoyen et du prince, est par là même aussi le seul vrai défenseur de la liberté des peuples ; à ce vieillard vénéré, si faible en apparence, dont la parole est néanmoins assez puissante pour consolider les bases de l'édifice social ébranlé et pour protéger les faibles et les nations opprimées ; à cette conscience forte et sublime dénonçant au monde les oppresseurs de l'héroïque Pologne ; à cet apôtre zélé de la vraie foi et de la vraie civilisation, qui a su faire surgir des légions d'apôtres de tout rang et de tout sexe, auquel l'Occident devra l'accomplissement de ses glorieuses destinées et l'Orient sa résurrection ; à l'auguste Pie IX ! que son règne dure encore de longues années pour l'édification et le bonheur du monde ; qu'il vive !

Le triduo des 25, 26 et 27 juin marquera dans les annales de Fribourg et de la Suisse entière. Un jour, et nous aimons à croire que ce jour ne tardera pas à luire, la Suisse de N.-D. des Ermites, de Nicolas de Flue et de Pierre Canisius retrouvera la plénitude de sa liberté religieuse dans l'unité d'une même foi, et il n'y aura plus qu'un seul bercail et un seul pasteur, ET FIET UNUM OVILE ET UNUS PASTOR. (Joan. x, 16.)

MARIN DE BOYLESVE.

UNE THÈSE EN SORBONNE

LE 10 JUILLET 1865.

I

L'usage s'est introduit dans nos facultés de lettres, de publier des thèses qui forment de véritables volumes. En bien des facultés étrangères, on n'est pas si abondant ; et il est même en France telle thèse de médecine, par exemple, qui fait époque dans la science sans avoir dépassé deux feuilles d'impression. Les Allemands, qui ne laissent pas de publier des thèses intéressantes (bien que je ne les admire pas outre mesure), ne me semblent point avoir communément adopté les dimensions que prennent la plupart de nos thèses pour les lettres depuis quelques années.

Dans le cas présent, mon intention n'est pas de m'en plaindre ; attendu que l'un des sujets choisis par M. le comte Paul Riant, avait été fort peu mis en lumière jusqu'à nos jours dans les travaux historiques français, et peut-être même chez les peuples de civilisation norraine [1]. Il s'agit des *Expéditions et pèlerinages des Scandinaves en Terre Sainte au temps des croisades.* Mais *dans l'espèce*, comme l'on dit, pourquoi une thèse serait-elle un volume ? Cela conduit nos jeunes aspirants à rédiger des travaux qui ne sont pas de leur âge. Le P. Sirmond, que l'on peut bien donner pour modèle à l'érudition française, était d'avis qu'on ne doit pas imprimer avant d'avoir atteint la cinquantaine. Cela pourra sembler un long délai à beaucoup de nos contemporains. Mais aussi, combien de *repentirs* s'épargnerait-on en suivant cette règle ! Tel, arrivé à cinquante ans, voudrait bien pouvoir effacer mainte page écrite dans sa jeunesse, et qui restera comme une trace de rédaction trop hâtée, lorsque lui manquait encore l'expérience acquise par des études plus mûries ; surtout quand il s'agit de recherches critiques. Les belles-lettres même ne gagneraient-elles pas à un tel régime, si elles voulaient

[1] Cette expression employée par l'auteur, a l'avantage de réunir le Danemark, la Suède, la Norvége et les provinces insulaires qui s'y rattachaient. En bien d'autres cas, des noms de lieux, que nous avons l'habitude d'écrire d'après l'orthographe allemande (Drontheim pour Throndhjem, etc.), sont restitués d'après la forme norraine; et il n'y a pas de mal que le lecteur français s'accoutume à ces variantes, sans lesquelles l'histoire s'embrouille fort.

admettre du moins la limite de trente ans pour se produire en public ?

D'où peut donc venir cette habitude que nous contractons insensiblement, de changer une thèse en un tome? Accordons, si l'on veut, quelque chose à l'intempérance trop naturelle au jeune âge; surtout en érudition, où l'on n'est pas fâché de déployer tout ce que l'on possède, quand on n'a pas encore compris ce qu'il faut atteindre de connaissances pour prendre rang tout de bon parmi les doctes. J'y soupçonne encore une autre cause, qui serait que, le doctorat ès lettres comprenant des éléments fort variés, MM. les examinateurs sont bien aises qu'on leur facilite la tâche de la discussion en leur mettant sous les yeux les pièces du procès.

Pourquoi donc, sauf le respect dû à un tel aréopage, ne pas avoir des *oppositeurs* (comme on disait jadis) choisis spécialement à l'occasion de thèses spéciales (littéraires, historiques ou philosophiques, etc., si je ne me trompe), et qui apporteraient dans chaque débat une aptitude reconnue ? On a compris ce besoin pour les diverses classes de sciences (physiques, mathématiques naturelles, comme on dit), outre la médecine; et alors une feuille de texte rédigée par le candidat prête sans peine à des discussions franches où l'on peut même apprécier le talent d'exposition et la présence d'esprit du récipiendaire transporté hors du cabinet, et comme sur le terrain de l'enseignement (ainsi que me semble l'impliquer un titre de *Doctor*). Peut-être une telle méthode diminuerait-elle avantageusement le casse-tête de certains concours pour une chaire de faculté ou même de collége (lycée, etc.), qui consument souvent à diverses reprises des forces dignes d'être mieux employées qu'en des épreuves si chanceuses. Aussi le gouvernement s'en débarrasse-t-il çà et là, sans avoir toujours la main plus malheureuse que ne le comportent certains choix.

II

Quoi qu'il en soit de ce point de vue que l'on pourrait développer, mais qui sera compris sans peine, parlons tout simplement des deux thèses présentées par M. le comte P. Riant.

Les Scandinaves en Terre Sainte lui ont donné la matière d'un volume français d'environ 450 pages, où il nous renseigne assez complétement sur un sujet fort peu traité chez nous jusqu'à nos jours. Les croisades sont trop françaises pour que tout ce qui s'y rattache ne nous intéresse pas beaucoup. C'est parmi nous le titre principal de la vieille noblesse; et, si inconsidérés que nous soyons

dans l'histoire depuis que les Gaulois y apparaissent, on ne nous refusera pas que nous sommes généreux (jusqu'à l'étourderie, à la bonne heure, mais toujours prêts à prendre feu pour une grande pensée). Les expéditions de Terre Sainte ne démentent pas ce caractère national, et le philosophisme voltairien n'est pas venu à bout de nous en déprendre longtemps. L'Académie des inscriptions a bien compris cet aspect national de la question lorsque aux travaux historiques dont elle s'était chargée déjà, elle n'a pas craint d'adjoindre récemment un recueil des historiens latins et orientaux de ces grandes guerres; sans compter les institutions législatives nées de l'influence française dans ces établissements d'outre-mer.

Il ne tiendra pas à M. le comte P. Riant qu'une branche nouvelle n'enrichisse cette collection, au moins comme affluent secondaire, en donnant aux Scandinaves une place qui n'était pas bien déterminée jusqu'à nos jours. Le luthéranisme, avec sa haine de tout ce qui avait Rome pour point de départ, introduisit peu à peu le mépris des expéditions chrétiennes qui s'étaient proposé pour but le recouvrement du saint Sépulcre, si bien qu'on niait volontiers toute participation des Scandinaves à ces pèlerinages armés. Chez nous même, il n'y a guère plus de quarante ans que les croisades ont trouvé de véritables vengeurs. Encore les premiers apologistes ou historiens quelconques de ces grandes époques, étaient-ils fort timides : employant volontiers le mot *fanatisme* pour expliquer cet enthousiasme; ou se rabattant sur les conséquences politiques, commerciales, scientifiques, etc., pour plaider au moins la circonstance atténuante.

M. Paul Riant apporte à son sujet une étude des langues du nord qui est trop peu répandue parmi nous, et qui lui permet de compulser les recueils danois, norvégiens, islandais même et suédois. Avec l'indépendance d'un esprit ferme et bien informé, il se permet de juger plusieurs historiens scandinaves que l'on a beaucoup trop surfaits; et, d'après ce que me rapportait un témoin de la discussion orale, il aurait assez bien mis à sa place le trop célèbre Münter dont le Danemark a chauffé la renommée au delà des proportions raisonnables. Cet évêque luthérien avait passablement profité de son séjour à Rome pour s'initier à bien des connaissances fort négligées dans sa patrie, et il vécut sur ces provisions de sa jeunesse avec la réputation d'en être quasi l'inventeur, tandis qu'il ne les possédait qu'assez médiocrement, à vrai dire.

Il ne m'appartient pas de quereller l'auteur sur l'emploi de certaines sources qui ne me sont pas accessibles comme à lui, et je crois lui témoigner l'intérêt qu'inspire son travail, en lui soumettant

quelques observations qui montreront qu'on l'a lu attentivement.

Saint *Canut* (Knut) *Laward*, roi des Wendes, et assassiné vers 1133, semble donné par l'auteur (p. 218-219) comme l'unique saint de ce nom. Or le véritable Knut de Danemark (le martyr d'Odensee), est beaucoup plus connu dans toute l'Église, et figure seul dans le bréviaire romain. Ceci peut absolument passer pour une chicane, mais il est toujours opportun d'éviter les occasions de malentendus. Puisque nous parlons de saints, disons tout de suite que saint Magnus des Orcades (p. 240) paraît traité un peu légèrement. Puis, d'où vient que sainte Brigitte obtient un si maigre espace, et n'est citée que comme en passant, dans un livre où l'on prétend indiquer toutes les traces de l'enthousiasme scandinave pour la Terre Sainte ? Ses voyages en Palestine, en Chypre, à Rome, etc., n'ont pas dû laisser que de mettre la Suède en communication avec la société latine. Je sais bien que l'auteur, entraîné par des études suffisamment absorbantes, et probablement peu guidé par les savants scandinaves d'aujourd'hui vers les livres catholiques, aura surtout cherché ses matériaux dans l'histoire profane. C'est un tort dont il se corrigera inévitablement avec l'âge, et lorsqu'il ne se trouvera plus entouré de luthériens. A la vérité, il cite çà et là des légendaires et des bréviaires ou missels scandinaves ; mais il y puisera bien d'autres documents quand il aura compris l'importance de ces vieux recueils. C'est chose merveilleuse combien l'oubli des renseignements catholiques aveugle les hommes les plus instruits. Un artiste suédois qui publiait récemment à Paris des peintures ecclésiastiques exécutées dans le nord au XIV[e] siècle, ou même encore plus tard, était fort surpris de me voir lui restituer sans peine des textes tout entiers, dont il n'avait pas trouvé l'explication en consultant des compatriotes fort capables du reste. Il s'agissait tout bonnement de passages de la Vulgate et de la liturgie latine, qui nous sont familiers comme formules quotidiennes.

A propos de souvenirs catholiques, nous voyons (p. 407) l'état des sommes payées par les divers diocèses du nord pour les croisades sous le pontificat de Jean XXII. Nous autres gens peu familiarisés avec la circonscription des provinces ecclésiastiques dans ces contrées, il nous eût été fort agréable de connaître le siége où résidait chacun des évêques. Nous trouvons tantôt la métropole, tantôt la province elle-même ; et tout le monde ne sait pas où se trouvaient les cathédrales des Orcades et des Hébrides, par exemple. Kirkwall (ou Kirkevaag) est bien signalé quelque part ; mais les Suduroeerne (ou *sodreiæ insulæ*) ?

L'auteur n'a pas cédé si fort à l'enthousiasme pour ses héros,

qu'il ne laisse apercevoir çà et là le vieux levain de pirates, dont on voit plus d'une trace profane dans leurs traversées maritimes vers la Terre Sainte. En quoi il a été bien inspiré de recourir à des écrivains espagnols ou qui ont étudié l'histoire d'Espagne. Néanmoins je ne le trouve pas toujours concluant lorsqu'il cite l'*España sagrada*. Certaines citations du tome XIXe, entre autres, sont difficiles à vérifier, ou parlent des Maures bien plutôt que des Scandinaves. Il est vrai que les uns et les autres avaient quelque ressemblance dans leur manière de visiter la terre de Saint Jacques en Galice.

Ces observations un peu minutieuses montreront que nous avons parcouru soigneusement le livre, et que nous n'adoptons pas le parti pris d'y admirer tout sans aucune réserve. Mais nos critiques ne nous empêchent pas de féliciter très-chaleureusement l'écrivain pour avoir indiqué cette source d'étude aux jeunes gens qui cherchen une route peu battue. Copenhague, si éprouvée par l'incendie de 1728, par le bombardement des Anglais sous le premier empire, et par l'abandon récent de l'Europe en face de la Prusse, est encore un centre de travaux importants sur des points qui ne nous sont pas assez familiers. Nous supposons trop facilement que l'on nous fera l'honneur de mettre ces études à notre portée, si elles en valent la peine; et de fait, la langue française s'écrit très-peu en Danemark.

La Suède et la Norvége ne semblent pas beaucoup plus pressées de venir à notre rencontre. Il faut donc, malgré l'importance que nous accordons gratuitement à notre langue, un certain élan donné aux gens de bonne volonté qui ont du temps devant eux, pour que nous fassions quelques avances à ces peuples dont l'histoire ne nous est pas suffisamment connue.

L'exemple donné par cette thèse suscitera probablement des imitateurs. Ne fussent que les invasions normandes (norraines), si étroitement liées à l'histoire de France, un homme laborieux trouverait là de quoi fixer bien des dates qui sont encore flottantes. Que serait-ce si l'on voulait creuser la part que l'Irlande a prise dans l'évangélisation des colonies norraines? ou, pour chercher des sujets moins épineux, quelle branche de recherches curieuses et utiles, si l'on se mettait à tirer au clair les traces des Norrains dans la Russie, ou celles de la garde Varangue dans l'empire Byzantin?

M. le comte Riant met sur la voie de ces aperçus; comptons que son exemple piquera d'honneur quelques esprits accessibles à une noble ambition scientifique.

III

Soyons un peu plus sévère pour la thèse latine, intitulée *De Haymaro Monacho... disquisitio critica*, etc. Nous n'avons cette fois qu'environ 130 pages, et tout n'y est pas travail de première main. Je ne veux point dire que nous n'ayons à remercier le nouvel éditeur pour sa réimpression de pièces anciennes qu'on rassemblerait malaisément aujourd'hui, et qu'il a pris soin de collationner sur des manuscrits de bibliothèques étrangères ; je n'examine même pas de bien près ce qu'il peut y avoir de recherches fines et concluantes sur la biographie de cet Italien du XIe siècle ou du XIIe. Le latin d'aujourd'hui est souvent une lecture peu attrayante (en quoi la docte Allemagne ne fait pas toujours exception) ; pour moi je m'abstiens volontiers dès que l'on sort du classique passable et du franc moyen âge, qui forment au moins deux genres bien tranchés. Trois ou quatre formes du latin, c'est au moins une de trop à mon avis ; et ce n'est pas infatuation cicéronienne, je rejette tout aussi bien l'espagnol et l'italien qui calquent le français des journalistes parisiens modernes.

Puisqu'il s'agit de latin du moyen âge, n'eût-il pas été bien avisé de se proposer dans cette thèse un autre objet que celui auquel s'arrête l'auteur? Savoir si le rédacteur du principal poëme latin réédité par M. Riant était moine ou s'appelait Monaco, si c'est lui qui devint archevêque de Césarée plus tard, et même patriarche de Jérusalem ; sujet curieux, à coup sûr, et tout aussi présentable que bien d'autres pour une matière de dissertation académique. Cependant, puisque le doctorat ès lettres répond à plusieurs spécialités (comme on parle aujourd'hui), ne serait-il pas bon que les deux thèses répondissent à divers genres d'études? afin que le prétendant prouvât son aptitude en deux ou trois des branches qui sont censées ressortir à la Faculté où se doit juger la capacité des aspirants.

Cela étant, j'aurais préféré que le poëme d'Haymar ne tournât pas en une nouvelle thèse d'histoire sur les croisades (scandinaves, ou non ; peu importe). Que n'en faisait-on plutôt le sujet d'une question littéraire trop peu étudiée de nos jours, le rhythme latin du moyen âge? Il est triste que, dans la patrie d'Adam de Saint-Victor, quelqu'un ne prenne pas en main l'étude de la rhythmique moderne, inaugurée dans le latin ecclésiastique par l'Université de Paris.

Les *Proses*, demeurées si chères à nos populations françaises (même dans les campagnes, où le latin ne semblait pas devoir passionner les paysans), avaient envahi jadis les Pays-Bas, l'Angleterre, l'Allemagne avec les contrées scandinaves, l'Espagne même et (je

crois) une portion de l'Italie. Si je ne me trompe beaucoup, le mouvement partait d'ici où les études théologiques avaient comme leur capitale ; et quand, après les *Sequentiæ* de Souabe, vers le xe siècle, on eut rencontré chez nous une forme plus appréciable aux oreilles populaires, les élèves de l'école parisienne en portèrent le nouveau mode dans presque toute l'Europe catholique. Adam de Saint-Victor peut en être considéré comme le grand régulateur, mais après lui ou vers le même temps, bien d'autres développèrent le type qu'il avait inauguré magistralement ; Abailard passe même pour auteur de chants qui ont un grand air liturgique (sans parler de ses cantilènes latines), et où le langage traditionnel s'adapte merveilleusement à des variétés de rhythme charmantes [1].

La versification moderne, chez les nations latines surtout, a beaucoup plus profité de ces modèles qu'on n'a coutume de le dire ; et qui voudrait mettre en valeur les recherches d'Antoine Scoppa (1803-1814), comprendrait que là est l'origine éclatante de la poésie populaire actuelle dans une grande portion de l'Europe. D'autres, avant et après Scoppa, ont cherché ce qu'il a fixé fort bien, quoiqu'on le trouve cité rarement, et ne semblent pas avoir dit mieux. Pour lui, s'il eût songé à mentionner les vieux chants ecclésiastiques à partir du xie siècle, sa théorie aurait infailliblement rallié tous les esprits attentifs. Mais on songeait à bien autre chose sous le régne de Napoléon Ier, en sorte que plus d'un connaisseur n'aura

[1] La race celtique a-t-elle droit de revendiquer une part dans les origines de cette versification ? Question entièrement réservée, car je n'ai aucun titre pour y intervenir, et je confesse même ne pas voir bien clair aux raisons qu'apportait à l'appui d'une donnée si importante l'article récent de la *Dublin Review* (July 1865), p. 78-84. Les Celtes sont une race dont il faut tenir grand compte, j'en conviens, et je me chargerais de le faire voir en d'autres matières ; ici l'on pourrait me récuser, car je n'ai pas les moyens de suivre leur trace en littérature. En outre, on est excusable de mettre en suspicion le patriotisme hibernois qui dépasse aisément les bornes de la modération.

D'ailleurs il ne m'est pas bien prouvé que ni M. Ulick Bourke (*The college irish Grammar*), ni le *Reviewer* qui l'analyse, aient suffisamment mesuré la portée complète du problème qu'ils soulevaient là incidemment. Sedulius mérite attention dans l'hymnologie ecclésiastique, soit ; mais il ne donne pas la clé des proses du xiie siècle. C'était le cas d'établir l'origine bretonne, galloise, etc., d'Adam de Saint-Victor. Quant à présenter saint Ambroise comme Celte, autant vaudrait dire que Virgile et ses compatriotes cisalpins étaient de sang celtique aussi. En serons-nous beaucoup plus avancés sur ce qui est en question ?

Puis, supposer qu'avant Urbain VIII il n'y ait eu qu'une époque (ou si l'on veut une forme dominante) dans la versification ecclésiastique (chez l'Église latine), c'est beaucoup trop simplifier les choses. En pratique on rencontre d'autres partages dans la marche des faits. Les grands aperçus trompent facilement celui qui ne prend pas soin de les contrôler par l'application aux détails.

pas même entendu prononcer le nom de cet obscur Sicilien malgré son agrégation précaire à l'Université impériale.

Il est vrai que certains rhythmes (comme celui des *Tétrastiques* réédités par M. P. Riant) sont peu accessibles à ceux qui n'ont pas soit une notion pratique de l'accent latin, soit quelque habitude des langues du midi, où ils pourraient puiser l'intelligence de combinaisons étrangères à la langue française. Voilà pourquoi j'aurais désiré que la thèse de M. le comte P. Riant (supposé mon point de vue) ne se bornât pas à un seul rhythme, et ouvrît la voie aux appréciations des ressources qu'offrait la *prose* (*sequentia*, etc.) du moyen âge.

Moi qui ai commencé par blâmer les longueurs des thèses modernes dans nos facultés de lettres en France, on pourra m'objecter que j'exigerais ainsi un énorme volume de pièces à l'appui. Point du tout. Si l'on veut bien se rappeler ce que j'imagine (avec les vieilles gens) comme l'idéal de la rédaction d'une thèse (p. 504), il n'est pas malaisé de comprendre que la reproduction des *Tétrastiques* dus à Haymar et autres, jointe à quatre ou cinq données fondamentales sur la rhythmique latine du moyen âge dans ses rapports avec la versification moderne des peuples latins (pour ne pas dépasser des limites modestes), auraient aisément constitué un front de défense tout à fait respectable. Aux opposants d'amener leurs moyens d'attaque; le défendeur pouvait se contenter d'avoir sur le bureau cinq ou six ouvrages *tam veteres quam recentiores :* Clichthove, Ferdinand Wolf, Neale, Mone, Adalb. Daniel[1]. Derrière ce rempart on était bien fort contre toute objection, et pourtant ce n'aurait pas été là un arsenal complet; mais il suffisait de reste pour repousser beaucoup d'assauts.

[1] Je suis quasi honteux de ne pouvoir citer aucune grande collection française récente ; mais les étrangers ne se sont pas souciés de comprendre combien nous étions riches en ce genre, et chez nous un respect malentendu pour la liturgie romaine a fait oublier ce que nous possédions de curiosités importantes dans la littérature liturgique depuis des siècles.

M. Edélestand Du Méril pourrait être tenté de me susciter une querelle d'allemand, s'il allait s'imaginer que je méconnais ses travaux. Je me pique d'être son confrère en notes (quand je m'en mêle, comme dans les vitraux de Bourges), mais il voudra bien m'accorder que la liturgie n'a pas été la source qu'il consultait particulièrement.

Je sais, en outre, fort bien que la poésie rhythmique latine remonte au moins jusqu'aux temps de saint Augustin et de saint Ambroise; mais, comme on dit, *ma thèse subsiste* (n'en déplaise à la *Dublin Review*, qui traite cela d'une façon beaucoup trop sommaire).

N'oublions pas non plus M. L. Gautier, qui nous a donné les hymnes (ou proses) d'Adam de Saint-Victor avec un soin remarquable. Mais cela ne fait que

Sans aucun doute, M. Riant était parfaitement le maître de choisir dans son sujet un autre aspect que celui qui attire mes regards. Mais il est un droit que je lui dénie formellement : celui de repousser quelques-uns des devoirs qu'imposait la protection des vieux auteurs dont il se constituait le champion. Faisons-lui donc rendre ses comptes de tutelle. Il ne s'agit pas de nous dire qu'il donne le texte comme il l'a trouvé dans l'édition d'Hérold, et qu'il a pris même le soin d'indiquer les variantes signalées ailleurs. Son client pouvait réclamer mieux ; et quand une étude bien renseignée sur la théorie du *Tétrastique* donnait clairement à voir que la *leçon* imprimée ou manuscrite trahissait l'honneur du versificateur ancien, il était au moins permis (selon moi, c'était obligation) de proposer des corrections qui sautent aux yeux. Restait à s'ingénier afin que le lecteur reconnût les sources des diverses enquêtes, et ce n'était pas une tâche bien lourde. Les typographes pouvaient aisément indiquer le moyen d'en sortir. Mais le procédé vraiment scientifique pour établir un texte ancien, semble devoir se proposer la reconstruction du langage tenu par l'écrivain d'autrefois. On s'efforce de saisir la forme originale à l'aide de matériaux puisés dans diverses sources, ou devinés par l'étude de la pratique habituelle à l'auteur. Les variantes, dépouillées avec un choix judicieux (ou même servile, si l'on veut se borner aux renseignements matériels), éclaireront l'homme inexpérimenté qui ne veut pas se livrer en aveugle à l'éditeur ; mais l'éditeur lui-même ne doit pas se borner au rôle de copiste scrupuleux. La lecture attentive de l'ouvrage qu'il nous donne, n'a pu manquer de lui ouvrir des points de vue auxquels nous aimerions à être invités ; sauf à conserver le droit de nous inscrire en faux contre ses visées, s'il nous vient de bonnes raisons malgré ce qu'il a cru pouvoir donner comme incontestable.

Pour ne pas abuser de ma thèse, et prendre garde de fatiguer le lecteur par des théories qui ne peuvent avoir ici leur place, j'aime mieux compter sur une sorte de tact qui va souvent plus loin ou plus vite que la faculté analytique. Je prends donc mon point de dé-

deux petits volumes ; et la traduction française y occupe une large place dont je ne lui sais pas beaucoup de gré. Ces textes ecclésiastiques du moyen âge ne sont pas aisément transportables dans notre langue actuelle. Si les dames ne peuvent plus les lire, tant pis pour elles. Leurs trisaïeules s'en tiraient sans se piquer d'être femmes savantes, et nos contemporaines pourraient sûrement y puiser l'aliment d'une piété solide. Mais, à vrai dire, qui n'est pas familiarisé avec le langage des Pères et de l'Écriture sainte, a besoin de commentaire continu pour entrer dans l'esprit de ces vieux auteurs. Or, un commentaire ne nourrit pas le cœur d'une façon qui se soutienne longtemps.

part dans une prose du missel du Mans (1489) que j'avais précisément sous la main au moment où j'écris ceci. Cela se trouve dans la messe des *Cinq Plaies*, et voici certaines circonstances de la Passion qui s'y rencontrent exposées dans la forme *tétrastique* :

« Judas, post hæc, osculum ori dedit Christi.
« Ad quid, inquit Dominus, amice venisti?
« Numquid tradis osculo quem jam vendidisti!
« Assistentes protinus irruunt ministri.

« Nox insomnis itaque tota ducebatur,
« Nulla prorsus requies Jesu præstabatur;
« Judæorum impia plebs injuriatur,
« Alapis et colaphis innocens mactatur.

. . . .

« O Jesu mirifice, quid est quod agebas?
« Tu, de siti conquerens, de cruce silebas.
« Numquid hanc doloribus magis sentiebas?
« Sed salutem potius nostram sitiebas, etc. »

Qui voudra lire attentivement ces strophes, pourvu qu'il soit doué d'un certain sentiment musical, verra tout d'un coup que la rime peut être pauvre çà et là, mais que la cadence est invariable et parfaitement maintenue. Le moyen âge est surprenant dans sa fidélité à cette consigne. Mais encore faut-il, pour le comprendre, avoir contracté l'habitude d'observer l'accent dans la prononciation latine ; en quoi les Italiens, les Portugais et les Espagnols, les Provençaux même et les Languedociens, ont un avantage énorme sur les gens de la *langue d'oïl*. On s'en était aperçu au vieux temps, comme le témoigne l'ancien axiome satirique :

« Sumus Picardi, nescīmus quantitātem. »

Les Polonais furent même, dit-on, substitués çà et là aux Picards dans cette plaisanterie universitaire ; parce que comme nous ils ont toujours un accent placé sur la même syllabe dans leur langue maternelle, bien que non pas (comme ce l'est chez nous) sur la dernière syllabe sonore. Aussi, dans cette phrase pour rire, un Polonais fils de bonne mère n'eût faussé aucun accent du latin, en suivant son instinct national. Ce qui semble établir que les Picards étaient les véritables souffre-douleurs de la taquinerie ainsi formulée.

Quoi qu'il en soit, quiconque (ayant l'usage du latin parlé) n'est pas totalement dépourvu de ce que l'on appelle *oreille* en musique, et possède quelque esprit d'observation, verra que nous avons ici des strophes de quatre vers groupés par une rime commune (*tétrastique* ou quatrain); et dont la césure (coupure d'hémistiche) est

précédée de deux syllabes qui débordent l'accent. Au contraire dans la finale qui porte la rime, l'accent n'est débordé que par une syllabe unique[1]. Je désire éviter les détails techniques afin de n'être pas ennuyeux plus que de raison, mais j'aime à croire que je serai suffisamment compris par beaucoup de lecteurs ; et j'espère que ces indications principales entraîneront l'intelligence de la fonction accordée ordinairement à un ou deux autres accents subsidiaires.

Après ces préliminaires indispensables, on ne s'étonnera pas que je prétende restituer comme à coup sûr un certain nombre de vers d'Haymar et autres, qui attendent encore une *main médicale*, comme parlent souvent les critiques.

Page 89 : « In romano pontifice secus judicate. »

Il fallait évidemment : « In *Romæ* pontifice, etc., » sinon le vers est faux (j'entends le vers du moyen âge, et non pas le vers métrique, prosodique, classique, qui n'est pas en cause ici).

Page 95, on nous dit du feu grégeois :

« Serpit per gracillimos subterraneos meatus. »

Cela n'a ni queue ni tête, comme on dit, et n'est tolérable ni comme rime (je veux dire rhythme ou cadence) ni comme raison. Il n'est pas douteux que la variante *subintrans* était la seule acceptable.

Page 96 : « Milites quiescere malunt et servientes. »

Ce vers, sans aucun doute, avait été primitivement :

« *Militum* quiescere *malunt servientes.* »

Sens et cadence sont d'accord pour montrer que les chevaliers tenaient bon, par point d'honneur ; mais que leurs varlets (*serjeants*,

[1] Ce qui a fait parfois méconnaître le mécanisme (qu'on me passe ce langage!) du *quatrain monorime*, c'est que des versificateurs raffinés y ont voulu introduire une rime intercalaire qui semblait isoler les premiers hémistiches. M. P. Riant a fort bien observé cette recherche de complication dans l'un des poëmes qu'il publiait (p. 125), et ma *prose* du Mans débute aussi avec les mêmes prétentions :

« Cœnam cum discipulis, | Christe, celebrasti
Et mortem apostolis | palam nuntiasti;
Et auctorem sceleris | Judam demonstrasti, etc. »

Mais il n'était pas aisé de tenir longtemps pareille gageure ; et le plus souvent on s'en désiste après quelques strophes, malgré les promesses du commencement. J'en pourrais citer maint exemple qui prouvent la maladresse de cette tentative fréquemment répétée, sans pouvoir presque jamais être soutenue jusqu'au bout d'une pièce de longue haleine.

couteliers, etc.) trouvaient la vie fort dure, à ce rôle d'assiégeants, et se dégoûtaient du métier à qui mieux mieux.

Page 97 : « Pavimenta domorum ubi absconduntur, etc. »

L'auteur avait certainement écrit : « Pavimenta *domuum*, etc. »

Page 97 encore : « Turmatim effugiunt ad Turcos servientes. »

Je ne me trompe sûrement pas en proposant comme véritable rédaction ancienne :

« Turmatim effugiunt *se Turcis dedentes.* »

Page 100 : « Nec galeæ nostræ eis sunt adversatæ. »

Je prétends qu'il devait y avoir :

« *Neque nostræ galeæ his* sunt, etc. »

Nul de ceux qui connaissent la versification latine (rhythmique) du moyen âge n'a besoin d'apprendre que l'élision y est inconnue, quoiqu'elle trouve place dans la versification italienne où nos oreilles françaises en sont très-dépaysées.

Item, p. 100 : « Certe Teutonicorum jurares furores
Universis gentibus esse fortiores. »

Haymar, un peu gibelin, est ici le panégyriste de la *tedesca rabbia* qui n'a pas enthousiasmé autant tous ses compatriotes ; mais son admiration pour le *pluck* saxon ou souabe a dû être exprimée autrement que par un vers faux. Je propose comme rectification probable, pour le moins :

« Certe *tu teutonicos jurasses* (jurares, si l'on y tient beaucoup).

De même encore, p. 101, on me persuaderait difficilement que le vers original se soit permis un second hémistiche comme celui dont voici la transcription :

« Naves mirabiliter Turcarum confregit. »

L'auteur italien du XIe siècle a dû écrire « *turcicas* confregit. »

Page 119, au lieu de : « Saladino concessum quando est vastare, »

je n'hésiterais point à substituer : « Saladino *quando est concessum*, etc., » pour obtenir du moins une césure présentable. Les quatre poëmes tétrastiques que nous donne M. Riant ne réalisent assurément pas toujours la perfection absolue que l'on peut demander au type adopté par leurs auteurs ; mais, quand il s'y voit quelque chose de boiteux pour la césure et la finale, une expérience plus que passa-

ble des œuvres de leurs contemporains m'autorise à récuser de telles imputations. Suivons les règles d'équité que trace la jurisprudence : « Quilibet præsumitur bonus, donec securitatem dederit contrarii. » Or nos versificateurs cheminent généralement assez droit; ce serait donc gratuitement que nous les supposerions bancals pour nous dispenser de leur tendre une main secourable lorsqu'ils paraissent dévier.

Page 120 : « Exeunte junio, anno post milleno,
Centum et octoginta juncti cum septeno, etc. »

Certes il faut avouer que la chronologie ne s'adapte pas sans peine à la rhythmopée, le moyen âge abonde même en exemples où l'expression de nombres impérieux a brisé des vers (soit prosodiques, soit rhythmiques); mais rien ne prouve cette brutalité du chiffre tant que l'on peut mettre d'accord deux éléments si inconciliables en bien des cas. Essayons donc timidement de faire adopter :

« Centum et *octogies junctis*, etc. »

Versification et calcul s'y donneront la main à l'aide d'une *cote mal taillée* (et même pas trop mal), ce qui est fréquemment l'unique ressource de bonne entente dans les affaires humaines.

Cependant comme cette pesée de syllabes tourne terriblement à des airs de pédantisme, omettons plusieurs autres vers encore qui ne sont pourtant pas incurables. La clinique médicale demande un auditoire trié, mais qui du moins se peut assembler tous les jours; ce serait bien autre chose de prétendre convoquer un groupe encourageant d'amateurs bénévoles qui suivissent avec intérêt les travaux anatomiques ou les simples consultations du grammairien! L'âge des Scaliger, des Saumaise et autres savants en *us* (y compris Port-Royal) a tellement surmené les antiques priviléges du maître ès arts, que leur succession est fort difficile à gérer de nos jours. On y risque de faire rire ou bâiller, alternative peu flatteuse pour le pauvre monomane qui prétendrait reprendre sous œuvre cette allocution du temps passé : « Je voudrais, Messieurs, que vous vous enthousiasmassiez pour les imparfaits en *asse!* » Acceptons, en conséquence, la fortune que nous a faite notre époque (surtout aux rives de la Seine) :

« Nos pères ont péché, nos pères ne sont plus;
Et nous portons la peine de leurs crimes! »

Toutefois, en somme, l'auteur de la thèse latine qui nous occupe ne peut me trouver trop près regardant; il s'est permis lui-même de hasarder certaines corrections qui semblent fort bonnes. Ainsi

quand il modifie (p. 76) deux vers assez embrouillés jusqu'à lui, le moyen de signaler son intervention ne lui manque pas. Il pouvait donc mettre en œuvre la même ressource (avec un signalement plus bref) en d'autres occurrences, et ne pas s'imposer habituellement l'œuvre de simple éditeur typographe qui ne veut point outrepasser une reproduction matérielle.

En dehors même du rhythme, où le moyen âge ne bronche guère, et qui nous mettait à la main un fil conducteur fort sûr, le sens et la philologie suggéreraient divers remaniements encore; quand ce ne serait que « nautica marinus (p. 122), » où je veux croire que le texte correct donnait à lire : « *navita* marinus. » Je m'interdis ces friandises de la critique, craignant d'excéder la douteuse sympathie de bien des convives, qui n'ont peut-être pas attendu que je m'exécutasse de bon gré pour lever le pied sans rien dire pendant que je les traitais plus ou moins académiquement.

Il ne faudrait pas néanmoins laisser les éditeurs d'écrits du moyen âge sans quelque recommandation sur une lacune qui me frappe çà et là dans la thèse latine de M. le comte Riant. Les auteurs de ce temps-là ne se refusaient pas le plaisir de certaines allusions qu'ils savaient comprises par des contemporains lettrés. Leur souvenir se reportait sur l'Écriture sainte principalement, mais sur les classiques aussi; et faute d'éclaircir ce que leur dictait cette prétention, ils peuvent devenir parfois obscurs pour les gens d'aujourd'hui. Si l'on ne veut donc les compromettre avec notre siècle quand on prend le soin de les éditer, une petite observation devrait souvent mettre sur la route de ce qu'ils croyaient intelligible à tout le monde. Car, si ce n'était l'excuse quelconque qui se peut puiser dans cette espèce de charme que le lecteur éprouve en comprenant les avances répétées à son intention par coquetterie littéraire, pour lui faire voir que l'on compte sur sa finesse (*à bon entendeur, salut!*), plusieurs de ces phrases accessoires encourraient tout simplement la *note* de niaiserie; ou bien il y faudrait reconnaître un remplissage du genre de ce que nous appelons *cheville* dans la versification. Mais les gens du métier savent de reste que le latin rhythmique était manié au moyen âge avec une aisance qui ne permet pas le soupçon fréquent d'un procédé si scolaire. Fait d'autant plus saillant que les poëtes contemporains, qui se servent de langues modernes, ont souvent des longueurs et des bouche-trous abusifs jusqu'à l'ennui insurmontable. C'est ce qui m'induit à prétendre que l'auteur est desservi par son protecteur d'office (l'éditeur), si celui-ci ne met pas en saillie, pour un lecteur distrait, la source des allusions qui devaient être généralement comprises lors de la rédaction première.

En fait d'Écriture sainte, je crois volontiers que la mention des Machabées (p. 127), de Jéricho (p. 102), de saint Jean-Baptiste (p. 122), etc. sera intelligible à tout le monde. De même encore pour le Chananéen et le Jébuséen (p. 125); mais quand il s'agit de

« Humiles glorificat, dejicit potentes, »

notre auteur songeait sans aucun doute au *Magnificat* (Luc, I, 51-53), si ce n'est peut-être au Ps. CXII, 6 :

« Suscitans a terra inopem, etc. »

Or, puisque le versificateur comptait sur cette ressource pour relever son texte, un éditeur bienveillant pouvait lui rendre le service de faire remarquer l'intention qui faisait émailler les phrases de pareils enjolivements.

J'en passe d'autres ; mais tout le monde saisira-t-il bien la petite (ou grosse) finesse classique d'Haymar quand il dit (p. 101) :

« Nocte pluit integra, nec mane sequente
Redeunt spectacula ; sed Austro fremente
Crepitant tonitrua æthere candente, etc. »

Le poëte avait certainement en vue la célèbre flatterie décochée sous main par Virgile à l'empereur Auguste (qui paraît avoir daigné la trouver bonne) :

« Nocte pluit tota, redeunt spectacula mane;
Divisum imperium cum Jove Cæsar habet. »

Parler de fautes d'impression (et pourtant il y en a), ce ne serait pas rendre justice au soin assez rare qu'a pris M. Riant pour nous donner un texte latin véritablement surveillé. Il est donc temps que je mette un terme à mes critiques.

C. CAHIER.

MÉLANGES.



I

CONSTITUTION ET SITUATION PRÉSENTE DE TOUTES LES ÉGLISES DE L'ORIENT.

(Verfassung und gegenwärtiger Zustand sämmtlicher Kirchen des Orients), par le docteur Isidore Silbernagl, professeur de droit canon. Landshut. 1865. In-8°, pp. x — 334.

Le plan de ce volume est très-simple. Il se divise en deux parties : la première traite de toutes les Églises orientales séparées de la communion du Saint-Siége ; la seconde passe en revue toutes les Eglises orientales unies.

Les treize chapitres dont se compose la première partie s'occupent successivement : 1° de l'Eglise grecque, en Turquie et en Egypte ; 2° de l'Eglise grecque, dans le royaume de la Grèce et les îles Ioniennes ; 3° de l'Eglise russe ; 4° de l'Eglise roumaine ; 5° de l'Eglise serbe ; 6° de l'Eglise du Monténegro ; 7° de l'Eglise grecque, en Autriche ; 8° de l'Eglise arménienne ; 9° de l'Eglise nestorienne ; 10° de l'Eglise copte ; 11° de l'Eglise monophysite en Abyssinie ; 12° de l'Eglise jacobite ; 13° des chrétiens de Saint-Thomas dans le Malabar.

La seconde partie renferme sept chapitres : les deux premiers traitent des grecs-unis dans les différents pays où ils se trouvent dispersés ; le troisième chapitre est consacré à l'Eglise copte et à celle d'Abyssinie ; le quatrième à l'Église arménienne , le cinquième aux Chaldéens, le sixième aux Syriens, et le septième et dernier aux Maronites. Dans chacun de ces chapitres, après une courte introduction historique, on trouve des renseignements sur la hiérarchie, sur le mode de nomination, le lien de subordination des évêques, la nomenclature des diocèses, le nombre des églises, des séminaires, des paroisses, des prêtres séculiers, des fidèles, des congrégations religieuses, des couvents, des moines, des religieuses, ainsi que des indications sur les revenus du clergé.

Pour donner une idée plus complète de l'ouvrage, nous lui emprunterons quelques détails sur la situation des grecs-unis ; mais, tout en nous servant du livre de notre auteur, nous ne nous astreindrons pas à suivre sa méthode.

Commençons par constater le nombre des grecs-unis dans les différents pays où ils demeurent.

1. Grecs-unis en Italie.	30,000
2. En Pologne.	250,000
3. En Prusse.	40,000
4. En Galicie.	2,000,000
5. En Hongrie.	520,447
6. En Croatie.	20,000
7. En Transylvanie.	900,000
8. En Syrie.	50,000
Total.	3,810,447

Les grecs-unis de Galicie, de Hongrie, de Croatie et de Transylvanie sont tous dans l'empire d'Autriche ; ils forment une masse de 3,440,447.

Il y en avait autrefois davantage dans la partie de la Pologne qui a été incorporée à l'empire de Russie ; mais ils ont succombé sous le poids de la persécution, et depuis 1839 il n'y a plus sous le sceptre de l'empereur de Russie que les 250,000 grecs unis du diocèse de Chelm, dans le royaume de Pologne ; et il faut dire encore que l'existence de cette Eglise est très-précaire et bien menacée.

L'estimation de M. Schrödl (*Kirchen-Lexicon*, de Fribourg), est un peu différente.

Il compte :

1. En Autriche.	4,000,000
2. A Chelm.	250,000
3. En Italie	80,000
4. En Syrie.	50,000
Total.	4,380,000

Si nous considérons les grecs-unis au point de vue des races et de la langue liturgique dont ils se servent, nous trouverons le résultat suivant :

1. Les grecs d'Italie sont Grecs et Albanais.
2. Ceux de Transylvanie, Roumains.
3. Ceux de Syrie, Arabes.
4. Tous les autres, en Pologne et en Autriche, sont Slaves, c'est-à-dire Ruthènes ou Serbes.

Ce qui donne les chiffres suivants :

1. Langue grecque. 30,000
2. Langue arabe. 50,000
3. Langue roumaine. 900,000
4. Langue slavonne. 2,830,447

Si nous examinons l'organisation hiérarchique, les grecs d'Italie ont des prêtres de leur rite, mais ils sont placés sous l'autorité des évêques latins, qui sont cependant tenus à avoir un vicaire général du rite grec. Ceux de Hongrie et de Croatie, qui forment les diocèses de Munkacz et d'Eperies pour la Hongrie, et le diocèse de Kreutz pour la Croatie, ont des évêques de leur rite; mais ces évêques eux-mêmes dépendent d'un métropolitain latin, l'archevêque de Gran pour la Hongrie, l'archevêque d'Agram pour la Croatie. Les grecs de Pologne et de Prusse, formant les diocèses de Chelm et de Suprasl, ont des évêques placés immédiatement sous l'autorité du pape.

Je dois dire que je n'ai jamais entendu parler, que je n'ai trouvé nulle part aucune trace du diocèse de Suprasl, et que son existence me paraît problématique aussi bien que les 40,000 grecs-unis que notre auteur lui attribue.

En Galicie il y a un archevêque, celui de Lemberg, et un évêque, celui de Premysl. L'Eglise roumaine a été constituée par le pape Pie IX, en 1850; elle forme une province ecclésiastique dans laquelle on compte quatre diocèses. L'archevêque de Fogaras est métropolitain; il a pour suffragants les évêques de Grand-Waradin, de Lugos et de Szamas-Ujvar.

Tous les évêques grecs-unis, dans l'empire d'Autriche, sont nommés par l'empereur et institués par le pape.

Les grecs melchites de Syrie seuls, parmi les grecs-unis, ont conservé l'organisation patriarcale, qui a jeté de si profondes racines en Orient et qui est si chère à tous les Orientaux.

Quoiqu'ils ne soient que 50,000 (M. Silbernagl incline même à penser qu'ils ne sont pas plus de 35,000; mais je crois qu'il est dans l'erreur) ils ont un patriarche et une dizaine d'évêques. Le patriarche, quand le siége est vacant, est librement élu par le suffrage des évêques, et il entre immédiatement dans l'exercice de sa juridiction. Cela n'empêche pas que le nouvel élu ne s'adresse à Rome pour être confirmé dans sa dignité par le pape.

Les grecs-unis d'Egypte et de Palestine sont placés sous l'autorité du patriarche d'Antioche, qui réunit ainsi dans sa personne les droits des trois patriarches d'Alexandrie, d'Antioche et de Jérusalem. Quoique notre auteur dise le contraire, le patriarche réside

habituellement à Damas. Par suite des dissensions fâcheuses qui ont éclaté à l'occasion du calendrier grégorien, Mgr Clément Bahus avait quitté cette ville ; mais son successeur actuel, Mgr Grégorios, s'est hâté d'aller s'établir à Damas, qui est le véritable centre de l'Eglise melchite.

La liste des diocèses donnée par M. Silbernagl ne nous paraît pas tout à fait exacte. Voici, à notre connaissance, l'état actuel des choses. Le patriarche se réserve l'administration du diocèse de Damas ; il fait administrer, par un vicaire revêtu du caractère épiscopal, l'Eglise d'Egypte ; il possède à Jérusalem une assez belle église, auprès de laquelle réside un simple prêtre. Le titre d'évêque de Jérusalem est porté par un évêque qui n'a pas de juridiction. Les diocèses qui relèvent du patriarche sont ceux d'Alep, Beyrouth, Homs, Baalbek, Zahleh, Tyr, Sidon, Ptolemaïs ou Saint-Jean d'Acre et le Hauran ; il y a bien un évêque de Tripoli, mais il réside à Alep.

Sans doute, il peut paraître étrange de voir un patriarche et une dizaine d'évêques occupés à gouverner une population de cinquante mille âmes, qui en France ne ferait guère qu'une paroisse ou tout au plus un canton. Mais il faut se souvenir que ces cinquante mille âmes ne sont pas agglomérées en un seul point, qu'elles sont dispersées sur un très-grand espace, où les moyens de communication sont pénibles et difficiles, et que cette population se trouve continuellement en contact avec des hommes de toutes les religions et de tous les rites. A nos yeux, il est évident que si les melchites n'avaient eu pour les gouverner qu'un évêque, ils n'existeraient plus à l'heure qu'il est. Il est de toute nécessité qu'il y ait sur les lieux une autorité fortement constituée ; cette autorité, dans les habitudes orientales, ne peut être que celle d'un patriarche, et le patriarche doit nécessairement être entouré d'un certain nombre d'évêques, sans quoi la constitution patriarcale est faussée dans ses dispositions les plus essentielles. Il n'est pas patriarche, s'il n'a pas autour de lui des évêques auxquels il donne l'institution canonique, sans avoir besoin de recourir au Saint-Siége, et qui à leur tour élisent le patriarche. Cette élection suppose nécessairement un certain nombre d'électeurs : s'ils étaient deux ou trois, ils formeraient une coterie et ne donneraient pas de garanties suffisantes. Grâce à son organisation patriarcale, l'Eglise melchite de Syrie a heureusement traversé de rudes épreuves, et elle se trouve dans un état relativement prospère. En Italie, où les grecs-unis sont placés sous l'autorité des évêques latins, ils étaient, au XVIe siècle, cent mille ; aujourd'hui ils ne sont plus que trente mille.

Nous avons vu que l'organisation de l'Eglise roumaine en province ecclésiastique distincte est l'œuvre du pape Pie IX. Les évêchés de Grand-Waradin, Fogaras et Kreutz (Crisium) n'ont été définitivement constitués qu'en 1776. Munkacz a été organisé peu d'années auparavant, Eperies a été fondé par François Ier, empereur d'Autriche. Il serait à souhaiter que les trois diocèses slaves, réunis à ceux de Lemberg et de Premysl, ne fissent qu'une seule province ecclésiastique, relevant d'un métropolitain grec-uni. Il est probable que c'est l'organisation politique de la Hongrie et de la Croatie qui s'y oppose.

Plus l'Eglise grecque-unie sera fortement constituée, plus son existence sera prospère.

Si nous passons en revue les séminaires, colléges et autres établissements destinés à la formation du clergé grec-uni, nous trouvons d'abord à Rome le collége grec de saint Athanase, fondé par Grégoire XIII en 1577, devenu aujourd'hui une succursale du collége de la Propagande. Il y a un autre collége grec à Palerme, fondé en 1715, et celui de Saint-Benoît d'Ullano, fondé en 1732 par Clément XII dans le diocèse de Bisignano, en Calabre, et transféré en 1820 dans le couvent basilien de Saint-Adrien.

Notre auteur parle d'un séminaire dans le diocèse de Munkacz; il ne dit rien de la Galicie, qui, très-certainement, n'est pas dépourvue d'établissements destinés à la formation du clergé.

L'Eglise roumaine en Transylvanie a un séminaire à Balasfalva, lieu de la résidence de l'archevêque de Fogaras.

Quant à l'Eglise melchite, M. Silbernagl nous parle du séminaire d'Aïn-Traz. Il est vrai que cette maison avait été fondée par le patriarche Maximos Mazloum; mais elle n'existe plus depuis longtemps : elle a été saccagée par les Druses peu d'années après sa fondation. Le patriarche actuel songe sérieusement à établir un séminaire, mais jusqu'à présent ce séminaire n'existe pas. On envoie quelques élèves au collége Saint-Athanase à Rome; d'autres sont élevés à Ghazir, dans le séminaire central fondé par les missionnaires de la Compagnie de Jésus pour la formation du clergé oriental de tous les rites.

Puisque le travail de notre auteur est loin d'être complet relativement aux séminaires et colléges destinés à la formation du clergé, tâchons d'y suppléer à l'aide des renseignements que nous trouvons dans le *Kirchen Lexicon* de Fribourg.

Il y a un séminaire grec-uni à Lemberg, avec 150 élèves, un autre à Premysl avec 11 élèves. Il existe à Agram un séminaire pour le diocèse de Kreutz et un autre à Unghvar, diocèse de

Munkacz, pour Munkacz, Eperies et Grand-Waradin. Enfin il y a un séminaire ruthène à Vienne avec 40 élèves.

Voici donc la liste des séminaires grecs-unis ; il y en a :

à Rome (le collége Saint-Athanase),

à Palerme en Sicile,

en Calabre,

à Vienne, pour les Ruthènes,

à Lemberg,

à Premysl,

à Unghvar,

à Agram,

à Balasfalva, pour les Roumains.

En ne faisant pas entrer en ligne de compte Ghazir, qui reçoit des élèves de tous les rites orientaux, cela fait neuf séminaires exclusivement destinés au rite grec. C'est quelque chose, ce n'est pas assez. Il faudrait un séminaire central, une espèce de faculté de théologie pour les grecs-unis de toutes les nations. C'est une fondation de la première importance, et la malheureuse Eglise grecque-unie ne cessera de végéter tristement tant que cet établissement indispensable n'aura pas été fondé et mis sur un bon pied.

Il nous reste à dire quelques mots des ordres religieux. En Syrie, les Basiliens formaient autrefois deux congrégations, celle de Saint-Sauveur ou de Deir Mukhallès, et celle de Saint-Jean-de-Chouair.

La congrégation de Saint-Sauveur a été fondée par Euthymios, évêque de Sidon, en 1715; elle comprend huit monastères et vingt et un hospices, entre autres celui de *Sancta Maria in Carinis* à Rome, où réside le procureur général. L'abbé supérieur général doit habiter Saint-Sauveur ou Deir Mukhallès, magnifique couvent longtemps le boulevart de la catholicité en Syrie, situé à quelques heures de Saïda (Sidon), et aujourd'hui sortant à peine de ses ruines : les Druses l'ont horriblement saccagé en 1860, à l'époque des massacres. Notre auteur estime que cette congrégation compte cinq cents religieux. Le patriarche actuel, aussi bien que son prédécesseur, et plusieurs évêques, sont religieux de Saint-Sauveur ou Salvatoriens. La disette presque complète de prêtres séculiers est cause que la plupart des paroisses sont administrées par des Salvatoriens. On assure que le Patriarche actuel est décidé à apporter remède à cette situation anormale, en créant un clergé séculier.

La congrégation de Saint-Jean-de-Chouair a été fondée au commencement du XVIII[e] siècle. Ses statuts ont été successivement approuvés par Benoit XIV en 1733, Clément XII en 1739 et Clé-

ment XIII en 1762. Clément XIII leur a assigné pour hospice à Rome *Sancta Maria in Dominica detta la Navicella*, où se trouve un séminaire dépendant de la Propagande. Le couvent de Saint-Jean, ou Mar Hanna, de Chouair, est célèbre par son imprimerie arabe.

Les religieux originaires d'Alep, ou Alépins, avaient de la peine à s'entendre avec les religieux originaires de la montagne, ou Baladites. Il en résulta des dissensions, et la congrégation finit par se séparer en deux. Grégoire XVI approuva en 1832 la séparation et le partage des différents établissements entre les deux nouvelles congrégations qui portent le nom d'Alépins et de Baladites.

Les mêmes causes ont amené les mêmes dissensions parmi les Salvatoriens. Les Damasquins ou Schâmis voulaient à toute force se séparer des moines originaires de la montagne, également désignés sous le nom de Baladites. Mais la Propagande s'est toujours refusée jusqu'à présent à sanctionner cette séparation. Les causes qui amènent ces dissensions sont malheureusement très-réelles; mais il est impossible de ne pas reconnaître qu'il y aurait un immense avantage pour tous les Basiliens de l'Eglise melchite, à se fusionner pour former un grand ordre religieux, au lieu de se fractionner en petites congrégations.

Il y a aussi quelques couvents de Basiliennes, placées sous la direction des moines et sous l'autorité des Evêques. Leur règle a été approuvée par Clément XIII (bref du 22 août 1764).

Notre auteur parle d'un couvent de Basiliens en Transylvanie. Il ne dit pas s'il y en a d'autres. En Hongrie, dans le diocèse de Munkacz, il y a 9 couvents et 40 religieux; dans le diocèse d'Eperies, 2 couvents avec 7 religieux prêtres et 2 frères convers. Il y a certainement des Basiliens en Galicie; il doit y en avoir dans le diocèse de Chelm, mais M. Silbernagl n'en parle pas.

A Palerme, il y a un couvent de Basiliens fondé en 1609; ce n'est pas le seul que possèdent les Grecs d'Italie, puisque notre auteur fait mention du couvent de Saint-Adrien. Pour compléter ses données insuffisantes, ayons encore recours au *Kirchen Lexicon* de Fribourg. Suivant les auteurs de cette collection, il y a dans les diocèses de

Lemberg,	8 couvents d'hommes.		
	1 couvent de femmes.		
Prémysl	7 couvents d'hommes.		
Eperies	2	id.	id.
Fogaras	1	id.	id.

A l'article *Autriche*, nous lisons qu'on y trouve 24 couvents de Basiliens avec 166 religieux.

L'ordre de saint Basile avait pris au XVIIe siècle de très-grands et très-beaux développements en Pologne, et il a été pendant long temps l'ornement et la force de l'Eglise grecque-unie; il est aujourd'hui bien déchu de son antique splendeur. C'est un triste spectacle de voir un ordre religieux si vénérable par son antiquité, par la sainteté de sa règle, par les hommes éminents qu'il a produits et les services qu'il a rendus à l'Eglise, ainsi divisé en lambeaux, qui n'ont plus la force et la vigueur d'autrefois, et qui conservent à peine un reste de vie. Il serait certainement très-désirable que tous les membres de la famille de saint Basile, réunis sous un seul supérieur général, formassent une grande et puissante congrégation, qui ferait fleurir dans son sein la science, la piété, le zèle, toutes les vertus apostoliques avec les vertus du cloître, et qui répandrait partout autour d'elle une sève de vie.

Combien l'Eglise grecque-unie changerait de face, si ce rêve venait à se réaliser! Quelles conquêtes ne ferait-elle pas au milieu des populations que l'ignorance et l'empire des préjugés retiennent éloignées du centre de l'unité! Mais, hélas! ce ne sera qu'un rêve, tant que Dieu ne suscitera pas, parmi les disciples de saint Basile, un homme puissant en œuvres et en paroles, appelé à relever les ruines de ce grand et magnifique édifice, et à le rétablir sur un plan plus beau encore que dans le passé.

Pour compléter notre travail, nous donnons le chiffre des Orientaux-unis de tous les rites, d'après le Dr Silbernagl.

1. Grecs-unis		3,810,447
2. Arméniens		200,000
3. Maronites		150,000
4. Chaldéens		119,000
a) sous l'autorité du Patriarche	20,000	
b) dans le Malabar	99,000	
5. Syriens		30,000
6. Coptes		3,445
7. Abyssins		100
Total		4,312,992

Je n'ai pas trouvé dans notre auteur le chiffre des Arméniens-unis; je crois devoir l'évaluer à 200,000 âmes, d'après le Dictionnaire ecclésiastique de Fribourg. Quant aux Maronites, le Dr Silbernagl n'en compte que 150,000; mais il met en note que, dans les derniers massacres, il en a péri 30, 000. Je puis le rassurer sous ce rapport et ressusciter ces 30,000 victimes pour les réunir à leurs frères: ce

qui porterait le chiffre total des Maronites à 180,000. C'est, je crois, celui qui se rapproche le plus de la réalité.

D'après les calculs les plus exacts, on peut estimer à 8,000 le nombre des personnes massacrées en 1860. Je ne fais pas entrer en ligne de compte, ceux qui ont péri les armes à la main, par suite de faits de guerre, ni ceux qui ont succombé aux maladies et aux privations ; mais en les comprenant dans notre calcul, on serait encore bien loin du chiffre de 30,000.

Or, les massacres ont eu lieu à Deir-el-kamar, à Damas, à Hasbeya, à Racheya et dans les jardins de Sidon. Dans aucun de ces endroits, sauf Deir-el-kamar, il n'y avait de Maronites, ou bien, s'il y en avait, ils étaient en nombre tout à fait insignifiant. Ce n'est donc qu'à Deir el kamar qu'il y a eu des Maronites massacrés. Il en résulte, contrairement à l'opinion généralement répandue en Europe, que les Maronites ont beaucoup moins souffert des massacres que les grecs-unis ou non-unis. La population de Hasbeya et de Racheya était à peu près exclusivement composée de grecs non-unis ; à Damas, les grecs-unis et non-unis étaient à peu près également nombreux.

Pour nous résumer, l'ouvrage du Dr Silbernagl n'est pas complet ; il serait facile d'y relever un certain nombre d'inexactitudes ; les renseignements qu'il renferme ne sont pas présentés d'une manière assez saisissante ; on a quelque peine à retrouver les indications qu'il contient ; les fautes d'impression sont nombreuses, et il y en a qu'il n'est pas aisé de corriger. Par exemple à la page 299, on cite un acte du pape Pie VII en date du 58 mai 1864. Comment peut-on se retrouver là-dedans ?

Cependant, il faut le reconnaître, le Dr Silbernagl a rendu un grand service à tous ceux qui s'occupent de la situation religieuse de l'Orient ; et grâce à Dieu le nombre en augmente tous les jours ; désormais ils ne pourront se dispenser d'avoir toujours sous la main un livre, qui réunit sous un format commode, des renseignements qu'il fallait chercher dans une bibliothèque, au risque de ne pas rencontrer ce dont on avait besoin. Dans un travail de ce genre, un premier essai est toujours incomplet et imparfait ; mais nous ne doutons pas que cet ouvrage n'arrive bientôt à une seconde édition, et il sera facile alors de combler les lacunes, de rectifier les erreurs et d'améliorer la disposition des matières.

J. Gagarin.

P. S. Les pages qui précèdent étaient composées quand nous avons eu connaissance d'un travail analogue au nôtre, publié dans la *Gazette de Moscou* du

19 juillet 1865 V. S. (nº 156). Cet article, dont tous les éléments sont empruntés au docteur Silbernagl, sans que l'écrivain russe se soit donné la peine de contrôler l'auteur allemand, contient cependant plusieurs inexactitudes qui ne se trouvent pas dans l'ouvrage original.

Ainsi le docteur Silbernagl ne dit pas que le séminaire grec de Saint-Benoît à Ullano a été transformé en couvent basilien : il dit simplement qu'il a éte transféré (verlegt wurde) dans le couvent des Basiliens de saint Adrien ; ce qui est bien différent.

Il y a d'autres erreurs qui peuvent bien n'être que des fautes d'impression, mais qui dénaturent complétement le sens.

La réunion des patriarches d'Antioche avec le Saint-Siége a été consommée en 1720, et non pas en 1820 comme le dit le journal russe, enlevant ainsi à l'Église grecque-unie de Syrie un siècle d'existence.

Au contraire, l'évêché de Lugos en Transylvanie, a été fondé, non en 1750, mais en 1850 par le Pape Pie IX. C'est également en 1850, et non en 1750, que l'évêché de Fogaras a été élevé au rang d'archevêché, et que l'Église roumaine à été constituée en province ecclésiastique distincte.

II

LE *TSIEU-IA*

OU MATIÈRE *ALCOOLISANTE* DES CHINOIS.

Note communiquée aux *Études* par un missionnaire de la Compagnie de Jésus en Chine.

Le *tsieu-ia* (drogue à vin) se trouve très-abondamment dans le commerce et à un prix qui représente environ 50 centimes le kilogramme. On peut se le procurer dans toutes les boutiques d'épiceries, en boules ou petits carrés de deux à trois centimètres de diamètre.

Il ne faut pas le confondre avec une autre substance, dont parle un de nos anciens missionnaires, à la page 467 du tome V des *Mémoires sur les Chinois*. Le P. Cibot expose des procédés qui ont beaucoup de rapport avec ce que je sais de la préparation du vin dit *tsen-tsieu*, vin très-alcoolique et que l'on fait quelquefois distiller. Pour moi, je décris les procédés de fabrication en grand d'eau-de-vie, selon que je les ai vus de mes propres yeux. Quant au levain du P. Cibot, les Chinois donnent ce nom aux masses de farine, son, riz et blé gâtés, dont ils préparent leur vin *tsen-tsieu*. Mais c'est tout autre chose que leur *ia* ou *tsieu-ia*. Cette dernière substance s'emploie dans la proportion 1/100 à peine, et sa composition, dont j'espère pouvoir vous envoyer bientôt la formule, renferme plus de quarante simples broyés et unis en masse par une matière terreuse qui semble être de la marne blanche. J'ai vu le plus simple paysan, sans autre appareil qu'un vase de terre, transformer, à

l'aide du *tsieu-ia*, son riz en un vin que le consul de France trouvait n'être pas à dédaigner. Avec cette drogue, et moyennant un capital de 100 à 200 francs pour acheter les appareils, un seul homme aidé d'un enfant pour chauffer le feu, peut fabriquer tous les jours près de cent litres d'eau-de-vie.

Un négociant français de Calcutta qui possède des distilleries dans le Bengale, s'étant rendu compte sur place du mode de fabrication chinois, l'a trouvé, sous le rapport des procédés et de l'économie, bien supérieur aux procédés d'Europe.

Ce qu'il y a de remarquable dans cette substance, c'est que, non-seulement elle jouit éminemment des propriétés du ferment, mais encore de celles de la diastase; d'où il suit qu'en fort peu de jours elle peut changer en sucre, puis en alcool, de très-grandes masses de fécule.

Ne pouvant pas encore étudier le *tsieu-ia* en lui-même, je l'ai étudié dans ses produits, et j'ai suivi avec la plus scrupuleuse attention la fabrication de l'eau-de-vie et du vin de *Nou-mi* ou *Oriza glutinosa*. Peut-être ces données exciteront l'attention des chimistes, ou même des industriels, et leur suggéreront des observations que je serais heureux de pouvoir compléter. Une exportation même de cette substance serait peut-être utile, pour que l'on pût faire des études plus spéciales, que je n'ai ni les talents, ni les moyens de faire ici.

TSIEU-TSIAM OU VIN DE *NOU-MI* (ORIZA GLUTINOSA)

Fabrication des Chinois.

1° On fait infuser dans l'eau froide, pendant douze heures environ, une mesure par exemple (cent trente livres), de *Nou-mi* (*Oriza glutinosa*) blanc, c'est-à-dire battu et ainsi dépouillé de son écorce jaunâtre.

2° On le cuit à la vapeur, sans cependant l'amener à crever: puis on le fait refroidir rapidement jusqu'à cinquante ou soixante degrés.

3° On met la masse de *Nou-mi* cuite dans un vase de terre entouré extérieurement de paille pour conserver la chaleur, et ajoutant le *tsieu-ia*, à savoir dix onces pour une mesure de *Nou-mi*, on brasse et mêle bien. Pendant cette opération, la masse doit encore conserver une chaleur de quarante à cinquante degrés; aussi faut-il procéder rapidement. Si la masse était par trop sèche, on ajoute un ou deux litres d'eau chaude; puis on relève le riz du milieu sur les bords du vase, afin de laisser dans la masse un trou où puisse se rassembler le vin à mesure qu'il se forme, ainsi que le présente la



figure ci-contre ; on tasse ensuite avec les mains, on saupoudre la surface d'un peu de *tsieu-ia*, et on couvre le vase d'un paillasson et de paille. Au bout de huit à dix heures, le vase (étant ouvert) exhale une forte odeur alcoolique, et après huit jours, toute la fécule de riz se trouve convertie en un liquide sucré et fortement alcoolique. Alors on couvre moins le vase, de peur que la fermentation n'aille trop vite, et que le vin ne passe au vinaigre.

On attend encore dix jours et on met le vin dans des vases, en pressant le marc pour en séparer le liquide.

Une mesure de riz sec (cent trente livres) donne un poids égal de vin.

Quant au marc, à peine s'il reste autre chose du grain que quelques filaments ligneux. Les Chinois s'en servent pour conserver dans les maisons la viande ou le poisson, pendant les chaleurs de l'été. Un poisson mis dans ce marc ne se gâte pas pendant trois ou quatre jours.

N. B. On fabrique aussi du vin avec le riz ordinaire, dit ici *kam-mi*, riz dur ; mais il faut d'autres procédés que je ne connais pas encore exactement.

EAU-DE-VIE DE CÉRÉALES (procédés chinois).

Les Chinois fabriquent l'eau-de-vie avec toutes sortes de graines : l'*oriza glutinosa* tient le premier rang pour la quantité, et l'orge pour la qualité ; puis viennent le riz ordinaire, le blé, le *kao-leam* ou millet, etc. La préparation renferme six opérations principales ; je les décris comme je les ai vues.

1° *Infusion*. On fait infuser dans l'eau froide trois mesures de riz (trois cent quatre-vingt-dix livres chinoises, qui devront donner près de deux cents livres chinoises de forte eau-de-vie), pendant douze heures dans un vase quelconque, de telle sorte cependant que l'eau recouvre le grain ; puis on lave le grain à grande eau.

2° *Cuisson*. Le grain infusé et lavé est cuit à la vapeur. Cette cuisson est terminée quand le grain s'écrase facilement dans les doigts.

3° *Infusion à l'eau bouillante*. Le grain cuit est renversé dans un grand baquet en bois ; puis on verse dessus de l'eau bouillante, en assez grande quantité pour qu'elle dépasse le grain de quelques centimètres. A peine dans l'eau bouillante, le grain se gonfle et l'écorce qui enveloppe la fécule se crève. On observe avec attention, et quand on voit les sept ou huit dixièmes du grain crevés, on fait écouler l'eau, on couvre le baquet d'une manière quelconque, et l'on attend encore une heure. Cette opération peut durer en tout deux ou trois heures.

4° *Tsieu-ia*. Le grain étant crevé ou *effleuri*, comme disent les Chinois, on l'étend sur de grandes nattes placées à terre pour le faire refroidir rapidement, puis on le saupoudre avec la matière alcoolisante *tsieu-ia;* à savoir, deux livres dix onces chinoises pour trois cent quatre-vingt-dix livres de grain sec. On mêle bien, puis on rassemble le grain sur la natte, de manière à former un lit de six à huit décimètres d'épaisseur. On couvre la masse avec des paillassons épais; on a eu aussi la précaution de mettre sous la natte de la menue paille, afin que la masse ne perde pas sa chaleur. En quelques heures (sept ou huit heures) en effet, la masse de grains s'est échauffée; on la remue, on ramène au bord les grains qui étaient au centre et *vice versa*. On attend encore environ six heures: toute la masse s'est uniformément échauffée et répand une très-forte odeur alcoolique. Cette opération dure quinze à seize heures.

5° *Fermentation en vases clos*. Dans un grand vase en terre, on met d'abord six cents livres d'eau froide, puis on y jette les trois cent quatre-vingt-dix livres de grains, dont la fermentation alcoolique a commencé comme il a été dit au n° 4. On brasse convenablement, et l'eau recouvre le grain de un à trois centimètres. On couvre le vase de son couvercle qui est bien mastiqué avec de la terre glaise, que l'on a soin de visiter souvent et de tenir mouillée. Au bout de sept jours on procède à la distillation. Cette fermentation en vases clos se fait sans grande élévation de température, et sans grande émulsion.

6° *Distillation*. Au bout de sept jours on ouvre le vase et l'on en porte le contenu dans l'appareil distillatoire: à savoir, le liquide dans la chaudière où l'on a mis préalablement cent cinquante livres d'eau froide; le marc se place dans le corps de l'alambic (voyez les figures); on chauffe et l'on distille.

Les pauvres distillateurs, et c'est le commun des gens de ce métier, disposent leur travail de manière à avoir à faire alternativement tous les jours, sur différentes masses de grains, une des six opérations que je viens d'indiquer; ainsi peuvent-ils presque tous les jours procéder à la distillation.

Mon but n'a pas été, en écrivant ces détails, de donner les moyens de fabriquer en France l'eau-de-vie par ces procédés. Il y a le tour de main dans cette industrie comme dans toutes les autres.

Ce que j'ai prétendu, c'est de faire connaître à mon pays le *tsieu-ia* des Chinois par ses effets; et je n'écris que ce que j'ai vu moi-même opérer par les gens du métier.

On fera peut-être une difficulté sur le mauvais goût de l'eau-de vie et du vin chinois; mais je me suis assuré que ce goût, que nous

disons mauvais, provient non pas du grain, ni du *Tsieu-ia*, mais bien de l'addition de matières aromatiques qu'aiment les Chinois, et en particulier de la graine de genièvre.

J'ai fait préparer, en supprimant les aromates, du vin et de l'eau-de-vie d'un fort bon goût, ainsi que l'ont témoigné des Européens expérimentés.

L. HÉLOT, MISS. S. J.

VASES ET USTENSILES EMPLOYÉS PAR LES CHINOIS DANS LA FABRICATION DES LIQUEURS SPIRITUEUSES.

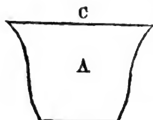


Fig. 1.

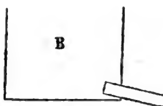


Fig. 2.

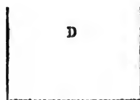


Fig. 3.

Fig. 1. A. Grand vase de terre de la capacité de trois à quatre cents litres : il est muni d'un couvercle en bois C, formé de deux parties. On le scelle en le recouvrant entièrement de terre glaise très-mouillée.

Fig. 2. B. Grand vase en bois pour échauder le grain cuit à la vapeur, et le faire effleurir.

Fig. 3. D. Grand vase en bois de la capacité de trois à quatre cents litres. Le fond est formé d'une claie de bambou serré, pour ne pas laisser passer le grain, mais la vapeur. Dans l'intérieur se met le grain, et le vase lui-même est posé au-dessus de la chaudière F, *fig.* 4.

Fig. 4. Appareil distillatoire des Chinois.

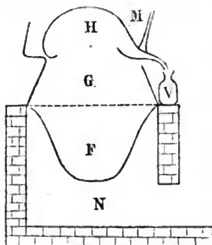


Fig. 4.

N. Foyer chauffé à la paille.

F. Chaudière en fonte de la capacité de trois à quatre cents litres. Elle ne reçoit que les matières liquides.

G. Corps de l'alambic. C'est un vase en bois dont le fonds est une claie serrée ; il est destiné à recevoir les matières solides (par exemple le grain) à distiller.

H. Chapiteau semblable à celui de nos appareils. Les Chinois n'emploient d'autre condensateur qu'un manchon M, qui enveloppe le chapiteau et dans lequel on renouvelle constamment l'eau froide.

V. Vase pour recueillir l'eau-de-vie.

BIBLIOGRAPHIE

MAHOMET ET LE CORAN, par J. BARTHÉLEMY-SAINT-HILAIRE, membre de l'Institut. Paris, librairie académique, Didier et Cᵉ. In-8°, 1865.

Un *Avertissement* apprend au lecteur que le fond de cette étude, plus philosophique qu'historique, se compose d'articles insérés dans le *Journal des Savants* en 1863 et 1864, pour rendre compte des ouvrages de MM. A. Sprenger, William Muir et Caussin de Perceval. A ces articles, revus et développés sur bien des points, l'auteur a ajouté le sommaire du *Sirat-er-Raçoul* (*Vie du Prophète*), quelques extraits du Coran et une longue préface. Il est ainsi parvenu à former un gros livre, dont le but est nettement indiqué d'avance : présenter sous leur vrai jour la figure et l'œuvre de Mahomet, afin de prouver que l'Europe chrétienne leur doit estime et respect, en dépit de préjugés religieux ou nationaux qui ne conviennent plus à notre époque.

C'est une tendance significative de la critique contemporaine, que cette réhabilitation de Mahomet et de l'Islamisme. Après tous les efforts tentés depuis quelques années, la tâche n'en reste pas moins difficile. Aussi notre auteur nous promet-il une rigueur de méthode égale à son impartialité philosophique. Et tout d'abord il se félicite d'avoir à nous parler d'une histoire qui repose sur les bases les plus solides. Le berceau des autres religions, même celui du christianisme, lui paraît couvert d'épaisses ténèbres que l'érudition la plus sagace ne pourra jamais dissiper. Dans le mahométisme, au contraire, point de secret impénétrable, ni mystère, ni surnaturel ; il se serait produit au grand jour, en ayant soin de nous laisser, sur ses origines, des documents certains et complets, le Coran, la tradition et les biographies des trois premiers siècles de l'hégire.

A cette grave assertion, l'historien donne d'abord pour preuve péremptoire que le Coran est bien réellement l'œuvre personnelle de Mahomet. Oui, d'accord, sans faire ici des réserves qu'il serait facile de motiver. Mais il s'agit, avant tout, ce semble, de savoir jusqu'à quel point le Coran peut nous éclairer sur la naissance de la religion musulmane et sur les faits et gestes de son fondateur. Or, est-ce un livre vraiment historique, que ce recueil de sentences incohérentes et souvent contradictoires, inspirées au Prophète par le

besoin de la circonstance, les unes conservées de mémoire par les disciples, les autres écrites à la hâte sur des feuilles ou des os détachés, toutes réunies plus tard entre deux ais, par crainte de les perdre, et enfin mises bout à bout, sans plus d'égard à l'ordre chronologique qu'à la suite des idées? M. Barthélemy Saint-Hilaire n'avoue-t-il pas lui-même qu'il y a là un véritable chaos; que, si l'esprit arabe l'accepta, moitié par piété, moitié par ignorance, l'esprit moderne ne se résigne point à s'en contenter; que les plus habiles critiques, musulmans ou chrétiens, ont toujours fait de vains efforts pour y introduire un ordre quelconque; et qu'on y trouve, après tout, sur la vie du Prophète, de rares allusions, peu précises, servant « plutôt à exercer la sagacité des commentateurs, qu'à fixer « les doutes de l'histoire? » Un dernier aveu, motivé par l'échec de récentes tentatives, c'est que tout ce qu'on sait d'ailleurs sur le Prophète, ne suffit point à dissiper les ténèbres du Coran. Comment veut-on, de bonne foi, que le Coran lui-même puisse suppléer à la lumière qui nous manque et former, aux yeux d'un juge impartial, « la base principale et solide de la biographie de Mahomet? »

Après le Coran vient la tradition officielle, qui l'explique et le complète. « Mais ici, nous dit l'historien, le terrain est beaucoup « moins sûr, et l'on ne saurait mettre trop de prudence à s'y avan- « cer. » Certes, ce ne sont pas les matériaux qui peuvent faire défaut. A la suite d'une vaste enquête, les califes abassides recueillirent de cinq à six cent mille traditions relatives au Prophète. « Mais, nous dit-on, elles étaient si extravagantes, qu'il fallut les « éliminer pour la plupart, et l'exégèse musulmane n'en a gardé « que quatre à cinq mille; ce qui est encore bien considérable. » C'est l'avis des critiques les plus bienveillants, qu'il eût fallu procéder à une élimination beaucoup plus sévère. Les docteurs de l'islamisme n'en ont-ils pas fait eux-mêmes l'aveu indirect, lorsqu'ils ont divisé les faits de la *Sunna* ou tradition orthodoxe en trois parties, l'une solide, l'autre passable, la troisième faible, toutes trois subdivisées, d'après la valeur des témoignages, en plus de cent degrés ou échelons dont les derniers touchent à la fable, sans que les plus élevés atteignent une certitude exempte de toute erreur?

Dans les récits de la tradition, aujourd'hui encore très-populaires parmi les musulmans, notre historien se plaît à signaler, « comme « un mérite réel, la plus sincère honnêteté. » Ce qui le touche d'abord, c'est de voir l'autorité de chaque récit garantie par une série de témoins remontant jusqu'à l'un des compagnons de Mahomet. Comment n'a-t-il pas remarqué que cette série manque dans plusieurs récits, qu'elle est interrompue dans d'autres, et que, même

complète, elle ne porte pas avec elle des motifs suffisants de crédibilité? Ne nous a-t-il pas dit lui-même que chaque tradition, commencée par un seul témoin, a pu se modifier en passant de bouche en bouche à travers trois générations livrées aux guerres civiles et étrangères, que compliquaient les dissentiments religieux? Aussi n'est-il pas rare de rencontrer des témoignages contradictoires sur les mêmes faits. Nouveau motif d'admiration pour l'historien, attendu que ces témoignages « n'en sont pas moins rapportés côte à « côte avec la plus parfaite bonne foi. » Reste encore un assez grave embarras, l'embarras du choix, et il faut bien l'avouer, « la « tradition est partout incertaine, quoiqu'elle puisse d'ailleurs avoir « plus ou moins de probabilité; elle est particulièrement suspecte « chez un peuple peu lettré et d'une imagination ardente, comme « les Arabes de ces temps. » D'où l'on conclut que « c'est à nous de « n'admettre que ce qui porte l'empreinte de la vraisemblance et « s'accorde avec le Coran. » Pourquoi donc nous avoir annoncé qu'on marchait sur des bases solides, avec « la certitude historique des « origines du mahométisme? »

Quant aux biographes des trois premiers siècles de l'hégire, ils n'ont pu mettre à profit que le Coran et la tradition, « ces deux « véritables éléments de la biographie de Mahomet. » Il est évident qu'ils ne méritent pas plus de confiance que les sources auxquelles ils se sont inspirés. Il serait même facile de prouver qu'ils en ont donné des interprétations diverses ou contradictoires. M. Barthélemy Saint-Hilaire ne reproche-t-il pas lui-même une excessive partialité au plus célèbre historien de cette époque, Ibn-Ishâm, l'auteur du *Sirat-er-Raçoul*? Nous aimons à signaler ce trait d'équité; pareille occasion se présente trop rarement dans un livre où l'auteur, reproduisant diverses appréciations sur Mahomet, semble avoir le parti pris de rejeter impitoyablement toutes les critiques et d'admettre avec complaisance tous les éloges. De là, cette disposition trop bienveillante à nous promettre la lumière au milieu des ténèbres, et, pourquoi ne pas le dire? ce déplorable aveuglement, qui, attribuant gratuitement à la vérité les caractères de l'erreur, ose déclarer « historiquement obscurs » les débuts du christianisme, né et développé au milieu de clartés historiques que ne comporta jamais l'imagination des Arabes!

Acceptons néanmoins, tels qu'ils sont, les premiers documents de l'Islamisme. Nous y consentons volontiers, que l'historien y cherche tous les éléments qui ont préparé l'œuvre de Mahomet; qu'il nous montre les diverses tribus de l'Arabie, au VIe siècle, disposées à renoncer à leurs idoles et à leurs longues guerres civiles,

pour se réunir enfin sous un même chef religieux et politique; qu'il s'applique même à nous dépeindre, en traits un peu flattés, ce chef futur, héritant de l'influence de ses ancêtres, préludant à son rôle par une conduite habile, par l'estime de ses compatriotes, par la connaissance plus ou moins confuse des traditions judaïques et chrétiennes, et surtout par un heureux mariage avec sa cousine Khadîdja, qui a de plus que lui vingt ans et la plus belle fortune de la Mecque! Vient enfin le moment décisif, qui doit avoir dans le monde une immense influence, et que cent millions de musulmans appellent encore aujourd'hui la *Nuit du Décret divin*.

Mahomet s'est retiré depuis quelques jours dans une grotte étroite, sur le mont Hira. L'ange Gabriel lui apparaît durant son sommeil et lui présente un livre, en disant : « Lis! » Mahomet résiste d'abord; il ne cède qu'après trois sommations, dans le seul but d'échapper aux violences dont il est menacé. Troublé, hors de lui, se croyant possédé du malin esprit, il songe à se précipiter du haut d'un rocher, quand soudain une voix lui crie : « O Mahomet, tu es « l'Envoyé de Dieu, et je suis l'ange Gabriel! » Et, levant les yeux, il aperçoit l'ange qui remonte au ciel, d'où il est descendu et doit descendre encore pendant vingt-trois ans, pour dicter les uns après les autres les versets ou *signes miraculeux* du Coran. Sur ce fait capital, attesté seulement par le nouveau prophète, quelle est l'explication de M. Barthélemy Saint-Hilaire? Un rêve et une hallucination, voilà, dit-il, l'occasion de la religion nouvelle. La cause en est dans le cœur même de Mahomet, qui, contemplant, au milieu de la solitude, sous un climat brûlant, les plus hauts attributs de Dieu et de l'âme humaine, s'imagina voir ce qu'il ne voyait pas, en resta convaincu et déclara tenir du ciel une mission qu'il ne tenait que de sa conscience. « Il n'y a point là d'erreur, ni surtout d'imposture; il s'est pris sincèrement pour l'envoyé de Dieu. »

Avec cette étrange explication, l'historien s'évertue inutilement à dénaturer le témoignage de Mahomet pour en couvrir la sincérité. Mahomet affirme avoir vu l'ange Gabriel, non pas une seule fois, dans un moment d'exaltation, mais à diverses reprises, pendant vingt-trois années consécutives, au milieu des circonstances les plus diverses, chaque fois qu'il en sentait le besoin, tant pour satisfaire ses passions que pour assurer le succès de ses plans religieux ou politiques. Sur un tel fait, pour un homme dont il vante le génie habile et pénétrant, comment l'historien espère-t-il démontrer la possibilité d'une innocente illusion? Après avoir nié « la réalité du « phénomène en lui-même, » quelle raison d'ajouter : « Mais on « peut très-bien admettre la réalité de la vision, pour ces âmes non

« point égarées, mais frappées? » Au lieu d'exposer simplement la doctrine de Mahomet, pourquoi donner le change au lecteur en affirmant que « Mahomet lui-même n'a rien voulu voir de surnaturel « dans ses inspirations? »

A l'appui de cette assertion, l'historien allègue la modestie du nouveau prophète, qui déclare publiquement n'avoir point le don d'opérer des miracles. Sans doute, c'est là un aveu d'impuissance, le seul moyen qu'ait Mahomet d'échapper aux sollicitations pressantes des Juifs et des Arabes incrédules. Mais en est-il moins obstiné à maintenir le fait de sa mission divine, reçue et continuée en vertu de communications surnaturelles avec l'ange Gabriel? Qu'il ait vu l'ange, qu'il l'ait entendu, qu'il en ait reproduit fidèlement les révélations dans le Coran, voilà ce qu'il dit et répète, voilà ce qu'il atteste sous la foi du serment. « Je le jure, s'écrie-t-il, par l'étoile « quand elle se couche, par la nuit quand elle survient, par l'au- « rore quand elle s'épanouit, etc. » Telles sont ses preuves, il faut l'en croire sur parole, et nous sommes vraiment surpris qu'il y ait là de quoi satisfaire l'esprit philosophique de M. Barthélemy Saint-Hilaire.

C'est le système favori de l'historien, que Mahomet, dans sa modestie, prétend simplement continuer les enseignements d'Adam, de Noé, de Moïse, de David et même de Jésus-Christ. Il est vrai qu'il se donne pour leur successeur, qu'il les cite avec éloge dans le Coran, mais à quelle condition? c'est que leur gloire tourne à son profit, c'est qu'il soit plus grand qu'eux tous, puisqu'il vient réformer et compléter leur œuvre impuissante et manquée. Lui, le Prophète par excellence, il exige de ses sectateurs la croyance en sa mission divine au même titre et sous les mêmes peines que la croyance en Dieu. Il est vraiment étrange qu'on insiste sur l'identité de ses doctrines avec celles du christianisme. Comme s'il ne rejetait pas le dogme fondamental de la Trinité, parce qu'il s'imagine, dans sa grossière ignorance, que les chrétiens adorent trois Dieux! Comme s'il ne niait pas, en termes formels, la divinité de Jésus-Christ et le fait même de sa mort, c'est-à-dire la rédemption du genre humain! La preuve incontestable en est dans le Coran (Sour. IV, v. 156, 169 et 170; Sour. V, v. 20; Sour. IX, v. 30 et 31, etc.). Ou l'historien l'ignore, ou il compte trop sur la naïve crédulité de ses lecteurs, quand il leur répète que Mahomet professe « une véné- « ration extraordinaire, de la tendresse même pour Jésus-Christ. » Jésus-Christ n'est plus le Messie dans le langage de Mahomet, Mahomet lui-même se place audacieusement comme le médiateur nécessaire entre Dieu et l'humanité. Et M. Barthélemy Saint-Hilaire

n'a pas compris qu'absoudre Mahomet, c'est condamner Jésus-Christ!

Elle est donc de tout point erronée et contraire à l'interprétation musulmane, cette théorie de l'historien, qui voudrait bannir de l'islamisme la croyance au surnaturel. Il avait eu raison de dire, au début de son livre : « Le seul miracle de Mahomet, c'est le Coran. » Mais il aurait fallu ajouter qu'avec celui-là, Mahomet prétend se dispenser de tout autre, et non pas, comme on l'assure, « ne parler qu'à la raison. » Ce qu'il demande, au contraire, c'est la foi la plus aveugle, sans offrir à ses disciples aucun motif plausible de crédibilité. Comment M. Barthélemy Saint-Hilaire n'a-t-il pas saisi cette infirmité radicale du mahométisme? Tout repose sur le seul témoignage du prophète; pourquoi donc, au lieu d'en examiner la valeur, commence-t-on par déclarer qu'on croit à « la parfaite sincérité de « Mahomet, » que rien, dans sa vie, ne peut « faire soupçonner un « instant sa bonne foi? »

Hâtons-nous de le dire, l'admiration du philosophe, si robuste qu'elle soit, ne peut le soustraire à l'honneur d'un solennel démenti. Il lui faut bien raconter la vie de son héros, et cette vie est souillée par de tels vices, que la flétrissure est inévitable.

C'est l'effet ordinaire de la religion, qu'elle tende à épurer les mœurs ; c'est la spécialité de Mahomet, qu'il ait eu des mœurs plus dissolues à mesure qu'il propageait l'islamisme, et qu'il ait cherché à justifier ses débauches par la prétendue sanction de l'ange Gabriel. Il lui suffit d'un signe pour que sa belle-fille soit répudiée sans motif et devienne publiquement son épouse. « Le monde musulman « est affligé profondément et indigné de cette union contraire à « tous les usages ; » le prophète la légitime, comme un effet de la volonté divine, en faisant descendre du ciel un verset du Coran (Sour. xxx, v. 35). D'autres versets descendent bientôt du ciel pour lui permettre d'avoir autant d'épouses qu'il voudra, et il en porte le nombre à plus de vingt, tandis qu'il conseille aux autres musulmans de n'en avoir qu'une seule, et qu'il en tolère quatre au plus. Convaincu d'avoir commis un crime qu'il a précédemment condamné en vertu d'une révélation, il promet par serment de ne plus le commettre à l'avenir. Mais la passion l'emporte, une nouvelle révélation de l'ange Gabriel le délie de son serment, et il met fin aux querelles de ménage en répudiant toutes ses épouses. L'intervention de familles puissantes l'oblige bientôt de les reprendre et quelques nouveaux versets du Coran l'y autorisent, à condition toutefois que, malgré leur innocence, elles promettront de faire une conversion sincère en rentrant chez un époux impénitent (Sour. LXVIe, v. 1-12)!

Ces faits notoires et d'autres encore, trop scandaleux pour être reproduits ici, suffisent bien au lecteur pour apprécier à sa juste valeur la sincérité de Mahomet. L'historien lui-même, dans un moment d'indignation, avoue que « donner cette sanction sacrée « à une passion brutale est une effronterie impie. » Comment a-t-il la triste faiblesse d'ajouter : « Il est peu probable que Mahomet eût « la pleine conscience de ce qu'il faisait ? » Et ailleurs : « Mahomet « pouvait ne pas déchoir à ses propres yeux, même quand il cher- « chait dans le Coran à calmer les jalousies de ses femmes et à faire « taire les mauvais propos dont il était l'objet ? » Enfin, est-il permis de lui trouver une excuse dans les mœurs de son pays, lorsqu'on affirme tour à tour qu'il s'imposa la noble mission de les épurer et qu'il en dépassa lui-même les débordements ordinaires, jusqu'au point de scandaliser ses plus fanatiques sectateurs ? Ne va-t-on pas même jusqu'à lui reprocher le langage cynique du Coran, langage qu'on dit être d'ailleurs assez naturel « au mari de tant de femmes « âgées de dix à cinquante ans, » lequel fit une mort prématurée, due à ses longues fatigues et « aux effets probables de son harem ? »

Voilà donc, pour un philosophe impartial, l'idéal d'un fondateur de religion, voilà une physionomie qui, malgré tout, « n'en reste pas « moins une des plus belles et des plus remarquables ! » Il y a dans ce livre de telles énormités à signaler, tant d'erreurs à réfuter, que le courage et l'espace nous manquent à la fois. Inutile de dire que l'ange prétendu, cette machine céleste imaginée dans un but personnel, ne laisse jamais de fonctionner à point nommé. C'est le moyen infaillible de trancher une difficulté, d'exciter le fanatisme contre les ennemis, d'apaiser les mécontents, d'imposer à tous la soumission la plus absolue aux volontés du prophète. C'est même le moyen efficace de pouvoir, au besoin, permettre ce qu'on avait défendu, défendre ce qu'on avait permis, et ratifier ainsi des contradictions flagrantes, car les musulmans eux-mêmes en comptent jusqu'à deux cent vingt-cinq dans le Coran. Non, le lecteur ne conclura point avec l'historien qu' « il n'y a point de conviction plus sincère « et plus puissante que celle de Mahomet. » En suivant le simple récit des faits, la vérité l'amènera, bon gré mal gré, à répéter ce mot que le faux prophète porte au front depuis tant de siècles, comme un stigmate ineffaçable : imposteur !

Avec la prétendue sincérité de Mahomet, tout son édifice religieux s'écroule de fond en comble, aux yeux du lecteur. Vainement l'historien s'efforce de l'étayer pièce à pièce, en soutenant qu'il n'y a, dans le Coran, ni fatalisme, ni paradis sensuel, ni dégradation de la femme et de la famille, ni fanatisme intolérant. Le moyen de

croire, par exemple, que le prophète, après avoir eu lui-même un si triste ménage, ait pu rendre heureux les ménages des autres musulmans? Quant à la tolérance qu'il aurait recommandée à l'égard des juifs et des chrétiens, M. Barthélemy Saint-Hilaire est seul à l'admettre ; il a contre lui les faits, le texte même du Coran et l'interprétation de tous les docteurs de l'islamisme. C'est son thème favori que le prophète montra toujours un caractère doux et généreux. Nous renonçons à prouver le contraire, il faudrait raconter en détail une dizaine d'assassinats commis avec des circonstances aggravantes.

Il nous serait difficile d'exprimer le sentiment pénible qu'on éprouve à la lecture de ce livre, rempli d'assertions formulées avec une apparente impartialité et démenties presque toujours par l'histoire et par le bon sens. Chose triste à penser, voilà pourtant un nouveau renfort pour ces auteurs classiques qui, depuis quelques années, recommandent Mahomet à l'admiration de la jeunesse et prétendent faire acte de justice en mettant presque de niveau la Bible et le Coran ! Ils apprendront ici à répéter que Mahomet fut trop longtemps méconnu et calomnié ; que « sa douceur égala sa sincérité ; » qu'il lui fallut être poussé à bout pour sortir de « son humeur pacifique, » en prenant les armes contre les ennemis de l'islam ; qu'après tout, ses guerres et celles de ses successeurs furent « civilisatrices, » tandis que « le pieux élan des croisades » fut également « déraisonnable et infructueux ; » enfin, que, s'il a placé dans son paradis toutes les jouissances matérielles et les houris aux yeux noirs, c'est uniquement par amour de métaphores propres « à satisfaire l'imagination ardente d'un peuple sensuel ! »

Nous n'avons rien dit de la théorie philosophique de l'auteur ; elle inspire et explique son récit. Il l'a exposée tout au long dans sa préface, sous ce titre : *Des Devoirs mutuels de la philosophie et de la religion*. C'est son principe arrêté, que toute religion mérite estime et respect, attendu que toute religion est bonne, aucune n'étant absolument vraie. Livré pendant de longues années à l'étude du bouddhisme et du brahmanisme, M. Barthélemy Saint-Hilaire a voulu connaître la religion de Mahomet, et il l'a admirée. Nous lui souhaitons de passer enfin à l'étude du christianisme, s'il veut mesurer toute la distance qui, en matière religieuse, sépare l'erreur de la vérité.

F. Gazeau.

Les Deux Paganismes, par Eugène Loudun. — L'Antiquité. (1 vol. in-12 de xxvi-460 p. Paris, 1865, Palmé et Dupont. Prix : 3 fr. 50.)

« Il y a un rapport direct entre les révolutions qui abaissent ou « élèvent un peuple et l'idée qu'il a de Dieu. — Par les relations « qu'un homme a avec Dieu, on connaît sa vie, et l'on peut dire « quel sera son avenir : de même un peuple. — La société moderne « se fait de Dieu la même idée que l'antiquité ; elle deviendra sem- « blable à la société païenne et aura la même fin ; telle est la pensée « de ce livre ; voilà pourquoi il s'appelle *les Deux Paganismes*. — « Il est divisé en trois parties : *l'Antiquité*, *le Christianisme*, *le* « *Temps Présent*. »

La première partie seule a paru, et c'est d'elle que nous voulons rendre compte aux lecteurs des *Études*. Nous n'hésitons pas à la qualifier tout d'abord *d'œuvre vraiment remarquable*, et telle que, si les deux parties suivantes sont traitées, comme il faut bien l'espérer, avec le même soin, avec la même autorité et la même plénitude, l'ouvrage entier pourra passer à bon droit pour un des meilleurs et des plus saillants de notre époque. Les paroles de l'avant-propos, que j'ai citées, indiquent avec une suffisante exactitude quelle a été l'*idée-mère* de l'auteur, quel est son *but*, et son *plan général*. Ce qu'elles ne disent pas, mais ce dont il est facile de s'assurer même par une lecture rapide, c'est que ce livre est le fruit d'une conviction sincère et profonde, d'études évidemment fort sérieuses, et en même temps animé d'un bout à l'autre d'une verve inépuisable, qui de l'érudition la plus solide sait faire jaillir les pages les plus vivantes, les plus attachantes, les plus *actuelles* et parfois les plus inattendues. Sans doute, en analysant et en louant, nous aurons à faire des réserves dont on peut déjà pressentir la nature. Pas n'est besoin d'être obstinément optimiste, pour affirmer que la société moderne ne deviendra pas *semblable à la société païenne*, et qu'elle n'aura pas *la même fin*. L'Église est là debout avec ses immortelles promesses : les portes de l'Enfer ne prévaudront jamais contre elle. Dût-on en venir à l'exiler, à la chasser ignominieusement, à la proscrire de nos contrées et de nos sociétés, il resterait toujours des traces innombrables de son passage et de son règne, dans les institutions, dans les mœurs, dans les croyances. Témoin ces nobles et malheureuses nations qui crurent *se réformer* au xvi[e] siècle, en brisant les liens de la foi et de l'unité catholique ! Trois cents ans d'égarement ont permis sans doute à l'ivraie du paganisme de germer de nouveau, de croître et de se multiplier dans leur sein ; que de vestiges néanmoins n'ont-elles pas conservés, dans leurs lois et leurs habitudes, de ce catholicisme,

véritable sel de la terre, qui les a seul empêchées de s'abîmer dans la corruption ! De nos jours, l'univers les contemple avec admiration entourées, pénétrées de toutes parts et reconquises par cette Eglise Romaine qu'elles avaient prétendu proscrire à jamais ; on peut en quelque sorte calculer le jour, appelé par tant de vœux, prédit par de si fiers génies, où leur majorité intellectuelle, morale et même numérique aura été ramenée à la foi de ses pères.

Est-ce à dire que M. Loudun soit de l'école pessimiste, et faut-il prendre absolument, dans toute leur rigueur et toute leur étendue, les prévisions qui, dès ce premier volume, se glissent si facilement sous sa plume énergique à l'endroit de nos sociétés modernes? Non sans doute, et lui-même est le premier à protester contre des pressentiments trop funèbres et contre de trop sinistres pronostics. Il avait à dévoiler et à sonder les plaies hideuses de l'antiquité païenne; était-il possible à un écrivain aussi sincère et aussi convaincu de ne pas signaler, ne fût-ce que d'un trait fugitif, les symptômes alarmants qui reparaissent à la surface? Le trait sera même parfois vivement accusé : faut-il s'en plaindre ? Assez d'autres cultivent avec succès la *nuance*, l'à peu près, le vague. Au milieu de l'effacement général qui distingue les convictions, voire le style, de certains journaux et de certaines revues fort en renom de bonne littérature, il n'est pas mal d'entendre énoncer carrément des assertions, d'ailleurs fort bien appuyées. Joseph de Maistre a brillé par cette qualité, mise au service d'un puissant génie, et ce n'est pas une des moindres raisons qui l'ont rendu odieux aux *Basiles* de la civilisation moderne. M. Loudun se rattache à ce grand homme, et semble un peu de sa famille. Il est fort vraisemblable qu'il trouvera même traitement, si tant est qu'il échappe à la conspiration du silence. Les forts critiques se précipiteront avec bonheur sur les quelques paradoxes ou semblants de paradoxe qu'on pourra relever dans son livre. La belle proie ! Mais ils se garderont bien de faire la juste part à tant de réflexions judicieuses, à tant de beaux, bons et solides côtés. J'ose croire qu'en dépit d'eux l'ouvrage fera son chemin.

C'est surtout à quelques passages de l'*Introduction*, d'ailleurs si noblement pensée et si chaudement écrite, que l'on peut trouver à redire. Dans mon opinion, l'auteur voit juste, et le fond de sa thèse est irréprochable. Semble-t-il parfois donner des gages aux détracteurs exaltés de la renaissance, aux partisans trop exclusifs des classiques chrétiens, à l'ancienne école traditionnaliste, on voit de reste que ce sont là des incidents de sa thèse, non des fondements ou des principes. Tout en sympathisant avec ce qu'il y avait d'excellent, du

moins comme intentions et tendance générale, en ceux à qui nous faisons allusion, il n'entend pas sans doute les suivre dans un parti pris d'exagérations regrettables, dont le moindre tort est de compromettre les meilleures causes, et d'affaiblir la force persuasive de la *vérité vraie*. En somme, cette *Introduction* me paraît fondée sur les vrais principes de la philosophie de l'histoire ; elle s'inspire spécialement de saint Augustin, et de la *Cité de Dieu ;* mais elle n'entend pas renier Bossuet et le *Discours sur l'histoire Universelle*. Nous ne sommes plus, à vrai dire, dans ce temps de paix intellectuelle et de calme religieux, qui permettait au grand évêque de Meaux d'envisager de sang-froid les siècles païens, et d'en signaler surtout les vertus *naturelles* et les côtés louables. La révolution, semblable à une nouvelle invasion de barbares, est venue jeter le trouble et l'épouvante dans les esprits, dans les cœurs, dans les consciences. Faut-il s'étonner si les idées et le style de quelques modernes champions de la vérité semblent empruntés aux Salvien et aux Paul Orose? On est heureux d'ailleurs de voir M. Loudun tempérer lui-même l'impression un peu trop vive que pourraient produire ses sombres peintures : je lis à la fin de son *Introduction* ces paroles plus sereines, qui m'ont apparu comme un arc-en-ciel, se dessinant tout à coup sur un nuage orageux :

« Ce monde périra, des gouvernements sombreront, des races « seront effacées de la terre ; les grandes fortunes, les aristocraties « d'argent, les nations cupides, les budgets des Etats, la Bourse, la « propriété même, tout cela sera roulé dans les eaux du torrent, « s'émiettera dans son écume. Est-ce là le vrai monde, le vrai hom- « me? Une partie de cette société disparaîtra dans ce gouffre, qu'im- « porte! Il en restera assez qui passera par delà et qui formera « une société nouvelle, retrempée et meilleure..... L'Eglise repren- « dra sa marche en avant des peuples, la croix en tête, à la conquête « du monde ; car le monde lui appartient : l'avenir du monde est « d'être chrétien! »

Les idées de l'auteur sur l'Antiquité païenne sont développées successivement dans trois livres, dont les titres seuls indiquent la portée et la liaison mutuelle : I. *Dieu et l'Ame ;* II. *La Morale;* III. *La Société*. Dès le premier chapitre, nous nous trouvons en présence de cette érudition de si bon aloi, de ce luxe de citations si bien fondues dans le texte, qui font le mérite singulier de l'ouvrage, et lui donnent tant de valeur. Présentées ainsi en bloc, dans un cadre resserré, et par là même plus propre à les mettre en saillie, les connaissances traditionnelles de l'antiquité, plus complètes que beaucoup ne se l'imaginent, soit dans l'ordre purement physique, soit dans

l'ordre religieux et moral, nous montrent l'homme abondamment, ou du moins, suffisamment pourvu de toutes les vérités qui lui étaient nécessaires, ou seulement utiles, pour s'élever et remonter à Dieu, son premier principe et sa fin dernière. Le sentiment profondément religieux de l'*antiquité* est mis vigoureusement en relief: « senti-« ment qui (chez elle) domine tous les autres, non-seulement qui « les domine, mais qui pénètre la société, les institutions, les mœurs « et en fait le fond..... Voilà la véritable cause de la supériorité « des anciens dans l'histoire et la poésie. » Supériorité *relative*, s'entend, c'est-à-dire, si nous les comparons aux *païens* modernes. Un trait d'Hérodote, illustré d'un commentaire fort piquant, donne ici, et dès l'abord, une idée du *faire* de M. Loudun, et du procédé ingénieux qu'il emploie pour invoquer à l'appui de sa thèse le témoignage des anciens auteurs.

Mais, après avoir dégagé l'or de la vérité, contenu dans les veines de l'antiquité païenne, il faut voir comment, sous l'influence des passions, ce dépôt sacré s'est changé en un vil métal, ou du moins s'est allié à tant d'impures scories. « Si la raison humaine et la « tradition avait découvert ou conservé tout ce qui est nécessaire à « l'homme, qu'est-ce que le Christianisme a donc apporté sur la « terre ? » Et à cette question posée en tête du second chapitre — *Idées de l'Antiquité sur Dieu* — M. Loudun répond immédiatement: « Le Christianisme a apporté la certitude; car, pour l'antiquité, « ces vérités n'étaient pas une foi. » Phrase qu'il ne faut pas évidemment prendre trop à la lettre, et dans ce sens que hors de la révélation il n'y a point de certitude (sens lamennaisien et traditionnaliste), mais qui plutôt est l'expression d'un fait historique, constaté et prouvé à chaque page de ce chapitre et du suivant, intitulé: *Immortalité de l'âme*. Oui, les plus grands d'entre les philosophes païens ne *savaient* pas; ils *doutaient*. A la vérité, M. Loudun frappe sur eux comme sur une enclume, à tour de bras. Platon, Aristote, Cicéron, Socrate sont durement menés, et, qui pis est, eux-mêmes se trouvent être leurs propres accusateurs. L'écrivain ne fait qu'enregistrer leur témoignage: il est accablant. Aussi l'auteur ne fait-il point difficulté de rendre à leur génie un hommage d'autant plus sérieux qu'il est fondé sur une connaissance peu commune des doctrines de ces *grands hommes*. Je sais bien qu'on peut lui reprocher une sorte de partialité. Il cite le mal, beaucoup de mal, et l'exactitude, la portée de ses citations ne peuvent être contestées. Mais n'aurait-il pu signaler aussi le bien, plus de bien qu'il n'a l'air d'en supposer. Quoi! *divin* Platon, *grand* Aristote, *sage* Socrate, et vous, Cicéron, faut-il donc proclamer que tout en

vous était mauvais, vicié, coupable, et, par cela seul que vous étiez des *infidèles*, toutes vos actions ont-elles été des péchés? N'étiez-vous ornés d'aucune vertu? C'est Baïus qui parlerait ainsi; ce n'est pas, je me hâte de le dire, l'auteur des *Deux Paganismes;* mais, s'il évite cet écueil, et il l'évite assurément, c'est en le rasant de fort près. Au reste, si les Pères de l'Église ont fait jadis ressortir les belles qualités des *païens*, c'était à bon escient, et sans danger pour leurs contemporains. Mais, depuis les *histoires* du bon Recteur janséniste[1], depuis les folies de la révolution, et en présence de tous ces oripeaux païens dont on a affublé, dont on affuble encore *sans discernement* la jeunesse, il est bon de protester énergiquement, de montrer à nu les plaies, la corruption; comme, en temps de guerre, au lieu de perdre son temps à admirer l'air martial et la beauté des armes de l'ennemi, il est à propos de chercher son côté faible, et d'y porter tout son effort.

L'espace me manque pour analyser comme il conviendrait le second livre qui traite de la *Morale*, et le troisième qui traite de la *Société*. Mêmes qualités et plus saillantes encore, car le sujet prêtait davantage, et l'auteur, à mesure qu'il avance, semble animé d'un souffle plus généreux! Avec quelle netteté il nous dévoile le principe de la morale païenne, et sa liaison nécessaire avec l'*idée* païenne de Dieu! « L'Antiquité ne croyait ni à Dieu, ni à l'immortalité de « l'âme, ni à la vie future; une seule chose était certaine, l'existence « de l'homme sur la terre; l'homme devait s'arranger le mieux « possible sur la terre. Le *bonheur* était son but, le principe de sa « morale ne pouvait être que l'*intérêt*. » Intérêt dans l'amitié, dans les passions, dans la politique, dans les bienfaits: intérêt préconisé naïvement par les philosophes eux-mêmes, entre autres par Cicéron, dans son fameux traité *des Devoirs*[2]. Aussi, quels philosophes, et quelle vie! M. Loudun semble ici commenter les terribles paroles de saint Paul, au chap. I de l'ép. aux Romains (v. 24-32); et le *réalisme* de son pinceau est parfois d'une telle énergie qu'il pourrait offrir de vrais dangers à de jeunes lecteurs. *Thémistocle*, *Caton*,

[1] Le *bon* Rollin, qui, à mon gré, n'était pas seulement une fois, mais deux fois bon; Rollin, dont l'influence, soutenue par la coterie hérétique, a fait tant de mal pendant un siècle, et dont enfin, en dehors de l'*Alma Mater*, et peut-être même en dedans, on commence à terriblement revenir.

[2] Il m'est impossible de ne pas rappeler ici, à propos du *De Officiis*, l'excellent article du P. Ch. Daniel: *La Morale philosophique avant et après l'Évangile* (*Etudes de théologie*, 1re série, t. I, p. 486), et de ne pas constater qu'il y a parfait accord, au fond, entre l'auteur des *Études classiques dans la société chrétienne* et l'auteur des *Deux Paganismes*.

la république modèle de Platon, Athènes et l'ostracisme, une élection à Rome: voilà des portraits qui peuvent choquer les idées reçues, des passages que l'on accusera d'être trop forts en couleur ; mais comment nier les faits et les textes? Les chapitres sur le *Mariage*, sur l'*Esclavage*, sur les *Etrangers*, méritent entre tous d'être signalés. Plus le sujet est grave, et touche au cœur même de la société humaine, plus il était nécessaire de ne rien avancer que sur pièces authentiques, et, pour ainsi dire, officielles. Le *grand* Aristote paye encore ici son tribut. M. Loudun, impitoyable (et avec raison) pour Montesquieu, considéré comme appréciateur des anciens, rend, ce me semble, assez généralement justice au *Maître*, et je trouve même qu'il a pour lui plus de sympathie que pour le *divin* Platon : aussi veux-je lui reprocher une boutade à son endroit : « A une « citation (d'Aristote), on peut presque toujours opposer une cita- « tion contraire. Et c'est pourquoi, aussi, il fut le maître de toutes « les écoles : un homme qui ne se contredit pas n'aurait pas eu « quinze cents commentateurs. » L'assertion est forte, mais l'explication, on en conviendra, ne manque pas d'originalité.

J'aurais voulu encore indiquer certaines réserves à faire, à propos de lois et coutumes de l'antiquité païenne, qui semblent condamnées d'une manière trop absolue par M. Loudun. Mais, en présence d'un livre si plein, si nourri d'idées et de faits, d'un livre qui touche à tant de questions importantes, et généralement avec une si grande précision et une si incontestable autorité, comment s'étonner si parfois, sur des points de détail, un lecteur attentif, peut-être même méticuleux, trouve à redire et à relever de légères taches? En face de l'ensemble, et après examen de cette première partie — l'*Antiquité* — le sentiment qui doit dominer, c'est une juste admiration pour de si louables efforts et des études si consciencieuses, c'est une grande estime du résultat obtenu, c'est une vive et curieuse attente des deux parties suivantes, qui doivent venir compléter l'œuvre, et nous donner l'édifice entier dans toute sa splendeur et toute son imposante majesté.

L. Langlois.

Jugement erroné de M. Ernest Renan sur les langues sauvages, par N. O. In-8° (23 pages). Montréal (Bas-Canada), 1864.

S'il faut en croire M. Renan, les langues se morcellent avec l'état sauvage ou barbare, de village à village et presque de famille à famille[1]. — Un abîme sépare les races inférieures du Nouveau-Monde des grandes familles indo-européennes ou sémitiques. Imaginer une race sauvage parlant une langue sémitique ou indo-européenne est une fiction contradictoire à laquelle refusera de se prêter toute personne initiée aux lois de la philologie comparée et de la psychologie générale de l'esprit humain[2]. — D'illustres linguistes ont été surpris de trouver dans les langues réputées barbares, une richesse à laquelle atteignent à peine les langues cultivées. Rien de plus vrai, pourvu que l'on accorde que cette variété de formes et de flexions, c'est l'indétermination même. Les langues qu'on peut appeler primitives sont riches parce qu'elles sont sans limites. Chaque individu a eu le pouvoir de les traiter presque à sa fantaisie; mille formes superflues se sont produites et existent jusqu'à ce que le discernement grammatical vienne à s'exercer[3].

Autant de mots, autant d'erreurs. Ce sont ces erreurs, proposées au monde savant comme des vérités évidentes par elles-mêmes, et n'ayant besoin de s'appuyer sur aucune preuve, que l'auteur de la courte mais substantielle brochure dont nous allons essayer de rendre compte, a réfutées avec l'autorité d'un homme profondément instruit en ces matières.

Qu'un grand nombre d'idiomes sauvages ou barbares existent à l'état de morcellement, nul ne songe à le nier : mais que ce morcellement des langues se produise nécessairement et fatalement chez tous les peuples vivant à l'état sauvage, voilà ce qui est démenti par des faits connus de tous et que M. Renan n'aurait pas dû ignorer. Dans l'Amérique du nord, la langue huronne-iroquoise était parlée par une foule de tribus répandues sur les bords du Saint-Laurent et des grands lacs, ainsi que dans les contrées qu'au XVII[e] siècle vinrent défricher les colons suédois, hollandais et anglais[4]. Elle était même en usage chez des nations jetées bien au delà du Mississipi[5]. La diffu-

[1] *Histoire générale et système comparé des langues sémitiques*, t. I, p. 91. (Première édition.)

[2] *Ibid.*, 468.

[3] *Ibid.*, 92.

[4] *Jugement err.*, etc., p. 7.

[5] Il y a quatre ou cinq ans, les Iroquois catholiques du Sault-Saint-Louis, près de Montréal, apprirent avec autant de joie que d'étonnement, l'existence de

sion de la langue algonquine était plus grande encore[1] : elle ne le cédait sous ce rapport qu'à un très-petit nombre de langues sémitiques ou indo-européennes. Disons-en autant de la langue guaranie, dans l'Amérique méridionale, langue parlée par une race nombreuse de *vrais sauvages*, dont les diverses tribus occupaient l'énorme étendue de quarante-cinq degrés en latitude, des bouches de l'Orénoque à celles de la Plata[2].

Soit, nous dira-t-on ; mais du moins avouez qu'un abîme sépare ces races inférieures et leurs idiomes, des races supérieures et de leurs langues ; si bien que tout savant initié aux lois de la philologie, devra nécessairement rejeter comme absurde l'hypothèse d'une race sauvage parlant une langue supérieure, l'hébreu par exemple, l'allemand ou l'arabe. — Et pourquoi donc, s'il est constaté que telle ou telle langue sauvage actuellement existante est en réalité plus parfaite que bon nombre d'idiomes sémitiques ou indo-européens ; si elle possède une syntaxe aussi compliquée que la leur ; si elle peut, avec plus d'aisance que beaucoup d'entre eux, varier sa construction ; si enfin, à l'aide des conjonctions, elle établit entre les membres de la pensée les relations les plus délicates? Or il en est ainsi de l'algonquin et de l'iroquois, qui se font remarquer par *leur souplesse merveilleuse, leurs flexions variées, leurs particules délicates et leurs mots composés*, laissant bien loin d'eux, sous ces divers rapports, le grec et l'allemand eux-mêmes : c'est à peine s'ils leur sont inférieurs en ce qui concerne l'*admirable secret de l'inversion qui permet de conserver l'ordre naturel des idées sans nuire à la détermination des rapports grammaticaux*. D'où il résulte que ces langues sauvages peuvent, tout aussi bien que les langues aryennes, *nous transporter tout d'abord en plein idéalisme, et nous faire envisager la création de la parole comme un fait évidemment transcendental*[3].

De simples assertions en un tel sujet ne suffisent pas; aussi emprunterons-nous à l'auteur quelques-unes des preuves produites par lui à l'appui de sa thèse. S'agit-il du verbe ? Hé bien ! dans les langues iroquoise ou algonquine, il possède une surabondance de temps et de modes qui lui permet de ne rien envier aux verbes

nations de langue iroquoise sur les frontières du Nouveau-Mexique. Un moment ils eurent la pensée de vendre leur seigneurie et d'aller rejoindre ces frères jusqu'alors inconnus. Heureusement pour eux ce projet n'eut point de suite.

[1] *Jugement err.*, etc., p. 7.

[2] Martin de Moussy, *Mémoire historique sur la décadence et la ruine des missions des Jésuites dans le bassin de la Plata*, p. 6.

[3] *Jugement err.*, p. 9. — Les phrases soulignées sont tirées de l'ouvrage de M. Renan.

des langues aryennes. Ainsi le verbe algonquin, pour sa part, n'a pas moins de huit modes, l'*indicatif*, le *conditionnel*, l'*impératif*, le *subjonctif*, le *simultané*, le *participe*, l'*éventuel* et le *gérondif*. A l'exception du dernier, chacun de ces modes a plusieurs temps, dont la somme totale est de vingt-neuf. Les verbes iroquois comptent vingt et un temps distribués en trois modes, l'*indicatif*, l'*impératif* et le *subjonctif*. En voilà certes bien assez pour exprimer *les relations métaphysiques des idées*; et s'il s'agit de cette flexibilité à exprimer les *relations extérieures* de ces mêmes idées, flexibilité que M. Renan admire dans les langues sémitiques, que sont les sept formes des verbes hébreux auprès des quatre grandes classifications des verbes algonquins et de leurs quinze accidents? Si la flexibilité du verbe sémitique paraît merveilleuse au lauréat de l'Institut, que dira-t-il en présence des conjugaisons iroquoises qui offrent, dans leurs formes, tant de richesse et de variété, qu'on ne sait vraiment auquel des deux idiomes américains on doit donner la palme[1].

Les noms n'offrent guère moins de merveilles; ils se conjuguent plutôt qu'ils ne se déclinent. Il y a en iroquois, tant dans les conjugaisons nominales que dans celles des verbes, quinze personnes, dont quatre au singulier, cinq au duel, cinq au pluriel, et cinq à l'indéterminé. Les Algonquins n'ont que sept personnes, mais leurs noms possèdent un nombre prodigieux de flexions, à cause des accidents auxquels ils sont sujets, et dont voici la liste : le *diminutif*, le *détérioratif*, l'*ultra-détérioratif*, l'*investigatif*, le *dubitatif*, le *prétéritif prochain*, le *prétéritif éloigné*, le *locatif*, l'*obviatif*, le *sur-obviatif*, le *possessif*, le *sociatif* et le *modicatif*. Il ne faut pas se figurer que ces flexions soient le résultat de l'agglutination de monosyllabes parasites soit au commencement soit à la fin des mots; ce sont de véritables flexions comme dans le grec, le latin, l'allemand ou le basque[2].

Ajoutons que, si dans les langues sémitiques les parties du discours autres que le substantif, constituent moins une classe de mots à part, qu'un certain emploi du substantif privé de toute signification déterminée et réduit à un rôle purement abstrait, il n'en est point ainsi de l'algonquin et de l'iroquois. Les pronoms, les adjectifs, les adverbes, les conjonctions, les interjections forment autant de classes parfaitement distinctes, sauf un petit nombre d'exceptions, comme il s'en rencontre dans toutes les langues même les plus parfaites. Dans l'un et dans l'autre de ces deux idiomes, ces particules existent en très-grand

[1] *Jugement err.*, etc., p. 8 et 21.
[2] *Ibid.*

nombre, et elles sont d'une telle délicatesse de nuance que, le plus souvent, il est impossible de les rendre dans aucune langue indo-européenne. Quelques-unes donnent de l'énergie au discours, d'autres de la clarté ; plusieurs ne servent qu'à l'ornement. Les interjections sont, les unes propres aux hommes, les autres aux femmes, d'autres enfin aux deux sexes. Quand aux conjonctions, dont la nomenclature est trop longue pour figurer ici, elles se divisent en *copulatives*, *disjonctives*, *suppositives*, *concessives*, *causatives*, *temporelles*, *adversatives*, *optatives*, et *explétives*[1]. De plus, tous les mots de ces deux langues peuvent se combiner entre eux à l'infini, et former ainsi, soit par voie de juxtaposition, soit par voie *d'introsusception* une foule de mots nouveaux et composés. Un seul exemple suffira pour faire comprendre le mécanisme de ce dernier et curieux procédé de composition. Cette phrase, *j'ai de l'argent*, peut se rendre littéralement en iroquois par celle-ci *Ouakien ouista ;* mais il sera plus élégant d'entr'ouvrir délicatement le premier mot pour y faire entrer le second, et de dire, *ouakouistaien*. De cette prodigieuse aptitude à la composition, résultent parfois des mots dont l'excessive longueur étonne ceux qui ne sont point initiés au génie des langues d'Amérique. C'est ainsi que la phrase suivante : « on vient d'arriver « encore ici exprès pour lui acheter de nouveau avec cela toute « sorte d'habillements, » peut se traduire très-intelligiblement pour un Iroquois, par ce seul mot :

Tethonouatiataouitserahninonseronniontonhaties ![2]

M. Renan n'est pas mieux fondé à soutenir que cette richesse des langues sauvages n'a d'autre raison d'être que l'indétermination même de ces langues. Rien, en effet, dans l'iroquois ou l'algonquin, qui présente ce caractère d'indétermination, rien qui soit livré au caprice de l'individu ; point de formes superflues contre lesquelles le discernement grammatical ait à procéder par voie d'élimination ; aussi les Iroquois et les Algonquins civilisés du Sault-Saint-Louis, ou du lac des Deux-Montagnes, parlent-ils la même langue que leurs ancêtres, au temps de Frontenac et de Champlain : l'œuvre de la réflexion n'a pas été négative à l'égard de ces idiomes et la culture n'en a rien retranché. L'assertion contraire de M. Renan ne prouve que deux choses, son imagination d'abord, et puis son ignorance de la question qu'il a voulu traiter[3].

Le plus grand malheur en tout ceci, c'est moins encore l'ignorance

[1] *Jugement err.*, etc., p. 22, 9, 21.
[2] *Ibid.*, p. 22.
[3] *Ibid.*, p. 10.

complète et avouée des langues américaines, qui est notre commun partage à nous tous Européens, que la science menteuse affichée hautement par un certain nombre d'écrivains transatlantiques, qui publient de gros traités sur des idiomes dont ils savent quelques mots à peine, et induisent ainsi en erreur les philologues étrangers qui les prennent pour guides. Quel que soit, en effet, le jugement qu'on veuille porter sur M. Renan, il est impossible de supposer qu'il ait hasardé de lui-même les fausses affirmations qu'on lui reproche. Évidemment il n'a été et n'a voulu être que l'écho d'une voix qu'il croyait, mais à tort, plus autorisée. Aussi, pour lui éviter à l'avenir, ainsi qu'à bien d'autres, de pareilles méprises, croyons-nous utile de transcrire ici la note suivante de son contradicteur. « L'a-
« mour de la vérité nous impose un pénible devoir en nous obligeant
« à prémunir les linguistes d'Europe contre certains documents qui
« leur viennent de l'autre côté de l'Atlantique. Nous ne voulons
« nommer personne ; mais combien n'en pourrions-nous pas citer de
« ces prétendus savants de notre nouvel hémisphère qui s'avisent de
« parler de choses qu'ils ignorent, et qui, partant, tombent dans les
« fautes les plus grossières ? Ce qu'il y a de plus déplorable, c'est
« que souvent leurs bévues font le tour du monde, passant par-
« tout comme autant de vérités. Les hommes les plus éminents ac-
« ceptent non-seulement sans défiance, mais avec enthousiasme, ce
« qu'ils s'imaginent être de précieuses découvertes pour la science,
« et se donnent une peine infinie pour tirer le meilleur parti pos-
« sible du faux trésor qui leur arrive de l'autre côté de l'Océan ; et
« de là que de systèmes ruineux construits à grands frais, au prix
« de sueurs et de veilles qui auraient pu être mieux employées !
« C'est de la sorte apparemment qu'aura été induit en erreur un très-
« estimable écrivain, dans un article publié dans les *Annales de*
« *Philosophie Chrétienne*, sous le titre de : *Parenté du japonais avec*
« *les langues tartares et américaines*[1]. »

Laissant là mon rôle de rapporteur, le seul qui me convienne en pareil sujet, j'ajouterai en mon propre nom, et parlant à l'auteur lui-même, qu'il ne suffit pas de signaler le mal, qu'il faut encore, lorsqu'on le peut, indiquer et fournir le remède. Je le supplie donc de ne pas s'en tenir à sa courte brochure ; mais de donner à ses compatriotes et au monde savant tout entier, une étude complète et approfondie de ces langues qu'il possède si bien : c'est un service que réclament de son dévoûment la science, la vérité et la religion.

JULES TAILHAN.

[1] *Jugement err.*, p. 5, 6.

Le Père Céleste, Sept Discours, par Ernest Naville. Paris. Durand et Cherbuliez. 1865.

Ce n'est pas la première fois que nous attirons l'attention de nos lecteurs sur les travaux de celui dont nous venons d'inscrire le nom. Dès 1859, l'année même où ce recueil devenait périodique, nous avons signalé les tendances élevées qui se révélaient dans plusieurs de ses œuvres, et nous aimions à y rencontrer de nobles et sympathiques aspirations[1]. Depuis lors, M. Ernest Naville n'a point cessé de combattre pour la grande cause commune à tous les chrétiens, et même à ceux qui n'ont pas le bonheur de partager toutes nos croyances. Sur le terrain où il se place, nous ne pouvons voir en lui qu'un auxiliaire, dont nous acceptons d'autant plus volontiers le concours que c'est celui d'une science philosophique remarquable, guidée par une logique sûre et unie, nous le croyons, à une sincérité parfaite.

De nos jours, l'athéisme renaît, mais non pas ordinairement sous la forme rebutante d'une négation directe et immédiate; il appelle plutôt à son aide un procédé d'élimination, et tente d'opérer, pour ainsi dire « la soustraction de Dieu[2]. » La science moderne ne tient plus compte du Créateur; elle n'en éprouve pas le besoin; elle ouvre et ferme le vaste champ de ses spéculations sans l'avoir, en quelque sorte, rencontré nulle part. Telle est du moins sa prétention; et c'est en s'appuyant sur ce qu'elle appelle l'inutilité du vieux dogme rationnel, qu'elle l'écarte comme une hypothèse qui a fait son temps et dont on doit désormais se passer.

De là ces doctrines qui ne s'affichent pas comme athées, qui se défendent même de l'être, mais qui professent au moins une abstention complète pour tout ce qui ne tombe pas directement sous l'observation sensible et matérielle. Tel est, en France, le *positivisme*, qui se renferme dans les faits et retranche toute considération des causes premières et des causes finales; en Allemagne, l'hégélianisme et le scepticisme, qui gagne même les théologiens; en Angleterre, le *sécularisme*, nouvelle secte qui se propose un but politique et social, à savoir la destruction de l'ordre actuel et de l'Église établie; il enseigne en même temps à rompre avec toute idée religieuse; c'est une tentative dont le but est expressément de réaliser la vie sans Dieu.

La vie sans Dieu, que serait-elle et pour les individus et pour les

[1] Voyez. *Études de théologie, de philosophie et d'histoire*. 2e série, t. I, p. 280.
[2] Page 249.

sociétés ? C'est la grave et importante question que l'orateur se propose. Après avoir étudié, dans un premier discours, l'idée de Dieu que nous portons en nous-mêmes, il cherche, dans le discours suivant, à sonder l'abîme que sa suppression ouvrirait au sein de l'humanité. Il suffit de le suivre pour être saisi d'effroi à la vue de ce vide immense : l'extinction de la raison envahie par le doute, l'abolition de la conscience perdant sa raison d'être et son point d'appui, les destinées du cœur compromises, parce que, dès lors, la vie ne devient plus pour lui qu'une comédie amère ; voilà des résultats inévitables pour l'homme individuel. Il en est d'autres non moins tristes pour la société entière. Retranchez l'idée de Dieu, et vous allez perdre toutes les conquêtes de la société moderne ; ce n'est pas assez, vous allez rendre impossible l'existence d'une société quelconque. Ces deux vérités sont établies rigoureusement et mises dans un jour que j'appellerai limpide. J'aime surtout ces pages où l'auteur s'applique à montrer que la société a besoin de justice et d'amour, et que ces deux grandes choses ne peuvent descendre que du ciel : si Dieu cesse d'être présent à la pensée et à la conscience des hommes, la justice et l'amour perdent leur puissance, le sentiment même de l'humanité s'évanouira, car il est dans une étroite dépendance de l'idée de Dieu considéré comme Père.

Toutefois, en constatant la renaissance de l'athéisme, M. Naville ne s'en exagère pas le péril. Fort au courant des divers systèmes qui manifestent le mouvement de la pensée philosophique en Europe, il saisit à peu près partout des symptômes qui seraient alarmants, si jamais la maladie dont ils attestent la présence, pouvait devenir générale. Mais le sens humain s'oppose à ce qu'il en soit ainsi, il proteste contre l'abus des mots aussi bien que contre l'abus de l'esprit qui s'égare. Le rationalisme des Italiens n'est que la négation radicale de la raison. « Les Français qui s'appellent eux-mêmes les *critiques*, sont des hommes qui prescrivent à l'intelligence de se faire le miroir indifférent des idées, en renonçant à tout discernement entre la vérité et l'erreur... On nomme *sceptiques* les philosophes qui déclarent qu'il n'y a rien à trouver et par conséquent rien à examiner ni à chercher. On n'est un *libre-penseur* que sous la condition expresse de renoncer à tout libre exercice de la pensée qui conduirait à accepter les croyances généralement reçues[1]. »

Mais la science de la nature, dans son état actuel, ne nous conduit-elle pas à éliminer Dieu ? M. Naville répond tout d'abord par la liste nombreuse des savants du premier ordre, qui proclament,

[1] Pages 134-135.

au contraire, que l'étude du monde physique rend la sagesse de Dieu manifeste ; puis il aborde la question en elle-même, au point de vue spécial des études de notre temps. Il s'attache surtout au système qu'on attribue à M. Darwin, et qui consiste à faire dériver la variété infinie des espèces qui peuplent le globe, de simples cellules vivantes qui existaient à l'origine, et qui se transforment à travers les siècles. Est-il vrai que, dans cette hypothèse, la nature s'explique elle-même et n'a plus besoin de créateur? Non, car lors même qu'on accorderait tout le reste, « avec de la matière et du temps, vous ne réussirez pas à faire de l'intelligence ; c'est une opération d'alchimie transcendante qui est tout à fait hors de notre portée [1]. »

L'humanité ne se suffit pas non plus à elle-même, elle ne s'explique pas sans Dieu. Prétendre la mettre à sa place, et en faire l'objet de notre adoration, c'est tout diviniser à la fois, le fait comme le droit, le vice comme la vertu, le bien comme le mal, c'est-à-dire confondre et détruire toutes choses. Il faut donc en revenir au Créateur. Quand même on ne le poserait d'abord que comme hypothèse, cette hypothèse se justifie suffisamment par ses harmonies avec ce qui existe, elle en est la seule et nécessaire explication : dès lors le procédé scientifique nous autorise à la regarder comme rigoureusement démontrée.

En outre, la raison ne donne pas seulement le Créateur, elle révèle encore le Père ; elle ne se borne pas à prouver la puissance de Dieu, elle nous montre aussi sa bonté. Il y a ici de belles pages sur cette vérité trop souvent méconnue, que si, dans la création, le mal est parfois plus apparent que le bien, c'est pourtant ce dernier qui l'emporte et en particulier dans l'homme. D'ailleurs le besoin inné de la prière, le désir indestructible du bonheur, la voix intime qui appelle l'homme à la sainteté, tout proclame la bonté de Dieu, tout nous atteste qu'il est réellement père.

Telle est, pour nous borner à un résumé bien incomplet, la trame des idées développées dans ce livre. Elles demeurent toujours, comme on voit, dans la sphère de la philosophie ; mais cette philosophie est pure et sereine, on sent qu'elle s'illumine des reflets de la révélation, bien qu'elle n'y fasse pas directement appel. Peut-être y aurait-il une nuance entre l'auteur et nous, dans la manière de concevoir les rapports de la tradition et de la raison, de la science sacrée et de la science profane ; nous aurions encore sur d'autres points de légères réserves à faire ; mais l'impression générale qui nous reste,

[1] Page 189.

après la lecture de l'ouvrage, c'est un sentiment profond d'estime pour la science qui l'a dicté et pour l'homme qui l'a écrit. Nous y trouvons une des défenses les plus larges et les plus belles que l'on ait entreprises de nos jours relativement au dogme fondamental de toute religion et de toute philosophie. Nul doute que ces conférences ne réussissent à raffermir l'opinion publique, si elle avait pu être ébranlée par tant d'attaques soulevées contre la vérité du Dieu créateur et du Dieu père des hommes.

A. MATIGNON.

REVUE DE LA PRESSE.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

— *Cours élémentaire de Droit Canonique*, par M. l'abbé Goyhenèche, docteur en théologie. (Paris. Tolra et Haton. in-12, 438 p.)

Il y a vingt ans, un ouvrage de droit canonique trouvait presque, en France, moins de lecteurs qu'un ouvrage sur la législation de l'Egypte au temps des Pharaons. La législation pharaonique a sans doute l'avantage de l'antiquité sur la législation ecclésiastique. Mais une législation qui est depuis bientôt deux mille ans la législation de l'Empire du Christ sur la terre ne laisse pas cependant, ce semble, que d'offrir un intérêt considérable aux hommes désireux de connaître les choses illustres du passé. Le droit canonique est le code de la civilisation chrétienne. Lorsqu'on demande aujourd'hui la raison du profond oubli où les hommes, même les plus dévoués à l'Église, ont laissé si longtemps en France l'étude d'une science qui occupa une si grande place dans les anciennes écoles ecclésiastiques, on entend souvent répondre que cette raison n'est autre que la spoliation de l'Eglise à la fin du dernier siècle. Cette explication nous paraît bonne, mais entendue dans un sens un peu différent de celui qu'on lui donne communément.

La confiscation des bénéfices par la révolution a sans doute ôté une grande partie de son ancien intérêt à cette partie du droit canonique qui avait pour objet de régler la matière des bénéfices; mais elle lui a laissé d'abord tout son intérêt historique, intérêt d'autant plus grand que la connaissance au moins élémentaire de cette partie de la législation ecclésiastique est indispensable à quiconque entreprend une étude quelque peu sérieuse de l'histoire de l'Église. D'ailleurs, comme le rétablissement de la dotation ecclésiastique n'est

qu'une affaire de temps, on peut dire que les lois ecclésiastiques relatives au temporel du culte ne sont que suspendues; plusieurs même de ces lois trouvent leur application dans la situation que la révolution a faite à l'Église. Mais la confiscation des bénéfices par la révolution n'a rien pu ôter de leur intérêt et de leur importance aux autres parties du droit canonique.

La véritable cause de l'oubli où nous avons laissé si longtemps l'étude du droit canonique, c'est, pensons-nous, l'affaiblissement dans les âmes de la foi dans l'indépendance absolue et la parfaite autonomie de l'Église. Cet affaiblissement date de loin en France, et ce n'est pas ici le lieu de faire son histoire. Mais on ne peut nier que la spolation de l'Église à la fin du dernier siècle n'ait eu pour effet de masquer aux yeux de plusieurs l'indépendance et l'autonomie de l'Église. Il était naturel dès lors qu'on n'accordât plus qu'une attention distraite à une législation qui était l'affirmation de cette indépendance et de cette autonomie. Grâces à Dieu, les nuages qui avaient voilé aux regards la liberté de l'Église, cette liberté que toutes les puissances du monde et de l'enfer ne sauraient lui ravir, vont se dissipant chaque jour davantage au souffle de l'esprit de Dieu, et l'intérêt se reporte sur les ouvrages de droit canon.

On ne peut qu'applaudir aux auteurs dont les publications secondent cet heureux mouvement des esprits. Le livre que nous annonçons n'est pas à l'adresse de ceux qui par devoir ou par goût travaillent à se rendre maîtres dans la connaissance des lois ecclésiastiques. Les professeurs de droit canon, les apologistes, les juges et hauts dignitaires ecclésiastiques doivent recourir aux sources mêmes de la science pour y trouver les lumières qui leur sont indispensables. Mais, sans aspirer à la science du canoniste, on peut désirer, on peut même avoir besoin de connaître les notions les plus élémentaires du droit canonique. Le livre de M. l'abbé Goyhenèche est un de ceux où l'on trouvera ces notions condensées avec le plus d'ordre et le plus de précision. La rapidité avec laquelle s'est écoulée la première édition montre que sa publication répond à un véritable besoin. L'*imprimatur* romain dont il est revêtu est d'ailleurs une garantie suffisante de son exactitude.

Nous exhortons l'auteur à multiplier encore davantage ses notes dans la prochaine édition, et surtout à indiquer plus souvent les autorités sur lesquelles s'appuient ses décisions. — J. B.

— *Influence du Catholicisme sur la formation de l'Espagne*, par Edmond Bonnal. (Toulouse, décembre 1864. In-8, de VIII-160 pp.)

« Cet essai est né du sentiment qu'a inspiré à l'auteur un des « actes politiques les plus graves de ce temps, la Convention du

15 septembre ». Ainsi s'exprime M. Bonnal en tête d'une courte préface : aussi devons-nous bien vite rassurer notre éditeur ; il peut sans aucun péril annoncer et louer cet écrit, remarquable à plus d'un titre, et qui se tient complétement en dehors de la politique contemporaine. Esprit sérieux, catholique sincère et résolu, M. Bonnal a voulu payer à l'Église, au milieu des luttes et des angoisses de chaque jour, le tribut d'une filiale affection, et faire servir à la gloire et à la défense de la religion, toujours attaquée, jamais vaincue, le fruit de ses études personnelles sur une des plus belles œuvres de la civilisation catholique, l'Espagne. « Plus que jamais, « remarque-t-il fort justement, on affecte de méconnaître les œuvres « (du catholicisme) en en recueillant le bénéfice. Plus que jamais, « on se défie de sa doctrine, en la méconnaissant. Que dis-je? On « la proclame l'ennemie du progrès. Elle est la seule coupable. Les « passions de l'homme ne seraient plus qu'un nom, on vivrait sous « l'âge d'or, si l'Église n'était là pour corrompre les âmes et fausser « les esprits. Le malheur est que les adversaires de l'Église lui attri- « buent des principes qui ne sont pas les siens. Ils s'en servent pour « mieux jeter la confusion dans les idées. Des accusations mal dé- « finies ou surannées, des expressions vagues servent de passeport « au mensonge. On oublie que la civilisation du XIX[e] siècle est là « pour protester. La mauvaise foi s'est alliée à la fausse science. Il « faut presque du courage pour défendre l'Église et le Catholi- « cisme. » Eh bien ! M. Bonnal a eu du courage ; non pas de ce courage inintelligent et maladroit, qui se lance en avant tête baissée, sans regarder aux précipices et aux fondrières, mais de ce courage éclairé par une raison droite et par une vraie science, qui marche avec assurance sur un ennemi dont il connaît le fort et le faible. « Si les évêques ont formé jadis la France, comme les abeilles cons- « truisent leur ruche, » l'Espagne, elle aussi, a dû la meilleure part de sa constitution et de sa force à l'influence prépondérante que prirent de bonne heure sur elle ses pontifes, associés aux grands seigneurs et aux rois Visigoths. Les *Conciles de Tolède* ont été et resteront un des plus beaux monuments de l'esprit humain régénéré par le christianisme, et travaillant à réunir dans une admirable synthèse les enseignements de la raison avec ceux de la foi. Cette mine précieuse, et encore peu exploitée parmi nous, M. Bonnal s'est pris à la creuser avec amour et persévérance ; il y a rencontré de riches filons, et a démontré ainsi une fois de plus le profit que trouverait la jeunesse studieuse de nos écoles à s'attaquer plus souvent aux sources originales. Citons le sommaire des chapitres de l'ouvrage : il suffira seul, nous le croyons, à montrer à tous, et spécialement aux

juristes, le caractère sérieux de l'auteur et le prix de son travail : « Chap. I. Le Christianisme et les Barbares en Espagne. Ch. II. « Caractère du *Forum Judicum* dans le droit civil. Ch. III. Législa- « tion criminelle. Ch. IV. Des rapports de l'Église avec les Bar- « bares. Chap. V. Les conciles de Tolède comme corps poli- « tique. Ch. VI. Influence des conciles de Tolède sur le génie « national. (Ce dernier chapitre est divisé en deux sections : Influ- « ence religieuse, et Influence politique.) » On pourrait désirer parfois plus de clarté dans l'exposition, plus de précision et de netteté dans les conclusions ; certaines expressions vont plus loin sans doute que n'a voulu l'auteur : celle-ci, par ex. : « Il est de l'essence de l'homme d'abuser de la vérité. » Mais l'ensemble mérite de grands éloges, et nous ne voulons pas être des derniers à joindre l'expression de notre sympathie aux nobles et flatteurs témoignages que de grands écrivains catholiques ont déjà rendus, nous le savons, au livre de M. Edmond Bonnal. — L. L.

— *Le Mouvement scientifique pendant l'année* 1864, par MM. E. Ménault et A. Boillot, rédacteurs du *Moniteur universel*. (Deux volumes in-12. Paris, chez Didier.)

M. Dalloz, directeur du *Moniteur universel*, a jugé à propos d'introduire la science dans le journal officiel. En conséquence, il a attaché à la rédaction deux hommes capables de remplir cette tâche. M. Menault s'est chargé de la bibliographie et du compte rendu des conférences de la Sorbonne ; M. Boillot s'occupe exclusivement des séances de l'Académie des sciences.

Au commencement de janvier dernier, ces Messieurs, réunissant les différents articles publiés par eux en 1864, en ont fait un ouvrage semblable à l'*Année scientifique* de M. Figuier, aux *Causeries scientifiques* de M. Henri de Parville, etc. C'est une heureuse idée, et si la faveur du public se mesurait toujours au mérite des livres, je ne craindrais pas de prédire le plus heureux succès à celui de MM. Menault et Boillot. Les auteurs comprennent à leur manière la tâche qu'ils se sont imposée, et je crois que leur manière est la bonne.

Les *vulgarisateurs* veulent avant tout être compris de *tout le monde ;* c'est le moyen d'avoir un plus grand nombre de lecteurs, et, disons le mot, un plus grand nombre d'acheteurs. Pour en arriver là, on débarrasse la science de sa nomenclature et de sa terminologie, on supprime tout ce qui présente quelque difficulté, pour ne conserver que les parties attrayantes ; et le peu que l'on conserve, on a soin de le revêtir d'un style, non-seulement correct et élégant, ce qui serait louable, mais d'un style enjoué et spirituel, ce qui fait souvent oublier le fond pour la forme.

Telle n'est point la marche des écrivains du *Moniteur*. Leur livre est sérieux et instructif; on y trouve vraiment de la science, non pas de la science à la portée de *tout le monde*, mais de la science à la portée des gens instruits. Leur but n'est pas de *vulgariser*, mais de *propager*.

A une science sérieuse, ces Messieurs joignent une doctrine philosophique généralement saine, chose assez rare dans les ouvrages de ce genre. Ce n'est pas que tout soit parfait à cet égard, je trouverais en particulier à redire à la manière dont ils combattent le positivisme. Mais quelques taches n'enlèvent pas à un livre sa valeur et son mérite. En somme, le *Mouvement scientifique* me semble un excellent ouvrage, et je le préfère de beaucoup à tous ceux du même genre que je connais. — N. L.

— *Résumé du cours de zoologie professé au collége de Notre-Dame de la Paix à Namur*, par A. Bellynck de la Compagnie de Jésus. (Namur 1865, un vol in-8.)

Le P. Bellynck est avantageusement connu par une Flore des environs de Namur publiée il y a dix ans. Le nouvel ouvrage que nous annonçons sera très-utile aux jeunes gens qui, leurs études terminées, voudraient, sans devenir des naturalistes de profession, acquérir des connaissances sérieuses en physiologie. Toutes les questions y sont traitées, celles surtout qui peuvent donner lieu à des discussions philosophiques; mais elles sont traitées bien succinctement; on peut même dire que la plupart n'y sont qu'indiquées, les dimensions de l'ouvrage ne permettant point d'agir autrement. Ce qui fait le mérite de ce livre, ce qui le rend par-dessus tout utile, c'est que, pour chaque question, l'auteur fait connaître les livres que l'on peut consulter avec fruit; c'est rendre un service immense à ceux qui débutent dans la carrière, en leur épargnant de longs tâtonnements et des recherches fastidieuses.

Enfin, ce qui est sans exemple dans les ouvrages élémentaires publiés en France, la plus grande partie du volume est consacrée à donner une classification complète et détaillée du règne animal. Malgré le laconisme que l'auteur s'est imposé, cette classification contient des détails intéressants sur les mœurs des animaux.

Cet ouvrage est le fruit d'une vaste érudition et d'un travail consciencieux; on ne saurait douter du succès qui l'attend en Belgique; nous serions heureux de le voir également apprécié en France.

N. L.

— *Résumé oral du progrès scientifique et industriel*, par M. l'abbé Moigno. (Paris, Étienne Giraud.)

Depuis plus d'un an, le savant rédacteur des *Mondes* fait un

cours de science vulgarisée. Chaque mois, une de ses conférences est destinée à passer en revue les progrès accomplis dans le domaine des sciences et de l'industrie. Cette conférence présente aux auditeurs l'attrait de la nouveauté, et celui de nombreuses et brillantes expériences. Elle a de plus l'avantage de constituer pour les inventeurs une publicité facile et rapide qui leur manque trop souvent.

M. l'abbé Moigno a eu la pensée d'offrir au public le résumé, — ou plutôt le développement de son résumé oral du progrès. La conférence de juillet 1865 paraît la première : c'est une brochure de 70 pages in-18 remplie de faits intéressants, que tout le monde peut lire avec fruit, et qui, pour beaucoup de personnes, peut tenir lieu d'un journal scientifique.

Les conférences faites mensuellement par M. l'abbé Moigno dans la salle de la Société d'encouragement, 44, *rue Bonaparte, à Paris*, seront publiées par livraisons de 72 pages chacune, sur papier fort, et formeront à la fin de l'année deux beaux volumes in-18 jésus.

L'année 1864-1865 paraîtra aussi par livraisons et dans le même format. Les douzes livraisons, comprenant chacune une conférence, seront successivement mises en vente à des intervalles très-rapprochés.

Pour ceux qui s'occupent spécialement de sciences, cette publication est un complément naturel *des Mondes;* ce journal, débarrassé ainsi de beaucoup de détails qui sont surtout industriels, pourra consacrer une place plus considérable aux questions purement scientifiques. — N. L.

— *Le Divorce*, par madame Bourdon. (1 vol. in-18 de 222 p. Paris, Dillet; 1 fr. 50.)

Le divorce, que la France a su rejeter de sa législation et que la Belgique, en s'inféodant au code Napoléon, a maintenu dans la sienne, le divorce, disons-nous, est pour ce pays un des éléments les plus dissolvants de la Société. Il l'ébranle et la détruit en jetant au sein des familles les perturbations les plus étranges et le germe des plus funestes bouleversements.

Touché des maux qu'un tel fléau cause à son infortunée patrie, un écrivain depuis longtemps déjà connu avantageusement dans le monde des lettres, et qui a consacré son talent à moraliser les classes moyennes de la société, madame Bourdon, essaye d'opposer une digue à ce mal envahissant. Sous la forme d'une Nouvelle attachante et gracieuse, écrite dans ce genre *intime*, dont elle a le secret et qu'on admire dans *la Vie réelle*, *Une parente pauvre*, *Souvenirs d'une institutrice*, *Léontine*, *le Droit d'aînesse* et vingt autres ouvrages sem-

blables sortis de la plume féconde de l'auteur, — madame Bourdon montre les effets désastreux du divorce dans la famille et, par suite, les conséquences déplorables et funestes auxquelles il entraîne la société.

Nous félicitons l'écrivain de ses généreuses intentions en même temps que nous engageons nos lecteurs à méditer cet ouvrage et à le faire connaître.

Nous ferons, toutefois, remarquer que ce livre convient surtout aux personnes d'une certaine maturité et serait moins à sa place entre les mains d'un jeune homme ou d'une jeune fille ; car il n'est pas toujours à propos d'initier le premier âge à ces tempêtes des passions et aux violents orages de la vie. — C. B.

— *La Vénérable Servante de Dieu, Anna-Maria Taïgi*, d'après les documents authentiques du procès de sa béatification, par le R. P. Gabriel Bouffier, de la Compagnie de Jésus. (Paris, Bray, 1865. 1 vol. in-12 de VIII-304 p. Prix : 2 fr. 50.)

« *Je perdrai la sagesse des sages et je réprouverai la prudence des prudents*, » a dit saint Paul après Isaïe (I Cor., I, 19. — *Isa.*, XXIX, 14), et cette parole de l'Esprit saint, se trouve à chaque instant vérifiée d'une manière admirable, en notre siècle orgueilleux et cupide. Douce bergère de Pibrac, pauvre mendiant des Amettes, humble fille de la Visitation Sainte-Marie ! pour ne nommer que des enfants de notre belle France, le Ciel avait ses desseins en réservant à nos jours la glorification de vos vertus. Et, pour parler de plus près encore à notre cœur, pour nous donner des modèles plus voisins de nous, nos contemporains et nos amis, n'a-t-il pas suscité récemment, sur notre sol, ce vénérable curé d'Ars, que des milliers de personnes de tout rang et de toute condition ont connu, admiré, consulté ? Ne s'est-il pas choisi à Rome, au centre de la catholicité, une pauvre femme du peuple, Anna-Maria Taïgi, dont la cause de béatification est déjà si avancée, vingt-huit ans seulement après sa mort ? « Quand « Dieu veut montrer sa puissance et sa sagesse, il emploie d'ordi- « naire ce qui aux yeux du monde est faiblesse et folie, pour abat- « tre le faste du siècle, rendre vaines les entreprises des impies, et « briser les efforts de l'enfer. » Ainsi s'exprime le décret signé par notre glorieux pontife Pie IX, le 8 janvier 1863. Pontife chéri du Ciel ! prédestiné, entre autres honneurs, à élever sur les autels tant de saints, tant de bienheureux ! C'est lui-même qui nous montre Dieu « opposant aux flots de l'impiété qui débordaient de toutes « parts une simple femme, née de parents honnêtes, mais pau- « vres, mariée à un homme du peuple, chargée des soins d'une « famille, et ne trouvant de quoi se nourrir, elle et les siens, que

« dans le travail de ses mains. » Et dans cette vie si commune, quelles vertus ! Et aussi, quelle profusion de grâces surnaturelles, de ces grâces vraiment extraordinaires que quelques-uns s'imaginent être le privilége des vierges du cloître, des Thérèse et des Marguerite-Marie, des Gertrude et des Marie-Madeleine de Pazzi ! Pour mieux encourager notre faiblesse, ces vertus héroïques, ces grâces signalées ont *daté* d'une conversion ; et ce n'est pas une des époques les moins touchantes, et surtout les moins pratiques de cette vie, que les luttes d'Anne contre la grâce, et sa défaite définitive.

La première Vie de la Vénérable, publiée il y a quelque vingt ans par Mgr Luquet, devait par la force des choses être fort incomplète : une grande réserve sur les dons merveilleux communiqués à la servante de Dieu était alors commandée par la date récente de sa mort. Le R. P. Bouffier a eu sur son vénérable devancier l'avantage de pouvoir puiser abondamment dans les documents divers formant l'enquête juridique, qui sert de base à l'introduction de la cause de la Vénérable. Ces documents, il les a mis en œuvre avec un rare talent, et en a tiré un récit simple et attachant, édifiant et solide, aussi propre à consoler les âmes au milieu des tribulations présentes de la sainte Église, qu'à leur inspirer l'amour des véritables vertus chrétiennes, gage assuré du triomphe prochain. — L. L.

— *Mémoires d'un père sur la vie et la mort de son fils.* (Paris, Bourdier, 1865. 1 vol. in-8° de XII-292 p.)

« Parlez à l'aveugle-né des sublimes spectacles de la nature et « de l'art ; parlez au sauvage, ou bien à l'homme oisif et voluptueux, « des nobles plaisirs de l'étude ; enfin, parlez à un de nos frères « séparés des délices d'une âme catholique : l'aveugle vous croira « sur parole et sans vous comprendre : le sauvage et le mondain ne « vous croiront ni ne vous comprendront ; celui qui est séparé de « l'Église rira de vous et vous nommera fanatique. En effet, pour « les aveugles de toute espèce, plus vous vous éloignez des sens, « plus la difficulté augmente. » Je venais de lire d'un bout à l'autre — et sans que la plus religieuse et la plus douce émotion m'eût permis un instant de déposer le livre, — les *Mémoires d'un père sur la vie et la mort de son fils*, quand ces paroles d'un illustre converti, le comte Schouvaloff, me tombèrent sous les yeux. Elles résument trop bien mes impressions, celles que doit faire éprouver ce livre à toute âme sincèrement chrétienne, pour ne pas les citer ici, en tête des courtes lignes que je puis consacrer, dirai-je à ce fils admirable ? dirai-je à ce père plus admirable encore ? ou à cette famille privilégiée du ciel, dont l'intérieur nous est dévoilé d'une manière si discrète, si simple et si touchante ? Quelle vie que celle d'Auguste ! et qui d'entre les

enfants du siècle, est à même d'en comprendre les progrès, les péripéties, le dénoûment en apparence prématuré? « Le cloître et le « monde se disputèrent ce trésor : ce fut le ciel qui l'eût. » Cette épigraphe choisie par le *père* résume tout; j'y ajouterais volontiers ces paroles du Psaume : Que Dieu est *admirable* dans ses Saints! (Ps. 67, 36.) Trois *coups* de grâce ont fait de cette vie, si brusquement tranchée dans sa fleur, un spectacle qui a ravi les Anges du ciel, et qui, présenté à notre génération positive, devrait lui faire toucher au doigt l'action divine, la Providence, l'opération de l'Esprit saint, *la grâce*, pour répéter ce mot, inexplicable aux gens du monde, mais si précieux et si intelligible pour les enfants de Dieu. A douze ans, la venue de N.-S. dans un cœur bien disposé et parfaitement pur, opère un changement soudain et merveilleux. « Cet « enfant ne sera jamais pieux, » avait dit son père; et N.-S., en prenant possession d'Auguste, lui apportait, comme don de joyeux avénement, la parure d'une *angélique* piété. « Ce que douze ans de « soins, de sollicitude, de représentations, d'exemples, n'avaient pu « gagner, un moment le conquit pour l'éternité. Il est vrai que ces « douze ans avaient sauvé une chose dans ce cher enfant : l'inno- « cence baptismale, la délicate fleur de la pureté, cette transparence « d'une âme qu'aucune haleine empoisonnée n'a jamais ternie, le « chaste sommeil des sens sous l'aile d'un amour qui se serait fait « immoler pour le préserver. » Désormais, tout dans cet aimable adolescent sera rapporté à un seul but : aimer son Dieu, s'unir à son Dieu. Le cours des études classiques, suivi sans quitter le sein de la famille, l'amène peu à peu à cette époque solennelle où l'enfant devient jeune homme, sent qu'il va entrer dans la vie réelle, et qu'il lui faut choisir sa voie, disons mieux, *trouver sa vocation*. C'est là que l'écheveau de la destinée providentielle d'Auguste semble mêlé, brouillé, confondu à plaisir. Désir ardent du cloître, joint à des imperfections de caractère qui font à bon droit hésiter un père chrétien, mais prudent; tentatives avortées, essais infructueux; luttes intérieures, et conduite visible de la Providence sur cette âme qui voulait la vie religieuse « pour aimer Dieu le plus possible, » et néanmoins, au moment d'agir, recevait toujours des lumières divines qui l'arrêtaient court. Et c'est au moment où, fidèle à ces lumières, Auguste ajourne indéfiniment ses projets de vie religieuse, qu'un second *coup de grâce* enlève complétement le défaut, cause légitime des préoccupations paternelles, et fait arriver en un clin d'œil ce fils chéri à un degré de perfection inespéré, dans la *vie commune*. Et maintenant, parvenu au troisième acte et au dénoûment de cette existence, si merveilleuse dans sa simplicité, comment redire ces

attraits admirables qui « lui font toujours regarder la sainteté et la « belle et pure virginité comme deux idées inséparables? » Et ces progrès constants d'un jeune homme de dix-neuf ans, forcément jeté, au moins par intervalles, dans un milieu si différent du sein de sa pieuse famille? Et cette chaste rencontre de deux cœurs, si bien faits l'un pour l'autre, conduits à espérer et à se promettre mutuellement l'union la plus intime, tout en restant fidèles à des aspirations angéliques, puis brusquement séparés par un coup de foudre? je me trompe; cette union n'était pas de celles que la mort brise sans retour, et la dernière et sublime grâce reçue par Auguste au déclin de sa vie mortelle, à l'aurore de son immortalité bienheureuse, ne fut pas une grâce *solitaire*. Impossible de parcourir sans une émotion profonde les dernières pages de ces *Mémoires*. Mais qu'il a fallu de courage à ce *père* héroïque et désolé pour écrire et révéler des mystères si délicats? Il a bien fait néanmoins de céder à de hautes et religieuses sollicitations : grâce à lui, la voix de son Auguste parle du fond de la tombe, ou plutôt du ciel ; elle redit à la jeunesse toujours si pleine d'aspirations généreuses et de nobles instincts : « Oh! qu'elle est belle, la génération des cœurs purs! Leur mémoire « ne périra jamais! » Elle rappelle aux enfants du siècle, oublieux de leurs immortelles destinées, ce que l'Esprit saint a prédit de leur aveuglement : « Ils verront la fin du *Sage*, et ils ne comprendront point le dessein de Dieu à son égard. » — L. L.



Plusieurs de nos lecteurs qui ont assisté à la distribution des Prix de l'École libre de l'Immaculée-Conception, à Vaugirard, nous ayant témoigné vivement leur désir de voir figurer dans notre recueil le discours prononcé à cette occasion, nous le joignons à ce numéro.

H. Mertian.

PARIS. — IMP. DE V. GOUPY ET Cᵉ, RUE GARANCIÈRE, 5.

DISCOURS

POUR

LA DISTRIBUTION DES PRIX

De l'École libre de l'Immaculée-Conception

A PARIS-VAUGIRARD

PRONONCÉ LE 7 AOUT 1865

Par le R. P. G. LONGHAYE

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

DISCOURS

POUR LA DISTRIBUTION DES PRIX

De l'École libre de l'Immaculée-Conception.

MONSEIGNEUR [1], — MES CHERS ENFANTS,

Trois choses parmi nous couronnent l'œuvre de l'année scolaire. A la solennelle récompense du travail, à la prière commune, prélude des adieux, doit s'ajouter un dernier enseignement, un dernier conseil. Ne regrettez pas ces rapides instants dérobés à votre impatience; ne vous défendez pas contre les réflexions utiles, sérieuses peut-être, que je voudrais éveiller en vous. Dans des cœurs aussi bien nés que les vôtres, de pareilles fêtes laissent une impression profonde, un souvenir grave et joyeux tout ensemble. Eh bien! heureux qui peut rattacher à ce souvenir une pensée généreuse et féconde! Heureux qui, en rappelant les émotions de sa jeunesse, y retrouve, avec le charme qui les rend chères, la lumière qui dirige et la force qui soutient! Dieu me donne de contribuer aujourd'hui à vous assurer cet avantage!

Nous parlerons des lettres : vous comprendrez sans peine que je me sois arrêté à ce sujet.

Mais ne craignez pas que j'entreprenne de vous dire après tant d'autres leur dignité, leur utilité. Toujours les lettres ont pris soin de leur propre louange; leur éloge est partout : aussi bien, des questions plus utiles appellent notre attention.

Il y a quelques années, une voix éloquente et chère à la France catholique, définissait devant une autre assemblée les devoirs littéraires des chrétiens. Je voudrais tenter quelque chose de semblable ; je voudrais rechercher quelle situation, quelle attitude il vous conviendra de prendre en présence des lettres et en particulier de la littérature contemporaine.

[1] Mgr Buquet, évêque de Parium.

Or il n'est pas besoin d'une bien longue expérience pour marquer tout d'abord deux erreurs pratiques entre lesquelles se trouve la vérité. D'un côté, c'est le dédain qui voudrait ne voir dans les lettres qu'un amusement pour les oisifs et les curieux; de l'autre, c'est un enthousiasme trop facile qui se laisse prendre à tous les attraits de la forme et à toutes les séductions de la vogue. Double écueil dont je ne saurais dire lequel est le plus funeste, mais dont il faudra vous écarter avec un soin égal.

Accordez aux lettres l'estime qu'elles méritent, et sachez, au besoin, rester indépendants de leur influence. Essayons, dans quelques observations rapides, de justifier ce conseil.

Monseigneur,

Permettez qu'au début de ce discours, et au nom de tous ceu qui m'entendent, je vous remercie pour l'honneur et pour le bienfait de votre présence. Le dirai-je! Ce qui me frappe tout d'abord, ce n'est pas ce caractère sacré, digne prix de tant de services, si Dieu ne vous en gardait un plus digne encore. Ce n'est pas même la part féconde et glorieuse que vous avez prise au gouvernement de l'archidiocèse de Paris. Votre Grandeur ne s'étonnera pas que je m'arrête à un souvenir plus lointain et plus doux. Oui, nous savons que la jeunesse a joui du bénéfice de vos premiers travaux; nous savons que votre nom est inséparable de celui d'une maison célèbre où votre zèle s'était voué à la grande œuvre de l'éducation catholique. Alors sans doute, aux enfants qui vous entouraient, et qui depuis, répandus dans toutes les carrières, ont fait la gloire du collége Stanislas et la vôtre, vous adressiez souvent ces mêmes conseils que je voudrais redire aujourd'hui. Voilà pourquoi je me tiens heureux de pouvoir les mettre en commençant sous votre haut patronage et sous la protection de ce souvenir.

Aux temps où la foi chrétienne était plus vive, les esprits plus sérieux et plus calmes, l'étude n'était pas considérée seulement comme un moyen de parvenir, qu'il fallût mesurer aux besoins de la vie présente et aux exigences d'une profession spéciale. Alors, sans regarder plus loin, chacun se croyait obligé de faire valoir les talents reçus du ciel, jaloux de l'honorer ainsi soi-même et de répondre à l'ordre de la Providence, plutôt qu'attentif à prendre ses avantages pour la conquête d'une fortune ou d'un emploi. Alors aussi les lettres obtenaient sans peine dans la série des connaissances

humaines le rang qui leur est dû ; et certes nul ne se fût avisé de les dédaigner comme inutiles.

Vous le savez : bien des hommes, à notre époque, ne le comprennent pas ainsi. Dans une certaine langue contemporaine que nos pères n'entendraient plus, ces hommes se parent des titres de spécialistes, d'utilitaires ; et voici leur pensée : « L'étude prépare un examen ; l'examen ouvre une carrière : au delà, rien que de superflu. Et comme les préoccupations du siècle se tournent de préférence du côté de la richesse et de l'industrie, il est plus d'une carrière honorée et fortunée tout ensemble, où les lettres n'ont point de part. Choisissez donc, jeune homme, la profession où vous appellent les calculs de l'intérêt, les désirs de l'ambition, ou les inclinations du caractère ; puis demandez au travail ce qu'il faut pour vous la rendre possible : rien de moins, rien de plus. »

A vrai dire, l'esprit qui subordonne tout à la profession spéciale, ne s'exprime que rarement avec cette franchise. Mais il existe, mais il règne ; et parmi ceux mêmes qui échappent à la nécessité déplorable d'interrompre avant le temps leurs études littéraires, il en est qu'a touchés la contagion. Plus d'un jeune homme, à ses heures de fatigue et de dégoût, volontiers s'armerait du programme officiel où il voit la limite fatale des connaissances humaines, et viendrait dire à ses maîtres : « Pourquoi telle étude, tel exercice? Que cherchez-vous au delà de cet examen, terme unique de mon ambition, parce qu'il suffit à la carrière où j'aspire ? »

Chers enfants, si nous combattons ces vues étroites, nous ne saurions craindre le reproche de n'estimer pas assez les professions diverses où vous engagera l'avenir. Non, les lettres ne répondent pas aux mépris des utilitaires par d'autres mépris non moins injustes. Non, vos maîtres ne refusent pas leur admiration aux efforts de la science et de l'industrie contemporaines, augmentant de toutes parts le légitime empire de l'homme sur la terre où Dieu l'a fait roi. Pour le croire, il faudrait oublier que plusieurs parmi nous se dévouent à l'enseignement spécial et scientifique comme d'autres à l'enseignement littéraire. Et vous infligeriez à nos espérances un démenti cruel si vous n'apportiez dans le monde qu'une instruction à la fois incomplète et exclusive, propre à faire de vous des penseurs abstraits et des littérateurs inutiles, impuissants et déconcertés devant les réalités pratiques de la vie.

Toutefois il faut bien le reconnaître : les lettres servent, honorent, embellissent les professions mêmes où elles paraissent le plus étrangères. Il faut bien le reconnaître aussi : une charge, une carrière, un emploi ne sont pas le but suprême. Après la vertu et le

caractère, plus que tout le reste, la culture de l'intelligence fait la valeur personnelle ; et dans cette culture de l'intelligence les lettres ont un trop noble rôle pour qu'on les sacrifie sans sacrifier du même coup une part de sa force et de sa dignité.

On raconte qu'aux premiers jours de la Révolution, un prince français, alors en exil, disait à un gentilhomme étranger : « Milord, nous sommes compatriotes ; il n'y a que deux nations au monde, la noblesse et la roture. » Aujourd'hui cette naïveté de grand seigneur nous fait sourire. Mais ne puis-je dire avec plus de raison : par delà toutes les différences que font le rang, l'emploi, la fortune, dans le monde des intelligences où se mesure la vraie distinction de l'homme, il est deux peuples. L'un, et par le privilége d'une instruction véritable, et par ce goût des hautes pensées, fruit d'une sérieuse éducation littéraire, s'élève au-dessus des préoccupations de la vie temporelle ; et, sans y devenir inhabile, se ménage dans une région supérieure des avantages solides et de nobles plaisirs. L'autre, toujours abaissé aux soins du présent, toujours courbé sur le champ étroit de son labeur quotidien, enferme dans le cercle d'une profession spéciale toutes les forces, toute l'activité de l'esprit et du caractère. L'un, en communication perpétuelle avec les talents et les génies de tous les âges, jouit pour lui-même de ce fonds commun, magnifique héritage de l'intelligence humaine, et ne cesse de l'enrichir et de le féconder pour les générations futures. L'autre, tout entier aux intérêts personnels, ne féconde et n'enrichit que le patrimoine de la famille. L'un enfin est le peuple des esprits distingués, indépendants, vigoureux, capables de penser et de juger par eux-mêmes, guides et maîtres naturels de la foule. L'autre est le peuple des esprits vulgaires, faits pour obéir et pour suivre, et par là-même, toujours faibles contre les séductions de l'erreur.

Chers enfants, bon gré mal gré, vous serez un jour naturalisés dans un de ces peuples. Ah ! votre choix n'est pas douteux ; mais gardez-vous de l'oublier : vous ne prendrez rang parmi les esprits d'élite, qu'à la condition d'avoir acquis, dans une formation littéraire sérieuse et complète, ce goût de la vie de l'intelligence, qui honore l'homme et assure sa dignité. Alors peu importe la carrière où vous placera la Providence. Guerriers, magistrats, voués au négoce ou à l'industrie, en dehors de tout cela, vous serez des hommes, des hommes sérieux, distingués, utiles.

Et ici nous pourrions nous élever encore. Je pourrais vous dire : tous, vous êtes chrétiens, tous, résolus à ne l'être pas seulement pour vous-mêmes, tous déterminés à porter haut le drapeau de la vérité. Et que deviendra-t-il dans vos mains, ce noble drapeau, si vous ne

savez, au besoin, prendre le glaive de la parole? A qui serviront vos saintes croyances, si vous négligez de vous armer pour les défendre? L'erreur est habile, éloquente autant que peut l'être le sophisme, savante autant que peut l'être le mensonge. A cette habileté, à cette éloquence, à cette science de l'erreur, n'aurez-vous à opposer que votre foi muette et humiliée? Chers enfants, je ne puis que vous rappeler en courant ces pensées supérieures à tout le reste; mais ici, grâce à Dieu, ces grandes pensées sont la leçon de chaque jour.

Si les lettres se sentent à l'aise en présence de détracteurs tels que nos utilitaires et nos spécialistes, il leur faut aussi combattre d'autres dédains, plus rares sans doute, mais qui, tombés de plus haut, semblent, malgré leur injustice, commander quelque respect.

Il est des hommes qui, tournant contre les lettres les mêmes armes que nous employons à les défendre, les accusent au nom du sérieux, de la sagesse, de la vérité. Dirons-nous qu'aux yeux de ces juges un peu chagrins, l'éloquence n'est que l'art du mensonge, la poésie, un vain étalage de figures, un vain bruit de mots sonores? C'est trop peut-être. Du moins est-il vrai que la forme littéraire, que les ornements de la parole, leur inspirent une défiance mal raisonnée. Amoureux avant tout de la vérité simple et nue, ils ne peuvent se défendre de tenir pour suspectes les grâces du style, parure brillante, mais frivole, inutile presque toujours, dangereuse le plus souvent. De la région des conceptions abstraites et de la pensée pure, ils regardent avec quelque pitié les lettres se jouer au-dessous d'eux, et cueillir ces fleurs légères, charme des imaginations encore jeunes et des esprits incapables de monter plus haut. Jaloux de se suffire à eux-mêmes, ils dédaignent ce que d'Aguesseau appelait l'heureux commerce, la parfaite intelligence entre l'art de bien penser et celui de bien parler; ils maintiennent avec hauteur entre la vérité et l'expression littéraire, ce que le même d'Aguesseau nommait encore un divorce funeste, une distinction injurieuse.

Je l'avoue : si les lettres devaient répondre de toutes les folies, de tous les crimes où on les force à concourir, il faudrait renoncer à les défendre contre les préventions et les dédains de certains sages. Mais, Dieu merci, elles échappent au déshonneur de cette solidarité; magnifique instrument offert à tous, obéissant à qui l'emploie, sans être coupable des indignes usages auxquels on peut l'appliquer.

Et ici, comme dans toute question possible, il faut s'entendre, et pour s'entendre, il faut définir. Qu'est-ce donc après tout que le

style, que la forme, que la beauté littéraire? Est-ce cette élégance banale, facile conquête des plus médiocres talents, léger voile propre à cacher aux yeux du vulgaire la faiblesse ou l'obscurité de la pensée? Est-ce une frivole combinaison de mots et de sons, amusement de l'esprit, de l'imagination et de l'oreille? Non certes, tout cela n'est pas le style.

Le style, c'est la plénitude et la perfection de la pensée même. C'est la vérité radieuse et vivante; radieuse, parce que l'imagination la colore sans l'altérer; vivante, parce que le sentiment l'anime sans l'égarer. On répète bien souvent: « le style, c'est l'homme; » et bien souvent on entend mal le véritable sens de ce mot célèbre. Serait-il téméraire d'y ajouter quelque chose, et de dire: le style, c'est l'homme pensant tout entier, l'homme qui fait concourir à la manifestation de lui-même toutes les facultés, toutes les puissances de son âme; l'homme qui met dans sa pensée tout ce que Dieu a mis dans la création visible, la lumière, l'ordre, l'éclat, le mouvement, l'harmonie. Voilà l'écrivain véritable, un philosophe avec quelque chose de plus, avec la splendeur qui, s'ajoutant au vrai, produit le beau, avec le charme et l'empire qui suivent partout le beau lui-même.

Chers enfants, j'abrége ces réflexions, car je n'entends pas vous faire à pareil jour une leçon de littérature. Mais, dites-moi, si le style n'ôte rien à la pensée et lui ajoute la grâce et la puissance; si le premier devoir de l'écrivain est de respecter la vérité, si son triomphe est de la rendre aimable et victorieuse; si, appliquant à son objet non plus la seule raison mais toutes les facultés réunies, il doit les subordonner toutes à cette raison souveraine; si les maîtres et les modèles que nos révolutions littéraires n'ont pas encore détrônés, gardent parmi leurs plus grandes hardiesses cette splendeur de bon sens, marque authentique du génie; qui osera mépriser les lettres au nom de la pensée, du sérieux, de la vérité? Est-elle équitable et pratique, cette sagesse qui, trop ambitieuse de se suffire à elle-même, se condamne parfois à l'impuissance, pour avoir dédaigné ses naturels auxiliaires.

Non, la sagesse pratique vous dit: « Dieu appelle tous les moyens humains à la défense de sa cause: gardez-vous d'en négliger aucun. Devenez puissants en paroles comme en œuvres. Mais aussi ne l'oubliez pas; trop souvent les lettres sont d'intelligence avec l'erreur et le vice. Comme elles vous serviront à honorer la vérité, d'autres voudront les employer à vous séduire; et comme j'ai réclamé pour elles votre estime, il me faut invoquer contre elles votre courage et votre indépendance.

L'indépendance ! N'est-il pas étrange qu'on soit obligé de vous en faire un devoir ? Et quand la contagion du siècle vous apporte de toutes parts l'esprit de libre examen, d'insubordination, de révolte, le rôle de l'éducation catholique n'est-il pas d'insister avant tout sur les principes d'autorité, de soumission, de respect ?

Chers enfants, respect et indépendance vont bien ensemble, je dis mieux, ne vont qu'ensemble : et si l'Église catholique est dans le monde la plus grande école de respect, elle est aussi, pour qui sait comprendre, la plus grande, la seule école d'indépendance.

Car il ne faut pas vous y tromper. Les hommes qui défendent avec un soin jaloux la liberté de leurs erreurs et de leurs passions, les hommes qui se montrent fiers et hardis contre la vérité, contre le bien, contre Dieu et son Église, le plus souvent s'inclinent avec une étonnante souplesse devant les autorités les moins respectables. Le plus souvent cette attitude, cette pose indépendante, si chère à nos contemporains, cache bien des humiliations, bien des servitudes.

Celle que je vous dénonce en ce moment, c'est la servitude de l'esprit, le volontaire aveuglement de la raison, éblouie par les charmes de la forme et plus encore par l'éclat des réputations toutes faites; c'est l'abdication du jugement en présence de ce tyran capricieux qu'on nomme l'opinion, l'engouement, la mode.

Un livre vient de se produire. L'auteur a la célébrité, peut-être la célébrité du scandale : qu'importe ? Aujourd'hui tous les genres de renommée sont égaux devant la curiosité d'un certain monde. Une manœuvre, une cabale, une spéculation peut-être, commence la fortune de l'œuvre nouvelle. Le succès vient, il grandit, il est immense. Que va-t-on faire ? — Lire ce livre ; il le faut bien : tout le monde le lit. — Mais ce livre ne renferme pas une pensée vraie ; mais l'auteur étale à chaque page dans ses affirmations légères et tranchantes, dans ses contradictions à peine voilées, le plus profond mépris pour son lecteur et pour lui-même ; mais il s'attaque à l'honneur et à la virilité des âmes ; mais il raille ou insulte tout ce que nous respectons, tout ce que nous aimons, tout ce que nous croyons, tout ce que nous adorons. — A tout cela que répondre ? — Le livre est bien écrit. — Peut-être. Mais enfin nous le lisons donc parce que d'autres le lisent ; nous l'approuvons le plus souvent parce que d'autres l'approuvent, et nous le jugeons bien écrit sur le nom de l'auteur. Soyons fiers de notre indépendance !

Chers enfants, ne vous méprenez pas sur ma pensée. Je n'entends pas vous prouver ici qu'il ne faut pas tout lire : vous le savez ; et contre les sophismes de la curiosité, il suffit de votre conscience.

Mais voici ce que je dis et ce que je déplore. Pour une foule de lecteurs, la célébrité d'un nom, la vogue d'un ouvrage, le moindre semblant de style, le moindre éclair d'esprit ou d'imagination, suffisent à racheter l'audace du mensonge et l'audace du mal. Ou plutôt le mensonge et le mal ne paraissent plus ; l'intelligence suit en aveugle, déjà trop séduite ou, disons-le, trop paresseuse, pour prendre garde au but où on l'entraîne. Essayez de l'arrêter, de la désabuser : elle s'étonne, elle ne comprend pas, elle s'irrite peut-être. Et voilà comment des chrétiens, trop faibles contre l'empire de la mode, exposent la fermeté de leurs principes et la noble délicatesse de leurs âmes, voilà comment ils courent parfois à des succès qui sont des scandales ; voilà comment tant d'hommes se font sans le voir les complices de leurs plus perfides adversaires. Ce n'est pas ici une opinion, une théorie ; c'est le témoignage de l'histoire.

A la veille de la révolution française, qui fit la fortune de certains drames fameux, tout pleins de haine et de mépris pour les classes élevées de la société ? Ce furent les victimes elles-mêmes qui, forçant les scrupules du pouvoir, conquirent et emportèrent de haute lutte le plaisir de se voir déshonorer sur la scène.

De nos jours, tandis que le théâtre et le roman faisaient une guerre insensée, je ne dis pas à la religion seule, mais à la famille, à la propriété, à la société tout entière, n'y ont-ils pas gagné les applaudissements et l'or de cette société qu'ils travaillaient à détruire ?

Et à cette heure, sommes-nous en droit de croire que le temps est passé de pareilles saturnales ? N'y a-t-il plus dans notre littérature contemporaine de succès scandaleux ? Romans où l'extravagance le dispute à l'abjection, drames contre lesquels ne proteste pas toujours le bon sens populaire ; revues à la mode, cachant mal aux yeux clairvoyants leur misère actuelle sous l'éclat de leur gloire passée, mais toujours soutenues par la docilité du public et par la puissance des traditions ! Enfin n'assistons-nous plus à cette lutte, je dis mal, à ce continuel défi jeté par l'audace de certains auteurs à la complaisance de certains lecteurs, par une audace que rien n'arrête à une complaisance que rien n'étonne, par le caprice de l'esprit qui impose tout, au servilisme de l'esprit qui subit tout ?

Eh bien ! chers enfants, contre ce servilisme déplorable, une fois encore en terminant, je fais appel à votre indépendance et à votre légitime fierté. A Dieu ne plaise que je vous inspire la suffisance, la présomption ! A Dieu ne plaise que vous preniez jamais un esprit de critique tranchante et superbe, esprit odieux à tous les âges, mais de plus ridicule au vôtre ! Soyez modestes, soyez réservés dans vos

jugements : les plus fermes esprits sont les mieux instruits à se défier d'eux-mêmes. Toutefois prenez-y garde. Quand un écrivain sollicite notre attention, quand il ambitionne l'honneur d'occuper notre âme ou seulement de la divertir; c'est un droit, c'est un devoir d'exiger de lui qu'il nous respecte. A notre intelligence il doit la vérité de la pensée; à notre cœur il doit l'honnêteté, la générosité des sentiments. S'il y manque, rejetez-le comme indigne, car tous les prestiges du talent ne sauraient l'absoudre. Mais je dis plus : n'accordez qu'une médiocre estime à ce talent faussé, égaré, perverti. Non, il n'y a pas de vrai mérite littéraire dans l'art de déguiser le sophisme et de colorer le mensonge; non, il n'y a pas de vraie beauté dans les peintures molles ou licencieuses. Non, le vrai style, la vraie langue française, ce n'est pas une certaine langue moderne, vague, perfide, hypocrite, si commode à qui veut tromper et séduire. Non, grâce à Dieu, notre siècle n'a pas tout entier perdu le secret ni le goût de ce qu'on appelait autrefois le beau parler français; simple et mâle langage où, comme l'a dit Bossuet, la délicatesse et la pureté attique s'unissent à la majesté Romaine ; langage dont la conservation intéresse la gloire même de la France, parce qu'il est la vive et naturelle expression des meilleurs traits de notre caractère, parce qu'il est avant tout le langage du bon sens, de la droiture et de la loyauté.

Grâce à Dieu, des hommes nous restent qui, supérieurs aux entraînements de la vogue et aux erreurs passagères du goût public, ont gardé dans leurs œuvres les plus saines traditions littéraires. Évêques illustres, hommes d'État, magistrats, professeurs éminents, ils honorent notre temps et notre pays en montrant qu'on peut encore mettre au service des plus hautes pensées et des plus saintes causes une parole brillante mais sage, une parole vraiment franche et française.

Chers enfants, voilà vos maîtres et vos modèles. Vous aussi, honorez, cultivez les lettres, pour l'honneur de votre esprit et pour la défense de vos principes. Gardez-vous des faux brillants de la forme et des séductions de la mode. Respect, indépendance! En présence de tous les arts et de toutes les industries de l'homme, telle est la devise de la sagesse et de la foi.

PARIS. — IMPR. V. GOUPY ET COMP^{e}., RUE GARANCIÈRE, 5.

ETUDES

RELIGIEUSES, HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES

REVUE MENSUELLE

PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Ce recueil a commencé, en 1865, sa dixième année. Après avoir successivement paru une fois par an d'abord, puis de trimestre en trimestre, puis tous les deux mois, il a définitivement adopté, à partir de 1864, la périodicité mensuelle.

Un simple regard, jeté sur le sommaire des principaux articles publiés dans les huit derniers volumes, mettra le public à même de connaître et d'apprécier assez exactement la nature de la Revue, son caractère, son objet spécial et aussi son importance.

Indépendamment des travaux mentionnés dans cette table, chaque livraison contient encore des notices bibliographiques, souvent d'une étendue considérable, sur les principales productions de la librairie française et étrangère. Dans le courant de l'année 1864 seulement, il a été rendu compte de plus de *cent soixante* publications appartenant à toutes les catégories : religion, philosophie, histoire, littérature et sciences. Il n'est assurément aucune Revue du même genre qui donne une si large place à la bibliographie, et notamment à la bibliographie allemande.

De plus, les *Etudes* s'attachent à faire connaître dans un *bulletin* spécial les grandes œuvres catholiques, et tout ce qui atteste, comme l'a si bien dit le Congrès de Malines, « la vitalité, la force et le rayonnement admirable de l'Église. » Grâce surtout aux correspondances adressées par les missionnaires de la Compagnie de Jésus dans les deux Amériques, aux Indes, en Chine, en Syrie, dans les îles afri-

caines, etc., le lecteur des *Études* trouvera sur ces diverses contrées des détails variés et pleins d'intérêt, qui rappelleront et continueront, en une certaine mesure, les célèbres *Lettres édifiantes et curieuses.*

Ce n'est donc pas sans quelque confiance que l'on adresse ce recueil non-seulement au clergé, mais encore, et tout autant, aux laïques instruits, aux jeunes hommes studieux, aux familles chrétiennes, aux esprits sincères et éclairés, quels qu'ils soient. A tous, les *Etudes* offriront, ce semble, la plupart des éléments d'utilité sérieuse et de solide intérêt, qu'un public d'élite peut rechercher dans une Revue catholique.

N. B. — En 1865, comme en 1863 et 1864, les abonnés des *Etudes* ont reçu, semaine par semaine, les **Conférences de Notre-Dame**, par le R. P. FÉLIX, dans des suppléments ajoutés aux numéros ordinaires, et du même format que la Revue.

TABLE SOMMAIRE

DES PRINCIPAUX ARTICLES PUBLIÉS DANS LES *Études Religieuses Historiques et Littéraires.* (2e ET 3e SÉRIES.)

res de l'union en Russie. — Trois mois en Orient. — L'Avenir de l'Église grecque-unie. — Travaux exégitiques du P. Patrizzi. — La primauté de S. Pierre et les livres liturgiques de l'Église russe, etc- etc.

P. J. MARTINOF. — Associations catholiques parmi les Slaves. — Diverses publications russes, polonaises, allemandes, etc.

P. A. BOURQUENOUD. — Mémoire sur les ruines de Séleucie (2 *art.*) — Mémoire sur le culte d'Adonis dans le territoire de Palœbyblos (2 *art.*). La topographie d'Emmaüs. — Les distractions de M. Renan. — Sa valeur comme hébraïsant. — Maspha de Benjamin (3 *art.*) — Voyage dans le Liban et l'Antiliban (2 *art.* — *sera continué*), etc.

M. L'ABBÉ LEHIR, *professeur à Saint-Sulpice.* — Épigraphie phénicienne (2 *art.*)

P. A. DUTAU. — Diverses études d'exégèse et de philologie. — Les origines du christianisme en Arabie (2 *art.*) — L'imprimerie catholique de Beyrouth, et diverses publications arabes. — Voyage dans le Liban, etc. etc.

P. A. DE DAMAS. — Le Liban et l'avenir religieux de l'Orient. — Origine d'une mission au mont Liban. — La science et les missionnaires au mont Liban, etc. etc.

P. V. DE BUCK. — Osbert de Clare et l'abbé Anselme (2 *art.*) — Lexicologie latine. — Les oratoires privés depuis le concile de Trente (2 *art.*) — Les travaux archéologiques de M. le chevalier de Rossi (*sera continué*), etc., etc.

P. V. ALET. — La critique moderne et les sources du droit canonique. — L'église romaine et la grande Bretagne avant la conquête normande (2 *art.*) — Saint Martin et la basilique de Tours. — Le B. Canisius et son œuvre (*sera continué*).

P. E. DESJARDINS. — Le christianisme et le philosophisme païen. — L'école d'Alexandrie et sa lutte contre le christianisme.

P. D. BELLOCQ. — Le catholicisme et la fusion des peuples. — Droit et devoir.

P. J. BORY. — Du rétablissement des hautes études ecclésiastiques en France (3 *art.*)

P. L. DE REGNON. — Les coutumes liturgiques et le droit écrit. — Les fausses décrétales et la critique germanique, etc. etc.

P. F. GAZEAU. — La mission de Jeanne-d'Arc. — Léon X et François Ier. — Diverses études historiques, etc.

P. E. MARQUIGNY. — Marie-Stuart dans l'histoire, dans le drame et le roman (3 *art.*)

P. C. SOMMERVOGEL. — Le maréchal de Bellefonds. — Variétés historiques et bibliographiques, etc.

P. L. LANGLOIS. — Jomby-Soudy, reine de Mohély, scènes et récits des îles Comores (4 *art.*) — Les grandes manifestations catholiques en France pendant l'année 1864, etc., etc.

P. E. PATON. — Un pénitencier à la Guyane. — Les sauvages de l'île Manitouline (2 *art.*), etc.

P. LE LASSEUR. — M. Olier et les Jansénistes.

P. A. CAHOUR. — Le drame liturgique (3 *art.*) — Le théâtre latin des Jésuites à la fin du XVI[e] siècle et au commencement du XVII[e]. — Le génie de Corneille. — Massillon et le *Petit Carême.* — Les *Mystères* au XV[e] siècle et au commencement du XVI[e]. — L'éloquence française au XIII[e] siècle (4 *art.* — *sera continué.*)

P. G. ANDRÉ. — Sibylle, étude littéraire, un appendice aux *Misérables* de M. V. Hugo : critique et récit. — Le prêtre dans le roman et la poésie. — Camille (3 *art.*) etc.

P. A. DE GABRIAC. — Le roman à notre époque.

P. CH. CLAIR. — Saint François de Sales.

P. G. LONGHAYE. — *Le souper d'Auteuil* (comédie en vers). — Poésies diverses.

CONDITIONS DE SOUSCRIPTION

Les Études religieuses, historiques et littéraires, paraissent le **15 de chaque mois**, et forment, chaque année, **3 volumes in-8 raisin** d'environ 600 pages. — Les abonnements datent du 1[er] janvier ou du 1[er] juillet. On ne s'abonne pas pour moins de six mois.

Prix pour la France et la Belgique		
	Un an.	**15 fr.**
	6 mois.	**9 fr.**

Pour les autres pays, le prix varie selon les conventions postales.

On s'abonne chez **M. Charles Douniol,** éditeur des *Études*, rue de Tournon, 29, à Paris; et chez **M. Auguste Durand,** libraire, rue des Grès-Sorbonne, 7, à Paris. On est prié d'envoyer un mandat sur la poste ou sur une maison de Paris.

Tout ce qui concerne l'administration doit être adressé *franco* à **M. Charles Douniol,** libraire, rue de Tournon, 29, à Paris ; et ce qui regarde la rédaction au **R. P. Henri Mertian,** rue des Postes 18, à Paris.

La collection complète des **ÉTUDES** se compose de trois séries, et forme onze volumes. La première série a paru sous le titre de *Études de théologie, de philosophie et d'histoire ;* elle forme trois volumes ; prix : 12 francs. La seconde série, sous le même titre, forme trois autres volumes au même prix (12 fr.). La troisième série, celle qui est actuellement en voie de publication, date de 1862 et forme jusqu'ici cinq volumes, dont les deux premiers sont à 10 francs chacun, et les trois derniers 15 francs ensemble.

PARIS. — IMP. V. GOUPY ET Cᵉ, RUE GARANCIÈRE, 5.

TABLE ANALYTIQUE

AUTEURS.

ARTICLES

BULLETIN DES OEUVRES

CORRESPONDANCE.

BIBLIOGRAPHIE

ERRATA DU TOME SEPTIÈME.

Au lieu de :			*Lisez :*
Page 183,	ligne 32 :	Bruxelles	Malines
204,	» 15 :	(*ib.* II)	(*ib.* I, 21)
ibid.,	» 17 :	(*ib.* 35)	(*ib.* II)
213,	» 21 :	l'an 49	l'an 46
240,	» 31 :	le *Plibot*	le P. Cibot
254,	» 28 et 30 :	303	103
ib.	» 30 :	304	104

Paris. — Imprimerie de V. GOUPY et Ce, rue Garancière, 5.

